This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NK
C

CORRESPONDANCE

INÉDITE

DU COMTE DE CAYLUS

LE COMTE DE CAYLUS.

C'est à l'obligeance de M. le Vicomte Caix de Saint-Aymour que l'éditeur doit la communication du cliché de ce portrait, tiré de la Revue intitulée : *Le Musée archéologique*.

Letters (Dr)

(9c

CORRESPONDANCE

INÉDITE

Anne Claude Philippe de Tubières

DU COMTE DE CAYLUS

Paolo Maria

AVEC LE P. PACIAUDI, THÉATIN

(1757-1765)

SUIVIE DE CELLES

Jean Jacques Pierre Jean

DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY ET DE P. MARIETTE AVEC LE MÊME,

PUBLIÉES

Marie Léonard

PAR CHARLES NISARD

DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

À L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXVII

R.A.H.

Nelson.

78

PRÉFACE

ET

NOTICE SUR PACIAUDI.

Il y a plus de cent ans, c'est-à-dire en 1757, l'Académie des inscriptions nommait son correspondant étranger, en remplacement de l'Italien Gori, un autre Italien, qu'elle nommait douze ans après membre associé, en remplacement de l'abbé Venuti. Cet autre Italien était le père Paciaudi, théatin. De 1757 à 1765, ce Père entretint avec le comte de Caylus une correspondance suivie. Ses lettres ont été publiées en 1802 [1]; elles sont à la fois savantes, spirituelles et remplies d'anecdotes sur les personnages et les livres de son temps, en Italie comme en France, et enfin d'une lecture faite pour charmer tous ceux qui aiment la littérature, les arts et les antiquités. Ce qui ressort de cette correspondance, c'est surtout la part considérable que le Père a prise aux cinq derniers volumes du *Recueil d'Antiquités* du comte, et dont, malgré les aveux de Caylus, on était loin de connaître toute l'étendue. Mais cela apparaît avec la dernière évidence dans les lettres du comte auxquelles répondent et donnent lieu tour à tour celles de son ami. On y voit Caylus dans tout le feu de la composition de ce recueil fait à

[1] *Lettres de Paciaudi au comte de Caylus, publiées par Sérieys, bibliothécaire du Prytanée.* Paris, 1802. in-8°.

bâtons rompus et au fur et à mesure des arrivages de matériaux. Les demandes d'antiquités et d'explications qu'il adresse à Paciaudi, et qui se succèdent et se poussent comme un flot pousse l'autre ; la lassitude dont il se plaint, le découragement où il tombe, après avoir dit de chaque volume publié que c'est bien le dernier; l'espérance à laquelle il renaît après de nouveaux envois de Paciaudi, accompagnés de nouvelles explications ; enfin la joie qu'il ressent, lorsque son sixième volume est sorti de dessous la presse, et qu'il entrevoit la possibilité, en présence des matériaux qui lui restent encore, d'en faire un septième : voilà le fond de ces lettres écrites à la diable, et d'autant plus abandonnées qu'il ne vient jamais à la pensée de l'auteur qu'elles puissent tomber un jour sous les yeux du public. Mêlez à ces épanchements qui tiennent moins de l'amitié que de la profession, mêlez, dis-je, et à très-forte dose, les nouvelles recueillies par Caylus aux dîners de Mme Geoffrin, où il assistait régulièrement tous les lundis, des anecdotes sur les gens de lettres et les philosophes qui faisaient alors le plus de bruit; des jugements sur leur personne et sur leurs écrits, pleins de liberté et d'audace; une manière de considérer les jésuites et les moyens mis en œuvre pour arriver à leur suppression, qui ne cède guère en violence aux attaques à force ouverte dont ils étaient alors l'objet; une crédulité à l'égard de certains faits, si absurdes qu'ils fussent, qui leur étaient imputés, à rendre invraisemblable le scepticisme qui fut toute sa religion jusqu'à la fin de sa vie; enfin une animosité contre les dignitaires de l'Église, principalement les évêques, qui

se traduit en paroles tantôt burlesques, tantôt cyniques, dont on ne peut ne pas rire d'abord, mais dont on regrette et condamne aussitôt après l'indécence et la dureté.

Il y a trois ans, étant à Parme, où Paciaudi avait été bibliothécaire et antiquaire des infants don Philippe et don Ferdinand, son fils, je demandai à voir les lettres de Caylus, dont la bibliothèque de cette ville conserve les originaux. Je les trouvai dans un grand désordre, lequel n'était pas tant la faute de Paciaudi et de ses successeurs que de Caylus lui-même. Plusieurs, en effet, manquent de dates ou n'en ont que d'incomplètes, et j'ai eu, je l'avoue, quelque peine à les rétablir. J'en suis pourtant venu à bout. Je copiai cette correspondance, qui se compose de cent quarante-huit lettres, et je la donne aujourd'hui au public.

Le nom de Paciaudi n'est pas aussi familier, même aux érudits français de notre temps, que celui de son illustre correspondant, et à tous égards il mérite de l'être. Dacier a écrit l'éloge[1] de ce Père, mais ce n'est qu'un éloge, et il est court et dépourvu de faits. Vezzosi a fait une notice biographique[2]; mais outre qu'elle ne va pas jusqu'à la mort de Paciaudi, cette notice est d'une remarquable stérilité. Ce défaut n'est compensé que par une nomenclature des ouvrages de Paciaudi, et une analyse très-succincte et très-louangeuse de ce qu'ils contiennent. Vezzosi, comme Paciaudi, était théatin, et il écrivait sur-

[1] Dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLVII, p. 305.

[2] *I Scrittori de' Cherici regolari detti Teatini*, tome II, pages 121 et suiv.

tout pour l'honneur du couvent. Fabroni[1] est plus abondant, parce qu'il a été mieux renseigné, ayant survécu à Paciaudi, et ayant fait une étude plus sérieuse de ses nombreux écrits. Tous trois néanmoins ont laissé beaucoup à dire après eux sur ce personnage, et si j'entreprends de combler ces lacunes, c'est après avoir lu et étudié tous les écrits publiés ou non de Paciaudi, et recherché dans ceux de ses contemporains toutes les circonstances de sa vie qui leur ont paru dignes d'être rapportées. Caylus appartenant à notre pays, et la connaissance de ses œuvres étant familière à quiconque s'est occupé d'art et d'antiquités, un travail analogue n'était pas aussi nécessaire.

Cependant, comme aucun de ceux qui ont parlé de sa personne et de ses œuvres n'a connu à fond le caractère de l'homme, et que ce caractère est peint sans déguisement dans la correspondance que nous publions, il y aurait à en rassembler les traits épars, et à les soumettre à un scrupuleux examen; c'est un travail qui se fera. La notice sur Paciaudi en donnera d'ailleurs un avant-goût.

Paolo-Maria Paciaudi, fils d'un médecin de la cour de Turin, naquit en cette ville le 23 novembre 1710. Il fit ses premières études chez les jésuites de cette ville et les fit excellentes. Je crois bien qu'il en fut reconnaissant à ses maîtres; il ne put aller toutefois jusqu'à les aimer. Il devint, en effet, leur ennemi; il le fut toute sa vie.

[1] *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis XVII et XVIII floruerunt.* Pise, 20 vol. in-8°; dans le tome XIV, p. 180 et suiv.

Il entendait avec plaisir gronder l'orage qui menaçait leurs têtes, et pourchassait avec plus de passion qu'on ne l'eût attendu d'un simple bibliophile tous les livres ou brochures où ils étaient vilipendés. Il se régalait de cette lecture; mais il n'en était pas toujours dupe. Son bon sens et ses habitudes de critique l'aidèrent plus d'une fois à y discerner le vrai du faux, et il osait le dire. On verra dans la suite ce qui a dû contribuer à entretenir une pareille inimitié dans cet homme, plus vif d'ailleurs que méchant; mais je n'en saurais déterminer l'origine. J'estime seulement qu'on ne se trompera pas beaucoup en lui donnant pour cause première celle-là même qui soulevait contre les jésuites tout le clergé régulier avec une grande partie du séculier, c'est-à-dire le chagrin de voir cet ordre éclipser tous les autres, et ne leur laisser d'influence que ce qu'il leur en fallait pour qu'ils ne parussent point absolument inutiles.

Sorti des jésuites, il entra à l'université de Turin, où il eut pour maître Bernardo Lama. Son cours terminé, il alla à Venise, y prit l'habit de théatin à l'âge de dix-huit ans, et y fit profession le 28 août 1729. A Bologne il fit sa philosophie, étudiant en même temps la physique et la géométrie, y ayant peu de sciences pour lesquelles il n'eût de l'aptitude. A Gênes il suivit le cours de théologie, et quand il l'eut achevé, il professa la philosophie dans cette même ville, s'attachant de préférence aux doctrines de Newton, doctrines nouvelles alors, au moins en Italie, mais aussi inclinant vers celles de Descartes et de Leibnitz; car il n'était pas de ceux, et il s'en vante, qui n'ont d'yeux et d'oreilles que pour

un seul maître, et il blâmait fort ces entêtés. Il était éclectique[1].

Soit que son goût l'y conviât, soit, ce qui est plus probable, pour obéir à ses supérieurs, il se livra à la prédication. Pendant dix ans les églises de Rome, de Malte, de Naples, de Venise, de Ravenne, etc. l'entendirent tour à tour prêcher les carêmes; il parlait avec abondance, il avait la voix et les gestes de l'orateur, il eut beaucoup de succès. Il publia plusieurs écrits dans cet intervalle, des oraisons funèbres, des panégyriques de saints, et quelques ouvrages sur les antiquités profanes et religieuses. Tout le temps qu'il était demeuré à Venise, il avait étudié cette science, y ayant pour guide et pour maître Apostolo Zeno. Il montre partout la richesse de son fonds; il en fait même parfois trop étalage, surtout dans les pièces qui le comportent le moins. Un discours qu'il prononça à vingt-cinq ans[2] aux *Arcadi della colonia Ligustica*, en l'honneur de saint Thomas d'Aquin, est suivi de plus de soixante pages d'annotations toutes pétries de l'érudition la plus fine. Il en est de même à peu près de son panégyrique des saints Côme et Damien[3].

Le jeune savant jetait sa gourme; *deferveba juventus*, pour parler comme Térence. Ses *Antiquités de Ripatransana*[4], localité du Picenum, que les érudits pen-

[1] Voir dans les *Miscellanea di varie operette*, t. IV (Venise, 1740), sa *Lezione fisica intorno ai principi Newtoniani*.

[2] *Miscellanea, etc.*, t. I, p. 451 à 477.

[3] *Orazione per le lodi de' Santi Cosimo et Damiano*. Venise, 1739, in-4°.

[4] *Delle antichità di Ripatransona*, dans les *Miscellanea, etc.*, t. VI, p. 73-216.

saient être l'antique Cupra, citée par Pline et par Ptolémée, ont les mêmes qualités et les mêmes défauts, et de plus, quelques petites erreurs géographiques. Il le reconnut plus tard lui-même, et son opinion à cet égard était depuis longtemps formée, lorsqu'il écrivait en 1760 à Caylus[1] : « C'est une œuvre de ma jeunesse qu'il faut pétrir de nouveau. Cela se fera, *te duce et auspice.* » Une critique dont son travail fut l'objet de la part du camaldule Mauro Sarti[2] ne contribua pas peu, je pense, à lui donner cette modestie. Quoi qu'il en soit, cet écrit eut pour effet de mettre plus en relief la notoriété de l'auteur et d'en reculer aussi les limites. L'étude des antiquités était alors florissante à Naples; il prit prétexte de sa santé, qui véritablement était fort délabrée, pour demander à ses supérieurs la permission d'aller s'établir dans cette ville. Le cardinal Spinelli, qui en était archevêque et qui faisait grand cas des travaux du Père, obtint aisément pour lui cette permission. Il fit plus, il le logea dans son palais où il le garda sept ans[3]. Pour mieux témoigner sa reconnaissance à cet illustre Mécène, Paciaudi le consultait sur ses études, et jamais il ne publia quelque chose alors et depuis sans le lui avoir soumis. La reconnaissance n'était pas non plus le seul mobile de sa conduite, il en recueillait aussi quelque avantage, le cardinal étant lui-même très-savant, et ses conseils étant moins ceux d'un protecteur considérable

[1] Paciaudi, lettre XXXVII.

[2] *Dissertatio seu Epistola de Cupra, etc.;* dans le recueil de Calogera, t. XXXIX.

[3] Voyez le traité de Paciaudi, intitulé : *De sacris Christianorum balneis*, préface de l'édition de 1750.

que d'un juge très-compétent. Paciaudi avait donc la double satisfaction d'y déférer sans flatterie et d'en profiter sans scrupule.

Tout curieux possesseur d'antiquités quelconques voulait les lui montrer et avoir son avis. A cet égard il était ce qu'est un habile médecin pour les malades ou ceux qui croient l'être; on venait de toutes parts le consulter. Il vit un jour, à Naples, chez le marquis de L'Hôpital, ambassadeur du roi de France, une statuette de Mercure dont la singularité excita son étonnement. Le marquis le pria d'en donner l'explication, et Paciaudi, qui en mourait d'envie, ne se fit pas prier deux fois[1]. Le dieu était représenté avec deux de ses attributs, la bourse dans une main, la tortue dans l'autre. Le cas, quant à la tortue, était et est encore rare, cet animal étant communément à terre, aux pieds du dieu, au lieu d'être dans sa main. Paciaudi les explique à la manière des jeunes érudits, lesquels accumulent les témoignages plus qu'ils ne les pèsent, et ont peine à se contenter d'un seul décisif, s'ils n'ont une réserve de plusieurs autres de moindre valeur pour lui faire cortége. Cependant Paciaudi n'était plus de la première jeunesse quand il composa ce livre, ayant alors trente-sept ans; mais outre que cet amour du développement que j'indique et dont je n'ose pas lui faire un reproche, tant le lecteur y trouve d'agrément, était commun aux érudits de son époque, que ceux mêmes d'aujourd'hui, tout en y apportant plus d'esprit philosophique, y reviennent comme

[1] *Dissertazione sopra una statuetta di Mercurio.* Naples, 1747, in-4°.

on revient à de premières amours, Paciaudi avait pour excuse l'extrême curiosité de l'ambassadeur sur l'interprétation de son petit monument, et la recommandation qu'il avait faite au Père d'être à cet égard le plus savant possible. Paciaudi n'eut garde de ne pas obéir, et il consacra quarante pages in-4° à démontrer ce qu'Homère ou l'auteur de l'Hymne à Mercure, qu'on lui attribue, nous apprend en quelques vers : savoir, que la première lyre fut formée d'une tortue et que Mercure en fut l'inventeur.

Une autre circonstance est à noter dans ce petit ouvrage; il est dédié à *Monseigneur Bouhier, théatin, évêque de Mirepoix et précepteur du sérénissime dauphin de France.* Ce changement du nom de Boyer en Bouhier est en soi déjà passablement étrange; mais il est admirable, rapproché comme il est des éloges pompeux décernés au personnage, « à ce digne successeur des Fénelon, des Bossuet et des Fleury[1], » dont la renommée a volé jusqu'aux derniers confins de l'Italie, à ce dispensateur équitable des bénéfices dont il tient la feuille, à ce gardien vigilant de la politesse et des bonnes lettres parmi le clergé gallican, à cet homme enfin doué de toutes les qualités sublimes qui rendent les hommes immortels, et digne à cause de cela d'être un jour revêtu de la pourpre brillante et sacrée : *per le quali non fia vano il serbare lieta speranza che del sacro e lucid'ostro*

Vi cinga un giorno il Vatican le chiome[2].

Mais tous ces superlatifs italiens ne raccommodaient

[1] *Dissertazione sopra una statuetta di Mercurio*, p. 5. — [2] *Ibid.*, p. 40.

pas la blessure grave faite au nom, et, sans être susceptible, l'évêque de Mirepoix ne laissa pas, j'imagine, de s'étonner, en voyant que ses vertus étaient si connues en Italie, et que son nom l'y était si peu.

Le cardinal Spinelli goûtait de plus en plus la science, le caractère aimable de son hôte, cet esprit fin et souple, et dont la modestie n'était pas tant l'aveu de son peu de mérite qu'une manière adroite de faire ressortir celui des autres, en paraissant leur immoler le sien propre. Il engagea Paciaudi à laisser là un moment l'étude des monuments grecs, et à s'occuper des antiquités chrétiennes. On apporta justement alors à Paciaudi un livre contenant des inscriptions relevées dans les bains sacrés de la métropole de Naples. Il saisit l'occasion aux cheveux, et écrivit sa dissertation sur l'usage des bains chez les chrétiens[1]. Le sujet était bien choisi; l'auteur toutefois n'y réussit pas du premier coup. Il était à Venise lorsqu'il entreprit ce travail. Il y avait rejoint le cardinal Spinelli, qui s'était retiré dans cette ville, après avoir été contraint, par je ne sais quelle circonstance fâcheuse[2], de quitter son siége archiépiscopal, et il y était tombé malade. Soit donc qu'il eût manqué de livres, soit que la violence du mal dont il souffrait eût paralysé son ardeur et comme hébété son sens critique, il commit, en parlant des bains de la métropole de Naples et d'un manuscrit de l'église Saint-Paul de la même ville, des erreurs assez nombreuses et assez

[1] *De sacris Christianorum balneis.* Venise, 1750, in-8°.

[2] *Quia acciderant tristia Spinellio qui archiepiscopatu Neapolitano se abdicare coactus fuit.* Fabroni, *Vitæ Italorum, etc.*, t. XIV, p. 202.

graves[1] pour qu'il jugeât nécessaire de retrancher tous les passages relatifs à ce double objet, dans une seconde édition publiée huit ans après. Mais c'est la première que, sous les auspices du cardinal Spinelli, à qui elle est dédiée, il envoya au pape. Benoît XIV la reçut avec plaisir et la lut. Son goût, joint à l'idée qu'il se faisait de ses devoirs ecclésiastiques, l'y conviait fort, et, de plus, il s'intéressait particulièrement à l'auteur. Content de l'ouvrage, et frappé de l'abondance d'érudition et de doctrine qu'il y avait remarquée, il en fit compliment au Père par une lettre où il lui disait entre autres : *Ella non a fatte le nozze co' funghi :* « Vous n'avez pas fait la noce avec des champignons[2]; » locution proverbiale italienne qui signifie : Vous n'avez pas épargné la dépense. On sait que les champignons sont très-communs en Italie et qu'ils y sont à vil prix.

Benoît était savant, il n'avait donc pas manqué, bien qu'il dise le contraire dans sa lettre, d'apercevoir mêlés à ce festin de noces quelques vulgaires champignons, ceux-là sans doute que Paciaudi en rejeta plus tard; Benoît avait de l'esprit et de la bonhomie, l'un qui le portait à plaisanter, l'autre à adoucir ce que la plaisanterie pouvait avoir de trop piquant. Osons donc voir dans sa remarque moins un compliment tourné avec esprit, qu'une fine critique voilée sous ce compliment. Après cela, on ne sera plus surpris que Benoît ait forte-

[1] *Multa de illius ecclesiæ ritibus perturbata, minimeque vero consentanea.* Page VII de la préface de la seconde édition. — [2] Vezzosi, *I Scrittori de' Cherici, etc.*, tome II, p. 120.

ment insisté pour que Paciaudi refît son ouvrage[1]. C'était prêcher un converti. Il reprit son ébauche à Rome, plusieurs années après, et il en forma l'ouvrage excellent et complet qu'il publia en 1758. En voici la substance :

Ni Bacci[2], ni Casali[3], ni Struvius[4], ni Ferrari[5], ni Gori[6], ni Manni[7], ni Schœpflin[8] et d'autres encore qui avaient écrit sur les bains, leurs espèces, leurs propriétés, leur structure, les ornements dont ils étaient décorés, les pratiques superstitieuses auxquelles ils donnaient lieu sous les formes diverses de lotions, ablutions, aspersions, lustrations, n'avaient passé les frontières du paganisme, ni transporté leurs recherches dans le domaine du christianisme; Paciaudi le tenta le premier. Cette matière qu'il n'avait fait qu'effleurer dans sa première édition, il l'approfondit, la perfectionna et l'épuisa dans la seconde. Il manquait à la première quelques monuments représentant les bains sacrés en usage chez les chrétiens et les cérémonies qu'on y pratiquait; la seconde en offre les images gravées avec assez de soin. Leur forme, leur destination spéciale,

[1] Page VI de l'Avis au lecteur, de la seconde édition du *De sacris Christianorum balneis.*

[2] *De thermis et balneis, etc.* Venise, 1712.

[3] *De balneis et thermis,* dans le tome IX du *Thesaurus* de Gronovius.

[4] *De balneis ac balneatoribus.* Iéna, 1704.

[5] *Diss. de balneis,* dans le tome V du Recueil de Calogerà.

[6] *In Pisanum Laconicum seu sudatorium observationes,* dans le t. III des *Inscriptiones antiquae... in urbibus Hetruriae,* du même auteur.

[7] *Delle antiche terme di Firenze.* 1751.

[8] *Alsatia illustrata; periodus romana,* chap. XV. Colmar, 1751.

leurs inscriptions, y sont expliquées avec cette sagacité et cette science acquise dont Paciaudi avait déjà donné des marques nombreuses, et avec un agrément que rend plus sensible un excellent latin. Il ne put guère non plus traiter une matière aussi délicate sans toucher à une partie considérable de l'histoire ecclésiastique; ce qui imprime à sa dissertation un caractère plus général et beaucoup plus élevé qu'on ne le rencontre ordinairement dans les travaux purement archéologiques.

Ces remarques sur une édition venue huit ans après la première m'ont fait négliger un moment quelques écrits de Paciaudi publiés dans cet intervalle de 1750 à 1758; j'y reviens. J'omettrai toutefois les moins importants. Tout en ne perdant rien des qualités foncières qui le distinguent, un véritable érudit n'habite pas toujours sur les hauteurs; il en descend quelquefois, ne fût-ce que pour donner du relâche à son esprit. D'ailleurs ces distractions ont toujours la science pour objet. L'esprit seulement y a moins de lisières, et avec plus de liberté il a aussi plus de grâce.

Il y a mieux qu'un délassement de ce genre dans la *Diatribe qua graeci anaglyphi interpretatio traditur*[1].

En quittant Venise pour aller à Rome, Paciaudi avait emporté un dessin de ce bas-relief qu'il avait vu chez un libraire de Venise. S'étant arrêté à Ravenne chez le cardinal Oddi, légat apostolique, il fit voir son dessin au prélat, qui lui demanda aussitôt s'il n'avait rien à dire là-dessus : « Écrivez, lui disait-il, non-seulement ce que

[1] Rome, 1751, in-4°.

vous pouvez savoir, mais encore ce que vous ne faites que soupçonner [1].

Ainsi mis en demeure d'être savant, en fut-il réduit à être téméraire. Paciaudi commença par donner au cardinal une explication verbale du monument, après quoi il écrivit la dissertation dont je vais parler. Le monument est un bas-relief sépulcral où l'on voit représenté un homme assis, pressant dans ses mains la main d'une femme debout devant lui, et que Paciaudi présume être sa veuve. Au-dessus de ces personnages sont deux mains gauches, placées sur le même plan, mais séparées l'une de l'autre et entièrement déployées. Au-dessous on lit : ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΤΗΤΟΥ ΚΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ, ou *Demetrius*, *Teti* (*filius*), *Bone*, *Salve*. Le tout est encadré entre deux pilastres sur lesquels s'appuie un arceau, et surmonté d'un fronton triangulaire. Le cardinal avait voulu savoir surtout ce que signifient ces deux mains. Paciaudi soupçonne d'abord qu'elles sont une invitation aux passants à souhaiter le repos au mort, et un avis que l'héritier du mort, fondateur du monument, prie sans cesse pour que les os de Démétrius reposent doucement, et pour que la terre leur soit légère. N'est-ce pas un peu raffiné? Il y voit ensuite une marque de la fidélité que la veuve s'engage à garder à son mari, conjecture un peu troublée par la séparation des deux mains, et parce que l'une et l'autre étant des mains gauches, elles contredisent l'usage selon lequel, de toute ancienneté, on représente la foi don-

[1] Fabroni, *Vitae Italorum*, etc., t. XIV, p. 208.

née et reçue par la jonction des mains droites. Quoi qu'il en soit, il est singulier que, tout en alléguant les deux mains coupées et séparées comme le symbole de la fidélité que la veuve jure au défunt, Paciaudi n'indique pas comme une preuve encore plus évidente du fait, la jonction effective des mains de l'un et de l'autre, telle qu'elle est représentée sur le bas-relief, et qu'il ne remarque pas non plus dans cette attitude une scène d'adieu. C'est que cela n'étant douteux ni pour lui, ni pour le cardinal, ni pour aucun érudit de son temps, il a jugé superflu d'en parler. Peut-être ne balancerait-on pas à penser de même encore aujourd'hui, si M. Ravaisson, dans sa docte dissertation sur le monument de Myrrhine [1], poussant droit à l'opinion commune, et la dénonçant comme un de ces préjugés tenaces qui ne cèdent que devant une charge à fond, n'avait établi avec une grande autorité que ces scènes dites d'*adieu* sur les bas-reliefs funéraires sont en réalité des scènes de *réunion*, et que ce ne sont pas des vivants et des morts qui prennent congé les uns des autres, mais les derniers morts qui viennent se réunir aux premiers dans les Champs-Élysées.

Au surplus, l'imagination de Paciaudi se joue dans ces petits problèmes et ne se fixe nulle part; car si, dans ces mains qui se dressent, il voit le symbole de la fidélité jurée par la veuve, il croit aussi qu'elles pourraient exprimer le chagrin dans lequel les survivants de Démétrius avaient été plongés par sa mort inattendue

[1] In-folio. 1876.

ou prématurée. Elles semblent en effet se tendre vers le ciel moins en suppliantes qu'en accusatrices. Or on sait que les païens avaient coutume, dans leurs adversités, de lancer des imprécations contre les dieux, et que, lorsqu'ils ne pouvaient les exprimer par la voix, ils y suppléaient en élevant ou plutôt en dressant leurs mains contre le ciel, dans l'attitude où elles sont sur le tombeau de Démétrius.

On ne saurait douter de cette interprétation, surtout après avoir vu un autre monument que Paciaudi a reproduit dans sa *Diatribe*, et qu'il invoque à l'appui. Là, à côté des mains qui sont le symbole, sont les objurgations adressées à Dieu par le mort lui-même, et que les mains ne font que mimer. *Manus lebo contra Deum qui me innocentem sustulit.* Cette légère étude, mêlée de toute sorte de savantes remarques, est écrite avec je ne sais quelle aimable désinvolture italienne dont le cardinal Oddi dut être ravi. Aujourd'hui on ne la lit pas avec moins de plaisir, encore que, comme cette Éminence, on ne l'ait pas commandée.

Une opinion erronée de Montfaucon, au sujet d'une sorte de chapeau à larges bords et au sommet pointu, que le savant bénédictin avait remarqué sur un vase étrusque appartenant au musée Gualterio, donna à Paciaudi l'idée de sa dissertation intitulée *Σκιαδιοφορήμα, sive de umbellae gestatione Commentarius*[1]. Montfaucon avait dit[2] que ce chapeau, qui est porté par une femme, était le *σκίαδιον* ou l'ombelle, petit parasol des Grecs.

[1] Rome. 1752, in-4°. — [2] Supplément, t. III, p. 72.

Paciaudi ne goûtait nullement cette opinion, et c'est pour la combattre qu'il écrivit sa dissertation. Il l'écrivit d'abord en italien, et la communiqua à Gori, qui la loua, et à qui il promit de la publier tout de suite. Gori rappela cette promesse dans un de ses propres ouvrages[1], et, sur sa parole, on crut à celle de Paciaudi. Quatre ans se passent, et rien ne paraît. Craignant à la fin qu'on n'interprétât ce retard comme le calcul d'un esprit vain qui, plus il fait attendre son œuvre, plus il espère qu'on y mettra de prix, Paciaudi livra son écrit à l'imprimeur. Il commence par s'y excuser d'avoir manqué à ses engagements, et il en donne deux raisons : la première, qu'il avait refait sa dissertation en latin, ne s'étant mis à ce travail qu'avec mollesse et seulement à ses heures perdues; la seconde, qu'il s'était toujours proposé de lui donner place dans un recueil d'autres écrits sur des monuments de l'antiquité[2], mais que Dieu en avait disposé autrement. Bref, il avoue que le désir de témoigner par quelque hommage sa reconnaissance au cardinal Caracciolo, légat du pape à Venise, à qui il avait de grandes obligations, triompha de sa paresse et le détermina à imprimer. Pour ses amis et autres qui avaient attendu, cet aveu n'était pas flatteur; mais comme le livre était dédié à un cardinal, et qu'alors on n'eût osé réclamer contre les préférences dont un si haut personnage était l'objet, ils ne se plaignirent même pas et ne firent pas moins bon accueil au livre qu'à l'auteur.

[1] *Musei Guarnaccii Monumenta*, chap. XVI, p. 78. Florence, 1744.

[2] Σκιαδιοφορήμα, page II.

Paciaudi traite d'abord des fêtes chez les Grecs où l'emploi de l'ombelle était requis et sacré. Il allègue principalement les fêtes célébrées en l'honneur de Bacchus, et remarque à ce propos qu'entre autres usages empruntés aux Grecs par les Juifs, sous les successeurs d'Alexandre, est celui de l'ombelle que les Juifs portaient à la fête des Tabernacles, comme faisaient les Grecs dans les cérémonies consacrées à *Liber Pater*. Cet usage n'était pas, selon lui, le plus criminel, mais il découlait naturellement des autres qui l'étaient bien autrement, ainsi qu'on peut le voir par exemple au livre II, chap. IV des *Machabées*. La chose n'eût peut-être pas valu la peine d'être remarquée, si elle n'eût fourni à Paciaudi l'occasion d'interpréter une médaille du roi Agrippa, frappée par les Juifs hellénisés, et que Bouteroue et Bochart avaient plutôt devinée que scientifiquement expliquée. Cette médaille représente, d'un côté, un pavillon conique planté sur un bâton autour duquel il se développe, et ressemblant assez à une ombelle qu'on porte à la main. Comme Bouteroue et Bochart, Paciaudi voit dans cet emblème une allusion à la fête des Tabernacles; mais la forme lui en paraît insolite; il n'y voit point de ressemblance avec les tabernacles érigés pendant la fête de ce nom, alors que les Hébreux observaient encore les lois de Moïse et les cérémonies instituées par ce législateur. C'était en plein air et non dans l'intérieur des maisons, ou sous la voûte des arbres, qu'ils dressaient les tabernacles; on ménageait des fentes pour donner passage à la pluie, aux rayons du soleil et à la lumière des étoiles. Ils ne finissaient pas en pointe dans

le haut, mais offraient au contraire une surface entièrement plane. Rien de pareil dans le pavillon de la médaille d'Agrippa; le sommet en est pointu; il n'y a de jours nulle part, et c'est un bâton qui le soutient uniquement. Et cependant il est une allusion manifeste à la fête des Tabernacles. D'où viennent donc ces différences? De ce que les Juifs, par l'effet tout naturel de leur longue promiscuité avec les gentils, furent frappés de la magnificence avec laquelle ceux-ci se servaient de l'ombelle dans leurs fêtes, et qu'ils se laissèrent aller à l'introduire également dans les leurs; en quoi ils ne mirent pas seulement en oubli les ordonnances de Moïse, mais cédèrent ou à la nécessité des temps, ou au désir de plaire à leurs dominateurs, ou peut-être à cette fausse idée qu'en adoptant l'ombelle dans la célébration de leur fête la plus solennelle, ils ne faisaient ni bien ni mal. Quoi qu'il en soit, deux choses paraissent démontrées à Paciaudi : la première, que l'ombelle figurée sur le vase du musée Gualterio n'est pas là pour abriter la femme qui la tient contre les rayons du soleil, mais parce que cet objet avait sa place dans toutes les cérémonies où Bacchus était particulièrement honoré[1]; la seconde, que le pavillon représenté sur la médaille d'Agrippa appartient à la fête des Tabernacles, et que sa forme, si radicalement éloignée de celle des tentes sous lesquelles elle se célébrait anciennement, est une imitation coupable des coutumes païennes par les Juifs dégénérés[2].

Paciaudi passe de là aux autres fêtes des Grecs, telles

[1] Σκιαδιοφόρημα, p. xv. — [2] *Ibid.*, p. xviii.

que les Éleusinies, les Thesmophories et les Panathénées, où le port de l'ombelle était de prescription religieuse. Aujourd'hui, ajoute-t-il, l'ombelle est une marque de dignité, et il prouve par des témoignages qu'il en était de même chez les Perses, les Romains et les Grecs, en descendant jusqu'aux Grecs du Bas-Empire. Quand ensuite les chrétiens, non pas, dit-il, à l'envi des païens, mais instruits et dressés à cette pratique par la nature elle-même [1], imitèrent les mœurs des anciens peuples, les hauts dignitaires ecclésiastiques obtinrent des papes le privilége de faire porter l'ombelle sur leur tête par un serviteur, privilége auquel s'ajoutaient ordinairement celui de faire porter la croix devant eux, et celui de chevaucher sur une haquenée blanche. Ces honneurs sont le principal sujet du chapitre IX. Là aussi il dit quelque chose des vélums nommés *appellaria* ou *aplaria*, au moyen desquels on se défendait dans les églises contre les rayons du soleil; des éventails (*flabella*) en peau, en tissu de toile et en plumes de paon, qui, agités de chaque côté de l'autel par deux diacres, servaient à chasser les mouches et autres insectes volants qui auraient pu tomber dans les vases sacrés.

On ne se fût pas attendu peut-être à découvrir tant d'érudition sous un titre en apparence si frivole, et à propos d'un objet auquel il semble que les dames seules pussent s'intéresser; mais ne perdons pas de vue qu'il s'agissait de corriger une erreur de Montfaucon, erreur d'autant plus dangereuse que l'autorité du docte anti-

[1] *Sed natura ipsa docente et magistra. Ibid.*, p. VII.

quaire était plus considérable, qu'on pouvait passer pour téméraire en l'attaquant, et qu'alors il ne fallait pas seulement lui fournir des preuves, mais l'en accabler. C'est ce que fait Paciaudi avec cette politesse et cette aménité qui lui sont naturelles, et en ne cessant de citer que lorsqu'il a vidé, ou peu s'en faut, l'arsenal des citations. A cet égard, je ne crois pas que ni les Allemands ni les Hollandais aient été plus loin. Mais il s'en faut qu'ils aient eu la même courtoisie en combattant les opinions d'autrui.

C'est encore pour marquer sa reconnaissance à Jean de Vita, chanoine de l'église de Bénévent, qu'il compose et qu'il lui adresse son commentaire intitulé *De Beneventano Cereris augustæ mensore* Ἐξήγησις[1]. Il s'y propose de démontrer qu'un petit monument de marbre trouvé à Bénévent, où un personnage est représenté assis et tenant sur ses genoux et entre ses bras une espèce de vase cylindrique, est un mesureur de blé public, et le vase un *modius*. Paciaudi emploie dix-huit chapitres plus ou moins longs à cette démonstration. C'eût été bien assez de trois ou quatre. Mais la prolixité est son faible, et il multiplie les lumières, sans qu'elles en aient plus d'éclat. Comme c'est surtout par la forme du vase que Paciaudi est amené à voir dans celui qui le tient un mesureur de blé, il était aisé de nous le faire comprendre, sans s'attarder à nous décrire d'autres officiers publics dont les fonctions avaient pour objet de mesurer les surfaces : tels par par exemple que les *mensores agrarii* ou arpenteurs, les

[1] Rome, 1753, in-4°.

mensores machinarii ou arpenteurs géomètres, ainsi nommés, selon Guillaume Budé[1], de la règle, du gnomon et du fil perpendiculaire ou plomb, *norma*, *gnomon*, *cathetus*, qu'ils employaient dans leurs opérations; les *finitores* ou *decempedatores*, chargés à la fois des bornages et des servitudes; les *mensores riparienses* ou ingénieurs des fleuves; les *mensores castrenses* ou officiers du génie. Ce qui doit pourtant excuser Paciaudi, c'est que son ami, le chanoine Vita, était propriétaire de champs, et sans doute aussi de quelque cours d'eau, conjointement avec d'autres riverains qui lui disputaient le poisson. Il semble de plus que le bon chanoine entendait la matière, et, comme disaient nos pères, le *tu autem*, car Paciaudi, s'apercevant à la fin de son chapitre VII qu'il a peut-être perdu son temps à vouloir endoctriner un plus savant que soi, s'arrête tout à coup et s'écrie : *sed γλαῦκ' εἰς Ἀθήνας*, *qui ad te hæc*[2].

Tous ces préliminaires qui comprennent les sept premiers chapitres auraient pu faire un traité à part, d'autant qu'ils ne nous introduisent pas nécessairement dans la question spéciale, et que déjà, au temps de Paciaudi, la matière n'en était pas neuve. Arrivé enfin au marbre de Bénévent, ne me demandez pas s'il en parle. Après de si longs préliminaires, il devait en avoir besoin. Il reconnaît donc sur ce marbre un de ces mesureurs qu'on appelait pieusement à Rome *mensores Cereris au-*

[1] Voyez ses *Annotationes... in Pandectas*, p. 125 et 126. Paris, 1756, in-fol. Il y est beaucoup parlé du petit instrument dont ces mesureurs se servaient, et de la manière de l'établir et de l'employer.

[2] *De Beneventano, etc.*, p. XVI.

gustæ, et il en décrit les fonctions. Il passe de là au *modius*, et en explique la forme, l'emploi, les divisions et sous-divisions. Il nomme ensuite les nombreuses divinités subalternes, on dirait aujourd'hui les saints, que chômaient les mesureurs de blé; il dresse une espèce de mercuriale à laquelle il ne manque que les prix des différentes sortes de blé; il finit par un chapitre sur le *mensor*, le *modius* et le *frumentum*, considérés comme symboles chez tous les chrétiens. Tout cela était à dire, et c'est tout le sujet. L'intérêt qu'on y prend ne demandait donc pas à être stimulé par une manière de prologue presque aussi long que la pièce, et qui est lui-même une première pièce. Mais le bon théatin aime à jaser.

Ces trois derniers écrits sur le bas-relief sépulcral, sur les ombelles et sur le mesureur de Bénévent ont été composés et imprimés à Rome. Là il se livrait à la recherche des antiquités avec une telle ardeur que, dit Fabroni[1], *canem venaticum dixisses in conquirendis antiquitatis reliquiis*. Il y fit de tels progrès que si l'on compare ses écrits de cette époque à ses écrits antérieurs, on n'a pas de peine à voir combien ceux-là l'emportent sur ceux-ci. Ses supérieurs l'avaient appelé à Rome vers 1751. Il leur tardait d'avoir sous la main un confrère déjà célèbre, et de le produire sur un théâtre où les applaudissements ne seraient pas moins vifs qu'ailleurs, et où ils auraient plus de prix. Il y reçut, en 1753, la charge de procureur général de son ordre, et bientôt

[1] *Vitæ Italorum, etc.*, t. XIV, p. 207.

après la dignité de consulteur. Enfin Benoît XIV ne s'en tint pas envers lui aux compliments dont j'ai parlé tout à l'heure; l'excellent et sage pontife voulut que le Père fût de l'Académie qu'il avait fondée et qu'il aimait à présider quelquefois. Cette distinction combla Paciaudi. Il avait publié deux ans auparavant un recueil de médailles représentant les événements glorieux de la maîtrise d'Emmanuel Pinto, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem [1]; l'ordre l'en avait récompensé en le nommant peu de temps après son historiographe. Pour répondre à cette haute confiance, et comme premier gage de la façon dont il entendait la justifier, il écrivit un gros traité sur les antiquités chrétiennes relatives au culte de saint Jean-Baptiste [2], protecteur et patron des chevaliers, « espérant, comme il le dit, être soutenu dans cette pieuse entreprise par le saint lui-même, puisqu'elle devait tourner tout entière à sa gloire. » Nul doute qu'en un autre temps il ne lui eût dédié son livre; mais ce temps était passé. On ne voyait plus alors que le ridicule des dédicaces de ce genre, la foi qui les avait dictées à quelques auteurs ayant perdu dans les âmes autant de place que la liberté d'examen y en avait conquis. Ce fut donc encore à Benoît XIV qu'il rendit cet hommage, à cet aimable et savant pape qui avait comblé l'ordre de bienfaits, et confirmé ses priviléges par une bulle qui leur garantissait, non pas l'éternité, mais quelque chose comme cela [3].

[1] *Medaglie rappresentanti i più gloriosi avvenimenti del magistero di S. A. fra D. Em. Pinto.* Naples, 1749, in-fol. — [2] *De cultu S. Johannis Baptistæ, etc.* Rome, 1755, in-4°. — [3] *Perennitate quadam.*

Dans ce nouvel ouvrage, Paciaudi néglige tout ce qui avait déjà fait l'objet de nombreux écrits, comme par exemple le vêtement que portait saint Jean, sa nourriture, sa solitude et *la voix qui crie dans le désert*, son baptême, sa prison, sa décollation, son chef[1], etc., toutes matières chères aux Allemands, et où leur critique subtile et leur amour de la minutie se déploient avec abandon. Il s'en tient exclusivement au culte; il a tiré de là un bel et bon in-quarto de 500 pages, et encore il n'a pas tout dit. Il parcourt tous les siècles et tous les pays de la chrétienté, il interroge tous les monuments possibles qui témoignent de la grandeur et de la continuité du culte rendu à saint Jean, les temples, les baptistères, les peintures, les bas-reliefs, les mosaïques, les diptyques, les bannières, les inscriptions, les médailles et les reliques; il décrit les jours de fêtes, les rites, les prières, les hymnes, les panégyriques, les superstitions, tant dans l'église latine que dans celle de l'Orient. Les chevaliers de saint Jean lui ont ouvert leurs archives, leur trésor, leurs bibliothèques; il y puise à pleines mains. Outre ce qu'il en retire pour le besoin de sa thèse en général, il y découvre aussi, en étudiant les calendriers, les livres rituels, les diplômes des papes, les reliquaires, etc. certains usages du culte du Précurseur tombés partout ailleurs en désuétude et maintenus par les chevaliers; il consacre la dernière et la plus longue des neuf dissertations dont se compose son livre à l'examen de ces usages, et il y mêle des considérations sur

[1] Du Cange a fait un *Traité du Chef de saint Jean-Baptiste*. Paris, 1665, in-4°.

les rangs, les dignités et les devoirs institués dans la milice sacrée. Enfin il joignit à ce traité un grand nombre de monuments gravés de toutes sortes, extrêmement curieux et mis au jour pour la première fois. C'est, à tous égards, un des meilleurs ouvrages de Paciaudi. Le pape en fut si satisfait qu'il félicita le grand-maître d'avoir choisi pour historiographe un écrivain « dont la gloire égalerait, disait-il, celle des plus nobles chevaliers de l'ordre[1]. »

Paciaudi s'était engagé en commençant[2] à dire quelque chose touchant les honneurs religieux rendus aux chevaliers qui, par leurs services envers l'Église, passaient à juste titre, selon lui, pour avoir été accueillis, après leur mort, par les hôtes du ciel comme ayant droit de participer à la béatitude céleste. Mais, au moment de tenir son engagement, il manqua d'haleine. Je le crois bien. Il prévoit que ce sujet l'entraînera dans d'interminables discours, et que le lecteur en aura des nausées[3]. Il avoue, de plus, que le style à y employer ne s'offre à lui que comme tout à fait dépourvu de charmes. Ce serait donc comme qui dirait du latin de bréviaire. Or, si Paciaudi ne partageait pas le fanatisme de Bembo, qui lisait son bréviaire en grec, par horreur du latin de la Vulgate, il ne se croyait pas, lui, obligé d'écrire en un latin qui n'aurait pas plus de grâce, et il ne s'en sentait pas le courage. Il remit donc l'affaire à une autre occasion,

[1] *Quod talem delegisset historicum qui nobilissimorum militum gloriam esset æquaturus.* Fabroni, t. XIV, p. 216.

[2] *De cultu s. Joh. Bapt.*, p. 5.

[3] *Quod lectori fastidiosum esset ac permolestum. Ibid.*, p. 429.

laquelle ne se présenta jamais. Cette omission est regrettable, car le livre tout entier proteste contre elle et souffre d'un vide que personne mieux que l'auteur ne pouvait remplir. Toutefois nous en sommes avertis, tandis que nous ne le sommes pas d'une autre omission dont l'objet était sans doute ignoré de Paciaudi, bien que vraisemblablement il subsistât encore de son temps.

Tout à la fin du XVIIe siècle, M. Rouillé, président au grand Conseil, étant ambassadeur du roi en Portugal, il n'y avait point de couvent de filles dans ce royaume où la question de prééminence entre saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangéliste ne soulevât des disputes; et alors la charité, la piété elle-même et jusqu'aux bonnes manières étaient immolées au démon de l'amour-propre. Vainement les supérieures enjoignaient d'honorer également les deux saints; il fallait être *baptiste* ou *évangéliste;* la neutralité était suspecte et l'indifférence presque un péché mortel. Chaque parti, le jour de la fête de son saint, le solennisait de son mieux, et le prédicateur ne manquait pas de dauber avec plus ou moins d'indécence le saint qui n'avait pas l'honneur d'être celui qu'il prêchait. Ce jour-là le parti contraire ne paraissait point à l'église; mais, en rongeant son frein à la porte, il pensait qu'il aurait son tour ou son anniversaire, et il se vengeait déjà en anticipant sur les douceurs de sa prochaine vengeance. Mais un jour, dans un couvent de Béja, toutes les religieuses étant à deviser, le propos tomba malheureusement sur les deux saints. « Aussitôt, dit Rouillé, disputes, vivacités, et la querelle s'échauffant, injures et coups de poing. N'ayant point de tiers-

parti pour séparer les deux autres, le combat dura jusqu'à défaillance de part et d'autre. Mais la haine demeura si vive entre les deux partis, qu'ils ne songèrent depuis qu'à se venger l'un de l'autre, aux dépens du saint ennemi. Les *évangélistes* furent les plus promptes à en venir à l'exécution; elles se saisirent d'un saint Jean-Baptiste, le dépouillèrent, le fouettèrent, lui firent mille autres indignités, l'enterrèrent dans une fosse qu'elles firent dans le jardin, et finirent par danser sur la fosse, en chantant les chansons les plus extravagantes. Comme les *baptistes* étaient les plus faibles, elles ne purent empêcher le désordre ni tirer raison de l'injure faite à leur saint; mais elles en ont été vengées d'une manière terrible. La nuit même de cette impiété, toutes les *évangélistes*, au nombre de vingt, soit purement par punition de Dieu, soit par l'effet d'un violent remords de conscience, tombèrent dans une espèce de maladie contagieuse, si dangereuse, qu'il en est mort treize en quatre jours, et que l'on espère peu des autres[1]. »

On n'a aucune raison de nier l'authenticité de cette anecdote; et comme elle ne fut divulguée en France qu'en 1770, Paciaudi ne pouvait la connaître lorsqu'il écrivit son livre, sans quoi il n'eût pas fait difficulté de la rapporter. Elle était tout à l'honneur de saint Jean-Baptiste, soit qu'on attribuât à un miracle du saint les treize morts successives des religieuses, soit qu'on y vît un effet contagieux des remords qui gagnèrent et tuèrent

[1] *Lettre de M. de Rouillé, président au grand Conseil, pendant qu'il était ambassadeur en Portugal, à M***;* dans les *Mélanges historiques et philolog.* de Michault, t. I, p. 367-370. Paris, 1770, 2 vol. in-12.

tour à tour les coupables. Qu'il crût au fait ou qu'il le contestât, un historien du culte et des vertus de saint Jean ne pouvait le passer sous silence.

Demeurer à Rome avait toujours été le rêve de Paciaudi; ce rêve était réalisé, et non-seulement Paciaudi était à Rome, mais il y était protégé et aimé du saint-père, revêtu de la plus haute fonction de son ordre, après celle de général, recherché et estimé de tout ce qu'il y avait de plus considérable dans Rome par la science, les dignités ou la fortune. Il était dans cette situation brillante lorsque Barthélemy vint à Rome en 1755, chargé par le ministère français de recueillir des médailles pour le Cabinet du roi. Ami du comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, alors ambassadeur de France à Rome, le savant abbé y était aussi son hôte. Le comte ne manqua pas de lui procurer la connaissance du père Paciaudi, dont il faisait le plus grand cas, et pour qui la comtesse avait un respectueux et sincère attachement. L'abbé vit le Père et en fut ravi. De l'aimable humeur qu'ils étaient l'un et l'autre, ils furent bientôt étroitement liés. Les lettres que l'abbé écrivait alors de Rome à Caylus[1] témoignent avec esprit et enjouement de son amitié et de son estime pour le religieux. Un des avantages les plus considérables que Paciaudi en retira tout d'abord, fut d'être mis en relation par son nouvel ami avec le comte de Caylus, circonstance qui, entre autres effets presque immédiats, eut celui de le faire nommer en 1757 correspondant de

[1] *Voyage de l'abbé Barthélemy en Italie, publié par Sérieys.* Paris, 1802, in-8°.

l'Académie des inscriptions et belles-lettres, après la mort de Gori. On peut dire que ce fut Caylus, mais Caylus doucement et obstinément poussé par Barthélemy, qui porta l'Académie à cet excellent choix [1]. Ce sera à Barthélemy seul ou plutôt à sa légitime influence que Paciaudi devra en 1769 l'honneur d'être nommé membre libre étranger de la même compagnie, en remplacement de l'abbé Venuti [2].

Les deux amis se voyaient à peu près tous les jours, et ils n'échangeaient pas seulement des tendresses, mais des communications fréquentes sur l'objet commun de leurs études, les antiquités. Si l'on en croit Paciaudi, et il faut l'en croire, c'est à lui que ces communications

[1] Paciaudi fut élu le 25 février 1757. Voici sa lettre de remercîment :

«Messieurs, je suis si pénétré de l'honneur que vous venez de me faire en m'associant à votre illustre compagnie que, quelques termes dont je pusse me servir pour vous en témoigner ma sensibilité et la vivacité de ma reconnaissance, mes expressions seraient toujours au-dessous de mes sentiments. C'est pourquoi je vous supplie, Messieurs, de vouloir bien ajouter aux bontés dont vous m'avez honoré la justice de croire que je sens tout le prix de la préférence que vous m'avez donnée sur une infinité de savants qui auraient sans doute beaucoup mieux rempli vos vues, quoique j'ose vous assurer que vous n'en auriez pu trouver qui vous fût plus dévoué, ni dont la passion de se rendre digne de votre choix l'eût emporté sur la mienne, ni sur le zèle et l'empressement que j'aurai à fournir à l'Académie des mémoires qui puissent mériter son attention et à lui faire passer mes faibles productions littéraires pour en attendre son jugement avec autant de soumission que j'ai l'honneur d'être, avec un très-profond respect, Messieurs, votre très-humble, etc.

«Rome, 23 mars 1757.»

(Extrait des procès-verbaux de l'Académie des inscriptions, séance du 22 avril 1757.)

[2] Voy. la lettre XXXIV de Barthélemy, dans le présent recueil.

profitaient le plus. Il n'avait point à en remontrer à Barthélemy dans la science des médailles; dans beaucoup d'autres, il avait tout à apprendre de lui. Les moindres attentions de l'abbé le comblaient de joie et le pénétraient de reconnaissance; il en était presque vain, car il prenait plaisir à en déposer les témoignages écrits de sa main dans les livres qu'il avait reçus de lui, afin que la postérité n'en ignorât [1]. L'amitié, il est vrai, y était bien aussi pour quelque chose.

Paciaudi a raconté dans un latin plein d'élégance et avec une émotion à peine contenue par le respect, l'origine de son commerce épistolaire avec le comte de Caylus. Il était, dit-il, à Frascati chez l'ambassadeur de France, « quand un dieu protecteur des arts libéraux fit tomber entre ses mains le *Recueil d'antiquités* du comte. » Il dévorait ce livre, lorsque Barthélemy survint tout à coup, en présence duquel il laissa éclater son enthousiasme. L'abbé ne remit pas au lendemain à écrire à Caylus ce dont il venait d'être témoin. Il l'assura que

[1] Barthélemy, étant à Rome, avait offert à Paciaudi un exemplaire de ses *Réflexions sur l'alphabet et sur la langue... de Palmyre*. En mémoire de ce fait, Paciaudi écrivit sur cet exemplaire la remarque suivante :

« In Tusculano cum essem, perelegans nitidumque opusculum hoc in quo clarissimus Bartholomaeus ingenii aciem cum singulari doctrina conjunctum mirifice ostentat, die 8 junii 1757, dono accepi ab ipsomet auctore qui per id tempus rusticabatur apud comitem Stainvillaeum, Ludovici XV apud P. P. Benedictum XIV oratorem ordinarium, cui inter caetera hoc unum me debere profiteor, quod doctissimi hominis benevolentiam ac necessitudinem tum sim adeptus. »

Au reste, des épigraphes de ce genre, plus ou moins expansives, se lisent aussi sur d'autres ouvrages que Paciaudi avait reçus en don.

personne ne l'admirait, ne le vénérait plus que Paciaudi, et ne mettait à un plus haut prix ses ouvrages. Il concluait en le priant de permettre au Père de lui offrir ses services.

Caylus, aussi en garde contre les nouvelles connaissances et les obligations qui en sont la suite, qu'un tyran contre les mets qu'on lui sert, hésitait, tergiversait, ajournait et ne répondait pas. Barthélemy insiste, prie, supplie, parle tour à tour au cœur de l'homme, qui était assez froid, et à l'intérêt de l'antiquaire, plus prompt à s'échauffer que le cœur; il l'emporte enfin[1]. Caylus répond que tout ce que Barthélemy lui écrit du Père « ne lui est pas désagréable, » et qu'il acceptait volontiers les services de Paciaudi; que, de son côté, il lui offrait les siens, assurant que tout ce qui pourrait contribuer à établir solidement entre eux l'union des esprits et aider à l'industrie, aux soins et à la diligence du Père dans un genre d'études qui leur était commun, il le ferait très-volontiers[2]. Sur cette assurance, Paciaudi commença d'envoyer à Caylus quelques antiquités.

[1] Voy. dans le *Voyage en Italie*, cité ci-devant, les lettres XXV, XXVIII, XXXI, XXXVIII, XL et XLV.

[2] Deus certe aliquis bonarum artium stator, dum illic nuper versarer, præclarissima tua *Antiquitatum Collectanea* in manus contradidit, effecitque ut dum in illis perlegendis totus essem, Christianissimi sui regis antiquarius... J.J. Barthelemy qui per eos dies apud... Stainvillaeum rusticabatur, plura de mea in te observantia ac voluntate per epistolas significaret, certioremque faceret neminem prae me esse qui singulare ac laboriosum illud tuum veterum monumentorum studium, quod summa cum generis nobilitate consociasti, suspiciat magis uberiorique commendatione prosequatur. Quibus tu litteris quam liberalissime rescribens, non injucundum tibi id accidisse affirma-

Une d'elles avait surtout frappé Caylus : c'était un cachet en bronze d'un travail exquis, représentant un pétauriste ou athlète sauteur, la tête en bas, les jambes en l'air, et le corps portant tout entier sur les bras. Paciaudi l'avait tiré du cabinet des jésuites à Rome. Caylus ayant une cornaline gravée, sur laquelle on voyait un athlète de ce genre qui sautait par-dessus des épées[1], en envoya une empreinte à Paciaudi, le priant de la comparer avec le cachet, et de lui exposer ce qu'il pensait de ces petits monuments. Cette prière était un ordre, et jamais ordre ne fut mieux exécuté. Il en est sorti le traité[2] qui, sous la forme d'une lettre à Caylus, raconte l'histoire de la cubistique chez les Grecs et chez les Romains, et épuise ce sujet singulier en quelques pages écrites, j'oserais presque dire, *con amore*. On y sent en effet tout le plaisir que l'auteur dut sentir lui-même en le composant, plaisir complexe et résultant tout à la fois du zèle que déployait Paciaudi à exercer son savoir sur un sujet nouveau, et de l'ardeur dont il était animé en travaillant pour un personnage qu'il avait

bas, spondebasque quidquid sive ad mutuam inter nos animorum conjunctionem firmandam, sive ad meam in iisdem studiis excolendis industriam, diligentiam ac curam juvandam pertineret, te animo lubenti collaturum. Cœpi ex eo tempore uti opera eruditissimi Barthelemy, quo proxeneta, praestantiores vetustatis relliquias quas vel a scrutariis emeram, vel apud doctos viros dudum videram, cum te harum lautitiarum cupidissimo expeditius communicarem..... Inter ea quae meo nomine fuerant tibi nuntiata (animadverti) nihil fuisse quod te plus oblectarit quam exquisiti operis sigillum, etc.» (*De Athletarum* ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ *in palæstra Graecorum*, pages 4 et 5. Rome, 1756, in-4°.)

[1] Elle est dans le *Recueil d'Antiquités*, t. III, pl. XXI, n° 4.

[2] *De Athletarum, etc.*

désiré passionnément connaître, et qui avait à ses yeux le double prestige d'antiquaire renommé et de grand seigneur; car la haute naissance de Caylus ne le touchait pas moins que sa science; on croirait presque ici qu'elle le touchait davantage. Pour une fois qu'il l'appelle *vir doctissime*, il le nomme partout ailleurs *vir nobilissime, amplissime comes, comes spectatissime*. Je ne dis pas cela pour dénigrer cet honnête homme, et j'en suis bien loin; mais il était religieux, Italien et bien élevé, par conséquent toujours prêt à rendre hommage à toutes supériorités admises par les lois sociales, à en exagérer même les prérogatives, et, dans tous les cas, à n'omettre aucune de celles qui leur appartenaient.

On rendit compte de cet opuscule dans les *Mémoires de Trévoux* de février 1757[1]; on n'y aimait que par charité chrétienne Paciaudi et le comte de Caylus, dont on savait n'être aimé d'aucune façon; on ne tenait qu'à être juste et poli envers l'un et l'autre; on le fut en effet. J'ignore quel est le jésuite auteur de cet article; quel qu'il soit, il est homme d'esprit, et c'eût été n'en point avoir que de se montrer chagrin de la fine ironie dont il assaisonne l'exactitude d'ailleurs scrupuleuse de son compte rendu. En voici un extrait :

« Cette figure élégante, dit le critique, que le P. Paciaudi croit grecque, lui a donné l'occasion de faire quelques recherches sur cet art des *cernuatores* ou κύβισται en grec. Il dédie son œuvre à l'illustre académicien français qui vient, dit-il, d'étaler une érudition si

[1] Page 560.

curieuse sur les boucliers d'Hercule et d'Énée[1]. Heureux, ajoute-t-il, si je pouvais approcher de sa clarté, de sa précision et de ce goût qui embellit tout ce qu'il touche. »

Notons que ni la clarté ni la précision ne sont les qualités maîtresses de Caylus; il s'en faut de beaucoup.

« Le P. Paciaudi, continue le critique, croit que ces exercices avaient des rapports avec la danse; il nous ramène à l'origine de celle-ci, et nous fait remonter jusqu'à Rhée... Voilà sans doute de quoi relever la profession et qui doit enfler le courage des maîtres en chorégraphie. Ensuite Thésée inventa la danse figurée... Il ne faut donc pas s'étonner si la danse fut si fort en honneur chez les Grecs. On pourrait douter qu'il en fût de même chez les Romains, peuple sérieux et grave; mais ces grands Romains n'étaient pas toujours si tendus qu'ils ne s'échappassent quelquefois à danser quelque menuet : témoins Appius Claudius, Gabinius, M. Cæcilius et Licinius Crassus, au rapport de Macrobe.

« On imagina de rendre ces danses plus difficiles et plus périlleuses pour faire éclater l'adresse avec plus d'avantage. On lit donc dans le *Symposion* de Xénophon qu'un homme de Syracuse promenait de ville en ville un jeune garçon et une jeune fille qui excellaient dans la danse. Socrate était à table avec des amis. Celui qui l'avait invité voulant égayer le repas, avait fait entrer ces gens dans la salle du festin, et ce ne fut pas sans une

[1] *Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée d'Homère et de l'Énéide de Virgile, etc.* in-8°. — *L'histoire d'Hercule le Thébain, tirée de différents auteurs, etc.* in-8°.

sorte de plaisir et de frayeur qu'on vit la jeune fille apporter un grand cercle tout hérissé d'épées, ensuite, se précipitant par-dessus au milieu du cercle, s'en dégager de même, toujours en retombant sur ses mains; ce qui fit dire à un des convives, nommé Philippe, qu'il serait à souhaiter que les Athéniens s'accoutumassent à braver ces pointes d'épées, pour en braver mieux le fer ennemi, mais qu'il aurait surtout grand plaisir à voir l'orateur Pisandre prendre de ces jeunes gens quelques leçons de courage, lui que la vue d'une épée faisait pâlir. C'est donc par une pure distraction que le P. Paciaudi a donné ce pauvre Pisandre pour quelqu'un qui donnait des leçons de cette cybistique dangereuse aux jeunes gens d'Athènes[1]. On sait que cet auteur était à la campagne[2], loin de ses livres, lorsqu'il écrivit cette anecdote. »

Suit une description du pétauriste et de ses exercices, telle que l'a faite Paciaudi; après quoi le journaliste ajoute :

« Pour finir sur cette figure, le savant dissertateur croit qu'elle représente un Grec, qu'elle aura été faite sur le modèle de quelque statue dressée en l'honneur d'un de ces cybistes. Et pourquoi les cybistes n'auraient-ils pas eu quelquefois cet honneur? Ceux qui excellaient dans quelque exercice de gymnastique que ce fût pouvaient en Grèce aspirer à cette gloire, et mille exemples le prouvent. »

[1] Paciaudi dit en effet : « Pisandrus qui virili praesentique animo sic fuerat, ut haec non perageret modo, sed alios condocefaceret. » (*De Athletarum* ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ, *etc.* p. 15.)

[2] A Frascati, chez le comte de Stainville.

Le P. Paciaudi ne s'était pas seulement trompé en citant Xénophon de mémoire, il paraît, au témoignage même de Caylus, qu'il n'avait pas été plus heureux en avançant dans cette même dissertation que la cornaline dont il avait reçu l'empreinte était d'un travail grec. Or, dit Caylus, « elle est constamment étrusque. » Mais aussi comment Paciaudi aurait-il pu ne pas s'y méprendre? L'empreinte de cette cornaline avait été prise avec de la cire à cacheter, et formait le cachet d'une lettre envoyée à Paciaudi par la poste. On comprend que, dans le trajet de Paris à Rome, elle ait reçu plus que des froissements, c'est-à-dire des écaillures, et qu'alors il ait été plus difficile de distinguer les marques de sa véritable origine. En tous cas, pour s'excuser de différer d'avis avec Paciaudi, Caylus ajoute que cette raison, « jointe au caractère franc et sincère du Père, et à sa liaison nouvelle avec lui, depuis qu'il était devenu correspondant de l'Académie des inscriptions, le rendait plus hardi à le contredire[1]. » Paciaudi était trop obligé à Caylus pour ne pas agréer cette excuse.

Je doute pourtant que les arguments du comte, pour prouver l'origine étrusque de sa cornaline, l'aient laissé convaincu. Caylus aimait trop passionnément l'étrusque pour n'en pas voir quelquefois là où il n'y en avait trace; c'est pourquoi, quelques années après, Paciaudi osait bien lui écrire : « Il me semble que vous êtes attaqué de la maladie avec laquelle est mort le pauvre Gori, qui trouvait partout de l'étrusque[2]. » Se souvenait-il alors de la cornaline?

[1] *Recueil d'Antiquités*, t. III, p. 81. — [2] Lettre LXXII de Paciaudi.

Quoi qu'il en soit, son opuscule donna enfin ouverture à cette correspondance entre lui et Caylus, qui, après des intervalles plus ou moins longs au commencement, c'est-à-dire en 1757 et 1758, se continua jusqu'au 1er septembre 1765, avec une rapidité et une suite que la longue maladie de Caylus ne ralentit même pas un moment. Avant d'en indiquer l'objet d'une manière précise, parlons encore de deux autres écrits de Paciaudi, dont l'un est de la même année que le précédent, l'autre de 1757.

Sur la margelle d'un puits trouvé dans la campagne de Bologne était une inscription ainsi conçue : *Apollini. Genioque. Augusti. Caesaris. Sacrum.* D. S. P. L. *Apusulenus. L. L. Eros magister. Puteum. Puteal. Laurus.* Benoît XIV voulait en avoir l'explication. Il la demanda à Paciaudi. Le Père se mit à l'œuvre aussitôt, et, l'œuvre achevée, il l'offrit en manuscrit au Saint-Père [1]. Dix jours après, il lui tombe entre les mains un écrit de Jean-Chrysostome Trombelli, dans lequel était traitée la même question. Il paraît d'abord s'en réjouir; il reconnaît que, par son talent, personne n'a plus de droits que Trombelli à parler des antiquités de sa patrie; il le loue encore d'autre manière, et toujours en élevant la gamme des éloges; il fait si bien qu'on s'attend à ce qu'il va lui sacrifier sa dissertation. C'est le contraire qui arrive. Il avait hésité d'abord, nonobstant l'invitation du pape, à la faire imprimer; à présent il n'hésite plus, et il en donne ces raisons : que Trombelli a suivi une autre mé-

Puteus sacer agri Bononiensis, etc. Rome, 1756, in-4°.

thode que la sienne, et qu'il diffère souvent d'opinion avec lui; qu'il n'a pas comme lui, Paciaudi (et il a bien fait), allongé son sujet par une revue préliminaire de tous les puits possibles et de leurs usages, mais qu'il est entré tout de suite en matière; qu'il dit que le puits de Bologne n'est pas un puits sacré, l'eau de puits n'étant nullement propre à être employée dans les sacrifices, mais un puits à l'usage des voyageurs; qu'il conteste que le Génie de César soit celui de Néron; qu'enfin Apusulenus n'avait pas qualité pour présider aux sacrifices, mais était un simple intendant du troupeau, *magister pecoris*. Comme de plus Trombelli avait, disait-on, le dessein de publier sa dissertation, Paciaudi prit les devants et publia la sienne. « Quoique, dit-il, nos conjectures nous semblent à l'un et à l'autre également vraisemblables, je ne doute pas que l'interprétation de Trombelli, si pleine de science, écrite avec tant de clarté, et venant d'un si grand homme, ne plaise à beaucoup de gens [1]. » C'est par ce trait qu'il finit sa dissertation. Pour un auteur aussi modeste que Paciaudi, le trait est un peu leste et n'annonce pas une crainte bien sérieuse de la concurrence. La vérité est que, sauf la dédicace de l'inscription qui est fort claire, le reste pouvait prêter à diverses interprétations raisonnables, quoique plus ou moins exactes. Dans ces sortes de joutes, remarque Vezzosi [2], celui-là devine le mieux qui se con-

[1] *Puteus sacer agri Bononiensis, etc.*, p. 52 et 53.

[2] « Vince il palio che è più felice nell' indovinare, ma indovinare coerentemente a' documenti della storia e dell' antichità. » (*I scrittori de' Cherici... detti teatini*, t. II, p. 139.

forme le plus scrupuleusement aux documents de l'histoire et qui compare le plus de monuments. A cet égard, on ne peut dire qui l'emporte de Paciaudi ou de Trombelli, l'ouvrage de celui-ci n'ayant pas, que je sache, été publié.

L'année suivante Paciaudi publia ses remarques philologiques sur les médailles de Marc-Antoine, à l'occasion d'une médaille de ce triumvir où l'on voit d'un côté LEG. XXX, et de l'autre une trirème[1]. C'est un des plus intéressants de ses écrits, un de ceux où il a le plus fouillé l'histoire, où il a fait preuve de la meilleure critique, où enfin il s'est le plus passionné pour son sujet. Il y a en effet peu de monuments qui soient plus intéressants et qui donnent plus d'exercice à la sagacité des historiens et des érudits que ceux qui sont relatifs à Marc-Antoine. N'ayant jamais reconnu ou du moins franchement accepté d'autre empire que celui de ses passions, depuis ses simples caprices jusqu'à ses appétits les plus grossiers, Antoine les eut toutes violentes, et, grâce à un tempérament de fer, il les assouvit toutes aussi impunément que l'eût fait Hercule, dont il se piquait de descendre, et sous la figure et sous les attributs duquel il est représenté dans plusieurs de ses médailles. Ce qu'elles lui commandaient, il ne l'exécutait pas seulement aussitôt, mais il n'y avait point à ses yeux de lois divines ou humaines capables de le persuader que tout à cet égard ne lui fût pas permis. Il mit à leur service non-seulement les facultés nobles dont il était doué et qu'un homme véritablement grand n'eût employées qu'à

[1] *Ad nummos consulares triumviri M. Antonii animadversiones philologicae.* Rome, 1757, in-4°.

accroître sa grandeur, l'éloquence, une aptitude incontestable à commander des armées, à se faire aimer du soldat, la valeur, l'audace, et enfin l'ambition, mais encore ce qu'il avait de mauvais instincts, la ruse, la fourberie, la cupidité, un orgueil sans mesure et une cruauté implacable. Il semble qu'il ne bouleversa la république et qu'il n'en ravit en quelque sorte tous les honneurs que pour ouvrir un champ plus vaste à l'expansion de ses vices énormes, et rendre le monde entier leur tributaire. Enfin il se fit gloire d'être jusqu'au bout leur esclave, ayant paru quitter volontairement la vie pour céder au plus ridicule de tous, c'est-à-dire à un amour sénile pour une femme dont la perte lui arracha peut-être plus de larmes que la ruine de sa propre fortune. Tous les mouvements de ces forces conjurées, et dont la réflexion n'adoucit presque jamais la brutalité, eurent des résultats si divers, que bien des choses rapportées par les historiens sur Antoine paraîtraient non-seulement incroyables, mais incohérentes et contradictoires, si, comme l'observe judicieusement Paciaudi, on n'employait les médailles à les vérifier et à les accorder[1].

Paciaudi a la confiance de pouvoir, en expliquant la médaille dont on parle plus haut, concilier ce qui paraît inconciliable dans la vie du triumvir; il aura soin surtout, dit-il, d'établir quelque chose de certain concernant les légions d'Antoine, plusieurs de ses expéditions militaires, et d'autres actes indiqués dans cette même médaille, mais racontés dans les historiens d'une manière ambiguë ou obscure, ou du moins avec légèreté.

[1] *Ad nummos consulares triumviri M. Antonii, etc.*, p. 7 et 8.

Sa confiance ne l'a point déçu. Il a surabondamment prouvé ce qu'il voulait prouver, à savoir l'authenticité de la médaille, l'existence dans l'armée d'Antoine d'une légion *trentième*, enfin le signe d'une victoire navale du triumvir dans la trirème qu'on voit au revers.

Barthélemy ayant donné une analyse très-détaillée et très-exacte de cette dissertation [1], je ne referai pas le travail d'un critique si habile et si compétent; je me bornerai à indiquer en peu de mots le sujet qui y a donné lieu.

Le comte Roncalli de Brescia, à qui Paciaudi dédia sa dissertation, et le baron de Stosch à Florence, possédaient des exemplaires de cette médaille tout à fait semblables, et la tenaient pour authentique; mais la plupart des antiquaires la regardaient comme fausse, sous prétexte qu'elle indiquait une légion *trentième*, et que les légions romaines n'avaient jamais atteint ce nombre, jusqu'au moment où l'empereur Trajan, lors de son expédition chez les Daces, en forma une qui fut appelée de son nom *legio XXX Ulpia*, comme le portent ses médailles. La question semble puérile aux numismatistes de nos jours; elle ne le semblait pas à ceux du temps de Paciaudi, et l'opinion qu'il n'y avait point eu avant Trajan de *légion trentième* n'avait pas encore trouvé de contradicteurs. Une erreur de Dion sur le nombre des légions au siècle d'Auguste, erreur fortifiée par l'autorité de Fr. Robertello, lui avait conservé tout son crédit. C'était donc là un de ces préjugés, comme on en pourrait citer tant

[1] *Œuvres complètes;* Paris, Belin, 1821, 4 vol. in-8°; dans le t. IV, p. 165 et suiv.

d'exemples, qui, à peine nés, grandissent tout à coup, se propagent rapidement et à l'aise, finissent par devenir endémiques, et ne disparaissent que pour faire place à d'autres du même genre. Paciaudi ne donna pas le temps à celui-là de mourir de sa belle mort, il l'attaqua résolûment et le tua. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les armes dont il se servit, c'est-à-dire les textes, étaient à la portée de tout le monde; mais comme personne ne songeait à détruire le monstre, personne ne songeait non plus à les prendre. Avec elles, Paciaudi devait, qu'on me passe le terme, être invincible.

Cette question résolue, il tourne la médaille et voit au revers une trirème avec la sigle *Ant. Aug.* Il n'a pas de peine à démontrer que la sigle veut dire *Antonius augur*, et non pas *Augustus*, comme l'avait cru le bonhomme Larrey[1]. D'autres que Paciaudi et de son temps le savaient déjà. Pour la trirème, il prétend avec raison, et en s'appuyant sur un passage de Plutarque[2], qu'Antoine, de plus en plus épris de Cléopâtre, et comptant assez sur son armée de terre pour avoir raison du jeune César, voulut encore, pour complaire à sa maîtresse, se signaler aux yeux de celle-ci par le spectacle d'une victoire navale; qu'il commença par en faire frapper des médailles commémoratives, comme s'il l'eût déjà remportée, et qu'il les distribua à ses soldats. Moins présomptueux, Antoine eût au moins attendu la victoire avant de lui élever un monument; il n'eut ni cette modestie ni cette patience, et l'on sait ce qu'il lui en coûta.

[1] *Histoire des deux triumvirats*, t. III, ch. XXX, 1720. — [2] *Vie d'Antoine*, ch. LXXVIII.

Quoi qu'il en soit, ayant ce monument sous les yeux, Paciaudi chercha comment s'opérait la manœuvre des rames sur des bâtiments de ce genre, et comment faisaient les rameurs pour qu'elles ne s'embarrassassent pas les unes dans les autres. Il se moque un peu des érudits qui discutèrent et même se disputèrent longtemps avant de donner des solutions, il ne trouva celles-ci ni claires ni même vraisemblables, et il donne la sienne. Pour être la dernière, elle n'était peut-être pas la meilleure; en tout cas, elle n'était pas définitive. D'autres ont été proposées depuis, qui, théoriquement au moins, ont fait avancer la question de quelques pas; mais tant que la pratique, et une pratique plus concluante que l'essai tenté de nos jours sur l'ordre de Napoléon III, n'aura pas confirmé les théories, il faudra de nouveau aller aux enquêtes, et recommencer les expériences. Peut-être arrivera-t-on par là à trouver autre chose qu'on ne cherchait pas et qui vaudra mieux. Ce résultat s'est offert plus d'une fois dans l'étude des sciences : sans les alchimistes, les souffleurs et leur obstination à découvrir la pierre philosophale, que de belles découvertes en chimie seraient encore à faire !

On lit ensuite quelques excellentes réflexions sur l'art de se connaître en médailles, sur les meilleurs moyens de discerner les fausses, et sur les savants qui s'y sont laissé prendre[1]. Paciaudi était volontiers caustique; il le confesse dans une de ses lettres, et on le voit bien ici. Il traite ensuite des médailles tétragones, adopte l'opi-

[1] *Ad numm. consulares, etc.*, p. 56.

nion de Barthélemy[1] sur l'origine et le mode de fabrication des pièces de ce genre, et la développe au moyen de nombreux exemples qui servent à la justifier[2]. Il finit par l'explication d'un bas-relief venant du Péloponèse et représentant un médecin qui donne une consultation dans son cabinet à une jeune dame. Dans ce temps-là, dit-il, c'étaient les malades qui allaient chez le médecin, et non le médecin chez les malades[3]. Tout médecin qui n'appartenait point à la classe méprisée des charlatans ambulants et des vendeurs d'orviétan, louait une salle, une officine, une boutique (*tabernam*), où il faisait une espèce de cours, comme on dirait aujourd'hui, en présence de quelques auditeurs choisis, et donnait aux malades des consultations et des remèdes. On voyait, comme dans le bas-relief en question, accrochés au mur de la pièce divers instruments de chirurgie. Saumaise, au rapport de notre auteur, dit dans ses *Exercitationes plinianæ*[4] qu'on appelait les praticiens de ce genre *medici sellularii*, *ἰατροὶ ἐπιδίφριοι*. — Voilà, dira-t-on, qui nous mène bien loin des médailles d'Antoine. Aussi toute cette section n'est-elle qu'un hors-d'œuvre; mais elle est une galanterie de l'auteur envers le comte Roncalli, à qui cette dissertation est dédiée, et qui, pour

[1] Dans son *Essai de paléographie numismatique*, p. 36, 37, 38 du tome XXIV des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

[2] *Ad nummos consulares, etc.*, p. 65.

[3] *Ibid.*, p. 92 et suiv.

[4] J'ai consulté l'édition de 1629, citée par Paciaudi, et ni à la page 849 ni aux pages 1050 et 1052, où il est parlé des médecins de diverses catégories, il n'est fait mention des *ἰατροὶ ἐπιδίφριοι*. Paciaudi était-il encore à la campagne et loin de ses livres lorsqu'il marquait ce renvoi?

le seul plaisir d'être utile à ses semblables, exerçait avec distinction la profession de médecin. Quoi qu'il en soit, et bien que Paciaudi ne fût pas là sur son terrain, il ne laisse d'y prendre toutes ses aises. Il s'était muni de tout l'appareil nécessaire pour entreprendre cette petite excursion et la terminer avec honneur, et il faut convenir que peu de médecins ont montré plus de connaissance de l'histoire de leur art que l'a fait ici ce simple antiquaire.

Cette dissertation fut imprimée l'année même (1757) où commença la correspondance épistolaire entre Caylus et l'auteur. Bien qu'il ne soit pas douteux que Paciaudi l'ait envoyée à Caylus, aucune lettre de l'un et de l'autre n'en fait mention[1]. C'est que les lettres de cette même année où ce détail était rapporté manquent toutes, excepté une seule qui est de Caylus, datée du 7 février, et qui est muette sur ce point. Un an juste s'écoule avant que la correspondance ne se relève. La première lettre de 1758 est de Caylus, et datée du 12 février; la première de Paciaudi est du 26 février suivant. Mais, par le contenu même de ces deux lettres, on voit qu'elles ont été précédées par d'autres qui font défaut. Cependant la correspondance a encore quelque peine à se soutenir en 1758; ce n'est qu'en 1759 qu'elle prend tout son essor, pour ne finir qu'au 1er septembre 1765, quatre jours avant la mort de Caylus. Comme il y en a *cent quarante-sept* de celui-ci[2], et de Paciaudi *soixante-quinze* seulement,

[1] Mais il l'envoya à l'Académie, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal de la séance du 24 janvier 1758, et à Barthélemy, lequel, comme je l'ai dit, en a fait l'objet d'un examen très-détaillé.

[2] Plus une cent quarante-huitième, dont un particulier de Parme

il est à supposer que Paciaudi ayant répondu à chaque lettre de son correspondant (ce à quoi il n'eût eu garde de manquer), il dut en écrire au moins autant que Caylus. Il en manque par conséquent la moitié, plus ou moins, dans son recueil, comme j'ai eu souvent l'occasion de le faire remarquer dans mes notes sur les lettres de Caylus.

Le but de cette correspondance, de la part de Caylus, était de se procurer, pour en orner son recueil, des antiquités de toutes sortes, mais de celles principalement dont il espérait tirer quelques notions touchant les usages les plus vulgaires des peuples anciens, les ustensiles dont ils se servaient le plus communément, la matière qu'ils y employaient, leurs outils, leurs procédés de fabrication, etc. Il lui importait peu que ces antiquités fussent belles ou laides, bien ou mal conservées; au contraire, les *guenilles*, comme il disait, et les *pots cassés* faisaient mieux son affaire, y ayant plus de chance pour lui d'y trouver ce qu'il cherchait et moins de scrupule à les interroger, en les soumettant à des expériences qui pouvaient les détériorer davantage. Paciaudi, habitant Rome, connaissant à peu près toute l'Italie et étant de plus antiquaire, avait aussi plus que personne les moyens de servir Caylus selon ses goûts. Aussi montra-t-il bientôt que Caylus avait bien présumé de lui. De son côté, Paciaudi, s'il en eût été maître, n'eût ja-

m'a communiqué une copie. Caylus, comme il est aisé de le voir par sa correspondance, en a écrit davantage; celles qui manquent ne sont pourtant pas considérables. Un grand nombre des nôtres ne portent dans l'original que le quantième du mois, sans l'année; d'autres ne sont pas datées du tout. J'ai réparé ces omissions, et je l'indique en mettant entre parenthèses les dates omises.

mais osé demander au comte quoi que ce fût en retour, pas même le prix des antiquités qu'il achetait de ses deniers pour les lui envoyer. Mais tout d'abord le comte avait stipulé et exigé le contraire, et Paciaudi dut accepter cette condition. Comme alors il formait une collection de brochures contre les jésuites, il pria Caylus de vouloir bien l'y aider. Outre que Caylus était sur les lieux mêmes, c'est-à-dire à Paris, où elles se fabriquaient pour la plupart et se vendaient toutes, il se targuait de n'avoir pas son pareil pour en ramasser, soit, comme il dit, qu'il allât lui-même à la chasse, soit que d'autres y allassent pour lui et lui rapportassent le gibier. « C'est bien le moins, écrit-il à Paciaudi, que j'aie des attentions quant aux nouveautés pour celui qui me fournit si bien d'antiquités[1]. » L'objet de cette correspondance est tout dans cette réflexion; aussi l'ai-je prise et la lui ai-je donnée pour épigraphe.

Ainsi ce que désirait Caylus était l'objet de son amour le plus vif, et ce que voulait Paciaudi n'était que pour fomenter en soi un sentiment tout opposé. De cette manière, il n'était pas à craindre qu'ils se contrecarrassent l'un l'autre, d'autant plus que Paciaudi, à l'exemple de tous les savants et amateurs italiens de son temps, méprisait fort ce dont Caylus faisait si grand cas, et que Caylus avait un tel dédain pour ce que Paciaudi recherchait avec ardeur, qu'il ne lut jamais et souvent n'ouvrit même pas une seule des brochures qu'il lui envoyait. J'aurais pris, je l'avoue, le parti de Caylus. Cependant, comme son opinion à l'égard des jésuites n'avait pas be-

[1] Lettre XXXII.

soin de cela pour leur être hostile, il n'y avait pas grand mérite dans son abstention.

Le résultat de cet échange fut que, dans les lettres de Caylus conférées avec celles de Paciaudi, nous avons le récit détaillé et comme l'histoire secrète des travaux de Caylus pour l'exécution de son *Recueil d'antiquités*, et l'histoire écrite à la manière des journalistes, au jour le jour, et tant bien que mal, de la suppression des jésuites en Portugal et en France, puisque ces lettres embrassent toute l'époque où se sont accomplis ces deux événements, et que chaque brochure qu'envoie Caylus est pour lui une occasion de raconter plus ou moins brièvement tous les faits qui ont rapport à eux. Il y a de plus sur les encyclopédistes, leur intolérance, et, comme dit Caylus, « leur métaphysique dangereuse et leur plan de conduite pareille à celle des jésuites[1], » quelques jugements sévères, mais qu'il me paraît bien difficile de taxer d'injustice; des portraits en quelques mots et tracés de main de maître, de cinq ou six coryphées de la philosophie, comme Voltaire, d'Alembert, Diderot, Duclos; enfin des appréciations de leurs écrits, de leur personne et de leur caractère, pleines d'esprit, de finesse et de hauteur. C'est comme la vengeance anticipée du grand seigneur qui voit sa caste sur le point d'être supplantée par les gens de plume; qui, s'il pense comme eux en bien des choses, n'est nullement d'accord avec eux en tout le reste; qui enfin, ne voulant pas les suivre jusqu'où ils vont, leur crierait presque comme on fait à des voleurs :

[1] Lettre XXIX.

arrêtez! arrêtez! J'omets bien d'autres points de cette correspondance qui lui donnent un grand air de ressemblance avec ces mémoires décousus, ces nouvelles à la main recueillis par les espions officieux de la société frivole et sceptique au sein de laquelle vivait Caylus, et dont les dîners de Mme Geoffrin offraient l'image en raccourci. Bref, il y en a pour tous les goûts : les amateurs de belles antiquités ou de simples biblots antiques; les artistes à qui le classique donne des déboires, qui détournent leurs regards des Apollon et des Vénus, et dont les ateliers regorgent de monuments d'un art ou d'une époque impossibles à déterminer; les curieux de vieilles faïences, de vieilles verreries, de vieux vases mutilés ou recollés, de vieux ustensiles d'un usage connu ou inconnu; puis, dans un autre ordre d'idées, les curieux de satires, de médisances, d'anecdotes, et, comme on parle aujourd'hui, de faits divers; les littérateurs sans spécialité; les fidèles à tous les principes, sans en excepter les préjugés, des philosophes du XVIIIe siècle; les hardis penseurs pour qui les jésuites et le clergé sont des loups-garous; les amis et admirateurs des parlements, de leur indépendance, de leurs usurpations et de leurs frasques; tous trouvent là ce qu'ils aiment, et n'y trouveront rien qui leur soit indifférent.

L'histoire de la suppression des jésuites en France, au siècle dernier, y est généralement connue bien ou mal; il n'en est pas de même de celle du Portugal. Il serait trop long néanmoins de m'y arrêter. Je rappellerai seulement que la suppression de l'ordre et l'expulsion en masse des États de Portugal des membres appar-

tenant à cet ordre eurent lieu à la suite d'un attentat des nobles contre la vie du roi don José, exécuté le 3 septembre 1758, et dans lequel le ministre Carvalho, plus tard Pombal, impliqua les jésuites, sans qu'il lui fût possible de produire la moindre preuve de leur complicité. Dix d'entre eux furent arrêtés d'abord et mis en réserve pour passer en jugement. Appliqués à la question, ils souffrirent la torture, sans qu'elle leur arrachât une plainte ni un aveu. Sept furent relâchés; on garda les trois autres, puis un seul qui était le P. Malagrida. Cependant Carvalho, après avoir tenu ce Père en prison pendant trois ans, sans avoir pu trouver un fait quelconque à sa charge, « on fut réduit, dit Voltaire, à l'expédient de le livrer au tribunal de l'Inquisition comme suspect d'avoir avancé quelques propositions qui sentaient l'hérésie. » C'est ainsi que Malagrida fut condamné, pendu et brûlé, le 20 septembre 1761, dans un auto-da-fé où il eut pour compagnons plusieurs pauvres diables qui n'étaient peut-être pas plus hérétiques que lui. Rien ne fait plus d'honneur à Voltaire et à sa passion pour la justice que l'indignation que lui causa ce procès, que le bon sens avec lequel il juge ce jugement[1]. Il se permet bien quelques plaisanteries sur les passe-temps auxquels Malagrida se livrait, disait-on, dans son cachot; mais il laisse assez voir qu'il n'en croit rien, et que les rapports grossiers des guichetiers à cet égard le dégoûtent et le révoltent.

Cependant les jésuites étaient chassés de toutes les

[1] *Siècle de Louis XV*, ch. XXXVIII.

possessions de la couronne de Portugal. Ramassés de toutes parts, en Amérique, dans les îles et dans les localités du continent où ils possédaient des établissements, on les avait embarqués par centaines sur des navires marchands, puis littéralement jetés sur les côtes des États de l'Église, au mépris de ce qu'en dirait le pape, et sans avoir eu seulement la politesse diplomatique de le consulter. Cette exécution en masse, sous l'influence d'un premier mouvement de colère, et sans souci des formes cauteleuses d'une justice hypocrite, a je ne sais quelle grandeur dans sa sauvagerie. L'exécuteur y a du moins le mérite de la franchise, et, loin d'en être avilis, les exécutés en paraissent à la fois plus dignes et plus intéressants.

Tous ces faits, à partir de l'attentat du 3 septembre 1758, jusqu'à la déportation des jésuites portugais dans les États romains, donnèrent naissance à quantité de brochures[1] et d'estampes, et c'est souvent par paquets que Caylus les envoyait à Paciaudi. La série n'en sera pas encore épuisée qu'il en recommencera une nouvelle formée de pièces non moins nombreuses enfantées par la suppression des jésuites en France. Mais déjà Paciaudi avait pu écrire à Caylus « qu'à l'exception du cardinal secrétaire d'État, nul autre que lui à Rome n'avait les

[1] On a fait deux recueils des principales pièces. La première a pour titre : *Recueil de toutes les pièces et nouvelles qui ont paru dans l'affaire des jésuites de Portugal, etc.* S. d. 4 vol. in-12. Le second est intitulé : *Nouvelles intéressantes au sujet de l'attentat commis le 3 septembre 1758 sur la personne sacrée de S. M. le roi de Portugal*, 2 vol. in-12. Conf. l'*Histoire de la chute des jésuites*, par le comte de Saint-Priest.

estampes sortant de Paris contre les révérends jésuites; que les curieux abondaient chez lui, et que, se moquant de la politique et bravant le courroux des jésuites, il faisait voir à tout le monde estampes et brochures, et remerciait infiniment le comte de tant de faveurs et de bontés[1]. »

Cependant, la joie d'être si « riche » ne lui fait pas oublier le devoir de juger ses richesses et les hommes et les choses qui contribuent à les accroître. En ce qui touche le Portugal et Pombal, il estime que le procès imprimé est un vrai galimatias et qu'on n'y comprend point la vérité[2]; que le ministre de don José s'est vanté d'avoir contre les jésuites des pièces qui les condamnaient, qui prouvaient leur conspiration, et qu'il ne les a point mises au jour; que ne l'ayant pas fait, le monde entier a le droit de le taxer d'imposture[3]. « D'ailleurs il ne croit pas les jésuites coupables de tout ce que la *Gazette ecclésiastique* débite contre eux[4]. »

Il était à Civita-Vecchia lorsque deux cent quarante jésuites portugais y débarquèrent; il parle avec plusieurs et avoue qu'il les a trouvés assez exemplaires, sages, édifiants, parlant en bien de leur roi, mais non pas du ministre[5]. Plus tard, la conduite de la cour de Portugal, dans la condamnation de Malagrida, lui paraît ridicule et extravagante; il trouve que c'est avec raison qu'on n'a plus parlé de régicide; mais la tournure qu'a prise l'affaire, c'est-à-dire l'accusation d'hérésie, lui fait pitié[6].

[1] Paciaudi, lettre IX.
[2] *Id.*, lettre VIII.
[3] *Id.*, lettre XLII.
[4] *Id.*, lettre X.
[5] *Id.*, lettre XXVIII.
[6] *Id.*, lettre LXVII.

En ce qui regarde les jésuites français, il ne tire de la banqueroute du P. Lavalette, de la lecture des consultations et plaidoiries des avocats, que cette simple conclusion : « la nécessité de réformer les jésuites[1]. » Il avait dit dans une lettre, que Caylus a supprimée, du bien de saint Ignace, et Caylus s'en était scandalisé : « Ne soyez pas scandalisé pour saint Ignace, lui écrit-il; il n'est pas l'auteur des constitutions des jésuites. Celles que fit ce saint homme sont de très-peu de pages, remplies de l'esprit de Dieu et d'une simplicité évangélique. Les constitutions pleines de politique sont de Claude Aquaviva, qui a été le législateur de la société, et à qui il a donné une nouvelle forme, un nouveau système. C'était un terrible politique. Les autres généraux ont ajouté d'autres choses, mais ont suivi Aquaviva et non saint Ignace[2]. »

Invité par Caylus à faire traduire en italien un libelle contre les jésuites, intitulé *les Loups démasqués*, il répond : « Je suis bien sensible à l'amitié que vous me faites en m'invitant à faire traduire cet écrit; mais, pour parler avec vérité, je ne crois pas qu'un honnête homme doive être auteur ou appui d'un livre rempli de médisances outrées et de calomnies. Les jésuites ont à la vérité de grands défauts, mais le pamphlet est trop brutal. Je le prendrai si on l'imprime, mais je ne veux pas avoir part à la traduction[3]. »

On voit en tout ceci la marque d'un esprit sage; mais le cœur n'est pas toujours de l'avis de l'esprit, et

[1] Paciaudi, lettre LVIII. — [2] *Id.*, lettre LIX. — [3] *Id.*, lettre LVIII.

il y avait apparemment dans le cœur de Paciaudi une cicatrice qui se rouvrait, quand l'ébranlement de cet organe dépassait un certain degré. Aux réflexions que lui suggère l'instinct de la justice se mêlent les âpres réserves de la passion. Il ne pense qu'à augmenter sa collection de brochures contre les jésuites, et encore qu'il puisse déjà la regarder comme complète, il s'attend à ce que la pendaison de quelques-uns d'entre eux par le gouvernement portugais y fournira d'intéressants appendices. Les Pères ont eu beau gagner le pape à leur cause, « on ne les trouvera pas moins coupables de lèse-majesté, dit-il, et il faudra laisser la justice suivre son cours. Le roi de Portugal est après tout le maître de ses États, et il n'a pas besoin de la permission du pape pour en chasser ses ennemis[1]. » Ainsi fit don José. Les jésuites chassés, mais non pendus, à l'exception d'un seul, Paciaudi raconte à Caylus qu'il est arrivé dans les États du Saint-Père un nombre considérable « de cette marchandise pestiférée; » que ceux qu'il a vus « sont ignorants et laids comme des diables, » que tous sont un peuple de singes très-embarrassants pour le pape et leur Père général, et que la chambre apostolique aura fort à financer pour les nourrir; qu'enfin le gazetier des jansénistes aura de quoi écrire et imprimer. Là-dessus il s'écrie : « Quelle foule d'écrits nous allons voir[2]! » Tout cela, j'en conviens, est plus gai que méchant; mais c'est un peu contradictoire.

Selon moi pourtant, il ne s'égayait ainsi que pour se

[1] Paciaudi, lettres XII, XVI, XLII. — [2] *Id.*, lettres XII, XX, XL.

mettre au ton de Caylus, la plupart du temps moins modéré à cet égard que le sien; c'était comme un petit sacrifice à l'amitié. Nous allons voir qu'il le regretta et peut-être qu'il s'en repentit. Paciaudi, je le répète, était modéré, mais il était aussi timoré, et, comme il arrive souvent aux caractères de ce genre, quand ils se croient à l'abri du péril, il était fanfaron. « Je ne crains pas, dit-il, le courroux des révérends pères; je ne crains pas le stylet et le couteau de mille jésuites portugais... Ils peuvent me nuire bien peu[1]. » Or il arriva, en mai 1765, c'est-à-dire dans le temps où Paciaudi était au comble de la faveur à la cour de Parme, qu'on arrêta et mit à la Bastille plusieurs amis des jésuites, dans la correspondance desquels on avait découvert qu'il se machinait, entre Parme et Paris, une intrigue dont Caylus n'indique pas l'objet principal, mais où la ruine de Paciaudi était tramée et requise comme mesure indispensable. Cette *découverte* avait été faite à la poste, et le directeur général, M. de la Reynière, en avait informé Caylus. Celui-ci le mande aussitôt à Paciaudi, en ajoutant cette recommandation singulière : « Ne m'en demandez pas davantage. » Paciaudi ne manque pas de faire le contraire : curiosité bien naturelle et que tout le monde aurait à sa place. Caylus insiste, et, tout en engageant son ami à être sans inquiétude, il lui conseille toutefois fortement de prendre garde à ce qu'il mange et à ce qu'il boit. Voilà notre homme aux champs. « Mais enfin, Monsieur le comte, c'est donc de m'em-

[1] Paciaudi, lettre IX.

poisonner qu'il s'agit[1]? » Caylus tâche de le rassurer, mais toujours avec recommandation expresse d'être discret. A d'autres. Paciaudi prend la chèvre et menace d'écrire au duc de Choiseul. « N'en faites rien, lui dit Caylus, ou vous me fâcherez. » Paciaudi se tait, ne voulant pas, qui sait? même au prix de sa vie, fâcher son ami. Vraisemblablement encore, il finit par comprendre que d'autres intérêts que les siens étaient en jeu dans cette affaire, et que le secret, quant à présent du moins, était rigoureusement prescrit. « Les coquins » d'ailleurs, comme les appelle Caylus, étaient arrêtés et à la Bastille. N'importe, Paciaudi eut une belle peur. Pour Caylus, il fut bien naïf, s'il crût rassurer Paciaudi, après avoir pour ainsi dire mis à ses trousses le fantôme de l'empoisonnement et presque obligé le Père à faire essayer son vin et son potage avant de les avaler[2].

Cette grande préoccupation de Paciaudi au sujet des jésuites ne lui faisait pas perdre de vue la mission particulière qu'il avait reçue de Caylus, et qu'il remplissait avec le zèle le plus actif et le plus affectueux. Aussi la plus grande partie de sa correspondance avec le comte est-elle consacrée à cet objet. Tout ce que Caylus lui demande et même ne lui demande pas, il l'exécute à l'instant. Morceaux d'antiquités de toutes formes et de toute matière, visites chez les brocanteurs de Rome et

[1] On n'a pas malheureusement les lettres où Paciaudi demande des explications; mais, après celles de Caylus, il est manifeste que Paciaudi lui adressa cette question et la réitéra.

[2] Voy. sur toute cette affaire les let. CXXXII, CXXXVIII, CXXXIX, CXL, CXLI, CXLIV et CXLV de Caylus.

dans les cabinets des particuliers, voyages dans les environs de cette ville, à Naples et à Venise, correspondance avec les antiquaires et amateurs italiens qu'il répugnait à Caylus de consulter directement, interprétation des monuments découverts ou acquis à prix d'argent, conseils enfin sur tout et à propos de tout, tels sont les témoignages qu'il donne ou plutôt qu'il prodigue à son ami, de son empressement et de sa passion à le servir, sans jamais tenir compte des exhortations de Caylus à modérer son ardeur et à ménager ses forces.

Les lettres de Paciaudi à Caylus des années 1758, 1759, 1760 et des six premiers mois de 1761 sont écrites de Rome; celles des cinq derniers mois de 1761 le sont de Naples. Toutes les autres, jusques et y compris 1765, sont datées de Parme. Le tout, comme je l'ai déjà remarqué, ne forme que soixante-quinze lettres. Mais comme il est manifeste, au dire de Caylus lui-même dans sa correspondance, qu'à partir de 1759 au plus tôt, Paciaudi écrivait à son ami tous les ordinaires, c'est-à-dire tous les huit jours, et que cette exactitude s'est presque rigoureusement maintenue jusqu'en septembre 1765, on doit conclure que ce n'est pas seulement soixante-quinze lettres qu'il faudrait ajouter aux soixante-quinze autres imprimées, mais un nombre plus considérable. Je dirai plus tard la raison de cette lacune.

Le prince de Francavilla, grand maître de la maison du roi de Naples, se trouvant à Rome au mois de juillet 1761, voulut emmener à Naples Paciaudi et l'y héberger, comme il se le promettait, pendant une couple de mois; il ne le laissa partir qu'au bout de cinq. Pa-

ciaudi s'était promis des merveilles, au point de vue de Caylus et des antiquités, de cet agréable voyage; il n'y recueillit à peu près que des déceptions. Il visita Herculanum. « J'ai passé huit jours dans ces cavernes, dit-il, et j'ai examiné, contemplé, étudié le muséum du roi avec la plus grande attention. Je n'ai jamais passé de plus beaux jours. Oh! quels trésors! quelles raretés! quelles merveilles! J'ose dire que j'ai plus appris dans ces huit jours, en parcourant des yeux ce muséum, qu'en étudiant dix ans, et que celui qui n'a point vu les monuments d'Herculanum manque d'une infinité de connaissances. Et pourtant il est défendu de parler d'Herculanum. Le roi catholique veut qu'on admire et qu'on se taise, qu'on aille à Herculanum comme à la Mecque. Quelle loi barbare! Néanmoins par le courrier prochain je vous enverrai mes remarques[1]. » Il ne pouvait lui envoyer que cela, et encore comptait-il sans son hôte en prenant cet engagement; car, s'il le remplit une fois, il ne le remplit pas deux.

« Le marquis de Tanucci, écrit-il à Caylus le 3 novembre, a défendu qu'on me donnât l'entrée du muséum royal; et pour quel motif? Écoutez. On a trouvé plusieurs choses remarquables à Stabbia (Castellamare) et à Pompéja. Les académiciens[2], jaloux, ont dit au marquis que j'examine tout avec exactitude, que je prends note de tout, et qu'ayant des correspondances littéraires et devant voyager, je rendrais publiques ces antiquités avant qu'elles n'aient été éclaircies et publiées

[1] Paciaudi, lettre LXIV. — [2] Ceux de l'*Academia Ercolanese*.

par l'Académie[1]. » Et Caylus de s'écrier que ce sont là les mœurs d'un pays de barbares, et que ces académiciens sont encore plus sots que jaloux. C'est bientôt dit. Mais supposez qu'on vînt à déterrer chez nous quelque ville antique plus ou moins riche en monuments, l'Académie des inscriptions trouverait-elle tout simple que, pendant qu'elle travaillerait à expliquer ces monuments, un étranger la devançât dans cette besogne; et encore qu'elle n'en ressentît aucune jalousie, n'en aurait-elle pas quelque dépit? Je me trompe peut-être; mais chaque nation a son amour-propre, et l'on n'est point barbare pour vouloir jouir au moins des prémices d'un bien dont on est disposé d'ailleurs à faire part à tout le monde.

Pendant le séjour de Paciaudi à Naples, le cardinal Passionei mourut à Rome. Sa bibliothèque comptait parmi les plus belles et les plus riches bibliothèques particulières de l'Italie, et l'on en comptait alors beaucoup de cette sorte. La magnifique salle du palais de la Pilotta, à Parme, où était la bibliothèque Farnèse, avant que le roi don Carlos ne l'eût fait transporter à Naples, attendait qu'on remplît ses vides; et c'était aussi le dessein de l'infant don Philippe. Le prince chargea son ministre du Tillot d'acheter la bibliothèque du cardinal, et en même temps de lui désigner un bibliothécaire. Du Tillot nomma Paciaudi, qui fut agréé. L'idée de ce choix lui avait sans doute été suggérée par Caylus. Depuis environ deux ans le comte était en correspondance avec du Tillot, d'orgine française et ministre d'un sou-

[1] Paciaudi, lettre LXVII.

verain gendre du roi Louis XV. Caylus avait dû maintes fois recourir à lui pour assurer le passage sur le territoire parmesan des caisses d'antiquités que lui expédiait Paciaudi, et pour les mettre à l'abri de la rapacité des employés de la douane ducale. Son nom seul et sa qualité eussent suffi sans doute pour qu'on s'empressât de lui complaire à cet égard; mais il paraît bien que le ministère français s'en était un peu mêlé. Du Tillot n'en demandait pas tant pour se prêter à tout ce que désirait Caylus. Il avait été plus d'une fois question dans leurs lettres de Paciaudi et de l'estime considérable que Caylus faisait de ce Père. Du Tillot avait fini par partager cette estime, et le désir de lui en donner des marques était venu ensuite. Aussi résolut-il dès lors d'attirer Paciaudi à Parme quand l'occasion s'en présenterait. Cette occasion s'étant présentée, il écrivit au Père de la part de don Philippe et lui offrit tout à la fois et la place de bibliothécaire du prince et celle d'antiquaire de Son Altesse.

Paciaudi va nous dire comment il accueillit tout d'abord cette offre : « L'attachement de M. du Tillot pour moi, écrit-il à Caylus, m'oblige infiniment; mais je n'aimerais pas trop de quitter Rome et d'aller finir mes jours à Parme. Peut-être ce projet n'aura-t-il pas lieu, car j'apprends que le pape ne veut pas laisser sortir de Rome cette bibliothèque [1]. » Nonobstant le veto inattendu du Saint-Père, Caylus conseille à son ami d'accepter; car s'il n'est plus question de le mettre à la tête d'une

[1] Celle du cardinal Passionei. Paciaudi, lettre LXI.

bibliothèque toute formée, on le chargera d'en former une. A quoi Paciaudi répond : « Vous êtes le meilleur et le plus bienfaisant de mes amis; je suivrai vos sages conseils au sujet de mon invitation pour aller à Parme. Rome est sans doute un grand pays... mais je n'y ai rien à espérer qui me donne un établissement pour ma vieillesse. L'âge avance; ma santé n'est pas robuste; je ne suis pas dominé par l'ambition, mais j'aime les commodités de la vie et je les souhaite... Le soin de former une bibliothèque se réduit plutôt à un amusement qu'à une occupation. Les honoraires vont me mettre à l'aise; je serai libre et maître de ma volonté; je pourrai vivre en philosophe tranquille; c'est la meilleure chose du monde... Mon unique chagrin, c'est que je ne pourrai pas vous rendre service à Parme comme à Rome[1]. » Ayant justifié de cette manière charmante son acceptation, il en fait part à du Tillot, en ajournant toutefois au printemps de l'année suivante (1762) la prise de possession de son nouvel emploi. « Je ne veux pas, ajoute-t-il, changer tout d'un coup ce climat tempéré pour le froid de Parme. » Il s'exprimait ainsi au mois d'août 1761; il avait donc du temps devant lui; il en profita pour publier ses *Monumenta peloponnesia*[2].

Ce n'est pas seulement le plus savant de ses ouvrages, c'en est aussi le plus considérable, et celui où il se vante d'avoir le mieux observé une règle qui lui était plus particulièrement chère, l'unité : *unitas*, dit-il, *quae mihimet amicissima est*. Mais j'ai déjà dit et je le répète,

[1] Paciaudi, lettre LXIII. — [2] Deux volumes in-4°. Rome. 1761.

que cette unité consistait moins en la communauté d'origine, c'est-à-dire l'antiquité des monuments dont il disserte, qu'en ce qu'ils provenaient d'un seul et même pays, le Péloponèse. Pour ma part, je trouve qu'il y a plus de véritable unité dans quelques-uns de ses autres écrits, principalement dans ses dissertations sur le culte de saint Jean-Baptiste et sur la médaille d'Antoine. Quoi qu'il en soit, il insiste d'autant plus sur l'unité de ses *Monuments du Péloponèse* qu'il lui était revenu qu'on lui reprochait de ne l'avoir pas assez observée ailleurs, d'avoir montré trop d'empressement à saisir au vol tous sujets quelconques d'antiquité ou autres, de s'être contenté du plus imperceptible lien qu'ils pouvaient avoir entre eux, de l'avoir même supposé, s'il n'y était pas, pour s'en faire un moyen d'allonger sa matière; enfin d'avoir cousu les remarques aux remarques, de façon qu'elles eussent une apparence de doctrine suivie et bien déterminée. C'est donc évidemment sous l'influence du dépit que lui causèrent ces critiques qu'il s'élève dans sa préface « contre les ardélions et contre les ignorants et stupides détracteurs de quiconque prend pour objet de ses études les monuments de quelque musée public au particulier et qui les publie. » Il y a en effet une sorte d'unité dans un travail de ce genre. Or, ses *Monumenta peloponnesia* étaient tirés uniquement du musée Nani à Venise, et en parlant comme il fait ici, il est dans sa thèse. Selon lui, un pareil préjugé n'allait à rien moins qu'à faire déchoir la science de l'antiquaire de l'estime et de la dignité auxquelles elle a droit[1], et la

[1] *Monum. peloponnesia*, Préface, §§ I à IV.

réduire elle-même à n'attendre sa pâture que des hasards et de l'imprévu des découvertes. Toute cette défense ou plutôt cette apologie est écrite avec force, avec éloquence, avec esprit, nonobstant quelques mouvements d'humeur tels qu'en pouvait ressentir un avocat lui-même atteint dans sa personne et dans son honneur autant que ses clients. De pareils mouvements lui échappent assez souvent, et l'expression n'en est pas des plus galantes. Il traite quelque part Bayle de « chien cynique à la dent enragée, » parce que Bayle reproche à Plutarque[1] d'avoir parlé des folies d'Antoine pour Cléopâtre plus en poëte qu'en historien[2]. Je pourrais citer d'autres exemples; mais revenons à nos monuments du Péloponèse.

Ils comprenaient des statues, des bas-reliefs, des intailles, des camées, des ivoires, des vases, etc.

Gemmae, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellae;

toutes choses qui, selon leurs qualités, sont la vivante image d'une civilisation ou à son aurore, ou à son apogée, ou à son déclin. Ils avaient été recueillis dans le Péloponèse et quelques îles voisines par les ancêtres des Nani, patriciens de Venise, lorsque Venise était maîtresse de ces parages ou y guerroyait, et en dernier lieu par Jacques Nani, amiral de la flotte vénitienne. Bernardo Nani, frère de Jacques, présidait à la garde du musée où ils étaient rassemblés et en faisait les honneurs aux curieux. Ce fut à sa prière que Paciaudi se

[1] *Dict. histor.*, au mot CIMON, note H.

[2] *Ad nummos consulares triumviri M. Antonii animadversiones*, p. 21.

chargea de les expliquer. Plusieurs portaient des inscriptions grecques, le plus grand nombre des inscriptions latines. Paciaudi ne s'occupe que des premières; « car, dit-il, quoique je sache fort bien que les monuments de l'une et l'autre langue ont tant de liaison entre eux que l'histoire du Péloponèse ne peut pas toujours être complétement élucidée sans le secours des monuments latins, cependant, pour que mon ouvrage fût plus homogène et que l'unité qui m'est chère par-dessus tout lui donnât plus de prix, je m'en suis tenu aux inscriptions écrites dans l'idiome naturel de ce pays et des îles voisines, ne voulant pas dérober aux savants illustres qui se proposent de publier les inscriptions latines de ce musée la gloire qu'ils recueilleront de cette entreprise[1]. »

Tel est le sujet de ce remarquable ouvrage; je me borne à l'indiquer. Une analyse détaillée, si courte qu'elle fût (et comment le pourrait-elle être, touchant à tant et de si divers objets?), me mènerait beaucoup trop loin. Cependant, parmi tous les monuments qui viennent tour à tour exercer l'abondante érudition de notre antiquaire et sa lumineuse sagacité, il en est au moins deux, une horloge ou cadran solaire et un anémoscope, sur lesquels j'aimerais à m'arrêter un moment. Ils sont gravés et décrits au tome Ier (p. 1 à 136), et par cette place que Paciaudi leur a donnée et par le ton sur lequel il prélude, on devine aisément le dessein qu'il a eu de captiver du premier coup l'attention du lecteur.

[1] *Monumenta peloponnesia*, t. I, p. XVI et XVII.

Le premier de ces monuments est une colonne votive élevée à Diane, surnommée *Kelkaia*[1]. Elle était surmontée, comme l'inscription gravée sur son flanc l'indique, d'un cadran solaire qui a été détruit avec la partie supérieure du marbre, et c'est ce cadran qui constituait en réalité l'ex-voto des consécrateurs. L'inscription donne les noms de ceux-ci. Elle donne également celui de la prêtresse, et, de plus, celui d'une sorte de sous-prêtresse, suivi du titre d'*ὑποδιακονούση* (*subministrans*), ou, ainsi qu'on dirait aujourd'hui, sous-diaconesse. Comme c'était la première fois que ce titre se présentait dans une inscription païenne, et que parmi les qualifications presque innombrables données à Diane, celle qui lui est ici appliquée était inconnue, Paciaudi commence par expliquer l'un et l'autre. Pareil au sauteur qui recule de plusieurs pas afin de donner plus de force à son élan, il recule jusqu'aux origines du culte de Diane, dans tous les pays où il florissait, et il énumère et explique tous les noms sous lesquels la déesse y était honorée. Il tombe enfin sur un passage d'Arrien où il est fait mention d'une Diane *Kerkaia*, nom dont Nicolas Blankaert avait déjà suspecté l'exactitude, ayant lu dans des manuscrits d'Arrien *Kelkaia*. Ainsi mis sur la piste, Paciaudi trouve dans Suidas une ville nommée Kerkas, située près d'Aulis, et il en conclut que sa Diane en a tiré son nom. Mais, dites-vous, *Kerkas* n'est pas *Kelkas*, d'où viendrait *Kelkaia?* Qu'à cela ne tienne : il lira *Kelkas*, et il aura raison, parce que, sauf Suidas, au-

[1] *Monumenta peloponnesia*, t. I, p. 8 et 9.

cun auteur n'a parlé de cette ville et de sa position, qu'une foule de passages corrompus par des copistes, ignares et brutaux, dit-il, ont été relevés et corrigés par Scaliger et d'autres critiques au nez fin[1]; qu'il en est resté encore et que celui-là est du nombre. C'est fort bien; mais Arrien écrit *Kerkaia*, et si c'est une faute selon Blankaert, on voudrait savoir quels sont les manuscrits qu'il invoque pour dénoncer cette faute, et de combien ils diffèrent par le nombre des autres manuscrits. Paciaudi ne le dit pas. Il me peine de voir ainsi maltraiter les copistes, quand l'érudition leur est si obligée de leurs sottises. Sans elles, l'érudition perdrait une partie considérable du domaine qui lui appartient, et les érudits cette joie dont ils débordent quand ils les ont heureusement réparées. C'est cette joie que Paciaudi dut ici ressentir, son bon sens l'ayant assuré qu'il avait touché juste.

Son autre conjecture sur les fonctions de sous-diaconesse n'est pas aussi facile à accepter, en dépit des références et des assimilations dont il la fortifie et auxquelles il nous renvoie. Mais qu'il eût été glorieux pour lui d'avoir trouvé et révélé le nom d'une dignité sacerdotale jusqu'alors inconnue, et d'avoir accru d'un nom la liste des ministres qui desservaient les autels de Diane! Là donc Paciaudi se livre à une investigation ardente, subtile, et, de son propre aveu[2], trop prolixe; mais il espère en recueillir quelques données, au moins probables, sur l'objet de sa curiosité. Et parce

[1] *Monum. pelop.*, t. I, p. 19 et 20.

[2] *Quorsus haec subtilior atque etiam prolixior de feminarum sacerdotiis disputatio?* Page 107.

que l'antiquité païenne ne lui fournissait pas assez de lumière à cet égard, il s'adresse à l'antiquité chrétienne et lui demande du secours. Elle lui répond par l'auteur de la lettre apocryphe aux habitants d'Antioche que, parmi les offices des diaconesses, était celui de garder les portes du temple, et qu'on appelait ces dames à cause de cela φρουροὺς τῶν ἁγίων πυλώνων. Mais cette fonction était-elle si considérable dans le temple de Diane que l'inscription parlât de la personne qui en était chargée plutôt que des autres desservantes? Il y a plus; dans l'inscription, nous n'avons même pas affaire à une diaconesse, mais à une sous-diaconesse, c'est-à-dire à quelque chose de plus subalterne encore. Or, que pouvait faire une sous-diaconesse de plus modeste, de plus humble, je dirais presque de plus bas, que de garder les portes? Elle avait pour devoir, au jugement de Paciaudi, d'avoir l'œil sur le gnomon du cadran solaire placé à la porte du temple, et de dire l'heure aux prêtres et prêtresses de Diane, afin qu'ils accomplissent les mystères en temps opportun[1]. Cette conclusion semble peu décisive, et il est douteux que les exemples allégués par Paciaudi viennent la confirmer; ils témoignent en effet que l'office attribué par lui à sa sous-diaconesse était communément exercé par des esclaves. Or il est peu probable que si celle-ci l'eût été, on lui eût fait l'honneur de la nommer dans une inscription de cette nature.

Que reste-t-il en tout cela d'acquis à la vérité? La restitution en *Kelkas* du nom d'une petite ville située

[1] *Monumenta pelopennesia*, t. I, p. 107.

près d'Aulis, nom alors fautivement imprimé *Kerkas* dans toutes les éditions[1] d'Arrien (l. VII, c. XIX), et la preuve bien établie par Paciaudi de la nécessité de cette restitution. Mais il a été également reconnu que Paciaudi a donné de mauvaises lectures des noms propres de l'inscription, et de deux verbes, l'un desquels il lit ὑποδιακονούσης pour ὑποδιακονοῦντες[2]. Cette dernière leçon fait à la fois évanouir en fumée et la nouvelle fonction sacerdotale qu'il pensait avoir découverte et les efforts prodigieux qu'il a déployés pour en déterminer la nature. C'est ce que Boeckh me paraît avoir suffisamment démontré[3].

Le cadran solaire, comme je l'ai dit, ayant disparu avec le haut de la colonne, Paciaudi ne peut donc le décrire. Il ne s'évertue pas moins, à l'aide de tous les raisonnements possibles, à tirer de l'aspect général et de la forme du monument la preuve que la place qu'il assigne à son couronnement est bien celle qu'il avait indiquée. Toutefois il le prouve encore mieux, et il eût pu s'en tenir là, par la comparaison qu'il fait de ce cadran avec un autre également placé en haut d'une colonne et gravé sur un vase à boire qu'on venait de

[1] Il faut en excepter à présent celle de MM. Dubner et Ch. Muller, dans la collection Didot.

[2] J'ai passé en revue avec attention toutes les inscriptions de l'Attique, du Péloponèse et de la Béotie rapportées par Boeckh; je n'en ai trouvé aucune où l'expression défendue par Paciaudi fût employée d'une manière quelconque. Je n'ai trouvé l'analogue Λευκίου ὑποδιακόνου que dans une inscription chrétienne citée par M. Albert Dumont dans les *Archives des Missions scientifiques*, 3e série, t. III, p. 159, n° 86.

[3] *Corpus inscrip. graec.*, t. II, p. 47, n° 1947.

découvrir à Antium[1]. Mais que de savants et agréables détails dans lesquels il s'épanche, si l'on peut dire, nous eussions perdus sans cela sur toutes les sortes d'horloges en usage chez les anciens! Rien n'est plus intéressant que ce qu'il nous raconte par exemple des moins connues, des horloges portatives. On ne les connaissait guère que par un passage du poëte Bato cité par Athénée[2], et où l'on voit qu'elles ressemblaient à de petites fioles; mais c'est tout. Or, ces petites fioles, *ampullae*, avec leur panse large et aplatie, et leur col allant toujours en s'amincissant de cette panse au goulot, indiquaient assez aux fabricants d'horloges et la place pour poser le style et inscrire les heures, et la partie par où l'on devait tenir l'objet en le présentant au soleil. Paciaudi eut la bonne fortune, pendant qu'il s'occupait de son travail, d'avoir sous les yeux un dessin d'horloge portative de ce genre, trouvée à Herculanum, et il reproduit ce dessin dans son livre[3]. Ce n'est pas que Baldini n'eût donné avant lui le dessin et l'explication d'une horloge portative[4]; mais, outre qu'elle était d'une époque plus récente, elle était de forme absolument cylindrique, et divisée d'une manière moins originale.

Le bon théatin triomphe donc de sa bonne fortune, et c'est presque sur le ton lyrique qu'il décrit la structure, le mécanisme et l'emploi de sa petite horloge. Il

[1] *Monumenta peloponnesia*, t. I, p. 68. Il y donne le dessin d'une des parois du vase où ce cadran est représenté avec les deux personnages qui paraissent le consulter.

[2] L. IV, ch. XVII.

[3] *Monum. peloponnes.*, t. I, p. 50.

[4] *Saggi di dissertazioni dell' Academia di Cortona*, t. III, dissert. VII.

le fait en tout cas avec une délicatesse infinie et une clarté merveilleuse. Il se meut au travers de toutes les circonstances et dépendances que cet examen comporte avec une aisance inimaginable, y maniant les expressions techniques aussi librement, aussi pertinemment qu'un Vitruve, et dans un latin aussi irréprochable[1]. On doit donc le trouver trop modeste quand il s'excuse en quelque sorte de déroger à ses études ordinaires pour s'occuper de gnomonique; à l'entendre, il n'y serait qu'un apprenti, et il y montre des qualités de maître. Il est amené naturellement à faire la comparaison de ces antiques horloges avec les montres qu'on portait de son temps, et naturellement encore il loue l'élégance et la commodité de celles-ci, et il y admire les progrès de l'industrie moderne. La même comparaison, environ cent soixante ans auparavant, avait arraché à Casaubon, dans ses remarques sur le passage d'Athénée, cette réflexion aussi triste que conforme à l'austérité de ses mœurs et de son caractère : « Aujourd'hui les horloges sont de formes extrêmement variées et de la plus grande élégance. Ce sont des objets de luxe et non d'utilité. Les femmes même des prolétaires en portent suspendues à leur ceinture, tant les mœurs publiques sont corrompues, ou plutôt tant il n'y a plus de mœurs[2]. »

Paciaudi trouva des contradicteurs. Les arguments

[1] *Monum. peloponn*, t. I, p. 50 et 51.

[2] « Hodie multiplicis formæ horologia fiunt elegantissima, quæ jam non utilitatis sed ornamenti gratia, etiam proletariorum mulieres sibi appendunt : adeo publicorum morum disciplina est corrupta aut potius nulla. » Tome III, p. 368 de l'édition in-8° de Leipzig, 1796.

que, pour appuyer ses conjectures sur la colonne tronquée d'Herculanum, il avait tirés du vase d'Antium, l'ayant amené à considérer les personnages qui y sont représentés, il fut rempli tout à coup de l'idée que la scène se rapportait au fameux *sorts Antiates;* qu'il y avait au promontoire d'Antium un temple de la Fortune, célèbre dans l'antiquité; que cette déesse présidait aux sorts; que, pour les interroger, on ne tenait pas seulement compte du jour, mais de l'heure; qu'à cet égard rien n'y était plus propre qu'une horloge solaire; que le vase offrait une image de cet engin, et que les deux personnages, un homme et une femme, dont les regards étaient tournés vers lui avec un mélange de crainte et de curiosité, guettaient l'heure propice pour prendre les sorts[1]. Les savants de Naples, toujours prompts à quereller Paciaudi, critiquèrent avec beaucoup d'aigreur ses conjectures[2]. Winckelmann les combattit également[3]. Selon lui, la scène dont il s'agit n'avait aucun rapport avec la Fortune et les sorts d'Antium; elle représentait le jugement d'Oreste par l'Aréopage. Mais la critique qu'il fait du sentiment de Paciaudi est modérée et courtoise. On y voit que l'ancien antiquaire du cardinal Albani, devenu ensuite antiquaire de la chambre apostolique, s'était dégermanisé dans la fine atmosphère de Rome et au contact de ses hauts dignitaires.

Ayant ainsi parcouru, et non sans battre les buissons, une si longue carrière à travers les horomètres de l'antiquité, Paciaudi ne sent aucune fatigue, et entame in-

[1] *Monum. pelop.*, t. I, p. 69-73. — [2] Fabroni, *Vitae Italorum, etc.*, t. XIV, p. 226. — [3] Dans ses *Monumenti antichi inediti*, t. II, p. 203-206.

continent une dissertation sur un anémoscope en marbre découvert dans un champ près de Rome, le long de la voie Appia. Ce fut Alfani, *vir antiquitatis bene peritus*, comme il l'appelle, d'abord avec obligeance, puis avec emphase, *harum elegantiarum solertissimus indagator*, qui l'acheta et lui en fit cadeau [1]. Paciaudi n'est pas ingrat; il paye ici l'illustrissime brocanteur en belle et bonne monnaie italienne, en compliments, et dans un livre qui ferait vivre son nom tant que vivrait ce livre. Il ne supposait pas alors que ses lettres à Caylus seraient un jour publiées, et qu'on y verrait le très-habile archéologue Alfani, le fureteur très-sagace de ces antiquailles élégantes, transformé en ignorant ou en fripon digne des galères, et l'un et l'autre à la fois.

Mais la possession de ce joli marbre lui fit momentanément oublier les vices du donateur. Ce marbre lui était d'autant plus précieux que les marbres physiques et astronomiques étaient plus rares. L'artiste y avait figuré les douze vents, et c'était la première fois qu'on les voyait sur un monument de ce genre; on n'en avait vu que huit jusque-là. La division, dans celui de Paciaudi, était selon Sénèque et non pas selon Vitruve; il y avait en outre le nom de l'auteur, *Eutropius fecit*. Les deux tropiques, la ligne équinoxiale y étaient également marqués, ainsi que les *numquam apparentes et semper apparentes*, dans la forme qui suit :

TOTUS INFRA TERRAM,
TOTUS SUPRA TERRAM.

[1] *Monum. pelop.*, t. I, p. 115.

« Je le ferai graver, écrivait Paciaudi à Caylus quelques jours après sa découverte, et je le publierai dans un ouvrage que j'ai sous presse[1], à condition toutefois que vous ne serez point curieux de l'avoir. Dans ce cas, je vous le céderai bien volontiers[2]. » Certes Caylus en eût été curieux, et je ne crois pas le calomnier en ajoutant convoiteux; car il manque à son *Recueil d'Antiquités* une pièce pareille; mais il était trop clairvoyant pour ne pas voir dans l'offre qui lui était faite je ne sais quelle vague ou timide appréhension qu'elle ne fût agréée, et trop discret pour prendre au mot son obligeant ami.

C'est assez de ce point particulier de l'ouvrage de Paciaudi pour donner une idée exacte du reste. Partout on y retrouve et l'on y admire cette sagacité lumineuse qui brille dans ses autres écrits, partout cet enthousiasme pour la science qui tient les lecteurs sous le charme et laisse dormir en quelque sorte la défiance que certaines audaces pourraient légitimement éveiller en eux. Il est vrai pourtant que dans ce dernier ouvrage il se livre avec beaucoup moins de complaisance qu'ailleurs à la critique conjecturale et à sa passion pour les hors-d'œuvre. En revanche, il y cite Caylus neuf ou dix fois. A l'en croire pourtant, il se serait presque inspiré de lui. « Vous verrez, lui écrivit-il, si j'ai lu vos ouvrages avec attention et si j'ai su profiter comme un disciple des œuvres de son maître[3]. » Pas du moins en ce qui touche les inscriptions, ces choses-là n'étant du district

[1] Ses *Monumenta peloponnesia*. — [2] Paciaudi, lettre XV. — [3] Paciaudi, lettre XXXV.

de Caylus que par occasion, et avec l'aide des spécialistes de l'Académie, ses confrères et collaborateurs.

Paciaudi depuis longtemps projetait d'aller à Paris, et maintes fois, dans ses lettres à Barthélemy et à Caylus, il leur en avait fait venir, comme dit le vulgaire, l'eau à la bouche. Un moment ils eurent l'espoir de l'y voir arriver avec le bailli de Solar, leur ami commun, qui quittait l'ambassade de Sardaigne à Rome pour venir représenter son souverain à Paris; cette espérance avait été déçue. Le hasard fit ce que la volonté de chacun et les combinaisons de l'amitié n'avaient pu produire. L'abbé Lanti ayant été désigné par le pape Clément XIII pour porter la barrette à MM. de Choiseul et de Rohan, créés cardinaux le 23 novembre 1761, le cardinal Marcello Lanti[1] pria Paciaudi d'accompagner l'abbé son neveu à Versailles. On juge bien que le Père n'y fit pas d'objections. Paris étant sur le chemin de Rome à Versailles, il n'eut garde de faire un détour pour l'éviter. Il y arriva en décembre 1761. Il y vit, avant de voir le roi, Caylus qu'il n'avait jamais vu, et aussi impatient de l'embrasser qu'il l'était lui-même.

O qui complexus et gaudia quanta fuerunt!

On l'y connaissait depuis longtemps par la correspondance qu'il entretenait avec Caylus et Barthélemy, par ses ouvrages qu'il leur avait envoyés à eux, à l'Académie des inscriptions depuis qu'il en était correspon-

[1] C'est ainsi que Fabroni le nomme, et non pas *Lante*, comme fait Vezzosi.

dant, et à quelques autres érudits [1]. L'Académie eut pour lui toutes sortes d'égards; il devait s'y attendre. Caylus et Barthélemy le présentèrent chez les deux virtuoses les plus fameuses de cette époque, Mmes Geoffrin et Dubocage; il fut des lundis de l'une et des jeudis de l'autre. Il fut enfin présenté à la cour, et probablement par le duc de Choiseul, qu'il retrouva, comme aussi la duchesse, aussi excellents pour lui, aussi serviables qu'ils l'avaient été à Frascati. Enfin il n'alla nulle part qu'il n'y fût accueilli avec une véritable distinction.

On manque de détails plus étendus sur la manière dont Paciaudi passa son temps à Paris. Ses lettres ne disent presque rien à ce sujet et se bornent à quelques souvenirs des lundis de Mme Geoffrin, des belles dames qu'il y rencontra, et autres bagatelles. Les mémoires du

[1] La bibliothèque de l'Institut possède un recueil factice des dix opuscules ou dissertations de Paciaudi, in-4°. Il y a au commencement six feuilles de garde, dont trois ont été ajoutées et collées après la reliure. La première de ces trois porte en caractères imprimés: *Mescolanze raccolte da Giulio Bernardino Tomitano Opitergio;* la seconde contient, écrite en caractères cursifs, la table des matières; la troisième est en blanc. Ces trois feuilles ont été certainement ajoutées par Bernardino Tomitano. Des trois autres feuilles, une porte en grandes capitales faites à la plume: *Paulli Mariae Paciaudi C. R. Opuscula X philologica.* Au-dessous de ce titre est une belle vignette faite aussi à la plume, au centre de laquelle est un livre ouvert où on lit: *P. Paciaudi Op*a. Je n'hésite pas à reconnaître et dans ce titre et dans cette vignette la main délicate de Paciaudi. Il aimait à faire de ces recueils et à leur appliquer des titres de sa composition. Il y en a un à la bibliothèque de Parme qui est tout à fait dans ce goût : c'est le recueil de plusieurs planches gravées qui accompagnent des mémoires lus par Caylus à l'Académie, et qu'il avait envoyés à Paciaudi.

temps ne le nomment même pas, ni Grimm, ni Diderot, ni Marmontel, ni même le léger et ingrat abbé Morellet, que, sur la recommandation de Barthélemy, il avait fort bien traité à Rome. Des rapports qu'il a pu avoir avec les philosophes et les gens de lettres autres que les savants, point de nouvelles. C'est que Caylus n'aimant et ne hantant les uns ni les autres, Paciaudi s'était fait scrupule de rechercher des gens antipathiques à son ami, et pour lesquels d'ailleurs lui-même n'avait pas plus de goût. Aussi, malgré les attraits de toutes sortes dont Paris lui offrait le rare assemblage, s'y ennuya-t-il quelquefois.

« Vous me mandez, écrit du Tillot à Caylus, l'ennui et les embarras du père Paciaudi. Je crois qu'il sera fort aise de revenir à un peu de tranquillité et à la vie qu'il aime uniquement. Il en sera plus heureux. Un autre Italien que lui serait séduit par tout cela; car ils aiment la considération autant que les superlatifs, et vous ne sauriez croire à quel point le clinquant leur tourne la tête, quoiqu'ils aient de l'esprit[1]. » Il resta néanmoins six mois à Paris, mais coupés çà et là par des excursions en province, dans le dessein d'acheter des livres pour la bibliothèque de Parme. Dans cet intervalle, il assista seize fois aux séances de l'Académie[2] et n'y parla point. Il y parut le 2 juillet 1762 pour la dernière fois.

Il partit bientôt après, passa par la Lorraine, où Stanislas lui fit le meilleur accueil, par l'Alsace, la Franche-

[1] Paciaudi, lettre LXVII, p. 278. Cette citation est donnée par Sérieys, sans indication de sources.

[2] J'en ai fait le relevé dans les procès-verbaux de la compagnie.

Comté, où l'Académie de Besançon le nomma son associé, par Genève enfin et la Savoie. Il arriva à Parme au mois de juillet suivant, « riche de nouvelles relations, de nouvelles connaissances acquises dans la visite des plus belles bibliothèques de France, de livres excellents ou achetés par lui ou dus à la libéralité de quelques particuliers[1]. »

On souhaitait vivement son retour à Parme. Il ne s'y arrêta cependant que peu de jours, ayant dû aller à Rome pour terminer quelques affaires et préparer son déménagement. Il revint bientôt après et se mit avec ardeur au travail. Il s'agissait, on se le rappelle, de fonder à Parme une bibliothèque. Ce n'était pas sans une très-vive douleur qu'après s'être bercé de l'espoir que le premier fonds en serait formé de celle du cardinal Passionei, il avait dû renoncer à cette riche aubaine. Elle valait 50,000 écus romains, et du Tillot voulait l'acheter[2]; mais le pape avait pris les devants, et il ne la paya que moitié de ce prix. Encore était-ce, disait-il, pour qu'elle ne sortît pas de Rome et afin que les livres hérétiques qu'elle contenait ne nuisissent pas à la foi. C'est Paciaudi qui l'assure[3]. Mais le fait est vraisemblable, encore que la précaution du Saint-Père fût bien superflue. Paciaudi se résigna donc à former ce premier fonds de livres qu'il avait rapportés de Paris, de ceux qu'il allait en recevoir désormais, comme aussi d'autres villes de France, de Belgique et d'Allemagne, et d'un choix

[1] Vezzosi, t. II, p. 122.

[2] Paciaudi, lettre LXI.

[3] Lettre inédite de Paciaudi à du Tillot, du 5 juillet 1761; dans *Memorie storiche della nazionale biblioteca di Parma, da Federico Odorici*, page 10. Modène, 1863, in-4°.

d'ouvrages tirés du cabinet de don Philippe. Il en faisait le classement pendant qu'on en posait les tablettes, lorsqu'arriva soudain de Milan la proposition d'acheter pour l'infant la bibliothèque du sénateur Pertusati, qui montait à 19,000 volumes. On en demandait 350,000 livres. Du Tillot n'hésita pas un moment; il accepta, sauf à voir les livres, puis à s'entendre sur le prix. Par son ordre, Paciaudi dépêcha, le 9 janvier 1763, à Milan un savant bénédictin, le P. Mazza, pour traiter de l'affaire. Elle fut bientôt conclue, et avec un rabais de 100,000 livres. Tout à coup on apprend que les jésuites de Parme, piqués, disait-on, de ce que Paciaudi avait été choisi pour bibliothécaire de l'infant, à l'exclusion de leur père Canonici, se remuèrent et agirent auprès de la cour de Vienne pour faire rompre le marché. Cependant le P. Mazza faisait emballer les livres à la hâte. Aux menées qu'on imputait aux jésuites se joignirent les protestations de la ville de Milan, résolue d'empêcher le départ des caisses, et même d'acheter elle-même les livres pour en faire hommage à l'Impératrice. Avertie d'ailleurs par le comte Firmian, tacitement opposé à cette transaction, la cour de Vienne fit entendre des menaces, et le pauvre Mazza, représentant du duc de Parme, pour sauver la dignité de son prince, dut parer le coup qui le menaçait en se désistant en son nom[1].

A cette nouvelle, Paciaudi fut transporté de colère. Non-seulement la modération qu'il observait habituellement, mais qu'il s'imposait plus qu'elle ne lui était na-

[1] Fed. Odorici, *Memorie storiche della biblioteca di Parma*, p. 15.

turelle, lui fit complétement défaut, mais son sens moral et sa dignité en souffrirent quelque atteinte. « J'ai le cœur aussi noir, écrivait-il au P. Mazza, que l'est l'âme d'un recteur des jésuites... D'une manière ou d'une autre, on aura une bibliothèque, en dépit de toute la compagnie de Jésus... Votre lettre (du 2 mars 1763) m'a fait jurer comme un Turc contre les révérends Pères, et nommément contre le Canonici, que j'ai toujours considéré comme un coquin (*birbone*), ainsi que le sont tous ceux qui portent le même habit. Il n'est pas d'iniquités dont ils ne soient capables; mais c'est un cas de galères et de potence de mettre, étant au service de Son Altesse Royale, des obstacles à ce qui est avantageux à cette cour. Tout vient de la rage de n'avoir pu avoir pour eux la bibliothèque du prince; mais ils ne l'auront jamais; j'ai déjà pris mes mesures et suis d'accord à cet égard avec le ministre. » Et ailleurs : « Il y aurait pour vous un mérite infini si vous pouviez vous procurer quelque document attestant les intrigues jésuitiques. Si, par exemple, vous parveniez à attraper une lettre du P. Canonici, et que pour cela il fallût donner 30 sequins, donnez-les; c'est là ce qu'on désire le plus. Cela produirait le même effet que les lettres interceptées de leurs révérends ont produit en France, et la charité chrétienne ne s'y oppose nullement. La justice et la tranquillité de l'État exigent qu'on n'ait aucun égard pour des scélérats et qu'on rompe les cornes à qui veut les rompre aux autres[1]. » Voilà les excès où la passion

[1] *E che si rompan le corna a que' che vogliono scornare.* — Mazza : Lettres et documents; manuscrit de la bibliothèque de Parme, n° 664

entraînait un honnête homme! Ces maximes eussent pu convenir à un Pombal et à un Choiseul; il n'appartenait pas à un religieux de les partager, et surtout de n'y voir aucun obstacle du côté de la charité.

Peu de temps après cette mésaventure, le P. Zaccheria, jésuite, passant à Parme, alla voir M. du Tillot, et lui fit compliment sur le dessein de Son Altesse Royale de former une bibliothèque. « Mais, ajouta-t-il, c'est une entreprise de longue haleine et qui ne pourra guère être finie que dans dix-sept ou dix-huit ans. » M. du Tillot, qui sentait ce qu'il y avait d'impertinent dans ce propos, après le méchant tour qu'il accusait les jésuites de lui avoir joué à Milan, répondit : « Que dites-vous là, mon père? Assurez-vous que la bibliothèque de Parme sera formée et complétée même si promptement que les jésuites pourront la voir avant leur extinction[1]. » C'est ce qu'ils virent en effet.

Ainsi, deux fois déçu dans ses espéran es, Paciaudi n'eut plus à compter que sur lui-même; il n'en fut point effrayé. Ce qu'il n'avait pu obtenir d'un seul coup, il se le procura peu à peu. Un agent spécial de la cour de Parme à Paris, et Caylus en même temps, ne cessaient

du nouveau catalogue, cité par F. Odorici, dans ses *Memorie storiche della biblioteca di Parma*, p. 16 et 36. Ces mémoires concernant la bibliothèque de Parme ont été rédigés d'après les lettres inédites de Paciaudi, écrites en italien, et d'après les pièces officielles auxquelles a donné lieu cette grosse affaire. Ils laissent malheureusement quelque chose à désirer sous le rapport de la méthode, et le style en est un peu prétentieux, ce qui n'empêche pas d'ailleurs qu'ils ne soient intéressants.

[1] *Nouvelles ecclésiastiques* du 3 octobre 1763.

de lui envoyer les catalogues des bibliothèques qu'on mettait en vente; il marquait son choix, et les livres étaient aussitôt achetés et expédiés. Au bout de six ans il avait déjà formé, tant en livres appartenant à toutes les branches des connaissances humaines qu'en manuscrits, une des plus remarquables bibliothèques de l'Italie. Il en est le vrai et le seul fondateur, le seul qui en ait dressé le catalogue, le seul qui en ait fait un monument glorieux pour son pays d'adoption, utile à d'autres et digne de la reconnaissance de tous. Les bibliothécaires qui lui ont succédé ont vécu, pour ainsi dire, sur ce capital amassé et fertilisé par lui, aucun n'y a rien ajouté qui en ait sensiblement accru la valeur. Les notes bibliographiques qui illustrent, comme on disait alors, les fiches sont, ainsi que les fiches elles-mêmes, toutes écrites de sa main, et quand ces petits cartons ne les pouvaient contenir en entier, il en ajustait d'autres qui se repliaient sur eux-mêmes comme des paravents. Ces notes, il les avait tirées des lettres très-nombreuses qu'il recevait des savants italiens et étrangers. Il reste encore à la bibliothèque de Parme une quantité considérable de ces lettres, desquelles font partie celles qu'on donne ici. J'en ai parcouru quelques centaines, et de tous les pays. J'ai surtout distingué, parmi les françaises, celles de Mercier de Saint-Léger, une douzaine au plus, dont il est trois ou quatre sur papier in-4°, remplies d'un bout à l'autre des renseignements bibliographiques les plus curieux, écrits de cette fine écriture que les bibliophiles érudits connaissent bien.

Malheureusement la plupart de ces lettres ne sont

pas aussi utiles à l'histoire littéraire qu'il semble qu'elles devraient l'être. Elles sont ou mutilées ou dépourvues de signatures. Ce qu'on ne croirait pas, et qui est cependant vrai, c'est que Paciaudi est pour une grande part l'auteur de ces mutilations, et pour l'autre part le temps où il vivait. Ennemi des jésuites, et craignant tout d'eux, quoi qu'il ait pu dire, non-seulement il biffait ou déchirait, dans les lettres à lui adressées, tout ce qu'il pensait pouvoir le compromettre à cet égard, mais il brûlait aussi des lettres entières, et recommandait à ses amis de brûler aussi les siennes. Il pratiqua ce système au moins jusqu'en 1768, année de l'expulsion des jésuites de Parme. Caylus ne lui obéit heureusement qu'à moitié. C'est donc à tort que Carlin, son valet de chambre, assurait le contraire à Mariette, et que, de son côté, le censeur Marin donnait à Paciaudi la même assurance[1]. C'est sans doute à l'espèce de culte que le théatin avait pour la personne de Caylus et pour ses écrits qu'on doit la conservation à peu près complète des lettres qu'il avait reçues de lui.

Outre son emploi de bibliothécaire, Paciaudi avait encore celui d'antiquaire du duc. A ce titre, il fut chargé de diriger les fouilles de Véleia, déjà commencées sous la direction du comte Costa, qu'il remplaça. C'était une ancienne ville romaine, située à 22 milles au sud de Plaisance, et ensevelie depuis des siècles sous les terres éboulées de la montagne à laquelle elle était adossée. On sait que c'est là qu'on découvrit la célèbre table de

[1] Lettre inédite de Marin du 4 octobre 1765. Biblioth. de Parme.

bronze, dite *Table alimentaire* de Trajan, réintégrée au musée de Parme, après avoir été transportée à Paris en 1797. Ce qui charmait Paciaudi dans sa nouvelle fonction, c'est qu'il comptait en faire profiter Caylus et trouver parmi ces fouilles quelques antiquités dans le goût cher à son ami : pots cassés, guenilles, etc. Il lui eût même envoyé les plus belles choses, et jusqu'à des statues et des colonnes, s'il eût obéi à la lettre aux ordres du duc. Le prince faisait, en effet, Caylus « le maître et le feudataire de toutes les antiquités quelconques de Véleia, » et il enjoignait à Paciaudi de le lui dire [1]. Paciaudi fut plus réservé; il n'envoya que de petits bronzes : idoles, lampes, etc., toutes choses d'une valeur artistique médiocre, et que Caylus, après en avoir gravé quelques planches dans son *Recueil*, donna au cabinet du Roi, où elles sont encore. Il n'y a pas là sans doute de quoi beaucoup affliger les Parmesans, qui reprochent à Paciaudi d'avoir été trop généreux, et privé leur musée des pièces les plus belles [2]. Ils possèdent un *Hercule ivre*, qui vaut à lui seul tous les bronzes que je viens d'indiquer et fort au delà. Caylus d'ailleurs, on le verra dans ses

[1] Paciaudi, lettres LXXI, etc.

[2] Le seul morceau pour lequel on pourrait faire une exception est une statuette de Faune agenouillé, ayant servi de support à un candélabre. La figure de ce Faune est en effet remarquable d'expression. Caylus a donné ce morceau dans le tome VII, pl. LIV de son *Recueil*. Les autres, au nombre de sept (*ibid.* et pl. LV; t. VI, pl. XCVIII, n° 3), ne sont pas de nature à justifier les plaintes des Parmesans et à leur donner quelque regret. Ce sont un buste de femme en terre cuite, un cyathus en bronze, une tête d'âne couronnée de pampres, deux bouts de pieds en bronze pouvant avoir servi d'ex-voto, un bucrâne, une pince à épiler et un doigt formant tête de clou à crochet.

lettres, n'acceptait les plus médiocres qu'à son corps défendant et pour ne pas déplaire au prince qui les lui offrait. Il refusa toujours les plus belles, notamment des *Victoires*, dont l'une, véritablement belle, est au musée de Parme coude à coude avec l'Hercule, et perd quelque chose à ce voisinage. Au reste, j'ai parlé de tout cela si fort au long dans mes notes sur les lettres de Caylus, à partir de la XLIXe, que je ne pourrais y revenir ici sans me répéter. Je me permettrai donc d'y renvoyer le lecteur[1].

Caylus mourut le 5 septembre 1765. Arrivée au moment où la condition de Paciaudi était telle qu'un sage comme lui n'en pouvait souhaiter de plus heureuse, cette mort le remplit de douleur. Il en reçut immédiatement la nouvelle, de Mariette d'abord, un peu plus tard du censeur Marin. On verra en quels termes Mariette l'annonce dans ses lettres; mais je tirerai de celles de Marin des extraits renfermant des particularités de cette mort aussi inconnues qu'elles sont intéressantes. Le premier a trait à certaines dispositions testamentaires du défunt; le second à la manière indépendante dont il mourut.

[1] Je l'engage en outre à consulter les deux écrits intitulés : *De tabulis alimentariis* (in-4°) et *Véleia, Rome* (in-8°), de mon savant confrère à l'Académie des inscriptions, M. Ernest Desjardins. Il a pu faire ce que, à mon grand regret, ma santé ne m'a pas permis de faire moi-même : il a visité les ruines de Véleia, ou plutôt les ruines de ses ruines, dix fois abandonnées et dix fois reprises; il en a dressé la topographie de la manière la plus exacte et la plus lumineuse; enfin il a rassemblé, ordonné et décrit, avec une science et une méthode parfaites ce que je n'ai fait, pour ainsi dire, qu'éparpiller dans mes notes, selon les circonstances qui les appelaient et les éclaircissements dont le texte avait besoin.

« L'inventaire et la vente de ses effets, dit Marin, sont entièrement finis. Il avait donné toutes ses antiquités au roi; tout le reste a été vendu au profit de ses domestiques, à qui il avait laissé d'ailleurs une somme d'argent, ainsi qu'à M. Cornuau, qui faisait ses affaires. Il m'a laissé à moi pour marque de souvenir quelques pièces de vaisselle d'argent qu'il avait. Le présent n'est pas considérable, mais les expressions de son testament me flattent plus que s'il avait fait ma fortune. Il y dit : « Je prie M. Marin, mon ami, d'accepter le peu de vaisselle d'argent que j'aurai lors de mon décès. C'est en vérité bien peu pour reconnaître les soins qu'il a eus pour moi, la tendre amitié qu'il m'a toujours témoignée et celle que je lui porte moi-même; mais tout est bon pour le ménage d'un garçon. » Il a laissé tout son bien au jeune marquis de Lignerac, un de ses parents, qui hérite d'environ 40,000 livres de rente, et parce qu'il y a d'autres biens dont il n'a pu disposer[1]. » Et dans une autre lettre : « Pourquoi ne prieriez-vous pas pour notre pauvre comte? Dieu lui aura peut-être fait miséricorde. J'y avais envoyé son curé quelque temps avant sa mort, et je ne sais pas ce qui s'est passé entre eux[2]. » Il ne se passa rien, et Caylus mourut inconfessé. Mais la question de Marin est singulière. Serait-ce que Paciaudi, qui, pendant la maladie de Caylus, l'avait engagé à penser à son salut, et qui, malgré le peu de penchant montré par Caylus à suivre ce conseil, gardait pourtant l'espoir de son retour à la foi au dernier moment; serait-ce, dis-je, que Pa-

[1] Lettre inédite de Marin, du 29 décembre 1765.

[2] Lettre du même, du 8 août 1766.

ciaudi ait manqué de charité à ce point qu'il ait marchandé ses prières à son ami? J'ai peine à le croire. Marin voulait dire sans doute autre chose, et s'est mal exprimé. Paciaudi était chrétien et catholique sincère, et jamais les philosophes n'ont pu l'entamer. Prier pour les morts était une des obligations de sa foi, il n'était pas homme à le refuser à aucun, et surtout à son ami, qui, après tout, était catholique et était mort catholique, bien que sans confession.

Environ deux mois avant Caylus (juillet 1765), don Philippe, duc de Parme, était mort de la petite vérole. Ce fut une perte considérable non-seulement pour Paciaudi, mais pour le ministre du Tillot, son ami. L'infant don Ferdinand succéda sans difficulté à don Philippe son père, et ne changea rien d'abord ni au système ni au personnel du gouvernement précédent. Les jésuites, dit-on, s'étaient flattés du contraire; ils en durent bien rabattre. Non-seulement du Tillot et Paciaudi, qu'ils pensaient renverser, furent maintenus dans leurs emplois et dans toute leur faveur, mais eux-mêmes furent proscrits à la fin de 1768, et ils quittèrent les duchés au commencement de 1769. Comme ils abandonnaient en même temps leurs nombreuses et florissantes écoles, le prince chargea Paciaudi de dresser un nouveau plan d'études pour remplacer l'ancien et de l'appliquer lui-même immédiatement. Paciaudi obéit, et dès avant le départ des jésuites il publiait son plan sous le titre de *Constituzione per i novi studi regi in Parma* (1768); mais il n'eut le temps d'en imprimer que les trois premières parties, c'est-à-dire un règlement pour les écoles de

droit civil et pontifical, un autre pour la collation des grades académiques, et le troisième sur la division et la durée des études. En même temps il versait dans la bibliothèque ducale celle des jésuites, et faisait l'ouverture solennelle de cet établissement (octobre 1768), en présence du grand duc de Toscane, qui fut plus tard l'empereur Léopold II[1]. C'est encore lui qui, au commencement de la même année, voulant, de concert avec du Tillot, fonder une imprimerie dans le palais même du duc, songeait à en donner la direction à Bodoni, et négociait à cet effet avec Fr. Berta, conseiller d'Emmanuel III et bibliothécaire de l'université de Turin[2]; car Bodoni était Piémontais et ne pouvait porter son industrie hors du Piémont sans la permission de son souverain. Le résultat de ces négociations fut l'établissement de l'imprimerie bodonienne à Parme, la plus considérable après celle des Didot à Paris et la plus justement célèbre dans toute l'Europe. Paciaudi lui donnait l'âme[3]; lui mort, elle garda toujours ses beaux caractères, mais les fautes les moins excusables déshonorent ses dernières éditions.

Jusque-là donc tout allait bien pour Paciaudi; il en alla de même, quoique avec quelques tiraillements dans

[1] Voy. dans le *Giornale enciclopedico d'Italia, an. x*, l'*Orazione intorno alla biblioteca di Parma*, réimprimée à Rome en 1863, par les soins de G. Camillo Galetti, lequel y a joint quelques notes sur Paciaudi et la liste de ses écrits.

[2] *Lettere di Italiani illustri edite da Vincenzo Promis*, p. 108 et 110. Turin, 1871, in-8°.

[3] «Egli era quegli che dava l'anima alla splendida tipografia Bodoni.» (*Memorie aneddote per servire alla vita del sig. G. B. Bodoni*, p. 18, 1804, in-8°.)

l'administration de la bibliothèque et du musée, jusqu'en 1771. Alors, entraîné dans la chute du ministre du Tillot, à qui l'archiduchesse d'Autriche Marie-Amélie n'avait jamais pardonné l'opposition qu'il avait faite à son mariage avec l'infant, Paciaudi fut destitué de ses charges, éloigné de la cour et relégué dans le couvent de Sainte-Catherine de Parme. L'entrée même de la bibliothèque et du musée lui fut interdite. Les marques de défiance les plus injurieuses au sujet de sa gestion lui furent données en cette circonstance douloureuse par son ingrat et vaniteux adjoint le P. Mazza; elles vinrent, si l'on peut dire, le relancer jusqu'en sa cellule. Il les supporta avec stoïcisme, y répondit avec modération, et n'eut pas de peine à se justifier. Six mois après, le prince Ferdinand, comme honteux d'avoir été si crédule, reconnaissait l'innocence de Paciaudi et lui rendait tous ses emplois.

Cette première restauration (car il y en aura une seconde) dura deux ans. Mais, grâce à la jalousie et aux mauvais offices de toute nature du P. Mazza, Paciaudi eut tout le loisir de s'apercevoir qu'il n'obtenait plus ni du prince ni de ses ministres la considération dont il jouissait autrefois. Il donna sa démission, qui fut acceptée, et il se retira dans un couvent de son ordre à Turin, sa ville natale. Il y passa quatre ans, espérant bien y mourir et ne plus se déranger, dit-il, que pour le dernier et terrible voyage d'où personne ne revient[1]. Mais il comptait sans les remords et le nouveau re-

[1] *Terribile ultimo viaggio da cui non si ritorna.* Lettre inédite du 15 juin 1776.

pentir du faible don Ferdinand. En effet, dans le temps même où il exprimait cet espoir, on pensait à la cour de Parme à le rappeler. Dans le cours de l'année suivante, l'infant en écrivit au roi Victor-Amédée pour le lui redemander. Paciaudi eut vent de cette démarche. Dans sa frayeur, il prit les devants et écrivit au duc de Parme, le priant de lui permettre de finir ses jours dans la solitude silencieuse de son cloître. Il alléguait son âge, ses infirmités. Don Ferdinand fut sourd à ces plaintes, il renouvela ses instances, auxquelles Victor-Amédée joignit ses ordres. Le pauvre Père dut obéir et partir. Il fit maintes dépenses pour s'y préparer, acheta une chaise et des vêtements et fit emballer son petit mobilier (*mobilucci*). Il avait à payer tout cela avant de se mettre en route. Il devait de plus 67 sequins pour la réparation de ses deux cellules, pensant que c'était le nid où il devait mourir[1]. Quand il quitta Rome, il avait eu de l'infant don Philippe 300 sequins pour son équipage. Les circonstances étant aujourd'hui les mêmes, il était naturel que le fils lui fît les mêmes avantages que lui avait faits autrefois le père[2]. Tout lui fut accordé. En mars 1778, il revint à son ancien poste de préfet de la bibliothèque de Parme, poste occupé depuis son départ par le P. Mazza, et dont celui-ci fut alors justement et définitivement dépossédé. En même temps Paciaudi reprit la direction de l'enseignement public.

Il fit part de sa restauration aux amis qui lui restaient en France et parmi lesquels était M. Hennin, alors pre-

[1] «Pensando che fosse il nido ove dovea morire.»

[2] Odorici, *Memorie storiche della biblioteca di Parma*, p. 28.

mier commis des affaires étrangères sous le ministère de M. de Vergennes[1]. « Est-il la peine que je vous parle un instant de moi? lui écrit-il le 18 septembre 1778. Après avoir servi douze ans la cour de Parme, je m'étais retiré à Turin, ma patrie; j'y ai passé quatre ans bien tranquille, et dans une paisible et honorable retraite. S. A. R. l'Infant, duc de Parme, a voulu me réavoir malgré moi. Je suis donc revenu ici à y diriger la bibliothèque et l'Université. » Et ailleurs (30 janvier 1779) : « Mon existence à Turin était sans doute bien paisible, et il m'en a coûté pour m'en détacher. Mais le rappel inattendu et fait d'une façon si agréable, était trop flatteur pour ne pas y consentir. En quoi je n'ai rien fait sans le consentement de S. M. le Roi, mon naturel souverain, et oncle de S. A. R. Mgr l'Infant. »

Cette belle bibliothèque de Parme que le P. Paciaudi avait créée et mise dans un ordre parfait, il la retrouva dans le plus grand désordre. « Elle avait été, ce sont ses termes, toute bouleversée pendant son éloignement » par des successeurs peu dignes d'être ses remplaçants. La prétention de faire mieux que lui, jointe à l'espoir de faire oublier le fonctionnaire disgracié, en détruisant les témoignages qui déposaient en faveur de son mérite, avait été la cause du dégât dont il se plaignait. Ce lui fut donc, dit-il encore, « une rude besogne de réduire

[1] La bibliothèque de l'Institut possède une douzaine de lettres autographes de Paciaudi à M. Hennin; elles sont écrites en français et accompagnées des brouillons des réponses de ce dernier personnage. C'est l'obligeant et savant sous-bibliothécaire de cet établissement, M. Lalanne, qui me les a fait connaître.

la bibliothèque à son ordre primitif, » et il n'eut pas trop de tout le reste de sa vie pour en venir à bout. « Ayant aimé les livres dès sa plus tendre jeunesse, » il n'était nullement effrayé des embarras que lui avaient préparés des sots et des envieux, et « ravi de se trouver de nouveau à la tête d'une riche collection » qui était son œuvre propre, il ne songea plus qu'à la réorganiser et qu'à l'accroître en même temps[1].

C'est pour cela qu'il se tenait sans cesse aux aguets de toute bibliothèque qui était à vendre, en quelque lieu que ce fût, afin d'en augmenter la sienne. Celle-ci était déjà pourtant assez riche pour autoriser l'orgueil et combler les désirs de son fondateur; mais Paciaudi était insatiable et il était ambitieux; il l'était même trop, eu égard aux finances de l'infant et à la bonne volonté d'un ministre qui n'était plus du Tillot. La bibliothèque du duc de La Vallière, mort en 1780, était un morceau de roi et non d'un pauvre petit souverain de quelques centaines de mille âmes, et déjà fort obéré. N'importe, Paciaudi a des accès de convoitise en y songeant. « Si, dit-il, notre petit souverain fût riche, je lui proposerais d'acheter en entier la bibliothèque de feu M. de La Vallière, dont Mme la duchesse de Châtillon voudrait se défaire. Il y a des livres précieux qu'il serait bien difficile de ramasser. Mais, hélas! l'infant d'Espagne n'a point de revenus aux Indes; il faut s'en passer[2]. » C'est vainement que M. Hennin, à qui il a fait cette confidence douloureuse, lui répond que « quel que soit son respect

[1] Lettre à M. Hennin, du 30 janvier 1779.

[2] Lettre à M. Hennin, du 30 janvier 1781.

pour Son Altesse Royale, et quoiqu'il soit très-aise que les grandes bibliothèques se conservent, il ne peut s'affliger que celle de M. de La Vallière ne passe pas les Alpes[1]. » Paciaudi réplique, ayant le catalogue de vente sous les yeux : « Je viens de recevoir le beau catalogue de la précieuse bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière; quel trésor! Je voudrais que mon maître fût assez riche pour faire de belles acquisitions. Mais cela n'aura pas lieu, et je me contenterai de lire l'index de ces raretés[2]. » Il maintient son vœu, mais pour l'honneur seulement, car il est évidemment découragé.

Au moment où Paciaudi écrivait cette lettre, il y avait vingt ans que la prédiction de du Tillot au P. Zaccheria était accomplie; elle n'avait pas même attendu ces vingt ans pour l'être, puisque, dès 1771, époque à laquelle le ministre et Paciaudi furent disgraciés, les jésuites, qui n'avaient plus que deux ans à vivre comme institut, ayant été supprimés en 1773 par Clément XIV, avaient pu voir la bibliothèque de Parme montée déjà sur un pied assez respectable pour former, ainsi que l'avait pronostiqué du Tillot, une bibliothèque complète, au moins relativement; car quelle bibliothèque au monde peut l'être absolument? Les dernières années de Paciaudi furent partagées entre les soins qu'il ne cessa de lui donner et la direction de l'enseignement public sous le titre de surintendant. Les fouilles de Véleia, auxquelles il avait pris une si grande part et avec un si médiocre succès, dans sa première faveur, avaient été depuis

[1] Réponse de M. Hennin, du 30 avril 1781.

[2] Lettre à M. Hennin, du 21 janvier 1783.

longtemps à peu près abandonnées; il n'avait donc plus à s'en occuper.

Vers la fin de 1781, il se plaignait à M. Hennin[1] du dérangement de sa santé. « La goutte et mille autres maux, disait-il, ne lui laissaient pas de repos; mais à son âge de soixante-dix ans, il ne devait s'attendre à autre chose qu'à des infirmités. » Environ un an et demi après, il tomba gravement malade et pensa bien n'en pas revenir. « Pendant que vos flottes, écrit-il à M. Hennin[2], se battaient avec les anglaises, je luttais avec la mort. Une maladie de poitrine avec une fièvre putride m'avait conduit aux portes de l'éternité, et l'on m'administra le saint viatique. Je suis revenu du danger, mais je me ressens beaucoup du mal. Il m'est resté une faiblesse considérable de toute la personne, et ce qui me fait le plus de peine, c'est que la vue a beaucoup baissé, de façon que je crois qu'il faudra renoncer aux études, ou se borner à bien peu de chose. »

Cet état de faiblesse dont, à partir de cette crise, il ne se releva plus, fut suivi d'une attaque d'apoplexie qui l'emporta, le 1er février 1785, à l'âge de soixante-quinze ans.

J'ai parlé ci-dessus de la plupart de ses écrits, les uns témoignage de sa solide érudition, les autres de sa grande piété. Ajoutons-y ses Mémoires, en italien, sur les grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem[3], ouvrage arrêté par la mort, et qui ne contient que

[1] Lettre du 23 novembre 1781.
[2] Lettre du 21 juin 1783.
[3] *Memorie de' Gran-maestri del sacro militar ordine di Gerosolimitano*. Parme. 1780. 3 volumes in-4°.

la vie du fondateur de l'ordre, Girart de Tunc, suivie de celle des dix premiers grands maîtres. Si c'est à condition de se borner à écrire de simples mémoires biographiques qu'il fut nommé historiographe de l'ordre, Paciaudi a très-bien rempli sa charge. Réduite à ces termes, elle ne le sortait pas tout à fait de sa méthode et de ses habitudes de travail. On retrouve, en effet, dans ces mémoires une grande partie des qualités qui distinguent ses écrits sur les antiquités, la recherche des sources, la discussion des témoignages, la pénétration, le jugement, etc. Mais ce n'est pas là une histoire de l'ordre, c'en est le fond et comme le dépôt de ses instruments. Autre chose est d'écrire l'histoire et d'écrire sur les antiquités. Dans le premier cas, il faut plus de méditation, plus de temps, plus de suite, plus de patience que dans le second; il y faut une égale curiosité, mais plus prudente, une égale passion de trouver du nouveau, mais sans l'arrière-pensée ou le dessein avoué, comme il arrive naturellement dans les sujets d'érudition pure, de contredire ou de dire autrement. Des obligations de ce genre étaient à peu près incompatibles avec le tempérament dont était Paciaudi. Si donc il ne lui eût pas été commandé d'écrire son histoire de l'ordre de Malte en forme de mémoires, il eût choisi lui-même cette méthode, se sentant plus d'aptitude pour les tableaux restreints que pour les grandes compositions. Ajoutons que ces Mémoires finissent malheureusement au point où ils allaient commencer à être plus intéressants.

Du reste, ils sont imprimés dans la perfection; les caractères, le papier en sont admirables. Bodoni y a mis

d'autant plus de soin qu'il était surveillé par Paciaudi, soutenu dans son entreprise par l'ordre de Malte, et qu'il voulait payer sa dette de reconnaissance au premier auteur de sa fortune par un monument qui fût digne de lui. C'est guidé par un sentiment analogue que longtemps après la mort de Paciaudi, il rassembla sous le titre d'*Inscriptions* toutes les pièces, préfaces, avertissements et autres que Paciaudi avait composées dans maintes circonstances, solennelles et particulières, où l'intervention de sa muse était obligatoire ou amicalement sollicitée, et il en forma un recueil qu'il imprima plus magnifiquement que les Mémoires de l'ordre de Malte, et surtout plus incorrectement[1]. C'est pitié de voir un texte si splendide maculé çà et là par des fautes qui eussent fait jurer Paciaudi comme un païen; car, de son vivant, le bon théatin ne s'en gênait guère. Mais il était mort, et depuis treize ans au fond de la tombe, où il attendait la résurrection; ni la voix de l'exacteur, comme dit l'Écriture, ni les bévues de son éditeur n'arrivaient jusqu'à lui. Je tirerai de ce recueil une pièce où ne manquent ni l'agrément ni l'esprit, et où le tour et une certaine couleur antique, quoiqu'un peu trop délayée, sont assez heureusement reproduits : c'est l'épitaphe d'un chien. Mise en regard d'une pièce du même genre véritablement antique, découverte près d'Auch en 1865, elle pourra donner lieu à des rapprochements intéressants.

[1] *P. M. Paciaudi Inscriptiones a J. B. Bodonio collectae et in lucem editae.* Parme, 1798, petit in-4°.

Melampo . Acteonis . et . Lysiscae . filio . cani . venatico . stirpe . Cenomano . omnium . quos . tulit . Gallia . Transpadana . praestantissimo . cui . natura . sic . praevalidos . tribuit . lacertos . ars . vero . et institutio . tantam . sagacitatem . fidemque . ut . capreolos . damasque . oculis . emissiciis . exploratas . per . saltus . et . dumeta . pernix . insequeretur . fluenta . quae . semitam . interciperint . impavidus . transnataret . leporum . perdicumque . vestigia . olfacta . scrutatus . easque . detectus . vigil . tacitus . immotus . observaret . caudaeque . trepidatione . de . praeda . moneret . levisomnus . excubias . ad . portas . ageret . fures . latratu . domo . ac . pomario . prohiberet . neminem . tamen . morsu . prohiberet . domino . fidissimus . lares . subeunti . assultans . blandiretur . noctu . facem . aut . laternam . dentibus . arreptam . illi . praeferret . viamque . monstraret . mane . coquum . in . forum . escarium . comitaretur . indeque . nexilem . calathum . cibariis . refertum . domum . reportaret . quin . ad . famem . pellendam . vel . frustulum . suffuraretur . munditiae . retinentissimus . nullam . aedium . partem . aut . suppellectilem . unquam . foedaret . herus . citam . ipsius . mortem . deplorans . sepulcrum . dedicavit . in . lucu . malis . citrinis . consito . ad . oram . lacus . Benaci . IX . Kalendas . Sextiles . MDCCLXXIX . vixit . annos . VII . menses . III . dies . XIV .

La pièce antique est en vers hendécasyllabes, et la défunte est la chienne Muia.

Quam dulcis fuit ista, quam benigna,
Quae, cum viveret, in sinu jacebat,
Somni conscia semper et cubilis!
O factum male, Muia, quod peristi!
Latrares modo si quis adcubaret
Rivalis dominae licentiosa [1].
O factum male, Muia, quod peristi!
Altum jam tenet insciam sepulcrum,
Nec saevire potes, nec insilire,
Nec blandis morsibus renides [2].

[1] Si ce mot se rapporte à *rivalis*, pourquoi *si quis* qui s'y rapporte également, et non pas *si quae?*

[2] Voyez la *Revue archéologique du midi de la France*, tome Ier, page 25.

Il y a dans cette petite pièce quelques traits communs à celle de Paciaudi; mais ce qu'elle a en propre, c'est une grâce, une délicatesse et une sobriété qui manquent à l'autre et que ne compensent pas un amour des détails et une recherche dans la description où apparaît le péché véniel de Paciaudi, la prolixité.

Ce serait trop peu dire des lettres de Paciaudi à Caylus qu'elles sont savantes; elles sont remplies d'esprit, de bonne humeur et de bon sens. Le malheur est qu'elles soient tombées, on ne sait comment, entre les mains d'un éditeur sinon ignorant, du moins sans critique et sans goût. J'ai eu plus d'une fois, dans mes notes, l'occasion de relever ses inadvertances et ses erreurs, et beaucoup de peine à démêler ce qu'il a embrouillé. Il se nomme Sérieys, et il était bibliothécaire du Prytanée. Il dédia cette correspondance à Murat. Il paraît, au libellé de la dédicace, que le général était amant de la littérature, et qu'il préludait alors à la protection dont il honora les lettres, étant roi, par la fondation d'un lycée dans sa ville natale. Avec sa rage d'éditer, et que n'a-t-il pas édité? Sérieys n'est qu'un copiste, et il ne l'est pas toujours intelligent ni fidèle. Son édition des lettres de Paciaudi est toute à refaire.

Au rapport de cet éditeur, ce fut Caylus lui-même qui traduisit les lettres de Paciaudi, et c'est cette traduction qu'a publiée Sérieys. Il connaissait sans doute l'écriture de Caylus; mais il aurait bien fait de nous apprendre comment cette traduction était tombée entre ses mains, et qui en possédait le manuscrit. Volontaire ou non, ce silence est inexcusable; il n'est guère propre

non plus à faire pardonner à l'éditeur le désordre qui caractérise cette publication, et qui en maints endroits saute aux yeux. Par exemple, il est telles lettres qu'il met à des dates postérieures qui devraient en porter d'antérieures, et réciproquement, et il fait ainsi revenir Paciaudi sur des choses dont le Père n'a point encore parlé ou dont il ne parlera que plus tard. On en verra la preuve dans mes notes. Je m'explique ainsi cette confusion : lorsqu'il détruisait les lettres qu'il ne voulait pas conserver, Caylus en gardait, selon toute vraisemblance, des fragments dont il pensait avoir besoin tôt ou tard, et il négligeait volontiers quelquefois d'y joindre la date. Sérieys recueillit ces fragments, et, dans l'impossibilité où il était de s'y reconnaître, il réunit sous la date portée par l'un d'eux ceux qui n'en avaient pas, et tantôt en fit une seule lettre, et tantôt les cousit à d'autres avec lesquelles elles semblaient avoir du rapport. Je donne cette conjecture pour ce qu'elle vaut, à peu près comme fait un écolier à qui le maître a demandé la solution d'un problème de mathématique où il ne comprend rien, qui la donne tellement quellement, mais qui la donne.

Quelque plaisir que j'aie eu à écrire cette notice, je ne me suis pas fait illusion sur le personnage qui en est l'objet, ni sur la portée qu'il convient de donner à son talent. Ce que j'ai vu surtout en Paciaudi, c'est un savant très-remarquable pour son temps et pour son pays; c'est une sorte de pionnier plein d'intelligence et d'ardeur sur un terrain où il y avait encore tant à défricher, c'est le propagateur d'une science, celle des anti-

quités, à laquelle il n'est pas sans avoir fait faire quelques progrès, bien qu'il demeure si loin en arrière de ceux qu'elle a faits depuis; c'est enfin un érudit curieux, passionné, en garde contre la chimère, quoique s'étant laissé quelquefois surprendre par elle, et dont ce n'est pas la faute si certaines vérités qu'il a dites en matière d'archéologie ont veilli depuis et sont devenues triviales; elles ne l'étaient pas quand il vivait, et on lui savait gré de les avoir découvertes. Je ne nomme pas ceux, car ils sont presque innombrables, qui sont venus après lui et qui l'ont fait oublier; ils ont marché si vite que c'est à peine s'ils se sont retournés quelquefois pour jeter un regard sur celui qu'ils laissaient derrière eux; mais je m'assure que tous ont tenu Paciaudi en très-haute estime, et que plus d'un aurait plaisir à faire ou à renouveler connaissance avec lui.

Les lettres de Caylus ne sont pas toutes écrites de sa main; environ un tiers l'a été par un secrétaire. Il commença de s'en servir après une attaque de goutte aux doigts, bientôt après suivie d'une seconde. Ce secrétaire était peu lettré, à en juger par son ignorance manifeste des personnes et des choses mentionnées dans les lettres qu'il écrivait sous la dictée, par les sottises qu'il fait dire à Caylus et dont deux ou trois sont assez plaisantes; ce qui indique, par parenthèse, que Caylus ne se donnait même pas la peine de relire son secrétaire. Les lettres de sa main vont de la Ire à la XCIII^e^ exclusivement, à l'exception toutefois des LXXIe, LXXIIe, LXXIIIe, LXXXVIe et XCII^e^, lesquelles, ainsi que tout le reste, sont de la main du secrétaire. Je pencherais volontiers

à croire que celui-ci n'était autre que Carlin, son valet de chambre. Caylus n'était pas d'humeur à confier les délicatesses et les secrets de sa correspondance à un homme dont il n'eût pas éprouvé de longue main la discrétion et la fidélité, et Carlin était précisément cet homme-là.

En marge de la plupart des lettres originales, un ancien employé de la bibliothèque de Parme a mis des numéros d'ordre, comme aussi à toutes les lettres, d'où qu'elles viennent, écrites à Paciaudi, et il a fait du tout un catalogue. Par quelques-unes de celles de Caylus, qui portent les numéros 5000 et au-dessus, on voit que ce n'était pas une petite affaire pour Paciaudi de répondre à tant de lettres et de tous les pays; encore le catalogueur n'a-t-il pas tout enregistré, il s'en faut.

J'ai contracté quelques dettes en préparant cette édition des lettres de Caylus; c'est ici le moment de les acquitter. M. Barbieri, secrétaire de la bibliothèque de Parme, a été constamment pour moi d'une obligeance extrême. Dans la recherche où il m'a aidé et très-souvent prévenu des nombreuses pièces indiquées et toujours fort mal par Caylus, il m'a épargné la moitié de mon temps au moins et de ma peine. Ses connaissances sont aussi sûres qu'étendues en quelque matière que ce soit, mais principalement en bibliographie. Il n'a plus rien à apprendre dans celle de son pays du moins; elle ne comprend guère de livres, si indignes qu'ils soient d'être connus, sur lesquels il ne vous renseigne au pied levé, et dont il ne vous dise même la substance, le tout avec une simplicité, une modestie et une bonne grâce

que rien ne trouble, ne fatigue ni ne refroidit. Ce n'est pas seulement mon devoir de le déclarer, c'est aussi mon plaisir. Pour ma reconnaissance envers ce galant homme, elle serait la plus grande qui se puisse imaginer, si elle égalait le zèle qu'il a mis à me satisfaire, sa patience à m'écouter, son aimable et douce résignation à subir mes recharges à propos souvent des mêmes objets, et quand il s'était dix fois déjà répété. Enfin j'ai emporté de lui cette opinion que, s'il est un des meilleurs connaisseurs en livres qui se puissent rencontrer et un des très-rares bibliothécaires qui sachent à fond leur métier, il en est aussi un des plus serviables et des plus empressés.

Je dois ensuite à l'étroite amitié qui me lie à M. de Longpérier depuis bien des années des services d'un ordre plus élevé. Mon amitié pour lui n'en est sans doute pas augmentée, mais il m'est doux de me sentir et de me dire désormais son obligé. C'est avec le plus gracieux empressement et la plus aimable libéralité qu'il a mis à ma disposition sa bibliothèque si riche en ouvrages sur les antiquités, les plus beaux comme les plus rares, et c'est ainsi encore que là où les lumières de la science m'ont fait défaut, il a bien voulu, toutes les fois que je l'en ai prié, m'éclairer des siennes. Que sa modestie souffre que je l'en remercie publiquement et avec effusion, n'y ayant pas de plaisir plus grand pour un honnête homme que celui de confesser les obligations qu'il a envers son ami, et de le confesser à tout le monde.

Je me reprocherais enfin de passer sous silence un autre genre de service que je dois à mon excellent confrère et ami, M. Defrémery. Il a bien voulu m'aider dans la

tâche délicate de revoir les épreuves de ce livre, ce à quoi la faiblesse de mes yeux, ou plutôt leur épuisement, m'eût rendu incapable de m'appliquer avec succès. La preuve en est dans les dix ou douze premières feuilles que j'ai revues seul. Il y a quelques fautes légères, il est vrai, mais pour lesquelles il a fallu un errata. Toutes les autres feuilles ayant passé sous le regard scrutateur de M. Defrémery, et sous le contrôle de sa judicieuse et solide critique bibliographique, n'ont pas eu, Dieu merci, le même besoin.

A la suite des lettres de Caylus, je donne les lettres de l'abbé Barthélemy et de Pierre Mariette, également inédites. Elles proviennent de la même source et sont adressées au même personnage. Étant en grande partie de la même époque que celles de Caylus, elles répandent beaucoup de clarté sur celles-ci, qui en reçoivent d'elles beaucoup à leur tour. On en verra des preuves dans les renvois nombreux que je fais des unes aux autres. Toutefois la correspondance de Barthélemy et de Mariette avec Paciaudi se prolonge de quelques années au delà de 1765, qui est celle de la mort de Caylus.

LETTRES

INÉDITES

DU COMTE DE CAYLUS.

LETTRES AU PÈRE PACIAUDI.

I

Paris, 7 février 1757.

J'ai eu quelque peine, Monsieur, à trouver la dissertation de M. Mahudel que vous désiriez[1], parce qu'elle a été imprimée pour un livre, et que l'imprimeur n'en ayant tiré que quelques exemplaires séparés, elle était difficile à trouver. Je ne vous rappelle ce fait que pour vous dire que j'ai eu plus de plaisir par cette raison. Le livre que vous désirez sur Malte ne paraît point[2]; je saurai ce soir le détail le plus exact et je vous en instruirai. Je puis même vous répondre que si quelqu'un en a un exemplaire, ce sera moi pour vous l'offrir.

J'ai jugé sur le simple récit que la petite inondation de peintures antiques qui a paru l'année passée à Rome était une friponnerie[3]. Ce que j'en ai vu m'a pleinement confirmé, c'est-à-dire que la matière sur laquelle la peinture est appli-

[1] *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne*, 1725, in-4°.

[2] Il parle d'une histoire de Malte qu'on disait que l'abbé Laugier avait faite et qu'il ne fit jamais. On le crut cependant jusqu'à sa mort, puisque Paciaudi, vingt ans après cette lettre de Caylus, priait Barthélemy de lui chercher la même histoire. Barthélemy ne la trouva pas davantage, comme on peut le voir par sa lettre XXXVIII.

[3] Voyez plus loin, lettre XLIII, l'explication de Paciaudi à ce sujet; Conf. le *Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy*, publié par Sérieys (Paris, an I, in-8°), p. 33 et suiv., 63 et s., 99 et s.

quée, le dessin, la manière et, pour comble, l'huile que j'ai mise en expérience m'en ont convaincu; d'autant que le ton de couleur et l'accord des anciens diffèrent absolument de ce qui m'a été montré.

J'ai trouvé l'année dernière à Paris trente dessins de Pietro Sante[1] (*sic*), copiés sur les tombeaux des Nasons qui, vous le savez, ont été détruits dans le temps de leur découverte. Je ne sais si ceux que l'Anglais Turnbull a donnés sont d'après des dessins aussi beaux et aussi purs[2]; mais ce recueil, qui a quelque mérite parce qu'il est le plus étendu, laisse beaucoup à désirer, selon moi; car vous savez que les Anglais manquent essentiellement de goût et d'intelligence pour les arts. Dans le nombre des dessins qui m'appartiennent, il y en a plusieurs que le Bellori n'a pas donnés[3]; j'espère vous en faire juge un jour.

[1] *Le pitture antiche delle grotte di Roma e del sepolcro de' Nasoni, disegnate ed intagliate da Pietro Santi Bartoli, ed illustrate da Giov. Piet. Bellori, etc.*, Rome, 1706, in-f°. Trente-deux ans après, il parut une édition latine intitulée : *Bartoli Petri Sanctii picturæ antiquæ cryptarum romanarum et sepulcri Nasonum delineatæ et expressæ ad archetypa, descriptæ vero et illustratæ a J. P. Bellorio et Mich. Ang. Causeo; opus nunc primum latinitate redditum, proditque absolutius et exactius*, Rome, 1738, in-f°. C'est pour la reine Christine de Suède que Pietro Santi avait copié ces peintures à la gouache.

[2] *A treatise of ancient painting containing observations on the rise, progress and decline of the arts, amongst the Greeks and Romans, by G. Turnbull.* Londres, 1740, in-f°.

[3] J. P. Bellori, archéologue italien, né à Rome en 1615, mort en 1696. Clément X lui avait donné le titre d'*Antiquario di Roma*. Ses ouvrages sont assez nombreux; celui qui est indiqué ci-dessus à la note 1 n'a été publié qu'après sa mort par les soins de Michel-Ange de la Chausse, archéologue français qui mourut à Rome et qui donna l'édition latine considérablement augmentée en 1738. Les dessins que le Bellori n'a pas donnés sont les cinq qui avaient été indiqués par l'abbé Campion de Tressan à Caylus et que celui-ci a joints au recueil des dessins de Pietro Santi, enluminés, qu'il a donnés à la bibliothèque du roi. C'est ce qui résulte de deux notes manuscrites ajoutées à l'exemplaire que possède cette bibliothèque, l'une de la main de Caylus, l'autre de celle de Joly, alors employé au cabinet des estampes. Dans sa note, Caylus dit : « Ces trente-trois dessins que j'ai trouvés par hasard dans Paris... ont été faits d'après des peintures antiques trouvées à Rome et

A l'égard de vos offres sur les petites antiquités, je les accepte en payant ce que vous aurez déboursé. J'exigerai sur cela votre parole. N'oubliez pas, je vous prie, que les fragments et les morceaux cassés ne me déplaisent pas. Je finis sans compliments, en vous embrassant de tout mon cœur.

II

Paris, ce 12 février 1758 [1].

Il ne m'a pas été possible de vous remercier plus tôt, Monsieur, de votre bon souvenir. J'ai prié l'abbé Barthélemy de vous faire mille compliments, depuis votre lettre du 11 du mois dernier [2], et de vous rendre compte de l'usage que j'avais fait de la dissertation que vous m'avez adressée huit jours avant cette même lettre [3]. Je l'ai donnée de votre part à l'Académie, et je suis chargé de ses remercîments pour vous. J'ai été bien aise, par ce moyen, d'entretenir quelque sorte de correspondance, et j'ai imaginé que vous ne m'en désavoueriez pas.

J'attends avec impatience l'ouvrage que vous m'annoncez, dans lequel vous allez réimprimer l'histoire de *Ripatransona* [4],

qui ne subsistent plus. J'ai fait graver le trait, que j'ai donné à ceux qui ont bien voulu faire la dépense de le faire enluminer, et je puis assurer qu'il n'y en a que trente exemplaires dans l'Europe, ayant pris soin de faire casser les planches après avoir tiré ce nombre.» Caylus revient sur ce fait et à peu près dans les mêmes termes, lettre IV. (Voir la note 10 de ladite lettre.)

La seconde note, qui est de Joly, porte : «Cette rare et magnifique édition a coûté plus de 12,000 livres, non compris les frais de l'enluminure de chaque exemplaire, dont M. de Caylus avait porté le prix à 300 livres.»

[1] Cette lettre n'est qu'une copie donnée à la bibliothèque de Parme par M. Campori, à qui appartient l'original.

[2] Cette lettre manque dans le recueil de Paciaudi.

[3] C'est la dissertation qui a pour titre : *De sacris Christianorum balneis liber singularis secundis curis emendatior et auctior*. Rome, 1758, in-4°. La première édition est de 1750.

[4] *Delle antichità di Ripatransona ossia dell' antica Cupra*, in-8°; Venise, 1743.

Cette dissertation a été en effet réimprimée dans l'ouvrage intitulé *Bergantini Miscellanea erudita*, t. VI. «Les *Antiquités de Ripatransona* furent un ou-

non-seulement parce qu'il est de vous, mais parce que j'en ai besoin pour mon instruction et pour le citer.

Je vous suis trop obligé des soins que vous voulez bien vous donner pour mes petites emplettes. Je vous prie toujours de vous souvenir que je ne fais pas un cabinet, que la vanité n'étant pas mon objet, je ne me soucie point de morceaux d'apparat, mais que des guenilles d'agate, de pierre, de bronze, de terre, de vitre, qui peuvent servir en quoi que ce soit à retrouver un usage ou le passage d'un auteur, sont l'objet de mes désirs. Si vous avez fait l'emplette des mosaïques du Bas-Empire dont vous avez la bonté de me parler, assurément je n'en appelle pas et je les recevrai avec grand plaisir; mais si vous n'en avez pas conclu le marché, je m'en consolerai facilement par les difficultés de les faire arriver à Paris. Je n'ai pas encore vu de mosaïques ayant fait le voyage à bon port. D'ailleurs je ne prévois pas le parti que j'en pourrais tirer, à moins qu'elles ne fussent historiques ou qu'on n'y vît la représentation de quelque exercice, ou quelque combat, comme j'en ai vu à Rome, mais dont le travail, quoique mauvais, remontait à des temps plus hauts [1].

Vous pouvez être assuré que vous êtes annoncé comme vous méritez de l'être à l'évêque de Laon [2]; et si sa société vous convient, vous serez à portée d'en profiter à votre fantaisie. Il emmène avec lui l'abbé de Mazéas [3], homme instruit

vrage de ma première jeunesse; elles ne me plaisent plus et je connais que, pour le transmettre aux savants, il faut le pétrir de nouveau. Cela se fera, *te auspice, te duce.*» (Paciaudi, lettre XXXVII.)

[1] Deux de ces mosaïques sont expliquées et gravées au tome III du *Recueil d'Antiquités* de Caylus, p. 227, pl. LIX.

[2] Fr. Jos. de Rochechouart, qui fut nommé cardinal en 1761, se rendait alors, comme ambassadeur de France, à Rome, où il succéda au comte de Stainville, envoyé à Vienne.

[3] L'abbé de Mazéas accompagnait à Rome l'évêque de Laon en qualité de secrétaire. Il y a quelques lettres de cet abbé dans les *Lettres inédites de Henri IV et de plusieurs autres personnes célèbres, telles que Fléchier, La Rochefoucauld, Voltaire, le comte de Caylus, etc.*, publiées par Sérieys. Paris, 1802, in-8°. Voy. sur cet abbé la lettre XXI.

et de mérite, auquel j'ai dit de vous aller trouver de ma part en l'assurant que vous le serviriez.

M. Mariette vous fait mille remercîments de votre souvenir, et moi, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur, en vous assurant combien j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

CAYLUS.

Au reste, rien ne presse pour mes petites emplettes. Celles du prince de Galliera, dont vous parlez à l'abbé Barthélemy, doivent vous absorber. Cependant je ne crois pas que nous courions les mêmes objets; de plus, son séjour ne doit pas être encore bien long à Rome.

III

28 août 1758.

Le bailli de Breteuil[1], que je vous prie d'embrasser de tout mon cœur et que je suis charmé de voir lié avec vous, Monsieur, a eu raison de vous dire que j'entendais assez bien l'italien pour lire ce que vous voudrez bien m'écrire; ne vous contraignez donc plus à cet égard[2]. Je vous donne avis de [la] peine pour vous éviter au moins celle d'écrire en français. C'en est toujours une, et quelque familière que soit une langue étrangère, celle de la nourrice coule toujours plus de source.

Vous avez dû recevoir mes remercîments sur les envois

[1] Ambassadeur de Malte à Rome. Il en sera souvent question dans cette correspondance, où il est la plupart du temps simplement désigné sous le nom de *bailli* ou *bon bailli*. Il fut dans la suite ambassadeur du même ordre en France.

[2] Les deux premières lettres de Paciaudi, dans le recueil intitulé : *Lettres de P. Paciaudi à M. le comte de Caylus*, publiées par Sérieys, in-8°, an XI-1802, ont été écrites en français, de même que celles, en très-petit nombre, qui avaient précédé celles-ci et que l'éditeur n'a pas retrouvées. A partir de la troisième lettre du recueil, Paciaudi écrit en italien et c'est Caylus lui-même qui, selon l'éditeur, traduisit ces lettres en français.

qui ont succédé à celui de la grande caisse [1]; les uns et les autres m'ont fourni ou fourniront sept à huit planches curieuses et agréables. Vos observations sur le Picénum m'ont ouvert une belle porte. Je n'entre pas dans le détail de toutes les obligations que je vous ai. Je vous ennuierais en vous répétant des choses qui vous sont connues et que vous savez mieux que je ne les saurai jamais.

En vous envoyant la petite brochure sur l'antiquité, vous voyez que j'étais instruit sur votre peu de difficulté en fait de brochure. Il est, en effet, difficile d'en trouver une plus inepte [2]. Mais elle a deux planches, et l'on ne croirait pas, sans de pareils exemples, qu'il y a des hommes aussi bêtes par leur nature et assez gauches pour écrire sur ce qu'ils n'entendent pas. Mais Gilles, un de nos acteurs de foire, acteurs que vous n'avez pas en Italie [3], disait autrefois *qu'il y avait plus de sots dans le monde que partout ailleurs*.

Non-seulement vous pouvez compter que je vais être à l'affût de toutes les brochures qui paraîtront dans le genre que vous m'indiquez [4], mais que je vais fouiller dans les cabinets, y

[1] Le détail de cette caisse est à la fin de la lettre II de Paciaudi. Les observations sur le Picenum y sont sous le n° 22.

[2] L'auteur de cette brochure pourrait bien être John Swinton, d'Oxford, qui écrivait beaucoup à partir de 1750 et qui n'avait pas l'inspiration heureuse. Swinton n'a jamais pu comprendre la valeur des excellents travaux de Barthélemy, base de tout déchiffrement des écritures sémitiques, qui se fait de notre temps. Il était de ces gens qui retardent la science par leurs publications inintelligentes. Il n'en reste rien maintenant qu'un nom ridicule. Mais il y a cent ans il avait assez de puissance pour mettre, comme on dit vulgairement, des bâtons dans les roues du progrès scientifique et refroidir ceux qui brûlaient d'envie d'aller en avant.

[3] Les Italiens en ont bien d'autres. Chaque province au moins a le sien, avec un nom différent. L'énumération en serait trop longue.

[4] Ces brochures étaient celles qui traitaient des sujets d'antiquités, mais surtout celles qui concernaient les Jésuites. Paciaudi commençait dès ce temps-là à rechercher ces dernières et à en faire collection. Il les a toutes laissées à la bibliothèque de Parme, et le nombre en est considérable.

voler même, pour en rassembler d'anciennes, et que je vais charger trois ou quatre hommes intelligents de faire la même chose de leur côté. Enfin, si vous n'en avez pas, ce ne sera pas faute de soins, et vous m'obligerez en me mettant sur la voie d'une chose qui peut vous plaire. Vous méritez par vous-même que l'on cherche à vous obliger, et j'y suis engagé par reconnaissance. Il se pourrait même qu'il y en eût dans le paquet. Je ne le fermerai que demain. Je vais à la chasse aujourd'hui et j'ai envoyé des chasseurs d'un autre côté.

Je vous remercie du dessin que vous avez la bonté de m'envoyer [1]. Les mots et les caractères des gnostiques et des basilidiens n'apprendraient que des pauvretés, quand on serait assuré de les avoir compris; mais comme ils ont presque toujours ajouté à des pierres gravées plus anciennement, il y a longtemps que je suis persuadé qu'on n'en peut faire abstraction et qu'on y peut retrouver des monuments de l'ancienne Égypte. C'est dans cette vue que j'en ai ramassé et que même je vous avais prié de les prendre, quand il s'en présenterait à vous. J'ai même trouvé le vase en question [2] cinq fois sur des pierres de cette espèce, avec très-peu de différence; ce qui prouve au moins que son usage était fréquent et répété en Égypte. Par la même raison d'espérance de nouveautés dans

[1] La lettre de Paciaudi relative à cet envoi manque. — Ce que Caylus dit ici des pierres gravées anciennes, surchargées par les gnostiques, est dit également au tome II, pages 39 et 40 de son *Recueil d'Antiquités*, et est inexact. Les pierres gnostiques sont tout entières l'œuvre des gnostiques. Caylus en a publié un assez grand nombre dans le même Recueil, t. VII, pl. I, n° 4; pl. XVI, n° 5; pl. XVII, n° 5; pl. XIX, n°s 4 et 5; pl. XX, n°s 1, 2, 3, 5, 6, 7; pl. XXI, n°s 1 à 6; pl. XXII, n°s 1 à 4; pl. XL, n° 5.

[2] C'est probablement la figure dont il parle dans son Recueil, t. II, p. 14, pl. II, n° 3, qu'il décrit comme un vase égyptien, et dans laquelle feu M. Vincent a vu un instrument de musique. (*Essais d'explication de quelques pierres gnostiques* dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1850, t. X, p. 1.) Voy. Macarius (Jean l'Heureux), *Abraxas*, Anvers, 1657, pl. XII, n° 49; Matter, *Histoire critique du gnosticisme*, 1828, Atlas, pl. II (C), n°s 3 à 9.

des matières aussi souvent ressassées que les antiquités, toutes les guenilles, même de terre cuite, qui tiennent aux Étrusques et aux Égyptiens, fussent-elles mutilées, me seront toujours utiles, pourvu que l'on ait une idée de leur forme.

Je vous suis très-obligé des vues et des projets que vous avez la bonté de me communiquer sur des acquisitions à venir. En général, ce qui mérite par la grande conservation et qui, par là, devient d'un prix excessif, n'est pas ce que je désire, à moins qu'il n'ait pas été publié; car il est souvent désagréable d'être obligé de contredire des hommes que l'on considère d'ailleurs et auxquels on a presque toujours l'obligation d'avoir été instruit sur plusieurs articles.

L'abbé Barthélemy m'avait déjà prévenu sur le caractère de votre ami M. de Solar[1], et certainement il pourra disposer de moi dans le peu que je pourrai lui offrir. Notre ami l'abbé[2] m'avait même fait espérer que vous pourriez nous venir voir et faire le voyage avec lui, mais vous ne m'en parlez pas et j'augure mal de votre silence. L'abbé Barthélemy ne pourra vous répondre par cet ordinaire. Je doute qu'il revienne de campagne avant le jour de la poste.

Je vous prie de remercier beaucoup l'évêque de Troyes[3] et d'embrasser tendrement le bon bailli[4]. Je dirai de ses nouvelles et je porterai sa santé lundi[5] à tous gens qui l'aiment et le regrettent.

Je relis ma lettre et je vous avoue qu'il faut être bien philosophe, c'est-à-dire de ceux qui ont très-peu ou point d'amour-

[1] Ou plutôt de Solaro, ambassadeur de Sardaigne à Paris et grand ami de Barthélemy et de Paciaudi.

[2] L'abbé Barthélemy lui-même, qui avait quitté Rome peu auparavant avec la comtesse de Stainville, femme de l'ambassadeur de France à Rome. M. de Stainville, depuis duc de Choiseul, venait d'être nommé en la même qualité à Vienne et était parti avant sa femme.

[3] J. B. Marie Champion de Cicé, transféré à l'évêché d'Auxerre en 1761.

[4] Le bailli de Breteuil.

[5] Au dîner hebdomadaire de Mme Geoffrin, où Caylus ne manquait jamais.

propre, pour vous l'envoyer. Aussi je n'ai jamais eu le courage ni la patience de faire ce qu'on appelle une belle lettre; mais je recours après un article de celle-ci. Je vous ai témoigné du dégoût pour les morceaux de belle conservation, ces froids Apollons, ces belles prétendues Vénus, etc. En vérité, ce n'est pas par avarice, car je ne suis point avare, et je regarde l'argent comme un moyen de satisfaire son goût; mais je crois qu'un honnête homme doit proportionner sa dépense à son argent, et, dans la vérité, je compare les belles antiquités aux belles dames et aux beaux messieurs dont la toilette est complète, qui arrivent dans une compagnie, se montrent et n'apprennent rien; au lieu que je retire quelquefois d'un morceau fruste, que je comparerai en ce cas à un homme crotté et qui marche à pied, le sujet d'une dissertation et l'objet d'une découverte. Car nos modernes ont beau dire, ils veulent, par excès de vanité, tirer toute la couverture à eux. Plus je vais et plus je vois que les anciens ont tout connu. Il est vrai qu'il faut distinguer les temps, car tout s'est aussi plusieurs fois perdu; et, sans aller plus loin, j'arrête sur cul nos savants modernes sur les seules forces mouvantes dont le seul Zabaglia[1] a commencé a ouvrir la porte. Mais il en est de cette ouverture comme de celle de la porte du Jubilé que personne ne gagne.

Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces guenilles m'ont fait trouver des opérations mécaniques très-singulières et très-utiles aux artistes pour lesquels j'avoue que j'aime plus à travailler. Je sais qu'ils sont ingrats et qu'ils n'emploieront plusieurs articles démontrés, comme l'encaustique[2] par exemple,

[1] Nicolas Zabaglia. Il a publié *Castelli e ponti con alcune ingeniose pratiche, e con la descrizione del trasporto dell'obelisco Vaticano e di altri del cav. Dominico Fontana*. Rome, 1743, in-f°.

[2] Voyez son *Mémoire sur la peinture à l'encaustique et sur la peinture à l'huile*. Genève, 1755, in-8°. Il y eut pour collaborateur Majault, docteur de la Faculté de médecine en l'Université de

qu'après ma mort; ils ne veulent pas me faire jouir de mon vivant; mon imagination y supplée.

Je n'en ai pas moins retrouvé deux ou trois petites opérations très-singulières, entre autres celle de peindre entre deux verres; car j'ai senti qu'en voyant une opération ancienne, on ne m'en croirait pas si je disais : elle est faite de telle ou telle façon. Je la cherche, je la trouve; alors je dis : je l'ai faite par ce moyen. Et quand on voit que mes recherches me l'ont donnée, on accorde aux anciens ce qu'ils méritent et ce qu'on leur refusait. Et partant ils disent de ma proposition : puisqu'un tel l'a faite, les anciens l'ont pratiquée, etc. etc. Voilà ma confession et le sujet pour lequel je ramasse volontiers les ordures. Je ressemble en cela aux chiffonniers. Heureux si je

Paris et ancien médecin des armées du Roi. «Votre peinture à l'encaustique et le tableau qui en fait la preuve réussissent ici (c'est-à-dire à Rome) fort bien. M. et Mme de Stainville le montrent à tous ceux qui sont capables de juger du mérite de cette découverte et accompagnent ce procédé de mille choses flatteuses pour celui qui en est l'inventeur.» (*Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy*, publié par Sérieys, p. 34. Paris, an x ou 1802, in-8°.) C'est le lendemain de la Saint-Martin que, dans la séance publique de l'Académie des inscriptions, Caylus avait lu son mémoire. Il avait fait en même temps exposer un tableau exécuté selon sa méthode et peint par Vien. Ce tableau représentait le buste de Minerve habillée et le casque en tête. Il était peint sur bois. Depuis M. Girardin, dans deux mémoires lus à l'Académie des inscriptions (*Mémoires de divers savants*, 1re série, t. II, p. 86, et t. VI, p. 74), «s'est appliqué à déterminer la nature des couleurs employées dans la peinture à l'encaustique. Il a fait ensuite l'analyse des verres antiques, constaté que le procédé auquel recouraient les anciens pour obtenir l'émail blanc est encore celui qui s'emploie de nos jours. On sait que l'art d'émailler le verre a suivi de très-près la découverte de celui-ci et que les anciens l'ont pratiqué avec un très-grand succès. Le même chimiste a déterminé la matière avec laquelle, dans l'antiquité, on colorait le verre, on vernissait et colorait la poterie; il a fait l'analyse de bronzes de diverses provenances et de médailles antiques, ainsi que de vases en plomb et de plusieurs objets en argent et or; enfin il a confirmé l'opinion déjà émise que les anciens connaissaient l'art de recouvrir les métaux altérables par des métaux protecteurs et faisaient du plaqué d'argent, comme nous en faisons encore.» Ainsi s'exprime M. Alfred Maury dans son *Exposé des progrès de l'archéologie*, p. 113 et 114 (Paris, Imprimerie impériale, 1867), et voilà où tendait Caylus.

pouvais réparer par mes recherches tout le papier que je gâte! Mais tout ce bavardage vous ennuie; pardonnez-le au ton que vous m'inspirez et aux sentiments de reconnaissance qui conduisent à la confiance.

P. S. Je croyais que ma chasse me produirait; le gibier est plus rare que je ne l'avais pensé. J'espère que l'ordinaire prochain je commencerai à me mettre en règle et que je pourrai vous envoyer quelques brochures. Aujourd'hui je remplace mal ce que j'espérais en vous envoyant une suite de tableaux d'Homère et de Virgile[1]. C'est une vie d'*Hercule le Thébain* faite pour les peintres et dans le même goût. C'est une grandissime coyonnade, et je voudrais qu'elle pût vous amuser. Ce qu'il y a de certain, c'est que son auteur vous aime et qu'il vous embrasse de tout son cœur.

IV

Ce 27 septembre 1758.

Il y a quelque temps, Monsieur, que vous n'avez reçu de mes nouvelles. J'attendais votre retour à Rome dont vous avez été longtemps absent[2], et je voulais savoir si vous aviez reçu les différents paquets de brochures que je vous ai adressés par toutes sortes de voies, pour savoir si elles vous convenaient et

[1] *Tableaux tirés de l'Iliade et de l'Odyssée d'Homère, et de l'Énéide de Virgile, avec des observations générales sur le costume*, in-8°, 1757. — *L'histoire d'Hercule le Thébain, tirée de différents auteurs, à laquelle on a joint la description des tableaux qu'elle peut fournir, par l'auteur des tableaux tirés d'Homère et de Virgile, avec des observations sur le costume, etc.* Paris, chez Tilliard, 1758, in-8°. — C'est ici le lieu de remarquer que l'imprimeur Panckouke (Charles-Louis-Fleury), mort en 1844, avait réuni, dans l'intention d'écrire une Héracléide, une collection de vases peints antiques qui est aujourd'hui au musée de Boulogne-sur-Mer. J. J. Dubois en a publié un catalogue : *Catalogue des vases grecs formant la collection de C. L. F. Panckouke*, 1835, gr. in-8°, avec figures réduites; mais le travail en est resté là.

[2] «J'ai été quarante jours en campagne et j'en ai été bien soulagé, car ma faible santé avait besoin de repos.» (Paciaudi, lettre IV.)

partir de là pour vous en ramasser sans cesse. J'espère que notre commerce va se rétablir.

Malgré la privation de vos nouvelles, j'ai souvent parlé de vous et des obligations que je vous ai. L'abbé Barthélemy m'a fait connaître votre ami le chevalier de Solar[1]. Il vous aime beaucoup et il m'a paru véritablement aimable; il se flatte de vous avoir à Paris avec le secours de ces messieurs.

Je n'ai pas beaucoup de choses à vous offrir; Alfani[2], que je crois de retour à Rome, aura pu vous dire quel est le genre de ma vie, et vous pouvez prévoir la partie de votre séjour que vous pourrez me donner. L'original Alfani, que vous avez très-plaisamment baptisé *le comédien attellane*, a dû vous remettre un paquet de brochures cacheté, comme vous me l'avez recommandé. En vérité, c'est un bon homme et j'ai été fort content de lui. Cependant je vous dirai confidentiellement que je ne compte pas beaucoup sur les promesses qu'il m'a faites; elles dépendent d'un souvenir qui n'est peut-être pas trop en lui. Qu'importe? j'ai fait ce que je devais.

Je n'ai pas encore reçu une petite caisse contenant dix-neuf morceaux dont vous m'avez envoyé le catalogue il y a près de trois mois, non plus que les cinquante-deux pierres gravées que vous avez eu la bonté de m'annoncer[3]. Cependant je ne vous en dois pas moins l'argent. Ne faut-il pas d'ailleurs que je vous en envoie? Je vous prie de me le mander. Vous m'avez annoncé aussi une lettre du pape[4] aux évêques, et cette lettre

[1] Voyez la lettre qui précède.

[2] Un brocanteur avec qui Caylus était en relation à Rome. Il en sera beaucoup parlé. Il venait alors de Paris. — «Le polichinelle Alfani n'a pas encore paru.» (Paciaudi, lettre IV.) Cet Alfani était très-habile dans son métier, mais aussi très-fin, très-retors et médiocrement scrupuleux. Il fut pendant plusieurs années le fournisseur attitré de Caylus, lequel, malgré son mécontentement intermittent et en dépit de la répugnance de Paciaudi à avoir des rapports avec ce personnage, eut quelque chagrin d'être obligé de se priver plus tard de ses services. «C'est, disait Paciaudi, un vrai fripon.»

[3] La lettre de Paciaudi où elles étaient annoncées manque.

[4] Clément XIII. Voyez la lettre XI de Barthélemy, où il est parlé du nou-

était un sceau de paix et un témoignage de l'esprit et du caractère du pontife; cependant nous n'en avons eu ni vent ni voie. Voyez tout ce que votre campagne vous a fait oublier.

Il est dit que je vous donnerai toujours de la peine; mais votre politesse m'enhardit, et justement encore je vous demande un éclaircissement sur le pavé de Préneste [1], où vous aviez passé tout l'été, lorsque vous en êtes revenu. J'espère que vous connaissez quelqu'un dans cet endroit capable de donner sur la place des mots écrits les éclaircissements énoncés dans le mémoire ci-joint [2]. Je veux rendre le monument dans la plus grande exactitude; notre ami l'abbé [3] y joint son explication, et ce morceau doit être placé à la suite des antiques de Pietro Santi dont je vous ai parlé [4]. Je suis content de tout ce

vean pape exactement dans les mêmes termes.

[1] Ou la mosaïque de Palestrine. Voy. le *Voyage de Barthélemy en Italie* publié par Sérieys, p. 154, lettre XXVII. — Les mots grecs qui figurent dans la mosaïque de Palestrine donnent parfois le nom des animaux représentés. Un de ces noms, ΧΟΙΡΟΠΙΘΗΚΟϹ, régulièrement lu par Barthélemy (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1764, t. XXX, p. 532), avait d'abord été donné incorrectement ΧΟΙΡΟΠΟΤΑΜΟϹ. Malgré l'émendation fournie par l'illustre antiquaire, G. Cuvier, d'après Prosper Alpini (*Medicinalium observationum historico-criticarum, libri VIII*. Francfort, 1621; Venise, 1735), qui s'en était tenu à d'anciennes gravures, a fait entrer le Choeropotame dans la liste des Pachydermes dont la race est actuellement perdue.

[2] Ce mémoire était de Barthélemy, comme lui-même le dit dans sa lettre XII (voyez aussi ses lettres XV, XVIII, XX et *alibi*). Mais ce mémoire était plutôt une note indiquant les éclaircissements dont l'auteur avait besoin pour parachever son explication, que le mémoire lui-même ou l'*Explication*. Voy. ci-dessous, note 4.

[3] L'abbé Barthélemy. Caylus persiste à écrire tantôt Pietre Sante, tantôt Pietro Sante. J'ai cru devoir désormais corriger partout cette manière détestable de traduire à la française, quoique alors elle fût généralement en usage parmi les savants français et même italiens.

[4] Voyez lettre I. Tout cela est en effet rassemblé dans le *Recueil de peintures antiques imitées fidèlement, pour la couleur et pour le trait, d'après les dessins coloriés faits par Pietre Sante Bartholi* (par le comte de Caylus). Paris, 1757, in-f°. L'*Explication de la mosaïque*, par l'abbé Barthélemy, est à la fin du volume. Les *lettres* dont parle Caylus sont les inscriptions et les noms placés près des personnages et des groupes de personnages qui figurent dans la mosaïque.

que j'ai sur cette belle mosaïque; je n'ai plus besoin que de la place précise que les lettres occupent; je les ai d'ailleurs très-complétées.

Je reviens à ces peintures de Pietro Santi. Vous savez que je ne suis pas charlatan et que je ne m'engoue pas de ce qui me regarde; je puis donc vous dire avec la vérité qui doit régner en tout, que ce recueil sera magnifique et d'autant plus singulier que les planches sont cassées, après en avoir tiré trente exemplaires, pour les donner à ceux qui me donneront leur parole d'honneur de les faire colorier d'après les originaux; et si je ne trouve que sept personnes qui aient cette curiosité, les vingt-trois exemplaires au trait ne paraîtront jamais et seront déchirés. Cette entreprise n'ayant pas la composition pour objet, mais voulant perpétuer l'accord de l'ancienne peinture, je n'ai pu agir autrement. J'aurais voulu pouvoir le donner complet, c'est-à-dire avec les couleurs; mais cette dépense excède le pouvoir d'un particulier. Celle des planches et de l'impression me coûte assez cher pour aller bride en main; car la couleur de chaque exemplaire revient au moins à cent écus de notre monnaie. Il est vrai que si je trouvais en pays étranger quelqu'un qui voulût me donner, pour un pareil prix, des antiquités, je ne serais pas difficile et ferais la dépense d'en faire enluminer un exemplaire; mais on ne trouverait personne qui voulût troquer sur parole et sans connaître la chose en elle-même et le détail de son exécution. Ainsi je ne vous en ai parlé que pour causer et vous entretenir d'un objet dont je suis occupé et dont notre ami Mariette est fort content. C'est lui qui préside aux six exemplaires qu'un pareil nombre de nos curieux ont fait enluminer [1].

[1] Mariette n'a pas seulement présidé à cette publication; il en a écrit le texte. Il y a en tête de l'exemplaire que possède la bibliothèque de Parme une longue et intéressante note manuscrite et en français, de Paciaudi, dans laquelle il donne des détails plus explicites et plus clairs que ceux que donne ici Caylus et où le

Je comptais vous envoyer aujourd'hui l'épreuve que je vous ai promise, et que vous m'avez demandée, du bas-relief du roi, dont M. Maffei a donné une explication [1], mais je ne l'ai

respect qu'il portait au célèbre amateur et une affection qui se plut toujours à s'en exagérer le mérite se montrent avec une grande candeur. En voici un extrait :

« Tout ce que les savants ont écrit sur la manière des peintres anciens ne peut fournir que des notions vagues et incertaines. Et tant de tableaux, quoique supérieurement gravés, étant destitués d'une partie aussi essentielle que le coloris, ne sauraient donner que des idées incomplètes de l'art. M. le comte de Caylus est le seul qui ait su remplir un objet aussi important par l'édition de cet admirable et dispendieux ouvrage. Je puis en parler avec d'autant plus d'assurance que ce seigneur m'ayant honoré longtemps de son amitié et de sa correspondance, il m'en a instruit dans plusieurs de ses lettres.

« L'original de ce livre* passa en France au commencement du siècle; mais bien des années s'écoulèrent que le public en ignorait l'existence. M. de Caylus, occupé sans cesse à déterrer les restes précieux de l'antiquité, en eut connaissance et il n'épargna rien pour en faire l'acquisition. Dès que l'ouvrage fut entre ses mains, il fit graver sous ses yeux ces dessins au simple trait, il les retoucha lui-même et chargea M. Mariette de les faire enluminer d'après les originaux. Ce qui fut exécuté avec le plus grand soin, jusqu'à imiter le caractère de Bartoli dans l'indication des lieux où les peintures se trouvaient de son temps. Les remarques qu'il y a ajoutées sont faites par main de maître.

« La mosaïque de Palestrine était connue par plusieurs estampes, mais l'on n'avait jamais vu que sur le lieu les coloris des différentes parties de l'œuvre. M. de Caylus fit choisir à Rome un des meilleurs dessinateurs, qui, aux dépens du comte, se transporta à Palestrine et la copia exactement. M. de Caylus en avait fait tirer trente exemplaires; après quoi, il cassa les planches et fit présent de l'original à la bibliothèque du Roi. Cet exemplaire (celui de Parme) fut envoyé par l'éditeur à l'infant Don Philippe. »

[1] *La religione dei gentili nel morire, ricavata da un basso rilievo antico che si conserva in Parigi.* Paris, Osmont, 1736, in-4°. C'est l'ouvrage que publia l'auteur avant son départ de Paris, comme le *Galliæ antiquitates quædam selectæ*, Osmont, 1732, in-4°, avait été celui par lequel il y signala son arrivée. Dom Martin a fait à la dissertation de Maffei une réponse embrasée dans son *Explication de divers monuments singuliers*, Paris, 1739, in-4°, et l'explication de Caylus est au tome III, p. 271, pl. LXXIII de son *Recueil d'Antiquités*.

Le monument qui fait l'objet de ces divers écrits est au Louvre. Il représente une *Conclamation*, cérémonie qui faisait partie de celle des funérailles. Ni Maffei ni dom Martin n'ont élevé le moindre doute sur son antiquité; Caylus pas du-

* Le livre de Pietro Santi. Voy. lettre I.

pas trouvée assez bien tirée; ce sera pour la première fois. Il m'a paru que ce beau monument méritait d'être donné avec plus de vérité de dessin et expliqué avec plus de simplicité. C'est ce que j'ai tâché de faire et qu'on verra dans le IIIe volume des *Antiquités* que vous connaissez, si je vis assez pour le rendre complet et si j'ai assez de matière. Au reste, je suis bien faible en étrusque; je n'ai point de figure avec l'inscription sur la cuisse [1], et je n'ai même jamais été à portée d'en posséder. En général, tous les morceaux ou les fragments de cette nation, de quelque matière qu'ils puissent être, me feraient grand plaisir. Il me suffirait d'en avoir pour remplir trois ou quatre planches, et je vous serais bien obligé de les rassembler si l'occasion vous les présente : ronde-bosse,

vantage. Il n'en a pas été de même depuis, et l'on croit assez généralement aujourd'hui que ce bas-relief, d'un caractère et d'une composition qui rappellent l'antique, est d'un artiste du XVIe siècle. Un artiste ancien, a-t-on dit, aurait représenté échevelées des femmes qui se frappent le sein, et il n'aurait pas laissé à découvert celui de la femme étendue sur son lit de mort : ce qui n'est pas dans les convenances de la décence romaine. Il y a, en effet, dans ce sein découvert je ne sais quoi de voluptueux qui choque d'abord les regards, non-seulemennt parce que ce sein d'une morte n'est pas mort, mais aussi parce que la vie y est exprimée avec cet excès de vérité auquel on a de nos jours donné le nom de réalisme et qui était inconnu aux anciens. C'est peut-être pour avoir été frappé de cette disconvenance que Caylus a pensé que la jeune femme était représentée vivante. On a relevé encore d'autres particularités dans ce monument, qui n'étaient pas dans les usages des Romains et sur lesquelles on peut voir le tome II, p. 770 (texte) du *Musée de sculpture* du comte de Clarac.

[1] Voyez le tome III, p. 89, du *Recueil d'Antiquités*. Cicéron, au chapitre 43 de la Ve *Verrine*, rapporte que Verrès vola dans le temple d'Esculape, à Agrigente, une magnifique statue d'Apollon que P. Scipion l'Africain avait donnée aux Agrigentins, et qui portait sur la cuisse, en lettres d'argent très-menues, le nom de Myron. Saint Jean, au chapitre XIX, verset 11-16 de l'Apocalypse, dit qu'il vit, monté sur un cheval blanc et revêtu d'une robe teinte dans le sang, celui qui s'appelait *la parole de Dieu*, et que sur son vêtement et sa cuisse était écrit : *le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs*. — Les anciens écrivaient les dédicaces sur les cuisses des statues, parce qu'ainsi placées, elles n'altéraient pas les œuvres d'art, tout en restant inséparables des œuvres consacrées aux dieux. Le musée du Louvre possède plusieurs figurines qui offrent cette particularité. Voyez Longpérier, *Notice des bronzes antiques*, 1868, nos 59, 110, 332.

bas-relief, gravure, scarabées, tout me convient. D'ailleurs il vous est aisé de voir dans les deux premiers volumes les morceaux que j'ai donnés. Je ne vous redemande pas d'égyptien; nous en avons plus facilement et de très-distingué par notre commerce du Levant. Cependant on peut trouver des scarabées, des gravures et d'autres guenilles que je vous prierais de ne pas laisser aller, ainsi que des morceaux grecs qui ne seraient ni statues ni gravures, dont les prix sont excessifs par la quantité de rivaux et de compétiteurs.

Vous voyez de quelle façon j'en agis et combien je suis insatiable, et tout ce que je désire est encore par delà tout ce qu'Alfani m'a promis de m'envoyer. Mais, sans vous faire de compliment, permettez-moi de compter un peu plus sur vous.

Je vous renouvelle mes excuses sur la peine que vous donnera la petite provision que je vous demande. J'en prendrais une bien plus considérable pour vous prouver tous les sentiments avec lesquels je vous embrasse de tout mon cœur, en laissant de la place à l'abbé Barthélemy, que je vais voir et qui vous donnera au moins le bonjour.

V

Paris, ce 12 décembre 1758.

Dans le moment du trouble et de la joie d'avoir vos lettres à lire, Monsieur, et la belle caisse que vous m'avez envoyée, à déballer, je voulais vous écrire, vous remercier, vous lire et ouvrir. Il était difficile de faire toutes ces choses à la fois, et d'autant que la poste ne part que demain, je me suis donné le temps de la réflexion, et ce temps redouble mes remercîments, non-seulement sur le choix des pièces, mais sur la complaisance avec laquelle vous avez écrit autant de pages pour numéroter les pièces et pour me donner une opinion de chaque pièce, dont je fais tout le cas que peuvent mériter de pareils

éclaircissements[1]. Ils sont fondés sur un grand savoir et cet article est d'un grand secours. Ils instruisent de l'opinion générale qu'on peut avoir en Italie sur de certains morceaux, et cette opinion toujours instructive fournit des réflexions piquantes, même en les contredisant, par la raison que celui qui écrit, plus rempli de sa matière, peut prévenir l'objection et établir son sentiment avec plus de solidité.

Je vous ai établi l'état de mes affaires, par rapport à l'antiquité, dans la lettre que je vous ai écrite l'ordinaire dernier, c'est-à-dire celui de mes besoins et de mes désirs pour les recherches que vous avez la bonté de faire pour moi ; je n'ajouterai rien à cet article. Mais j'ai remis avec cette lettre à M. Natoire[2] dix louis, à cause des frais nécessaires pour les mots écrits sur le pavé de Préneste, que nous vous avons demandés avec tant d'instance. Il était nécessaire d'avoir des fonds pour cela, et je suis étonné, avec ce que vous m'avez envoyé, de ne pas vous savoir en avance, et de voir au contraire que vous avez encore quelques bagatelles.

J'ai de quoi travailler. Cependant je n'ai pas assez pour donner le troisième volume auquel votre amitié s'engage à m'exhorter[3]. Je n'ai pas encore cent planches et je voudrais que ce volume en eût cent cinquante. Il est vrai que je ne suis

[1] Voyez la lettre III de Paciaudi.

[2] Natoire (Charles-Joseph), peintre et graveur, né à Nîmes en 1700, mort à Castel-Gandolfo (États Romains) en 1777. Pensionnaire du Roi à Rome en 1721; lauréat de l'Académie de Saint-Luc à Rome, en 1726; membre de notre Académie de peinture en 1734, et enfin, directeur de l'Académie de France à Rome en 1751, en remplacement de de Troy.

[3] «Je sais bien que M. le comte de Caylus n'a pas besoin de mes faibles lumières, et que c'est trop osé que d'envoyer à un maître des monuments avec des interprétations; mais deux réflexions m'y ont déterminé : 1° parce que je souhaitais vous constater que je n'achète rien pour vous sans un examen sévère; 2° pour abréger votre travail, afin que vous puissiez achever bientôt le tome III des *Antiquités*. Je suis vraiment impatient que vous donniez au public la suite d'un ouvrage si utile.» (Paciaudi, lettre IV.)

pas pressé. Si je meurs, tout est dit, et je laisserai bien d'autres choses. Si je vis, j'ai pris pour maîtresse l'antiquité : je la caresse, je la regarde, je l'étudie, et les goûts de passion sont constants pour les vieillards; ils meurent avec leur attachement. Il est donc aussi bon de perfectionner le troisième volume, ou du moins de le rendre piquant, que de penser et de s'occuper d'un quatrième qui naîtrait peut-être du désœuvrement. Tel est l'état de mon cœur.

L'explication des boucliers ne se trouvera que dans les deux volumes qui paraîtront à Pâques, et que j'aurai soin de vous envoyer. Je ne crois pas que la *Table isiaque* puisse encore s'y trouver; il me semble que je ne l'ai donnée à l'Académie que l'année passée[1].

Gori[2] a raison de croire que les yeux d'argent et de ma-

[1] Les deux volumes dont parle Caylus sont deux volumes des Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Il envoyait ces volumes à Paciaudi au fur et à mesure qu'il en paraissait. «J'ai parcouru les volumes, afin de lire bientôt les explications des deux boucliers d'Achille et d'Énée, et je ne les ai pas trouvées, non plus que la *Table isiaque*. J'attends donc à voir tout cela dans les suivants.» (Paciaudi, lettre IV.) L'explication de la *Table isiaque* ne parut que dans le supplément du tome VII des *Antiquités*, p. 34 à 119; celle des boucliers d'Achille et d'Énée est dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXXVII, p. 21 et suiv.

[2] Gori (Ant. Franc.), archéologue italien, né à Florence le 9 décembre 1691, mort le 21 janvier 1757. C'était un très-savant homme, et aussi, au témoignage de Barthélemy, qui l'avait vu et pratiqué à Florence, «le meilleur homme du monde; sans passion, sans jalousie et sans argent; respectable par ses mœurs et par ses travaux, universellement respecté des étrangers et de ses compatriotes, cherchant des conjectures et en trouvant beaucoup, des protecteurs et n'en trouvant point.» (*Voyage en Italie*, édition de Sérieys, p. 26). A la sollicitation de Barthélemy, il avait demandé la place de correspondant de l'Académie des Inscriptions et il l'avait obtenue. Il mourut moins d'un an après. Ses ouvrages sont très-nombreux et font encore autorité sur plusieurs points dans la science. Son influence à cet égard fut très-considérable de son temps, car presque toutes les académies de l'Europe le choisirent pour associé. Voyez le *Voyage en Italie*, p. 43, 211 et 213.

Quant à l'opinion que Caylus attribue à Gori, sur l'invention égyptienne des yeux d'argent et autres matières brillantes, on la trouvera exprimée plus ou moins directement

tière brillante sont venus d'Égypte. J'ai des monuments de la plus haute antiquité de cette nation, où les uns sont d'or et les autres d'argent. Et quand je n'aurais pas ces témoignages authentiques, je le croirais encore par la raison que les hommes ne cherchent qu'à imiter, et que plus les hommes d'un pays sont noirs et basanés comme ils étaient en Égypte, plus le blanc des yeux domine et fait d'impression. Les Grecs et plus encore les Romains ont imité, sans avoir la même raison que les Égyptiens, et par une magnificence mal entendue. Les derniers ont formé des yeux avec des pierres précieuses, etc. [1]; car je crois que vous me pardonnerez de n'accorder aucun goût ni aucune originalité aux Romains, par rapport aux arts.

J'ai donné votre lettre à Mariette; il est touché de l'amitié, de l'estime et des sentiments dont elle est remplie. J'ai fait vos reproches à l'abbé Barthélemy; il vous a écrit le dernier ordinaire [2] et doit encore vous écrire peut-être celui-ci, car je lui ai fait voir votre lettre.

J'ai lu avec grand plaisir la dissertation que vous m'avez confiée, et qui plus est, que vous m'avez offerte, sur le *Talo lusorio* [3]. Premièrement, elle est trop bonne et trop étendue pour mes petits articles, et je vous conseille d'autant plus d'en

dans maints passages de son *Museum Etruscum*, et entre autres dans celui qui est relatif à la *Venus cœlestis*, t. II, p. 219, pl. XCIV.

[1] Au tome Ier, p. 30 et 31, du *Rec. d'Antiq.*, Caylus dit «qu'il n'a jamais pu comprendre le motif qui a fait recevoir les yeux d'argent» chez les Égyptiens, et ici il donne manifestement ce motif.

[2] Ou plutôt le 18 novembre 1758. Voyez la lettre XIII de Barthélemy.

[3] Paciaudi n'a jamais publié cette dissertation. J'en ai vu et lu le manuscrit à la bibliothèque de Parme. Elle est écrite en italien, et très-intéressante. Mais Paciaudi, estimant, comme il est vrai, qu'elle n'apportait rien de nouveau à un sujet sur lequel, comme dit Caylus, on avait tant écrit, ne voulut pas la livrer à l'impression. Il y avait entre autres l'écrit de Ficoroni, qui a pour titre : *I tali ed altri strumenti lusori degli antichi Romani*, etc. (Rome, 1734, in-4°), que Paciaudi devait connaître, et qui le refroidit un peu sur l'intention qu'il paraît avoir eue d'abord de publier le sien.

donner une dissertation à part qu'elle ne peut que vous faire honneur, en éclaircissant une matière sur laquelle on a beaucoup écrit, et pas aussi bien. Secondement, je n'ai pas le monument, et je n'aime à parler que de ceux qui m'appartiennent ou que j'ai sous les yeux. Il est vrai que si j'avais profité de vos offres, et si je l'avais employée pour embellir mon recueil, j'aurais assurément déclaré son auteur; mais, toutes réflexions faites, je vous la renvoie et je ne vous suis pas moins obligé du sacrifice, et de la marque d'amitié que vous m'avez donnée en me l'envoyant. Il me semble que je vous connais beaucoup; ainsi je n'ai pas besoin d'insister d'avantage sur les motifs sincères d'un renvoi que je n'oserais faire indifféremment à tout le monde.

Je vous rendrai compte des inscriptions que vous m'envoyez, et je proposerai de votre part celles que vous me donnez pour l'Académie, à laquelle vous devriez bien envoyer quelque marque de souvenir, c'est-à-dire quelque dissertation telle que vous êtes capable de les faire.

J'ai été tenté de lui donner celle que je vous renvoie[1] et de la traduire pour cet effet, car je la trouve bonne; mais je vous avoue que je n'ai osé prendre une pareille chose sur moi. J'attends votre réponse sur les brochures, et je veux savoir si vous avez reçu les différents paquets que je vous ai adressés. J'en ai un tas dans lequel je puiserai indifféremment, si votre goût subsiste pour ces bagatelles.

Je fais chercher les planches du bas-relief que Maffei a expliqué[2], et que l'on conserve dans la salle des Antiques du Roi; je ne veux pas vous l'envoyer sans être en état de faire honneur à l'original, et mon devoir n'est pas de faire critiquer celui qui l'a fait faire, et qui ose en demander une espèce d'explication légère, un peu militaire, mais différente de celle

[1] Celle du *Talo lusorio*. — [2] Voyez la lettre qui précède.

qu'en a donnée un homme qui parlait un peu du haut du trône qu'il s'était élevé[1]. Je ne vois pas dans l'histoire du monde

[1] Si j'entends bien cette phrase, Caylus dit qu'il ne veut pas envoyer à Paciaudi les planches du bas-relief, sans être en état de parler avec honneur de ce monument; que son devoir n'est pas d'attirer la critique sur l'auteur de celui-ci, mais qu'il prend seulement la liberté d'en donner une explication courte et bien différente de celle de l'orgueilleux Maffei. Voici une esquisse de ce dernier personnage tracée par Paciaudi : «J'ai bien connu le marquis Maffei, et j'ai eu des relations avec lui. L'Italie lui est redevable; il a réveillé le goût des arts et des lettres. Il a fait beaucoup de choses assez bonnes... Mais je n'ai jamais pu lui pardonner deux fautes : l'une de mettre de l'imposture dans ce qu'il faisait, de se parer des fatigues d'autrui, et de vouloir passer pour inventeur de ce qui était déjà connu; l'autre d'avoir voulu faire le théologien dans sa vieillesse, en quoi il a mal réussi.» (Paciaudi, lettre XVI.) J'ajoute qu'en voyant ce jugement assez sévère de Paciaudi sur Maffei, je me rappelle avoir lu à la bibliothèque de Parme, sur la feuille de garde des *Galliæ antiquitates, etc.* (Vérone, 1733, in-4°) de Maffei, ces paroles écrites et signées de la main de Paciaudi : *Munus auctoris videlicet marchionis Scipionis Maffei longe doctissimi, atque veteri mihi jam necessitudine conjunctissimi.* 1742. Mais on doit la vérité aux morts, même quand ils ont été nos amis. Au moment où Paciaudi écrivait à Caylus, il y avait environ quatre ans que Maffei était tombé sous l'application de cette maxime, étant mort le 11 février 1755. Il était né à Vérone le 1er juin 1675. Il débuta dans les lettres par la poésie et fonda une académie à Vérone. Il servit ensuite dans l'armée bavaroise, en 1703, puis quitta l'épée et reprit la plume. Il donna plusieurs articles au *Giornale de' Letterati* d'Apostolo Zeno. Tout le monde connaît sa *Mérope* qui fit tant de bruit à l'époque où elle parut (1714), et que Voltaire imita plus tard; les érudits seuls savent qu'il fit autre chose. Il possédait une magnifique collection d'objets d'art et d'antiquité, qu'il légua à Vérone avec le *Musée* où elle était conservée et qu'il avait fait bâtir. Il visita plusieurs des principales villes de l'Europe; il reçut des distinctions honorifiques dans quelques-unes, à Paris entre autres, le titre d'académicien honoraire étranger surnuméraire, titre que l'Académie des Inscriptions créa exprès pour lui, lors de son voyage à Paris, en 1734; à Oxford, le diplôme de docteur. Il n'était pas sans en avoir contracté quelque orgueil, les dames surtout ayant mêlé à tout cela leurs compliments*. Il eut

* Voyez Dom Martin, *Explication sur divers monuments singuliers*, p. 5, 1739, in-4°. Il y dit : «Je prendrais volontiers mon parti de ne pas descendre dans un plus grand détail, si madame de*** et plusieurs autres personnes du même goût, transportant à des étrangers l'estime qu'elles doivent à leurs concitoyens, ne nous obligeaient de leur ouvrir les yeux, en exposant à ceux du public l'enfant gâté qu'elles idolâtrent.» Maffei avait été en effet fort prôné et fêté à Paris par les dames. Mathieu Marais en dit un mot dans son *Journal*, t. IV, p. 468; 1868, in-8°.

que ce ton réussisse aux rois mêmes, pour lesquels il est certain que la vanité est faite ou plutôt chez lesquels elle est moins déplacée. D'ailleurs un homme qui embrasse tout et pour lequel rien n'est caché m'est d'autant plus suspect que plus je vis et plus je vois qu'on a beaucoup de peine à savoir une chose très-imparfaitement. C'est trop moraliser et vraisemblablement vous ennuyer. Je finis par vous embrasser de tout mon cœur, vous remercier encore de tous vos soins, et vous assurer du plaisir que j'ai de ne plus trouver de compliments à la fin de vos lettres. *Vale*. Voilà l'adieu d'un antiquaire.

VI.

Paris, ce 29 décembre 1758.

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, Monsieur; je crains même de ne vous avoir pas assez remercié de tout ce que vous m'avez envoyé, ni fait d'excuses de toutes les peines que je vous ai données, et de celles que je vous donne encore par la lecture des noms du pavé de Palestrine[1]. Toutes ces raisons m'engagent à vous écrire, et quoique persuadé que tous les jours sont égaux pour ceux qui pensent, les philosophes eux-mêmes sont entraînés par les usages, et il y aurait de l'affectation avec la date de cette lettre, si je ne vous souhaitais pas *il bono capo d'anno,* et qui plus est, tout ce que vous méritez plutôt que ce que vous désirez; car je crois vos désirs bornés ainsi que les miens.

cependant la modestie d'exiger de ses concitoyens qu'ils fissent disparaître la statue qu'ils lui avaient élevée de son vivant. Retiré à Vérone après ses voyages, il se mit à étudier la physique et l'astronomie, et dota à cette occasion sa ville natale d'un Observatoire. Il était septuagénaire quand l'étude de l'hébreu le tenta; il l'apprit, dit-on, en quelques mois. Toutefois, quand il mourut, à quatre-vingts ans, il dut, je pense, reconnaître, comme il arrive aux plus savants, qu'il lui restait bien plus à apprendre qu'il n'avait jamais su.

[1] Tous ces noms sont interprétés dans l'*Explication* de Barthélemy indiquée ci-devant, lettre IV.

Je suis charmé de votre liaison avec le bailli de Breteuil; je l'avais prévue, et je suis fort aise de ne m'être pas trompé pour l'un et pour l'autre. Je vous prie de lui faire mille tendres compliments.

Je n'ai à vous envoyer que l'épreuve de ce tombeau de la salle des Antiques du Roi[1], que vous m'avez demandée; elle n'est pas encore bonne. Je désire que vous en soyez content en général. Du reste, vous êtes au fait de la querelle qui ne finira pas de sitôt, et qui subsiste depuis longtemps entre les auteurs et les graveurs. Je n'ai suivi, dans l'explication de ce monument qui mérite beaucoup, ni Maffei, ni dom Martin[2]; je suis également tombé sur eux, quand ils m'ont donné prise. Du reste, j'ai traité l'affaire fort en bref.

J'attends toujours votre réponse sur les brochures. Quand Alfani sera de retour à Rome, je vous prie de me le mander, et de me faire savoir s'il est content de moi, et s'il y pense.

Je vous ai mandé confidemment mes désirs sur les petites recherches d'antiquités, en vous disant que je me renfermais dans les petites guenilles qui pourraient présenter quelques objets de singularité ou de recherche pour les arts. L'étrusque et l'égyptien sont exceptés par leur rareté et leur éloignement. Encore les Hercules d'Étrurie me persécutent-ils. A propos

[1] Voyez les deux lettres précédentes.

[2] Voyez la lettre qui précède, p. 22, note 1. — « Votre dessin du marbre du Louvre est incomparablement meilleur que celui de Maffei et de dom Martin. C'est à présent qu'on y aperçoit le goût ancien qui manquait absolument dans les dessins passés. » (Paciaudi, lettre VI.) — De Martin (Jacques), né à Fanjaux, au diocèse de Mirepoix, le 11 mai 1684, mourut à Paris le 5 septembre 1751. Il fit ses études à Toulouse, entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur en 1709, professa les humanités à Sorrèze, puis vint à Paris en 1727. Outre le livre dont il est ici question, il en écrivit quelques autres sur les origines celtiques et gauloises, sur les monuments qui ont rapport à la religion des peuples, sur l'origine de l'âme, sur l'astrologie judiciaire, etc. Mais il est surtout célèbre par son ouvrage intitulé : *La Religion des Gaulois tirée des plus pures sources*, Paris, 1727, 2 vol. in-4°.

d'Hercules, j'en ai, je crois, un collége entier, ainsi que des Jupiters et des Mercures. Quelque jour je les enverrai tous en vacançe, c'est-à-dire qu'à la réserve de trois ou quatre, je les mettrai à la porte.

L'abbé Barthélemy s'est chargé de vous demander quelques éclaircissements sur l'inscription latine que vous m'avez envoyée[1] et que j'ai donnée de votre part à l'Académie. On l'entend fort bien, si elle est un fragment; mais le trait carré dont vous l'avez enfermée ferait croire qu'elle est entière; et c'est en général ce que l'on voudrait savoir, et que je ne vous rappelle que dans la crainte que notre ami Barthélemy ne l'ait oublié.

Le séjour du bailli de Solar à Paris m'a donné des espérances sur votre voyage de Paris. Le nouveau grade de M. de Stainville[2] ne doit point vous en éloigner; il doit au contraire vous en rapprocher, car il se trouverait des instants où vous seriez en conversation comme vous étiez à Rome[3]. Je ne pourrais augmenter le nombre de ceux qui la composeraient, car je ne vois personne; mais je pourrais remplir quelques intervalles pour vous entretenir, vous délasser, et profiter de vos lumières, en parlant des arts, et surtout de ces antiquités qui ont tant d'attrait sur l'esprit, et qui réunissent deux grandes idées, la recherche de l'objet présent et l'immensité du passé.

Adieu, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur, non sans vous remercier de toutes vos bontés, et sans vous offrir encore le peu qui dans ce monde peut dépendre de moi.

[1] Voyez les lettres XIII et XIV de Barthélemy.

[2] Nommé premier ministre en novembre 1758, à la place du cardinal de Bernis. Il s'appela depuis duc de Choiseul.

[3] Paciaudi était dans une grande intimité à Rome avec le comte et la comtesse de Stainville. On trouvera une lettre de cette dame à lui adressée, dans la lettre I de Barthélemy.

VII

Paris, ce 12 janvier 1759.

Nous sommes charmés, Barthélemy, Mariette et moi, des soins que vous voulez bien prendre du pavé de Préneste; ainsi nous n'avons plus d'inquiétude. Ce que vous désirez à l'égard de la planche était notre projet; je la donne à l'abbé, qui fera imprimer en in-4° sa dissertation[1]. Elle est belle, agréable et savante; il l'enverra à l'Académie de Cortone et à ses amis. Ainsi, par bien des raisons, vous aurez une des premières.

On cherche les dissertations du P. Chamillart que vous désirez[2]; on me les fait espérer ces jours-ci, et je remettrai dores en avant tous mes paquets pour vous; brochures, etc. à Bar-

[1] Voyez la lettre IV.

[2] *Dissertations du R. P. Étienne Chamillart, de la Compagnie de Jésus, sur plusieurs médailles et pierres gravées de son cabinet et autres monuments d'antiquité.* Paris, 1711, in-4°. — Chamillart (Étienne), jésuite antiquaire, né à Bourges le 11 novembre 1656, mourut à Paris le 1er juillet 1730. Son goût particulier pour les médailles l'y avait rendu connaisseur très-habile. Il ne laissa pas cependant que d'être dupe au moins une fois; mais il ne le fut pas deux, comme on l'a prétendu faussement de son temps. Il publia le denier d'argent de Pacatien dans ses *Dissertations*, p. 48. La pièce était tellement nouvelle que des demi-connaisseurs la crurent fausse. Mais elle a été reconnue pour authentique. Beauvais lui-même (*Histoire des empereurs*, 1767, t. Ier, p. 409) en convient. Bimard, qui était un autre homme que Beauvais en fait de science, dit dans ses notes à la *Science des médailles* du P. Joubert (1739, t. Ier, p. 194): «C'est peut-être le seul Pacatianus dont l'antiquité soit incontestable.» Depuis on en a trouvé d'autres, que l'abbé de Tersan, dans le *Catalogue* de Mich. d'Ennery, et Eckhel, dans sa *Doctrina* (t. VII, p. 388) ont décrits. Chamillart avait fait preuve d'une grande perspicacité dans le classement de ce denier d'argent au temps de l'empereur Philippe. Depuis on a retrouvé un autre denier sur lequel se lit l'an 1001 de Rome (Millin, *Monum. inédits*); ce qui lui donne raison de la façon la plus positive.

Quant à la monnaie de bronze d'Annia Faustina (publiée par Chamillart, *Dissertations*, p. 41), elle paraît fausse. L'exemplaire des Dissertations du savant jésuite qui appartient à M. de Longpérier porte une note en ce sens de la main de Pellerin. D'ailleurs Mionnet ne l'a pas admise. Il est possible que la monnaie d'Annia Faustina fût une pièce de Smyrne habilement retouchée par quelque faussaire italien; mais quant au Pacatien, il est incontestable.

thélemy. Il est ami de M. de Choiseul; M. de Choiseul vous aime; cette voie sera meilleure auprès de la poste que celle de M. de Marigny[1], puisqu'on a fait payer un paquet à Natoire. J'en ai porté bien vite le prix à son correspondant à Paris, et je lui ai fait faire des excuses personnelles. Les affaires les plus simples causent de l'embarras, et de pauvres antiquaires, qui ne demandent qu'à jouir tranquillement de leurs pots cassés, sont troublés dans le seul moyen de diligence sûre et prompte pour jouir d'un autre côté. Le peu de communications qu'on peut avoir dans tous les temps en Italie est honteux. Les différentes douanes de tous ces petits princes dont les États coupent les grands chemins[2], et la négligence des correspondants italiens remettent à des années la jouissance d'une caisse de livres, d'estampes ou d'antiquailles. Il résulte de cette énumération que les gens riches ne sont pas aimables, et que, ne connaissant que l'argent, ils ne conçoivent pas que les autres hommes s'occupent d'une chose qui n'en rapporte pas. *Le monde est ainsi fait.*

[1] On sait que M. de Marigny était Poisson en son nom, et frère de Mme de Pompadour. Il fut introduit à la cour en 1746 et reçut le titre de *Marquis de Vandières*. Plus tard il le changea pour celui de Marigny qui était le nom d'une de ses terres. Nommé secrétaire de l'Ordre en 1756, il dut, à ce titre, en faire partie, mais en qualité de commandeur seulement; car le secrétaire n'était pas chevalier, et n'avait pas le grand cordon. Il le désirait néanmoins depuis longtemps et l'on en parlait fort; ce qui faisait dire aux beaux esprits de Versailles qu'en le lui donnant, on mettrait un *poisson au bleu*. « C'est un gros garçon de bonne mine, dit l'avocat Barbier (*Journal*, 26 juin 1756); cela le décorera bien. » A la mort de M. Le Normand de Tournehem, oncle du mari de Mme de Pompadour, et directeur général et ordonnateur des bâtiments royaux, il lui avait succédé dans cette charge (1751), où il se faisait aimer des artistes, parce qu'il savait, disait-on, discerner leur mérite et le récompenser judicieusement. Caylus paraît avoir été assez lié avec lui; car, ainsi qu'on le verra par la suite, il en reçut tous les secours imaginables pour le transport gratuit des caisses d'antiquités que Paciaudi lui envoyait d'Italie.

[2] Les douanes des petits princes qui *coupent les grands chemins*. — Mot excellent; les *coupeurs de chemin*, comme disent les Arabes *Cotha et-Theriq*, ce sont les brigands. Soit dit pourtant sans comparaison.

L'Hermaphrodite n'est pas encore gravé[1]. La première épreuve partira toute mouillée pour Rome. J'y joindrai l'article de mon manuscrit dans l'espérance d'avoir votre avis, ou plutôt vos corrections sur les idées que j'ai de ces sortes de monuments. Je ne suis pas assez recommandable pour être volé, comme vous paraissez le craindre, au sujet du tombeau dont je vous ai envoyé le dessin[2]. De plus, c'est à vous que j'envoie ces bagatelles, à vous à qui je confierais des choses plus essentielles.

J'ai retrouvé une petite pratique des anciens singulière en elle-même, mais qui pourra tenir sa place dans les arts et dans les décorations, d'abord que la matière et le détail des expériences auront été mis au net, et le produit de l'opération en état d'être porté à l'Académie. Mon premier soin sera de vous l'envoyer comme un amusement.

A l'égard des recherches que vous avez la bonté de faire pour moi, je persiste toujours dans la même idée. La beauté et la perfection du goût dans les morceaux me font autant de plaisir qu'à un autre, mais leur possession n'est qu'un plaisir solitaire. La singularité d'un outil, d'une opération chimique produisent (*sic*) l'instruction et le piquant de l'explication. Et quand les morceaux les plus humbles seraient plus chers que les beaux (ce qui n'arrive pas ordinairement dans la curiosité), on en serait consolé, ou pour mieux dire, on en serait charmé par le parti qu'on est assuré d'en tirer, et l'utilité dont on peut être aux artistes et aux hommes véritablement curieux. Ces distinctions et ces préférences ne peuvent se pousser aussi loin dans l'égyptien, dans l'étrusque et dans le grec que dans

[1] «Je me réjouis avec vous de votre acquisition de l'Hermaphrodite, et j'en attends la gravure.» (Paciaudi, lettre III.) Cet Hermaphrodite est au tome III, p. 114, pl. XXVIII et XXIX du *Recueil d'Antiquités*.

[2] Le tombeau de la Salle des Antiques au Louvre, expliqué par Maffei et dom Martin. Voyez la lettre qui précède.

le romain. Cependant les uns ont leurs prêtres d'Osiris et les autres leurs Hercules qui se ressemblent tous. Car pour le grec, tout en est bon, et le commun même a un mérite de forme et d'élégance qui console de la répétition.

Vous avez eu la bonté de m'envoyer plusieurs morceaux distingués dans le romain. Le consul à tête d'ours [1] est une plaisanterie nationale, mais qui convient à toutes les nations. Il n'y en a pas qui ne connaisse son ours en place, et qui ne s'estimât heureux de n'y connaître que cet animal. La petite nymphe qui se termine en poisson et qui surmonte une coquille, est moins piquante pour l'esprit. La singularité et l'agencement sont très-agréables.

Si vous trouvez des enduits de peinture, j'en serai véritablement charmé (ils servent à étudier et à confirmer ou l'encaustique au propre, ou la cire de Vitruve); des fragments d'enseignes dont la variété a besoin d'être examinée pour être conçue [2]; des instruments de tous les genres (j'en ai déjà quelques-uns de chirurgie); des opérations de l'art, comme incrustations, damasquinures; des verres singulièrement travaillés avec des ornements en relief; des petites plaques de bronze [3] avec des inscriptions en creux ou en relief, pareilles à celles que vous avez eu la bonté de m'envoyer; des terres

[1] « J'ai recouvré l'*ours en robe* (*orso togato*); je le joins à l'envoi d'aujourd'hui. » (Paciaudi, lettre IV.) Cet ours est un chien, et la méprise est singulière. Voyez-le au tome III, p. 280, pl. LXXVI du *Recueil d'Antiquités*. Une figure analogue est dans le *Recueil des monuments antiques... dans l'ancienne Gaule*, par Grivaud de La Vincelle, pl. IX, fig. 1. L'auteur l'appelle un Hermanubis ou un Mercure à tête de chien. — La nymphe qui se termine en queue de poisson est même volume des *Antiquités*, p. 186, pl. LI. L'antiquité de cette figurine est des plus douteuses.

[2] Voyez dans le tome III du *Recueil d'Antiquités*, p. 238 à 246, pl. LXIV et LXV, l'explication et la figure de plusieurs *enseignes*. Mais ces bronzes sont des ornements de meubles, et non des enseignes.

[3] Voyez *ibid.*, p. 231 et 251, pl. LX et LXVIII, trois plaques de ce genre. — La plaque n° 1 au nom de Plancus est fausse.

cuites destinées à différents usages, comme un vœu à Lucine[1], et la tête d'un tuyau qui représente un chien, que j'ai reçue de vous[2]. Ces objets piquants ne sont pas communs. Ceux qui ont écrit avant nous sur les antiquités les ont méprisés ou étaient occupés de plus grands monuments.

Mais j'ai tort d'entrer dans de si grands détails avec quelqu'un qui a lu toutes les antiquités décrites, et qui sent mieux qu'un autre les moyens d'une route nouvelle ou moins battue. Tout ce que vous ferez sera bien fait. D'ailleurs je ne suis pas pressé de donner ce troisième volume dont votre politesse me parle avec tant d'intérêt. Je voudrais qu'il fût bon; s'il devient posthume, on sera plus indulgent.

Si vous n'aviez pas assez d'argent pour suffire à l'acquisition de ces bagatelles, je vous prie de me le mander; j'en remettrai à M. Natoire. Cette voie est la plus simple, et par conséquent la plus commode.

Vous n'aurez pas de peine à vous charger de la commission qu'il me reste à vous donner; c'est un million d'amitiés pour le bon bailli de Breteuil. J'espère que vous le rendrez antiquaire. Cependant il ne faut pas si tôt le charger de nos emplettes, quand des affaires ou des absences vous détourneront d'y donner un coup d'œil ou vous obligeront à sortir de Rome. Adieu, Monsieur, je vous remercie toujours en vous embrassant de tout mon cœur.

VIII

Paris, ce 20 janvier 1759[3].

Nous n'avons pas de secrets, surtout pour le bailli, ainsi je

[1] Voyez *ibid.*, p. 229, pl. LX.

[2] Tome IV, pl. LXI, n° 2, p. 191.

[3] Cette lettre et celles qui suivront, jusqu'au moment où Paciaudi quittera Rome pour venir en France et s'établir ensuite à Parme, seront écrites et pour lui et pour le bailli de Breteuil, quoique personnellement adressées au Théatin. C'est une remarque qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on ne veut pas faire

vous écris à découvert; il vous remettra une petite brochure *nouvelle* sur les affaires du temps, car l'auteur prétend que ce n'est plus le jansénisme, mais le matérialisme [1]. Je ne l'ai pas lue, mais je sais qu'elle attaque un honnête homme qui ne se mêle de rien et qui, par conséquent, n'est point jésuite. C'est d'ailleurs un des seuls de ce pays qui aime l'antiquité et qui la voit bien, mais plus par théorie ou les auteurs que par la pratique ou la connaissance des monuments.

Je suis charmé que vous suiviez mon conseil au sujet de votre *Talo lusorio* [2], et quoique assurément je vous en eusse fait honneur, j'eusse été un voleur de poche si j'eusse employé une idée que vous seul pouvez bien rendre et que j'aurais vraisemblablement gâtée.

Je vous suis trop obligé de votre constance à vous charger de mes petites commissions. Alfani, de retour, pourra recevoir vos ordres et vous soulager quelquefois dans les petites recherches et dans les peines qu'elles vous donnent. Au reste, je suis charmé qu'il se porte bien et qu'il soit content de nous. Son ancien ami, le duc de Noja, est encore ici; il partira au commencement du mois prochain. Il emporte beaucoup de médailles du royaume de Naples qu'il a trouvées à Paris [3]. Je trouve le nombre bien fort pour un homme qui dit en avoir

confusion des destinataires auxquels Caylus s'adresse tour à tour dans la même lettre.

[1] Il fait allusion ici au *Catéchisme des Cacouacs*. Voyez la Lettre XII.

[2] Il ne l'a pas suivi, comme on l'a vu ci-devant, lettre V; et s'il avait eu un moment le dessein de le suivre, comme Caylus paraît ici s'en être flatté, il s'était ravisé.

[3] «Je suis bien aise que le duc de Noja, cet amateur si zélé de médailles, ait été aussi content de Paris qu'il a été dégoûté de Londres.» (Paciaudi, lettre V.)

On a : *Les pierres gravées de M. le duc de Noia, Napolitain, en quarante-trois planches, in-f°, ouvrage qui n'a jamais été rendu public*. C'est ainsi qu'il est indiqué dans le *Catalogue raisonné des différents objets de curiosité dans les sciences et dans les arts qui composaient le cabinet de feu M. Mariette, par F. Basan, graveur*. A Paris, chez l'auteur, 1775, in-8°.

14,000, d'autant que de son aveu il ne prend pas de doubles. A propos de médailles, j'ai un plaisir à vous demander. Je vous prie de choisir dans Rome Alfani, s'il est dans la vente des médailles, ou tel autre que vous jugerez à propos, qui veuille établir une correspondance à Paris avec M. Pellerin, qui a un des plus beaux et des plus nombreux cabinets de l'Europe. Il ne veut que des *médailles d'or impériales, de rois et de villes*, et des *médailles grecques de toute espèce*. Celui qui voudrait s'en défaire lui enverrait la description de la médaille. Il y joindrait le prix, et s'il convenait, je vous l'enverrais par le même ordinaire que Natoire ou par le bailli. S'il avait quelque argent qu'il lui fût commode de faire tenir à Paris pour des emplettes ou des fantaisies, ledit correspondant peut écrire en droiture à *M. Pellerin, premier commis de la marine, rue de Richelieu, à Paris*[1]. Ils feront, par ce moyen, leurs affaires seuls comme de grands garçons. Les lettres de M. Pellerin sont franches; ainsi vous pourrez m'écrire quelquefois par cette voie. J'en profiterai également de mon côté. Il est bon de vous avertir que M. Pellerin a été en liaison autrefois à cet égard avec l'*abbate Cantoni, assessore delle antichità di Roma*. Ils ont été contents l'un de l'autre; mais un reliquat de compte, pris par le sieur Cantoni et qui a été difficile à retirer, a rompu leur commerce. Ainsi il ne faut plus penser à celui-ci; il nous en faut un autre, et je vous le demande[2].

[1] Pellerin (Joseph), célèbre numismate français, né le 27 avril 1684 à Marly, mort à Paris le 30 août 1782. Il prit sa retraite en 1745 et consacra le reste de sa vie à l'étude des médailles. Il en forma un cabinet qui contenait 32,500 pièces; c'était le plus beau qu'un particulier eût jamais possédé. En 1776, Louis XVI l'acheta 300,000 livres. On trouvera plus loin l'indication des différents recueils publiés par Pellerin.

[2] «Il me reste à répondre au sujet du correspondant que désire M. Pélerin. C'est un nom trop respectable dans la république des lettres, et son muséum est trop connu par sa rareté, pour ne pas m'intéresser à le servir... Mais il faut trouver un honnête homme qui n'abuse point de sa générosité, qui n'envoie pas des choses fausses pour des véritables et qui soit en état de les distinguer avec sûreté. *Rem difficilem pos-*

N'ayant pas l'honneur de connaître le cardinal Spinelli [1], il ne m'appartient pas de le remercier d'une politesse que d'ailleurs je ne dois qu'à votre amitié; mais je vous serai obligé de lui dire, si l'occasion s'en présente, que je suis pénétré de reconnaissance et que la volonté ne me manquera jamais pour la lui témoigner. Barthélemy, Mariette et moi nous attendons les éclaircissements pour finir cette affaire [2]; il nous tiennent en suspens pour graver les lettres, faire enluminer et, qui plus est, achever l'explication. Jugez combien de raisons pour autoriser l'impatience de trois Français qui cependant ont eu la constance de faire faire trois fois le voyage de Rome à leur projet, dans l'espérance de la correction et de la précision.

Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour remplir une petite boîte que vous m'avez annoncée pour l'ordinaire prochain. Je suis si accoutumé à votre attention et à la sûreté de votre connaissance que je puis préparer des remercîments pour la première lettre. Je vois même que vous n'aurez pas la peine d'animer Alfani pour la recherche des guenilles que je désire préférablement, pour étudier et entrer plus intimement dans les procédés des anciens par rapport aux arts.

Votre amitié vous engage à me parler souvent de ce troisième volume. Le même sentiment me conduit à vous dire à

tulasti. Ils ne sont plus ces loyaux antiquaires auxquels j'aurais pu me fier; il n'est resté qu'une poignée de brocanteurs avares et ignorants. Je serais bien fâché de proposer un correspondant qui en agît comme l'abbé Cantoni. Maudit intérêt! il déshonore la nation italienne. Néanmoins je parlerai et je tâcherai de trouver une personne à laquelle on puisse se fier... Ici la marchandise des médailles grecques commence à manquer; ce commerce a tourné vers Venise et Naples. Le peu qu'on trouve ici va finir dans les mains de deux ou trois religieux qui recueillent et achètent pour ne plus vendre.» (Paciaudi, lettre V.)

[1] Le cardinal Spinelli était évêque de Palestrine, et quoiqu'il ne fût pas antiquaire, il comprenait la passion de Caylus et il se montra très-disposé à la servir. «M. le cardinal Spinelli est plein d'estime pour vous, et il est prêt à vous en donner des marques dans toutes les autres occasions.» (Paciaudi, lettre V.)

[2] La place des mots inscrits dans la mosaïque de Palestrine. Voyez ci-dessus lettre V et, de plus, la lettre XV de Barthélemy.

cœur ouvert ce que je pense à ce sujet. En premier lieu, je ne cherche qu'à m'occuper, et quand on est parvenu à un certain âge, il serait insensé de changer d'occupation. Les séances de l'Académie m'entretiennent même dans cette constance, car j'y suis fort exact. En deuxième lieu, plus le public a eu d'indulgence pour les volumes précédents, plus il faut l'entretenir. Pour y parvenir, les morceaux qui présentent des objets nouveaux et utiles sont nécessaires; mais ils sont rares. J'ai eu dans le premier volume les inscriptions de Cyzique [1], et je me suis attaché à les donner avec une exactitude qui fait honte aux marbres d'Arundel. De pareils monuments tuent tout, et quoique j'aie rassemblé quelques morceaux qui ne sont pas sans mérite, il s'en faut bien qu'ils aient ce même degré, ni qu'ils puissent faire une égale impression. Je me suis principalement jeté sur des antiquités de la Gaule dont quelques-unes n'ont jamais été données [2], telles que des théâtres, des amphithéâtres, dont la position est discutée par les itinéraires. Ceux qui ont déjà paru sont plus exactement rendus du côté de leurs proportions et de leur construction. Ces édifices, véritablement magnifiques et dont j'ose vous assurer que vous serez étonné (car je n'en ai tiré aucun de Nîmes [3] et de Provence), ces monuments prouvent peut-être plus la grandeur des Romains que ceux qu'ils ont élevés dans Rome même. En effet, de telles opérations, à de pareilles distances de la capitale, donnent de grandes idées de puissance et d'une égale impression dans les esprits d'une nation. Vous me trouverez bien bavard; je finis bien vite en vous embrassant de tout mon cœur.

[1] C'est dans le IIe volume, p. 285 et suiv., pl. LV et s. du *Recueil d'Antiquités*.

[2] « Je suis bien sûr que les antiquités des Gaules vous procureront une occupation très-agréable. Les monuments de son pays intéressent toujours davantage. » (Paciaudi, lettre VIII.) — Ces antiquités gauloises sont à la fin du tome III du *Recueil* de Caylus.

[3] Les antiquités de Nîmes sont au tome II, p. 339 et suivantes, du même *Recueil*.

Ce 21.

J'avais écrit cette lettre pour vous écrire; j'ai reçu la vôtre comme celle-ci allait partir, et quoique j'aie répondu d'avance à quelques articles, j'ai encore quelque chose à dire. Je vous remercie du premier éclaircissement de Palestrine[1]. Ce début est très-bon et promet. Il est entre les mains de Barthélemy. J'ai reçu une lettre d'Alfani; je vous prie de lui faire tenir ce billet. Je ne vous écrirai plus par Natoire, mais par le bailli ou par l'évêque de Laon[2], ou par M. de Choiseul. Je partagerai mes grâces; faites de même. Les paquets de lettres me seront toujours renvoyés par les bureaux.

J'ai eu le temps de vous envoyer une brochure de plus sur le Portugal[3]. Le même manifeste et les mêmes détails auront sans doute été envoyés à Rome. Je souhaite, pour votre curiosité, qu'il y ait des différences et que le matérialisme vous amuse[4].

J'ai écrit cet ordinaire à Natoire que je ne lui écrirais plus et que je n'avais jamais douté que son ami ne contresignât[5]; je l'ai prié de plus de faire des recherches sur les paquets de brochures dont j'ai chargé pour vous deux de nos élèves[6].

Je chercherai une occasion sûre, mais très-sûre, pour remettre à Louviers la lettre que vous me confiez et pour avoir

[1] La lettre où Paciaudi donnait ces éclaircissements manque. Voyez la lettre XV de Barthélemy.

[2] M. de Rochechouart, ambassadeur de France à Rome.

[3] Il parle ici d'un édit (du 9 décembre 1758) par lequel le roi de Portugal «promet à ceux qui révéleront les auteurs et complices de la conjuration formée par quelques-uns de ses sujets et de l'attentat commis le 3 septembre contre sa personne, abolition de leurs crimes, s'ils en sont coupables, la noblesse aux roturiers, et aux nobles et aux grands accroissement de noblesse, d'honneurs, etc.» Voyez, sur les affaires du Portugal, la Préface.

[4] Autre allusion au *Catéchisme des cacouacs* mentionné ci-dessus, p. 31, note 1.

[5] Je ne sais de quel contre-seing il s'agit.

[6] Deux élèves de l'Académie de France.

la réponse que j'aurai la même attention à vous faire tenir. Vous pouvez être tranquille; votre commission sera faite de mon mieux. Je vous embrasse encore une fois.

Je ne parle pas à Alfani de la correspondance des médailles[1]; je ne sais s'il y convient; d'ailleurs c'est vous qui devez choisir. Je le remercie seulement de son attention et du souvenir qu'il me conserve.

IX

Paris, 29 janvier 1759.

Je ne vous écris qu'un mot, Monsieur, pour vous renouveler mes remercîments et vous accuser la réception des corrections dont la planche du pavé de Préneste avait besoin[2]. Il me paraît que Barthélemy ne désire plus rien que quelques éclaircissements légers qu'il m'a dit vous avoir demandés. D'abord que les caractères seront gravés et que j'aurai une occasion pour vous faire tenir une épreuve sans être ployée, je vous l'enverrai. Je voudrais avoir plus de mérite à cette attention ou plutôt au payement de cette dette, mais cette planche est exceptée des trente exemplaires des peintures dont je vous ai parlé[3] et dont cependant elle fera partie. Je la donne à Barthélemy, qui l'enverra à l'Académie de Cortone[4] avec la dissertation dont il est l'auteur.

Toutes les politesses de M. le cardinal Spinelli m'engagent à vous prier encore de le remercier, en l'assurant que les

[1] Pour M. Pellerin.

[2] « Je suis bien aise que la correction de la mosaïque de Palestrine ait eu l'avantage de vous plaire. Il était très-nécessaire de la faire. » (Paciaudi, lettre V.)

[3] Voyez lettre IV.

[4] Cortone, *Cortona* ou *Corythus*, ville de la Toscane d'une très-haute antiquité et qui, avant la conquête romaine, était une des douze villes principales de la confédération étrusque. Elle a des ruines antiques et une *Académie étrusque* qui fut très-florissante au milieu du siècle dernier. On a ses mémoires sous le titre de *Saggi e dissertazioni academiche publicamente lette nella nobile Accademia etrusca dell' antichissima città di Cortone*. Rome, 1762 à 1768, 9 volumes in-4°.

charmes de la solitude et de l'étude sont troublés par l'impossibilité où je crains d'être toute ma vie de lui témoigner ma reconnaissance.

Ne connaissant pas l'évêque de Laon[1], je ne puis lui écrire; ainsi je mets le paquet tout simplement à son adresse, ce qu'on appelle botté à cru; c'est à vous, s'il vous plaît, à le remercier; d'autant que, pour essayer cette voie, je mets deux ou trois brochures prises au hasard dans le tas que j'ai ramassé, et que je compte vous envoyer par le duc de Noja[2], qui partira dans quinze jours ou trois semaines et qui m'a promis de vous les remettre. Dans l'incertitude, je fais le paquet léger; il ne faut pas révolter les commençants.

Je ne vous mande rien de Barthélemy; il me semble qu'il doit vous écrire; mais je vous ferai mille compliments de la part de Mariette, à condition cependant que vous boirez à ma santé[3] avec le bon bailli, que j'embrasse et qui vous aura sans doute remis les deux brochures.

Pour faire remettre sûrement et avoir la réponse avec autant de sûreté de la lettre qui vous intéressait à Louviers, je me suis adressé à celui que je connaissais le plus capable d'exécuter cette commission. Je vous envoie sa réponse.

Je vous prie, pour éviter les obligations et les difficultés de la poste, de vous servir quelquefois de la voie d'Alfani. Il donne le paquet au courrier, qui le porte jusqu'à Lyon et le remet à un M. Morand dont je lui ai donné l'adresse. Il a soin de payer ledit courrier, ensuite il met tout simplement la boîte

[1] M. de Rochechouart, ambassadeur de France à Rome.

[2] «Je recevrai de lui les brochures que vous venez de m'annoncer, et ce sera pour moi un vrai sujet de joie que de pouvoir m'entretenir de la personne que j'aime et que je respecte le plus par reconnaissance et par devoir.» (Paciaudi, lettre V.)

[3] «Notre aimable bailli m'a d'abord donné à dîner pour remplir la commission de boire à votre santé; ce que nous avons fait de tout notre cœur. Donnez-nous la revanche au dîner du lundi chez Mme Geoffrin.» (*Id.*, *ibid.*)

à la diligence. C'est un retardement qui ne peut aller à huit jours; c'est quelque argent de plus, mais on est indépendant et on ne contracte pas d'obligations.

Je n'ai reçu la boîte qu'Alfani m'a envoyée qu'avant-hier. J'ai eu du monde et je ne puis parler qu'en général; c'est-à-dire le remercier et lui mander que je prends tous les articles qu'il m'a destinés; qu'il y a peut-être quelques pierres qui ne me conviendront pas ou que je ne pourrai placer à Paris et que je lui renverrai, selon nos conventions. Le duc de Noja les portera, d'autant que le volume de ces bagatelles sera très-médiocre. Et comme j'ignore de quelle façon ils sont ensemble, cette petite boîte vous sera adressée et vous aurez la bonté de la lui remettre. De cette façon, il ne peut y avoir aucun inconvénient. Cependant l'ordinaire prochain, il recevra de moi une lettre plus détaillée; je la lui dois pour lui rendre compte de ses affaires et le remercier de son souvenir et de son exactitude. Si j'arrêtais mes comptes avec vous, Monsieur, sur ces deux points, je n'aurais pas assez de papier. De plus, je suis un peu pressé et je n'ai que le temps de vous embrasser de tout mon cœur et de faire mon paquet.

X

Paris, 5 février 1759.

Vous avez vu, Monsieur, que j'ai fait usage de toutes vos adresses[1]; je souhaite que celle de notre ami le bailli ait le mieux réussi par la raison qu'elle me donne l'occasion de l'embrasser, de lui envoyer des choses qui le peuvent amuser, enfin de le faire souvenir de moi.

Je n'ai nulle inquiétude sur le dessin que je vous ai envoyé[2].

[1] Les adresses que Paciaudi avait indiquées pour l'envoi de ses brochures à Rome et parmi lesquelles adresses était celle du bailli de Breteuil.

[2] Le dessin du bas-relief du Louvre. Voyez lettre VI, et le *Recueil d'Antiquités*, t. III, pl. LXXIII, p. 267.

Vous êtes bon et sage; tout ce que vous ferez sera très-bien fait. J'aurais voulu savoir si vous en étiez plus content que de ceux qui ont paru et que Maffei et Dom Martin ont donnés[1].

Je suis honteux de ne vous avoir pas encore envoyé une épreuve de l'Hermaphrodite[2]: mais le dessin n'est pas encore gravé; il le doit être par celui qui a restauré le peu qui manquait à la figure, et vous savez que les maîtres ne doivent pas être pressés. Indépendamment de leurs affaires, il faut attendre leur moment et le laisser venir.

Je vous répondrai dans une quinzaine sur l'inscription latine; elle est expliquée dans le cas que vous m'exposez[3].

L'abbé et Mariette, qui vous remercient de votre souvenir et qui vous font l'un et l'autre mille amitiés, travaillent aux explications et corrections que vous nous avez procurées. Mais si les artistes ont besoin de prendre leur moment, les gens de lettres ne peuvent s'en passer.

Je réponds à Alfani. Il m'a envoyé de jolis morceaux dont je m'amuse. Je lui récris par le bailli et lui fais une sorte de décompte. Il en recevra un plus détaillé par le duc de Noja, qui lui remettra, selon nos conventions, quelques pierres et bagues qui ne me conviennent pas. Le duc partira peut-être dans quatre jours. Il m'a promis de vous remettre un paquet de brochures que je vous envoie, comme vous le croyez bien, sans les avoir lues.

Je suis charmé que les élèves vous aient[4] remis leurs paquets. Je n'aime pas à voir négliger et encore moins perdre rien de ce qui prouve une attention de ma part. Au reste, on écrit peu sur l'antiquité dans ce pays, encore moins des ouvrages d'un aussi médiocre volume. Je ne sais même ce qu'ils

[1] Voyez lettre VI.

[2] Voyez lettre VII.

[3] «Je serai bien aise de recevoir l'explication de cette inscription, et elle me sera encore plus agréable venant de Paris.» (Paciaudi, lettre VI.) Voyez aussi la lettre XIV de Barthélemy.

[4] Voyez lettre VIII, à la fin.

deviennent. Songez que, malgré tous mes soins, je n'ai pas encore pu avoir les *Dissertations* du Père Chamillart[1].

Je vous remercie de l'emplette du *Laocoon*[2] et suis sensible à l'empressement de Guiard[3]. Mais j'aurais autant aimé que le monument m'arrivât dans son délabrement naturel; il aurait été plus facilement emballé: il ne se serait plus cassé, et je possède deux médecins, l'un de mes marbres, l'autre de mes bronzes, qui restaurent sous mes yeux et qui sont des plus sages et des plus entendus.

Je vous suis obligé d'avoir remis à M. Natoire ce que mes lettres avaient pu lui coûter. J'en avais déjà donné à son correspondant de Paris; mais j'aime beaucoup mieux qu'il ait reçu plus que moins.

Votre voyage à Paris ne me paraît pas encore une chose assurée; n'en parlons plus. Il est toujours flatteur que vous le désiriez, mais vous n'êtes pas le seul[4].

[1] Voyez lettre VII.

[2] «Dans la même boîte vous trouverez le *Laocoon*, dont il a fallu ôter le piédestal, parce qu'il faisait trop de volume. L'histoire de ce bronze est curieuse. On le trouva, il y a quelques années, hors de la porte Nœvia, à deux milles de Rome. Un barbier l'acheta et fit souder les deux pieds avec du plomb et de l'étain. Bientôt ils se détachèrent, et le barbier ayant oublié de les faire rétablir, les serpents et un bras se cassèrent. Malgré toutes mes diligences, je n'ai pu trouver que ces deux pièces. M. Guiard s'est chargé de les faire ajuster; mais l'ouvrier aima mieux les vendre pour deux sequins, et il fallut avoir recours au gouvernement pour les recouvrer.» (Paciaudi, lettre VII.) Caylus n'a point mis cette figure dans son *Recueil d'Antiquités*. Elle était vraisemblablement fausse, comme tous les Laocoon, sauf le beau groupe du Vatican, le bas-relief publié par Ed. Gerhard (*Archæol. Zeit.*, 1864, pl. CLXXVIII) et le petit bronze trouvé près de Bélâbre (Indre). Voy. Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, 1868, n° 440.

[3] Guiard, le *petit Guiard*, comme Barthélemy, qui l'avait connu à Rome et qui s'intéressait à lui, l'appelle dans son *Voyage en Italie* (éd. Sérieys, *passim*), était élève de Bouchardon. Il avait obtenu en 1750 le premier prix de sculpture. Il était tout dévoué à Caylus, auquel, étant à Rome, il rendait une foule de petits services. Il en sera souvent fait mention dans cette correspondance.

[4] «Vous me parlez de nouveau de mon voyage à Paris. Je n'ai pas besoin de ces instances; il y a trop de temps que je désire de l'effectuer. Autrefois la curiosité était la passion principale qui m'y déterminait; mais depuis que j'ai eu

XI

5 mars 1759.

Je vais répondre à quelques-uns des articles de votre bonne et *longue* lettre[1]. Vous avez raison de désirer la vue de la dissertation de notre ami Barthélemy sur Palestrine; elle est charmante et fort étendue[2]. Je lui ai dit de s'informer des livres que vous avez envoyés par M. de Choiseul et de vous en rendre compte.

Je vous suis obligé des soins que vous prenez pour mes petites recherches. J'ai de l'avance à présent, et mes belles et singulières antiquités gauloises donnent de l'ouvrage à mes graveurs. D'abord que j'aurai pu trouver le Père Chamillart, il partira pour Rome. Je vais chercher le *Numismata Seguini*[3].

J'avais déjà pensé à ce que vous me conseillez sur les antiquités gauloises, c'est-à-dire à les séparer[4]. Mais, d'un autre

le bonheur d'entrer en correspondance avec vous, ce qui m'y déciderait le plus serait le plaisir de vous voir. Que je serais heureux si je pouvais le goûter! Mais j'ai trop d'entraves pour pouvoir m'en débarrasser si tôt. Je donnerais tout Versailles et tout ce qu'il y a de plus brillant dans Paris pour passer deux heures chaque jour avec M. le comte de Caylus. Nos idées se réuniraient, et quand les esprits sont de concert, la société devient charmante.» (Paciaudi, lettre V.)

[1] «Vous me permettrez de vous écrire aujourd'hui une lettre bien longue. J'ai tant de choses à vous dire qu'il m'est impossible d'être laconique.» (Paciaudi, lettre V.)

[2] «Barthélemy ne m'a pas écrit au sujet de la mosaïque; vraisemblablement ma dernière lettre aura tranquillisé ses doutes sur les antiquités prénestines. Je suis bien curieux de voir sa dissertation au sujet de ce pavé.» (*Id.*, *ibid.*)

[3] *Selecta numismata ex museo Petri Seguini*. Paris, 1684, in-4°. La première édition est de 1666, in-4°. Paciaudi avait besoin de cet ouvrage pour la rédaction de son mémoire sur une inscription en l'honneur de Diane, qui forme le premier chapitre de ses *Monumenta Peloponnesia*. Aussi voit-on l'ouvrage de Séguin cité dès la page 12 du premier volume des *Monumenta*. Il est cité de nouveau page 32, et tome II, page 248.

[4] «Pour moi qui ai la tête dure, je ne cesse d'être persuadé qu'on aurait bien fait de les mettre dans un volume séparé, et cependant vous auriez pu publier le troisième volume de choses choisies dans un autre genre.» (Paciaudi, lettre VIII.)

côté, il n'y en a pas assez pour faire un volume, et, de l'autre, on m'a paru content de la division de ces recueils, et je crois qu'il faut la suivre. Je serais assez de votre avis sur les inscriptions de Cyzique; cependant que deviendraient les antiquités si on négligeait les inscriptions? Et si tant est qu'elles soient un peu déplacées[1], je voudrais avoir des monuments de ce mérite.

Le duc de Noja part dans peu de jours. J'ai ajouté l'*Hercule thébain* aux autres paquets dont il veut bien se charger.

J'ai répondu à notre bon bailli sur son tableau; je ne suis pas inquiet de lui; il ne fera pas de folie, et c'en serait une que de payer mille écus romains un tableau[2]. On peut aisément employer le même argent à Rome sans se presser et rassembler de très-belles choses.

Mariette a fait imprimer lui-même son ouvrage[3] et l'a composé sur les gravures que je lui ai faites et que je lui ai données. Il a vendu cet ouvrage avec le reste de son fond. Si quelqu'un de vos amis le désirait, je saurai très-aisément où il se vend et ce qu'il coûte.

J'ai vu et étudié le livre des peintures d'Herculanum[4]. Entre nous soit dit, il me paraît fort inégalement exécuté du côté des gravures et je ne sais trop quel degré de confiance il mérite. Les petites femmes en l'air et les Centaures seront toujours très-agréables, et j'avoue que je n'aurais pas placé dans un ouvrage de cette importance, et surtout dans le premier

[1] Elles n'y sont nullement déplacées, un recueil d'antiquités figurées n'étant pas un *Corpus* épigraphique.

[2] Voyez plus loin, lettre XIV.

[3] *Traité des pierres gravées, par P. J. Mariette.* A Paris, de l'imprimerie de l'auteur, 1750, in-f°. « Je voudrais savoir si ces *Pierres gravées* sont imprimées pour le compte de l'Imprimerie royale ou si on les vend aux particuliers. Quel ouvrage! » (Paciaudi, lettre V.)

[4] « Avez-vous vu encore les peintures d'Herculanum? Vous ne m'en avez jamais rien dit, et je ne sais pas ce que vous en pensez. Éclairez-moi sur ce point, vous qui voyez si bien. » (*Id., ibid.*) — Le premier volume avait paru en 1757. Le recueil avait pour titre : *Le Pitture antiche d'Ercolano e contorni incise con qualche spiegazione.* Naples, 1757-1792, 9 volumes in-f°.

volume, des prétendues architectures qui ne sont que des arabesques des plus mauvais (*sic*) et qu'on ne peut regarder que comme des opérations chinoises. L'explication ne me plaît guère; elle est allongée et remplie de choses inutiles et répétées partout. D'ailleurs aucun de ceux qui y ont travaillé n'entend les arts et ne dit rien qui puisse y avoir du rapport. Cependant cette partie était assez importante et trouvait sa place dans un pareil ouvrage.

Je vous suis trop obligé de la recherche que vous avez faite pour la correspondance de M. Pellerin[1]. Je lui ai dit qu'il ne fallait pas y penser et qu'un honnête homme en ce genre étant difficile à trouver, je vous avais remercié. En effet, il y a plus à gagner qu'à perdre[2] à donner quelqu'un dont on n'est pas sûr. Ainsi laissons cela.

La lettre a été portée aux Théatins[3].

J'avais déjà entendu parler du Vitruve de M. Galliani[4]. Mariette le fait venir et nous en jugerons.

Je suis trop obligé à Piranèse du bien qu'il dit de moi; je ne sais par où je l'ai mérité[5]. Je suis fâché pour lui qu'il se

[1] Voyez lettre VIII.

[2] Il voulait évidemment dire le contraire.

[3] Au P. d'Héricourt, supérieur des Théatins.

[4] *L'architettura di Vitruvio colla traduzione italiana e commento del marchese Bernardo Galiani.* Naples, 1768, in-f°. Il était premier chapelain du roi de Naples et oncle du célèbre abbé Galiani.

[5] Piranesi (Giambattista), graveur italien, était né le 4 octobre 1720, à Venise, et il mourut à Rome le 9 novembre 1778. La dernière et la plus complète édition de son œuvre, qui est immense, a été faite en 1836 par MM. Firmin Didot frères, en 29 volumes in-f°, et contient, avec le texte, près de 2,000 planches. — «Piranesi imprime en deux volumes les antiquités du *Campo Marzo.* Il y parle de vous en plusieurs endroits avec beaucoup d'estime. Mais il veut y joindre une dissertation contre les antiquités grecques de M. Leroy. Piranesi prétend que M. Leroy a trop vanté les Grecs. Il espère démontrer que les Romains n'apprirent point d'eux l'architecture, mais qu'ils bâtirent des édifices admirables, tels que le Cirque et la *Cloaca maxima*, avant que d'avoir aucun commerce avec les Grecs. Il veut que l'origine de cette science soit étrusque et non grecque. Mais Piranesi dessine bien, remarque beaucoup. Quant au reste,

soit brouillé avec M. Bottari et qu'il entreprenne une thèse pareille à celle dont vous me parlez. Qu'auraient été les Romains du côté des arts sans les Grecs? Jamais ils n'ont eu d'aptitude que pour la guerre. Dans leurs commencements, ils ont recouru aux Étrusques, et quand ils les ont eu détruits avec une barbarie noire et résolu de ne laisser aucunes traces de leur histoire et de leurs connaissances, on voit les Grecs, naturellement intéressés, accourir à Rome et travailler dans le goût qui convenait à la nation de laquelle ils voulaient tirer de l'argent. Cette opinion me paraît donc incontestable. Mais les sentiments les plus spécieux trouvent toujours des partisans.

Le bailli que j'embrasse (car la lettre est pour vous deux) se passera cet ordinaire des brochures du Portugal; on n'en a pas donné. Il paraît même qu'il n'est venu aucune nouvelle de ce malheureux pays. L'ordinaire prochain, je compte vous écrire à tous deux et que mon paquet sera plus nourri. Je vous embrasse de tout mon cœur, en vous assurant de toute ma reconnaissance.

remplira-t-il l'attente des hommes éclairés?» (Paciaudi, lettre V.) L'ouvrage de Piranesi, dont il est fait mention dans cette note, est : *Campus Martius antiquæ urbis lat. et ital.* Romæ, 1762, et celui de Leroy : *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Paris, 1758, in-f°. C'est sans doute l'opinion extraordinaire de Piranesi sur l'originalité des Romains dans les arts qui l'avait brouillé avec Bottari. Ce dernier, né à Florence le 15 janvier 1689, et mort à Rome le 3 juin 1775, joignait, dit Barthélemy (*Voyage en Italie*, éd. Sérieys, p. 95), au plus vaste savoir un jugement exquis et la critique la plus judicieuse. Il n'est pas sûr toutefois qu'il eût entièrement raison contre Piranesi. Ce n'est pas du tout un paradoxe que la *Cloaca maxima* et d'autres vieilles constructions de Rome soient antérieures aux relations de cette ville avec la Grèce. Seulement, si les Romains tiennent leur science des Étrusques, ceux-ci tiennent leur science de l'Orient, la Grèce comprise. Pour en revenir à Bottari, il fut nommé par Clément XII un des gardes de la bibliothèque du Vatican, et devint, à la mort de ce pape, aumônier de Benoît XIV, qui était son ami. Benoît le dota en même temps d'un bon canonicat. On distingue, parmi les ouvrages de Bottari, le *Museo capitolino*, 4 vol. in-f°, dont le premier (1741) est en italien, et les trois autres (1750, 1755, 1783) sont en latin.

Je crois que nous ne pouvons mieux faire que de nous servir de l'adresse de M. de Marigny, comme vous me le proposez. Je vous prie seulement de ne pas faire la caisse aussi forte que la dernière que vous m'avez envoyée. Elle était beaucoup trop considérable pour la poste. Plusieurs petites renouvellent et entretiennent le plaisir, car c'en est un grand pour un antiquaire que celui d'ouvrir une caisse, surtout quand on est sûr d'un choix tel que celui du P. Paciaudi.

M. Boulogne a été remercié et M. Silhouette nommé à sa place[1].

Le chevalier de Montmorency[2] a apporté hier le détail que nous n'avons pas encore de l'avantage considérable que nous avons eu sur les Anglais dans l'Inde. Daché, qui commandait notre escadre, a bien battu la leur et pris Gondelour et le fort David[3].

On nous renvoie à Rome à cause du bref que le Portugal demande pour l'expédition des prêtres-moines[4]. Ainsi nous attendons les nouvelles et l'exécution, du pays que vous habitez. Adieu, mon cher bailli.

On sait seulement et avec certitude que le roi de Portugal

[1] Silhouette succéda à M. de Boulogne comme contrôleur général des finances, le 4 mars 1759.

[2] Le chevalier de Montmorency faisait partie de l'état-major du général Lally, avec Crillon, Conflans, d'Estaing, La Fare et La Tour-du-Pin. Gondelour se rendit après une faible résistance, et le 2 juin, après dix-sept jours de tranchée, le fort Saint-David, que défendaient 194 bouches à feu, subit le même sort.

[3] Le vicomte d'Aché, vice-amiral, était investi, en 1757, du commandement des forces françaises dans les mers de l'Inde. Il conçut depuis une haine peu généreuse contre Lally, parce que ce général lui avait reproché d'avoir, comme il était vrai, laissé passer et entrer la flotte anglaise dans le port de Madras, au moment où les Français allaient donner l'assaut à cette ville. Voy. la très-intéressante *Histoire des Français dans l'Inde depuis la fondation de Pondichéry jusqu'à la prise de cette ville*, par le lieutenant-colonel Malleson, traduit de l'anglais par Mme S. Le Page (Paris, 1874, in-8°), aux pages 432, 473, etc.

[4] Ou les jésuites. « Un bref qui accorde au roi le pouvoir de faire pendre n'est point chose facile à obtenir. On voudra que le nonce revoie le procès et le juge lui-même. » (Paciaudi, lettre VIII.)

a fait conduire à Lisbonne, par des troupes, tous les jésuites de son royaume, qu'il a saisi tous leurs biens et qu'après avoir renvoyé tous ceux qui n'avaient pas fait leur quatrième vœu, il avait enfermé dans trois maisons tous ceux qui étaient dans ce cas et dont le nombre ne monte qu'à huit cents, qu'ils sont gardés par des troupes et leur nourriture réglée à douze sous par jour[1]; mais toujours en attendant la permission de Rome pour aller en avant..

XII

Lundi, 2 avril (1759).

La reconnaissance étant le premier sentiment, je commence par remercier le père Paciaudi, non tant encore des choses agréables qu'il m'a envoyées que du ton d'amitié et d'intérêt dont elles sont accompagnées. Je commence et je ne sais pas quand je finirai.

Je suis ébloui de la *Statera*[2]. Je conçois l'inquiétude de la

[1] *Lettres patentes de S. M. T. F. le roi de Portugal, portant, après un court exposé des crimes dont les jésuites se sont rendus coupables, que tous les biens meubles et immeubles qu'ils possédaient seront mis sous le séquestre, et que tous ces religieux seront enfermés dans leurs principales maisons, sans aucune communication avec les autres sujets du roi, nourris et entretenus à raison de douze sous par tête, chaque jour, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement.* 1759, Lisbonne, in-12.

[2] Paciaudi (lettre VII) raconte agréablement la découverte de cette statère ou *romaine*, et l'impression qu'elle fit à Rome sur les antiquaires et sur lui-même.

« Je suis parti du port d'Antium plus content que Verrès de la Sicile, pour une seule acquisition, faite pourtant avec plus d'honnêteté que n'en montrait ce préteur qui dépouillait par la force toutes les galeries. L'acquisition a été un présent du chevalier Borgia, capitaine de ce port. Il s'est contenté d'un modique remercîment: il ne connaissait pas ce qu'il me donnait. Son valet a été bien mieux payé que le maître; je lui ai donné de bonnes étrennes... Elle a été pêchée près de l'ancien port, où s'est trouvé le vase de Mithridate qui est au Capitole, et le vase d'argent acheté par le cardinal Corsini. En cet endroit on pêche toujours quelque chose. L'acquisition est une *romaine*, si bien conservée qu'elle paraît avoir été travaillée de nos jours. L'assiette de dessous est attachée par trois colombes, au bec desquelles sont appendues des chaînes d'un travail très-fin, comme

voir arrêtée par un ordre supérieur; je le conçois d'autant plus que je l'aurais donné. J'ignore encore ce que j'en ferai. Si j'étais assez savant pour indiquer les rapports qui se trouvent entre les poids et les mesures, je m'en servirais très-utilement pour un mémoire à l'Académie. D'ailleurs il faut lire tout ce qui a été écrit sur cette matière pour voir ce qu'on peut dire de nouveau. Si ce parti est trop fort pour moi, je prendrai le parti de l'exacte description[1] et de la plus grande précision, pour faire sentir au lecteur, dans le troisième volume, le mérite de ce beau morceau regardé uniquement comme antiquité. Dans la vérité, je ne sais ce que je ferai, mais je sais combien je vous suis obligé. Dans la crainte de vous ennuyer, je ne vous le répéterai plus. Je vous parlerai seulement de la beauté des cristaux; je n'avais jamais vu les pareils[2]. Il y en

celles de nos montres. Au-dessus correspond une autre petite assiette canelée et sans corniche. D'une petite chaîne plus courte pend un crochet pour y attacher la matière qu'on doit peser. La verge pèse en trois différentes manières; c'est pourquoi elle est faite de façon à pouvoir être tournée sur trois faces; mais à l'une d'elles manque le crochet. Le *romain* ou marc n'est pas une tête, comme à l'ordinaire, mais une coquille ou escargot de bronze rempli de plomb. Le poids le plus haut est de XXX... La mer l'a préservée de la rouille; quelque chose où elle était renfermée l'a empêchée d'être cassée; quelque divinité de la mer en a eu soin, afin que je pusse faire à mon très-cher comte de Caylus un présent digne de lui.

«Tous les antiquaires de Rome sont venus la voir, l'ont maniée et estimée beaucoup... Je la fais partir aujourd'hui pour Paris. On l'estime tant ici que je crains que quelque ordre supérieur ne m'empêche de l'envoyer hors de Rome, comme j'en ai entendu répandre le bruit. Je n'ai voulu permettre à personne d'en prendre le dessin, ou d'en faire le rapport des poids avec ceux d'aujourd'hui. Je veux que vous soyez le premier à en parler...

«Je sais que les Romains crieront, comme les Siliciens criaient contre Verrès; mais j'estime plus M. de Caylus que la république romaine de nos jours. M. de Breteuil voulait la voir; je n'ai pas eu le temps de la lui montrer. Tout délai apporté à son départ aurait pu empêcher de la faire sortir de Rome.

«Je suis le plus heureux homme du monde; j'ai enfin trouvé quelque chose digne de vous être offert.»

[1] Il prit effectivement ce parti. Mais son explication, au lieu d'être dans le troisième volume de son *Recueil*, est dans le quatrième, p. 304, pl. XCIV.

[2] «Deux pieds de cristal ancien avec les œuvres dorées, trouvés dans les ca-

a un qui me convient à merveille pour faire ma vignette des *Romains*. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans l'envoi que m'a fait Alfani, il y a un pied de vase jeté dans le même moule et absolument pareil à celui que j'ai trouvé dans votre caisse, et sur lequel on voit un Amour éploré qui éteint sa torche, et que vous seriez portés l'un et l'autre à regarder comme étrusque. Ces rencontres très-possibles en elles-mêmes ne sont pas communes.

Je suis d'abord étonné du refus sec et positif que Natoire a fait de notre boîte; j'en aurai le cœur net, et je vous manderai s'il a pris la chose sous son bonnet, ou si véritablement il a eu des ordres; ce que je ne crois pas, à la façon dont on m'a parlé et dont j'ai mis à portée qu'on me parlât[1]. Mais en général il ne faut plus vous servir de ces voies. Tout ce que l'on peut faire avec de l'argent est si préférable aux obligations, qu'il serait plus agréable de n'en faire que la moitié. Je dis cela, quoique votre envoi à M. de Choiseul ait très-bien réussi. Il a commencé par me [donner] beaucoup d'embarras, puisque je ne le connais pas et qu'il n'avait pas même encore reçu votre lettre; mais il s'est douté par esprit que la caisse était de vous, et qu'elle était pour moi. Il l'a envoyée à Barthélemy avec le billet le plus agréable et le plus honnête pour vous et pour moi. Cependant, si nous y retournons, je crois

tacombes; ce sont les plus belles que j'aie vues, quant à la grosseur.» (Paciaudi, lettre VII.) Caylus a effectivement mis un morceau de cristal de roche, pour vignette des *Romains*, dans son troisième volume des *Antiquités*, sans donner à cette vignette le nom de pied. C'est que, comme il s'agit de *cristalli* à figures d'or trouvés dans les catacombes, ces pieds sont des pieds ou fonds de vases contenant des figures d'or prises entre deux couches de verre. Voyez le *Recueil d'Antiquités*, t. III, pl. LIII, n° 2, et p. 191 et suiv. — Buonarroti, et non Buonarotti, a publié un grand recueil de ces verres des catacombes : *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, Florence, 1716, in-f°. San Clemente en a publié aussi : *Musei Sanclementiani numismata selecta*, Rome, 1809, in-4°, t. III, Pl. XLI, p. 193; et enfin le P. Garrucci un recueil in-f°.

[1] Voyez la lettre qui suit.

que nous devons laisser passer bien du temps. Je vous conjure donc d'employer la même voie d'Alfani, en payant. Les boîtes arrivent à Lyon, où un correspondant les reçoit et les met à la diligence. Le retardement n'est jamais que de trois ou quatre jours. D'ailleurs je veux perfectionner cette voie, et je vous manderai la semaine prochaine les arrangements sûrs et constants que je vais prendre dans l'intervalle; et je veux les prendre également pour le retour, c'est-à-dire pour vous envoyer les livres, les brochures, enfin ce que vous pourrez désirer. J'ai depuis longtemps un tas de brochures pour vous : cela se prend comme une prise de tabac et ne se peut refuser. Le retardement vous cause cette diminution, et j'y veux mettre ordre.

Vous aurez tout ce qui paraîtra sur l'affaire du Portugal[1], comme je vous l'ai promis. Il n'y a eu cette semaine qu'un livre trop gros pour être envoyé par la poste, et dont je saurai le titre avant de finir cette lettre. Mais indépendamment de son volume, il ne contient que des réflexions; et quel est le malheureux d'un parti qui n'en fait point?

Toutes vos lettres ont été remises. L'évêque de Troyes est dans son diocèse; la lettre est partie pour l'aller trouver. Mariette vous remercie de la vôtre; il vous écrira dans huit jours et vous cherchera ce que vous désirez. Il craint bien de ne pas le trouver. Je me suis chargé de la partie des médailles, et s'il y en a d'Ithaque dans nos cabinets, je les aurai bientôt fait deviner par les jeunes gens que j'ai élevés pour les deviner et les graver[2]. D'ailleurs je vous avoue que les planches

[1] «Je vous remercie infiniment des avis touchant les choses du Portugal. Quelle triste figure y font les jésuites! Lorsque la républiqne romaine perdit les richesses de l'Asie, sa gloire disparut. Je crois que les richesses du Portugal tarissant pour les jésuites, la société ne tardera point à trouver sa fin. Si par hasard on imprimait à Paris le procès de la conjuration, je vous prie de me le faire parvenir à l'adresse de M. de Breteuil. Ces pièces nous intéressent et les jésuites cherchent à nous les cacher.» (Paciaudi, lettre VII.) Voy. la Préface.

[2] Voyez la lettre II de Mariette.

de médailles espacées dans le même cercle me sont insupportables à l'œil; elles sont monotones, et je veux que leur contour imite la nature.

Le catalogue de Stosch est très-mal fait [1]. Le livre de pierres gravées in-4° que vous ne pouviez comprendre, est un ouvrage d'un conseiller au Parlement, nommé Gravelles. Il était de mes amis: il était savant et dessinait bien. Son ouvrage [2] contient de très-bonnes choses, et si vous ne l'avez pas, ce sera un moyen pour mettre en œuvre mon nouveau projet de correspondance indépendante.

Ne vous inquiétez plus de trouver quelqu'un pour des mé-

[1] Stosch (Philippe, baron de), diplomate et antiquaire allemand, né le 1er avril 1691, à Kustrin, mort à Florence, le 7 novembre 1757, alla à Rome en 1721, où il ramassait des quantités d'objets d'art, en même temps qu'il espionnait la conduite du chevalier de Saint-Georges, pour le compte du gouvernement anglais. Il fut obligé d'en partir dix ans après, à cause des menaces de mort qui lui furent faites par les jacobites. Il se retira à Florence, où il continua le même métier, mais plus à l'aise, et par l'intermédiaire d'espions en sous-ordre et à ses gages. L'abbé Barthélemy le vit à Florence en 1775, et il en donne ce croquis : « Son cabinet (du baron de Stosch) est immense : 25,000 soufres, des estampes, des pierres gravées, des antiques, des médailles, des manuscrits, des cartes de géographie, des dessins. Il a dépouillé l'Italie et la tient encore asservie par ses correspondants; il m'a tout montré et ne m'a rien cédé. Je me suis abaissé jusqu'aux prières; elles ont endurci un cœur qui naturellement n'est pas tendre. J'ai triomphé de la résistance féroce de l'abbé Boule et de quelques autres brocanteurs, mais

Je ne triomphe pas du plus puissant de tous.

J'en suis désolé, sans en être abattu. Je viens d'ourdir des trames dont il sera entouré pendant mon absence, et j'aurai peut-être le double plaisir d'avoir ce qu'il désire, et de l'avoir malgré lui. » (*Voyage de Barthélemy*, éd. par Sérieys, p. 25.) Voy. la lettre VII de Paciaudi.

On a : *Pierres antiques gravées sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms, par Bernard Picart, expliquées par Philippe de Stosch, traduit en français par de Limiers* (texte latin en regard). Amsterdam, 1724, in-f°, 70 planches. — *Descriptions des pierres gravées du feu baron de Stosch, par Winckelmann*, Florence, 1760, in-4°. — *Choix des principales pierres gravées de la collection qui appartenait au baron de Stosch, et qui se trouve maintenant dans le cabinet du roi de Prusse, avec des notes par Frédéric Schlichtegroll.* Nuremberg, 1798, in-f°.

[2] *Recueil de pierres gravées antiques* par Mich. Phil. Levesque de Gravelle. Paris, 1732, 2 vol. in-4°.

dailles, comme le désirait M. Pellerin. Je lui ai fait sentir combien vous aviez de répugnance à proposer des hommes capables de mauvais procédés; il n'y pense plus, et j'en suis bien aise pour vous et pour moi.

Vous trouverez dans cette lettre deux papiers volants; ils sont pour Alfani et répondent à des articles de sa dernière lettre. Quand vous recevrez celle-ci, il aura reçu sa boîte; je l'ai fait partir par une voie sûre, et je le prie, ou vous, Monsieur, de me faire l'amitié de m'en instruire. Je n'ai pu étendre sur ce qui ne m'appartient pas le peu de souci que j'ai de ma propriété.

Si vous voulez un autre *Catéchisme des Cacouacs*[1], mandez-le-moi sans façon; je pourrai peut-être le retrouver; car ces ouvrages courent, s'évanouissent, et l'on ne peut les retrouver que par hasard, quand leur fleur est passée, c'est-à-dire au bout de huit jours.

Je ne me trompais pas quand je vous voyais à Antium[2], au milieu de ces belles antiquités, pensant à moi.

(Ici est une rature de sept lignes.)

Que direz-vous de cette belle rature? J'avais deux lettres commencées; j'ai écrit sur celle-ci ce qui devait l'être sur l'autre; j'ai mieux aimé effacer que de recommencer. Mon cher

[1] *Catéchisme et Décisions des cas de conscience à l'usage des Cacouacs* (par l'abbé de Saint-Cyr), 1758, in-12.

«J'ai bien ri de tout mon cœur au sujet du *Catéchisme des Cacouacs*. Ce livre a fait le tour de Rome, et je crois qu'il ne reviendra pas dans mes mains. Mais peu importe. Ce catéchisme, tournant en ridicule les matérialistes et les incrédules, peut produire un aussi bon effet que la condamnation du Parlement.» (Paciaudi, lettre VII). — Caylus dit (lettre VIII) que ce livre «attaque un honnête homme qui ne se mêle de rien, qui n'est point jésuite, et qui est un des seuls de ce pays qui aiment l'antiquité, quoique plus en théorie qu'en pratique.» Je ne sais qui il désigne par là. Je ne vois de bien clairement désignés dans ce livre, et seulement par leurs écrits, que Voltaire, J.-J. Rousseau, Helvétius, Toussaint, Buffon, La Métrie, Montesquieu, Diderot, *Telliamed* ou Benoît de Maillet, et enfin l'Encyclopédie.

[2] C'est là que Paciaudi avait acheté la statère. Voyez p. 46.

Commandeur [1], remerciez bien le bon Paciaudi. La *Statera* est une jouissance aussi vive que j'en aie eu; elle va me casser la tête et me prouver mon peu de savoir dont j'étais déjà assez persuadé.

Je crains bien pour Ithaque [2]; M. Pellerin n'en a point; Barthélemy est à Versailles. S'il y en a au cabinet du roi, elle sera dessinée et partira l'ordinaire prochain.

Vous trouverez dans le paquet une brochure extraite du *Mercure*. Notre Académie de peinture est fort négligente; tout ce qu'on en dit est en pure perte. On a fait mettre dans le *Mercure* ces réflexions qui ont été lues il y a deux mois [3], et comme elles regardent les arts, elles peuvent entrer dans le capharnaum que je voudrais bien augmenter.

Si les morceaux du Laocoon [4] se peuvent retrouver, je ne serais pas fâché de les avoir. Mais comme la figure sera toujours mutilée, mon désir sur ce point est peu vif [5].

J'apprends en ce moment avec un plaisir que je ne puis vous exprimer que notre ami Barthélemy vient d'obtenir une pension de 9,000 livres sur l'archevêché d'Albi [6]; elle lui était bien due.

Je croyais ne pouvoir vous rien envoyer, mais vous avez de quoi vous amuser. Le gros livre dont je vous ai parlé et que je ne vous envoie pas, ne partirait pas, quand il serait plus petit. Il a pour titre : *Réflexions d'un Portugais* [7]. Elles sont, sur

[1] M. de Breteuil.

[2] Paciaudi avait demandé une médaille d'Ithaque; mais sa lettre à ce sujet manque. Voyez la lettre II de Mariette. C'est à M. de Bosset qu'on doit la publication des médailles de cette île célèbre : *Essai sur les médailles antiques des îles de Céphalonie et d'Ithaque*. Londres, 1815, in-4°, fig.

[3] *Réflexions sur la sculpture lues à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 3 février 1759*. Dans le *Mercure* d'avril 1759, page 174.

[4] Voyez lettre X.

[5] Voilà pourquoi il n'a pas donné place à cette figure dans son *Recueil*.

[6] Voyez la lettre XVI de Barthélemy.

[7] *Réflexions d'un Portugais sur le Mémorial présenté par les R. P. jésuites à N. S. P. le pape Clément XIII, heureusement régnant, exposées dans une lettre écrite à un ami demeurant à Rome.*

une requête du général des jésuites, en Italie, présentée au Pape[1]. Ce serait envoyer de l'eau à la rivière, d'autant que pour grossir le volume, on a joint la traduction française.

Adieu, Messieurs; je vous embrasse. A huitaine; je n'ai pas eu ce moment celui de me retourner.

N'en dites mot, mais je crois que Natoire ne s'applaudira pas du refus qu'il a fait[2].

XIII

Ce lundi 9 avril 1759.

Je réponds, Messieurs, à vos lettres du 27 mars, par un remercîment, et tout le fatras dont je pourrai remplir celle-ci sera la reconnaissance que vous aurez, pour votre souvenir et les attentions que vous avez pour moi. Je compte d'abord vous envoyer un arrêt ou déclaration du roi qui déclare fausses et annulle les procédures faites en dernier lieu aux jésuites, en conséquence du dernier arrêt que vous avez reçu. Et comme je dis toujours la vérité, j'ajouterai que tout ce que j'ai vu d'honnêtes gens et de gens instruits sont persuadés que cet arrêt n'a pas existé. On ne parle pas si affirmativement sur le fond de l'affaire; mais quand elle n'aurait pas de fondement, les jansénistes ont tant pris le soin de l'embrouiller, et les obscurités répandues sont mises en œuvre depuis si longtemps, que l'affaire demeurera toujours d'une obscurité sale pour la Société[3].

Lisbonne, 1758, in-12. Avec permission des supérieurs.

[1] *Mémorial présenté par le R. P. général des jésuites à N. S. P. le pape Clément XIII, le 31 juillet 1758.* In-12. Ces *Réflexions*, les appendices, suppléments, observations et ripostes en italien, en français, en anglais, en allemand et en portugais, sont détaillées dans la *Bibliothèque historique de la Compagnie de Jésus*, par le P. Carayon, page 455 et suiv.

[2] Voyez plus haut, p. 48.

[3] Tout ce paragraphe a grand besoin d'être éclairci. Environ quarante ans avant cette époque, c'est-à-dire en 1718, un certain Ambroise Guys, après avoir acquis une fortune considérable aux Îles, arrivait à Brest. Attiré, disait-on, par les jésuites dans une de leurs mai-

Je ne sais ce que vous aurez cette semaine sur l'affaire du Portugal; mais nous n'en savons pas autant ni de la même façon que le P. Paciaudi m'en écrit de Rome[1]. Il semble que

sons, il y tombait malade et mourait. Le bruit courut aussitôt que les jésuites l'avaient assassiné pour le voler. Accusés de ce double crime par les héritiers de Guys, ils furent déclarés innocents par arrêt du parlement de Bretagne, sur les conclusions conformes de M. de La Bédoyère, procureur général. L'affaire des jésuites du Portugal parut aux jansénistes et autres ennemis des jésuites une occasion excellente pour rappeler ce procès. Ils firent donc imprimer, au mois de mars 1759, un soi-disant arrêt du Conseil, du 11 février 1736, qui cassait l'arrêt du parlement de Bretagne, et condamnait tous les jésuites de France solidairement à payer aux héritiers de Guys la somme de 8 millions, par forme de restitution. Ils ne se contentèrent pas de cela; ils firent signifier l'arrêt aux jésuites de Paris par un huissier du Conseil, nommé Vassal. Les jésuites surpris portèrent cette signification à M. de Saint-Florentin. On chercha la minute de l'arrêt de 1736 dans les registres du Conseil, et on ne la trouva pas. Il était faux en effet et sortait de la fabrique qui, à partir de ce moment, allait inonder la France de ses libelles antijésuitiques. Les ouvriers les plus laborieux de cette industrie étaient les collaborateurs des fameuses *Nouvelles ecclésiastiques*.

Ce faux arrêt avait naturellement fait grand bruit dans Paris, et bien des gens convenaient déjà qu'il n'avait jamais existé. L'opinion publique à cet égard ne tarda pas beaucoup à être fixée. Le 30 mars il parut un arrêt du Conseil par lequel le roi déclarait « que cet arrêt de 1736 était supposé et n'avait jamais été rendu, et que la signification qui en avait été faite le 3 mars, à la requête de Jean Humblot et de François Robineau de La Fosse, se disant cessionnaires des droits des héritiers d'Ambroise Guys, était nulle. » On rit beaucoup du procureur général M. de La Bédoyère, parce qu'étant, dit-on, janséniste et par conséquent ennemi des jésuites, il avait conclu autrefois en leur faveur. Voilà où en étaient alors les dispositions du public à l'égard des jésuites. Il ne pouvait déjà plus y avoir de justice pour eux, et le magistrat même, leur ennemi, qui avait été d'un sentiment contraire, n'était plus qu'un personnage ridicule.

L'auteur de ce faux arrêt fut reconnu et arrêté deux ans après. C'était un notaire. Le roi donna une commission aux maîtres de Requêtes de l'Hôtel pour le juger, mesure qui était une conséquence naturelle de l'arrêt du Conseil de 1759, par lequel celui de 1736 avait été déclaré faux. Le notaire fut condamné aux galères perpétuelles. Conduit à sa prison après le jugement, il se coupa les artères des deux bras, et mourut. Son cadavre fut traîné sur la claie et pendu par les pieds. C'était la peine infligée aux cadavres des suicidés, et ce fut celle qui fut alors prononcée par les juges ordinaires, et exécutée le 21 ou 22 du mois d'avril 1761. (Voyez le *Journal de Barbier*, t. IV, p. 311, 313.)

[1] « Les nouvelles de Lisbonne sont toujours funestes, si l'on compte sur ce que tout le monde écrit. L'insulte faite

les événements que les gens sensés ne faisaient qu'entrevoir soient au moment d'arriver; si même la révolution n'est pas déjà faite. En tout cas, vous saurez plus souvent et plus promptement des nouvelles à Rome que nous n'en saurons ici, et je prévois que mon emploi de gazetier du Portugal est sur ses fins.

La lettre de M. Mariette répond à la demande du P. Paciaudi. A l'occasion de cet article [1], je dirai pour *ma vade* [2], que l'abbé Barthélemy n'a pas plus de médailles d'Ithaque que M. Pellerin, et j'ajouterai que personne n'en a encore vu, et qu'ainsi il est inutile d'en chercher.

Ne vous inquiétez pas du livre des *Pierres gravées* de Mariette [3]; donnez-moi seulement une adresse pour vous le faire tenir; car deux volumes in-f°, quoique petits, sont très-embarrassants. Mandez-moi seulement si vous voulez l'exemplaire relié en blanc ou broché; j'ai été le chercher cette après-midi. Il est chez moi; n'en faites pas de façon, car il est à vous. Trop heureux de reconnaître par une petite attention de colporteur tous les plaisirs que vous me faites sans cesse.

au fiscal qui avait dressé le procès, en lui tuant un domestique et en tirant sur lui-même; l'assaut donné par le peuple attroupé à la maison du premier ministre, pour le tuer; la liberté avec laquelle on parle dans tout Lisbonne contre le roi; les satires qu'on a trouvées affichées au palais royal, sont des preuves de mécontentement et de fermentation intestine, et je m'attends à une révolution ouverte.» (Paciaudi, lettre VIII.) Tous ces détails sont épars et répétés dans les *Nouvelles intéressantes au sujet de l'attentat commis le 3 septembre 1758, sur la personne sacrée de S. M. le Roi de Portugal* (par le P. Viou), 2 volumes in-12. C'est un recueil de lettres écrites par des particuliers de Lisbonne, de Rome, de Madrid, de Naples, de Vienne, etc., rassemblées et éditées par le P. Viou, dominicain. Il n'est pas aisé de démêler la vérité dans ces lettres où la partialité, les invraisemblances et les mensonges crèvent les yeux. Il y eut vingt-quatre de ces *Nouvelles*. Leur succès en France fût prodigieux; mais le contraire l'eût été bien davantage.

[1] Voir la lettre II de Mariette.

[2] C'est-à-dire *pour ma part*. C'est un terme du jeu de brelan qui indique la somme avec laquelle on ouvre le jeu, et qu'on pose. De l'italien *vada*, troisième personne de l'impératif *va*, et qui correspond à *posa, invita*.

[3] Le *Recueil des pierres gravées du Cabinet du Roi*, formant le second volume de l'autre recueil du même auteur, indiqué lettre XI. (Voy. p. 69, note 1.)

Le *Laocoon* n'est pas mal rassemblé [1]; il fait un bel effet sur mes petites planches, dont il occupe le milieu. Je suis toujours dans l'admiration de la *Statère*. On est venu se faire écrire chez moi par rapport à elle, et l'on a raison. Je médite le mémoire, et je voudrais d'autant mieux qu'il fût bon, que le morceau est beau, et que mon désir serait que vous fussiez contents du parti que j'en tirerai.

La boîte d'Alfani n'est pas encore arrivée et je n'ai encore pu parler à ceux qui doivent perfectionner cette voie. M. de Marigny craint, à ce qu'on m'a dit, que je ne me serve plus de sa correspondance; il m'a si bien pressé sur ce point, et si bien parlé, que je crains, entre nous, que le pauvre Natoire ne soit trop réprimandé de son refus ridicule [2]. Je reviens cependant à dire que, dans le cas de nous en servir encore, il faudra que les boîtes soient légères et d'un moindre volume encore que la dernière.

Barthélemy vous écrit cet ordinaire; je le laisse vous répondre sur son bas-relief d'Homère, dont il se soucie peu, ce me semble [3]; je le laisse vous remercier des éclaircissements de Palestrine. Mais sur quoi il ne tarira pas sans doute, ce sera sur les procédés de M. de Choiseul, auquel il doit seul la pension dont je vous ai appris la nouvelle l'ordinaire dernier.

[1] Voyez lettre X. Caylus l'avait fait raccommoder mais, comme je l'ai dit, il ne le fit pas graver, ou du moins il ne le publia pas.

[2] Natoire, comme directeur de l'Académie de France, dépendait de M. de Marigny, et s'il avait refusé de se charger d'une boîte adressée à Caylus, sous le couvert de M. de Marigny, c'est que, ou il avait reçu des ordres contraires à ce sujet, ou que n'en ayant reçu d'aucune sorte, il n'osait prendre sur lui un envoi de ce genre. Il reçut ces ordres dans le temps même des plaintes de Caylus. « Natoire me mande que M. de Marigny lui a écrit de se charger de tout ce que je pourrai avoir pour vous. » (Paciaudi, lettre IX.)

[3] Barthélemy écrivit en effet à Paciaudi cet ordinaire, c'est-à-dire le 9 avril 1759 (voyez sa lettre XVI), mais il ne parle pas du bas-relief d'Homère. (Voy. son *Mém. sur les anc. Monum. de Rome*, dans les *Mém. de l'Acad.* t. XXVIII, p. 579.)

Je sens toutes vos raisons sur les antiquités de la Gaule [1]. Un sentiment comme le vôtre suffirait pour me déterminer. Mais je vous prie d'écouter ce qui m'entretient dans mon idée : premièrement, le public paraît avoir approuvé mon plan, et je ne dois pas m'en écarter. En deuxième lieu, tout ce que j'ai sur cette matière, qui peut remplir une trentaine de planches, est épars, n'a pas de corps et n'est susceptible que d'un ordre vague et très-général. Je crois bien que ce petit assemblage ne serait pas curieux en Italie, quoiqu'à plusieurs égards il soit capable d'étonner; mais je ne pourrais jamais l'augmenter au point d'en faire un volume, procédé que vous êtes bien éloigné de me conseiller.

Il ne faut ni vous donner trop de peine ni faire trop de folies sur les prix, à l'égard des monuments étrusques. J'en ai dix ou onze planches; c'en est bien assez. Mais dans votre lettre précédente vous m'avez parlé d'une certaine boutique trouvée à Rome [2], et toute pleine d'idoles égyptiennes. Si l'on pouvait en rencontrer dans le nombre qui ressortissent du genre commun et qui présentassent des singularités, ce serait une bonne affaire. Le volume ni la matière n'y font rien. L'affaire serait d'autant meilleure, que nous épluchons plus que jamais l'Égypte, et que nous l'attaquons à la fois par trois ou quatre côtés.

On a lu à l'Académie ce que vous m'avez envoyé sur le tombeau trouvé à Naples [3]. Je suis chargé de vous remercier de votre souvenir. Mais vous croyez bien que de pareilles inscriptions ne peuvent pas faire une grande sensation.

La chance tourne aussi à Paris sur les jésuites. Je vous en-

[1] Voyez lettre XI, p. 41.

[2] « Ne croyez pas qu'à Rome on manque d'antiquités égyptiennes. On trouva, il y a quelques années, une chambre remplie de ces bagatelles; c'était une boutique pour ceux qui adoraient ces divinités, et cherchaient ces amulettes, depuis que le culte des dieux égyptiens fut admis à Rome. » (Paciaudi, lettre VII.)

[3] Aucune lettre de Paciandi ne parle de ce tombeau ni des inscriptions mentionnées plus bas.

voie l'arrêt qui déclare faux celui que vous avez reçu [1], et j'y joins les trois pièces qui ont paru cette semaine pour les bons Pères; car je suis impartial.

Vous me parlez d'un piédestal duquel vous avez été obligé de détacher la figure du *Laocoon* [2]; ce pied était apparemment moderne, et si par hasard il est antique, je vous serais obligé de m'en envoyer les proportions et la description.

Je vous supplie de remercier M. Zanobetti d'une lettre très-polie qu'il m'a écrite, en m'apprenant qu'il a remis pour moi à M. Natoire une brochure qu'il a la bonté de m'offrir et qui mérite aussi son remercîment [3]. Si je pouvais lui être de quelque utilité dans ce pays, j'en serais charmé. Je vous prie de vouloir bien l'en assurer.

On m'apporte une pièce contre les jésuites; je la joins bien vite comme un correctif [4]. Je vous embrasse tous deux; vous distinguerez chacun ce qui vous appartient; mais vous y trouverez beaucoup d'amitié pour l'un et pour l'autre que j'embrasse de tout mon cœur.

Dans huit jours je répondrai à Alfani. Je vous prie de lui remettre ce billet, et j'espère que je serai en force pour vous envoyer quelques brochures, et successivement des envois plus importants. Le courrier trouvera plus aisément la maison du bailli; je pourrai l'adresser chez lui, et s'il y a quelques frais, il me mandera à qui je les remettrai à Paris; ou bien il

[1] Voyez le paragraphe premier de cette lettre.

[2] Voyez la lettre X, et ci-dessus p. 5, 6. Paciaudi répond à cette question dans sa lettre X, p. 53.

[3] C'était une idylle sur le printemps, par l'abbé Zanobetti lui-même. (Voyez Paciaudi, lettre X.) — Dans une lettre de Brunck à Foncemagne, du 16 avril 1772 (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1874, p. 515), il est question de cet abbé, mal nommé là *Zenobetti*, à propos d'une épigramme de Méléagre qu'il avait publiée comme une nouveauté, et que Paciaudi avait envoyée à Brunck.

[4] Aux trois autres indiquées un peu plus haut et qui étaient en faveur des jésuites.

me donnera des commissions que je ferai bien encore sans cela; je l'en assure, en l'embrassant en son particulier.

XIV

Paris, 16 avril 1759.

Vous n'aurez cette semaine, mon cher Commandeur, qu'une petite pièce pour soutenir noblesse dans les intrigues commencées. Le fond de la malheureuse affaire dont elle parle, c'est-à-dire les empoisonnements, ne sont que trop vrais dans nos îles; mais j'ignore si les bons Pères y ont part [1].

Voilà deux lundis que je n'ai pas vu Billy [2].

J'ai lu un très-grand éloge de votre Dominiquin dans une

[1] *Relation d'une conspiration tramée par les nègres dans l'isle Saint-Domingue; défense que fait le jésuite confesseur aux nègres qu'on supplicie de révéler leurs fauteurs et complices*, dans le livre II, p. 508 du *Recueil de toutes les pièces et nouvelles qui ont paru sur l'affaire des jésuites, dans l'Amérique méridionale et le Paraguay*, 4 volumes, in-12, 1760-1761.

[2] Ce Billy, dont le nom reviendra plus d'une fois dans ces lettres, était un très-mauvais sujet, mais aussi très-aimable, deux qualités qui vont souvent bien ensemble. Il était le fils d'un premier gentilhomme de la Chambre et ami du comte de Clermont, qui l'avait en mourant recommandé au prince. Le prince le gâta autant par la tendresse qu'il eut toujours pour lui que par ses mauvais exemples. Il l'appelait communément Cupidon, mot qu'en sa qualité d'académicien indépendant et même réfractaire, il écrivait *Qupidon*. Il voulut le marier à une riche héritière, et y déploya un zèle plus que paternel, usant de son influence comme prince pour forcer la main aux parents de la jeune fille. Ceux-ci, en effet, reprochaient à Billy «de ne connaître en fait de femmes que des filles, en fait de gens de condition que des écervelés, en fait de bourgeois que des musiciens.» Le reproche était fondé, et le prince ne le savait que trop. Il eut assez de bon sens pour ne pas pousser davantage à la conclusion de ce mariage, et la rupture s'ensuivit naturellement. (Voyez *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, par MM. de Goncourt, p. 88 à 102. Paris, 1858, in-12.) — C'est de ce Billy sans doute qu'on a le *Catalogue des livres du cabinet de feu M. de Chastre de Cangé de Billy, dont la vente se fera le mercredi, 24 novembre 1784, à l'Hôtel Bullion*. Paris, Debure aîné, 1784, in-8°. — Un jour que le comte de Clermont en contait à Mme de Grave, «qui ne faisait pas la difficile», le père de Billy gardant la porte, on lui décerna un brevet de capitaine des gardes de la porte du *Régiment de la Calotte*. Voyez le *Journal* de Mathieu Marais, t. III, p. 118 et 132.

lettre de Natoire[1]. Je conçois fort bien que les dépenses d'un ambassadeur arrivant coupent un peu les emplettes de curiosité; mais chaque année qui succède, le métier devient meilleur.

On craignait que Mme de Roncherolles[2], qui s'est versée la nuit en menant un cabriolet, n'eût le visage marqué; mais cela ne sera pas. Vous croyez peut-être que la conservation d'un joli visage ne m'intéresse pas autant que celle de la belle *Statère* que notre ami m'a envoyée et dont je m'occupe à force; mais je ne suis pas assez avancé pour communiquer et consulter mes idées.

Vous trouverez enfin dans le paquet les épreuves de mon Hermaphrodite; la face, le derrière et la tête sous trois aspects, pour faire sentir sa coiffure[3]. Je vous prie, quand vous en au-

[1] Voyez la lettre XI. «On offre au bailli un tableau admirable; je n'en ai pas vu le pareil. On le prétend du Dominiquin; je ne le crois pas; mais quel qu'en soit l'auteur, c'est un chef-d'œuvre. Il m'a dit qu'il vous en ferait le détail. A la vérité, le prix de mille écus romains qu'on en demande est exorbitant. Il serait assez payé, à ce qu'il me semble, à 600 livres.» (Paciaudi, lettre V.)

[2] «Mme de Roncherolles fut présentée dimanche dernier (mars 1752) par Mme Amelot, sa mère... Elle fut mariée le lundi 6 de ce mois à Paris... à M. le chevalier de Pont-Saint-Pierre, qui a pris le nom de Roncherolles, nom de sa maison, en se mariant... Mme de Roncherolles est assez grande et d'une figure fort agréable. La Reine prétend qu'elle ressemble à Mme Adélaïde.» (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XI, p. 461.) Voilà pour la personne; quant à l'accident dont elle fut victime, espérons qu'il n'aura pas laissé de traces fâcheuses sur son «agréable figure.» C'est la même personne sans doute dont parle Voltaire dans sa lettre à Élie de Beaumont, du 28 octobre 1768, et contre laquelle cet avocat avait fait un mémoire. Son mari était fils du marquis de Roncherolles, conseiller-né et doyen du parlement de Normandie, lequel avait épousé Mlle de Jussaud, fille d'un président des comptes, dont la femme était Coutard. Le père de celle-ci était, selon Mathieu Marais (*Journal, etc.*, t. III, p. 135), marchand de drap, rue Saint-Honoré, *aux armes d'Angleterre*, et on lui donnait une fortune de 800,000 livres. Il avait un frère conseiller aux requêtes du Palais, qui avait fait graver autrefois le portrait de Boileau, et qui crut s'attirer par là le titre de bel esprit. Il était curieux en reliures de livres et en dorures, parlait de tout, et ne savait rien.

[3] Elle est au tome III du *Recueil d'Antiquités*, pl. XXVIII, XXIX et XXX.

rez joui, de les remettre à notre ami Paciaudi. Je crois que vous n'en serez mécontents ni l'un ni l'autre.

J'ai arrangé mes affaires pour la poche du courrier[1]; j'ai imaginé qu'il trouverait plus aisément votre maison que celle du P. Paciaudi. Je lui donnerai toujours votre adresse. Vos gens recevront le paquet ou la boîte, et n'auront rien à donner. Mon marché est ainsi arrangé. J'essaye cette voie par un petit paquet de livres, dès cet ordinaire. Je voulais envoyer de cette façon toutes les brochures dont je suis inondé; mais Mariette s'y est opposé. Il m'a promis l'occasion d'une caisse de livres qui doit partir pour Rome et dans laquelle il placera lesdites brochures, le *Seguin*[2] et les *Pierres gravées* du Roi[3], qui pourront alors être reliées, et j'en serai fort aise; car nous relions mieux ici qu'en Italie.

Le petit paquet que j'envoie est fait depuis trois mois. Le duc de Noja, qui ne part pas, le devait emporter. Il renferme les *Tableaux d'Hercule le Thébain* que le P. Paciaudi m'a demandés[4]. Je vous prie de lui remettre ces deux feuilles qu'il aura la bonté de donner à Alfani. Ce sont nos comptes.

Je vous remercie de votre dernière lettre. On ne trouve plus de puits dans l'espace de la fondation de Sainte-Geneviève; j'en suis bien aise pour Soufflot; ainsi vous ne me reprocherez plus l'excès de mes richesses[5]. Il est vrai que je serais trop riche si le zèle et l'amitié du P. Paciaudi étaient toujours secondés par des hasards aussi heureux. Mon troisième recueil pourra devenir agréable, car je supprimerai plusieurs planches beaucoup moins piquantes que celles qui les remplaceront et que les derniers envois m'ont fournies. Alfani m'a envoyé

[1] C'est-à-dire : j'ai fait mes conventions, j'ai arrêté avec le courrier le prix à lui payer pour ses transports, le pourboire compris.

[2] Voyez lettre XI.

[3] De Mariette.

[4] Voyez la lettre III.

[5] Caylus avait recueilli quelques antiquités provenant de ces puits. Voyez à ce sujet le troisième volume de son *Recueil d'Antiquités*, page 407 et suivantes.

de son côté des choses singulières. Vous voyez, mon cher Commandeur[1], qu'il y a des poupées pour tous les âges, et je vous avoue que je suis fort content d'avoir celles-là, car j'aime la solitude, et comme dit Lafontaine :

Que faire dans un gîte à moins que l'on ne songe[2]?

Les nouvelles d'Espagne sont que tout est dans la même situation. En Portugal, le roi écrit contre les jésuites, et les jésuites contre le roi. C'est un procès par écrit que Sa Majesté pourra bien perdre avec dépens, si les événements suivent l'ordre qui leur est naturel. On ne dit rien de l'Allemagne; ainsi je ne vous bavarderai plus.

Adieu, mon cher Commandeur; adieu mon cher Paciaudi; portez-vous bien et aimez-moi. Adieu, jusqu'à huitaine, si j'ai quelque chose à vous mander et à vous envoyer.

Si vous connaissez Cahusac, apprenez qu'il est devenu fou[3]. M. de Turenne a conclu son marché avec le Béthune Montmartel[4]. M. de Castries achète le mestre-de-camp[5], et le petit Beuvron le commissaire[6]. On attend cette semaine les opérations du nouveau contrôleur général; on en espère.

XV

Lundi 30 avril 1759.

Je ne vous ai pas écrit, Messieurs, par le dernier ordinaire,

[1] Le bailli de Breteuil était commandeur de Malte.

[2] Lafontaine dit :

Car que faire en un, etc.

[3] Cahusac, auteur dramatique, né à Montauban, on ne sait en quelle année, fut secrétaire des commandements du comte de Clermont. Ses poëmes d'opéra eurent l'honneur d'être mis en musique par Rameau. On ignorait jusqu'ici qu'il fût devenu fou. Cahusac mourut bientôt après cet accident, le 4 juin 1759.

[4] Ce marché est sans doute la vente de quelque charge.

[5] C'est-à-dire *la Mestre-de-camp générale de la cavalerie*. Il assista en cette qualité à la bataille de Minden, en 1759. Le maistre de camp général était l'officier qui venait après le colonel général de la cavalerie.

[6] La charge de commissaire des guerres.

par la raison que le Portugal et les nouvelles de Paris n'avaient rien fourni qui vous pût amuser. Je ne sais pas encore ce que l'un et l'autre produiront cette semaine, car je vous écris à la réception de la vôtre du 10 avril, que je reçois dans le moment et à laquelle je vais répondre article par article, pour n'avoir que des apostilles à ajouter quand le moment de la poste arrivera.

Je suis charmé du succès de mes petites nouvelles et de mes petits envois. Je vous ai promis de ne vous en pas laisser manquer. Je ferai mon possible pour avoir les deux épreuves que vous désirez[1]. Ces sortes de choses n'ont qu'un moment à Paris; si on ne le saisit pas d'abord, elles deviennent impossibles à retrouver. Je crois cependant que si vous ne les avez pas cet ordinaire, vous les recevrez le suivant.

Je vous remercie de l'envoi que vous m'annoncez, et d'autant plus que les deux figures[2] étrusques pourront me composer une planche qui terminera la douzaine de cette classe pour le troisième volume que j'étais déterminé à donner avec onze. Je remettrai à l'abbé Barthélemy, que je fournis aussi pour ses recueils, les petites pièces que vous m'envoyez.

Le duc de Noja part enfin cette semaine[3]. Il a bien voulu

[1] « Vos soins généreux me font faire ici une figure brillante. A l'exception du cardinal secrétaire d'État, nul autre que moi n'a les estampes qui sortent de Paris contre les révérends jésuites. Aussi les curieux abondent-ils chez moi, n'ayant d'autre moyen de les voir. Si j'étais politique, je devrais les ensevelir et les cacher, car le pape et ses ministres se sont ouvertement déclarés pour les jésuites; mais comme je ne prétends rien, je me moque de la politique et je ne crains pas le courroux des R. P. Y aurait-il moyen d'avoir deux autres exemplaires des belles gravures des trois jésuites parricides? Ici c'est une véritable contrebande, et on emploie tous les moyens pour empêcher qu'elle ne se répande. » (Paciaudi, lettre IX.) Voyez la fin de la présente lettre.

[2] « Toutes mes recherches n'ont abouti qu'à trouver deux seules antiquités étrusques, deux petites statues. » (*Id.*, *ibid.*) Elles sont dans le *Recueil d'Antiquités*, t. III, p. 69 et 70, pl. XVII, n°s 2 et 3.

[3] « Puisque le duc *Nojoso* (ennuyeux, par allusion au nom de *Noja*) ne veut point partir, il faut patienter pour les brochures. » (Paciaudi, *ibid.*)

se charger du *Séguin*. Je lui en suis d'autant plus obligé que le livre est relié et que lui-même emporte beaucoup de choses. Il m'a promis, mais solennellement, de vous faire voir le petit marbre dont je vous ai parlé. A l'égard de toutes les découvertes du second Bon[1], elles me font souvenir d'un poëte qui, étant assis sur un banc des Tuileries, entendit un homme qui disait avoir fait une chanson ou des vers qui couraient et qu'il avait faits lui-même. Après avoir beaucoup parlé et échauffé son homme, il se leva en disant : « Pourquoi Monsieur ne l'aurait-il pas fait? Je l'ai bien fait, moi. »

Je vous ai mandé l'arrangement que Mariette avait fait pour toutes les brochures que j'avais à vous. Je les ai remises chez lui. A son retour dans cinq ou six jours, je saurai ce qu'il en aura fait et je me servirai, pour cet article ou pour d'autres, des adresses que vous me donnez.

Je n'ai aucune relation avec les journalistes[2], encore moins

[1] Le prince San Severo. « Je vous dirai en confidence et en cachette que nous avons à Naples un grand imposteur dans la personne du prince San Severo, amateur de mécaniques et de beaux-arts. A peine est-il instruit de quelque invention qu'il l'imite, et en cela il a du talent. Mais ensuite il la publie et la débite comme sa propre découverte. C'est ainsi qu'il se comporta au sujet de la peinture en cire ou encaustique, et je viens d'apprendre de deux chevaliers piémontais, arrivés de Naples, qu'il se vante aussi d'avoir trouvé la manière de peindre sur marbre. (Voyez, sur cette autre invention de Caylus, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIX.) Peut-on pousser plus loin la fausseté et le ridicule? Ce prince *paladin* autant que Noja est un plagiaire, et tout ce qu'il publie comme de sa façon est l'ouvrage d'autrui. » (Paciaudi, lettre IX.) Si le prince San Severo est le second *Bon*, quel était le premier? L'abbé Bon probablement, de la société de Mme Geoffrin, et qui avait quelque ridicule analogue à celui du prince. Morellet en parle dans ses *Mémoires*. Ailleurs Noja est *le prince Marcassin*, ici c'est un paladin. Tout cela a l'air d'une petite vengeance. La vérité est que le Noja leur en donna un peu à garder à tous deux : à Caylus, en lui promettant et en ne tenant pas; à Paciaudi, en lui faisant attendre éternellement son *Séguin*.

[2] « Les nouveaux journalistes de Berne viennent de m'écrire qu'ils vous avaient consulté pour une nouvelle collection qu'ils se proposaient de publier. Je leur ai répondu que M. le comte de Caylus, eu égard à sa naissance, à sa façon de penser, à sa condition, à ses études, ne descendrait pas à ces menus détails avec une société de journalistes... Vous avez bien autre chose à faire que de cher-

avec ceux de Berne, et vous avez très-bien répondu à mon égard. Je vois que vous me connaissez, et je n'appellerai de rien de toutes les choses auxquelles vous m'engagerez.

J'étais au fait du caractère de M. Roncalli de Bresse[1]. Il m'a écrit, et, connaissant sa maladie, je lui ai fait une réponse que la politesse exigeait, mais que je le défie de faire imprimer. L'abbé Barthélemy s'est chargé de vous envoyer (pour la lui faire tenir) une réponse de l'Académie des sciences sur l'inoculation. Je ne crois pas qu'il en soit content; elle est de La Condamine ou du moins il y a beaucoup influé.

Je serai fort aise de savoir le bailli quitte de son entrée[2]. Oui, mon cher bailli, je n'aime à vous savoir que des affaires amusantes, et jusques à cette entrée, un ambassadeur ne peut être assuré raisonnablement des fonds qu'il faut employer à la curiosité. Demandez bien sérieusement au P. Paciaudi s'il ne faut pas que j'envoie de l'argent. Il achète toujours, il m'envoie sans cesse et je ne le paye pas. Cela serait fort commode pour de certaines gens. J'avoue que je pense le contraire et que toutes *mes entrées sont faites*. Mettez, je vous prie, cette affaire en règle.

Je savais, par le ton avec lequel M. de Marigny avait pris le refus de Natoire[3], qu'il se chargerait dores en avant de tout

cher des notices pour un journal ou pour un recueil. Je leur ai proposé M. Mariette.» (Paciaudi, *ibid.*)

[1] «Nous avons à Brescia un homme qui veut être par force lettré, qui mendie la correspondance des hommes célèbres pour la faire imprimer... C'est le comte Roncali. Il me donne avis qu'il vous a écrit et envoyé deux dissertations, l'une sur un *Bacchus* en bronze, l'autre sur l'*Inoculation*. Ce sont deux écrits qui font pitié. Le bronze est moderne et la dissertation sur la petite vérole est inepte. Il a voulu *inclarescere magnis inimicitiis;* il entre en lice avec La Condamine et ensuite il prétend que l'Académie royale lui donne raison.» (*Id.*, *ibid.*)

[2] Son entrée solennelle à Rome comme ambassadeur de Malte près du Saint-Siége. Elle eut lieu le dimanche de *Quasimodo*. «Il a mis bas son habit noir de sénateur romain, ses grands rabats et sa grande perruque; il a fini les visites bien fatigantes des cardinaux; son entrée et sa visite au pape ont été faites avec la dernière magnificence.» (*Id.*, lettre XI.)

[3] Quel qu'ait été ce *ton*, je demeure

ce qu'on lui donnerait pour moi; cependant je ne voudrais pas en abuser, et la voie du courrier, employée personnellement, me paraît la meilleure, comme je vous l'ai déjà mandé. J'ai essayé le dernier ordinaire (car il n'a pu partir huit jours devant, comme je l'avais imaginé) par un paquet de brochures très-peu important et qu'il doit tout simplement remettre au suisse du bailli. J'attends avec impatience le succès de cet envoi.

Il est vraisemblable que le voyage de Lyon n'aura pas d'effet[1]. Le roi d'Espagne n'est pas bien, mais il peut traîner longtemps[2].

Je vous ai déjà remercié des soins auxquels je vous avais engagé pour une correspondance de médailles pour M. Pellerin; j'opine toujours pour laisser cette affaire[3].

Je laisse à Barthélemy le soin de vous envoyer son alphabet phénicien; réuni dans une brochure aux idées de de Guine[4]

convaincu que le refus était fondé sur ce que Natoire n'avait pas reçu d'ordres formels de M. de Marigny, et qu'il n'était pas l'effet d'un caprice. Voy. lettre XIII, p. 56.

[1] On parlait alors d'un congrès de rois qui devait avoir lieu à Lyon. Mais ce projet fut abandonné.

[2] Ferdinand VI. Il mourut le 10 août suivant.

[3] Malgré les difficultés qu'éprouvait Paciaudi à trouver pour M. Pellerin un correspondant honnête ou à peu près, il ne laissait pas cependant de le chercher encore. Il trouva enfin ce phénix dans un certain Bellotti et il le proposa à Caylus en ces termes: «Un certain Bellotti, gentilhomme de la maison Borghèse, connaisseur en antiquités, qui ramasse et vend plusieurs choses et qui doit être connu de Barthélemy, à qui il a vendu des raretés en genre de médailles, vient de s'offrir pour servir de correspondant à M. Pellerin. Il me paraît un honnête homme. Le graveur Pichler vient aussi de me faire la même offre. Si, à ce sujet, M. Pellerin me donne ses ordres précis, j'embrasserai avec plaisir l'occasion de lui être utile. Il faut pourtant le prévenir que ce sont des marchands plutôt que des savants, et qu'en conséquence ils veulent toujours gagner quelque chose et pour les antiquités qu'ils vendent, et pour leur industrie, et pour la peine d'envoyer et de reprendre leur marchandise.» (Paciaudi, lettre II.) M. Pellerin goûta ces objections et refusa. Pour Caylus, qui n'avait pas les mêmes craintes que M. Pellerin, qui ne regardait pas à la dépense, et qui enfin, tout en prévoyant la fraude, ne reculait pas volontiers quand il s'agissait de bourrer son recueil de *guenilles*, il s'estima heureux de trouver et de prendre Bellotti, lorsqu'il fut obligé de congédier Alfani.

[4] *Mémoire dans lequel on prouve que*

sur le rapport des hiéroglyphes égyptiens avec les caractères chinois. Il ne me pardonnerait pas d'aller sur son marché.

J'ai eu trois des épreuves dont vous m'avez demandé deux[1]; je vous les envoie avec une autre estampe dont vous aurez deux autres, l'ordinaire prochain, pour compléter vos curieux.

La poste me presse; je n'ai que le temps de vous embrasser tous deux.

XVI

Paris, 14 mai 1759.

J'ai peur de vous ennuyer, Monsieur, par la continuelle répétition de mes remercîments. En effet, la même tournure de phrases excède le lecteur. Malgré cette crainte fondée, je vous dirai simplement les faits principaux. J'ai reçu la dernière caisse parfaitement conditionnée[2]. Je n'entrerai pas dans le détail de tous les morceaux; je me récrierai sur la petite colonne d'Éphèse[3], sur les cristaux, sur les terres cuites, etc. etc., et dans la suite, il en sera fait mention dans nos lettres. Je ne

les Chinois sont une colonie égyptienne, par M. de Guignes, 1759, in-4°. Barthélemy dit dans sa lettre XII : «J'y joindrai quelques pages pour les Phéniciens; ce qui servira d'introduction.» Ces quelques pages formèrent la dissertation qui a pour titre : *Réflexions sur quelques monuments phéniciens, etc.* et qui est en tête du mémoire indiqué au commencement de cette note. Voyez, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, p. 405, ces mêmes *Réflexions* qui y furent lues par l'auteur en 1758. — Je crois qu'on prononçait alors *Guines* et *Guignes*. La véritable orthographe est Deguignes. Caylus écrivait ce nom comme il le prononçait. Mais quand il n'aurait pas pour lui l'autorité de l'usage, il faut dire qu'excepté peut-être le sien propre, Caylus avait une peine infinie à écrire correctement le nom des autres et celui même de ses amis.

[1] Ce sont les estampes indiquées ci-dessus, représentant les trois jésuites qualifiés de *régicides*, Malagrida, Jean de Matos et Jean Alexandre. (Voyez la Préface.) Les trois têtes sont réunies de profil dans un médaillon ovale, avec une légende en haut du cadre et plusieurs autres immédiatement au-dessous des portraits. Il existe aussi un autre médaillon des mêmes personnages, de la même forme et de la même dimension, où l'une des figures se présente de face; les deux autres qui sont derrière sont de profil et tournées comme le double visage de Janus.

[2] Voyez Paciaudi, lettre X.

[3] Voyez plus loin la lettre XXIII.

puis imaginer que vous n'ayez pas excédé le peu d'argent qui vous restait à moi; ainsi, pour remplacer ce que je puis vous devoir, je viens d'envoyer au correspondant de Natoire dix louis qu'il vous remettra quand vous voudrez, soit pour m'acquitter de ce que je vous redois, soit pour avoir quelques pistoles dans un coin en cas d'occasions. Bien entendu que cela ne vous ennuiera point.

A présent je vais répondre à votre lettre du 25 avril[1] article par article. Je vous ai mandé et je vous manderai tout ce que je saurai des jésuites. A l'égard de mon impartialité[2], j'aimais et j'estimais mon oncle; mais cette affaire n'est pas du ressort de l'antiquité; elle est trop moderne pour moi. Et quant au jansénisme et au molinisme, je n'en suis pas encore là de la religion chrétienne.

J'ai déjà été aux nouvelles sur la pièce que vous désirez, intitulée les *Cent et un tableaux*[3]. Je ne l'ai jamais vue. Ceux à qui je me suis adressé ne l'ont connue que manuscrite. Il y

[1] Datée du 23 dans l'édition des lettres de Paciaudi, page 51.

[2] «Vous me dites, Monsieur, que vous êtes impartial (Voy. la lettre XIII de Caylus) sur les bons Pères. Vous n'êtes donc pas un bon neveu de l'ancien évêque d'Auxerre, nom aussi redoutable à la Société que celui du roi de Prusse aux évêques et chanoines d'Allemagne?» (Paciaudi, lettre X.) M. de Caylus, l'ancien évêque d'Auxerre et oncle du comte, mort le 3 avril 1754, à Rennes, fut un des opposants les plus obstinés à la bulle *Unigenitus*. Il refusa d'accéder à l'accommodement de 1720, et fut l'un des douze évêques qui protestèrent contre la déposition de Soanen et contre la déclaration de 1730. On a sa *Vie* écrite par l'abbé Dettey, en 2 volumes in-12, 1765. Il sera parlé plus loin de cet ouvrage.

[3] J'ai sous les yeux une brochure de 35 pages in-12, sans lieu ni date, et qui a pour titre principal : *Affaire des Cent et un tableaux*. L'en-tête de la page 1 est ainsi conçu : *Les Cent et un tableaux extraits par les RR. PP. Jésuites de la succession du s^r Tardif*. C'est l'analyse d'un mémoire du sieur Soyer, avocat des héritiers du défunt, mémoire imprimé en 1729 chez Rabuty. Elle paraît avoir été de nouveau publiée de 1759 à 1760, c'est-à-dire dans le temps où l'on réimprimait toutes les anciennes pièces qui pouvaient nuire aux jésuites et échauffer la passion du Parlement, occupé alors à instruire leur procès. Voy. les *Causes célèbres*, par Richer, t. XII, p. 443 et suiv.

a plus de vingt-cinq ans qu'elle est imprimée. Si vous l'avez trouvée, vous jugerez par là qu'elle ne sera pas difficile à rencontrer. Je n'y épargnerai rien; mais je n'ose me flatter.

On doit m'envoyer, pour mettre dans ce paquet, un catalogue exact de tout ce qui a été fait en dernier lieu pour ou contre les Jésuites; vous verrez si vous avez tout, et je vous ferai passer, par la voie du Commandeur et de l'évêque de Laon ce qui vous manquera.

Les deux volumes in-folio de Mariette et reliés ne se peuvent envoyer par la poste [1]. Je les ai remis au libraire, qui doit faire partir une caisse pour Rome ou pour Naples, dans laquelle ces deux livres se trouveront avec cinq paquets de brochures, dont un de pièces in-4° qui est fort gros. Les volumes reliés sont in-12 et à part. Je comptais vous envoyer, par la même occasion, les *Pierres gravées* de mon ami Gravelles; mais il n'en a fait tirer que cent exemplaires; on ne le trouve plus. Je ne sais ce que j'ai fait du mien; il faut que je l'attende du hasard et de mes recherches.

Je suis charmé de savoir qu'Alfani a reçu sa boîte. J'en étais inquiet, non-seulement pour ses effets, mais pour une belle pierre qu'on m'avait prié de lui envoyer et qu'il désirait.

Je remettrai de votre part à l'Académie les détails de la guerre allumée au sujet de votre inscription [2]; je crois que vous avez été sage de ne point vous fourrer dans cette bagarre.

J'ai embrassé Mariette pour vous. Il vous remercie de la vérification du tableau de saint Pierre [3]; il en fera bon usage.

[1] « Vous êtes trop gentil et trop généreux, mon très-aimable monsieur le Comte, en m'offrant l'ouvrage de Mariette, qu'à la vérité je n'ai point dans ma bibliothèque. » (Paciaudi, lettre X.)

[2] « A Naples, il s'est excité *bellum grammaticum* sur des inscriptions; on nous assomme tous les ordinaires par des brochures; les pédants qui se battent sont bien ennuyeux. Cependant j'ai rassemblé toutes ces pièces qui ne manquent pas de quelque mérite et je les enverrai à l'Académie. » (*Id., ibid.*)

[3] « Le tableau de saint Pierre sera vé-

Je suis charmé que vous ayez trouvé ces belles cornalines[1]. Les pierres historiques sont toujours flatteuses à rencontrer et bonnes à étudier. Si vous m'aviez envoyé vos soufres, je les aurais fait graver avec un grand plaisir et de la grandeur que vous auriez ordonnée. Peut-être auraient-elles été mieux rendues qu'elles ne le seront à Rome. Si le cœur vous en dit, disposez de moi et vous n'attendrez pas longtemps.

Je vous remercie en particulier des quatorze scarabées; ils augmenteront beaucoup mon chapelet. J'en ai déjà remarqué deux ou trois dont les gravures pourront me servir. J'accepte les douze autres que vous m'offrez et dont il me paraît que vous pouvez faire l'acquisition sans peine[2].

Rien n'est plus simple que de travailler les briques en relief, et le cardinal Albani n'a pas eu beaucoup de peine[3]. On en a un peu plus pour imiter les verres pareils à celui que vous m'avez envoyé et que copiait ce garde du Pape. Il m'a paru qu'il avait en effet trouvé le moyen; mais j'ai un des plus beaux morceaux antiques de ce genre qui m'a conduit à pratiquer la même opération; vous en trouverez le moyen bien énoncé dans le troisième volume de ces recueils[4], auxquels vous voulez bien vous intéresser. J'en ai déjà donné tout le commencement à un de nos confrères qui a bien voulu l'accepter, et je compte que l'ouvrage sera en état de paraître au mois d'octobre. J'ai tant de planches que je suis obligé d'en

rifié avec la plus grande exactitude.» (*Id., ibid.*) Voyez la lettre II de Mariette.

[1] «J'ai trouvé trois cornalines d'une excellente manière, qui représentent Ulysse en différentes attitudes; surtout celle dans laquelle Ulysse voyage sur mer au chant de Sirènes est un morceau admirable.» (Paciaudi, lettre X, à la fin.) Voyez plus loin les lettres XVII et XX.

[2] Il a donné une grande partie de ces scarabées dans le quatrième volume des *Antiquités, passim.*

[3] C'était une opération à laquelle se livrait le cardinal Albani. Était-ce dans le but de faire passer ces briques pour antiques? On croirait assez qu'il en était capable, car Paciaudi (lettre LXIV) ne craint pas d'écrire à Caylus que «le cardinal Albani, par une réputation constante, était tant soit peu fripon.»

[4] A la page 193 et suivantes.

retrancher et que je crains de ne pouvoir y mettre la *bellissima*, la *superbissima statera;* car cent vingt planches ne font déjà qu'un trop gros volume. La belle *colonne d'Ephèse* ne pourra s'y trouver [1]. Mes richesses font mon incommodité. Mais à qui dois-je cette grande opulence? Je vous le demande et je vous remercie. Croyez-vous que la belle tessère des Adelphes, qui ferait seule une dissertation [2] et que je réserverai peut-être à l'Académie, ne me reproche rien? Je ne finirais pas si je disais tout. Cependant il faut finir et non sans remercier encore.

J'ai oublié de vous dire, à l'occasion de ces verres imités, que les miens ont tout le poli, l'éclat et la couleur bleue de l'original, et que je crois avoir retrouvé sinon la pratique des anciens, du moins un équivalent complet.

Je connais des tours d'adresse plus fins en Italie que la petite figure de Saturne ou du Temps que vous m'avez envoyée [3], et dont je vous remercie, car ces choses-là sont toujours bonnes à voir; mais le pauvre étranger avait encore sa lisière et son bourrelet pour avoir été séduit par cet ouvrage.

Les nouvelles de Paris sont courtes pour le Commandeur. La marquise de Broglie [4] a été fort mal de la petite vérole; je crois qu'elle est hors d'affaire. Chonchon, la nièce de M. Dupleix [5], qui a épousé je ne sais plus qui, vient d'être attaquée de la même maladie. On ne parle et on ne pense qu'à l'opé-

[1] Elle n'est en effet que dans le quatrième volume, p. 151, pl. LII (voyez les lettres XXIII et XLV), comme aussi la *statère* ou balance, p. 304 et suiv., pl. XCIV.

[2] Caylus a donné l'explication de cette tessère au tome IV, p. 284, pl. LXXXVII, des *Antiquités*.

[3] Il n'est pas question dans Paciaudi de cette fausse antiquité dont il paraît qu'un étranger avait été dupe.

[4] Femme de Victor-François, marquis de Broglie, depuis duc et maréchal de France. Celui-ci était bien connu de l'Infant, duc de Parme, pour avoir pris part avec distinction à la guerre qui avait pour objet de mettre don Carlos, son frère et son prédécesseur, en possession des duchés de Toscane, Parme et Plaisance.

[5] L'ancien gouverneur des Indes françaises.

ration sensée du débarquement en Angleterre[1]. Tout me paraît se disposer sagement et convenablement. Je désire que les Français prennent ce chemin; c'est le côté faible de nos ennemis, par lequel on punira toujours leur insolence et leur perfidie. On ne dit rien d'Allemagne, malgré toutes les troupes qu'on en a retirées pour le débarquement en question. L'armée de M. de Contades[2] est et sera de cent mille hommes bien capables et en bon état; c'en est bien assez pour empêcher de faire.

Le catalogue énoncé ci-dessus est remis à l'ordinaire prochain, ainsi que les *Cent et un tableaux* qu'on m'a fait espérer. Cette pièce existe, et je ne l'avais pas vue. En voici une ancienne qui pourra faire corps et qui sera très-bien dans votre collection.

Adieu, tous les deux, je vous embrasse de tout mon cœur.

On dit que les jésuites du Brésil et d'une autre province des Portugais sont arrivés à Lisbonne et que le procès va commencer[3].

Nous avons bu à votre santé avec Billy; nous nous croyons très-mal avec vous, puisque vous n'avez envoyé ni à l'un ni à l'autre *l'ordre et la marche* de votre entrée[4].

[1] On en faisait les préparatifs à Brest, au Havre et à Orléans. A l'Arsenal de Paris, on essayait des petits canons que sept hommes pouvaient porter et qui tiraient vingt coups à la minute. Barbier, dans son *Journal*, donne à cet égard des détails singuliers et intéressants (juin 1759). Le marquis de Conflans commandait l'expédition. Mais soit incapacité, soit autrement, le 30 novembre 1759, il perdit contre les Anglais, dans les parages de Quiberon, une bataille navale qui acheva la ruine de la marine française.

[2] Maréchal de France et commandant en chef l'armée d'Allemagne. Il y perdit, contre le prince de Brunswick, la funeste bataille de Minden, le 1er août 1759.

[3] Le procès des PP. Malagrida, Jean de Matos et Jean Alexandre, jésuites, sous prétexte de complicité dans la tentative d'assassinat sur le roi de Portugal, le 3 septembre de l'année précédente. Voy. la Préface.

[4] Voyez la lettre qui précède, p. 65.

XVII

Paris, 18 juin 1759.

Je voudrais trouver, pour vous envoyer vos livres, des occasions pareilles à celle que me propose un nommé Dubuisson, sculpteur, qui loge à l'Académie de France[1]. Il me mande qu'il a place dans deux caisses qui partent sur une tartane génoise, à l'adresse de M. de Choiseul, pour mettre quelque chose de lourd. Vous voyez bien que cette offre est inutile, car nous n'avons rien en ce genre. Mais vous en pourriez profiter pour faire tenir les livres ou autres paquets embarrassants. Si par hasard vous aviez quelque chose à envoyer à Paris, vous n'auriez, vous ou le bailli, qu'à le faire remettre à ce Dubuisson, qui fermera sa caisse, à ce qu'il me mande cet ordinaire, le 10 du mois prochain.

J'ai remis à un petit graveur que l'on m'a demandé pour Parme, un paquet à votre adresse proportionné aux facultés du porteur. Il renferme deux volumes, un broché assez gros sur les jésuites et dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, et l'autre relié qui contient plusieurs pièces de votre goût. Il a ordre de les remettre cachetés comme ils le sont à M. du Tillot, à Parme, en le priant, de ma part, de vous les faire remettre. Les *Pierres gravées du cabinet du roi* et les autres paquets seront bien dans une caisse de libraire. Mais il en coûterait cher à celui qui s'en charge, si l'on vous faisait la moindre vilainie. D'ailleurs tous les paquets sont divisés et cachetés à votre adresse. Les occasions pour l'Italie sont si rares que je crois pouvoir mettre dans cette même caisse le livre de Gravelles que l'on me fait espérer[2].

Vous me faites l'honneur de m'accorder autant d'inventions! Mais nous avons de tout à Paris. On y fait de petits pistolets

[1] Il était cousin de Guiard. Voyez *Voyage de Barthélemy en Italie*, éd. Sérieys, p. 74 et 197. — [2] Voyez lettre XII.

sans canon; la batterie allume très-aisément l'amadou, et par conséquent, la lumière[1]. Il me sera facile, si vous le désirez, d'en mettre un dans la susdite caisse aux livres. Je serai charmé de pouvoir vous faciliter les moyens de m'écrire; ainsi donnez vos ordres, car on n'envoie pas à la légère des armes à feu aussi dangereuses que celles de cette espèce, dans un pays étranger.

Vous me faites trembler; le troisième volume n'est pas encore imprimé que vous me parlez du quatrième. Il ne faut, dans le monde, ni prévoir ni regarder derrière soi; ainsi je vis au jour le jour. Je revois, j'arrange, j'explique; c'est un amusement auquel je me suis voué. J'y joins celui d'être utile à ces jeunes gens, en leur faisant graver et dessiner des objets qui leur seront utiles toute leur vie par l'avantage des formes et du goût de l'antique. Il est vrai qu'il m'est demeuré une douzaine de planches qui n'ont pu entrer dans le troisième volume; je sens que je pourrais faire avancer le romain avec ce que vous avez si bien choisi; mais l'égyptien, l'étrusque et le grec sont très-difficiles à remplir, d'autant que le tour que j'ai pris m'engage à continuer ces classes, et que chaque planche contient ordinairement cinq monuments grands ou petits. Voyez quelle est la totalité! Je ne le puis espérer; ainsi je m'amuse dans mes projets et j'accepte vos offres de tout mon cœur. Et comme vous me mandez, dans votre dernière lettre, que vous avez l'emploi du dernier argent que Natoire vous a remis, je lui en envoie encore autant par le même ordinaire. Il ne faut pas que la petite bourse se vide.

[1] «Je prendrai volontiers le petit pistolet pour allumer la chandelle; mais ne vous mettez pas en peine quant à l'envoi; il arrivera toujours à temps.» (Paciaudi, lettre XV.) «Allumer la *lumière*,» dit Caylus en langage des *Écossaises*. — Ce genre de pistolet, dont Caylus ne nous donne pas la description, a eu pour successeur le pistolet dit *de Volta*, petit vase cylindrique en verre, en fer-blanc ou en laiton, portant une armature sur une des parois, qu'on remplit de gaz détonnant et qu'on décharge ensuite sur une mèche d'amiante qui s'enflamme au contact de l'étincelle électrique.

Je vous prie de remercier Natoire de ma part de la lettre et du dessin qu'il m'envoie. Je l'attends pour en causer avec lui et le remercier de son attention. Que pourrai-je dire, n'ayant rien vu? D'ailleurs il ne faut pas faire perdre les moments des artistes.

Votre lettre a été remise aux Théatins. N'oubliez pas de me marquer la grandeur dont vous voulez que soient les planches des cornalines dont vous m'enverrez les soufres ou les dessins[1]. Vous n'attendrez pas longtemps les gravures.

Sans recourir à Natoire, à M. de Marigny, à M. de Choiseul, les petites boîtes pareilles à celle que le courrier doit laisser chez le bailli et que je vous prie de faire remettre à Alfani, les petites boîtes, dis-je, multiplieront un peu les envois; mais aussi elles n'exigeront aucune reconnaissance, aucun compliment. En mettant une première enveloppe à mon adresse et une seconde à *M. Belleguise, courrier* de Rome à Lyon, je la recevrai aussitôt que les lettres de l'ordinaire. Il est vrai qu'il faut prendre la précaution de donner la boîte en main propre au courrier; ce qu'un des gens du Commandeur pourra toujours faire très-aisément. Par ce moyen, nous aurions un commerce plus courant et nous garderions les grandes caisses pour de plus grandes occasions. Je les réserverai de mon côté pour vous faire tenir quelques livres.

Cette lettre était commencée d'avant-hier; j'ai reçu hier les dessins de Natoire. Je vous prie, mon cher Commandeur, de lui envoyer cette lettre par un de vos gens.

Je vous envoie la seule chose que Paris ait produite sur l'affaire qui vous amuse. On dit que le roi de Portugal fait bâtir des cellules sous terre pour recevoir les R. P. qu'il fait venir de tous ses États par delà les mers[2].

[1] Voyez la lettre qui précède. «Peut-être que je vous enverrai les dessins des trois cornalines ou même les soufres pour les faire graver, puisque vous avez tant de bontés pour moi.» (Paciaudi, lettre XII.)

[2] Toutes les cruautés inutiles que peut suggérer la haine contre un ennemi

Le morceau de marbre que vous m'avez envoyé m'occupe uniquement, j'en fais un mémoire[1] pour l'Académie. Je crois qu'il en sera de même pour la *statera*[2]. Ces morceaux sont trop beaux pour mon usage particulier; il faut leur assurer une durée digne de leur mérite.

Je vous embrasse très-fort et de tout mon cœur tous les deux.

XVIII

Mardi 24 octobre (1759).

Je ne veux pas vous tromper en vous envoyant cette lettre imprimée; mais c'est toujours une brochure et vous les aimez. Vous connaissez La Condamine; vous savez qu'il croit tout ce qu'on lui dit. Mme de Choiseul lui a fait cette plaisanterie et l'a fait imprimer pour le mieux persuader : voilà tout[3]. Ainsi, une petite note en marge rendra votre exemplaire, déjà rare par lui-même, plus méritant encore.

Ce que je vous ai mandé sur le jugement de Lisbonne est vrai en général[4]. Ledit jugement s'imprime, et les jésuites

vaincu, mais redoutable encore, étaient possibles de la part de Carvalho; mais j'ai peine à croire à celle-là, et je me persuade volontiers ou que Caylus l'invente, ou qu'il est l'écho d'une sotte rumeur publique.

[1] C'est le mémoire sur le temple et la Diane d'Éphèse, dans le tome XXX, p. 428 et suiv. des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Voyez aussi le tome IV, p. 151 et suiv., pl. LII, du *Recueil d'Antiquités*. Voyez encore la lettre XXIII.

[2] Il l'a décrite, comme je l'ai dit, au tome IV des *Antiquités*, p. 304 et suiv., pl. XCIV.

[3] Il est vraiment dommage que Caylus n'en dise pas davantage sur ce sujet. Cette lettre n'est pas à la bibliothèque de Parme; mais voici ce qu'en dit Paciaudi, lettre XX : « J'ai bien ri du tour qu'on a joué à La Condamine. J'en veux faire mes compliments à Mme de Choiseul. C'est une dame qui a de l'esprit comme un ange et toute sorte de mérite; elle fait faire à ses amis les parties les plus agréables. » Un collectionneur de regrats épistolaires payerait bien cher celui-là. Ce trait me rappelle une plaisanterie de Voltaire sur le P. Tournemine, un peu dans le genre de celle-là :

C'est notre père Tournemine
Qui croit tout ce qu'il imagine.

La Condamine croyait de plus ce qu'imaginaient les autres.

[4] Voyez les lettres XI et XVI.

qu'on envoie au pape sont chargés sur un vaisseau ragusin qui a relâché à Cadix[1]. L'imprimé que l'on m'a promis pour cet ordinaire, avec la douzième suite des *Nouvelles intéressantes*[2], vous en apprendra davantage. J'avais donné à Alfani l'adresse d'un nommé Morand qui m'a, en effet, fait passer ce qu'il m'a envoyé par le courrier. Ce M. Morand n'est plus à Lyon. Je vous prie de lui faire dire, au cas qu'il eût quelque envoi à me faire, de l'adresser à *M. Gras, trésorier de France, au bureau des finances, à Lyon.* Il est prévenu, et les paquets m'arriveront également.

Je ne comprends pas comment on n'a rien distribué des deux ouvrages que je vous ai annoncés; vous n'aurez donc que la coyonade ci-dessus mentionnée[3], et qui est pour le bailli comme pour vous. Je vais répondre bien vite à votre lettre du 2 octobre que je reçois dans le moment[4].

Rien ne me fait plus de plaisir que votre satisfaction, et je puis assurer que vous n'êtes pas difficile à contenter[5].

Je ne me doutais pas que vous fussiez sujet à la colique.

[1] «Cent trente-deux jésuites portugais viennent d'arriver aujourd'hui (à Rome); c'est un vaisseau ragusain qui a apporté cette marchandise pestiférée. Le roi les a fait traiter assez bien pendant le voyage, jusqu'à leur faire donner le chocolat chaque matin. Ils ont porté avec eux quatre-vingt-deux coffres de vieux linge, de draps, d'habits, etc.; mais on ne leur a pas permis d'emporter leurs papiers manuscrits. Lors de leur débarquement, le capitaine a donné à chacun d'eux quatre louis d'or pour s'en aller où ils voudraient. Le Père général a fait arranger, pour les loger, la maison de campagne que les jésuites de Rome ont à Frascati, et ils s'y rendront ce soir. Mais il ne sait pas où il pourra placer les autres trois cent dix-huit que l'on attend sur deux autres vaisseaux. Ces singes portugais donnent bien de l'embarras à leur général. Aucun prince ne les veut dans ses États. Quelques-uns d'entre eux peut-être auront-ils été déjà condamnés au supplice. Le gazetier des jansénistes aura de quoi écrire et imprimer.» (Paciaudi, lettre XX.) Tout ce persifflage jure un peu avec l'humeur naturellement douce et peu agressive de Paciaudi.

[2] Voyez lettre XIII, p. 54, note 1.

[3] La lettre de Mme de Choiseul à La Condamine.

[4] Cette lettre manque au recueil de celles de Paciaudi.

[5] Allusion au remercîment de Paciandi pour les *Pierres gravées* de Mariette dont Caylus lui avait fait présent.

Cette maladie demande à être ménagée, et l'idée du repos que vous allez prendre et du secours dont vous sera l'air de la campagne, me console du temps où je vais être sans recevoir de vos nouvelles.

Je vous remercie des scarabées, que je n'ai pas encore eu le temps d'examiner; je vous en parlerai l'ordinaire prochain.

Donnez ordre qu'on envoie les lettres que cette poste vous portera, car il doit y avoir bien des choses et j'emploierai peut-être mes trois moyens[1]. Entre autres, vous aurez deux petits auteurs grecs qui sont deux bijoux[2]. On vient d'imprimer Anacréon et Épictète. Un chien de relieur me manque de parole et m'empêche de vous les envoyer aujourd'hui.

Vous aurez dans quinze jours (le deuxième ordinaire après celui-ci) votre lettre grise[3]; la coiffure d'Ulysse est la seule chose qui m'embarrasse[4].

Pourvu que les caisses ne soient pas aussi fortes que la dernière et qu'elles soient de la moitié ou des deux tiers plus petites, tout ira bien. Adieu, je vous embrasse, vous et notre cher bailli, sans avoir le temps de vous en dire davantage.

XIX

Mardi, 30 octobre 1759.

En relisant votre lettre depuis le départ de ma réponse, je vois que vous vous êtes privé d'une pierre gravée qui véritablement a du mérite[5]. Je ne sais comment vous en remercier. Au reste, si vous voulez l'employer pour vignette et comme

[1] Ce sont sans doute les moyens de transport qu'il indique aux lettres XIV et XV.

[2] Voyez la lettre XIX.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.* et lettre XX.

[5] C'est une pierre où était représenté Prométhée. « Je suis charmé que la pierre précieuse de Prométhée vous ait plu; faites en l'usage que vous voudrez. Je vous l'ai cédée de bon cœur; je n'y pense plus. Je voudrais pourtant savoir dans quelle collection elle est imprimée, car je croyais qu'elle n'avait jamais été publiée. » (Paciaudi, lettre XXI.)

n'ayant pas été donnée, je vous avertis que je l'ai vue dans un recueil de pierres gravées dont il me sera facile de vous envoyer la note. Cette raison m'aurait empêché de la faire graver de mon côté. D'ailleurs je ne vous en suis pas moins obligé, car elle est belle à porter au doigt, et c'est un sujet.

Je crains bien de n'avoir encore rien cette semaine sur vos bons amis, et je ne conçois pas ce qui retarde l'impression du jugement, car il a constamment été rendu, et notre ambassadeur l'a mandé[1]. De plus, on ne promet la douzième suite des *Nouvelles intéressantes* qu'après les fêtes! Cette lettre, malgré tous mes soins, pourrait donc être simple. Pour vous en consoler et moi aussi, j'ai envoyé à Parme *Le moyen de devenir savant*[2], que j'ai laissé simplement broché, peut-être parce qu'il ne vaut pas la reliure, mais plus sûrement parce qu'elle aurait trop retardé l'envoi. J'y ai joint les deux petits livres grecs dont je vous ai parlé mardi dernier[3]. Je m'étais trompé en di-

[1] *Jugement du conseil souverain chargé par Sa Majesté Très-Fidèle d'instruire le procès au sujet de l'attentat commis sur sa personne sacrée, qui contient l'exposé des faits principaux résultant des informations, et les noms des principaux chefs et complices de la conspiration, et qui condamne une partie des coupables à divers supplices. Du 12 janvier 1759.* S. L. N. D. Il est étrange en effet que ce jugement ne soit parvenu en France que sept mois après avoir été rendu. Paciaudi dans sa lettre XVI en donne des raisons assez vraisemblables.

[2] *Système nouveau par lequel on peut devenir savant sans maître, ou Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, par M. Le Roux, in-12, 1758.

«Ô Dieu! quelle chose pitoyable!... C'est une méthode pour faire devenir fous et insensés les jeunes gens, et pour faire tourner la tête aux vieillards... M. Leroux a le cerveau à la renverse... Je ne vous ai cependant pas moins d'obligation de m'avoir envoyé cette originalité.» (Paciaudi, lettre XXI.) Je crois que ce Leroux est le même qui est cité dans la *France littéraire* (Supplément) de l'abbé de La Porte, t. III, p. 130, avec le titre de *Maître ès-arts et de pension*, et comme auteur d'un *Journal d'éducation*. La conception de l'ouvrage dont Paciaudi se moque ici agréablement lui allait comme de cire.

[3] «J'ai reçu les deux petits livres grecs de Glascow, ce sont deux bijoux. Le bailli m'en a fait tant d'éloge, ils lui ont tant plu que je me suis décidé à lui en faire un présent qu'il a reçu très-volontiers. Je lui ai tant d'obligations que je n'ai pu lui refuser. J'ignore s'il veut faire apprendre le grec à sa belle.» (Paciaudi, *ibid.*) — De ces deux livres, imprimés in-32, chez les frères Foulis, de

sant qu'ils étaient imprimés à Paris; ils le sont à Glascow. Je souhaite que vous en soyez content. J'aurai l'œil aux nouveautés qui me paraîtront intéressantes. Voilà bientôt le temps de la récolte.

Je souhaite que la campagne et son repos vous fassent du bien, et vous procurent du soulagement. Votre maladie sera incurable si vous n'êtes pas guéri avec les plaisirs de la bonne compagnie, de la bonne chère et du bon air dont vous me parlez. Tout cela pris au milieu des antiquités, qui tiennent elles-mêmes bonne compagnie par les idées qu'elles font naître, ou plutôt qu'elles rappellent, tout cela, dis-je, étant réuni, doit opérer.

Je vous remercie des scarabées que vous m'avez envoyés, indépendamment de mes deux chapelets égyptien et étrusque qu'ils ont fort augmentés[1]. J'en ai trouvé deux qui m'ont fait grand plaisir, un de chaque genre. L'égyptien m'a donné un hiéroglyphe qu'on avait pas encore eu, d'autant qu'il est expliqué par le chinois; et l'étrusque, une preuve nouvelle et indubitable de la communication de l'Égypte et de l'Étrurie. Je suis assez bien pour les morceaux nouveaux de ces deux pays, et grâce à vous, je suis étoffé dans le romain. La classe grecque est ma partie faible; mais elle est et sera toujours la plus difficile à remplir. On ne trouve pas tous les jours des hermaphrodites[2] et des têtes de Pâris[3] comme vous en verrez dans le troisième volume, dont on tire les planches à force.

Glascow, l'un était, je pense, un Pindare; je ne devine pas quel était l'autre. Caylus se trompe en renvoyant Paciaudi à sa lettre du mardi, c'est-à-dire la précédente; il n'y est pas dit que ces livres aient été imprimés à Paris.

[1] Les scarabées antiques sont percés dans le sens de leur longueur. Beaucoup d'antiquaires ont l'habitude de les enfiler dans une soie, pour les conserver et les étudier sans les exposer à se briser en tombant. C'est ce qu'on appelle des *chapelets*.

[2] Ils sont expliqués dans le tome III, pages 114 à 120 du *Recueil d'Antiquités*, pl. XXVIII à XXX.

[3] *Ibid.*, pages 121 et 122, pl. XXXI.

J'ai eu besoin cette semaine d'être sage et avisé sur des friponneries assez bien faites et qu'on m'a apportées. J'ai dit vérité. On m'a demandé le secret, et je l'ai promis. J'ai conseillé qu'on les portât en Angleterre[1]; elles y seront bien vendues; j'en réponds sur ma tête. Alors ma parole sera dégagée, et je pourrai vous en faire le détail avec d'autant plus de plaisir qu'il y a des choses qui ne vous sont pas inconnues.

Votre G est dessiné[2]; la lettre aurait coupé absolument le sujet, si, comme on fait ordinairement, il avait rempli le trait carré. J'ai donc suivi comme le meilleur celui que vous m'aviez indiqué, c'est-à-dire que l'intérieur de la lettre sert de bordure, et renferme votre Ulysse, qui, par parenthèse, me paraît une copie romaine d'un assez mauvais travail. Mais il ne s'agit ici que de la composition et du sujet. En conséquence des médiocres qualités de la pierre, j'ai pensé faire casquer la tête. Vous savez que tous les héros grecs sont ainsi représentés. Mais je n'ai pas osé faire pour vous ce que je ne ferais pas pour moi, en altérant une composition. C'est une espèce de tromperie sur laquelle j'ai l'ancienne sincérité qu'on accorde à nos Gaulois. Je pense que ce grand morceau sera terminé dans la semaine, et que sans attendre je le mettrai en chemin pour Rome.

Je suis charmé, mon cher bailli, que Billy ait demandé une esquisse à Monet[3]; je serai bien aise de voir son ouvrage; je m'intéresse à lui; il a du talent, et je lui ai fait faire, avant

[1] Ce grand pays n'est plus, comme il était alors, le déversoir de toutes les antiquités ou fausses ou de mauvais goût qu'on y envoyait de tous les points du continent; il est devenu un peu plus connaisseur à ses dépens. Cependant la curiosité, qui est le péché mignon des Anglais, est cause qu'on rencontrera toujours chez eux plus de dupes que partout ailleurs.

[2] C'est la *lettre grise* indiquée dans la lettre précédente et dans la suivante. On appelle *lettres grises*, en imprimerie, de grandes lettres gravées sur bois ou sur cuivre, qui ont des vides, c'est-à-dire qui ne sont pas entièrement noires, et qu'on met en tête des chapitres. Voyez la lettre qui suit, p. 83, note 1.

[3] Voyez lettre XXVII.

son départ, de très-bonnes choses. J'ai vu même avec plaisir les dessins qu'il a fait graver, et je vous manderai avec vérité l'impression que m'aura faite l'esquisse en question.

Je craignais d'être bredouille cet ordinaire et de n'avoir rien à vous envoyer, mais on m'apporte cette épreuve toute mouillée; elle aura le temps de sécher en chemin. On promet toujours le jugement dont vous devez être pleinement instruit à Rome. Mais vous l'aurez toujours comme on l'espère à Paris, c'est-à-dire avec les ornements jansénistes; et vraisemblablement cette douzième suite aura sa fin. Ce qu'il y a de certain, c'est que vous aurez tout. Adieu tous deux; je vous embrasse. Je souhaite que les approches de la dame fasse du bien à l'un [1], et l'air de la campagne guérisse les coliques de l'autre.

XX

Mardi, 13 novembre (1759).

(*Extrait d'une lettre de Marseille du 29 octobre.*)

« Nous avons ici, depuis vendredi 26, deux bâtiments ra-« gusois de relâche, dans lesquels il y a cent vingt-huit pères « jésuites que le roi de Portugal renvoie de ses États dans « l'État ecclésiastique. M. l'abbé Saléma, chargé des affaires de « Portugal en cette cour, a reçu hier le jugement des jésuites « de ce royaume; il le fait traduire et le rendra public. Ce « jugement porte un bannissement perpétuel de tous les jé-« suites étrangers qui se trouvaient en Portugal, un exil de « tous les jésuites portugais qui avaient fait leur quatrième « vœu, et qui ne sont pas impliqués dans les accusations; la « sécularisation des jésuites qui n'avaient pas fait leur qua-« trième vœu, avec permission de vivre dans leur famille, et « défense, sous peine de mort, à tous les sujets du roi de Por-« tugal, de quelque état ou condition qu'ils soient, d'écrire ou

[1] Le bailli de Breteuil.

« de recevoir des lettres des jésuites répandus dans le monde, « et d'entretenir la moindre correspondance avec aucun membre « de la Société. Le même jugement confirme la confiscation « de tous les biens des jésuites, et commence par exposer les « crimes et les trames d'iniquité dont ces Pères étaient con- « vaincus. »

J'ai commencé par copier les articles d'un bulletin qu'on a envoyé à la campagne dont j'arrive, et où j'ai été, comme vous, passer quelques jours. Je vais courir la ville pour m'instruire si l'on n'y dit rien de plus, et surtout s'il n'y a rien d'imprimé.

En relisant votre lettre à l'abbé Barthélemy, j'ai vu par bonheur que vous demandiez un casque à votre Ulysse, et vous avez raison, car il en avait besoin. Vous voyez que je me suis aperçu à propos de votre demande. J'espère que vous serez content de votre lettre grise[1]. Pour une gravure de ce genre elle peut passer, et je suis charmé surtout qu'elle ne vous ait pas fait attendre; elle est dans le paquet.

Je vous prie, mon Commandeur très-cher, de faire dire à

[1] Voyez les deux lettres qui précèdent. Cette lettre grise est un grand G. Elle contient une figure d'Ulysse agenouillé, tenant un arc et coiffé d'un bonnet ayant quelque rapport avec nos anciennes *salades;* elle forme l'initiale du mot latin *Graves*, qui est le premier du chapitre des *Monumenta Peloponnesia*, intitulé *Lex sacrata Ithacensium*, t. Ier, p. 139. Là se trouve encore la gravure de trois intailles signées : *St. Fessard, sculpt. Regiæ ac Bibliothecæ, sculpsit*, 1759; l'une représentant Ulysse reconnu par son chien, l'autre, attaché au mât de son navire, et la troisième, arrêtant le char de la Victoire. La signature française au bas de cette vignette d'un livre écrit et imprimé à Rome, s'explique maintenant. Dans le commentaire de ces intailles, Paciaudi utilisa l'envoi que lui avait fait Caylus de l'ouvrage intitulé *Pierres gravées* (p. 141), de Lévesque de Gravelles. Le savant théatin a cru devoir transformer le nom de Lévesque en *Episcopius*. On voit aussi dans ses lettres X et XIX que, n'ayant pas assez d'argent pour acheter ces intailles, il en avait fait faire les souffres qu'il avait envoyés à Caylus pour que celui-ci les fît graver; qu'il changea deux fois d'avis sur la place qu'il devait leur donner dans son livre; qu'il voulut d'abord les mettre ensemble, puis séparément, enfin qu'elles lui causèrent encore d'autres soucis.

Francesco Alfani que j'ai reçu sa petite caisse très-bien conditionnée, et que l'ordinaire prochain il recevra à son tour ma réponse sur ce que je prends ou ne prends pas, avec l'adresse de celui qui lui remettra ce dont je lui serai redevable.

Je n'ai attrapé que cet édit qui prononce que l'affaire est continuée [1]. J'ai voulu le lire; je ne me connais pas en jugements, mais il me semble que ce n'est pas ainsi que l'on juge des coupables de cette espèce. Je trouve qu'il paraît de l'humeur et du pouvoir souverain employé beaucoup plus que des preuves. Il ne faut ni le caractère, ni le genre d'esprit de vos amis pour savoir tirer parti de cette affaire, du moins pour pallier et donner lieu à leurs partisans de parler d'eux à peu près comme auparavant. Nous verrons, car il n'est pas possible qu'il n'y ait un autre jugement pour les criminels [2].

Je ne comptais pas recevoir de vos nouvelles cet ordinaire, et je vous écrivais toujours comme vous venez de le voir. Je reçois votre bonne lettre du 16 octobre, de la campagne, et je vais répondre à la hâte à quelques articles, car elle arrive tard et M. de Choiseul me l'envoie sur-le-champ. Vos éclaircissements sur l'autel du soleil [3] sont une preuve de votre complaisance et de votre amitié; c'est vous dire que j'y suis très-sensible. Mais ils demandent à être médités, et dans quelque ordinaire vous recevrez un grand article de réponse. Ce commerce d'antiquités est un objet très-avantageux pour moi. D'ailleurs la lampe dont vous me parlez fera naître de nou-

[1] C'est l'édit qu'a suivi la publication du jugement indiquée dans la lettre précédente, et qui en était la justification ou l'apologie. On trouve et le jugement et l'édit dans le tome Ier du *Recueil de toutes les pièces et nouvelles sur les jésuites de Portugal, etc.*, 4 vol. in-12.

[2] Cet autre jugement sera celui de Malagrida et autres; mais il ne sera rendu que le 20 septembre 1761.

[3] Ces éclaircissements se trouvent dans la lettre XXIV de Paciaudi, lettre non datée. C'est sans doute du 16 octobre qu'elle aurait dû l'être. Voyez dans le *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 302, pl. XCIII, la description et la figure de cet autel par Caylus.

velles observations dont je vous ennuierai, puisque vous le trouvez bon[1]. Je n'oublierai pas les piédestaux, d'autant que les éclaircissements ne retardent pas le troisième volume, qui subsiste très-indépendamment.

M. de Mairan[2] a toujours été en campagne; je ne lui ai remis la belle balance d'Antium qu'il y a huit jours. Vous saurez sa réponse à l'ordinaire prochain; elle ne me sera pas suspecte[3]. Non-seulement il est sincère et éclairé, mais je ne lui ai donné que les objections contre le monument.

A l'égard des balances que vous me faites espérer, elles seront les très-bienvenues; de pareils monuments sont toujours de très-grands ornements dans un recueil d'antiquités, quand même on voudrait ne se renfermer que dans l'exacte et scrupuleuse description. Je vous ai accusé la réception de la boîte et des scarabées, et vous en ai fait mes remercîments détaillés.

J'aurai grand soin de vous envoyer tout ce qui paraîtra sur les Égyptiens. Nous avons ici des hommes capables et qui sont sur les voies les plus sages et les plus intéressantes[4].

Smidt[5] n'a écrit, ce me semble, que le peu que vous con-

[1] Barthélemy annonce, dans sa lettre X, l'envoi d'une petite brochure sur cette lampe, par Caylus à Paciaudi.

[2] Dortous de Mairan, né à Béziers, le 26 novembre 1678, mort le 20 février 1771, à Paris. Après avoir été trois ans de suite (1715-1717) lauréat, puis élu membre de l'Académie de Bordeaux, il vint à Paris, où il fut élu associé géomètre à l'Académie des Sciences, le 24 décembre 1718, et y remplaça six mois après Rolle, qui venait de prendre sa retraite. Choisi en 1740 pour y remplacer Fontenelle comme secrétaire perpétuel, il n'accepta cette fonction que pour trois ans, après quoi il fut nommé membre de l'Académie française. Caylus le consultait sur des sujets où sa propre science était en défaut. On en verra d'autres exemples que celui-ci.

[3] Voyez la lettre XXI.

[4] Allusion aux travaux de Deguignes et de Needham sur la communauté de langage et de caractères d'écriture entre les Égyptiens et les Chinois. Heureusement pour la science, la critique ne s'est pas arrêtée aux systèmes exposés par Deguignes.

[5] Lisez Schmidt. « J'ai lu la dissertation de M. Schmitz que vous avez eu la bonté de m'envoyer; j'en ai été très-content... Cependant, l'on voit que ce

naissez. Il travaille, ce me semble, à la description des antiquités d'Avenches, ancienne ville des Romains[1], qu'on a retrouvée depuis peu d'années, en Suisse.

Vous savez, ce me semble, tout ce que je vous mande des jésuites, et tout ce que dit le jugement que je vous envoie.

Mon projet d'incursion sur Herculanum n'est fondé que sur le désir, et les objections sages que vous me faites sur le caractère et la situation de M. Tanucci ne sont que trop bien fondées[2]. Les espérances que je pourrais établir sur don Ciccio[3] sont légères. Je sais combien les brocanteurs se donnent de peine pour persuader qu'ils ont des morceaux tirés de ce beau trésor. J'en ai eu quelques-uns, mais par des voies singulières. Je ne saurais vous dire combien j'en ai refusé et j'en refuse tous les jours parés de ce beau nom. Du moins ils ne peuvent se vanter encore de m'avoir attrapé.

Si le duc de Noja se souvient de moi, je vous dirai entre nous qu'il m'attrapera; je crois même que vous n'aurez pas grande fatigue pour me faire passer ce qu'il m'enverra. Mais si par grand hasard la chose arrivait, je me recommande à vos bontés.

n'est pas un Français qui écrit. Il y domine partout un génie grossier et pesant; on s'aperçoit que la plume est d'un suisse.» (Paciaudi, lettre XVIII.) On a: *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches et à Culm*, par M. Schmidt. Berne, 1760, in-4°.

[1] Aventicum.

[2] «Je suis très-persuadé que si l'on vole quelque chose dans l'Herculanum, on l'emporte bien loin à vendre. Les voleurs ont bien raison de n'oser nous le faire voir à Rome. Le ministre de Naples veille sur cette affaire avec beaucoup de jalousie.» (Paciaudi, lettre XXII.) Le marquis Tanucci, ministre d'État du roi don Carlos, fit commencer les fouilles d'Herculanum, et institua l'Académie Ercolanèse, destinée à expliquer les monuments exhumés. Plus grand était le nombre de ces monuments, plus il s'en montrait jaloux, et la plus étroite surveillance était exercée à l'égard des visiteurs qui, soit sur le champ de fouilles, soit dans les musées, auraient voulu seulement les dessiner. C'est ce qui fit concevoir à Caylus l'idée plus qu'originale d'en voler ou d'en faire voler. On verra cela bientôt, lettres XXVI et XXVII.

[3] Alfani, alors à Naples. Voyez sur ce sobriquet de *don Ciccio*, lettre LXXII : *Don Ciccio è un coione.*

Je vous suis très-obligé du petit chasseur que vous avez eu la bonté de m'envoyer; vous êtes bien heureux d'habiter un pays où l'on trouve de pareilles pièces de gibier[1].

Je chercherai les *Réflexions* sur le Mémoire au Pape; et quelque gros qu'il soit, je trouverai moyen de vous le faire tenir.

Je viens de trouver ces *Réflexions* sur le *Mémorial*[2]; j'ai pris celles qui sont accompagnées de l'original portugais. Elles sont trop grosses pour être dans le paquet; elles partiront l'ordinaire prochain par la voie de Parme, et si je puis les accompagner de quelques autres nouveautés, je ne l'oublierai certainement pas. Je vous embrasse tous les deux du meilleur de mon cœur.

XXI

Lundi, 19 novembre 1759.

Le même courrier par lequel je vous embrasse, mon cher bailli, ou tout au plus tard le suivant, doit laisser à votre porte une petite boîte sur laquelle j'ai écrit au milieu de l'adresse que vous en saviez la destination. Il est donc nécessaire de vous en instruire. Elle est pour Francesco Alfani et contient les morceaux que je lui envoie d'une boîte qu'il m'avait adressée il y a huit jours. Elle contient aussi un billet de l'argent dont je lui suis redevable et le nom de celui qui lui remettra cette

[1] On ne voit pas dans le *Recueil d'Antiquités* le chasseur dont Caylus parle ici et dans la lettre suivante, malgré l'admiration que ce monument semble lui inspirer.

[2] Ce sont celles dont j'ai donné le titre lettre XII. J'ajoute ici qu'elles sont effectivement accompagnées du texte portuguais. Elles ont été traduites également en anglais et en allemand. L'original italien par le P. Tosetti, des Écoles pies, a pour titre : *Rifflessioni d'un Portoghese sopra il Memoriale presentato da' Padri Gesuiti alla Santità di Papa Clemente XIII* (*del Padre Tosetti, scolopio*). Lisbonne, 1758, in-8°.

« Il y a quelques mois qu'il a paru en italien un Appendice ou Réflexion sur le Mémorial du général des jésuites. C'est un morceau qu'on traduira sans doute en français. Je vous prie de vous en informer, et je compte que vous aurez la bonté de me le procurer. » (Paciaudi, lettre XXIII.)

somme. Elle n'est pas considérable, mais vous voyez toujours que la petite boîte est intéressante. Le P. Paciaudi m'en accusera la réception, d'autant qu'il n'y a rien à donner à Rome au courrier et qu'il ne doit être payé, comme nous avons déjà fait une fois, qu'après l'avis qu'on aura donné de l'arrivée de ladite boîte. Vous me l'avez permis, mon cher bailli; ainsi je ne vous fais point d'excuse, mais je vous embrasse.

Le P. Paciaudi recevra dans peu de jours le livre qu'il m'a demandé [1]. Il lui est adressé par la voie de Parme. Mais je ne lui enverrai pas aussitôt que je lui avais promis le troisième volume de ces petites antiquités. L'imprimeur, qui devait le livrer à la Saint-Martin, ne s'est pas embarrassé de sa parole; il a fait comme tant d'autres [2]. Mais je ne lui pardonne pas non plus que si je n'étais pas dans l'habitude d'être dupe et trompé. Cependant, pour que vous ne le soyez pas avec moi, mon cher Monsieur, et que vous ayez toujours quelque bagatelle devant vous pour faire les petites emplettes qui se présenteront, M. Natoire recevra par cet ordinaire dix louis que je vous prie d'envoyer chercher, d'autant plus que vous avez des projets d'emplette ou chez M. Bellotti, ou ailleurs, qui pourraient consommer les derniers vingt louis dont vous avez la bonté de m'accuser réception. J'espère que vous aurez eu

[1] Voyez la lettre qui précède, à la fin.

[2] «Ne vous étonnez point si l'imprimeur, qui devait donner votre troisième volume à la Saint-Martin, vous a trompé; je suis dans le même cas. J'ai travaillé à l'explication de certains marbres grecs; je comptais les publier à Noël, et je vois que l'ouvrage ne sera achevé qu'à Pâques. Quand vous aurez la bonté de m'envoyer vos *Antiquités*, je vous prie de ne point oublier de faire placer à la tête du premier volume votre portrait.» (Paciaudi, lettre XXII.) — Il s'agit du premier portrait de Caylus, gravé par Cochin, celui qui le représente avec chevelure à boucles et queue, dans un médaillon rond. Le portrait beaucoup plus connu, avec coiffure à la Titus, dans un médaillon ovale accompagné d'attributs, a été gravé par Littret en 1766; c'est celui qu'on trouve ordinairement en tête du septième volume (posthume) du *Recueil d'Antiquités*, et que le libraire Tilliard annonçait en 1767, sous le titre de «nouveau portrait gravé en taille-douce».

celle de remettre à don Ciccio Francesco Alfani les vingt livres dont je lui suis redevable. Dans cette espérance, je ne les lui ai point passées en compte, en lui envoyant le prix de quelques antiquailles qu'il m'a adressées, et dont le bailli veut bien lui faire passer ce qui ne m'a pas convenu.

Je reçois votre petit billet dans la lettre de l'abbé de Mazéas[1]. Je vous prie de le remercier de son souvenir et de lui dire, en attendant que je lui réponde, que j'ai été charmé de la façon dont il regarde Pline. En le considérant de ce côté, il en tirera un grand parti, non-seulement sur la pourpre, mais sur bien d'autres points plus curieux les uns que les autres. Cet auteur est et sera longtemps un trésor. L'abbé me demande si j'ai reçu un camée que vous m'avez envoyé et me donne une adresse pour le ravoir, s'il ne m'a pas été rendu. La voie dont il se sert est si sûre que, quoique je n'aie point reçu de camée, je n'irai point à la perquisition, d'autant que je crois que c'est un malentendu, et qu'il s'agit ou du petit chasseur en creux[2] que vous avez trouvé à la chasse, il y a huit jours, dans votre campagne, ou de l'Ulysse dont l'empreinte a servi pour votre lettre grise. Vous me manderez si c'est autre chose[3].

Votre petit billet de Frascati du 31 octobre prouve une bonne santé. Vous me parlez de votre bon dîner en homme satisfait et jouissant. Je vous en félicite; votre façon de parler abrége bien des questions.

[1] Il était correspondant de l'Académie des sciences et membre de la Société royale de Londres. On trouve de lui, dans les recueils de ces deux compagnies savantes, divers mémoires sur l'optique, les minéraux, les procédés de teinture employés dans l'Indè, les solfatares des environs de Rome, etc. C'est le même dont il est parlé dans la lettre II.

[2] Voy. la lettre précédente, vers la fin.

[3] « Mazéas s'est trompé en vous disant que je vous ai envoyé un camée. Il ne s'agissait que de cette petite pierre en creux. Je n'ai point donné cette lettre à M. de Mazéas, car il me semble impossible qu'en hiver son petit corps puisse résister au voyage avec le courrier, et je crains qu'il ne reste malade en chemin. » (Paciaudi, lettre XXII.)

J'ai ajouté à vos *Réflexions sur le Mémorial, etc.* deux autres brochures pour rendre le paquet plus digne du prince qui veut bien vous le faire passer[1]. Je ne les connais pas; leur titre m'a paru promettre. Ce que je crois, c'est qu'étant inconnues à Rome, elles pourront vous faire plaisir. C'est l'intention du fondateur[2].

Je viens d'envoyer chez le relieur les deux volumes de l'Académie que l'on vient de distribuer et que le cardinal Passionei a déjà reçus[3]. Ce n'est pas ma faute si vous n'avez pas

[1] L'infant don Philippe, duc de Parme, avec lequel Caylus commençait alors d'avoir quelques relations par l'intermédiaire de son ami, M. du Tillot, ministre de ce prince.

[2] «C'est l'intention du fondateur»: locution proverbiale. Ici le fondateur est Caylus, qui pense faire plaisir à son ami en lui envoyant ces brochures sans les avoir lues, et dont la bonne intention à cet égard ne sera vraisemblablement point déçue. On retrouve cette formule lettre XXVII.

[3] «Je sens combien je suis petit en comparaison du cardinal *Scanderberg* (c'est ainsi que nous appelons à Rome le cardinal Passionei, qui gronde, qui brave et qui menace toujours). Ainsi je ne puis pas me plaindre s'il a reçu avant moi les deux volumes de l'Académie. Je ne suis si empressé à les voir que parce qu'il y a des mémoires qui sont de vous.» (Paciaudi, lettre XXII.) — Passionei (Dominique), savant cardinal italien, né à Fossombrone le 2 décembre 1682, mort le 5 juillet 1761, près de Rome, était membre associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Pendant que, jeune encore, il étudiait l'antiquité classique et ecclésiastique, il rassemblait des livres et des manuscrits qu'il communiquait libéralement à ceux qui lui en témoignaient le désir. Il fut successivement attaché à la nonciature de Paris, agent diplomatique du pape à la Haye, député au congrès d'Utrecht en 1712 et à celui de Bade en 1714. Nommé en 1721 nonce auprès des cantons catholiques de la Suisse, il quitta ce poste pour n'y plus retourner, parce qu'il désapprouvait une transaction faite par l'entremise du cardinal de Fleury, entre l'évêque de Constance et le gouvernement de Lucerne, au profit de celui-ci et aux dépens de celui-là. En 1730, il fut envoyé à Vienne comme nonce, et nommé cardinal en 1738, avec la secrétairerie des brefs. Il était directeur de la bibliothèque du Vatican en 1755, au grand avantage des savants qui avaient à en consulter les trésors. Au conclave de 1758, il eut dix-huit voix, et ne manqua, dit-on, d'être pape qu'à cause de son aversion trop déclarée pour les jésuites. On sait qu'il s'opposa avec obstination à la canonisation de Bellarmin. La belle collection d'inscriptions anciennes qu'il avait rassemblée à sa campagne de Frascati a été publiée en 1765, in-f°, avec des commentaires, par son neveu Benoît Passionei, qui mourut en 1785, évêque de Terni. — Paciaudi, ou du

été servi aussi promptement que lui; vous le méritez mieux de ma part. J'ai fait garder la note de la reliure de vos autres volumes pour y conformer la suite; mais vous n'en serez pas servi plus tôt, ces livres ne devant partir qu'avec les trois d'*Antiquités*, dont la reliure doit être pareille. Je me suis déjà plaint avec vous du retardement de l'imprimeur.

J'avais espéré que je recevrais peut-être une petite caisse de votre part cette semaine, car j'avoue que je n'ai plus de plaisir plus vif; mais je vois, par la date de votre billet, que cette jouissance ne pourra avoir lieu que quinze jours plus tard. Il vous aura bien fallu ce temps pour trouver, acheter, emballer, etc. D'ailleurs vous avez des choses plus nécessaires et plus importantes à faire. Ainsi je remets au 6 de décembre le plaisir d'ouvrir la caisse et celui d'étudier.

Je ne me suis point trompé sur notre balance d'Antium[1]. Mairan a trouvé un défaut capital dans sa formation (je le dirai dans l'*Explication*), qui fournit d'ailleurs le plus beau morceau d'antiquité qui soit dans aucun cabinet[2]. J'espère que vous serez content quelque jour de ce que j'en ai dit. Je vous demande toujours avec un nouvel empressement votre sentiment et vos corrections. Je n'en connais pas de plus utiles, parce que je n'en ai jamais reçu de meilleures.

J'apprends que les Révérends ont fait imprimer une relation de tout ce qu'ils ont souffert dans leur traversée, le tout pour se faire plaindre par leurs partisans[3]. On m'assure qu'ils

moins l'éditeur de ses lettres a écrit *Scanderberh*, lisez Scander-beg (Alexandre-bey). George Castriot, prince d'Albanie (1404-1467), s'était trouvé à vingt-deux batailles et avait tué de sa propre main plus de deux mille Turcs. Voyez le père Duponcet, jésuite, *Histoire de Scanderbeg*. Paris, 1709, in-12; Paganel, *id.*, Paris, 1855, in-8°, etc.

[1] Voyez lettre XX : « Je suis persuadé que les remarques de M. de Mairan sur la *stadaire* seront exactes; et puisque ce morceau-là ne donne point lieu à des comparaisons sur les poids des anciens, il n'y a d'autre ressource qu'à en donner la simple description. » (Paciaudi, lettre XXII.)

[2] Cette explication est au tome IV des *Antiquités*, p. 304 et suiv., pl. XCIV.

[3] Cette relation, selon les *Nouvelles*

n'ont pas épargné le ministre de Portugal. Je cours la chercher pour vous. J'espère pouvoir y joindre la réponse de de Guines à Deshauterayes[1]. Si les deux articles ne sont pas dans ce paquet, croyez que je n'aurai pu les avoir assez tôt pour la poste; croyez encore que vous les recevrez l'ordinaire prochain, et si j'avais trop de matière pour un seul ministre, je saurais recourir à celui de France.

Quand je vous ai parlé de la manufacture de Nîmes et de celle de Paris, je n'ai pas prétendu donner l'exclusion à celles que les Romains avaient et devaient avoir en Italie, d'autant que celles des Étrusques leur ont constamment servi de modèles; cependant je vous avoue que les arts les plus vils et les opérations nécessaires étant l'objet de mon étude autant que les choses de goût, je vous serais obligé de me faire avoir quelque morceau cassé, mais orné, de la manufacture de Tarente[2] dont vous me parlez, et surtout quelque partie de moule.

ecclésiastiques du 13 février 1760, est intitulée *Dernière suite, etc.;* «car ils ont jugé à propos d'imiter les titres des écrits qui rendent un compte fidèle et prouvé tant des noirs forfaits de leurs Pères que de la justice que le roi de Portugal a commencé à en faire en les expulsant de ses États. Mais ils ont mal choisi leur dernier titre, car si c'est là leur *dernière* suite, ce n'est pas celle de leurs antagonistes, qui (le 17 janvier) viennent de donner une *Treizième suite des Nouvelles intéressantes, etc.*» C'est là qu'on trouve le rapport du capitaine de vaisseau Orebich, qui *déchargea* les proscrits en Italie, et dont il est parlé dans une note de la lettre XXVII.

[1] *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes qui a pour titre : Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne.* Paris, 1759, in-12, par Michel-Ange-André Le Roux Deshauterayes. Pour la réponse de Deguignes, voyez la lettre qui suit. — Deshauterayes, orientaliste français, né à Conflans-Sainte-Honorine le 10 septembre 1724, mort à Rueil le 9 février 1795. Il était neveu d'Étienne Fourmont. Nommé en 1745 interprète de la bibliothèque du roi, il remplaça en 1751 Pétis de la Croix comme professeur d'arabe au Collége de France.

[2] «Je vais écrire à l'archevêque de Tarente, qui est de mon ordre et de mes amis, afin qu'il donne ordre qu'on fouille partout et que l'on cherche quelques pots cassés, et surtout, s'il est possible, quelque morceau de moule. J'espère qu'il aura cette bonté pour moi et que nous en tirerons quelque chose.» (Paciaudi, lettre XXII.)

Si je pouvais en avoir quatre ou cinq morceaux pour remplir une de mes petites planches, je sens que je pourrais donner quelques idées sur les anciens travaux de la terre, et retrouver peut-être les *murrhina*, comme j'ai retrouvé ces jours-ci la matière originale des *obsidia* que, selon Pline, Obsidius apporta d'Éthiopie[1]. Du moins je prouverai qu'il régnait alors un goût général dans l'Empire romain pour la façon de traiter la terre, dont le principe est toujours venu des Étrusques, comme je l'ai dit et répété. Ce goût général peut être facile à distinguer, quand les matières étaient neuves, comme nous distinguons aujourd'hui les faïences de Rouen, de Nevers et de Strasbourg. Les matières romaines peuvent avoir acquis un coup d'œil égal par le laps du temps, d'autant que le procédé de toutes ces fabriques était constamment le même. Par ce moyen on pourrait peut-être retrouver la nature du vernis que l'on trouve sur les morceaux de nos manufactures romaines dans les Gaules. Ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens ouvrages grecs de terre, venus de la Grèce et de l'archipel et dont j'ai plusieurs morceaux, sont d'un travail différent et fort inférieur à celui des Romains, qui, comme je l'ai déjà dit, avaient eu des maîtres tels que les Étrusques, dont la poterie tenait le rang que les Chinois ont tenu et tiennent par rapport à leur porcelaine. Je vous ennuie par ce détail[2]. Il

[1] Caylus n'a pas eu le temps de retrouver la matière des vases murrhins, et elle est encore un objet de recherches et de discussion parmi les savants.

L'obsidiane ou obsidienne est un verre volcanique qui ressemble à du verre de bouteille; il raye le verre, se change en émail gris à la chaleur du chalumeau et fait feu sous le briquet. La couleur en est vert foncé et noire. L'obsidiane a été dite aussi agate d'Islande, parce qu'elle venait de ce pays. (De Laborde, *Émaux*, cité par M. Littré, *Dictionn.*) Quant au nom de cette pierre, Pline le tire, en effet, d'Obsidius (livre XXXVI, chap. LXVII) et pour le motif indiqué ici. Mais Caylus en a-t-il vraiment retrouvé la matière? Voyez sa lettre XXXIX.

[2] Les amateurs de céramique, qui sont innombrables aujourd'hui, verront avec plaisir que Caylus étudiait la fabrique des faïences, à présent si recherchées. Tout le passage est fort curieux,

était plus simple de vous demander des morceaux de Tarente, s'il vous est possible d'en avoir en payant. Mais j'ai voulu motiver ma demande, et surtout causer avec vous, dans l'espérance de retirer des éclaircissements d'un homme si capable d'en donner. Je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

Je n'ai pu avoir aucun des deux ouvrages nouveaux dont je vous ai parlé. Vous les recevrez l'ordinaire prochain, et pour que celui-ci ne fût pas à sec, j'ai mis cette brochure. Je ne sais si je vous l'ai envoyée. Mais comme on la dit bonne, il vaut mieux l'avoir deux fois que point. J'ai écrit à l'abbé de Mazéas. Je vous embrasse.

Je ne crois pas recevoir de vos nouvelles cet ordinaire, la poste étant arrivée depuis deux jours. Je n'en suis point étonné; je pourrais en être fâché. Mais je ne puis ni ne dois vous en faire des reproches; vous n'êtes pas comme moi qui n'ai rien à faire et qui ne suis occupé qu'à des amusements dans ma solitude. D'ailleurs, en vous envoyant la brochure que je vous ai promise l'ordinaire dernier, il faut bien vous donner le bonjour et au bon bailli. Ce sentiment d'amitié est le sujet de ma lettre.

On a donné le *Mercure* à notre ami Barthélemy[1]. Ce n'est point pour le faire, mais pour le faire faire, et non pour l'envoyer faire..., car il en aura sept ou huit mille livres de rente, à condition de n'y pas faire une panse d'*a*, d'autant que cet ouvrage ne lui conviendrait en aucune façon.

Faites souvenir Alfani qu'il y a longtemps qu'il ne m'a envoyé de boîte par le courrier[2]. On attend tous les jours à

et Caylus, suivant son habitude, fait le modeste en disant à Paciaudi qu'il l'ennuie. On voit en même temps qu'il cherchait du côté de Tarente, parce que la civilisation étrusque s'était étendue à cette région de l'Italie méridionale. Dès le commencement de notre siècle, les fouilles de Tarente ont produit un nombre considérable de vases peints.

[1] C'est-à-dire une pension de cinq mille livres sur le *Mercure*. Voyez lettre XXIX.

[2] « Il me semble que je vous ai mandé

Lyon les marques de son souvenir. Naples aurait dû lui produire, et toutes les richesses du duc de Noja ont dû lui être communiquées pour moi.

Je jouis des dernières beautés que vous m'avez envoyées; on les grave. Je les explique, et les morceaux sont piquants, singuliers et agréables. Je ne puis m'empêcher de vous en remercier encore. Le hasard m'a fait trouver depuis deux jours à Paris, dans la cave d'un vieux brocanteur qui ne sait d'où le morceau lui est venu, un fragment de statue égyptienne de l'antiquité la plus reculée. Il est d'un granit vert dont le grain est très-fin, et j'en suis on ne peut plus content[1]. En vérité, je suis toujours étonné des trésors que Paris renferme et, par par conséquent; des découvertes que ma bonne fortune m'y fait faire tous les jours. A propos de monuments égyptiens, je fais des démarches et j'emploie toutes sortes de négociations pour avoir une demi-douzaine de monuments que je connais et qui, par leur singularité et leur conservation, sont au-dessus de tous ceux que je connais dans les cabinets et dans les recueils. Si je parviens à les avoir, je crains de devenir insolent. Ne croyez pas qu'il y ait de l'exagération et de l'engouement dans ma description; vous en serez instruit tôt ou tard et vous conviendrez que toute l'Europe ne contient rien d'aussi singulier.

Je ne sais pourquoi Billy, qui sort de chez moi, veut que je vous envoie, mon cher bailli, une lettre sur les dragées de

qu'Alfani était arrivé de Naples. Je ne sais s'il a fait aucune acquisition pour vous. Je lui ai parlé deux fois, et ce drôle-là cache toujours ses affaires. Mais pourvu que vous soyez servi, peu m'importe qu'il me dise ce qu'il fait ou non.» (Paciaudi, lettre XXII.)

[1] Il s'exprime à peu près dans les mêmes termes, tome IV, page 10, des *Antiquités*. On y voit, planche III, une portion des cartouches (nom et prénom) de Ramsès III. Pour le temps de Caylus, c'était, il est vrai, un monument de l'antiquité la plus reculée. A présent que l'on connaît des monuments des premières dynasties, une sculpture du temps de Ramsès nous paraît une œuvre de la décadence.

Keiser[1]. Il dit que vous êtes au fait des disputes sur cette affaire. Je lui obéis et c'est une occasion dont je profite pour vous en offrir, de ces bonnes dragées, pour vous et les vôtres.

J'envoie au P. Paciaudi une lettre sur un petit nain que j'espère de nouveau pour l'ordinaire prochain[2], et j'embrasse ces deux messieurs des deux côtés.

XXII

Lundi, 26 novembre (1759).

Toutes les lettres de Lisbonne disent que Malagrida, le jésuite que la Société avait fait passer en Portugal pour y faire des miracles, a tant parlé pour avoir la vie, qu'il a signé tout le détail de l'attentat et certifié qu'il n'avait rien fait que par ordre de son général[3]. On ajoute que le roi de Portugal a

[1] *Lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris sur les dragées du sieur Keiser* (par Astruc), 1760, in-12. — Cet envoi de Billy était à la fois une mauvaise plaisanterie et une attestation de l'efficacité du remède, donnée par un homme qui lui avait sans doute quelques obligations. « Vous vous tirerez de l'état où vous êtes, écrivait un jour le comte de Clermont à Billy, moyennant soumission aux lois que vous prescrira la médecine, et j'espère qu'avant qu'il soit longtemps, j'aurai à Berny un Cupidon un peu maigrelet, mais en pleine convalescence. » (*Portraits intimes du XVIIIe siècle*, par MM. de Goncourt, p. 201. Paris, 1858, in-12.) Pour être Cupidon, on n'est pas invulnérable. — L'inventeur de cette panacée en vendit deux ans après le secret au roi. La nouvelle en est annoncée, dans *Bachaumont*, tome I, page 125, avec ces observations aussi solennelles que grotesques : « A la tête de son instruction (sur la manière de l'employer), il a mis une préface où il développe dans le jour le plus terrible les symptômes de la maladie qu'il combat. Tous les connaisseurs regardent ce morceau comme un chef-d'œuvre d'éloquence. Il mérite d'être cité à la postérité la plus reculée. » Voyez une réclame du même genre et pour le même remède, dans le *Mercure* de janvier 1763, Ire partie, p. 205.

[2] Serait-ce le nain qu'il décrit au tome VI, p. 279 et suiv., pl. LXXXVIII de son Recueil, et qui appartenait à M. Foucaut, intendant de Normandie? Ce dernier le légua en mourant à M. de Boze, son ami, lequel en disposa, par son testament, en faveur du cabinet du roi, où il est encore.

[3] Il n'y avait pas un mot de vrai dans tout cela, et Caylus s'en doute bien, comme on va le voir un peu plus bas. Mais les lettres pouvaient fort bien le dire.

demandé ledit général[1] au pape, parce qu'il est son sujet, mais qu'il est en fuite. Ces détails, peut-être ajoutés par nos nouvellistes, vous sont aisés à vérifier. De quelque façon que ce soit, cette affaire tire à sa fin. Mais sa conclusion doit produire de belles brochures qui ne vous manqueront pas. On veut que le pape et toute sa maisonnée soient vendus à ces messieurs. Ainsi votre cour doit être triste.

Voilà la réponse de de Guines[2]. Je crois que vous en serez contents, car elle est sage et modérée et juste. Dans peu vous verrez, ou je suis fort trompé, de nouveaux éclaircissements sur l'Égypte, la Chine et l'Inde. Je crois que l'on est sur les voies; du moins cette porte me paraît ouverte, et c'est un champ aussi nouveau pour la curiosité qu'il est intéressant. En conséquence, je vous prie de ramasser toutes les pierres et tous les scarabées qui peuvent avoir rapport à l'Égypte. Je trouve déjà des distinctions très-marquées entre les premiers et les seconds hiéroglyphes. Je les trouve encore différents depuis que l'écriture courante s'est introduite; et comme les Basilidiens[3] ont souvent gravé leurs sottises sur des pierres vérita-

[1] Le Père Ricci : « Ce général est Italien, d'une maison fort distinguée de Florence; ainsi le roi de Portugal n'a aucun droit sur lui. Le pape et tous ceux qui l'environnent aiment, estiment, respectent les jésuites comme des mandarins; cependant on m'assure qu'il faudra donner le bref au roi de Portugal pour exécuter les jésuites coupables. » (Paciaudi, lettre XXIII.)

[2] *Réponse aux Doutes de M. Deshauterayes.* Paris, 1759, in-12. « La réponse de M. de Guignes aux *Doutes* de M. Leroux est bien digne d'un si savant auteur; elle m'a fait beaucoup de plaisir, et je vous prie de ne me point laisser ignorer les pièces qui paraîtront sur cette question. » (Paciaudi, lettre XXIII.) Voyez la lettre qui précède. — Deguignes (Joseph), interprète du roi pour les langues orientales, professeur en langue syriaque, membre de l'Académie des inscriptions, né à Pontoise le 19 octobre 1721, mort à Paris le 22 mars 1800. — Il faut voir dans la *Correspondance littéraire de Grimm*, tome II de la deuxième partie, page 440, avec quelle impertinence, non toutefois dépourvue de bon sens, il est parlé de ces rêveries de M. Deguignes, dans lesquelles Caylus donne si franchement et qui gagnèrent même l'abbé Barthélemy.

[3] Voyez sur Basilide et autres hérésiarques des deux premiers siècles de Jésus-Christ, outre saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie et Tertullien, *Tho-*

blement égyptiennes, leurs abraxas ne sont pas à négliger[1]. Ce n'est pas par vilainie; mais il est véritable que les guenilles que personne ne voudrait ramasser produisent des éclaircissements et des lumières quand une fois le plan est fait et les points de vue donnés. A tout autre qu'à vous, qui avez de l'intelligence et de l'esprit, je ne confierais pas le désir que j'ai de ces guenilles. Il est certain même que, par amour pour l'antiquité, on sauverait ces morceaux du naufrage, en même temps que l'on pourrait se satisfaire à très-peu de frais, même sur la classe grecque qui est la plus chère, selon l'opinion des hommes. En effet, des morceaux mutilés et des fragments de toutes les nations ne sont regardés ni par le marchand ni par l'acheteur. Le connaisseur vrai et l'amateur de bonne foi trouvent leur compte dans les objets qu'ils négligent. Somme totale, les balayures de la place Navone[2] et toutes les guenilles me conviennent. Vous ne sauriez croire quelle est la ressource d'un songe-creux et d'un ermite qui regarde un objet sans distraction, et qui enfin ne le quitte qu'après qu'il est persuadé qu'il en a connu l'usage. Tel est mon amusement principal. Je ne puis plus être comme je vous vois, mon cher bailli, dans la dernière lettre que vous avez écrite à Billy, habitant une campagne délicieuse et dans les bras d'Armide. Je vous jure avec vérité que je donnerais toutes mes antiques passées, présentes

mæ Ittigii... De hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi... Dissertatio. Leipsick, 1690, in-4°; *Histoire critique du gnosticisme*, par Jacques Matter; Paris, 1828, 3 volumes in-8°. — Le fameux abraxas où l'on trouvait le nombre 365, qui est celui de la révolution annuelle du soleil et qui est souvent exprimé sur les pierres symboliques des diverses sectes gnostiques, était le signe mystérieux de la divinité. Tout le monde connaît leur célèbre talisman *abracadabra*, avec ses lettres disposées en cône.

[1] « Je vais chercher autant qu'il me sera possible tout ce que je pourrai trouver d'égyptien, c'est-à-dire ou des *abraxas*, ou des pierres gravées, ou d'autres guenilles, pourvu qu'il y ait quelques lettres ou d'autres symboles qui puissent être utiles à nos messieurs de l'Académie qui travaillent à éclaircir cette partie de l'antiquité. » (Paciaudi, lettre XXIII.)

[2] Voyez lettre XXVIII.

et à venir pour une nouveauté de cette espèce dont je pourrais jouir à mon plaisir. Mais, comme dit un de nos anciens poëtes[1] :

Mon beau printemps et mon été
Ont fait le saut par la fenêtre.

Des gens mieux instruits que ceux dont je vous ai parlé dans le commencement de ma lettre disent que le général des jésuites n'est point Portugais[2], mais que le roi de Portugal le demande comme un homme qui a attenté à sa vie; que le pape ne veut pas le donner et que cela produit quelque embarras dans les deux cours. C'est à vous à nous instruire de ce qui se passe chez vous. Je vous dis tout ce que nous savons dans notre pays.

Je vous ai annoncé, l'ordinaire dernier, une relation du voyage des jésuites[3] de Portugal dont vous savez qu'on a fait présent au pape; cette relation a été faite pour toucher les dévots et les dévotes de ces messieurs. Elle est peu intéressante; mais il faut tout avoir, et quoique je sois assuré de la vérité de celui qui m'a dit l'avoir vue, je n'ai pu la trouver. Ainsi, ce n'est donc pas faute de soins si vous ne la trouvez pas dans le paquet. Si elle existe, vous l'aurez à la huitaine. Je me remets aussi à cette date pour avoir de vos nouvelles. Je n'en ai pas reçu l'ordinaire dernier, et je les aime autant que les antiquailles. Vous sentez la force et le poids de cette comparaison. Contentez-vous donc du mandement du patriarche à l'occasion de l'expulsion[4].

Si vous trouvez des parures de femme entières ou par fragments, je vous prie de me les ramasser[5].

[1] Clément Marot, dans l'épigramme qui commence ainsi :

Plus ne suis ce que j'ai esté.

[2] Voyez la note 1 de la page 97.

[3] Voyez la lettre qui précède.

[4] *Mandement de S. E. Monseigneur le cardinal de Saldanha, patriarche de Lisbonne, au sujet de l'expulsion des jésuites.* Donné le 5 octobre 1759. Lisbonne, 1759, in-12.

[5] « Vous m'avez demandé quelque chose qui ait servi à la toilette des femmes. Je vous envoie un miroir d'acier

M. de Marigny vient de me remettre à dîner votre bonne lettre; à peine ai-je eu le temps de la lire. J'ai vu en dînant la médaille du Pape et le règlement de l'Académie [1]. Il ne connaissait ni l'un ni l'autre. Je les lui ai donnés de votre part. Il a porté la médaille à Versailles. L'ordinaire prochain, réponse à votre bonne lettre et nouvelles instructions sur ce qui sera survenu. Si le paquet est gros, ce sera l'évêque de Laon qui vous le remettra. *Addio, caro, a rivedervi.*

XXIII

Lundi, 3 décembre 1759.

Je vais répondre à votre lettre du 7 du mois dernier [2] que j'eus à peine le temps de lire avant de faire mon paquet. Les plaisirs dont vous avez joui dans votre campagne sont imprimés dans votre récit; il les respire, Le bon bailli fait bien de chasser sur les terres de sa belle; qui ne voudrait en faire autant?

Je conçois que le Pape est embarrassé de la compagnie dont le roi de Portugal lui a fait présent, et j'imagine qu'il est fâché d'avoir de pareilles bouches à nourrir. Je crois que vous n'aurez rien de nouveau cette semaine. Les nouvelles de Lisbonne confirment toujours les indiscrétions de Malagrida [3] et préparent

poli qui a toutes les taches de l'antiquité. Il a été trouvé, il y a un mois, près de Palestrine, dans une chambre souterraine où l'on a trouvé aussi une statue de Vénus en marbre, toute brisée, et un vase de bronze admirable qu'on ne m'a pas voulu vendre et qu'on veut garder, si je ne me trompe, pour le Capitole.» (Paciaudi, lettre XXV.) — Le miroir n'est pas dans le recueil de Caylus. Il était faux sans doute; les miroirs de Préneste sont de bronze. C'est seulement dans ces dernières années qu'on a trouvé un miroir de fer. Quant au vase, c'était probablement une ciste gravée. On donnait alors le nom de vase à ces précieux monuments. Voyez Fr. Ficoroni, *Le memorie ritrovate nel territorio della prima et seconda città di Labico*. Rome, 1745, in-4°, p. 72. Labico est à Préneste, comme Palestrine.

[1] Le règlement de l'Académie de Saint-Luc, fondée par Benoît XIV, et probablement la première médaille frappée en 1758 pour l'avénement de Clément XIII: *Orietur in diebus ejus.*

[2] Elle manque.

[3] Voy. p. 96, note 3.

au jugement dernier. On dit même que le roi d'Espagne [1], qui débute, par parenthèse, assez vigoureusement, a toujours parlé durement aux bons pères et dans le même esprit que le Portugal.

Vous me mandez qu'Alfani est allé à Naples; je n'ai jamais compté sur son voyage de France, mais je vous prie d'avoir l'œil à une petite boîte que le courrier doit remettre au suisse du bailli; elle est à son adresse; elle contient des petites antiquailles qui ne m'ont pas convenu et un petit bordereau de ce que je lui dois, avec un petit papier pour le recevoir de Natoire, à qui je l'ai envoyé, en même temps qu'une nouvelle petite somme que je vous prie d'envoyer lui demander, et dont je vous ai donné avis dans une de mes précédentes. Alfani est adroit; le serait-il assez pour gagner quelqu'un des gardiens de Portici? Ce serait un grand coup, si nous pouvions avoir un de ces manuscrits brûlés [2]. Je répondrais bien de parvenir à le dérouler. Que de plaisir! Quel événement dans la république des lettres? Je ne serais pas injuste; j'en ferais tout l'honneur au roi d'Espagne et à notre Académie. Un tel usage mériterait-il le nom de vol [3]? Et si c'en était un, ne prendrait-on pas volontiers sur soi le péché? Alfani n'est pas assez sage pour une pareille négociation. Entamez celle-ci; voyez ce qu'on demanderait. Quand vous serez assuré qu'on ne vous trompera pas, je verrai si je puis faire la somme; alors elle vous sera promptement remise. En attendant, je ne doute pas qu'Alfani ne ramasse des guenilles pour moi. J'en serai d'autant plus

[1] Charles III. Il commença par ôter l'enseignement aux jésuites, puis il les supprima.

[2] Au sujet des manuscrits carbonisés trouvés dans la partie basse d'Herculanum, voyez: *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, tome I, Naples, 1793, in-f°. — *Recueil de lettres de M. Winckelmann sur les découvertes faites à Herculanum*. Paris, 1784, in-8°, pages 233 et suivantes. — Andrea de Jorio, *Real Museo Borbonico; officina de' papiri descritta*. Naples, 1825, in-8°. Voyez aussi La Lande, *Voyage en Italie*, tome VII, 2e édition, 1786, pages 450 et suivantes.

[3] Sans doute, puisqu'il était expressément défendu de vendre aucun de ces monuments, et que le gardien qui l'eût vendu l'eût dérobé.

satisfait qu'à plusieurs égards les monuments d'Herculanum peuvent assez ordinairement entrer dans la classe des grecs, classe toujours fort rare et dans laquelle je ne suis pas riche, surtout à cause de la guerre [1].

J'espère que vous serez content du parti que j'ai tiré de plusieurs scarabées [2]; ils sont d'autant plus de secours que leur règne a été longtemps de durée chez les plus anciennes nations, et qu'ils prouvent leur communication générale et particulière.

Le prince Marcassin [3] me surprendra s'il vous renvoie votre livre, autant qu'il m'étonnera si je reçois de sa part quelque antiquaille.

J'ai répondu à l'abbé de Mazéas; il est sur les voies de sa pourpre [4]. Sa façon de voir et de travailler me paraît bonne; il jouira. Barthélemy vous répondra sur l'article de sa dissertation sur Préneste [5]; elle est imprimée et vous la verrez incessamment. Je lui ai communiqué votre lettre.

[1] La guerre dite de *Sept ans*, qui rendait difficiles les relations avec l'Orient, parce que les vaisseaux anglais sillonnaient la Méditerranée.

[2] Dans le troisième volume des *Antiquités*, pl. III, IV, VIII, XIV, XX, XXI, XXII, XXIV.

[3] Le duc de Noja, qui gardait depuis plusieurs mois le *Séguin* que Caylus l'avait chargé de remettre à Paciaudi. Ce nouveau sobriquet lui fut probablement donné parce que, ainsi que le prince de ce nom, dans le conte de Mme d'Aulnoy, il avait la figure ou la laideur de cet animal. Il peut se faire aussi qu'il ait reçu ce surnom de Caylus en souvenir de quelque ressemblance du personnage avec un valet de M. de Murcé, lieutenant général, oncle de Caylus, et dont il est parlé dans les Mémoires de Saint-Simon en ces termes : « Murcé était frère de Mme de Caylus, aussi disgracié de corps et d'esprit que sa sœur avait l'un et l'autre charmants... Il était brave et point mauvais officier, mais gauche, bête, inepte au dernier point. Il avait avec nous en Allemagne un jeune valet qui le suivait toujours, qu'il appelait Marcassin et qui se moquait de lui à la journée. C'était l'année que Mme la duchesse de Bourgogne vint en France. Il arriva à Murcé trois grands malheurs dont il se plaignit amèrement à toute l'armée : son cheval isabelle était mort, Marcassin l'avait quitté et sa femme n'était point femme d'honneur : il voulait dire dame du palais. » (*Mémoires de Saint-Simon*, ch. CLXIV.)

[4] Voyez la lettre XXI.

[5] Voyez la lettre XX de Barthélemy.

Je vous remercie des réponses à mes petites questions. Ces sortes d'éclaircissements sont toujours bons à demander, et les doutes doivent toujours être communiqués, quand même on serait assuré de les résoudre.

Vous avez raison de regarder le croissant de terre cuite comme faisant partie d'une lampe. Le niveau de bronze n'est pas décrit dans Vitruve[1], mais je n'en ai pas besoin. Nous sommes d'accord sur le reste. Il me reste à vous remercier de votre complaisance.

Je ne connais point l'abbé de Malides[2]; le bien que vous en pensez est flatteur pour lui. Vous serez content du petit abbé de Saint-Non[3]. Je vous prie de lui faire mes compliments. Je vous ai remercié des règlements de votre Académie et de la médaille. Je vous ai mandé l'usage que j'en ai fait.

Je ne vous ai pas envoyé une brochure de Voltaire contre le père Berthier[4], jésuite, auteur du *Journal de Trévoux;* elle

[1] C'est, je crois, le niveau de bronze en forme de massue décrit au tome IV, page 274, du *Recueil d'Antiquités.*

[2] Il était fils d'un capitaine aux gardes françaises. Louis XV lui fit prendre l'état ecclésiastique, le pourvut d'une abbaye et l'envoya en Italie en 1758. Il fut nommé aussitôt conclaviste, lors de l'élection de Clément XIII, et choisi ensuite par M. de Rochechouart, évêque de Laon et ambassadeur à Rome, pour grand vicaire.

[3] «L'abbé de Saint-Non est arrivé; j'ai dîné avec lui chez M. de Laon. J'ai trouvé en lui un homme très-poli, rempli d'érudition, fort aimable et curieux d'apprendre. Nous lierons ensemble une intime connaissance. M. de Breteuil lui a donné l'hospitalité... Je vous remercie de m'avoir procuré son amitié. Il veut aller de suite à Naples; je le recommanderai au duc de Noja et je lui donnerai des instructions afin qu'il puisse prendre d'Alfani les antiquités qu'il aura pu vous acheter.» (Paciaudi, lettre XXI.) — Tout le monde connaît le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile,* 1781-1786, 5 volumes in-f°, de cet amateur distingué. Il s'exerça aussi dans la gravure, et l'on a un certain nombre de pièces de lui. Il fut admis à l'Académie de peinture le 6 décembre 1777, sous le titre d'*honoraire associé libre.* Né à Paris en 1727, il y mourut le 25 novembre 1791.

[4] *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Bertier, avec la relation du voyage de frère Garasse et ce qui s'ensuit, en attendant ce qui s'ensuivra.* Sans lieu ni date, in-8°. Ce n'est point du tout par impartialité que Caylus critique cette brochure de Voltaire, ni par civilité envers le P. Bertier et le *Journal de Tré-*

n'est pas bonne, elle n'est pas neuve, et l'on ne peut envisager aucune fin à tout ce qu'écrit Voltaire, le plus mordant des auteurs.

L'Académie des belles-lettres a choisi, pour lire à la rentrée, un mémoire que j'avais fait sur le singulier monument d'Éphèse[1] que je tiens de vous. On m'en a paru content, ainsi

voux; mais il n'aimait pas Voltaire, et quand il pouvait le dauber sans éclat, il ne se privait pas de ce plaisir.

[1] *Mémoire sur la Diane d'Éphèse et sur son temple*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXX, p. 428. Voyez aussi le tome IV, page 151 du *Recueil d'Antiquités*, où le même monument, qui a donné lieu à ce mémoire, est décrit et représenté. — Ce petit temple de marbre a été souvent étudié depuis le temps de Caylus, parce qu'il sert de commentaire à l'aventure de saint Paul avec les marchands d'*ex-voto* à Éphèse. On lit dans les *Actes des Apôtres*, ch. XIX :

«Un certain Démétrius, qui travaillait en argenterie et faisait de petits temples d'argent de Diane, et qui apportait beaucoup de profit aux ouvriers du métier, les assembla avec d'autres qui faisaient de semblables ouvrages et leur dit : Vous savez que tout notre gain vient de notre ouvrage : or, vous voyez et vous entendez comment non-seulement à Éphèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul-ci, par ses persuasions, a détourné beaucoup de monde, en disant que ceux-là ne sont point des dieux qui sont faits de main. Et il n'y a pas seulement du danger pour nous que notre métier ne vienne à être décrié, mais encore que le temple de la grande déesse Diane ne soit plus rien estimé, et qu'il n'arrive que sa majesté, laquelle toute l'Asie et le monde entier révèrent, ne soit anéantie.

«Et quand ils eurent entendu, ils furent tous remplis de colère et s'écrièrent, disant : Grande est la Diane des Éphésiens! Et toute la ville fut remplie de confusion. Ils se jetèrent en foule dans le théâtre et enlevèrent Gaius et Aristarque, Macédoniens, compagnons de Paul. Et comme Paul voulait entrer vers le peuple, les disciples ne le lui permirent point. Alors Alexandre fut contraint de sortir hors de la foule, les juifs le poussant en avant; et faisant signe de la main, il voulait alléguer quelque excuse au peuple. Mais quand ils eurent connu qu'il était juif, il s'éleva une voix de tous durant presque deux heures et criant : Grande est la Diane des Éphésiens! Mais le secrétaire de la ville ayant apaisé cette multitude, dit : Éphésiens, qui est celui des hommes qui ne sache que la ville des Éphésiens est dédiée au service de la grande déesse Diane et à son image descendue de Jupiter? Ces choses donc étant telles sans contradiction, il faut que vous vous apaisiez et ne fassiez rien imprudemment. Car ces gens que vous avez amenés ne sont ni sacriléges ni blasphémateurs de votre déesse. Mais si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont quelque chose à dire contre quelqu'un, on tient la cour; il y a des proconsuls; qu'ils s'y appellent donc les uns les autres. Car nous sommes

recevez mes remercîments. Il y a peu de morceau d'antiquité qui réunisse autant de parties. En effet, l'objet, le travail et la matière fournissent également une matière de dissertation sur l'autorité de Pline.

Je suis furieux contre un petit abbé Renouard [1] qui sort de ma chambre en me disant qu'il part demain pour Rome et me demandant si je n'ai rien à y envoyer. J'aurais eu des livres et d'autres guenilles; j'en aurais été chercher; mais il est fête, et vos in-quarto ne sont pas prêts. Malgré ma fureur contre lui, c'est un garçon doux et bien né, qui n'est pas sans talent et qui ne fait le voyage d'Italie que pour étudier les arts. Je lui ai dit d'aller vous faire mes compliments et au bailli. C'est un garçon sage et timide; je ne crains pas d'indiscrétion de sa part et je vous le recommande à tous les deux. A son retour, vous pourrez le charger de ce que vous aurez à envoyer à moi ou à d'autres, pourvu que son petit équipage lui permette de se charger de commissions; et c'est de quoi je ne répondrais pas.

Je viens de m'amuser avec quelques petites parures de femmes que j'ai trouvées. Quand il vous en tombera sous la main, je me recommande à vous. Celles que j'ai eues sont assez jolies et authentiques.

Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je n'ai pas voulu d'humeur fermer mon paquet sans avoir quelque bagatelle pour vous amuser. Je suis sorti et j'ai trouvé les guenilles que je vous envoie, en vous embrassant, en baisant le bon bailli de tout mon cœur et le petit doigt gauche *della sua innamorata* [2].

en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui... Et quand il eut dit cela, il congédia l'assemblée.»

[1] Ce nom est écrit dans diverses lettres tantôt Renouard, tantôt Raynouard. Je ne sais qui est cet abbé.

[2] Le bon bailli ne se refusait rien et il n'aimait pas la plastique qu'en peinture, gravure ou sculpture.

XXIV

Ce 10 décembre 1759.

Point de caisse cette semaine et surtout pas de vos lettres! La dernière privation m'afflige encore plus. Je vous prie de faire tenir cette lettre à Alfani, c'est-à-dire de mettre le dessus. Je lui donne quelques petites commissions au sujet du *papyrus*[1] sur lequel il m'a promis monts et merveilles, et dont vous avez vu que je me suis occupé. Cette plante vient de nous arriver de Madagascar, et nous en devons la jouissance à ce mémoire qu'on a envoyé de tous les côtés avec les gravures que j'ai fait faire et la belle et nette explication de M. de Jussieu[2]. Je sors pour vous trouver quelque petite nouveauté avant de fermer ma lettre.

Le chien d'imprimeur ne finit pas le troisième volume; ainsi votre petite caisse de livres, où se trouveront les Mémoires de l'Académie, est encore retardée. Vous me croirez sans peine quand je vous dirai que ce n'est pas ma faute.

La mort de Mme Infante[3] a retenu le roi à Marly, et par conséquent M. de Marigny. J'ai été l'homme du monde le plus

[1] Il s'agit ici de recherches sur la *plante* (laquelle existe encore à Syracuse et non ailleurs) et sur la façon d'en exploiter la tige pour en faire des feuilles à écrire. Caylus s'est beaucoup occupé de cette fabrication. Alfani lui avait sans doute promis de lui faire venir du papyrus de Sicile. Voy. t. XXVI, p. 267, des *Mém. de l'Acad.*, le mémoire sur ce sujet, dont Caylus parle trois lignes plus bas.

[2] Jussieu (Bernard de), le plus grand botaniste de l'Europe, était fils de Christophe de Jussieu, apothicaire. Il naquit à Lyon en 1699. A vingt-six ans il fut élu membre de l'Académie des sciences, le 1er août 1725. Son autorité comme botaniste était immense en Europe, et cependant ses écrits sont peu nombreux; mais il y déploie une admirable sagacité. De 1722 jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 1777, il exerça les modestes fonctions de sous-démonstrateur de botanique au Jardin du roi. Quand Linné trouvait insoluble une question qu'on lui soumettait, il disait qu'il n'y avait que B. de Jussieu ou Dieu qui pût la résoudre : *Aut Deus aut B. de Jussieu.*

[3] Louise-Élisabeth, fille de Louis XV et femme de l'infant don Philippe, duc de Parme, morte de la petite vérole, à Versailles, le 6 décembre 1759.

agréablement surpris quand il m'a remis vos deux lettres du 21 novembre, avec la caisse qui renferme les véritables trésors d'un sage. Je répondrai l'ordinaire prochain aux deux lettres[1], et je vous ferai le détail de mes plaisirs. Contentez-vous aujourd'hui d'un remercîment très-court, mais qui n'est pas moins vif.

J'ai attrapé dans ma course ce petit mémoire obligeant pour les bons Pères[2]. Il n'y a certainement eu que cela de nouveau. Je vous embrasse, et vous, mon cher bailli. Le lundi était des plus complets, et l'on a fait de vous bonne et ample mention. Portez-vous bien et jouissez.

XXV

Lundi, 17 décembre 1759.

N'ayant pas eu le temps de vous répondre l'ordinaire dernier, je vais m'acquitter de ce devoir avec grand plaisir.

Je suis charmé que vous ayez été content des deux petites éditions grecques[3]; mais je vois avec un étonnement mêlé de joie qu'elles ont fait plaisir à notre bailli. C'est le cas de dire *qu'il y a quelque chose là-dessous*. Je voudrais que ce fût ce que vous imaginez[4]. Par une suite d'idées, on arriverait aux galanteries grecques. Quoi qu'il en soit, je les peux retrouver, comme je l'espère. Il ne serait pas juste que vous en fussiez privé et que cette galanterie ne fût pas faite par moi à notre bon Breteuil.

Je n'ai rien à vous dire sur le livre de Troyes[5]; je puis seu-

[1] Il répond en effet (lettre XXV) à ces deux lettres, dont l'une est datée, dans Paciaudi, du 21 septembre, au lieu du 21 novembre.

[2] Je ne puis deviner de quel mémoire parle ici Caylus; mais l'épithète d'obligeant qu'il lui donne doit être purement ironique. Le *Recueil des pièces et nouvelles qui ont paru sur les affaires des jésuites dans l'Amérique septentrionale, etc.*, 4 volumes in-12, déjà cité plusieurs fois, est plein de ces mémoires *obligeants*.

[3] Voyez lettre XIX, page 79 et note 3.

[4] « J'ignore, lui écrivait Paciaudi, lettre XXXI, s'il veut faire apprendre le grec à sa belle. »

[5] Il s'agit de quelqu'un de ces petits

lement vous assurer que tous ceux qu'on imprime dans cette ville sont de cette force, et que celui-là est peut-être un des meilleurs. Le petit évêque ne pourra changer l'esprit de sa ville.

Je suis charmé pour l'abbé de Saint-Non que vous me confirmiez dans le bien que j'en pense et dans celui que j'en conçois, ce qui m'a engagé à vous le recommander[1]. Je vous suis obligé d'avoir profité de son voyage pour engager Alfani à faire des recherches pour moi. Peut-être le duc de Noja se souviendra-t-il un peu de tout ce qu'il m'a tant promis. Du moins il vous renverra votre *Séguin* par cette occasion, ou bien vous ne le verrez jamais, et il faudra vous en chercher un autre. Il n'y a qu'à donner du temps; les choses arrivent, témoin le pistolet que vous a remis Taraval et qui a attendu plus d'un an dans ma chambre. Je suis charmé des bonnes dispositions où vous me paraissez pour le jeune homme[2]. J'espère pour lui qu'il saura les entretenir.

livres populaires qu'on imprimait alors à Troyes, et je parierais volontiers pour un livre de Caylus lui-même, peut-être une réimpression des *Écosseuses*. S'il « n'a rien à dire sur ce livre, » c'est par modestie. — L'évêque de Troyes est M. de Cicé.

[1] Voyez lettre XXIII.

[2] Ce jeune homme était-il Taraval lui-même, ou l'abbé de Saint-Non, ou enfin l'abbé Renouard? — Hugues Taraval, peintre et graveur, fils de Thomas-Raphaël Taraval, peintre de la cour de Stockholm, naquit en 1728 et mourut à la manufacture des Gobelins, le 18 novembre 1785. Il avait remporté le prix à l'Académie de peinture en 1756, et il alla à Rome comme pensionnaire du roi. C'est en revenant à Paris qu'il fit, passant à Parme, la commission dont l'avait chargé Caylus. De retour à Paris, il y acquit quelque réputation et fit un portrait de Louis XV qui eut du succès. Il fut agréé à l'Académie de peinture en 1765, puis reçu en 1769. Son tableau de réception est le *Triomphe de Bacchus*, plafond qu'on voit au Louvre, dans la galerie d'Apollon. Il devint adjoint à professeur le 4 juillet 1778 et professeur le 3 septembre 1785. Il était surintendant de la manufacture des Gobelins. Il a peint des portraits, des sujets d'histoire et de genre et il exposa aux salons de 1765 à 1785. J.-F. Clément, C.-G. Schultz ont gravé plusieurs de ses ouvrages. Voyez la *Notice des tableaux du musée impérial du Louvre*, par Fr. Villot, 3e partie. — Sur le pistolet, voy. lettre XVII.

Je vous remercie encore de la pierre gravée représentant un Prométhée[1]. Je l'ai fait monter et je la porte; mais je ne pourrai la faire graver, car elle a déjà été donnée deux fois. J'en suis bien fâché, d'autant qu'elle présente des choses agréables à dire auxquelles on n'a pas même pensé.

J'accepte avec plaisir et vivacité la galanterie d'antiquaire que vous me faites de l'amulette d'or[2]. Je ferai mon possible de rendre l'explication aussi agréable que le monument présente de curiosité et de rareté. Vous m'avez, pour ainsi dire, donné le canevas de cette explication et vous m'avez indiqué les sources; vous rendez donc votre présent aussi complet qu'il peut l'être.

Ne vous mettez pas en colère contre l'abbé Cantoni[3]. Il fait son métier. Il faut lui donner une leçon. Il nous croit échauffés sur sa balance plus que nous ne le sommes. A mon égard, depuis le peu de parti que j'ai pu tirer de la plus belle et de la plus complète qui soit au monde[4], je vous avoue que je vois celle-ci avec d'autant plus d'indifférence que je suis trop Gaulois et pas assez charlatan pour donner à entendre ce dont je ne suis pas convaincu.

Je croirais assez comme vous que le régulateur de la balance

[1] Voyez lettre XIX.

[2] «A mes petits présents j'en ajoute aujourd'hui un autre : c'est un bijou et une galanterie dans le genre antique, une superbe *amulette* d'or avec la tête rayonnante du soleil et une figure entière de Neptune gravée sur un plan qui relève.» (Paciaudi, lettre XXI.) — Cette amulette est décrite au tome IV, page 232, planche LXXIII du *Recueil d'Antiquités*.

[3] C'est le même avec lequel Pellerin a été en relation et a eu des démêlés. Voyez lettre VIII. — «Je suis enragé comme un diable contre l'abbé Cantoni. Il a une romaine qu'il acheta d'un fossoyeur pour trois sequins. Je lui en ai offert douze; il n'a pas voulu me la donner. Je lui ai dit mille injures. Ces antiquaires brocanteurs sont indiscrets et insolents. Je voulais vous procurer cette pièce; mais je ne l'achèterai jamais si Cantoni ne la vend à son juste prix. Je ne veux ni jeter l'argent que vous m'envoyez ni fomenter l'avarice de gens qui n'ont aucune discrétion.» (Paciaudi, lettre XXI.)

[4] La fameuse *statera* qui faillit le faire tomber en syncope de joie. Voyez lettre XII et *alibi*.

que vous m'envoyez est du Bas-Empire [1]; mais sa conservation et sa brisure la rendent recommandable.

Ne tourmentez plus ce pauvre amateur qui jouit de ses deux autels [2]. Je vois que le nôtre du Soleil peut passer, avec vos bons avis, dans l'état d'explication sur lequel je vous ai consulté, et la place de l'anneau pour le porter ne souffre aucune difficulté. Avant que de voir la soudure de la lampe que j'ai reçue par votre dernier envoi, la place des chaînes m'avait embarrassé. Celle-ci demeurera consacrée à l'ornement et ne sera pas dessinée. Il y a tant de ces monuments publiés qu'à moins de circonstances piquantes de forme ou de matière, on ne peut plus les donner.

Le cheval est arrivé rompu et dans les endroits que vous aviez eu la bonté de faire souder [3]; mais n'en soyez pas inquiet. J'ai un petit médecin de mes bronzes et un autre de mes marbres, qui travaillent sous mes yeux et qui sont des fées.

Harpocrate est fort bien conservé [4]; il ne s'ennuiera pas, il sera mis avec bon nombre de ses anciens. La petite figure étrusque est très-jolie [5]; j'aime beaucoup celles de ce temps-là. Leur antiquité est honnête dans l'Europe. La tête avec le bonnet phrygien pourrait être étrusque [6]; j'y retrouve le goût de cette nation. Je crains cependant de trop hasarder en le

[1] Paciaudi, lettre XXIV.

[2] Le passage concernant ce *pauvre amateur* a été certainement retranché des lettres XIX et XXIV de Paciaudi, où il est question de l'autel du Soleil et des observations auxquelles Caylus répond ici.

[3] « Vous y trouverez (dans la caisse) un très-beau cheval. Les jambes étaient cassées; je les ai fait souder et je lui ai fait faire un pied en marbre pour le soutenir. » (Paciaudi, lettre XXI.) — Ce cheval est-il celui qui est au tome IV, page 86, planche XXIX, du *Recueil d'Antiquités?* Je ne vois pas, comme Paciaudi, ce qu'il a de beau, si ce n'est qu'il est étrusque. Mais il vaut mieux croire qu'il s'agit d'un autre cheval. Un Italien n'eût pas dit *beau* et surtout *très-beau* pour un objet simplement curieux.

[4] Il est au tome IV, planche V ou planche XXV du même recueil. Celui-ci est étrusque; celui-là est égyptien.

[5] Faute de désignation plus ample, je ne saurais dire où est cette figure.

[6] *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 83, pl. XXVII.

disant. J'y penserai. Je vois des raisons favorables. La tessère et le comédien trouveront leur place. Je vous remercie de la totalité et des soins que vous vous êtes donnés.

Je passe à la seconde lettre.

Le contentement et la joie avec lesquels vous m'écrivez le plaisir de posséder notre beau Bacchus[1], est une preuve bien convaincante de l'amitié et de la vivacité que vous mettez aux recherches que vous avez la bonté de faire pour moi. Je ne trouve pas le monument trop cher. Les singularités qu'il présente et sa parfaite conservation sont des raisons de prix qui ont souvent engagé à les monter plus haut. Je serai charmé de l'avoir et d'être à portée de décrire les différents travaux qu'il fait voir.

A l'égard du piédestal remoderné, je ne doute pas du talent de M. Pikler[2] pour la *patina*, etc., mais je doute à bon droit de son goût pour les ornements, les accessoires et les agencements de l'antique. Je n'y ferai rien changer, parce qu'il peut plaire de cette façon à beaucoup de monde. Mais indépendamment des morceaux pareils à celui-ci, et dont l'antiquité présente les bases, M. Pikler[3] ne se doute pas des mou-

[1] *Ibid.*, p. 258, pl. LXXIX, n°s 5 et 6.

[2] «J'ai trouvé un petit Bacchus de bronze avec la couronne d'argent, et ce qu'il y a de plus singulier et unique, avec un vase d'argent sous le bras. Un pareil mélange donne le plus grand prix au morceau. Nos antiquaires ont regardé cette petite statue comme une rareté, et il m'a fallu courir deux fois toute la ville pour en faire l'acquisition. Vous le trouverez dans la boîte que je vous envoie aujourd'hui. On trouve bien rarement de pareils morceaux, et je crois que celui-ci est unique.» (Paciaudi, lettre XXVII.) — Il est expliqué et dessiné au tome IV, page 202, planche LXV du *Recueil d'Antiquités*. Mais Caylus croit que ce morceau a beaucoup de rapport avec ces petits prêtres qui, dans l'enfance, étaient chargés du culte de différentes divinités. C'est une erreur; il s'agit ici d'un petit *génie de Bacchus*. Les petits *génies* portant les symboles des dieux ont pu, au temps de Caylus, être pris pour des prêtres enfants, mais la théorie est faite maintenant.

[3] Le vrai nom est Pichler. Il y a trois artistes de ce nom : Antoine, né à Brixen, en Tyrol, en 1700, qui vint à Rome en 1730 et s'y maria; Jean, son fils d'un premier lit, et Louis, son autre fils d'un

lures antiques ni des proportions d'un passage d'un marbre à l'autre. Ceci soit dit entre nous, car je ne veux ni me faire des ennemis ni faire tort à personne. Je pense haut avec vous. Je me contenterai de faire dessiner ce qui est antique, et, comme de raison, je ne dirai rien du reste; ce n'est pas mon affaire[1].

J'oubliais de vous remercier de l'hippopotame[2]; c'est un bronze singulier et d'une assez jolie grandeur. Il est de service et entre dans mes idées. Pour des clefs, j'en ai de toutes les formes et de toutes les grandeurs. A moins qu'elles ne présentent quelques singularités, elles ne valent pas le port.

J'aurai le chagrin de ne pouvoir rien vous envoyer cette semaine sur le Portugal. On ne promet des nouveautés que dans deux jours. Pour opérer doucement et sagement, le roi et son ministre ne sont pas moins occupés dans la conclusion du jugement dernier et de la publicité du procès, et de toute l'affaire.

J'ai retrouvé les deux frères grecs absolument pareils à ceux que vous avez cédés au bailli[3]. Ils partent cet ordinaire à votre adresse, par la voie de Parme. Adieu, je vous embrasse. Pensez à mon projet de conjuration sur les manuscrits d'Herculanum[4]. Ce serait une des grandes affaires de ma vie et

second lit, élève de Jean. C'est d'Antoine qu'il s'agit ici. Visconti le classe parmi les graveurs allemands et ses deux fils parmi les italiens, parce qu'ils vécurent et travaillèrent toujours en Italie.

[1] Il entend par là que les ouvriers italiens du XVIIIe siècle, ceux que nous appellerions familièrement des *massacres*, ne comprenaient pas les proportions qui devaient être observées dans la dimension des moulures d'un socle ou base, et que, lorsqu'ils superposaient plusieurs tranches de marbre pour faire une base, ils ne se rendaient pas compte des hauteurs, des largeurs et de l'harmonie des différentes couleurs. Les socles italiens du XVIIIe siècle ne manquent pas dans les collections pour donner raison à Caylus. Avec son urbanité de parfait gentilhomme, il ne veut pas faire de tort aux immondes brocanteurs de la *via Condotti* et lieux circonvoisins; mais il aime tout autant faire faire des socles à Paris par son homme de confiance.

[2] Cette figure est, en effet, dans le *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 26.

[3] C'est-à-dire les deux petits livres grecs. Voyez lettres XVIII et XIX.

[4] Voyez lettres XX et XXIII.

dont le reste serait occupé. Lecture, copie, impression, je ne vivrais pas assez pour y parvenir. Il est plus sage de ne s'en pas occuper. J'ai du désir et point du tout d'espérance.

Adieu, Messieurs; je vous aime bien tous deux, et je vous le dis du meilleur de mon cœur et en vous souhaitant *il buon capo d'anno.*

Dans la crainte que l'argent ne vous manque, surtout après l'acquisition du *Bacchus Paciaudi,* j'envoie par cet ordinaire dix louis à Natoire, que je vous prie de lui demander la première fois que vous le rencontrerez.

Je vous prie de donner cette lettre à Natoire.

XXVI

Paris, ce 25 (décembre 1759).

Je commence par vous remercier de votre bonne lettre du 19 décembre [1], et vous assurer du plaisir que j'aurai la semaine prochaine, à la vue des beautés que vous m'annoncez. Je ne sais plus si vous avez assez d'argent; je crois en avoir encore envoyé à Natoire [2], depuis celui que vous avez la bonté de m'accuser. En tout cas, il se trouvera de plus. Je lui ferai passer encore dix louis au premier jour. Mais je vous prie de me mander si j'ai envoyé depuis ceux que vous devez envoyer recevoir.

Je vous remercie de tout en général et je vous parlerai de tout en particulier, quand je l'aurai vu. En attendant, je vous prie de n'avoir aucun scrupule sur les obscénités [3]; je les aime

[1] Paciaudi, lettre XXIII.

[2] Il le lui dit clairement à la fin de la lettre précédente.

[3] « Permettez-moi de vous parler un moment de la statue (de Priape) que je vous ai annoncée au commencement de ma lettre. Je suis fâché d'avoir acheté des morceaux d'antiquités qui sont indécents. Ils ne peuvent être donnés au public dans un recueil aussi sage que le vôtre. Je n'ai point de scrupule de mettre sous les yeux d'un homme sage de pareils monuments; je me garderais de les faire voir à des femmes et à des enfants... Alfani a augmenté mon inquiétude en me disant que vous lui aviez

et j'en suis digne. D'ailleurs vous pouvez être assuré que vous ne serez pas commis. Celles que j'ai renvoyées à Alfani étaient mauvaises en elles-mêmes et n'avaient aucune curiosité. Je puis vous assurer que j'en possède de très-curieuses. Il est vrai que nous avons en général ici une modestie sur les statues et les représentations d'autant plus ridicule qu'elle ne veut rien dire; mais en ponctuant les parties saillantes, on peut se tirer d'affaire, comme vous le verrez dans le troisième volume. Il est vrai que j'ai retiré deux planches du premier; mais les sujets étaient véritablement en action, et l'imprimeur craignit qu'elles ne fissent tort à son débit. Elles ne se trouvent que dans mon exemplaire. Je crois en avoir encore des épreuves; je les chercherai pour vous les envoyer. Vous en jugerez, et si vous le voulez, je joindrai les explications, que vous placerez dans votre volume, qui, par ce moyen, sera le second complet à ce point. Vous me manderez si cela vous convient.

Je vous garderai d'autant plus le secret sur les morceaux d'Herculanum, non-seulement parce que je le sais garder, mais qu'il est un moyen de faire des vols plus considérables, et pour lesquels j'ai, je vous l'avoue, la plus grande vocation.

Je suis charmé que vous soyez content des brochures que je vous ai envoyées. Soyez tranquilles sur la traduction du morceau italien[1]. Si on l'imprime à Paris, elle est à vous, comme tout ce qui paraîtra en ce genre. Je veux qu'il n'y ait pas de suite plus complète que la vôtre.

renvoyé tous les Priapes. Je ne puis qu'admirer votre sagesse là-dessus. Mais enfin le morceau est acheté; il est excellent et rare. Vous pourrez le mettre dans le cabinet du roi, ou le publier avec de la modestie. Je ne voudrais pas être la cause qu'on vous blâmât de recevoir de moi des morceaux indécents. J'aurais contre moi les Jansénistes et les Molinistes tout à la fois.» (Paciaudi, lettre XXIII.) Voyez plus loin dans la lettre XXVIII de Caylus, le n° 1 de la nomenclature des monuments qu'il vient de recevoir de Paciaudi.

[1] Les *Réflexions d'un Portugais, etc.* Voyez lettre XX.

Je ferai vos compliments et vos reproches, selon la liste que vous m'en donnez.

De Guignes s'est flatté d'avoir votre approbation[1]. Je mets tout cela au futur, par la raison que l'Académie a une petite vacance de quinze jours pour Noël et le jour de l'an.

Vous m'avez paru touché de la bibliomanie et n'être pas insensible aux petites distinctions des livres. Ainsi je vous envoie les deux planches dont je vous ai parlé plus haut, et qui ne sont que dans mon exemplaire et manuscrites. Je viens de copier les explications. Il n'y a pas même d'amour-propre à vous les envoyer dans le désordre où elles sont. N'étant que pour moi, elles étaient bonnes; vous les envoyant, j'ai voulu les rendre conformes à l'original. Elles sont placées dans l'ordre où vous les trouverez pliées à la fin du premier volume, après la planche CVII, immédiatement avant la table des matières. Si elles ne vous conviennent pas, il vous sera facile ou de les jeter au feu, ou plutôt de me les renvoyer. Si vous voulez les placer au moins dans votre portefeuille[2], je crois que vous savez qu'en mouillant légèrement le papier, et le laissant sécher à l'air ou au soleil, tous les plis s'évanouissent, et ne laissent pas la moindre trace.

Dans la crainte où je suis que l'argent ne vous manque, Natoire recevra dix louis par cet ordinaire. Je vous prie de les envoyer chercher, qu'il y en ait d'autre ou qu'il n'y en ait pas. Ce petit envoi ne peut rien gâter, et j'espère que vous en trouverez l'emploi.

Comment! vous n'avez pas encore votre *Séguin*[3]? Je vous

[1] Voyez lettre XXII.

[2] Paciaudi ne les renvoya pas; il les garda, comme il dit, «dans son portefeuille secret.» (Voyez sa lettre XXVII.) Par conséquent, elles ne se trouvent pas dans l'exemplaire du *Recueil d'Antiquités* appartenant à la Bibliothèque de Parme: mais elles étaient dans celui qui a appartenu à Mariette. Voyez le *Catalogue raisonné des différents objets de curiosité... du cabinet de feu M. Mariette*, par F. Basan, p. 402. C'était probablement l'exemplaire même de Caylus.

[3] Caylus dut lui en envoyer un autre.

ai félicité de l'avoir retiré de l'antre du lion; mais le marcassin se soutient[1].

Je ne savais pas les plombs[2] ou les tessères de ce métal si recherchées. J'en ai rapporté une planche[3] uniquement pour qu'il y eût de tous les genres et de toutes les matières, autant qu'il me serait possible de les ramasser, pour faire valoir ces petits recueils. Je pourrais vous en envoyer une trentaine dont je ne sais que faire, et dont vous pourriez obliger ceux qui les recherchent[4]. Il en sera de même de tout ce qui ne peut fournir d'explication nouvelle; et s'il faut vous l'avouer, je me suis retourné de tous les sens pour tirer parti du Bacchus que vous m'avez envoyé en dernier lieu[5]. Il est beau, il est authentique, il est parant; mais que dire après cela? Vous m'avez mandé que l'abbé Saint-Non en avait été piqué[6]; engagez-le à m'apporter quelques guenilles; faites le marché vous-même, et je le tiendrai, tel qu'il soit, à son retour. Vous devez me trouver bien extraordinaire; mais j'aime à penser haut avec vous. Je ne fais pas un cabinet, je fais un cours d'antiquités, et je cherche pour les usages ce qui les procure, et pour les pratiques, ce qui les démontre. Tout l'envoi que j'attends me paraît dans ce goût, et je ne puis trop vous en remercier. La singularité d'Herculanum et les obstacles qu'il faut surmonter pour avoir des fruits de ce jardin des Hespérides font que tout en est bon, principalement les choses d'usage et qui même sont indifférentes au plus grand nombre

[1] Le duc de Noja. Voyez lettre XXIII. Je ne sais ce que Caylus entend par «l'antre du lion.»

[2] Paciaudi, lettre XXIII.

[3] Dans le *Recueil d'Antiquités*, t. III, p. 285, pl. LXXVII.

[4] «Plusieurs personnes ont poussé le fanatisme jusqu'à ramasser cette espèce de monnaie de plomb.» (Paciaudi, lettre XXIII.) Ce goût était légitime, et il s'est maintenu.

[5] Voyez la seconde partie de la lettre qui précède.

[6] Ce n'était pas l'abbé de Saint-Non, mais le bailli de Breteuil qui «en avait été piqué», c'est-à-dire qui avait voulu l'acheter, comme le dit Paciaudi dans sa lettre XXVII, au commencement.

des curieux. Ces raisons me rendent les Hercules que vous m'avez envoyés précieux; mais vous savez ce que je pense sur les dieux. Quand on les regarde du côté de la ressemblance et du plagiat ou de l'imitation successive et naturelle aux hommes, le curieux ressemble alors au philosophe. Malgré ces belles définitions, notre bailli tient le bon bout, et si je pouvais être digne du beau moderne, je serais moins attaché à l'antique. Mais il faut finir avec son semblable.

Pour entretenir les bons usages, l'affaire des jésuites n'ayant rien produit cette semaine, je vous envoie le détail d'un miracle que je ne garantis pas, et sur lequel je dirai, comme sur les nouvelles problématiques : On dit, on assure, j'ai ouï dire, etc. Au reste, il me paraît qu'il n'y a plus que les jansénistes en France capables d'en faire[1]. Indépendamment de ces belles productions, ils crucifient tous les jours sans nécessité, et font mille autres belles choses dont le motif et l'objet sont inconcevables, à leur compte même.

Je viens de parcourir ma lettre, et je vous avoue que l'assemblage de mes planches[2] et du miracle m'a paru un potpourri fort singulier. Si vous n'en êtes pas amusé, vous ne vous en prendrez pas du moins à la monotonie des matières. Mon Dieu! que je désire d'être à après-demain pour ouvrir la caisse que vous m'envoyez, et repaître mes yeux de toutes mes richesses! Trouvez-vous que je bavarde assez avec vous? Vous n'en êtes peut-être pas encore quitte. En fermant ma lettre, gare le vin de l'adieu!

Je n'ai rien appris ni recueilli de nouveau. Je ne changerai rien à ma lettre. Je vous assure seulement, mon cher bailli,

[1] «J'ai ri de bon cœur en voyant comme la tête a tourné aux jansénistes de notre temps. Les Pascal, les Arnauld, les Duguet et l'ancien évêque d'Auxerre, votre oncle, n'auraient pas permis de pareilles sottises. Ce parti a commencé à se décréditer par les faux miracles du diacre Pâris. Ceux de nos jours ne valent pas mieux.» (Paciaudi, lettre XXXVII.)

[2] De ses planches obscènes.

du plaisir que m'ont donné vos bonnes emplettes, et surtout de l'étonnement où j'ai été de la conversion d'un beau Rubens en un beau Poussin[1]. Pourvu que le tableau soit beau comme on le dit, il n'importe. Mais le premier récit surprend. Je sors du lundi où nous avons bu votre santé, principalement avec Marigny et Billy. Bonsoir à tous deux.

XXVII

Ce 27 décembre 1759.

Je ne désespère pas encore de ma bonne fortune. J'ai reçu de vos lettres, et plus d'une fois, longtemps après le jour de la poste; mais je commence toujours à vous écrire, et je serai charmé si cette lettre finit par être une réponse.

J'ai toujours attrapé quelque chose, et ma lettre ne sera pas vide. Voici l'édit de Portugal[2] pour ôter l'éducation aux bons Pères, et l'arrêt me paraît motivé. On me promet une autre nouveauté ou soi-disant telle, pour la semaine prochaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que personne n'aura cette petite affaire plus complète que vous.

Nos songe-creux ont calculé que l'embarquement des R. P. a été fait pour le bout de l'an de l'assassinat[3]. Ils veulent en conséquence que l'exécution des trois jésuites et des principaux coupables soit réservée pour le bout de l'an de l'exécution du duc d'Aveyro[4] et compagnie; ce qui fixerait l'opération au 12

[1] Il paraît que le bon bailli avait pris un Poussin pour un Rubens, ou plutôt qu'on lui avait livré un Poussin, après lui avoir annoncé un Rubens; circonstance parfaitement italienne.

[2] *Édit de S. M. T. F. le roi de Portugal, par lequel il abolit les écoles d'humanités des jésuites, défend de se servir de leur méthode d'enseigner et en prescrit une nouvelle.* Donné le 6 juillet 1759. Lisbonne, 1759, in-12. Cette pièce a été traduite de l'italien et non du portugais, comme il est dit dans l'avertissement.

[3] C'est-à-dire le 3 septembre 1759, anniversaire de la tentative d'assassinat sur le roi de Portugal.

[4] Le duc d'Aveiro, considéré comme un des chefs de la conspiration, avait été exécuté le 12 janvier 1759, conjointement avec tous les membres de la famille de Tavora. Voyez la Préface.

du mois prochain. Vos nouvellistes et songe-creux (car vous en avez aussi) verront ce qu'ils pensent de ce calcul.

Nous avons un jeune homme qui a entrepris une histoire universelle par estampes, c'est-à-dire qu'il copie au trait et réduit à la grandeur de l'in-8° tous les sujets d'après les grands maîtres, en marquant au bas d'une façon fort claire et fort distincte le sujet de la planche, ou plutôt le texte en latin et en français[1]. Les lettres sont gravées. Il ne paraît encore que le tome Ier, qui contient quatre-vingts sujets de la Genèse. Je vous promets que la suite, qui est même très-avancée, sera beaucoup mieux rendue. Il est impertinent d'en dire la raison; mais j'ai promis à l'auteur de le critiquer sur le choix des auteurs et sur son exécution particulière, avant que les morceaux suivants paraissent au jour. La fable et l'histoire ancienne seront plus piquantes et plus agréables[2]. J'ai voulu vous mettre en état de juger ce qu'il y a de fait, et je vous envoie le premier tome par la voie de Parme. Je souhaite que vous en soyez amusé : c'est l'intention du fondateur. Le livre part ce même ordinaire : calculez combien il faut de jours pour qu'il vous arrive.

Je ne m'y suis pas trompé : votre lettre du 5 décembre[3] m'est envoyée par M. de Choiseul. Je suis charmé que votre caisse soit arrivée à bon port, et que vous soyez jouissant des petits livres que je vous ai envoyés.

[1] *Les Traits de l'histoire universelle, sacrée et profane, d'après les plus grands peintres, gravés par Le Maire* (texte par l'abbé Aubert). Paris, 1760, 1762, 6 volumes in-8°.

[2] En 1759, on n'avait aucun moyen de donner à des sujets tirés de l'Ancien Testament la moindre apparence d'exactitude archéologique, de couleur locale. Un antiquaire intelligent sentait bien jusqu'à quel point ce qu'on faisait alors était fantastique et dénué d'intérêt. Mais grâce aux recherches de quelques hommes comme Caylus, Winckelmann, Barthélemy, Paciaudi, etc., les sujets mythologiques et historiques commençaient à acquérir un certain rapport avec les conceptions antiques; on introduisait des détails pris sur le vif, et, en s'affranchissant ainsi des formes banales et traditionnelles dont on habillait tel ou tel personnage, roi ou dieu, on était plus piquant, plus agréable et plus vrai.

[3] Lettre XXII de Paciaudi.

Vous avez bien raison sur l'ouvrage de Gravelle[1]; il y a plusieurs morceaux des plus modernes. Il était savant, et les explications qu'il a données autrefois m'ont paru bonnes et profitables. Mais il y a bien longtemps que je ne les ai lues.

Je suis charmé, mon cher bailli, que le traité sur le gouvernement vous soit arrivé[2]. Mettez-moi à partie de faire vos petites commissions; personne n'en saisira l'occasion avec plus d'ardeur.

J'espère que les intérêts d'Alfani étant d'accord avec ma curiosité, je recevrai, lorsque j'y penserai le moins, une petite caisse de lui par la diligence de Lyon, quand il le voudra. La dernière caisse que j'ai renvoyée étant dans vos mains, je n'en ai plus d'inquiétude, et je ne lui dois rien.

J'ai répondu sur l'autel du Soleil, et tout est en état[3].

Je vois par votre réponse sur Herculanum que vous ne voulez pas être complice[4], ni vous mêler du vol que je projette et qui réussira, ou le diable m'emportera.

L'imprimeur avance un peu, et je pourrai bientôt donner votre livre d'*Antiquités* au relieur. Je ne ferai pas coller mon portrait à la tête de l'ouvrage[5]; la chose me paraît ridicule;

[1] Voyez le titre de cet ouvrage, lettre XII. Mais il n'est pas question dans la lettre du 5 décembre, à laquelle Caylus répond ici, de l'opinion que Paciaudi y avait exprimée sur l'ouvrage de Levesque de Gravelle ou *Episcopius*. (Voyez lettre XX, note 1.)

[2] « Quatre volumes sur le gouvernement, traduits de l'anglais. » (Paciaudi, lettre XXII.) Il s'agit du *Discours sur le gouvernement* d'Algernon Sidney, traduit de l'anglais, et dont le catalogue Perrot mentionne une édition de 1755 en quatre volumes in-12. Paris.

[3] Lettre XXV.

[4] Paciaudi à cet égard faisait la sourde oreille. Il s'était borné à indiquer le moyen le plus propre pour avoir des antiquités d'Herculanum (voy. sa lettre XXV), qui était de faire écrire au marquis Tannucci par le duc de Choiseul : mais Caylus ne s'en souciait pas; il aimait mieux prendre que de demander, et payer même cher des voleurs que de recevoir gratuitement d'un ministre. Sa vanité lui était plus « précieuse », comme il dit ici même, que son intérêt.

[5] Paciaudi insiste : « Ne me refusez pas la faveur de faire coller et attacher au premier volume votre portrait; je le veux absolument. Il est vrai que j'en ai un dans un cadre; mais j'aime la ma-

mais je vous l'enverrai détaché, et vous en ferez ce qu'il vous plaira[1].

Je serai charmé d'embrasser l'abbé de Mazéas. Je crains qu'il n'ait pu soutenir la fatigue du voyage, comme vous le prévoyiez; car il y a quatre jours que le courrier est arrivé, et je ne l'ai pas vu. Il se sera peut-être arrêté à Lyon pour prendre quelque repos.

Rien ne me surprendra de la part de Noja. Je m'attends à son silence. Cependant il vous a renvoyé votre *Séguin*[2]; cela n'est pas absolument naturel.

J'ai répondu d'avance et je vous ai détaillé les *stadères*, et les raisons pour lesquelles elles me sont en quelque sorte indifférentes.

Je ne puis trop vous remercier d'avoir écrit à l'archevêque de Tarente[3]. Tout ce dont on n'a pas parlé, principalement en tout ce qui explique des manœuvres d'art chez les anciens, me touche plus que le reste, et vous êtes trop honnête d'avoir écrit de plus en Sicile. Vous sentez bien que des échantillons qui fassent sentir la manœuvre, ou qui mettent en état de la juger, sont tout ce qu'il faut dans le cas de ces bagatelles, qui sont véritablement dans le goût des pots cassés.

En vérité, vous vous moquez de moi, de m'envoyer le reçu d'Alfani. Ne suffisait-il pas de me dire dans votre lettre : je l'ai payé?

Je ne vous ai rien dit du livre de Mariette, non que je n'en

nière des anciens qui multipliaient de toutes les façons possibles les images de leurs amis et de leurs bienfaiteurs.» (Paciaudi, lettre XXVI.)

[1] Il l'a mis en tête du recueil factice de planches expliquées par Caylus, recueil in-f°, auquel il a donné le titre manuscrit de *Recueil de différents monuments anciens qui ont été illustrés par M. le comte de Caylus dans différents mémoires lus à l'Académie royale des Belles-Lettres*. Ce recueil est à la bibliothèque de Parme.

[2] «Enfin le duc de Noja m'a envoyé le livre de Séguin.» (Paciaudi, lettre XXII.) Seulement un abbé que le duc avait chargé de le remettre à Paciaudi, le perdit ou le garda pour lui. (*Id.*, lettre XXVII.)

[3] Voyez lettre XXI.

pense tout bien; mais j'ai regardé mes éloges comme inutiles sur un ouvrage dont la réputation est si bien établie. Le livre est bien fait, très-bien exécuté; j'aime l'auteur; mais il y a plusieurs points sur lesquels je ne suis pas de son avis.

J'aime tout à fait le nom de Scanderberg; et comme on se prévient quelquefois sur la physionomie (ce qui n'est pas d'un homme sage), je me suis prévenu sur des récits, sur des lettres, enfin sur cette envie de tout s'arroger, et, comme on dit en français, de tirer toute la couverture à soi. Ce n'est pas ainsi que parle et agit la nature. J'ai reçu plusieurs invitations directes et détournées (car il ne faut pas commettre sa précieuse vanité); j'avoue que j'ai toujours fait la sourde oreille, et que je ne m'en repens pas du tout[1].

Voici le résultat du lundi. On a bu à la santé du bailli et lu une très-bonne lettre qu'il a écrite.

On demande s'il est vrai que le Pape ait fait chanter un *Te Deum* dans sa chapelle particulière pour le retour de notre tête de fer d'archevêque[2].

Il me paraît que l'on conseille à Billy de faire faire à Monet un sujet plus connu que ceux dont il a envoyé les esquisses[3]; elles ont, comme de raison, été trouvées très-bien pour les autres parties de couleur et d'expression. Pour moi qui suis

[1] Caylus se félicite à mots couverts de n'être pas en relations directes avec le cardinal Passionei, qui avait un caractère impérieux et exigeant. Voy. lettre XXI.

[2] « J'étais présent quand on annonça au Pape le retour de Monseigneur l'archevêque de Beaumont. Le Pape en marqua de la satisfaction, car il est toujours désirable que le pasteur soit avec ses ouailles. Mais il n'y eut *Te Deum* ni autre remarque de joie; il n'y en aura jamais. Ce sont les jésuites qui répandent ces nouvelles. » (Paciaudi, lettre XXVI.) L'archevêque de Paris, M. de Beaumont, avait été exilé au mois de janvier 1758, à la Roche, près de Sarlat, pour n'avoir pas voulu lever l'interdit de l'église des religieuses hospitalières du faubourg Saint-Marcel. Il fut rappelé au mois d'octobre 1759. C'était son second exil. Ce fut M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui, comme *primat des Gaules*, leva l'interdit.

[3] Voyez lettre XIX.

plus sévère, je crains qu'il ne *strapasse*[1] trop. Je sais qui me dira que ce sont des esquisses; mais il faut s'accoutumer à l'austérité. Il m'a paru *comme couleur* que la vivacité des premiers plans, très-bien disposés d'ailleurs, à la tête de Jupiter près, qui est ombrée et forcée, pouvait soutenir des ciels noirs moins sacrifiés. Adieu, je vous embrasse. A huitaine.

On demande encore au lundi un imprimé, je crois, français, que l'ambassadeur de Portugal a répandu dans Rome, sur le voyage que les R. P. ont fait en dernier lieu par mer[2]. C'est Billy qui le désire, qui a toute cette drogue, qui embrasse le bailli et qui me charge de lui dire qu'il ne lui écrirait pas.

XXVIII

Mardi, 15 janvier 1760.

L'abbé de Mazéas est arrivé en bonne santé, non sans avoir éprouvé beaucoup de disgrâces dans sa route. Nous avons bien parlé du bon bailli et du bon Paciaudi. Il m'a remis la petite boîte pour Watelet[3]. Remerciez de sa part l'abbé de Saint-

[1] De l'italien *strapazzare*, maçonner, gâcher, faire de la mauvaise besogne. C'est ici une opinion exprimée en langage d'artiste. Monet *strapasse*, ou maçonne sa peinture, comme on fait beaucoup aujourd'hui parmi les imitateurs de Decamps. Sauf la tête de Jupiter qui était un peu trop ombrée et perdait par là de son intensité, la solidité, la vivacité, l'éclat des parties du premier plan permettaient de conserver aux ciels noirs plus de franchise; il ne fallait pas tant les sacrifier, c'est-à-dire en peinture, en atténuer la force, puisque les premiers plans pouvaient lutter avec eux.

[2] Il est aussi en portugais, traduit de l'italien, et a pour titre : *Carta do capitao Orebich, Ragusano, a qual contem a noticia do transporte de 133 Padres Jesuitas de Lisboa para Civita Vecchia, traduzida do idioma italiano para o portuguez.* Lisbonne, 1759, in-4° (voy. lettre XXII); traduit également en français sous le titre de *Lettre du capitaine Joseph Orebich, Ragusien, contenant la relation du transport de 133 Jésuites de Lisbonne à Civita Vecchia.* A Gênes, avec la permission des Supérieurs, in-12, 1759. Cette traduction est aussi dans le *Recueil des pièces et nouvelles, etc.*, t. III, p. 253.

[3] Paciaudi, lettre XXII. — Il n'y a pas grand discours à faire sur Watelet. Il naquit en 1718, et mourut en 1786, et fut à la fois peintre, graveur, poëte même, de deux Académies, la Française et celle de Peinture, le tout en ama-

Non, et faites-lui mes compliments. La suite de notre conversation avec Mazéas, qui, par parenthèse, ne retournera plus à Rome, ce dont il est désolé, me conduit à rabâcher. Vous me direz que je rabâcherais bien sans cela; j'en conviens; mais cette répétion présente tombe sur les balayures de la place Navone[1], sur lesquelles j'insisterais encore, si je l'osais, vous priant de me les envoyer sans les nettoyer et même sans trop d'examen. Je sens très-bien que vous ne pouviez prendre cette peine; je serais injuste et impertinent, si j'en avais jamais eu l'idée; mais tout le monde est à peu près antiquaire à Rome. Il y a tant de pauvres diables qui sont bien aises de gagner un écu, qu'on peut charger quelqu'un de cette espèce de ramasser des pots et des morceaux cassés de tous métaux et de toute matière. Si l'emplette vous paraît trop ridicule, et ne pas valoir le port, vous aurez la bonté de les jeter dans la rue. La perte sera légère aussi bien que la dépense. Je crois que c'est un moyen pour retrouver plusieurs pratiques des Romains, et il est constant qu'ils en avaient beaucoup qui sont du haut allemand pour nos modernes, malgré leur enflure et leur suffisance.

Je commence ma lettre avant l'arrivée de la boîte; mon impatience me met hors d'état de travailler. D'ailleurs je n'ai pas beaucoup de choses à faire dans ce moment, et je me repose après l'opération d'un mémoire à l'Académie que je compte vous envoyer en temps et lieu. J'espère cependant qu'il

teur, dans le principal dessein de se faire plaisir à lui-même, et comme pour démontrer que le plus solide fondement du bonheur est la médiocrité en tout, sauf en ce qui concerne l'argent. Or en ce point il avait du génie, ayant été fermier général, et ayant mis ses divers petits talents sous la protection de Plutus, qui les fit fructifier.

[1] C'est à la place Navone que, les jours de marché, les *contadini* viennent vendre ce qu'ils ont trouvé en labourant ou même en allant se promener dans les champs. C'est de là que proviennent ces petits objets que recherchent les amateurs et ces petits morceaux de matières précieuses que les mosaïstes et les bijoutiers mettent en œuvre.

ne vous déplaira absolument pas. Si cela est, ce sera le payement avec usure des recherches de passages et de matières, ainsi que des expériences auxquelles cet ouvrage m'a engagé.

J'ai tout reçu, vos lettres et la boîte. Me voici en grande eau pour vous répondre. Je commence, non par des remercîments, car je vous les ai déjà faits, mais par vous prier de mettre dores en avant sur les boîtes une seconde adresse pour moi. On devine votre nom. Cette précaution évitera à M. de Marigny la peine d'ouvrir une boîte qui vraisemblablement doit être à lui plutôt qu'à moi. Après ces petits détails de police établis, je vais traiter ma jouissance.

N° 1. Une statue étrusque[1] est un monument considérable. Si elle avait des caractères sur la cuisse, elle serait complète. Ce n'est pas un Priape, c'est un beau sexe et même un peu singulier[2]. Je ferai raccommoder sa jambe, et je saurai traiter sa modestie.

N° 2. Le vase est bon et singulier[3].

N° 3. Le morceau de bronze est singulier. Je ne le crois pas un *aspergillum;* je crois qu'il servait à répandre des fumées insinuées par le trou qu'on y voit au bas[4]. En tout cas, je n'ai vu le pareil dans aucun recueil. Je dirai peut-être beaucoup de sottises, mais du moins je les dirai en premier comme sur le n° 1er.

N° 4. Ce petit instrument est le plus fin et le plus agréable que j'aie vu. D'ailleurs il est couvert de la plus belle *patina;* elle est *da paradiso*[5].

[1] Voyez la lettre XXIII de Paciaudi, où tous les articles composant cet envoi sont énumérés.

[2] Elle est au tome IV, page 82, pl. XXVII, du *Recueil d'Antiquités.* Caylus dit que ce n'est pas un Priape, que c'est un «beau sexe», c'est-à-dire une image considérable du sexe masculin. Il l'a dessiné sous trois aspects, nos 4, 5 et 6, et avec toute la modestie qu'il a pu.

[3] *Ibid.*, p. 292, pl. LXXXIX.

[4] *Ibid.*, p. 324, pl. C, nos 1 et 2.

[5] *Ibid.*, p. 325, pl. C. — C'était, selon Caylus, un instrument qui servait à examiner les entrailles des victimes;

N° 5. Cette pierre est un moule, comme vous le dites très-bien; mais elle a servi pour instruire celui qui n'en saurait pas faire; elle est toujours curieuse, et j'en tirerai parti[1].

N° 6. Le petit sanglier est très-joli et très-bon[2].

N° 7. Cette tête de plomb est véritablement plus grande qu'elles ne sont ordinairement[3]. Mais j'ai la pareille absolument; elle est plus petite à la vérité. Cette répétition redoublerait ma curiosité; mais elle ne peut être satisfaite.

N° 8. La boucle est charmante[4].

N° 9. La tête du philosophe en terre et de relief est très-belle[5].

N° 10. Le morceau d'hiéroglyphe en verre est très-curieux; j'en suis charmé[6].

N° 12. On ne peut tirer un grand parti de ce morceau de plomb, malgré ses lettres[7].

N° 13. J'ai déjà plusieurs grenouilles. Il semble que le hasard veuille critiquer un homme qui n'estime pas infiniment l'eau[8].

N° 14. J'ai plusieurs de ces bulles, et tant mieux[9].

mais c'est tout simplement un instrument de chirurgie pour sonder les plaies, maintenant bien connu. *Da paradiso;* charmante expression italienne impliquant une idée de perfection.

[1] Il en a sans doute tiré parti pour l'article qu'il a fait sur les moules, dans le même volume, p. 343 et suivantes; mais il n'en a pas donné la figure.

[2] Il n'a pas non plus donné celle-ci.

[3] Même remarque.

[4] Tome IV, pl. LXXXIX, p. 294.

[5] *Ibid.*, pl. LVI, page 167. — C'est le portrait en relief sur un fond ovale du philosophe Posidonius, qui fut un des maîtres de Cicéron. La tête est belle, mais fausse. Pour une terre cuite, un fond ovale est une marque suspecte, comme aussi pour un marbre. Il n'y a d'ovale que des pierres gravées qui ont le caractère de base de scarabée, même après qu'on ne faisait plus de scarabées, comme les armoiries qui ont encore la forme d'un bouclier, quoiqu'on ne fasse plus de boucliers. Au temps de Cicéron on eût écrit ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟΣ et non ΠΟΣΙΔΩΝΙΟΣ.

[6] *Ibid.*, p. 26, pl. IX, n° 4.

[7] Il ne l'a pas donné. — Le n° 11 est omis.

[8] Tome V, p. 239, pl. LXXXV, où il a mis la plus belle de toutes celles qu'il possédait.

[9] Tome IV, p. 295, pl. XC, n° 1.

N° 15. J'ai peine à croire que le morceau d'ivoire de ce numéro soit un dez. Ce que vous avez pris pour des marques sont des ornements. D'ailleurs la forme s'oppose à l'idée que vous m'avez communiquée[1]. Vous voyez comment je vous parle.

N° 16. La petite tortue est une grenouille sur une matière dont les Romaines du peuple faisaient des colliers et des parures[2].

N° 17. Je n'ai pas trouvé la monnaie de plomb dans la caisse. Elle s'est apparemment perdue dans les papiers de l'enveloppe. Vous avez vu plus haut que je n'en manque pas[3].

N° 18. Les morceaux de verre sont des fragments d'anse qui ont leur curiosité[4].

N° 19. Les trois coquins d'Hercules sont étrusques. De quelque part qu'ils viennent, je vous remercie toujours de me les avoir envoyés. Il faut toujours avoir en vue Herculanum. Nous serons plus heureux une autre fois. Je vous suis toujours très-obligé de vous en être occupé; mais je n'en puis tirer aucun parti[5]. Ils feront nombre dans la famille des étrusques, comme disent les naturalistes.

La pierre d'Alfani me conviendrait assez, parce qu'elle regarde les arts; mais je ne donnerai jamais dix sequins d'une pierre romaine. Je la prendrai à six; c'est tout ce que je puis faire. J'espère qu'il m'enverra quelque boîte pour entretenir commerce, et qu'il n'oubliera pas les deux plaques de beau lapis pour faire une tabatière. Il sera content du prix si les

[1] Il ne l'a pas donné.

[2] Même remarque.

[3] Dans un passage de sa lettre XXVI, où il propose d'en gratifier d'une trentaine ceux qui en font la recherche.

[4] Il ne les a pas donnés.

[5] « Ayez la bonté de ne pas dire d'où cela vient (d'Herculanum, où un ouvrier les avait volés); cela pourrait me susciter une affaire avec le ministre de Naples, et faire chasser l'ouvrier. » (Paciaudi, lettre XXIII.) La complicité de Paciaudi est ici manifeste, quoi qu'il en ait dit. Deux de ces Hercules sont au t. IV, p. 80, pl. XXVI; p. 105, pl. XXXV. Il n'a pas donné le troisième.

pierres sont belles; malgré cet aveu, je le prie d'être raisonnable; car ce n'est pas pour moi [1].

Je sens toute la difficulté de voler Herculanum [2]; mais il est toujours bon d'avoir le vol en vue. Ce qu'on n'a pas fait un jour, on le fait un autre, et je n'aurais point de tous les Herculanum du monde une plus belle statue ni plus singulière que l'étrusque de ce dernier envoi [3]. Elle mérite de ma part tous mes remercîments. Je donnerais pour elle quatre Bacchus. Cependant je connais tout le prix de l'envoi précédent et de l'amitié avec laquelle vous l'avez choisie.

Je viens de faire un autre projet d'attaque pour avoir un manuscrit d'Herculanum; si je réussis, je vous en ferai part. Mais guettons toujours Naples. Imitons le chat qui, sans rien dire et sans faire de mouvements, guette la souris des heures entières, et la prend. Nous avons la patience et peut-être de l'argent. Ces deux moyens pourront nous faire réussir, surtout en y joignant l'intelligence italienne que vous avez plus sage et meilleure que personne [4].

Je vais courir pour les estampes que vous désirez; Dieu veuille que je réussisse! En même temps je vous chercherai des brochures. Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez mandées de nos bons amis [5]. Pour avoir été lentement, cela ne va pas plus mal.

[1] C'était pour M. de La Reynière, comme on le verra dans la suite.

[2] Voyez lettres XXV et XXVI.

[3] La pièce ci-dessus, marquée n° 1.

[4] Caylus ne se serait pas exprimé ainsi, sachant que Paciaudi lui avait déjà refusé d'être son complice, si les trois *Hercules* achetés à un ouvrier d'Herculanum n'étaient pas un indice que le Père, au moins dans une certaine mesure, avait changé de résolution. Cependant, comment admettre que Paciaudi, fin Italien qu'il était, ait cru qu'on trouvait des bronzes étrusques à Herculanum? Croirait-on qu'on trouve des vitraux du XIIIe siècle dans la chapelle de Versailles?

[5] Les jésuites de Portugal. «J'ai lu avec plaisir ce que l'on dit (dans les brochures) des révérends Pères; ils sont déjà exilés de Portugal, le nonce en a donné l'avis; trois d'entre eux seulement sont restés dans les prisons de Lisbonne. Ceux qui n'avaient pas encore

J'ai remis à Watelet la boîte, en buvant à la santé de l'abbé de Saint-Non. Faites-lui mes compliments. Il est charmé de ses crayons, et j'attends son livre[1] pour faire partir votre caisse. Mon Recueil[2] paraîtra certainement cette semaine.

J'ai attrapé avec bien de la peine les six estampes que je vous envoie. Ces drogues-là sont difficiles à trouver quand leur nouveauté est passée. Mais enfin les voilà. Il y en a même une qui a beaucoup servi, et qui a voyagé sans doute; mais je n'ai pu en avoir une plus fraîche. Je n'ai pas le temps de la mouiller pour la faire revenir. Celui à qui vous la donnerez prendra cette peine[3].

Il n'y a rien d'imprimé aujourd'hui. Nous n'aurons que demain, et je ne puis retarder la poste. Vous voyez par là que vous aurez l'ordinaire prochain. Quoique vous m'ayez dit de vous envoyer vos images par M. de Laon, je vous les envoie par le bailli, que j'embrasse. Je réserve l'Ambassadeur de France pour un plus grand envoi, et je proportionne mes paquets aux puissances.

Adieu tous les deux. Portez-vous bien et aimez-moi.

XXIX

Lundi, 28 janvier 1760.

Ce que je vous mandais au sujet des antiquités d'Herculanum, du chat qui finit par attraper la souris[4], m'est arrivé

fait leurs vœux ont été renvoyés chez eux. » (Paciaudi, lettre XXIV.) Voy. la Préface.

[1] Le poëme de Watelet, intitulé *l'Art de peindre*. — Voir dans la *Correspondance de Grimm*, 1re partie, t. III, p. 1 et suiv., le curieux article de Diderot sur cette distraction poétique du financier. Il n'y a malheureusement rien à retrancher de ce jugement aussi juste que brutal.

[2] Le troisième volume des *Antiquités*.

[3] Toutes ces estampes concernaient les jésuites de Portugal. Les *Nouvelles ecclésiastiques* du 9 janvier 1760, p. 12, donnent la description d'une estampe composée à l'occasion de l'édit du roi de Portugal du 3 septembre 1759, qui ordonne l'expulsion des jésuites des États de Portugal. C'est ignoble. Elle est au Cabinet des estampes.

[4] Voyez la lettre précédente.

par rapport aux *Lettres* du P. Chamillart, que je cherche ou plutôt que je guette depuis près de deux ans pour vous[1]. Vous les trouverez dans votre caisse; elle n'attend plus que le livre de Watelet. Le troisième volume des *Antiquités* est enfin chez le relieur.

Si vous n'avez point cet ordinaire du nouveau sur les bons Pères, vous n'attendrez pas longtemps, car il est arrivé, dit-on, des nouvelles du Portugal que l'on avoue être intéressantes et que l'on traduit à force. Mais vous recevrez les poésies du roi de Prusse. On dit qu'on aura bientôt ses ouvrages en prose. Sans entrer dans aucun détail, il sera toujours singulier qu'un homme fasse des vers corrects dans une langue qui lui est étrangère. Je dois vous avertir qu'il n'a point fait faire l'exercice à son imprimeur, car il y a beaucoup d'incorrections. Je crois que cette singularité du trône vous amusera[2]. A cause de la poste, je ne vous [l'envoie que] broché. Tel qu'il est, je voudrais bien que cet exemplaire fût le premier qui eût paru dans Rome. Ce serait un petit mérite de plus.

Je vous envoie, mon cher bailli, une charge qui pourra vous amuser, et que vous reconnaîtrez sans que je vous en dise le nom[3].

J'emploie un quart d'heure que j'ai de libre pour causer avec vous deux. J'ignore si j'aurai à vous répondre; en ce cas, tant mieux. La poste n'est pas encore arrivée.

Votre lettre du 9 arrive et je vais y répondre avec plaisir.

[1] Voyez lettre VII.

[2] Cette édition est de 1760, in-4°. «L'exemplaire des poésies du roi de Prusse que vous m'avez envoyé est le seul qui soit dans Rome; c'est un nouveau titre de reconnaissance. Je ne suis pas assez fort en poésie française pour pouvoir en juger, mais j'y trouve de l'esprit et du feu. Le caractère de ce roi, que je compare entièrement à Julien l'Apostat, brille dans ces vers pleins de liberté, d'orgueil et d'irréligion. Il se moque de tous les blâmes. Mais si à tant de talents il joignait un peu de probité, son nom serait immortel.» (Paciaudi, lettre XXVIII.) — Il ne l'est pas moins, sans cela, et l'exemple en a paru bon.

[3] Quelque caricature sans doute d'un personnage connu de Caylus et du bailli de Breteuil.

Je suis charmé du succès de la voie de Parme, et que vous soyez content des petits grecs. Dans la crainte des contrariétés et des reproches quelquefois embarrassants de la poste, vous recevrez les poésies du roi de Prusse par ce même chemin, car il faut faire vie qui dure, et ménager nos moyens.

Je suis charmé que vous ayez envoyé promener l'abbé Cantoni et sa *stadera* [1]. Quelques raisons particulières m'empêchent de profiter de votre conseil auprès du roi d'Espagne [2], au sujet d'un de ses manuscrits. J'ai imaginé un autre moyen qui servira peut-être; mais il n'en faut pas moins guetter le Tanucci; tôt ou tard nous attraperons.

Je vous remercie de la petite boîte que vous m'annoncez dans huit jours; je répondrai à tous les articles de ma satisfaction dont l'exercice me plaît beaucoup d'avance [3].

Les réponses de Tarente et de Sicile seront les très-bien venues [4], d'autant que ces cantons ne m'ont encore rien fourni, et qu'ils pourront aller dans la Grèce [5]. Alfani m'annonce aussi une boîte. S'il ne vous en a rien dit, ne lui en parlez pas; on ne peut juger sur ce qu'il écrit. Le pis-aller est de payer le port et de renvoyer. Tout ce que vous ferez sur sa petite pierre [6], comme je vous l'ai mandé, sera bien fait, et quand elle coûterait 6 sequins, le mal ne serait pas bien grand. De plus, je l'ai dit: Vous vous moquez donc de moi, de m'envoyer un reçu d'Alfani? Ne suffit-il pas que vous me disiez: J'ai payé? Encore, quelle nécessité?

Au reste, je crains toujours que l'argent ne vous manque. Ainsi, j'ai porté 10 louis au correspondant de Natoire. Il vous

[1] Voyez lettre XXV.

[2] C'est-à-dire l'intervention du duc de Choiseul. Voyez lettre XXIV. Il a parlé de «l'autre moyen» d'avoir des manuscrits d'Herculanum, dans la lettre précédente.

[3] Ici la joie de la possession nuit un peu à la correction du style.

[4] Voyez ci-dessus la lettre XXVII, et la lettre XXV de Paciaudi.

[5] C'est-à-dire être réunis aux objets grecs.

[6] La pierre d'Alfani. Voyez la lettre précédente

les remettra quand vous voudrez. J'espère que le bailli voudra bien lui faire tenir cette lettre, ainsi que celle de Mariette à M. Bottari[1].

Je me suis acquitté de votre commission auprès de Barthélemy[2]. Il vous écrira; il n'avait aucune inquiétude de ses lettres; vous lui devez un compliment. J'ai eu tort de vous mander qu'il avait le *Mercure*[3]; il a mieux que cela. M. de Choiseul a obtenu pour lui 5,000 livres de pension sur le même *Mercure*. Ainsi il jouira tout simplement sans être responsable de rien et sans avoir à se reprocher de ne rien faire.

Avant de fermer ma lettre, j'irai voir si l'imprimerie des bons Pères aura produit; sinon, vous trouverez simplement dans ce paquet un éloge du cardinal de La Rochefoucault[4] qui m'a paru bien. Il n'est point loué par les vertus cardinales, c'est-à-dire charité, etc. On rend justice à son caractère d'honnête homme; et comme on a peu tiré de cet imprimé, je me fais un plaisir de vous l'envoyer, ne pouvant en faire un meilleur usage.

Nous avons reçu, mon cher bailli, le prince de Turenne[5]

[1] Un des préfets de la bibliothèque du Vatican. Nous le retrouverons ailleurs.

[2] La commission de l'embrasser et de lui dire qu'il a fait la remise de toutes ses lettres. (Voyez Paciaudi, lettre XXV.)

[3] Voyez la lettre XXI.

[4] Ce cardinal, qui était mort le 29 avril 1757, à cinquante-six ans, avait laissé au roi les places suivantes à donner : 1° celle de grand aumônier de France; 2° la feuille des bénéfices; 3° l'archevêché de Bourges; 4° l'abbaye de Cluny, de 50,000 livres de rentes; 5° celle d'Aisnay, diocèse de Lyon, de 33,000 livres; 6° de Beaulieu, diocèse de Verdun, de 14,000 livres; 7° de Saint-Wandrille, diocèse de Rouen, de 40,000 livres. « En sorte, dit Barbier (*Journal*, avril 1757), qu'indépendamment de la place de grand aumônier et de la feuille des bénéfices, M. le cardinal de La Rochefoucault avait pour 167,000 livres de bénéfices, suivant la taxe de l'Almanach royal. »

[5] « Que le prince de Turenne ait été admis à l'Académie, c'est un honneur pour votre nation. Nos princes italiens ne connaissent d'autre académie que l'écurie et les filles de théâtre. » (Paciaudi, lettre XXVIII.) Il s'agit ici du prince de Turenne, grand chambellan de France, nommé amateur, puis honoraire associé libre à l'Académie de peinture et de sculpture. M. de Vence, qui

amateur à l'Académie, à la place du comte de Vence. Vous voyez qu'on ne méprise pas le *moulinage*[1].

La lettre que j'ai écrite à Natoire n'embarrassait-elle pas dans le paquet? Je l'ai remise à celui qui lui envoie l'argent. Je ne vous recommande donc que celle de M. Bottari.

En général, je vous dirai sur mes antiquités qu'on ne peut être mieux que je le suis en étrusque; que je ne suis pas mal et que j'ai des espérances sur l'Égypte, mais que je suis très-court en grec[2]. J'ajouterai que pour cette classe je ne fais point de difficulté d'admettre le plus grand nombre de morceaux de la grande Grèce, Herculanum, Sicile, etc.; et si dans ce genre vous pouvez me trouver quelques bagatelles, je vous avoue que vous me ferez beaucoup de plaisir.

On m'a acheté à Seyde une balance[3] dont on m'a envoyé le dessin; elle est grecque, et jamais je n'ai vu autant de rapports qu'elle en présente avec la *bella stadera* que vous avez trouvée à Antium. Trois crochets, même fléau, poids dans le même goût, mais différents de forme, divisions et chiffres grecs. A la vérité, il n'y a pas eu de plateau. Du reste, je crains bien

avait le même titre, était mort l'année précédente. Il était maréchal de camp et avait une belle collection de tableaux de maîtres.

[1] M. Littré rend le *moulinage* par «amusement vulgaire (aujourd'hui inusité)» et cite cet exemple à l'appui : «Comment ne pas perdre la tête, quand on voit s'oublier un prince d'une illustre maison... jusqu'à courir avec elles le bal, déguisé le premier en Gille, le second en Pantalon, et le troisième en Bourgeois gentilhomme, pour nous faire voir qu'ils ne méprisent pas notre *moulinage*.» (Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, t. II, p. 94.) Comme il s'agit dans cette lettre de l'élection d'un grand seigneur, Caylus emploie, ironiquement sans doute, l'expression que Barbier applique aux roturiers.

[2] Ces matériaux étaient destinés au VIe volume du Recueil.

[3] «Je vous félicite de l'acquisition de la balance de Laodicée; peut-être en aurai-je une autre à peu de frais; je vous l'enverrai, et les deux ensemble vraisemblement vous fourniront plus de lumière.» (Paciaudi, lettre XXVIII.) Cette balance est décrite au tome IV, p. 312, pl. XCVI, du *Recueil d'Antiquités*. Elle avait été achetée à Séide (*Saïda*), l'ancienne Sidon, et trouvée à Laodicée de Syrie.

qu'elle ne donne pas des preuves plus exactes que l'autre. Il faut convenir cependant que les rapports sont heureux pour un antiquaire. Nous verrons le parti qu'on en pourra tirer, et nous le verrons de sang-froid; car vous savez que je ne m'ennuie pas de mon vin, d'autant que dans cette occasion, la romaine dont je vous parle est grecque. Il est vrai, mais elle est du Bas-Empire; elle a des croix, et vous savez que les chrétiens ne valent rien pour rien [1].

Mais à propos de ces Grecs dont je suis échauffé, je ne puis m'empêcher de vous remercier encore de deux des sept terres cuites que vous m'avez envoyées cet été. Elles m'ont fait une planche grecque des plus heureuses [2], car elles sont des modèles d'artistes grecs, comme il est vrai que je vous aime et que je suis votre obligé. J'ajouterai même qu'aucun cabinet ne possède rien de comparable, ni qui réunisse le goût, la correction, la fragilité de la matière et l'antiquité. *Dieu vous le rende à jamais!*

Je suis étonné qu'Alfani n'ait rien rapporté de Naples; il est encore plus surprenant qu'il ne s'en soit pas vanté. Cette sincérité ou ce défaut de jactance lui fait honneur. En conséquence, je payerai volontiers un peu plus cher les articles de son envoi.

J'espère que vous me manderez l'impression que vous auront faite les poésies du roi de Prusse [3], et je vous promets de vous écrire celle que j'ai reçue de quelques vers que j'en ai entendus. Ce que je sous-entends jusqu'à nouvel ordre ne di-

[1] C'est-à-dire ne sont propres à rien. Le jugement est au moins original.

[2] *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 149, pl. LI. Mais la planche contient trois figures, au lieu de deux. L'observation à faire ici est que Caylus prenait pour des maquettes de sculpteurs, des portions de frises de maisons : on en a aujourd'hui un nombre très-considérable, et l'on en connaît l'usage. S. d'Agincourt (*Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite*, in-4°, 1814) a beaucoup étudié ces terres cuites. Au temps de Caylus elles étaient à peu près inconnues.

[3] Voyez ci-devant p. 130, note 2.

minue pas l'espèce d'éloge que j'en ai fait au commencement de ma lettre.

Je vous dirai sur le miroir que vous m'annoncez[1], que je serai charmé de le comparer avec trois que j'ai très-entiers et très-conservés; je les ai eus d'Arles, où ils ont été trouvés l'année passée. J'en ai rapporté un dans le troisième volume[2]. Il a son pareil exactement, et l'autre que j'ai eu depuis est considérablement plus grand, et s'est trouvé avec sa boîte ou son étui, tel qu'il était autrefois. Il faut ajouter à ceux-là un quatrième moins conservé que je me souviens d'avoir encore. Si par hasard quelqu'un de ceux-là vous plaisait pour quelqu'un de vos amis, faites-vous-en d'autant moins de faute qu'il me paraît qu'on en fait cas en Italie, et que ce nombre m'est parfaitement inutile. Je suis d'ailleurs charmé d'avoir celui que vous m'annoncez. J'aime beaucoup à juger d'après d'aussi bons yeux que les vôtres; mais je vous conjure d'accepter mon offre d'aussi bon cœur qu'elle vous est faite.

J'ai reçu hier la boîte d'Alfani; je ne puis la renvoyer que l'ordinaire prochain. Il la recevra à l'ordinaire, c'est-à-dire qu'elle sera portée chez le bailli, qui aura la bonté de la lui faire tenir. Il la trouvera remplie de ce que je lui renvoie, de ma réponse et de quelques médailles. Adieu tous les deux. Portez-vous bien, et aimez-moi; c'est ce que je fais.

XXX

Lundi, 4 février 1760.

Je me sais bon gré de n'avoir pas attendu à vous envoyer le livre du roi de Prusse; on l'a défendu le lendemain que je l'ai acheté, à cause des libertés qu'on dit qu'il a prises sur la religion[3]. Je n'en parle que selon le récit qu'on m'en a fait, car je ne l'ai pas lu. Il y aurait de quoi être mis, chez vous,

[1] Voyez lettre XXII.

[2] Du *Recueil d'Antiquités*, p. 331, pl. LXXXIX. — [3] En effet, il ne s'en est pas gêné.

tout au moins à l'*index*, et vous n'en avez pas beaucoup mis de son espèce, comme auteur. De plus, il n'y a rien à gagner à cette opération, et la cour de Rome ne haïssait pas autrefois les profits. Je crois qu'elle aurait encore les mêmes goûts.

Dans les guenilles qu'Alfani m'a envoyées et dont le prix est excessif, ce qui m'a le plus diverti, c'est une bague de cuivre dans laquelle il y a une masse d'argent enchâssée, et sur cette masse il y a un chat qui guette une souris. Vous savez les mauvaises plaisanteries que je vous ai faites depuis deux ou trois ordinaires[1]. Cette circonstance m'a diverti. Vous croyez bien que j'ai pris l'anneau, qui d'ailleurs est bien antique. Je voudrais avoir eu les mêmes motifs pour prendre ce que j'ai gardé; mais je n'ai pas voulu le dégoûter des envois, et j'ai remis dans une caisse qui sera portée au suisse du bailli les articles qui ne m'ont pas convenu. Je les ai accompagnés de critiques raisonnables par lesquelles je ne voulais point passer pour un nigaud, ni sur ce que je gardais ni sur ce que je renvoyais.

Watelet m'a promis son livre avant qu'il paraisse, pour ne pas retarder la caisse que vous attendez depuis si longtemps. Je vous ai mandé tous les détails et vous avez pu juger que les retardements ne sont jamais venus de moi. Je me servirai de la voie du bailli; elle a réussi, et je serais fâché que cette caisse ne vous arrivât pas. En vérité, les envois des Académies et ceux des gens de lettres devraient avoir des passeports et des ordres si sévères de la part des princes, que ces coquins de corsaires les respectassent et fussent obligés de les renvoyer à leur adresse, quand même ils les trouveraient flottants sur la mer. Car, dans la vérité, que sont-ils, que des voleurs impunis, par la raison que les rois ont des vanités ou font des injustices, pour le malheur de l'humanité? Et presque toujours

[1] Voyez, dans les lettres XXVIII et XXIX, la plaisanterie de voler, à l'instar d'un chat, un manuscrit carbonisé d'Herculanum.

pour ceux-ci comme pour les corsaires, un vil intérêt d'argent sonnant est le principal motif. Ces malheurs ne sont pas nouveaux, et les princes devraient protéger les antiquaires plus qu'ils ne le font. Ils peuvent apporter des exemples toujours flatteurs, parce qu'ils sont plus forts et plus marqués que ceux dont on souffre dans le moment présent, et cette manière de procéder dans les idées est la seule consolation des malheurs présents, au-dessus desquels on peut toujours en trouver d'autres. L'Allemagne, ravagée par le roi de Prusse, peut imaginer les incursions des Goths, et surtout celles des Tartares, qui font des esclaves et des malheureux dont l'exemple est plus frappant. On ne peut trouver la guerre et les procédés des Anglais plus honnêtes et les comparer à celles des pirates, etc. etc. [1].

Voilà du moins une quatorzième suite [2] qui ne finit cependant pas encore. On dit qu'il y en a d'autres sous la presse.

J'ai reçu la caisse; je remercie celui qui l'a remplie; elle est de la taille convenable, et je donne des éloges à l'emballeur sur le degré de son intelligence. Je passe aux éloges des morceaux [3].

N° 1. Je vous remercie du miroir, et je continue l'offre que je vous ai faite de ceux qui m'appartiennent, bien authentiques et qui n'ont point de vert-de-gris.

N° 2. Ce fil de bronze tourné a servi, selon moi, de parure et de défense sur le milieu des boucliers dont la construction légère est cause que vous n'en trouvez que des votifs.

[1] Ces réflexions ne sont sans doute pas d'une clarté irréprochable; mais nous ne devons pas en être choqués. Caylus écrit moins qu'il ne converse, et il ne s'écoute point parler. Il n'y a d'ailleurs rien de plus comique que le ton avec lequel il somme en quelque sorte les princes de protéger les antiquaires. Comme s'il n'y avait que des antiquaires au monde!

[2] Des *Nouvelles intéressantes*. Voyez lettre XVIII.

[3] Voyez sur ces morceaux les lettres XXV et XXVI de Paciaudi. — Le miroir est celui dont Caylus remercie déjà Paciaudi dans la lettre précédente.

Je les ai expliqués quelque part, et dans cette idée. Je crois que c'est dans le deuxième volume[1]. Je vous le manderai plus positivement l'ordinaire prochain, car je n'ai plus les livres chez moi.

N° 3. Votre enfant assis a servi de couronnement. La difficulté est de dire à quoi; car le plan sur lequel il est posé et qui présente ses deux trous pour l'arrêter, a toujours été d'une forme singulière, c'est-à-dire à pans, et peu convenable à un vase. C'est une affaire à étudier, et que je ne crois pas deviner. Vous saurez mes doutes ainsi que mes découvertes. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'oiseau sur lequel il est appuyé n'est pas une chouette, et que l'ouvrage est romain de composition et d'exécution[2].

N° 4. Votre petit satyre est joli, mais peu intéressant[3]. Je l'aime encore mieux que le

N° 5, l'Impératrice, qui, pour déplaire, a des titres de plus aux yeux d'un philosophe[4].

N° 6. Le morceau de bronze est en effet un devant d'autel; mais *fiat lux*.

N° 7. La grenouille est bien authentique. Elle a véritablement servi à quelque pissotière antique[5], et proportionnée à l'espace que les maisons de campagne des Romains occupaient.

N° 8. Le dauphin est très-bon; mais qui peut savoir sur quoi il était attaché[6]?

[1] Page 324, pl. XCIII.

[2] Cet enfant est au tome IV, p. 317, pl. XCVIII, du *Recueil d'Antiquités*.

[3] Caylus ne l'a pas donné, non plus que l'Impératrice.

[4] «Un petit buste de bronze d'une impératrice. Je crains qu'il ne soit moderne; mais tous nos connaisseurs et nos amateurs disent qu'il est antique sans contredit.» (Paciaudi, Lettre XXV.)

[5] Par quel scrupule Caylus ne l'a-t-il pas donnée? Il n'en a donné qu'une, «la plus belle, dit-il, de celles que le hasard lui a procurées»; elle est formée d'une agate orientale et est au tome V, p. 239, pl. LXXXV des *Antiquités*.

[6] Il ne l'a pas donné.

N° 9. Ces parures de cheval ou de soldat se trouvent souvent dans les Gaules avec des émaux grossiers, mais très-bien conservés. Celle-ci est d'une forme agréable et d'une belle conservation[1].

N° 10. Le sceau de bronze ou la tessère d'une famille particulière est bien franc[2].

N° 12. Les plombs me sont très-inutiles, à moins qu'ils n'aient des formes particulières. Ceux-ci d'ailleurs sont aussi bons qu'ils le peuvent être[3]. Janus en terre est très-bon[4]; l'anneau d'or de même; la forme de sa gravure est très-singulière[5]. La pierre étrusque est de la plus haute antiquité; c'est dommage qu'elle ait été repolie[6]. Le moule *del Marte Gradivo*[7] est curieux, ainsi que la petite vendange des satyres[8]; elle est un peu plus maigre et le serait moins, si on ne l'avait point passée sur la meule.

Les deux chausse-trapes de bronze sont des morceaux véritablement agréables à posséder[9], et je vous en remercie ainsi que de tous les autres morceaux. En vérité, je suis toujours étonné de l'excès de votre complaisance et de votre patience. L'une et l'autre sont éprouvées. Je ne vous en parlerai plus, et pour vous prouver que le désir rend incorrigible, je vous renouvelle mon besoin de morceaux grecs.

[1] Tome IV, p. 319, pl. XCVIII.

[2] *Ibid.*, p. 197, pl. LXIII.

[3] *Ibid.*, p. 273, pl. LXXXIII.

[4] *Ibid.*, p. 134, cul-de-lampe.

[5] *Ibid.*, p. 233, pl. LXXIII.

[6] Je n'ai pas trouvé cette pièce dans le Recueil.

[7] « Depuis ma dernière lettre, j'ai fait l'acquisition d'une pâte ancienne qui représente un *Mars gradivus*, mais creusé; par conséquent, on voit que c'est un moule pour fondre cette figure. Il n'est pas aisé de trouver de ces modèles, qui servent beaucoup à la connaissance des arts. » (Paciaudi, lettre XXVI.) Ce Mars est au tome IV, p. 204, pl. LXV du *Recueil d'Antiquités*.

[8] Si, comme je le crois, cette vendange est celle qui est décrite au tome V, p. 162, pl. LVIII, du même Recueil, Caylus en parle ici aussi froidement qu'il en parle dans son livre avec enthousiasme.

[9] Tome IV, p. 318, pl. XCVIII du même Recueil.

Vous aurez un autre *Séguin;* il faut seulement le temps de le trouver; ce qui n'est pas facile. C'est un grand vilain que ce Noja.

Billy a reçu votre lettre italienne. Il en remercie peut-être dans le moment le bailli. Si l'appendix s'imprime [1], vous l'aurez sûrement, car vous pouvez être assuré qu'aucune pièce qui paraîtra à Paris sur cette affaire ne vous manquera.

Vous aurez la suite de ce petit ouvrage gravé qui n'est fait que pour les enfants encore [2].

Je vais prier Mariette de coller lui-même ce portait que vous désirez si fort [3]. Il peut seul agencer cette affaire; et s'il ne le pouvait, car le livre est relié, il faudrait vous en passer. Je lui porte une épreuve, et je vous manderai la semaine prochaine s'il aura pu vous satisfaire.

Votre Boscovits est tel que vous me le dépeignez [4]. J'en ai demandé des nouvelles, car je ne le connais pas. J'ai lu cet article de votre lettre sans vous nommer, et l'on a ri d'acquiescement et de reconnaissance.

Adieu, je vous embrasse tous les deux et de tout mon

[1] Cet appendice, réclamé par Paciaudi (voyez ci-devant lettre XX, note 13), a pour titre *Appendix des Réflexions d'un Portugais sur le Mémorial présenté par le général des jésuites au pape Clément XIII, heureusement régnant*, in-12, 1758. Voyez les *Nouvelles ecclésiastiques* du 22 décembre 1759.

[2] L'ouvrage de Le Maire. Voy. lettre XXVII.

[3] Au devant du premier volume de l'exemplaire des *Antiquités* destiné à Paciaudi. Voyez lettre XXVII.

[4] Boscowich, célèbre mathématicien, né à Raguse en 1711, mort à Milan en 1787, était jésuite, et malgré cela l'ami de plusieurs savants ennemis de son ordre. « Nous avons envoyé à Paris le père Boscowich, jésuite ragusain, mathématicien assez célèbre, mais le plus grand visionnaire du monde; un homme qui parle pour dix, bavarde, ennuie et assomme tout le monde par son babil éternel et ses discours inutiles. Je suis curieux de savoir comment il sera reçu par vos savants. Il est ami de La Condamine; ce sont deux cerveaux hétérogènes qui s'accordent parfaitement pour penser des extravagances et pour parler beaucoup. » (Paciaudi, lettre XXVI, à la fin.) La manière dont finit le P. Boscowich rend vraisemblable le portrait qu'en fait Paciaudi. Il fut atteint de folie furieuse dans ses derniers jours. On dit cependant qu'il recouvra la raison peu de temps avant de mourir.

cœur. A huitaine. Le portrait est placé à la tête du livre. Nos messieurs de l'Académie sont contents du P. Boscovits en tant qu'académicien. Du reste, son portrait subsiste[1]. Il est fait par un trop bon peintre pour qu'on n'en soit pas content. Adieu.

XXXI

Paris, 11 février 1760.

Je m'attendais à peine au plaisir de recevoir une de vos lettres. J'étais bien éloigné de penser que celle du 23 janvier serait accompagnée d'une caisse, et d'une caisse qui renferme un trésor et des choses très-agréables. Ces dernières sont le Silène couché[2], et le buste singulier[3] par le double usage auquel il paraît avoir été destiné. C'est ce que nous chercherons et que vraisemblablement nous ne trouverons pas, et qui nous fera recourir aux vraisemblances et à la conjecture. Mais le trésor est le Bacchus[4]. La finesse du travail et l'assemblage de ses matières sont des choses rares à trouver, et qui empêchent à jamais de pareils monuments de voyager. Je ne suis pas pressé de renvoyer son confrère à Rome[5]; cela

[1] Celui tracé par Paciaudi.

[2] «L'un est la figure d'un *Silène* couché, avec quelques symboles..., l'autre est un buste d'un empereur romain; il me semble d'Héliogabalus. Il a sur la tête une attache avec une espèce de petite chaîne; dans le dos il y a un trou où il y avait une branche de fer ou de bronze pour l'enclaver.» (Paciaudi, lettre XXVII.) Le trou carré qu'on voit à la partie inférieure du poids de romaine servait, non pas à introduire une branche de fer ou de bronze, mais à couler le plomb nécessaire pour former le poids exact. — Le Silène est au tome IV, p. 95, pl. XXXII, n°s 3 et 5 des *Antiquités*, où il est donné pour un Bacchus barbu.

[3] Le buste d'Héliogabale est au même tome, p. 315, pl. XCVII, n°s 1 et 2. «Il me paraît, dit Caylus, que ce buste ne peut avoir servi qu'au poids d'une balance;» ce qui est vrai.

[4] *Ibid.*, p. 185, pl. LIX, n° 4. C'est un *Génie* de Bacchus.

[5] Celui dont il est question dans la lettre XXVII de Paciaudi et XXV de Caylus, et que Paciaudi engageait Caylus à renvoyer à Rome. Mais Caylus lui répond ici qu'il n'est pas pressé de le faire. Il lui avait fait un accueil si enthousiaste lorsqu'il le reçut, qu'il craint,

pourra se faire en temps et lieu. Mais je vous avouerai qu'en tout, principalement pour mon objet, le Bacchus d'aujourd'hui en vaut quatre comme l'autre, et que je les donnerais. Recevez donc mes remercîments réitérés pour ce dernier envoi. Je ne puis détailler davantage les morceaux, et j'en suis fâché, car j'aime à m'entretenir dans les idées de jugement et vous consulter sur celles que je puis avoir et que je soumettrai toujours aux vôtres.

Donnez-vous bien de garde de troquer avec Alfani; je ne le permets qu'à moi seul.

J'ai été assez heureux pour trouver un *Séguin*[1], peut-être plus beau et mieux conditionné que celui que vous n'avez pas eu. Il sera dans votre caisse.

Je suis enchanté, mon cher bailli, que votre goût pour les tableaux augmente. On ne saurait trop en avoir, et surtout de ceux qui secourent dans la vieillesse; mais je me réjouis également de voir que le hasard vous serve comme si vous aviez un P. Paciaudi pour trouver les originaux et faire vos emplettes.

Je vous prie de faire mille compliments à l'abbé de Saint-Non. Je le loue de profiter du séjour de Rome et de la tranquillité que son voyage lui procure. Il fait un magasin pour se nourrir le reste de sa vie. J'éprouve tous les jours que le germe qu'on acquiert à Rome et dans quelques autres villes d'Italie jette des racines si profondes qu'elles survivent pour ainsi dire à celui qui le porte.

Voilà une petite nouveauté jésuitique.

Vous avez bien raison de vous moquer des miracles du diacre Pâris[2] et de tous les crucifiements, coups de bûche et d'épée que les jansénistes exécutent à force. Le motif de ces

en le renvoyant sur une première sommation, de paraître condamner trop vite son premier jugement.

[1] Voyez lettre XI, et celle qui précède, p. 140.

[2] Voyez lettre XXVI, p. 117, note 1.

pauvretés ne peut être entendu ni expliqué par aucun homme raisonnable, et je trouve très-bien de ne pas les tourmenter, et de rendre, par cette indulgence, publiques leurs sottises. Le sang et la persécution ont toujours fait des prosélytes. Il est singulier que les exemples fassent éternellement si peu d'impression sur les hommes, et qu'ils répètent toujours les mêmes fautes; car il faut convenir que les peuples ont comme les particuliers leurs péchés d'habitude et toujours répétés dans les mêmes circonstances [1].

Vous ne me parlez plus d'un certain vase de bronze trouvé à Palestrine [2] avec un miroir que vous m'avez envoyé, et une Vénus brisée; ce que vous m'en dites me donne d'autant plus de regret que vous m'en avez envoyé [un] dont vous m'avez beaucoup moins parlé et qui cependant est charmant. Vous m'avez mandé que le vase pourrait être destiné pour le Capitole. Ce pape-ci s'en embarrasse fort peu, à ce qu'on dit. D'ailleurs un tel morceau ne peut convenir à un lieu si grand et si rempli d'objets dont le volume est si considérable. Mais j'ai tort d'insister. Si vous avez pu l'avoir, il me viendra. Mandez-moi si vous avez encore de l'argent, et s'il ne faut pas en envoyer.

Vous aurez la suite de ce livre pour les enfants [3]; je laisse accumuler les images.

Je viens d'écrire pour un projet qui regarde un manuscrit d'Herculanum. Mon arrangement est bon et sagement médité; mais le roi est bien prévenu; quelque chose qu'il arrive, je ne puis ni mieux faire, ni autrement.

[1] Voilà qui est parlé d'or. En effet, la persécution contre les jésuites, dont Caylus était témoin et dont il faisait de si belles gorges chaudes, ne les a pas fait mourir, ou, pour parler plus vrai, ne les a pas empêchés de ressusciter.

[2] Voyez lettre XXII. «Je ne vous ai plus parlé du vase de Palestrine, car le possesseur ne veut ni le donner au Pape ni le vendre. Il veut absolument le garder pour lui-même, et sur cela il n'entend aucune raison.» (Paciaudi, lettre XXVIII.)

[3] Voyez la lettre précédente.

Vous avez raison d'être étonné du peu de goût qui règne à Paris pour les antiquités[1]. On y trouve encore quelques cabinets de médailles; mais pour les pots cassés, personne en un sens ne court sur mon marché. Mais cela reviendra, car les goûts du général circulent encore comme ceux d'un particulier. Il est vrai que ce goût étant étranger en quelque sorte, et n'étant établi que sur une matière étrangère au pays, nos Français ne peuvent être comme vos Italiens qui naissent au milieu des monuments, et auxquels on donne, je crois, dès leur maillot, un priape pour hochet[2]. Aussi le plus grand nombre est-il antiquaire par habitude, et beaucoup de leurs ouvrages en ce genre sont jetés pour ainsi dire dans le même moule, et sans être établis sur aucun plan, quand la matière a eu de l'étendue. De plus, ils sont quelquefois comme ces hommes qui croient qu'une visite doit avoir une certaine étendue, et qui n'ayant rien à dire de leur objet, parlent toujours pour remplir le temps, et ne réussissent ni pour eux ni pour les autres. Mais ce dernier inconvénient règne et a plus régné encore dans toutes les parties de l'Europe. On aura bien de la peine à réduire les hommes au simple nécessaire. Les auteurs surtout seront les derniers à se rendre à la raison[3].

Je vous conjure, pour un objet essentiel à un Mémoire que

[1] A propos du *Bacchus* : « Je suis bien étonné qu'à Paris il n'y ait point d'amateurs qui se fassent un plaisir d'avoir des monuments si recommandables. Je crois que c'est comme chez nous; personne ne fait plus de cabinet, et toute la dépense est pour les bijoux modernes. Je suis vraiment fâché que ces diables d'Anglais emportent dans leurs pays ces belles antiquités. ». (Paciaudi, lettre XXVII.)

[2] J'ignore ce fait, qui a pu être vrai dans un temps, mais dont personne aujourd'hui, en Italie, n'a pu me donner des nouvelles. Je n'en crois pas moins qu'il avait alors quelque fondement. Il y a en Italie d'autres usages qui nous choqueraient bien davantage et qui n'étonnent pas même la pudeur des femmes italiennes. Au reste, l'objet ici en question est sans doute le *fascinus* ou amulette préservant du mauvais œil; et il y a là-dessus beaucoup d'écrits qu'il est inutile de citer.

[3] Il faut aller au fond de ce style empâté et n'en voir que les idées qui sont justes.

j'ai fait pour notre Académie, de rassembler ce que vous pourrez de fragments de matière noire[1], verre ou autre; pourvu qu'on voie qu'ils ont été travaillés, il suffit. Quelques moulures, quelques restes d'ornements ou de lettres me les rendront précieux. Cette demande particulière que je vous fais aujourd'hui est l'excuse de mon indiscrétion passée sur les balayures de la place Navone pour lesquelles je vous ai témoigné un désir si vif, et qui a dû vous paraître si ridicule[2]. Vous en direz ce qu'il vous plaira. Nous avons un proverbe qui dit que *tout sert en ménage*. Je le crois beaucoup plus vrai sur la table d'un antiquaire. Cette demande n'est intéressante que pour le moment; celle que je vous ai faite des Grecs et des Égyptiens est une commission bien plus difficile, surtout quant aux premiers. Mais votre amitié et votre coup d'œil rendent facile ce qui serait impossible à tout autre.

Vous trouverez sur cette carte la réponse que vous désirez sur la Diplomatique[3]; elle est faite pour tous les cas, et j'en agirai comme on fait pour les commissions données, et pour ne pas vous déplaire.

Je trouve le paquet des deux brochures du jour trop gros pour le mettre; je charge de mes commissions une puissance plus forte. Ainsi, courez vite chez l'évêque de Laon[4] reti-

[1] «Je voudrais des notices plus détaillées au sujet de la commission que vous me donnez de trouver des *fragments de matière noire*, dont vous dites avoir besoin pour un mémoire à l'Académie. Afin que je puisse vous bien servir, dites-moi plus clairement ce qu'il vous faut. Je parcourrai tout Rome.» (Paciaudi, lettre XXVIII.)

[2] Il en pourrait être quelque chose. Les balayures de la place Navone peuvent être comparées à l'écume du pot que Sancho demandait au cuisinier des noces de Gamacho *el rico*, et Paciaudi aurait pu répondre à Caylus en les lui envoyant : «Comed, amigo, y desanyunaos con esta espuma en tanto que se llega la hora del yantar.»

[3] Je ne trouve aucune mention de ce désir dans les lettres de Paciaudi. Mais la *Diplomatique pratique* de Lemoine ayant paru en 1765, Paciaudi prie Caylus de la lui envoyer. Voyez lettre CXLVII.

[4] L'ambassadeur de France, M. de Rochechouart.

rer votre paquet. Je vous embrasse tous les deux et de bon cœur.

XXXII

Lundi, 18 février 1760.

Suivant notre usage, je commence ma lettre avant d'avoir reçu la vôtre; non que la poste ne soit arrivée ou ne doive l'être, mais l'hiver, les inondations, ou ceux à qui elle peut être adressée ne l'ont pas encore envoyée [1]; tout cela cause des retardements. Ainsi, sans se plaindre, il ne faut désespérer de rien. Nous avons toujours de la matière; celle de la réponse est pour l'ordinaire en surplus.

Alfani a vu chez un nommé Guay, graveur du roi à Paris [2],

[1] C'est-à-dire ceux à qui elle a été adressée pour la remettre au destinataire.

[2] Guay (Jacques), graveur en pierres fines. Ses contemporains, entre autres Caylus et Mme de Pompadour, son élève, l'appelaient quelquefois Leguay; pour lui, il signa toujours Guay. Il naquit à Marseille en 1715, et passa les premières années de son adolescence à travailler dans la joaillerie. Il s'en dégoûta bientôt, vint à Paris, et entra dans l'atelier du peintre Boucher. Ce n'était pas encore là sa vocation. Ayant fait connaissance avec le célèbre amateur Crozat, il vit les pierres gravées antiques de son cabinet, et il paraît avoir pris dès lors la résolution de se faire graveur en pierres fines. Il alla en Italie, passa en 1742 en Toscane, y visita le cabinet des pierres gravées du grand-duc, puis partit pour Rome, dans le dessein d'y séjourner quelque temps, et d'y travailler à l'étude et à la pratique de son nouvel art. Il logeait à l'Académie de France; les ouvrages qu'il y exécuta et quelques autres sont reproduits dans le recueil qui a pour titre : *Suite d'estampes gravées par Madame la marquise de Pompadour, d'après les pierres gravées de Guay, graveur du roi*, 1782. Les cinquante-trois premières planches de ce recueil sont seules faites d'après les dessins de Guay; les autres, au nombre d'une dizaine, d'après ceux d'Eissen, de Boucher et de Vien. Un exemplaire, l'original, de cinquante-deux planches, plus le frontispice, accompagné d'une description manuscrite de chaque sujet, rédigée d'après les notes autographes de Guay, appartient à M. J. F. Leturcq, qui l'a publié *. C'est après son retour de Rome en France, et lorsqu'il eut fait voir ce dont il était capable, que Guay reçut, en 1745, le titre de graveur du roi, avec un logement dans les galeries

* *Notice sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, par J. F. Leturcq; documents inédits émanant de Guay, et notes sur les œuvres de gravure en taille douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour*, in-8°. Paris, J. Baur, 1873. Avant M. Leturcq, M. Chabouillet avait publié une notice très-bien faite sur Guay et ses ou-

un vase d'agate-onyx dont vous pouvez voir le dessin et la description exacte et vraie dans le IIe volume, pl. LXXXVI de mon recueil. Il lui a dit qu'il lui en donnerait ou ferait donner 100 louis à Rome. Il est constant qu'il les vaut au moins. J'aime ce Guay. Il voulait le faire tenir à Alfani; mais entre nous, je ne m'y fie que de bonne sorte, et j'ai mieux aimé qu'il vous le fît remettre. On vous le portera donc de sa part ou de la mienne, et si vous trouvez à le placer, je vous en serai très-obligé. Je crois fermement que vous obligerez l'acquéreur et le vendeur. En tout cas, la chose ne presse absolument pas, et jusques à

du Louvre; c'est là que vint le chercher Mme de Pompadour pour l'emmener à Versailles, où elle l'installa, lui et son touret, dans ses propres appartements. Agréé à l'Académie de peinture en 1747, « conformément à l'intention du roi, » il fut reçu comme titulaire en 1748. C'était le premier graveur en pierres fines admis à cet honneur. Son morceau de réception fut *Apollon couronnant le génie de la peinture et de la sculpture*, cornaline gravée en creux, de 19 millimètres de haut et 15 de large. Dans une note autographe citée par M. Leturq (p. 87), Guay désigne ainsi cette pièce : *A Pollon couronnant le géniée de la peinture et de la sculpture. Cette pierre est gravée en crux, Guay la faite pour son morsaux de la reseption de la Cadémie. La Cadémie en fit présant à M. de Tournéant* (de Tournehem), etc. Par où l'on voit que le français était un peu moins familier à Guay que le dialecte de la Cannebière. Le *chef-d'œuvre* de Guay fut donné par l'Académie de peinture au comte de Tournehem, directeur des beaux-arts; il passa ensuite au marquis de Marigny, et fut acheté, à la vente de ce dernier, 588 livres par le comte d'Orsay. Mais le vrai chef-d'œuvre de Guay est le magnifique portrait de Louis XV, en camée, que possède le Cabinet des médailles, avec le cachet de Mme de Pompadour (en intaille) et d'autres belles pierres du même artiste. (Voy. le *Catalogue* de M. Chabouillet, p. 67, n°s 350 et suiv.)

Après la mort de la marquise de Pompadour, en 1764, Guay quitta Versailles et reprit son logement au Louvre. Louis XV ne pensa plus à lui; l'obscurité se fit sur sa personne et presque sur son nom, jusqu'au moment où il grava les portraits de Louis XVI en 1785 et de Marie-Antoinette en 1787; après quoi il rentra dans l'obscurité. Il semble ne plus vivre que dans l'*Almanach royal*, où il figure dans la liste des membres de l'Académie, avec son nom et son adresse, de 1748 à 1793. Il y a apparence que

vrages, qui contient des renseignements curieux et qui mettait sur la voie. Voy. son *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, 1858, in-12, p. 343, n°s 2498 et suiv. Au reste, M. Leturcq déclare avoir eu, dans la composition de son ouvrage, les plus grandes obligations à M. Chabouillet, et on le voit bien.

la vente, l'objet ne vous déplaira pas à voir ou à montrer. Si je cherchais de belles choses en antiquités, et si je n'avais pas fait graver le morceau dans le temps qu'il n'était pas à vendre, il est certain que je ne le laisserais pas aller. Mais les idées de citoyen sont ordinairement des duperies par rapport à ces objets qui doivent circuler dans l'Europe, suivant les circonstances particulières.

L'explication de ces fils de laton[1] tournés en cercles sur eux-mêmes, et que je n'ai pu vous indiquer l'ordinaire dernier, se trouve dans le IIe volume, pl. XCIII, n° 2[2], du moins

c'est cette année qu'il mourut, n'y ayant aucun renseignement précis à cet égard. — Le vase d'agate-onyx dont il est ici question, et que Guay voulait envoyer à Alfani pour le vendre, fut envoyé à Paciaudi par Caylus, lequel, comme il le dit, ne se fiait à l'autre que de bonne sorte. Cependant Paciaudi, et cela dans l'intérêt même de l'opération, dut remettre le vase à Alfani, qui le garda plus d'un an, sans trouver ni chercher peut-être un acquéreur. Caylus inquiet écrivit à Paciaudi de retirer le vase et de rendre à Alfani le reçu que par bonheur il en avait donné. Cette affaire revient sans cesse dans les lettres de Caylus (lett. XXXII, XXXVIII, XXXIX, XLVII, XLIX, L et LII) du 18 février 1760 au 23 mars 1761; après quoi, il n'en est plus parlé.

M. Leturcq (p. 248 de sa *Notice*) a relevé aux Archives de l'État, registre 1229, série O[1], une note datée du 3 mars 1776, ainsi conçue : « Dessin remis par Guay, graveur, d'un petit vase d'agate chargé de gravures antiques et connu de M. le directeur général, qui a ordonné de conserver ce dessin ; » et il ajoute « qu'il ignore encore de quel objet il s'agit. » Ne serait-ce pas de notre vase, duquel Guay aurait gardé le dessin, lorsqu'il se fut décidé à le vendre, et que Caylus dessina de son côté et expliqua à l'endroit de ses *Antiquités* qu'il désigne ici ?

[1] Laton est l'ancienne orthographe. Sur les métaux du moyen âge on lit fréquemment IE SVIS DE LATON ou DE LATON SVIS NOVMES, mais jamais laiton. Cette forme n'apparaît qu'au XVIe siècle; elle est dans Cl. Marot.

[2] Pages 324 et suiv. « J'ai plusieurs fois vu des petits morceaux pareils; mais je n'en ai jamais vu aucun si grand et autant redoublé. J'ai beaucoup étudié pour en deviner l'usage; j'ai même consulté nos savants, et nous n'en sommes pas plus avancés. Si par hasard vous devinez à quoi cela servait, je vous prie de m'en instruire. » (Paciaudi, lettre XXV.) On les appliquait, selon Caylus (t. II, p. 325 des *Antiquités*), « sur les boucliers, non-seulement pour les orner, mais encore pour produire une plus grande résistance contre les coups de l'ennemi. » Ce sont tout simplement des fibules. Il en existe de très-grandes dimensions. Comme on en a maintenant qui sont munies de leur aiguille, on sait à quoi s'en tenir à cet égard d'une manière certaine.

comme elle s'est présentée à moi. Je vous y renvoie sans garantie, bien aise d'ailleurs de recevoir votre sentiment sur cette opinion comme sur toutes celles que je puis avoir.

On fait votre caisse; elle partira de Paris aussitôt cette lettre. J'aurai le temps de vous envoyer, pour être reçu avant son arrivée, le bordereau de ce qu'elle contient. J'espère que vous en serez content. Plaise à Dieu qu'elle arrive à bon port! Les auspices du bailli sont heureux, et son adresse nous garantira de tout.

Dieu n'abandonne jamais les siens. Dans la disette où vous savez que je suis du grec, il m'est arrivé ce matin chez moi un marbre qu'on m'a apporté à vendre. C'est une tête petite nature, fragment d'un bas-relief, avec une inscription également de relief. L'ouvrage est du plus beau grec, et vous en entendrez parler[1]. Ma fortune entre vos mains doit également prospérer à Rome. J'espère qu'elle vous a fourni ou fournira des ordures et des fragments grecs dont je saurai profiter, en disant toujours vérité.

Notre ami Barthélemy est bien heureux. Il s'est présenté une occasion flatteuse et honorable pour faire, sans bourse délier, un voyage en Espagne, et qui ne doit durer que six semaines. Il doit partir le mercredi des Cendres; il sera de retour peu après Pâques. Quel bonheur pour un antiquaire d'avoir de telles occasions!

Je me flatte que vous avez été content de mon dernier envoi par l'évêque de Laon. On me promet pour celui-ci la quinzième suite[2]. Elle est sous presse: je souhaite qu'elle en sorte à temps pour cet ordinaire.

Je reçois une lettre d'Alfani qui m'annonce plusieurs bagatelles. On juge mal quand on n'a pas vu; mais sur le simple

[1] Il est au tome IV, pl. XLVIII du *Recueil d'Antiquités*. Mais cette sculpture est moderne.

[2] Des *Nouvelles intéressantes*. Voyez lettre XVIII.

exposé sans doute fait à l'avantage des objets, je trouve les prix fort roides. Mais quitte à renvoyer, et l'on en voit d'autant.

J'ai toujours attrapé une petite sentence contre nos amis [1]. Ainsi le paquet ne sera pas vide. On m'a parlé d'un ouvrage plus considérable sur le même sujet. Je viens d'envoyer savoir s'il est vrai qu'il existe, pour le prendre et compléter votre suite. En ce cas, je vous le ferai passer par la voie de Parme, pour répandre mes faveurs sur les différents princes, et ne pas trop charger notre bailli. Car Messieurs de la poste savent peut-être mieux que nous ce qu'il y a dans nos lettres, et, comme les corsaires, ils n'ont aucun égard aux lettres, non plus qu'à la curiosité et l'instruction des savants. Après tout, ce sont des fermiers, et ils ont raison.

On m'apporte votre livre; il a pour titre : *Avis paternels d'un militaire à son fils jésuite* [2]. Il est emballé et porté à celui qui le doit envoyer à Parme. Ainsi je lui ai donné ma bénédiction.

J'ai eu tort de vous mander que Barthélemy allait en Espagne; des raisons particulières l'en empêchent. Je crois qu'il en sera fâché dans la suite de sa vie. Je vous prie l'un et l'autre de ne lui en rien dire. Si d'autres vous en parlent, à la bonne heure; mais évitez, je vous prie, de me mettre en jeu; il prendrait peut-être le toupet; ce qui n'est bon à rien.

J'ai toute l'envie du monde de savoir si vous avez reçu les Poësies du roi de Prusse [3], car la primeur, dans ces bagatelles, est ce qu'il y a de plus attrayant. C'est bien le moins que j'aie des attentions quant aux nouveautés, pour celui qui me fournit si bien d'antiquités. Le dernier envoi est distingué,

[1] Les jésuites. Mais quelle sentence?... Il y en a tant!

[2] *Avis paternels d'un militaire à son fils jésuite, ou lettres dans lesquelles on développe les vices de la constitution de la Compagnie de Jésus*, par Jos. Adr. Le Large de Lignac. S. L. 1760, in-12.

[3] Voy. lettres XXIX et XXX.

et je vous en remercie encore. Avez-vous besoin d'argent? Je vous prie de me le mander; j'en ai, et il sera tout aussi bien dans votre tiroir que dans le mien.

J'ai vu tantôt un catalogue, un paquet de brochures. J'ai d'abord pensé à vous, et j'ai dit qu'on me l'achetât, persuadé qu'il y aura de ces pièces fugitives qui sont plus agréables pour vos recueils que tout ce que l'on pourrait trouver. Je me laisse aller à l'imagination, c'est la reine du monde, et je me persuade d'un coup qu'il y aura cinq ou six pièces que n'ont point ni le cardinal Passionei ni vos confrères de Rome en brochures. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est mon désir.

Adieu, mon cher bailli; vous n'avez point de commissions à me donner? Je vous jure que je les ferais d'aussi bon cœur que je vous embrasse l'un et l'autre.

XXXIII

26 février 1760.

Je vais commencer par ordre, après vous avoir remercié encore de votre dernier envoi. Je vous dirai que votre beau buste d'Héliogabale ou de Géta[1] me paraît avoir servi de poids à une balance. Barthélemy m'a confirmé dans cette idée. Il m'a engagé à vous la communiquer, en vous priant de voir le poids que l'on conserve au Capitole, et qu'il regarde comme une confirmation de son opinion et de la mienne, mais que nous soumettons à la vôtre.

La caisse est enfin partie à l'adresse de notre bon bailli, par la voie de ses correspondants de Lyon, de Marseille et de Civita-Vecchia. Je voulais faire payer le port, comme de raison; Mariette, qui se mêle de mes affaires, a déclaré la chose impraticable, c'est-à-dire de faire tenir ces petites sommes à trois différents endroits. Ainsi, mon cher bailli, il faut que

[1] Voy. la lettre XXXI.

vous le payiez malgré moi. J'en suis inconsolable, mais je n'ai pu faire autrement. Voici ce que contient la caisse :

Les trois volumes d'*Antiquités* bien conditionnés. On a gardé les fers. Les autres observations sont faites pour vous envoyer le quatrième, si vous me mettez en état d'en faire un nouveau;

Les XXVe et XXVIe volumes des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;*

Seguini selecta numismata[1]:

Histoire des philosophes modernes, par Savérien, in-12, broché[2];

Cinq paquets de *l'Art de peindre* à remettre à leurs adresses de la part de Watelet. En voici la liste : à M. l'ambassadeur de Malte, au père Paciaudi, à l'abbé de Saint-Non, à M. Bottari, à M. Natoire.

Vous êtes sans doute étonné de ne pas voir sur cet état les *Lettres* du père Chamillart[3] que vous désirez depuis si longtemps, et que j'ai eu tant de peine à trouver. Je les ai; mais par un malentendu de celui qui les a prises pour moi à une vente, il fallait attendre peut-être quinze jours pour faire partir la caisse, et j'ai voulu qu'elle partît, d'autant que j'espère avoir

[1] «Je vous remercie du *Séguin*, et je remercierais, pour ainsi dire, celui qui m'a volé le premier, car cette seconde édition est beaucoup plus riche.» (Paciaudi, lettre XXXV.) Cette seconde édition est celle de 1684, indiquée lettre XI.

[2] *Histoire des philosophes modernes avec leurs portraits gravés dans le goût du crayon, et publiés par François, graveur en dessins du cabinet du roi, par Alexandre Savérien.* 7 vol. in-4°, 1760 et années suivantes. — «L'histoire des philosophes modernes est curieuse, mais j'aime encore mieux les portraits en grand retracés au crayon.» (Paciaudi, lettre XXXV.) Paciaudi a raison et plus raison encore de modifier son jugement sur le texte, en disant dans sa lettre XXXVI : «L'histoire de M. Savérien est faible; néanmoins ce sera une collection utile.»

[3] On a de Chamillart, outre les *Deux lettres* à Baudelot *sur les quatre médailles rares de son cabinet*, Paris, 1697, in-12, et Amsterd., 1701, in-8°, diverses autres lettres numismatiques imprimées dans les *Mémoires de Trévoux*, et dans le *Journal des Savants*, 1702, 1710, 1718, 1719, 1723. Dans ses *Monumenta peloponnesia*, Paciaudi ne cite Chamillart qu'une seule fois, t. II, p. 250, pour la seizième lettre qui fait partie des *Dissertations* de ce savant jésuite.

une occasion pour vous envoyer ces lettres. J'ai mis à leur place l'histoire et les portraits des philosophes modernes, ouvrages qui paraissent depuis trois ou quatre jours.

Je vous remercie, mon cher bailli, d'avoir de la bonté pour Monet. Il m'a écrit pour savoir ce que je pensais de ses dernières esquisses. Vous savez le bien que je vous en ai dit[1]; je vous prie de le lui répéter, et que je pense qu'il n'a qu'à continuer et surtout à étudier l'antique. A l'égard des projets de Billy pour faire exécuter ces tableaux[2] ou d'autres, je les ignore et vous en êtes plus instruit que moi.

Je vous prie de faire donner ce petit billet à Alfani pour aller recevoir de Natoire l'argent que je lui dois et que je lui fais remettre par ce même ordinaire. Le courrier doit aussi remettre à votre suisse une caisse pour le même Alfani, et je vous prie ou de la lui faire porter, ou de lui faire dire qu'il la vienne chercher. Elle doit partir ce même ordinaire.

Je réponds à la lettre du 6 février. Le secrétaire français m'est indifférent, à moins qu'il ne vous soit plus commode de dicter que d'écrire[3].

La troisième caisse n'est apparemment point partie avec la lettre, car j'ai reçu celle-ci, et celle-là ne m'est pas arrivée. Le détail de ce qu'elle contient m'annonce des plaisirs dont vous n'ignorerez pas les détails, quand j'en aurai jugé.

En général, les lampes sont si communes qu'à moins qu'elles ne représentent des choses distinguées, je ne m'en soucie pas, et je vous le jure, quoi qu'en dise Alfani. Mais le mal n'est pas grand. Il a voulu se défaire de ses lampes, et regagner quelque bagatelle sur ce qu'il ne gagnait pas assez sur la corniole[4]. Je

[1] Voy. lettre XIX.

[2] Ce sont les tableaux dont Monet lui avait envoyé les esquisses. Voy. lettres XIX et XXVII.

[3] Paciaudi, dans sa lettre X, dit qu'il s'est servi d'un très-habile garçon qui était chez le bailli de Breteuil, pour écrire sa lettre. Il semble s'être excusé auprès de Caylus d'avoir fait de même encore une fois. Mais sa lettre du 6, à laquelle Caylus répond, manque.

[4] Cornaline, en italien *corniola*.

lui renvoie sept ou huit morceaux sur dix-huit qu'il m'avait fait remettre, et du nombre de ceux que je garde, il y en a bien quelques-uns que la difficulté du renvoi et la complaisance m'ont fait garder. Il est vrai qu'il y en a trois ou quatre fort à mon gré, mais ils ne viennent pas de Naples, d'où je pense qu'il n'a rien apporté. Je le juge par son silence. Vous pourriez me servir de témoin sur le peu de croyance que j'ai eu dans les bavardages du Noja.

D'anciennes et très-anciennes idées sur la place Navone [1] vous ont fait prendre une peine dont je suis véritablement fâché. Comment pourrais-je la réparer? Promettez-moi donc de n'y plus aller, et souvenez-vous que je vous avais seulement prié d'y envoyer quelqu'un que vous auriez payé. Mais à qui que ce soit que l'on porte ces portions de vases de verre ou de pierres, noirs ou imitant les agates, et surtout des noirs en tous genres [2], ce quelqu'un, dis-je, sera toujours bien aise de s'en défaire. Le pis-aller, c'est de payer plus cher, et le surplus de payement ne vaut pas en vérité la plus simple démarche d'un galant homme. Daignez seulement vous afficher pour acheter aussi des guenilles.

Vous n'aurez cet ordinaire que la quinzième suite des jésuites, parce qu'il n'a paru que cette pièce [3].

J'ai fait vos compliments à Barthélemy; il vous remercie des vôtres. Le voilà maintenant haut et puissant seigneur.

Je crains beaucoup pour mon commissionnaire et pour la balance dont je vous ai parlé [4], car vous savez tous les malheurs de la Syrie et l'abîme de Balbek et de presque toutes les villes de ce canton [5]. J'ai heureusement reçu le dessin le plus exact que l'on puisse désirer, et je veux en faire usage, à

[1] Voy. lettre XXVIII.

[2] Voy. lettre XXXI.

[3] Des *Nouvelles intéressantes, etc.* Voy. lettre XVIII.

[4] Voy. lettre XXIX.

[5] Balbek fut presque entièrement détruite en 1759 par un tremblement de terre.

cause des rapports de ce monument avec celui dont je fais tant de cas, et que vous m'avez envoyé d'Antium. Après avoir gémi sur les malheurs du pays, il faut espérer que, pour rebâtir les villes, on fouillera, et qu'indépendamment de la terre remuée par de si grandes commotions, il nous viendra des antiquités qu'on n'aurait peut-être jamais vues sans cela. *Dieu fait bien ce qu'il fait*[1]. Il faut profiter des événements et ne s'affliger de rien, et regarder ces malheurs comme des objets de comparaison avec les parties de l'Europe tourmentées par la guerre et cependant beaucoup moins à plaindre.

Marigny m'envoie la caisse; je viens de l'ouvrir et je suis en jouissance. Que de biens ! Ma table en est couverte. Je ne vous dirai rien de la corniole d'Alfani; je vous en ai parlé.

L'exercice du gymnase étrusque est un fait bien singulier et pour la communication de ce peuple avec les Grecs; l'amphore renversée sur la colonne derrière les lutteurs m'a seulement causé quelque embarras[2].

Les pierres brûlées et surtout le camée de verre sont très-bons[3].

Les enfants d'ivoire sont d'une matière, ainsi que le loup, toujours recommandable en elle-même[4].

[1] Cela est de toute évidence. Mais s'il était permis de commenter la pensée de Caylus, on dirait que Dieu n'ébranle la terre et n'engloutit des villes et des peuples que pour préparer des ruines à fouiller aux antiquaires, et surtout fournir à ceux de l'ordre de Caylus les occasions de découvrir des pots cassés. Mais alors Caylus aurait raison de dire de ce commentaire ce qu'il dit quelque part : «Traître comme des notes.»

[2] Ce gymnase, gravé sur une cornaline, est dans le *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 97, pl. XXXII, n° 6. Caylus se demande si le prix du vainqueur, dans la lutte gravée sur la cornaline, n'était pas renfermé dans le vase ou l'amphore; il ne lui est pas venu à l'idée que le prix était ce vase même.

DAMŒTAS.

... Tu dic, mecum quo pignore certes.

MENALCAS.

..... Pocula ponam
Fagina, caelatum divini opus Alcimedontis.
(Virgil. *Eclog.* III.)

[3] Je ne trouve pas ces objets dans le *Recueil d'Antiquités*.

[4] Le loup d'ivoire est au tome IV des

Les morceaux de terre cuite ont autrefois fait partie de quelque lampe.

Le petit Amour de bronze avec un dauphin pour attribut, est très-joli [1].

La Scylla, étrusque ou non, et c'est ce qui mérite examen, m'a fait grand plaisir [2]. Elle est belle en elle-même et curieuse d'ailleurs.

J'examinerai les tours crénelées, etc. [3]; je ne suis pas encore détrompé sur leur antiquité. Il est du moins constant que ce ne sont pas des armes.

Le manche de la patère est très-curieux et bien conservé [4].

Pour le sistre, je pense comme vous. Cette opération est puante, et la lame de cuivre aurait mieux valu cent fois telle qu'elle était. Mais que voulez-vous? Il est toujours bon de connaître les friponneries et les moyens de tromper en tous les genres.

Les deux terres cuites sont très-agréables, principalement celle qui me paraît d'un comédien atellane [5].

Les lampes d'Alfani sont assez communes et telles que je les avais prévues, comme vous l'avez pu voir au commencement de ma lettre. Il proportionnera leur prix à leur curiosité. L'ordinaire prochain, je remettrai 10 louis au correspondant de Natoire, et je vous prierai de les envoyer chercher. Je crains avec raison que l'argent ne vous manque.

Je ne puis trop embrasser le bon bailli ni trop remercier le bon père Paciaudi de toutes leurs amitiés et de tous leurs soins.

J'oubliais à vous dire que le morceau d'argent en relief,

Antiquités, pl. LXX, n° 3, et l'enfant d'ivoire, *ib.*, pl. LXXIV, n° 1.

[1] Tome IV, p. 200, pl. LXVII.

[2] *Ibid.*, p. 84, pl. XXVIII.

[3] *Ibid.*, p. 327, pl. CI, n°s 4 et 5. Cette figure paraît être un sceau du XIIIe siècle.

[4] Tome V, p. 101, pl. XXXVII, n°s 5 et 6. C'est un manche de miroir gravé et d'un travail très-fin.

[5] Tome IV, p. 257, pl. LXXIX, n° 4, peut-être 6.

bien antique en lui-même, n'est que collé sur une petite plaque de verre noir. Il me servira également[1]. Ce que je vous en dis est pour vous faire voir que je regarde bien ce que vous m'envoyez, et qu'en général la fabrique des morceaux m'est connue. Dans le nombre des petits morceaux de bronze de la dernière caisse, il y en a plusieurs très-singuliers et dont j'espère tirer bon parti. Adieu encore une fois.

XXXIV

Lundi, 10 mars 1760.

Je ne vous ai pas écrit ce dernier ordinaire, non pour garder mon quant à moi, n'ayant pas reçu de vos nouvelles, mais pour vous ménager sur mes lettres, dont je redoute l'importunité. Je n'en ai pas moins pensé à vous, vous ayant envoyé par la voie de Parme trois brochures, l'une très-forte et très-épaisse, dont le titre est *Iniquités découvertes*[2] (vous sentez qu'elles regardent vos bons amis); une lettre sur Keiser : c'est la suite d'une autre que je vous ai envoyée sur le même sujet, et ce sujet est la curation de la ..... ou du *mal francese*[3]. Il est vrai que ce remède fait des prodiges et n'exige pas beaucoup de contrainte. Il paraît ridicule de dire que ce Keiser ne donne que des dragées à manger; le fait est cependant véritable, et le nombre de ses cures est considérable. Cette brochure est une critique d'Astruc, médecin renforcé, et dont il faudrait connaître la vie et les mœurs, pour avoir plus de plaisir à la

[1] *Ibid.*, pl. LVII, n° 5. C'est comme le dit très-exactement Caylus (p. 171 de ce IVe volume), une *pâte de verre* que l'on voit encore aujourd'hui au cabinet des médailles. La description en est bonne. Il y a bien au tome IV, pl. LXXX, n° 4, un petit Amour d'argent fixé sur une plaque, mais le fond est aussi d'argent. Il est donc presque *certain* qu'il s'agit du char ou quadrige de la planche LXXXV, n° 5, que Caylus aura débarrassé de la lame de verre moderne.

[2] *Iniquités découvertes ou recueil des pièces curieuses qui ont paru lors du procès de Damiens.* Londres, 1760, in-8°. Ce recueil contient cinq pièces dont les trois premières sont, dit-on, de Grosley.

[3] Voy. lettre XXI, à la fin.

lecture de cette petite dissertation qui n'est pas mal écrite[1]. Elle ne se vend pas; ainsi elle sera dans le rang des brochures rares. Cette raison m'a engagé à la mettre dans le paquet.

Je ne fis pas toutes les guenilles que je vous envoie. L'*Application des talents*[2], la troisième brochure de mon envoi, est capable de me corriger de cette négligence. J'ai appris, depuis qu'elle est publiée, ou plutôt on m'a montré un éloge de moi où je suis nommé en toutes lettres. Je suis tombé de mon haut. Ne connaissant pas l'auteur et n'en ayant jamais entendu parler, je me croyais à l'abri d'une pareille bombe. Que direz-vous de moi de vous l'avoir envoyée simplement comme une chose due, au moins sans vous en prévenir? Mais depuis que je vous écris et que je pense haut avec vous, je me flatte que ce n'est pas la fatuité que vous me reprocherez.

Vos derniers envois m'ont composé des choses charmantes et fourni des monuments que je n'ai vus dans aucuns recueils.

[1] La moralité de ce savant médecin n'était pas, en effet, des plus irréprochables, et ce que Caylus ne fait ici qu'indiquer est dénoncé par Grimm (*Correspondance, etc.*, 1re partie, t. V, p. 347) en ces termes, qui ne laissent rien à deviner : « Astruc, dont le seul nom, malgré son grand savoir, est devenu injurieux pour un homme d'honneur. » La lettre dont parle Caylus comme étant la suite d'une autre, c'est-à-dire de la *Lettre d'un médecin de province, etc.*, 1760 (voy. lettre XXI), n'ayant point été mise en vente, il m'a été impossible de la trouver nulle part et même d'en donner le titre.

[2] *Discours sur la connaissance et l'application des talents, par l'abbé Jacquin, honoraire de l'Académie d'Arras, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen, et de la Société de Metz. Dédié à Mgr le maréchal prince d'Isinghen, gouverneur d'Arras et protecteur de l'Académie de cette ville.* Paris, 1760, in-12, 56 pages et 3 pour l'approbation et le privilége. — Il y est dit de Caylus (p. 16 et 17) : « Là, on admirerait cette multitude d'artistes célèbres, formés, encouragés et protégés par un savant infiniment plus illustre par les ouvrages qu'il compose ou qu'il inspire que par un nom depuis longtemps respectable, perfectionner des arts jusqu'ici à peine à leur berceau, en ressusciter d'autres que la barbarie des siècles d'ignorance avait fait mépriser ou perdre, et en inventer d'inconnus à nos pères. Quelle gloire pour notre siècle ! Quel honneur pour la noblesse française de voir Caylus, à la tête des savants et des artistes, tracer à tous le chemin à l'immortalité, et en devancer plusieurs dans leur course triomphante ! » On n'est pas de trois académies pour rien !

Je triomphe sur l'étrusque, mon romain est singulièrement étoffé, l'égyptien va un peu, mais le grec respire à peine. Après vous avoir exposé simplement l'état au juste de mes affaires, je vous prie de me dire si l'on ne pourrait pas avoir une flûte des anciens complète. J'en ai beaucoup de morceaux, mais leur réunion est incompréhensible, et je m'estimerais heureux d'en avoir une, non-seulement pour avoir le plaisir de la décrire, mais en vérité pour m'instruire sur le mécanisme de cet instrument[1]. Je sens très-bien qu'un pareil monument sera cher. Si vous en trouvez une ou deux, faites-en le prix conditionnellement; ayez la bonté de me le mander, et si j'ai assez d'argent, je vous l'enverrai. Ce sera un marché à part de notre petit courant. Vous voyez de quelle façon j'en agis; on n'a jamais fini avec moi. C'est un désir avec des redoublements. Mais je n'ai plus d'autre plaisir que les lettres et l'antiquité : trop heureux d'en avoir quelqu'un, quand on est privé de celui des femmes, qui sont les plus belles fleurs de la nature ! Les crotales, les cymbales et les autres instruments de bronze seraient encore les bienvenus.

Ce second ordinaire dans le silence commence à m'inquiéter. et par conséquent à me faire un peu de peine.

L'imprimerie n'a rien produit de nouveau; mais je ne suis pas encore battu. Je vais faire un petit tour pour en être bien certain, avant de fermer ma lettre. Si je n'ai point de nouveauté, en récompense j'ai du vieux. Il vient de m'arriver une charge de crocheteur de brochures in-4°[2]; j'ai dit qu'on me les achetât; on m'a obéi, et cet ordre vous a rapporté cette énorme

[1] Il expose et développe ces mêmes considérations sur la flûte des anciens au tome V, p. 275 de son *Recueil d'antiquités*. Voy. aussi le tome III, p. 205 et suiv. du même ouvrage.

[2] Ce sont des brochures jansénistes. (Voy. la lettre XXXVI.) Une quantité énorme de brochures pareilles a été achetée, il y a environ deux ans, par M. Cousin, pour la bibliothèque de la ville de Paris, qui lui a tant d'autres obligations. Je signale le fait aux historiens du jansénisme, s'il en est aujourd'hui.

quantité pour laquelle je serai obligé de faire une caisse à part, car il vaut mieux garder la poste pour le courant léger. Mandez-moi ce que vous en pensez, et sans compliment; car vous sentez bien que si je ne vous les envoie pas, mon valet en fera des papillotes, car en conscience, je ne les garderai pas. Adieu; je vous embrasse tous deux.

POSTSCRIPTUM DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

M. le comte me permet d'ajouter ici quelques lignes; j'en suis enchanté, parce que cela me fournit l'occasion de me rappeler à votre souvenir. Je vous prie en même temps de dire à Son Éminence[1] que j'ai reçu la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, que je l'ai communiquée sur-le-champ à M. de Choiseul, qu'il m'a promis de suivre cette affaire, et que j'en instruirai Son Éminence dès qu'elle sera terminée[2]. Adieu, mon cher ami, personne ne vous estime et ne vous aime autant que moi, mais je suis très-désolé de n'avoir plus d'espérance de vous revoir ici. Le bailli[3], qui se porte à merveille, vous fait mille compliments. Boscovich est encore ici[4]; il se prépare pour aller en Angleterre, de là à Constantinople. Gleichen[5] revient à Paris, pour aller ensuite en Espagne, chargé d'affaires du Danemark. Boyer[6] est parti pour Liége. La petite société de Frescati se réunit et se disperse continuel-

[1] Le cardinal Spinelli.

[2] Voy. la lettre XXI de Barthélemy.

[3] Le bailli de Solar.

[4] Voy. lettre XXX, à la fin.

[5] Le baron de Gleichen, d'abord chambellan et écuyer de la margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse, puis chargé d'affaires du Danemark en Espagne, ensuite en France, etc., était un homme d'esprit, fort aimable et très-répandu dans la haute société française de cette époque. Il était lié avec Barthélemy et il avait fait partie à Rome de cette petite société de Frascati, dont M. et Mme de Stainville étaient l'âme. Barthélemy en parle souvent dans ses lettres. On a *Souvenirs du baron de Gleichen*. Paris, Techener, 1868, in-12.

[6] Boyer de Fondcolombe, secrétaire d'ambassade. Voy. la lettre X de Barthélemy.

lement. Donnez-moi donc des nouvelles du P. Jacquier [1], à qui j'ai écrit, et qui ne m'a pas répondu. *Addio, caro, l'abbraccio e la reabbraccio.*

XXXV

Lundi, 17 mars 1760.

Les gros paquets de brochures dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre ne pouvaient demeurer dans ma petite chambre. Ainsi, sans attendre votre avis sur leur destination, je les ai fait mettre en caisse, et ils sont partis. On les remettra à Marseille francs de port au correspondant de notre bon bailli; et comme il n'y a pas de reliure, le port ne le ruinera pas jusques à Rome. J'aurais voulu rendre la galanterie complète, mais je n'en ai pu trouver le moyen.

Les *Lettres* du P. Chamillart [2] sont reliées avec une mauvaise dissertation sur le cachet de Michel-Ange [3]; vous les trouverez dans cette caisse, ainsi qu'un ouvrage sur des médailles qu'on a fait nouvellement en Angleterre [4] et que Barthélemy vous envoie.

[1] «Le P. Jacquier, minime, un des commentateurs de Newton, et un des plus aimables hommes que je connaisse.» (*Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy*, publié par Sérieys, p. 140.) «Il n'y a point de voyageur français qui, séjournant à Rome, n'ait connu le savant Jacquier. Son cabinet était le rendez-vous des gens de lettres, des savants de toutes les nations, et particulièrement de la nôtre. Ses conseils, ses liaisons, ses bontés étaient pour nous du plus grand secours dans une ville où nous étions moins chéris que redoutés.» (*Ibid.*, Append. X, p. 384.) Le P. Jacquier était né à Vitry-le-François le 7 juin 1711; il mourut à Rome le 3 juillet 1788.

[2] Voy. lettre XXXIII.

[3] On a *Explication du cachet de Michel-Ange que mademoiselle Le Hay a depuis gravé en grand*, par le P. Tournemine, dans le *Journal de Trévoux* de février 1710, p. 291, insérée dans le *Journal des Savants* d'octobre 1710, p. 461, et dans les *Mémoires d'une société célèbre*, t. I, p. 442. — *Autre Explication du cachet de Michel-Ange*, par M. de M., dans le *Journal de Trévoux* de juin 1710, p. 1116. Au reste, sur ce soi-disant *cachet de Michel-Ange*, il convient de consulter les renseignements réunis avec beaucoup de soin par M. Chabouillet, dans son précieux *Catalogue des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, in-12, 1858, p. 320 et suiv. Toute la bibliographie de cette pierre gravée est là.

[4] Je n'ai pu deviner quel est cet ou-

Je crains de n'avoir point de *Nouvelles intéressantes*[1] encore cette semaine. On ne comprend rien à la conduite du Portugal; elle est singulière. Mais le crédit, les intrigues et les astuces des autres doivent faire trembler l'Europe sur les vues de domination générale dont on ne peut refuser le projet à cette société de prétendus religieux. Je ne suis pas difficile en matière de religions[2], mais leur conduite n'est pas dans l'esprit de celle qui les établit. De tout cela je ne puis parler et ne parle guère qu'en philosophe; je ne suis pas même assez jeune pour craindre de voir des révolutions faciles à prévoir[3].

Vous recevrez par la voie de Parme la fin de votre Ier vovolume de ces mauvaises estampes de l'Ancien Testament[4]. J'ai mis dans le paquet une espèce de poëme (parce qu'il est en vers) sur les décorations de théâtre[5]. L'auteur convient qu'il ne

vrage, car je n'en vois aucun sur les médailles à la date de cette lettre.

[1] Voy. lettre XVIII.

[2] L'aveu est sans fard, mais il n'était pas nécessaire; nous le savions déjà. *Domine, non sum dignus*, disait le marquis de la Vieuville à Henri IV qui lui passait au cou le collier du Saint-Esprit : à quoi le roi répondit : « Je le sais bien, je le sais bien. »

[3] Il eut le bon esprit de mourir environ vingt-cinq ans avant qu'elles n'éclatassent.

[4] Voy. lettre XXVII. « L'histoire de la Sainte-Écriture en figures commence à être intéressante, et je vous en remercie. » (Paciaudi, lettre XXXVI.) Les deux amis n'étaient pas et ne pouvaient guère être d'accord sur la valeur de cet ouvrage.

[5] *Essai sur l'art de décorer les théâtres, par M. Moulin, peintre décorateur.* Paris, 1760, in-8°, 34 pages. Cet ouvrage, qu'il ne m'a pas été possible de découvrir dans aucune bibliothèque publique, est, selon un critique du temps, « une espèce de poëme didactique distribué méthodiquement en chapitres, au nombre de treize, où sont comprises l'introduction et la conclusion. Un de ces chapitres roule sur les principales qualités des décorateurs, un autre sur les goûts faux et les ornements déplacés. On donne dans le sixième quelques principes sur la construction des temples. Ensuite on trouve divers tableaux de théâtres, jardins d'Idalie, prisons, palais du soleil, forêts, etc. On aperçoit dans tout cela du génie*, mais fort peu de génie poétique et une versification très-faible. Il fallait que l'auteur se bornât à donner de la prose tout unie comme il en promet, sans défigurer celle-ci, comme il a fait, par ses rimes. » (*Annonces, affiches et avis divers*, 23e feuille hebdomadaire du mercredi 4 juin 1760.)

* Il veut dire de l'invention d'artiste; ce qu'on appelait effectivement du génie au XVIIIe siècle.

sait pas sa langue, mais il n'en écrit pas moins. On aurait pu lui citer : *Pourquoi le dire? On le voit bien* [1]. Il semble que le pauvre diable ait voulu donner la petite pièce du beau poëme de Watelet, que je voudrais savoir arrivé à Rome à bon port. Je vous prie très-fort de ne pas me le laisser ignorer, quand vous serez en jouissance de cette première caisse. Elle doit vous amuser par les livres qu'elle contient; du moins je le désire.

Pour entretenir l'habitude, je vous envoie toujours une petite brochure; elle vous amusera ou fera nombre. J'oubliais de vous dire que, dans le paquet qui vous sera envoyé de Parme, vous trouveriez une petite brochure contre les Anglais, intitulée *Les Sauvages* [2], et dans laquelle il y a quelques situations et quelques images assez vives. Bien des gens veulent à Paris qu'elle soit de Voltaire; mais je suis bien éloigné de le croire. Elle est d'un avocat.

Savez-vous que le troisième ordinaire devient un peu sérieux par rapport au silence et à l'inquiétude? Je sais que le bailli se porte bien; je n'ai rien à dire d'ailleurs : c'est un homme d'État, un homme public; mais des particuliers comme le P. Paciaudi et moi peuvent bien être malades et s'être cassé des bras ou des jambes, sans qu'on s'en embarrasse. Si vous vous portez bien, jugez-en vous-même.

J'ajoute à ce paquet le panégyrique d'un cordonnier. Le titre est de mauvais goût, *L'Archevêque de Bon-Sens, etc.* Cela n'est pas bon. Mais le premier point surtout, que j'ai entendu lire, me paraît bien écrit, et plein non-seulement de bonnes choses, mais de critiques assez fortes. J'ai été le chercher d'autant plus vite que je ne m'éloigne pas de croire, comme on

[1] Quelque vers ou refrain de chanson du temps.

[2] *Les Sauvages de l'Europe*, par Lesuire et Louvel; Berlin, 1760, in-12; réimprimé en 1804, sous le titre de *Paquebot anglais*, par les soins de Regnault Warin : « Si les *Sauvages de l'Europe* ne sont point un ouvrage de Voltaire, ils méritent de l'être. C'est une lecture bien intéressante. Je partage ses sentiments envers les Anglais. » (Paciaudi, lettre XXXI.)

me l'a dit, que cet ouvrage est du roi de Prusse[1]. S'il n'en est pas, c'est toujours une brochure pour vos recueils, que je cherche à augmenter de tout ce que je peux rassembler.

Adieu, je vous embrasse tous les deux malgré vos rigueurs; je n'oublie pas que vous êtes aimables.

XXXVI

Lundi, 31 mars 1760.

J'ai oublié de vous dire, à l'occasion de la dernière caisse de brochures, qui doit être remise comme la précédente, franche de port, au sieur Besson, correspondant du bailli à Marseille, qu'elle contient non-seulement toutes les pièces du jansénisme que je vous ai annoncées, mais une brassée de pièces opposées que Mariette avait chez lui. Il a profité du bonheur de s'en défaire, et du plaisir de vous l'offrir[2]. Si cette caisse arrive,

[1] « On a imprimé depuis peu le Panégyrique de Mathieu Reinhart, maître cordonnier. C'est une plaisanterie du roi de Prusse, faite l'année dernière, au camp de Landshut. Vous y trouverez des longueurs et des choses plaisantes. En général, ce genre n'est pas celui où le philosophe de Sans-Soucy excelle le plus. » (*Correspondance de Grimm*, t. III, 1re partie, p. 34.) Il n'y a rien à redire à ce jugement, sinon qu'il est d'un ami, d'un *frère*, et non pas d'un juge. La pièce est déclamatoire, languissante et pleine de ces vulgarités philosophiques qui faisaient alors les délices de nos pères. Elle a pour titre : *Panégyrique de Jacques Matthieu Reinhart, maître cordonnier, prononcé dans la ville de l'Imagination par Pierre Mortier, diacre de la cathédrale, avec permission de Mgr l'archevêque de Bon-Sens*, 1759, in-12. En voici l'approbation : « *Approbation de MM. Bouciat et Bélarmes, licenciés en théologie et censeurs des livres de Mgr l'archevêque de Bon-Sens :* Nous avons examiné par ordre de Monseigneur l'archevêque le *Panégyrique de Jacques Matthieu Reinhart*, par Pierre Mortier, diacre; nous n'y avons rien trouvé qui soit conforme aux opinions vulgaires et aux préjugés reçus; nous n'y voyons ainsi aucune vérité qui puisse empêcher l'impression dont il est si digne. Fait à Philadelphie le 1er octobre 1759. Signé Bouciat, Bélarmes. » Voilà de l'esprit, et aussi fin que léger.

[2] « M. Mariette a pour moi des bontés que certes je ne mérite pas. Il veut se défaire de ses brochures pour me les donner. Je souhaiterais connaître quelque chose qui pût lui être agréable, afin de lui témoigner ma reconnaissance. » (Paciaudi, lettre XXXII.)

je vous réponds que ce qu'elle renferme occupera un bon rayon de votre bibliothèque, car elle pèse tout au moins 80 livres.

J'ai traduit avec le plus grand plaisir la relation de votre voyage à Tarquinia[1]; c'est un morceau des plus curieux. Je suis occupé à rechercher tous les auteurs qui en ont parlé, pour les citer, et avec raison, comme beaucoup moins intéressants. J'en sais assez pour vous dire qu'ils ne sont ni si étendus ni si clairvoyants que vous. Votre lettre est donc à la tête de l'explication de la planche, et sera le morceau le plus intéressant de ce volume ou de ce supplément, et la planche présente les quatre vases trouvés dans l'endroit décrit par la lettre. Cette conséquence n'est pas le seul avantage que j'en retire. Ces vases m'ont donné la preuve constante d'un fait que je n'avais donné que comme une conjecture sur la couleur blanche. Je me suis étendu avec vous sur ce détail, parce qu'il sous-entend mes remercîments. D'un autre côté vous voyez que je travaille et que si je désire des morceaux, ce n'est pas pour en faire parade, les arranger dans un cabinet où l'on entre pour écouter le plus souvent des raisonnements à la diable, et répéter de son côté presque toujours la même chose : si j'étais condamné à cette peine, je jetterais toutes les antiques par la fenêtre et je prendrais le même chemin. Cependant il y a eu de tout temps des hommes pour lesquels cette peinture vraie était un plaisir; il ne faut pas les dégoûter.

La tête d'Alexandre avec une inscription en relief, dont je vous ai parlé il y a quelque temps, est en vérité une belle

[1] « C'est me faire trop d'honneur que d'insérer dans votre Recueil ma description des grottes de Tarquinia. Quand vous l'aurez traduite, je vous prie de me l'envoyer, afin que je puisse la revoir. Lorsqu'il s'agit d'imprimer quelque chose, il ne faut rien négliger. » (Paciaudi, lettre XXXI.) Cette description est au tome IV, p. 111 et suiv. du *Recueil d'Antiquités*, pl. XXXVIII. — Les inscriptions de Tarquinia ont été répétées depuis Caylus. Voyez, au sujet de la première, la note d'Orioli, *Annali dell' Istituto archeologico di Roma*, 1834, t. VI, p. 177.

chose [1]. J'ai appris que dans une ancienne église d'une de nos provinces, un évêque qui avait marché pour les croisades avait apporté des camées et autres pierres travaillées. J'ai envoyé un homme pour les dessiner, d'autant plus que l'histoire m'a confirmé le nom et le voyage de cet évêque. Ainsi dans deux mois j'aurai peut-être quelque morceau grec pour ma suite, et dont il sera parlé. Il faut attendre ce temps; non que la distance de cette ville soit considérable, mais le dessinateur profite aussi de moi pour quelques affaires qu'il a dans ce pays, où l'on attend mon artiste avec impatience. C'est du moins la réponse que l'on me fait de l'église où cet ancien évêque a déposé les monuments qu'il avait sans doute achetés sans payer, comme disent les grivois [2].

[1] «Je vous félicite du bel Alexandre (il est au tome IV, p. 139, pl. XLVIII du *Recueil d'Antiquités*) et des camées que vous avez trouvés en province. J'ai toujours projeté un voyage en antiquaire. Dans les petites villes on trouve mille et mille belles choses qui restent négligées et sans être observées, parce qu'on en ignore le prix.» (Paciaudi, lettre XXXII.)

[2] Voici l'explication de ce paragraphe. L'évêque dont il est question est Garnier, évêque de Troyes, qui se croisa en 1199 avec les seigneurs de Champagne. Il se trouva, en 1202, à la prise de Constantinople par les Français, qui élurent empereur Baudouin, comte de Flandres. La quantité immense de pierres précieuses qui décoraient les reliquaires des églises de Constantinople excita, au même degré que les reliques elles-mêmes, la convoitise des vainqueurs; ils les pillèrent et les emportèrent chez eux. Le légat du Pape défendit, sous peine d'excommunication, qu'aucun des croisés gardât ces reliques, et ordonna qu'elles seraient toutes remises à Garnier, évêque de Troyes, à qui la garde en fut confiée. Garnier mourut à Constantinople à la fin de 1205 ou au commencement de 1206; les trésors dont il était le gardien furent remis aux collégiales de Saint-Pierre et de Saint-Étienne de Troyes. Caylus a décrit et gravé cinq de ces pierres au tome V, p. 140 et s. pl. LII de son Recueil. Dans l'*Histoire de la ville de Troyes en Champagne*, par T. Boutiot (1870-75, 4 vol. in-8°), il est dit (t. I, p. 473) que «la majeure partie de ces objets est encore déposée au trésor de la cathédrale.» On peut consulter encore à ce sujet *Trésor de Troyes*, par M. Coffinet, dans le tome XIX des *Mémoires de la Société de l'Aube*, et Grosley, *Œuvres inédites*, 1812. Mais l'écrit le plus considérable et le plus curieux à cet égard a pour auteur M. le comte Riant, et est intitulé : *Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIIIe siècle par les Latins, et des Documents historiques nés de leur transport en Occident*, 1875, in-8°. C'est là, et là seulement qu'on peut ap-

N'y ayant rien d'imprimé sur le Portugal, dont on attend des nouvelles, je vous envoie deux coïonnades de Voltaire. Je crois que vous avez déjà reçu celle du P. Bertier[1]; mais n'en étant pas assuré, j'aime mieux que vous l'ayez deux fois que point. On parle d'une Épître du roi de Prusse dans laquelle il fait beaucoup de critiques de Paris, et notamment sur les jésuites[2]. D'abord qu'elle sera imprimée, car elle le sera, vous la recevrez. Je ne l'ai pas vue, mais on m'a dit qu'elle était étoffée.

J'ai reçu une lettre d'Alfani. Il est content de mes renvois et de ce que j'ai gardé, ainsi que du payement. Il m'envoie une caisse aux mêmes conditions. Comme elle vient par la diligence de Lyon, elle ne sera à Paris que dans quelques jours. Je vous en parlerai. Il m'annonce un voyage à Naples, après Pâques. Il dit qu'il ne négligera rien pour tirer du Noja. Qu'en

prendre à connaître quelle était l'importance religieuse et la valeur matérielle des reliques au moyen âge, et en particulier de celles de l'Orient; comment, après la prise et le pillage de Constantinople par les Latins, on en fit le partage entre les vainqueurs; par quelle voie et de quelle part elles furent envoyées et distribuées dans les églises et sanctuaires de l'Occident; enfin les documents diplomatiques, hagiographiques et liturgiques servant à en justifier la provenance et l'authenticité. « Ce travail, dit excellemment M. Egger, se recommande par la nouveauté du sujet, par la variété des recherches qu'il imposait à l'auteur parmi les documents les plus divers, par une excellente méthode, par des résultats clairs et précis que résume un tableau des reliques et objets d'art transportés en Occident par les croisés. Ce n'est, aux yeux de l'auteur même, qu'un premier essai; mais s'il ouvre la voie à des recherches ultérieures, il témoigne déjà d'une science peu commune et d'une critique fort exercée. » (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions;* bulletin d'avril, mai, juin 1876, p. 192.)

[1] Oui. Voy. lettre XXIII.

[2] « Si le roi de Prusse attaque les jésuites, au lieu de leur faire du mal, il leur fera du bien, car l'inimitié d'un athée de cette espèce leur fera beaucoup d'honneur. Ils s'en moqueront; dans ses États ils n'ont rien à perdre. » (Paciaudi, lettre XXXII.) Ils n'y étaient pas encore dans ses États, quoiqu'il y en eût comme un petit noyau en Silésie. Ce n'est que de 1770 à 1773 que Frédéric leur offrit un asile, au grand scandale des philosophes et en particulier de Dalembert. Celui-ci s'en plaignit au roi comme à un confrère en philosophie, gaillardement et non sans quelque pédanterie. Le roi se moqua de lui en roi.

croyez-vous? Pour moi je serais bien surpris si je recevais le moindre petit fragment de terre.

Votre lettre du 4 et du 5 mars m'arrive[1]. *Ecco la riposta :* la boîte est arrivée, et je vous en fais mes remercîments à l'ordinaire. Je vous ai mandé d'avance ce que je pense sur Alfani et de quelle façon j'en agis. Je ne crois pas que la sonnette pendue au cou du buste de terre soit autre chose qu'une bulle ou une amulette, ce qui, dans bien des occasions, a constamment été la même chose. D'ailleurs il serait singulier qu'on eût conservé le portrait d'un homme remis entre les mains du bourreau[2]. Cependant je vous remercie de l'avis et de la citation des deux textes; c'est toujours une richesse dans une explication, et c'est rappeler un fait.

Tout ce que je désirais est arrivé, c'est-à-dire que ma diligence à vous envoyer les poésies du roi de Prusse vous les fît avoir le premier.

Je suis fâché que ma conjecture sur les fils tournés ne vous plaise pas[3]; je suis charmé de votre sincérité et vous en remercie de tout mon cœur. La quantité de différentes grandeurs qu'on en a trouvée dans les Gaules me l'avait persuadé. Cependant je me console; puisque vous n'imaginez pas un autre emploi de ces formes, il faut bien conserver cette opinion jusques à la proposition d'une autre. Si vous en aviez imaginé une, il est certain que je l'aurais adoptée. Quant au vase de Guay[4], je vous serai obligé d'y avoir l'œil. C'est tout ce que je vous demande auprès d'Alfani, qui l'a engagé à le lui envoyer. Vous verrez que c'est une belle chose.

Je vous plaindrais d'une *retraite spirituelle,* si elle n'était, pour ceux qui savent s'occuper, une occasion de rêver et d'être plus tranquille. Personne ne sera plus content que moi de s'ins-

[1] Cette lettre portant ces deux dates manque.

[2] C'était une explication d'Alfani que Caylus n'acceptait pas. — [3] Voy. lettre XXXII, note 4.

[4] *Ibid.*

truire par la lecture de vos marbres du Péloponèse[1]. Ils n'auront rien perdu à la *retraite spirituelle*. J'espère vous donner quelque réponse de votre Boursier[2] avant de fermer ma lettre. Je passe au détail de l'envoi, c'est-à-dire à un remercîment plus circonstancié.

La Cères ne peut être d'un travail plus fin et plus délicat, ni sur une terre mieux préparée[3]. Elle me servira plus pour les parties de manœuvre que pour la beauté du trait, car elle a bien des choses qui pourraient la faire soupçonner. Le soldat étrusque ne peut être ni plus complet ni plus beau[4]. Le petit vase, la Méduse[5], le fond avec le paon, et surtout l'anneau monté avec sa pierre sont des sujets d'occupation et d'amusement. Je vous remercie des huit scarabées. Je commence à en avoir assez d'étrusques; n'en prenez plus que des égyptiens, ou de ceux qui présenteront des singularités par le sujet ou avec des caractères. La tête de plomb ne dit pas grand'chose ainsi que la chouette; la coquille est bonne, le mascaron fort beau[6].

[1] *Monumenta peloponnesia commentariis explicata.* Rome, 1761, in-4°. «Laquale (opera) altro non è che una descrizione, una spiegazione delle antichissime greche iscrizioni, statue, busti, bassirilievi, urne ed altre anticaglie che formano l'insigne museo della nobil famiglia Nani in Venezia, ad essa acquistate e venute dal Peloponneso, da suoi antenati o viventi che colà o han commendato, o guerregiato.» (Vezzosi, *I scrittori de' Chierici regolari detti Teatini*, 1780, 2 vol. in-4°, t. II, p. 144.) Ce que Paciaudi confirme en ces termes : «*Nobilissimus Nanius cujus amore, munificentia, petituque excitatus hoc qualecumque opus conscribendum suscepi.*» (*Monum. pelop.* t. I, p. 93.)

[2] «Je voudrais qu'à tant de bienfaits vous ajoutassiez celui de m'acheter les opuscules de Boursier. Un théologien fanatique ne me laisse aucun repos. Il pense qu'il doit être exclus du paradis, s'il ne lit pas ce livre.» (Paciaudi, lettre XXVIII.) Il s'agit de la *Dissertation sur les vertus théologales*, 2 vol. in-12.

[3] Au tome V, p. 215, pl. LXXVIII, n° 1, du *Recueil d'Antiquités*. — Il ne veut pas désobliger le Père, mais il a bien raison, dans son *Recueil*, de dire que le bas-relief est moderne.

[4] *Ibid.*, t. IV, p. 85, pl. LX, n°s 1, 2, 3. C'est un très-beau couronnement de candélabre étrusque.

[5] *Ibid.*, t. V, p. 70, pl. LXI.

[6] Il s'agit peut-être de la pl. XLIX, n°s 1, 2, du tome V, ou du mascaron de verre de la planche LXXIII, n° 5. Il y en a bien encore un, pl. LXXXIV, n° 4, mais il paraît venir de M. du Tillot.

J'ignore le pays du satyre et ne sais comment on peut soupçonner de quelle manière sa disposition était arrangée, quand il était entre le morceau. C'est d'autant plus singulier qu'il est de fer. La statue de Piceno[1] est une confirmation de celle que vous m'avez envoyée l'année passée et dont j'ai fait usage avec charme. La petite statue étrusque est d'autant plus curieuse qu'elle nous donne son piédestal avec les ornements du pays[2]. Le prêtre, dans la disposition de prendre de l'encens, est d'autant plus curieux qu'il me paraît étrusque[3]. La figure terminée en gaîne, pour être venue de Grèce, n'en est pas moins romaine. Elle est singulière. C'est un Priape, quoique le sexe ne soit pas marqué[4]. La sonnette est un attribut de cette divinité; du moins j'en ai rapporté un avec cette marque, et j'en connais un autre qui la porte également.

Vous voyez que je vous parle naturellement, c'est-à-dire en homme qui cherche à s'instruire, et qui compte que vous le rectifierez, s'il se trompe; ce qui m'arrive plus qu'à un autre. Mais je me flatte aussi que personne n'en convient aussi sincèrement, quand même l'avis ne serait pas donné par un homme qui mérite autant que vous que l'on défère à son sentiment.

Je vous embrasse, bailli très-cher. Il y a longtemps que

Lorsque Caylus dit qu'un objet ne lui agrée pas, on peut croire qu'il l'aura renvoyé. Autres mascarons, t. IV, pl. L, n°s 1, 2, 3, 4; pl. LVI, n° 1. — La chouette est décrite au tome VI, p. XIV de l'*Explication des vignettes*, et la figure p. 215.

[1] Je ne trouve pas cette statue, mais celle dont il a fait usage «avec charme» est au tome III, p. 69 et suiv. pl. XVIII.

[2] Tome IV, p. 76, pl. XXIV.

[3] *Ibid.*, p. 86, pl. XXVIII, n°s 4, 5.

[4] *Ibid.*, p. 230, pl. LXXII, n°s 4, 5. Caylus a raison de dire à la page 231 du même volume que ce monument est très-suspect «du côté de l'antiquité»; il est moderne en effet. Si l'on veut voir de belles sonnettes, il faut consulter les *Bronzi d'Ercolano* dans la grande collection in-f°, à la suite des *Pitture;* Michel-Ange de la Chausse, *Museum Romanum*, Rome, 1746, in-f°, sect. VII, pl. II; et sans aller si loin, Caylus, en ses *Antiquités*, t. VII, pl. XXXVII, n°s 1, 2, où sont deux priapes avec cinq ou sept sonnettes.

vous ne m'avez donné signe de vie; je m'en plains, et plus encore de ne recevoir aucune commission pour vous, ni pour votre beauté, à laquelle *bacio le mani*.

Je vous prie de donner cette lettre à M. de Durfort[1], à son passage à Rome, ou de la lui faire tenir à Naples, s'il est déjà rendu dans ce lieu de sa mission. Elle est pour un peintre qui lui est attaché.

Faites-moi compliment; j'ai eu le Boursier si désiré de ma part[2], c'est-à-dire ses Vertus théologales et ses Lettres. Vous jugerez, par le mauvais ordre des titres qui sont un peu déchirés et qui ont besoin d'être collés par derrière, combien ces ouvrages sont rares, pour vous les envoyer dans un pareil délabrement. Je n'ai même pas voulu perdre un ordinaire pour les faire partir plus promptement; je les ai envoyés par la voie de Parme. J'ai fait beaucoup d'excuses sur la grosseur du pa-

[1] C'est le futur maréchal duc de Durfort-Duras, né en 1715, mort en 1789, qui fut ambassadeur en Espagne, premier gentilhomme de la chambre et membre de l'Académie française.

[2] « Vous avez fait un heureux; je n'eus jamais tant de remercîments qu'aujourd'hui, de la part de mon théologien, pour les deux volumes de Boursier. Il était fanatisé par la joie, comme si je lui avais procuré un trésor. Vos faveurs ont obligé un des plus grands théologiens de ce pays. Il veut traduire cet ouvrage en latin et l'enrichir de remarques. Il le regarde comme un chef-d'œuvre en fait de théologie. » (Paciaudi, lettre XXXIII.) — Ces ouvrages, de l'abbé Boursier, ont pour titres : *Dissertation sur les vertus théologales*, 1745, in-4°; — *Deux lettres sur l'indéfectibilité de l'Église dans la tradition de sa doctrine, et sur l'infaillibilité dans les jugements qu'elle porte concernant la foi et les mœurs*, 1750, in-4°. — L'abbé Boursier, né à Écouen en 1679, mourut à Paris le 17 février 1749. Il est l'auteur d'un Mémoire des docteurs de Sorbonne sur les avantages qu'offrirait à la Russie la réunion de l'église russo-grecque à l'église catholique, mémoire qu'il rédigea en une nuit, et qui fut présenté au czar Pierre le Grand lorsque ce prince alla visiter, en 1717, le tombeau de Richelieu, à la Sorbonne. Opposé au Formulaire d'Alexandre VII et à la Constitution de Clément XI, il composa aussi le mémoire qui fut publié sous le nom des *Quatre évêques;* il écrivit contre l'accommodement de 1720 et contre le concile d'Embrun; il en fit tant enfin qu'il fut exclu par lettre de cachet des assemblées de la Sorbonne et de Paris même. Il ne laissa pas d'y rentrer, d'y vivre caché et d'y publier des écrits jusqu'à sa mort.

quet, et j'ai prié, si on le trouvait trop fort, de le diviser, mais de le faire toujours partir. Au reste, ce M. Boursier jouit ici d'une grande réputation. Je l'ignorais, et l'on m'a promis une liste de tous ses ouvrages. Vous la recevrez le premier ordinaire. Si vous désirez quelques autres morceaux, ou si ceux que je vous envoie ne sont pas les désirés, je ferai chercher ceux dont vous aurez fait choix. Je ne désire que de connaître vos politesses, votre bon choix, et mon étonnement sur le peu de dépense. Je vous témoigne tout cela à la hâte et pressé par la poste. Je vous embrasse tous deux.

On m'envoie encore une lettre pour l'abbé Raynouard[1]; je ne sais où le prendre. Je vous la recommande, mon cher bailli. Mon paquet était fait; je l'ouvre avec impatience pour vous envoyer la seizième suite[2], qu'on m'apporte toute mouillée. Bonsoir.

XXXVII

Ce lundi, 7 avril 1760.

Votre lettre du 12 mars[3] m'a été remise hier avec la boîte, elles exigent l'une et l'autre des remercîments que j'abrége pour éviter les répétitions et ne vous pas ennuyer. Je vais répondre à mon ordinaire à tous les articles.

Je vous suis très-obligé des petites terres cuites[4] de cette dernière caisse; il y a trois ou quatre articles dont j'espère profiter. Les prétentions sur Faustine ou Lucile ne me font rien; je n'entre pas dans ces détails mille fois répétés et qui ne peuvent ni plaire au lecteur ni l'instruire. Ces articles demeurent en magasin, en attendant l'occasion de les placer.

[1] Écrit ailleurs *Renouard*.

[2] Des *Nouvelles intéressantes*.

[3] Elle est datée du 22 mars, dans le recueil des lettres de Paciaudi. C'est une erreur.

[4] «Je vous envoie des terres cuites en morceaux. J'y ai ajouté une petite statue en bronze trouvée dernièrement à Frascati. On prétend que c'est une Faustine ou une Lucile.» (Paciaudi, lettre XXX.) La statue en bronze est décrite au t. V, p. 197, pl. LXX du *Recueil d'Antiquités*.

Le cabinet de M. Belloti[1] que vous m'annoncez est un article intéressant, mais il demande quelque réflexion. 1° Je n'achèterais jamais de pareils objets sans le coup d'œil et l'avis d'un galant homme et d'un homme éclairé comme vous; 2° comme j'ai déjà eu beaucoup de monuments, je voudrais avoir un catalogue de toutes les pièces, pour voir si le nouveau, et ce dont je puis faire usage, l'emporte sur ce que je possède; 3° je voudrais savoir comment je pourrais faire venir le cabinet, le poids ou le volume de la totalité en général; 4° quelle est la somme qu'il faudrait donner comptée en argent de France, pour m'arranger selon mes forces et mon pouvoir. Je puis savoir tous ces articles pour me déterminer, et votre amitié me les fait espérer. Il y aurait encore un calcul à faire, ce serait une évaluation générale de ce qui pourrait me convenir, et qu'il serait peut-être plus facile et moins coûteux de racheter, quoique le payant plus cher. Du Belisario ou autre de son espèce je m'en rapporterai à vous. Je suivrai le conseil que vous me donnerez[2] et je n'en appellerai pas plus que sur le coup d'œil, si je puis réunir les mille scudi et plus que vous croyez que le cabinet pourra coûter. D'ailleurs je ne crois pas y trouver beaucoup d'égyptien ni de grec; on ne peut être mieux que je ne le suis en étrusque, et le romain ne peut me

[1] « Le marquis Bleonori a acheté pour un peu d'argent une infinité d'antiquités. Maintenant il veut les vendre... Il y a des raretés en bronze et en pierres. J'ai cherché à me faire donner quelque chose; mais il persiste à vouloir vendre le tout ensemble 4,000 écus; néanmoins sa demande pourrait bien se réduire à mille. Belloti voulait en faire l'achat. Mais le célèbre brocanteur Belisario le lui enlèvera. En ce cas, nous aurons l'avantage de pouvoir acheter en détail ce qui nous plaira; mais on payera cher. Belisario est notre tyran, d'autant plus qu'il est fortuné et ne connaît pas le besoin. » (Paciaudi, *ib.*) — Lisez « le marquis de Leonori », comme il est nommé au t. VII, p. 142, des *Antiquités*. Il était de Pesaro, et Paciaudi lui acheta pour Caylus les cinq cornalines gravées en creux qui remplissent la pl. XXIII dudit volume.

[2] Le conseil fut de ne pas acheter ce cabinet, n'y ayant après tout, parmi quantité de choses inutiles, médiocres ou fausses, qu'une vingtaine de pierres un peu singulières et rares. (Paciaudi, lettre XXXIII.)

manquer. Mes réponses sur cet article seront précises et ne se feront pas attendre.

Je vous suis trop obligé de votre complaisance pour aller à la place Navone. Je ne puis encore condamner Barthélemy sur l'article du poids[1]. Quelques exemples que vous pourriez me citer, la chaîne et la bélière placée dans le haut de la tête seront toujours une raison en sa faveur, et j'expliquerais en conséquence le trou carré que l'on voit par derrière comme un moyen d'équilibrer le plomb de la manière la plus convenable. Je vous en demande pardon, mais jusqu'à nouvel ordre je m'en tiens à cette opinion.

Sans les fêtes, la commission du bailli serait déjà exécutée, c'est-à-dire partie; mais elle est donnée, et constamment elle sera en chemin pour Lyon dans la semaine, et je lui enverrai le montant de la dépense que vous recevrez, pour lui prouver comment il faut agir quand on donne des commissions. Au reste, dans la crainte où je suis que vous ne manquiez d'argent, j'ai remis cet ordinaire à Natoire 10 louis que je vous prie d'envoyer chercher.

L'abbé Renouard est un bon garçon; je ne vous l'aurais pas recommandé, si je n'en avais été persuadé. Je prie l'abbé de Saint-Non de le favoriser et de l'aider des connaissances qu'il

[1] « Vous pouvez assurer Barthélemy que le buste de bronze (voyez ci-dessus lettre XXXIII, au commencement) n'est pas un poids. J'ai vu ceux qui sont au Capitole, au muséum des jésuites, au Vatican, dans la maison Locatelli, chez le commandeur Vettori; ils sont très-différents. Aucun n'a derrière ce trou ni ce morceau de métal qui se prolonge. A Naples, au muséum royal, il y a quelques bustes de la même façon, mais plus grands. Je crois qu'on les met aux proues des trirèmes, ou peut-être aux portes. Il reste à expliquer le croc qu'ils ont sur la tête. Je ne veux pas vous ôter le mérite de le trouver ni le plaisir de le chercher. » (*Id.*, lettre XXX.) Caylus avait raison. Nous connaissons maintenant ces poids en forme de bustes de dieux ou d'empereurs, attachés aux romaines antiques. Le Louvre en possède une; on en trouve une autre gravée dans le *Museo borbonico*, in 4°, t. I, pl. LV. Voy. du reste Caylus, *Recueil d'Antiquités*, t. IV, pl. XCVI, n° 3, et t. VII, pl. XXXIV, n° 3.

a déjà acquises. Je vous serai très-obligé de lui faire mes compliments, ainsi qu'au nouvel arrivé.

Je ne garantis pas les nouvelles jansénistes que je vous envoie; tout parti est injuste. On assure cependant que l'exécution aura lieu ces jours-ci[1] et qu'un reste de superstition l'a empêchée, pour ne pas [faire] travailler les Messieurs[2] dans le saint temps de carême. Ce qu'il y a de certain c'est que, vrai ou faux, il n'y a rien d'imprimé à cet égard pour cette semaine.

Je vous ai dit tout ce que je pense sur Alfani. Quand j'aurai reçu son paquet, je lui répondrai, et je profiterai avec vivacité de la politesse que vous me faites de voir ce qu'il m'enverra, quant au prix et quant à la qualité. Je prétexterai cette soumission sur la quantité des choses que je possède. Le grand malheur est que le pauvre homme ne s'y connaît pas. Il m'a dit ici des âneries à faire rire le cadet des antiquaires. Cette complaisance de votre part exige un nouveau remercîment; recevez-le.

Je suis fort aise que vous soyez content de ce que j'ai dit sur le gymnase étrusque[3]; mais je ne mérite ni éloge ni citation, surtout dans un ouvrage pareil à celui que vous projetez.

Je vous remercie de chercher des matières noires travaillées[4]; je vous en ai dit la raison, et je crois cette matière éclaircie pour l'antiquité, par la raison que la preuve est donnée par l'histoire naturelle. Le moyen est un des meilleurs à nous qui ne cherchons que la vérité.

J'ai accusé la réception de toutes les caisses; vous devez

[1] L'exécution du jésuite Malagrida, etc. en Portugal.

[2] Il entend par là les bourreaux, par allusion à celui de Paris qu'on appelait *Monsieur de Paris*.

[3] Voy. lettre XXXIII. L'ouvrage projeté de Paciaudi est celui sur les monuments du Péloponèse. Voy. la lettre qui précède.

[4] Voy. lettre XXXI.

trouver votre compte. J'ignore pourquoi je n'ai pas reçu celle d'Alfani. Ce retardement me met hors d'état de lui écrire. Je vous prie de l'en instruire si vous le rencontrez.

L'abbé Barthélemy a reçu la lettre dont vous m'avez chargé; il l'aura sans doute remise.

La fin du catalogue des petites pièces que vous m'envoyez témoigne des excuses, ou plutôt fait un compliment sur l'indication des passages qui peuvent servir à l'intelligence des morceaux [1]; vous n'y pensez donc pas? Non-seulement les avis mettent sur les voies, mais ils instruisent, ils confirment et ils rassurent. Je vous remercie de me les donner, et je vous conjure de ne les point retrancher.

Il ne faut pas perdre les bonnes habitudes; chaque ordinaire doit rendre des brochures. Il n'y a rien de janséniste; mais vous recevrez par la voie de Parme la lettre sur Mahomet qui a occasionné la petite lettre que vous avez actuellement reçue, et qui était en réponse [2]. Cet article par conséquent sera complet. J'y joins deux lettres sur Voltaire apostat [3], et j'ai ajouté une pièce qui n'a jamais été imprimée, et que je vous envoie manuscrite et correcte. C'est le fameux *Sermon des Cinquante* [4] composé et prêché par Voltaire, l'année qu'il a quitté

[1] C'est-à-dire s'excuse de donner à Caylus ces passages.

[2] De quelles lettres parle-t-il? Est-ce de la lettre de Voltaire à Benoît XIV, en lui dédiant sa tragédie de *Mahomet*, de la réponse du Pape à cette lettre, puis enfin de la réplique de Voltaire au Pape? Mais ces pièces datent de 1745, et c'est bien vieux et c'était connu. Il en est de même de quelques autres lettres écrites à l'occasion de cette même tragédie, et dont on trouvera l'indication dans la *Bibliographie* de Voltaire, par Quérard.

[3] Je n'ai pu découvrir aucune pièce de ce titre; mais il s'agit certainement de pièces publiées après que Voltaire eut rempli publiquement ses devoirs de religion, et que, les ayant remplis, il en eut plaisanté.

[4] Quoique Caylus dise que cette pièce n'avait pas encore été imprimée, il paraît cependant, d'après Beuchot, qu'il y en avait une édition in-8° datée de 1749, vingt-sept pages. Au-dessous du titre on lisait cette note, manuscrite sans doute, car Beuchot ne le dit pas : « On l'attribue à M. de Martaine ou du Marsay; d'autres à La Métrie; *mais il est d'un grand prince très-instruit* (Frédéric II).

le roi de Prusse, dans une assemblée où ce prince présidait, et qui fit alors beaucoup de bruit. Avec de la patience on a tout, et vous pouvez compter sur l'authenticité de cette pièce. On ne peut l'avoir de meilleure main; elle me met en état de vous en répondre. Adieu, je vous embrasse, et je voudrais trouver tout ce qui pourrait vous faire plaisir, par reconnaissance et par sentiment. Adieu encore; je vous embrasse tous deux et bien fort.

XXXVIII

Paris, 21 avril 1760.

J'ai reçu votre lettre du 26 de mars [1], avant l'arrivée de la caisse, et j'y réponds non-seulement comme à la première arrivée, mais comme à l'objet qui m'a fait encore plus de plaisir par toutes les marques d'amitié dont elle est remplie. Je ne puis vous dire à quel point j'en suis touché. Il me paraît que je n'ai passé qu'un ordinaire sans vous écrire, par la raison que vous avez prévue et qui tombait sur la nullité des réponses. Si Breteuil n'en a pas bourré son fusil, puisqu'il est à la chasse, il vous en reviendra une, et si je croyais qu'il dût être longtemps absent, j'adresserais celle-ci à l'évêque de Laon.

Je suis charmé d'avoir trouvé la voie de Parme. Je puis envoyer, et avec sûreté, les plus gros paquets. Il est vrai qu'elle ne peut servir de même pour le retour; qu'importe? Je puis du moins vous témoigner des attentions et vous assurer de ma reconnaissance, en vous envoyant ce que vous aimez le plus et ce que je puis avoir avec tant de facilité.

A l'égard du IVe volume [2], je vous ai déjà dit que quand on devenait vieux, on ne changeait pas ses occupations. Les

Beuchot cependant, sur la date de l'édition ultérieure de ce sermon, donnée par l'édition de Kehl, a cru devoir le placer en 1762.

Je crois que c'est en 1761 qu'il a été réimprimé. — [1] Elle manque au recueil des lettres de Paciaudi.

[2] Du *Recueil d'Antiquités*.

antiquailles m'arrivent; je les étudie; je les fais dessiner à des jeunes gens dont le goût se forme. Ce que je leur donne les met en état de vivre et d'étudier. Je jette ces gravures dans un coin avec leurs explications, et quand il y a de quoi faire un volume, je le donne à quelqu'un de notre Académie qui veut bien corriger les épreuves et veiller à l'impression, ce que je serais incapable de faire[1]. J'ai déjà soixante-dix planches dans cet état; mais je crie misère sur l'égyptien et sur le grec.

Je vous ai accusé réception de toutes vos caisses, non-seulement en disant que je les ai reçues, mais en détaillant toutes les pièces, ce que je fais pour mon instruction, en me faisant juger par vous, et vous mettant en état de me rectifier.

Ne croyez pas que ce soit entêtement; mais je regarderai toujours comme des poids les bustes en question[2], par la raison que je ne puis leur comprendre un autre usage, et que la comparaison de plusieurs morceaux m'a mis en état de distinguer ceux qu'on destinait à cet usage ou que la superstition employait différemment.

Guai n'est pas à Paris[3]. Je vous remercie de vos soins. Je vous prie de les continuer, c'est-à-dire de garder le morceau d'agate chez vous, jusques à ce que j'en aie parlé avec le propriétaire. Il ne sera peut-être pas de deux mois à Paris. Heureusement le monument n'est pas d'un volume considérable et ne sera point un embarras à garder.

Je ne négligerai rien pour avoir la lettre du pape à l'archevêque de Narbonne, imprimée ou manuscrite; je puis vous

[1] « Vous avez bien raison; il n'y a rien de plus ennuyeux que de soigner l'impression. Vous pouvez pourtant jouir d'un avantage, c'est de vous faire aider par les savants, qui regarderont comme un honneur de pouvoir contribuer à la correction des épreuves et de vous rédiger les index. » (Paciaudi, lettre LI.) Aussi Caylus ne s'en fait-il pas faute, comme on le voit.

[2] Voyez les lettres XXXIII et XXXVII.

[3] Voyez lettre XXXII.

assurer qu'il sera difficile ou même impossible de l'avoir, si vous ne la recevez pas.

Je ne comprends rien au silence sur le Portugal. Je crains bien de ne rien avoir cet ordinaire. On ne sera tranquillisé sur cette affaire qu'après l'exécution. Espérons au moins avoir une feuille imprimée sur le détail de la bataille du Paraguay[1]. Ce détail ne pourra pas nous manquer. Je ne sais pas beaucoup de nouvelles ecclésiastiques, mais on m'a paru très-content à Paris d'une bulle de ce pape[2] sur la Constitution, absolument conforme à celle de son prédécesseur. Vous entendrez mieux que moi ce que je veux dire. On a été surpris, mais bien aise, car cela conduit à la paix, et ceux qui aiment le trouble en sont fâchés. D'ailleurs il me semble que, selon les molinistes, le dernier pape sentait un peu le fagot et qu'ils chantèrent victoire à l'avénement de celui-ci[3]. Cet événement change toutes leurs idées. Voilà du moins comme il me semble qu'on en parlait.

La caisse vient d'arriver vingt-quatre heures après la lettre, et je vous avoue qu'elle est pleine de choses très-agréables. Je vais vous faire le détail de mes plaisirs[4].

Le morceau de peinture m'a déjà fait faire une réflexion sur la pratique des anciens; vous la verrez en temps et lieu, et j'espère que vous en serez content[5].

Je ne dis rien du buste de Mercure; c'est une affaire en

[1] Voyez la lettre qui suit.

[2] Clément XIII, successeur de Benoît XIV, élu pape en 1758. *Lettre aux patriarches, primats, archevêques et évêques de toute l'église catholique, sur l'observance des lois canoniques contre les clercs qui font le négoce et qui s'ingèrent dans les affaires séculières.* Du mois d'octobre 1759. Cette lettre était motivée par le bruit que faisaient déjà les opérations commerciales du P. Lavalette, et par l'impuissance où se trouvait le P. Ricci, général de la Compagnie, de les arrêter.

[3] C'est vrai.

[4] La lettre où Paciaudi annonçait l'envoi des pièces ici détaillées, manque.

[5] Cette réflexion est au t. IV, p. 213 et suiv., et le morceau de peinture est le pêcheur de la pl. LXX du *Recueil d'Antiquités.*

souffrance entre nous; mais de quelque façon qu'on le considère, il est très-beau et très-bien conservé [1].

Le joueur de flûte est complet et unique; Dieu vous le rende mille et mille fois [2]!

L'aiguille de tête d'argent est précieuse et bien conservée [3]!

Les deux petites Fortunes, qu'on peut regarder comme des amulettes, sont très-jolies [4].

Le médaillon de plomb ne présente pas des grâces ou des nymphes bien dessinées; ce qui prouve que de tous les temps les faveurs du ciel ont été mêlées; mais le petit monument devient curieux par rapport à l'*Aqua Claudia*, etc. [5]

Le Satyre est très-joli; je le disposerai dans la planche de façon qu'on ne verra pas qu'il est manchot, et cette disposition me permettra de le châtrer sans affectation [6].

Je tirerai parti des trois têtes. Je doute que celle de pierre soit de basalte [7]; je l'examinerai plus à loisir.

Le petit pied de vase tiendra sa place parmi mes pendus, avec le chien, vu de campagne [8].

La clef et le morceau de bronze que je donnerai au diable à deviner, mais qui sait cependant? Je vous remercie de

[1] *Ibid.*, t. VI, p. 270, pl. LXXXIV, nos 1 et 2. Caylus y dit avec raison que c'est un poids de romaine, et ce poids est parfaitement caractérisé.

[2] *Ibid.*, t. VI, p. 276, pl. LXXXVII, nos 1, 2.

[3] *Ibid.*, t. IV, p. 264, pl. LXXX, n° 5.

[4] Il est très-douteux qu'il s'agisse ici du bronze de la pl. LXV, du t. V, p. 187. Les *petites Fortunes* devaient être de la dimension de celle qui surmonte l'aiguille d'argent du t. IV, pl. LXXX.

[5] Tome V, pl. LXXIII, n° 3, p. 206.

[6] Tome IV, p. 120, planche LXVII, n° 4.

[7] Caylus la dit de jayet, *ibid.*, p. 36, pl. XII.

[8] *Pendus*, c'est-à-dire (je le crois du moins) qu'il ne les a ni donnés ni expliqués : ce qui est vrai. Ce «chien vu de campagne» est une expression que je ne comprends pas; peut-être faudrait-il lire «vu de compagnie»; mais le texte porte très-visiblement «veu de campagne.» Il est possible que cette expression de *pendus*, ainsi que celle de «vu de campagne», aient été employées par Paciaudi dans une lettre que nous n'avons pas, et qu'il s'en soit suivi une *plaisanterie* comprise des deux correspondants.

l'avis, je vous prie de les continuer; mais je n'aurais pas confondu les ouvrages des Romains avec ceux de l'Étrurie.

La tête du Satyre [1] et les étrennes en relief sont agréables.

Il y a un scarabée étrusque très-curieux [2]; les autres seront pendus, et l'égyptien sera dessiné, ou je suis fort trompé.

Je regarde comme une agate-onix la petite inscription votive grecque dont votre amitié m'a fait présent; j'en accepte l'augure, et je vais la faire monter pour la porter [3]. Je n'avais pas besoin de cette faveur pour me souvenir de vous. Je vous ai fait juge de mes plaisirs; c'est un sous-entendu de remercîments. J'ai trouvé dans la même caisse l'estampe du scarabée, de Gori et de Stosch [4]; si c'est une méprise, je vous la renverrai.

Je reçois dans le moment, par la voie de M. de Choiseul, votre lettre du d'avril [5]. Je ne répondrai pas à l'inquiétude des lettres et des boîtes, puisque vous savez à présent que tout a été reçu et est arrivé à bon port. J'étais fâché de n'avoir pas de vos nouvelles; mais je vous assure que je n'ai jamais interprété votre silence qu'à la réussite des affaires. Je vous conjure, plus vous avez d'amitié pour moi et plus vous m'en donnez des preuves, de ne pas parler de moi dans les termes soulignés que vous avez eu la bonté de me communi-

[1] T. V, p. 152, pl. LIV. Les étrennes sont un dessus de lampe avec l'inscription en relief *Annum novum faustum felicem tibi;* il est au tome IV, pl. LXXXVII, n° 3. On connaît des lampes bien conservées avec cette inscription. Des tirelires de terre cuite en portaient aussi l'empreinte.

[2] T. VI, p. 107, pl. XXXVI.

[3] C'est la vignette des *Grecs* du t. IV, p. 135, expliquée dans l'*Explication des vignettes*, p. XVII.

[4] «Gori, que j'ai laissé à Florence, m'a montré une pierre gravée fort grande montée en bague; c'est une cornaline représentant une espèce de scarabée avec une coiffure et une tête de femme à l'égyptienne; cependant elle est étrusque. Le baron de Stosch la marchande depuis longtemps, mais j'aurai, je crois, la préférence quand je voudrai.» (*Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy*, publié par Sérieys, p. 33.) Le baron eut le scarabée.

[5] Le quantième manque.

quer. Indépendamment de ce que de pareils éloges sont mille fois trop forts [1], plus on les reçoit de ses amis, plus ils paraissent quémandés, et plus ils servent à l'inimitié et au ridicule que nous savons donner dans ce pays mieux et plus qu'en aucun autre. Ce que vous témoignez tous les jours dans vos lettres et par vos soins n'est que pour nous deux et me suffit parfaitement; c'est une jouissance pure et sans inquiétude; c'est une fontaine particulière éloignée de tout le bruit et de l'apparat des fontaines publiques.

Dieu veuille que la caisse fine où se trouve le poëme de Watelet et le livre que Barthélemy vous envoie arrive à bon port! Que l'autre périsse ou soit prise, le mal ne sera pas grand.

J'envoie votre lettre à Barthélemy, pour lui donner le temps de vous répondre sur l'affaire dont le cardinal Spinelli l'a chargé [2].

Il est vrai qu'Herculanum pourrait seul nous instruire sur les flûtes [3], car ce que j'ai vu dans les cabinets, et les morceaux que j'en ai n'apprennent rien, et même ne présentent que des difficultés et des doutes impossibles à résoudre. Il faudrait en avoir davantage pour comparer et s'instruire.

Je vois par la lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer et qu'on vous a écrite de Tarente, comment la [barbarie] a jeté de profondes racines [4]. Tout habitants du nord que nous sommes, nos provinces les plus éloignées ne sont

[1] Et voilà pourquoi sans doute la lettre de Paciaudi dont Caylus a omis le quantième a été elle-même supprimée.

[2] Voyez la lettre XXI de Barthélemy.

[3] Voyez la lettre XXXIV. Au sujet des flûtes des anciens et de la difficulté d'en assembler les morceaux pour rétablir des flûtes entières, voy. le *Recueil d'Antiquités*, t. V, p. 275.

[4] J'ai eu quelque peine à lire cette phrase, à cause d'une rature si épaisse et si profonde faite au verso de la feuille, à la place qui correspond à cette phrase, que le papier en a été pour ainsi dire brûlé. Cependant je suis venu à bout de déchiffrer du mot mis entre deux crochets les lettres *b* au commencement, et *ri* à la fin, et alors le reste du mot allait de soi.

pas si fortes. Mais je vois des preuves, dont je n'avais pas besoin pour en être convaincu, de votre amitié et de vos soins pour prévenir et satisfaire mes petits désirs. Ces preuves, continuellement répétées, me touchent plus que je ne puis vous dire. Vous êtes trop bon de penser à la cinquième boîte. Mais vous *ne sauriez me faire tant de plaisirs que je l'endure*[1].

Je vous avoue que je viens de rire de l'adresse d'un coquin qui devrait employer son talent de tromper à des choses plus importantes. Dans l'article 8 de la dernière caisse, et dont j'ai fait plus haut le détail, il y avait dans les trois têtes celle d'un enfant placée sur une espèce de bouclier, c'est-à-dire sur une épaisseur ovale, etc.; j'ai mis tremper cette tête avec les autres, pour ôter les poussières et les mettre en état de recevoir un coup de brosse légère; croiriez-vous bien que je n'ai plus rien trouvé de cet enfant, et que la terre molle et telle qu'on la travaille dans l'atelier avait été dissoute par l'eau[2]? Il est plaisant que nous ayons été trompés, vous et moi, par la teinte dont l'ouvrage était recouvert et par le goût que le drôle avait su répandre sur un ouvrage d'une valeur si médiocre. J'admire ce talent; mais votre emballeur est encore plus admirable : car une terre aussi molle que je vous la dépeins, et qu'un quart d'heure dans l'eau a réduite à son état naturel, devait arriver tout écrasée; et je puis vous assurer qu'elle était belle, fraîche et parfaitement conservée. Je marque les friponneries; celle-là n'est pas mauvaise, car je

[1] Je ne sais d'où Caylus a tiré cette formule; probablement de quelque chanson dont elle est le refrain. On la retrouvera dans la lettre suivante.

[2] « Elle est curieuse l'histoire de la petite figure qui s'est dissoute d'elle-même dans l'eau. J'ai bien ri de la pièce qu'on nous a jouée, à vous et à moi... Vous dites avec raison que le faussaire pouvait employer son art en quelque chose de plus utile. Pourtant, croyez-vous que les anciens ne faisaient point d'ouvrages en terre sans les faire cuire? J'en ai vu qui étaient de terre crue et vierge, soit qu'on eût oublié de les mettre au four, soit par bizarrerie. » (Paciaudi, lettre XXXIV.)

vous jure en honneur que cette terre n'a jamais été cuite, et que même elle n'a pas eu le temps de sécher, opération nécessaire avant que de mettre au four. Je suis enchanté d'imaginer que je vous indique ici une petite friponnerie dont vous ne vous doutiez pas. Jugez par là du procédé qu'on aurait ou qu'on a avec un Anglais.

La dix-septième *Nouvelle intéressante* est sous presse. Je crains de ne l'avoir pas en fermant ma lettre. On dit qu'on la travaille avec soin, parce qu'elle doit être la dernière, et que le jugement, et l'exécution [1] dont on attend la nouvelle, composera cette dernière. Je vous dis la réponse qu'on m'a faite. J'espérais du moins avoir le récit de la bataille du Paraguay et des prisonniers jésuites; mais il n'a rien paru.

Alfani m'annonce une boîte; elle n'est pas encore à Paris. L'ordinaire prochain je lui ferai réponse. Mais on me mande de Lyon que l'emballage a été si mal fait que les peintures sont en poussière; et que pour en conserver une partie, il a fallu faire un emballage nouveau. C'est donc de l'argent perdu, car il ne peut m'envoyer ces objets à ses risques. Je vous parlerai plus au long de cette grande affaire à huitaine. Je finis aujourd'hui en vous embrassant tous les deux, et en vous envoyant cette pièce de vers de Piron. Il y a bien d'autres nouveautés, mais elles demanderaient des histoires sans fin, d'autant qu'elles ne regardent que des faits particuliers à la ville, comme la critique d'un discours de M. de Pompignan prononcé à l'Académie française, et que Voltaire a faite sous le titre des *Quand,* traître comme des notes. L'ouvrage méritait d'être repris, mais Voltaire ne l'a pas bien repris, c'est-à-dire avec pesanteur et grossièreté [2].

[1] De Malagrida et autres. Cette Nouvelle ne fut pas la dernière, puisqu'il y en eut vingt-quatre. Elle ne parle point de l'exécution, qui n'eut lieu, mais dans la personne de Malagrida seulement, que le 20 septembre 1761.

[2] Bien qu'en pareille rencontre la politesse ne fût pas ce qui gênait Vol-

L'abbé Barthélemy a répondu il y a quinze jours au cardinal Spinelli que son affaire était faite[1]. Adieu, à l'ordinaire prochain, où je vous embrasserai encore tous les deux, mais sans vous aimer plus que je le fais aujourd'hui.

XXXIX

Lundi, 28 avril 1760.

Je ne sais si vous m'aurez écrit cet ordinaire. Il est le 27 au soir, jour de l'ordinaire, je n'ai pas encore reçu votre lettre, et je commence la mienne. Je vous prie de faire remettre cette réponse à Alfani, et de lui payer cinquante-six livres que je lui dois, selon son propre bordereau que vous trouverez ci-joint. Je crois que l'argent que j'ai avancé pour le bailli suffira, ou peu s'en faut, pour payer la première somme que j'ai déjà déléguée au même Alfani, et s'il n'y en a point assez pour compléter cette seconde, je vous prie d'y suppléer, d'autant plus que je lui demande de suspendre ses envois, et de m'écrire le détail des morceaux, leur genre, leur matière et leur prix, avant que de me les envoyer. Je m'ennuie de renvoyer; ainsi je garde ce dernier envoi en entier.

Je ne sais si j'aurai quelques nouveautés imprimées à vous envoyer. A tout hasard, je vous manderai que dans le récit que l'on fait ici de la bataille que les jésuites ont perdue au Paraguay, on dit que le feld-maréchal de la Compagnie a fait des prodiges de valeur, et qu'il a eu deux capucins tués sous lui[2].

taire, et qu'il ne reculât pas non plus devant un mot grossier, toutefois il n'y était jamais pesant. Ce n'est donc pas sur lui que doit tomber le reproche de Caylus, mais sur ses imitateurs, lesquels reprirent en effet le thème de Voltaire et l'alourdirent; Morellet entre autres, qui, parlant de Pompignan dans ses *Mémoires*, dit : « Mon dessein était de le faire passer par toutes les particules. » Voy. plus loin lettre XL, note 1.

[1] Voyez ci-dessus dans cette même lettre.

[2] C'est la *Dix-septième Nouvelle*, dont il est parlé dans la lettre précédente, qui rapporte cette bataille. Mais les cir-

Quand vous serez à moitié de l'argent que j'ai pu vous faire remettre, mandez-le moi, je vous prie, pour que j'en renvoie, et que vous n'en manquiez pas. Je ne vous ai pas assez remercié des choses agréables et singulières que vous m'avez envoyées en dernier lieu. Je suis d'autant plus fâché de la réponse que vous avez reçue de votre évêque de Tarente, que le plus grand nombre des monuments que l'on tire de ce pays peut être mis dans la classe des Grecs. Heureusement vous me laissez quelque espérance sur la Sicile, qui se trouve dans le même cas.

On m'a envoyé quelques formes anciennes de Nîmes sur lesquelles je ne puis m'empêcher de vous consulter. Voici leur figure : Elles sont toutes percées à l'endroit marqué A. Il y en a de différentes grandeurs; quelques-unes sont marquées au sommet, comme celle-ci; d'autres ont un X, et d'autres n'ont point de marque. Elles sont toutes de terrre cuite. Non-seulement je vous demande votre sentiment [1] et l'indication des auteurs, si quelqu'un en a parlé, mais le secret, pour n'en point perdre la primeur; car si quelqu'un en avait

constances plaisantes dont parle Caylus sont de son invention. La remarque en était sans doute inutile. La *Dix-septième Nouvelle* commence ainsi : « Grande nouvelle, monsieur. C'en est fait de l'engeance jésuitique! La source de sa redoutable puissance est tarie... Elle n'a plus à sa disposition les mines d'or et d'argent, les marchandises précieuses, les fruits des terres et des travaux des Indiens de l'Amérique méridionale. Ces missionnaires, généraux d'armée, ingénieurs, etc. etc. ont été vaincus... C'est la droite du Seigneur qui a fait cette merveille. Le vainqueur a passé au milieu d'eux sans la moindre résistance; il a pénétré sans obstacle jusqu'au centre de pays qui paraissaient inaccessibles, etc. »

[1] « J'ai observé le dessin de la pièce de terre cuite de Nîmes. Supposé qu'il y eût dans cette ville une grande fabrique de terres cuites, je suis porté à croire que ces pièces étaient des signaux qu'on plaçait dans les magasins sur les manufactures avec des numéros pour les distinguer. Je me rappelle d'avoir vu (*sic*) dans les fabriques de faïence à Faenza, que les tasses, les assiettes, les terrines sont placées à divers étages, et comme il y en a de différents prix... au lieu d'un écriteau, il y a une pièce de terre cuite avec un signe au-dessus et un numéro.

connaissance en Italie, une dissertation m'aurait bientôt enlevé le plaisir d'en parler le premier, ou du moins de dire mes doutes, en donnant le dessin et les proportions, comme à mon ordinaire; et vous conviendrez que le monument présente une assez grande singularité en lui même, et que la répétition de l'objet prouve une pratique assez familière pour en être occupé.

Je reçois votre lettre du 7 avril[1]. Vos inquiétudes sur les boîtes doivent être calmées. Je vous en ai très-exactement accusé réception. Je vous prie de ne vous pas trop inquiéter sur la cinquième. J'ai de la besogne et plus de huit ou dix planches à faire graver. C'est Barthélemy qui vient de m'envoyer votre lettre.

Je fais copier l'explication des vases de Cornetto[2] telle que je l'ai préparée, et je suis charmé de ce que vous voulez bien la voir et la corriger. Si la copie ne peut être en état cet ordinaire, vous la recevrez le suivant.

Je vous remercie de vos soins pour le grec et de l'attention amicale qui vous a fait écrire à Venise[3]; mais elle ne pro-

Les potiers trouvent plus sûr de faire ces marques avec leur propre matière que de les faire faire en bois ou autre matière peinte, ou par écrit.» (Paciaudi, lettre XXXIV.)

Caylus ne donne pas dans son recueil la figure qui est ici représentée, mais il en a dessiné d'autres trouvées avec celle-ci et analogues, d'abord avec l'explication même de Paciaudi, dont il a eu tort de changer les termes, mais qu'il semble donner pour sienne, puisqu'il n'en nomme pas l'auteur, ensuite avec une autre que de nouvelles lumières lui ont suggérée, et qui est et reste la bonne. La voici : «J'ai açu depuis qu'on a trouvé à Herculanum une chambre qui renfermait plusieurs balances, dont les poids d'une même matière, d'une forme égale, et d'une proportion pareille, portent les mêmes caractères. Un si grand nombre de circonstances semblables ne laissent aucun doute sur la conformité de l'usage.» (*Recueil d'Antiquités*, t. V, p. 277, et pl. XCVIII, n° 5.) Ainsi ce sont des poids.

[1] Manque.

[2] Voy. Paciaudi, lettre XXXIV et le *Recueil d'Antiquités* t. IV, page 116, pl. XXXVIII, et p. 129, pl. XLV, où ces vases sont décrits et dessinés.

[3] «Je cherche inutilement du grec. J'ai écrit à Venise pour voir si on y peut faire quelque achat d'antiques venant de

duira rien. Je connais les curieux en général et les Vénitiens en particulier; ils ne se dessaisiront de rien qui soit bon. De plus, comment acheter quand vous n'aurez pas vu? Et je vous jure qu'en cela, comme en tout, je préfère vos yeux aux miens. Vous savez toutes les raisons qui m'ont engagé à mettre en général ce qui vient d'Herculanum dans la classe du grec. Il serait donc plus raisonnable de tourner ses vues du côté de Naples, où l'argent est plus tentant, les hommes moins difficiles et moins fripons (sur cet article s'entend) qu'ils ne le peuvent être à Venise. Au nom des dieux, ne vous tourmentez pas; l'idée de votre peine bannirait le plaisir de ma jouissance. Attendons le *fatum* que vous verrez dans le IIIe volume[1]; je le regarde comme la divinité tutélaire des antiquaires.

Vous ferez sur le vase de Guai tout ce que vous croirez convenable[2]. Je ne l'ai pas encore vu, mais il n'appellera pas de ce que vous aurez décidé.

J'ai su que la seconde caisse, où il y a tant de brochures, était arrivée à Marseille, et que la première, celle dont je suis si inquiet, en était partie, il y avait déjà du temps. Ainsi vous l'aurez peut-être reçue à présent, ou sa destinée vous est connue.

Je suis charmé que quelques-unes de ces brochures vous amusent. Vous devez avoir reçu ce que j'ai pu avoir du Boursier[3]. On cherche son autre ouvrage. Vous aurez vu par le désordre et la mauvaise condition, que les ouvrages de cet auteur sont difficiles à trouver. Il faut une pareille raison pour vous avoir offert des livres en cet état.

Dans la première caisse que j'enverrai à Rome, ou par la

la Grèce. Mais j'en doute. Il y a dans ces pays-là des savants qui achètent tout, et Venise est aujourd'hui le magasin des antiques. Il y a plus de dix cabinets remplis de raretés.» (Paciaudi, lettre XXXI.)

[1] Du *Recueil d'Antiquités*. Mais il a oublié de le mettre là, et il ne l'a point mis ailleurs.

[2] Voy. lettres XXXII et XXXVIII.

[3] Voy. lettre XXXVI.

première occasion, vous recevrez le miroir[1]. Je me fais un plaisir extrême de vous l'envoyer, par la raison qu'il est des mieux conditionnés et qu'il est dans son ancien étui dont il n'est jamais sorti.

A l'égard de la pierre obsidienne et des vases qui ont porté ce nom, j'ai lu mon Mémoire à l'Académie[2]. Je ne suis pas pressé; je ne désire les morceaux que pour confirmer les autres preuves que j'ai eues, et peut-être pour trouver quelques autres matières qui tiennent à celle-là, que Pline a décrites et qui sont inconnues aux modernes, ou sur lesquelles les plus grands naturalistes ont parlé sans connaissances, et par conséquent, jeté le trouble, comme ils avaient fait sur la pierre obsidienne. J'en ai trouvé l'espèce et la matière; je parle sur ce fait avec une sécurité qui ne m'est pas ordinaire et qui ne me conviendrait pas. Mais j'ai reçu des secours et des lumières de M. de Jussieu, le plus grand naturaliste de l'Europe; je les ai fait connaître dans le Mémoire, sur lequel vous voyez que je puis être sans inquiétude, et le donner comme bon, savant et bien instructif.

Je vous envoie la copie de ce que j'ai jeté sur les monuments de Cornetto dans le coin de ma chambre[3]. L'explication n'est pas alors en meilleur état que la gravure. Quand il s'agit de les imprimer, je retouche l'un et l'autre, je les corrige et je les mets d'accord. Mais quand je les croirais en bon ordre, je profiterais de vos lumières. Cependant je vous déclare que je ne changerai rien à l'objet de l'explication par rapport à vous, et qu'étant un animal dont la nature est reconnaissante, je témoignerai en *action* l'obligation que je vous

[1] « Quant au miroir... je l'accepterai comme un don précieux et je l'enverrai à notre cour (celle de Turin) quand je serai sûr qu'on en connaît le prix. En ce genre, nous, Turinais, sommes des sauvages, des Huns et des Goths. » (Paciaudi, lettre XXXI.) — [2] Voyez lettre XXI. Ce mémoire est au tome XXX, page 457, des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions.

[3] Voy. ci-dessus, p. 187, note 2.

ai [1]. Vous pouvez changer, ajouter tout ce que vous voudrez à la description particulière; je suivrai la forme générale par rapport à vous. Du reste, taillez, rognez, ajoutez, *vous ne sauriez me faire tant de plaisir que je l'endure* [2].

On m'a promis la lettre du pape au clergé; mais comme tous nos drôles, à commencer par nos évêques qui sont conduits comme bêtes ou paresseux [3], ou qui ne savent pas lire, par des précepteurs de différents partis, ils me paraissent s'être réunis pour ne pas parler de cette lettre qui les mettrait dans leur tort. Heureusement, les laïques savent mieux lire que les prêtres de notre loi; plus heureusement encore, on ne prend plus les armes sur leur parole, pour satisfaire leur vanité ou leur intérêt.

Vous avez peut-être su tout le train que l'Encyclopédie a fait à Paris. Les auteurs avaient pris la modestie ecclésiastique, et sous le prétexte des arts, des sciences et des connaissances, ils se sont faits sectaires, par des pages d'une métaphysique qui peut être d'autant plus dangereuse que le beau roman de *l'Esprit* [4] dit tout ou ne dit rien. On doit jouer cette secte après-demain sur le théâtre et sous le nom des *Philosophes modernes* [5]. Si vous le voulez, comme la pièce sera certainement imprimée, et si vous êtes assez au fait de cette plaisanterie nationale, je vous enverrai un des premiers exemplaires de cette comédie. Elle amusera du moins le bailli, qui connaît la plus grande partie des personnages, et j'aurai soin d'y joindre quelques notes pour un surplus d'éclaircissement; car ces sortes de bagatelles s'oublient très-aisément [6].

[1] Allusion au dessein qu'il avait et qu'il a réalisé au t. IV, p. 110 et suiv. de son Recueil, de publier la lettre de Paciaudi où celui-ci lui fait part de la découverte des vases de Corneto.

[2] Voyez la même formule dans la lettre précédente.

[3] Quel atticisme!

[4] Par Helvétius.

[5] Par Palissot.

[6] Il est dommage que nous n'ayons pas ces notes et ces remarques faites par un homme qui ne cesse de se dire philosophe, sur des confrères dont il ne se

Enfin j'ai une dix-septième suite [1]. Je n'ai que le temps de vous l'envoyer, c'est-à-dire de faire le paquet et de vous embrasser tous deux.

XL

Paris, 2 juin 1760.

J'ai reçu vos deux lettres sans date, l'une par M. de Marigny, l'autre par M. de Choiseul. Je vous en remercie. Je suis fâché que l'absence du bailli vous ait empêché de voir tout ce que je vous ai mandé. En tout cas vous serez bientôt remis au courant. Si le bailli a eu les lettres, vous avez les paquets de brochures. Vous recevrez par la même voie la *Prière de Pope* [2], traduite par M. de Pompignan, qui se trouve dans une querelle par rapport au discours ridicule et déplacé qu'il a prononcé à l'Académie, tandis que l'autre guerre des encyclo-

moque pas seulement, mais à l'égard desquels il professe un véritable mépris. On en verra plus loin trois ou quatre charbonnés, en passant, de main de maître.

[1] Des *Nouvelles intéressantes*. Voyez p. 184 et 185.

[2] *La Prière universelle, paraphrase philosophique du Pater*, 1741, in-8°. Le jugement de M. Villemain sur Lefranc de Pompignan est bon à rappeler : « Nul homme ne connaissait mieux les anciens, et n'avait une littérature plus variée. » Et si, « malgré sa sévérité de goûts et de principes, il mit en vers quelques scènes de Shakespear, et la *Prière universelle* de Pope, » il le fit de la même manière qu'il avait « traduit Eschyle et le poëme chrétien de Grégoire de Nazianze. » Ce qui pouvait blesser en lui, c'était sa grande vanité, si grande en effet qu'il n'en paraissait pas lui même mesurer l'étendue, et qu'elle avait je ne sais quel air de naïveté. Il fit véritablement un discours un peu impertinent à l'Académie française; mais il avait fait son *Ode sur la mort de J. B. Rousseau*, dont quelques strophes sont immortelles, et sa tragédie de *Didon* qui vaut les meilleures de Voltaire, surtout l'édition de 1746. L'abbé Morellet, si justement nommé *Mords-les* par Voltaire, à cause de sa promptitude à courir sus aux ennemis des philosophes et à leur planter ses crocs dans les jambes, l'abbé Morellet donna la traduction de la *Prière universelle*, avec des notes dans les *Facéties parisiennes pour les six premiers mois de 1760*, éditées par Voltaire, et il y ajouta des *Si* et des *Pourquoi* de sa façon qui ne manquent pas d'esprit. Morellet est aussi l'auteur de la *Préface de la comédie des Philosophes ou la Vision de Palissot*, 1760, in-12, préface qu'un peu plus bas Caylus désigne ainsi : « l'autre qui est une critique de l'auteur. »

pédistes va son train, comme vous le verrez par les deux préfaces, l'une véritablement de l'auteur de la comédie et que j'attendais le dernier ordinaire, l'autre une critique de l'auteur par ces Messieurs. Cette guerre est vive[1]; je compte en suivre les détails pour votre amusement, sans négliger les affaires de Portugal.

Je n'ai pas reçu la boîte que vous m'annoncez; quelque retardement ou trop de charge du courrier en auront remis l'arrivée à l'ordinaire prochain. Quand je l'aurai reçue, je vous répondrai sur les monuments dont elle est remplie, comme je suis dans l'habitude de faire. Mais aujourd'hui je ne vous remercierai pas moins de tous les soins que vous vous donnez pour ma satisfaction. Courir les campagnes, écrire en Sicile, et faire enfin tout ce que je suis sûr que vous ne feriez pas pour vous-même, je n'entreprends pas de vous en remercier, je vous dirai seulement que je ne suis point ingrat, et que je suis pénétré de la plus vive reconnaissance. Je crains que mon petit argent ne soit court; ainsi je porte dans le moment dix louis que je vous prie d'envoyer demander à Natoire. S'ils ne partaient pas demain, j'en serais étonné; mais ils ne retarderaient que d'un ordinaire.

[1] « Véritablement la guerre au sujet des *Philosophes* est bien cruelle et scandaleuse. Comment peut-il se faire que des hommes de lettres se déchirent entre eux? Je vous remercie pourtant de m'avoir mis au fait de tout par les estampes publiées à cette occasion. Elles forment une époque et un point d'histoire. » (Paciaudi lettre XXXVII). — La question que s'adresse ici Paciaudi montre bien sa candeur, comme aussi l'applaudissement avec lequel il comptait les coups portés aux jésuites témoigne de son imprévoyance. Le temps approchait, et Caylus l'en avait déjà même averti (voy. lettre XXXV), où son ordre aurait aussi sa part de ces coups, et non-seulement son ordre, mais tous les autres et tout le clergé séculier. C'est du reste ce que les jésuites, dans tous les factums, livres et brochures écrits pour leur défense, n'ont cessé de prédire, sans obtenir à cet égard plus de crédit que Cassandre des Troyens. La puissance dont ils avaient abusé était passée aux philosophes, avec leur esprit de propagande et une grande partie de leur empire sur les consciences.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit dans mes lettres précédentes sur Alfani; et comme vous les lirez sans doute au retour du bailli, je ne vous le répéterai pas. C'est une misère que le surplus qu'il a voulu sur les livres[1] de France; il n'en faut pas parler.

Vous avez les Mémoires de notre Académie. Dans le tome XXVI, page 267, vous trouverez ce que vous me demandez sur le *papyrus*. Mais comme le mémoire est long et sur une matière qui n'est ni de votre goût ni du mien, je vous conseille de vous contenter de le parcourir[2].

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai mandé sur le vase de Guai[3]; tout ce que vous ferez sera bien fait. J'espère que le brigantin maltais sera arrivé quand vous recevrez cette lettre.

Ne vous inquiétez pas trop du grec et de l'égyptien; je vous prie seulement de ne point le laisser échapper. Naples et la Sicile peuvent souvent entrer dans la classe grecque, et quand on en avertit, on n'a pas de reproche à se faire.

Je ne vous croyais pas si scrupuleux que de brûler le *Sermon des Cinquante*[4]. Ne faut-il pas tout savoir, quand on est consacré au ministère de Dieu? Du reste, vous savez ce que c'est. J'ai eu peine à le trouver; je ne voulais que vous satisfaire et vous montrer une attention. Ma mission est remplie. J'espère du moins que vous ne l'avez brûlé qu'après l'avoir montré à notre bon bailli, dont la foi est trop ferme, ainsi que la vôtre, pour être altérée par de telles minuties.

J'aurai soin de vous renvoyer le dessin de la main[5] et des

[1] Livres ou francs.

[2] Ce mémoire est presque exclusivement de Bernard de Jussieu.

[3] Voy. lettres XXXII, XXXVIII et XXXIX.

[4] Voy. lettre XXXVII. Ces scrupules d'un religieux aussi sincère que Paciaudi ne pouvaient étonner que Caylus; mais la lettre où Paciaudi les exprime est une de celles que son ami a condamnées au feu.

[5] Caylus la donne pour une main ithyphallique, c'est-à-dire fermée, avec le pouce passé entre l'index et le doigt du milieu. (Voy. t. IV, pl. LXXII, p. 231, du *Recueil d'Antiquités*.) Mais cette main

autres monuments qui l'accompagnent. Mais je voudrais savoir auparavant si vous n'avez aucun remords, et si vous ne me reprochez pas de me priver de la charge de votre graveur. Mandez-moi à quoi j'ai manqué et je me corrigerai; mais ne me punissez pas si sévèrement.

Je ne réponds pas à l'article du carrosse. Il serait bien joli et bien raisonnable que vous n'en prissiez pas et dans des courses dont je suis l'objet! Adieu, aimez-moi toujours tous les deux. Recevez mes remercîments, et soyez sûrs de l'attention extrême que j'aurai pour les nouveautés dans les deux genres; je suis trop heureux de savoir ce qui peut vous amuser l'un et l'autre. Bonsoir.

Mon désir singulier de grec et d'égyptien est fondé sur la disette, mais n'exclut pas les autres belles ou plutôt bonnes choses que vous pourrez trouver, soit étrusques, soit romaines; mais je vous remercie de l'attention que vous voulez bien apporter à ne point choisir des choses communes qui ne produiraient que des répétitions inutiles, et qui ne servent qu'à tenir de la place [1]. Tout est bon du grec; la grandeur du dessin se communique au plus faible copiste. Il m'a tant passé d'égyptien dans les mains que je ne désire plus d'Isis, d'Osiris, etc., figures communes, à moins que leurs attributs ne présentent des différences ou des matières rares ou capables de conduire à des recherches de physique ou de pratiques.

est un *fascino* comme ceux que les Napolitains portent à leur chaîne de montre, et l'épithète *ithy* n'est pas dans son droit. Certainement Paciaudi n'avait que faire de ce *fascino* peu rare en Italie; mais si par hasard Caylus lui avait envoyé le dessin de la *main panthée* qu'il a fait graver au t. V, pl. LXIII, n°s 1 et 2, de ses *Antiquités*, comme venant de Naples, ne serait-ce pas plus naturel? D'autant plus que la multiplicité des symboles qu'elle porte devait attirer l'attention d'un érudit comme Paciaudi. Voir au reste dans ses *Monumenta pelopomesia*, t. I, p. 204, le sentiment de répulsion que les *obscena* lui inspiraient.

[1] Il ne faut pas voir ici une modification du goût de Caylus pour les *guenilles*: ce qu'il ne veut pas, ce sont ces choses communes qui flattent celui des autres amateurs. Il demande à cor et à cri (l'expression n'est pas trop forte)

Quand les pierres grecques sont ou trop chères, ou qu'elles ne sont point à vendre, ou qu'elles n'ont point été publiées, qu'elles représentent des sujets, et mieux encore quand elles portent le nom du graveur, bien franc et bien avoué, alors l'empreinte est une chose rare et curieuse, surtout quand vous m'instruirez de la matière, des détails de la pierre comme pierre, et que vous me direz le cabinet où le monument est conservé. Avec de pareilles circonstances on peut donner du grec du plus beau et à très-peu de frais, car il est constant que de pareils morceaux ne courent point les rues, et qu'on ne peut les avoir que par des hasards dont je n'ai point été favorisé plus de cinq ou six fois dans ma vie.

La caisse arrive à l'instant que je ferme ma lettre; je vous en parlerai l'ordinaire prochain, d'autant qu'elle n'est pas encore ouverte. Le petit argent part aujourd'hui, et la semaine qui vient vous aurez du Portugal, des nouvelles pièces de la guerre littéraire, et la petite édition du poëme de Watelet. Ainsi vous recevrez de tout : art, religion, guerre et libelles. Bonsoir.

XLI

(1er septembre 1760 [1].)

Je suis bien aise de tenir mon projet secret; je ne le veux écrire qu'à vous seul. L'offre que vous m'avez faite de faire

qu'on lui envoie des fragments, des morceaux qui paraissent aux autres sans valeur, mais qui fournissent quelque instruction. C'était de son temps extrêmement difficile à comprendre. L'empereur Napoléon III, en fondant le musée de Saint-Germain, n'a fait que réaliser l'idée de Caylus, sans savoir probablement que Caylus l'avait prêchée et déjà réalisée lui-même.

[1] Cette lettre est sans date, mais elle répond à la lettre ou du moins à un paragraphe de la lettre de Paciaudi datée du 22 juillet 1760. Et comme Caylus, dans sa lettre qui suit, du 15 septembre, renvoie à une lettre de l'*ordinaire dernier* où il est question de Voltaire, j'en conclus que, n'y ayant ici rien qui regarde Voltaire, c'est à une lettre postérieure à celle-ci que renvoie Caylus, et postérieure par conséquent au 7 septembre, qui est bien, relativement à la lettre du 15, l'*ordinaire dernier*. Les *ordinaires* étaient tous les sept jours. Du

dessiner des morceaux curieux à Rome, et qui n'ont pas encore été publiés ou qui l'ont été mal, loin d'être de refus, est infiniment de mon goût; mais pour la pouvoir exécuter, il faut, ce me semble, beaucoup de secret. Il faudrait donc charger Robert de dessiner comme pour vous, avec l'exactitude requise, tel ou tel morceau, y joindre les dimensions, les matières, le local et les inscriptions bien figurées, quand il s'en trouvera. Ce secret serait même encore plus nécessaire pour les antiquités du cardinal Albani; car il dit toujours qu'il va les faire graver et les donner au public. Mais quand il nous refuserait, soyez persuadé que le nombre des monuments qui se trouvent à Rome, qui n'ont pas été donnés et

reste on voit, par la date de la lettre qui précède et la date de la présente, qu'il y a entre l'une et l'autre une lacune considérable. Les mois de mai, juillet et août manquent totalement. C'est dans cet intervalle qu'un jeune élève de l'Académie de France, nommé Louis, pour lequel Caylus avait de l'affection, et qu'il avait chargé de lui dessiner quelques morceaux curieux à Rome, joua à son illustre patron un tour qui, s'il n'eût été déjoué à temps, eût fait rire aux dépens de Caylus. Ce Louis donc, par paresse ou autrement, avait copié tout simplement des dessins tirés du portefeuille de son camarade Robert, et avait envoyé toutes les copies, comme faites d'après nature, à Caylus, qui les prit pour telles et les paya bien. Or, Robert, tout en faisant pour soi-même et pour Caylus des dessins de monuments antiques, changeait, dénaturait ou plutôt groupait ceux-ci à sa fantaisie, afin de réunir dans un même cadre des édifices ou des sculptures qui lui plaisaient. Il les mettait ensuite dans son portefeuille pêle-mêle avec les dessins fidèles et authentiques. Louis avait choisi dans ce mélange ceux qui lui agréaient le plus, et parmi ceux-ci des dessins du cru de Robert, sans soupçonner le piége dans lequel il tombait et qui n'était un piége que par sa faute; car rien ne prouve que Robert le lui ait tendu sciemment. Il était même allé jusqu'à marquer les lieux où ces monuments se trouvaient. Encore aujourd'hui on voit des connaisseurs prendre pour des vues de Rome les caprices de l'imagination de l'artiste. Robert n'en avait pas moins du talent. A la demande de Paciaudi, il avait accepté la proposition de Caylus, et Paciaudi s'était engagé de son côté à accompagner Robert, et à aller avec lui, comme il est dit dans sa lettre du 22 juillet, «observer, mesurer, dessiner.» Le cardinal Albani, dit encore Paciaudi, «vient d'acheter quelques pièces inédites; s'il veut le permettre, je les ferai copier par Robert, pour compenser ce que vous avez perdu,» c'est-à-dire la plupart des dessins de Louis, que Caylus avait dû détruire. Caylus répond ici à ces offres et à ces propositions. Sa lettre sent un peu le chat échaudé.

qui ne le seront jamais, est plus grand que vous ne pensez. Que d'usages civils et religieux prouvés et éclaircis par des bas-reliefs ! Il est vrai qu'il faut des yeux pour les voir; aussi je parle à quelqu'un qui en a de bons et du corps et de l'esprit.

J'ai trouvé, dans les planches apostillées que le bailli m'a renvoyées, trois morceaux marqués pour être exacts, et déjà dessinés par Robert [1]. Si vous me conseillez de les conserver, je le ferai; sinon ils seront aussitôt effacés que les autres l'ont été. Si vous les approuvez, je vous serais obligé de m'instruire de leur détail et de l'accompagner de votre jugement [2]. Au reste, je ne suis nullement attaché à ces morceaux. Je vous avouerai cependant que le Sacrifice grec est d'un tour de composition si heureux qu'il aurait beaucoup d'attrait pour moi. Vous sentez bien que je compte que vous auriez la bonté de prendre sur notre argent pour payer Robert [3], auquel même

[1] Le bailli de Breteuil avait aussi écrit à Caylus pour lui faire savoir comment Louis s'était joué de l'homme qui le protégeait et qui l'estimait. Pour le consoler, il lui avait envoyé les trois «morceaux marqués pour être exacts», comme ils l'étaient en effet; car Robert les avait scrupuleusement dessinés; tandis que les autres, ou ceux que Louis avait copiés comme étant des dessins d'après nature, et que Caylus sacrifia, Robert «y avait tout changé, dit Paciaudi, suivant son goût et ses études.»

[2] Ce jugement fut que, tout considéré, «il fallait rejeter les huit planches, qui ne représentaient en plus grande partie que des choses idéales.» Ainsi, ces beaux dessins de Louis étaient déjà gravés et ils eussent été très-certainement publiés dans le quatrième volume des *Antiquités*, si la fraude n'eût été découverte. Il est très-probable que nombre de lettres de Caylus, de juillet ou d'août, témoignaient de sa confusion et peut-être de son indignation; mais Paciaudi eut la charité de les anéantir.

[3] Robert (Hubert), né en 1733, mort en 1808, devint membre de l'Académie de peinture et de sculpture en 1766. Il fut nommé depuis garde des tableaux du cabinet du roi et dessinateur de ses jardins. Il avait passé douze ans à Rome. Sa vie offre des épisodes assez dramatiques. C'est ainsi qu'il escalada un jour, au péril de sa vie, les murs délabrés du Colysée, qu'il s'aventura sur la corniche du dôme de Saint-Pierre, et s'enfonça dans le dédale des Catacombes. C'est ce dernier acte de témérité qui inspira à Delille l'épisode si connu, si appris par cœur et si récité, qui termine le IVe chant du poëme de l'*Imagination*.

l'affaire serait avantageuse. Étudier pour étudier, il vaut encore mieux être défrayé de l'étude.

XLII

Paris, lundi 15 septembre 1760.

Pressé par l'heure de la poste et venant de beaucoup dîner, je coupai court à la réponse l'ordinaire dernier, pour m'en acquitter celui-ci plus à tête reposée. Je vous dirai d'abord que je suis étonné que vous n'ayez pas reçu ma lettre, car je n'ai manqué aucun ordinaire à vous écrire. Indépendamment du plaisir avec lequel je m'en acquitte, je suis charmé de vous témoigner ma reconnaissance de toutes les peines que vous vous donnez sans cesse. Je ne doute pas que dans sept ou huit jours le bailli ne soit revenu de Parme, et notre correspondance se rétablira dans son ancien état.

Je suis charmé que vous ayez trouvé l'épître dédicatoire et la dissertation de Barthélemy telles que je vous les avais annoncées [1].

Je n'ai presque rien à changer sur le jugement que j'ai porté dans ma dernière lettre des morceaux du dernier envoi. Mes doutes subsistent sur le soufre au milieu duquel on voit

Pendant la Révolution, Robert perdit naturellement toutes ses places et fut mis en prison. Le hasard lui sauva la vie. Un prisonnier, dit-on, du même nom que lui, répondit à l'appel du geôlier, et monta à sa place sur l'échafaud. Sous l'Empire, il fut attaché à la direction du musée Napoléon. Il mourut le pinceau à la main, devant son chevalet. (Voy. la *Biographie* Didot.) C'est Robert qui dessina les peintures à fresque trouvées à Scrofano par le bailli de Breteuil et envoyées par celui-ci à Caylus. D'une de ces peintures qui représentait un buste de jeune homme, Caylus dit : « Il est coiffé et touché de goût; sa disposition est juste et bonne; enfin ce petit morceau paraît faire honneur aux anciens peintres romains, ou *peut-être à Robert.* » (*Recueil d'Antiquités*, t. V, p. 201, 202.)

[1] *Explication de la mosaïque de Palestrine*, avec dédicace au cardinal Spinelli, in-4°, 1760. J'ajoute que c'est dans la lettre XLV de Paciaudi, datée, dans le recueil de Sérieys, du 27 septembre, que le Père exprime son sentiment et celui de tout le monde au sujet de l'écrit de Barthélemy; et que Caylus s'en montre « charmé » douze jours *au-*

une tête; elle est vivante; elle ne peut donc être celle qu'on a trouvée sur le Capitole; elle ne peut être le *Tagès* des Étrusques; c'est donc une *évocation*, comme vous le dites fort bien [1]. Mais quelle est-elle, de qui est-elle? A quelle occasion? C'est ce que j'ignore et qui me paraît difficile à déterminer, d'autant que le travail de la pierre est mauvais, qu'il tient de l'ancienne Étrurie; ce dont cependant je ne répondrais pas, quoique les draperies des figures et le goût du travail tiennent un peu des héros thébains rapportés par Gori [2]. A l'égard de l'oiseau, des dez, etc. qui l'environnent, et de la progression arithmétique, je n'en sais pas assez pour entreprendre d'en parler. Un long traité pour supposer ce que ce peut être et pour répondre aux objections les plus simples, ne suffirait pas assurément. C'est le cas ou jamais de dire que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Il n'est donc pas nécessaire de s'en occuper [3]. Je regarde comme vous l'Hercule comme une figure panthée [4]; la gravure même n'est pas mauvaise.

Si M. Belloti vous donne les autres parties de l'*acerra* [5], tant mieux, comme je vous l'ai mandé; s'il garde le morceau que je lui ai envoyé, tant mieux encore, car je le lui ai donné de bon cœur, non pour lui, car je ne le connais pas, mais pour l'amour de l'antiquité, et dans le dessein de compléter

paravant, c'est-à-dire le 15 du même mois! Voilà un exemple du bel ordre dans lequel ont été rangées les lettres de Paciaudi par son éditeur!

[1] Voyez au tome III, p. 90, des *Antiquités*, ce que dit Caylus de Tagès, d'après Cicéron, et la sardoine de la pl. XXIII, n° 2, qui a donné lieu à ses remarques.

[2] Gori a publié le premier la célèbre pierre des héros ou des sept chefs devant Thèbes, dans sa *Difesa dell' alfabeto etrusco*, p. CXXIX. Depuis, il en a été donné bien des figures. Une des plus belles est celle que Marini a placée en tête de la préface de ses *Atti de' fratelli Arvali*, Rome, 1795, in-4°.

[3] Aussi bien n'en est-il pas question dans son Recueil.

[4] Caylus n'a pas donné celle-ci non plus.

[5] Voyez sur cette *acerra*, les curieuses lettres XLIII et XLIV de Paciaudi. Caylus l'a donnée au tome IV, p. 281, pl. LXXXVI, du *Recueil d'Antiquités*.

un morceau dont les pièces se trouveraient séparées pour jamais.

Je vous remercie du détail que vous m'avez mandé sur le bas-relief de marbre. La singularité naturelle est un mérite, et le lieu de sa découverte rend raison de la pesanteur et du mauvais goût de son ouvrage. Un antiquaire doit se promener dans les siècles, et présenter des morceaux qui prouvent également leur bon goût ou leurs erreurs, et c'est ce que vous me mettez à portée de faire [1].

J'ai été sensible à la peinture que vous me faites de ces visites importunes qui vous assaillent, et j'en ai trouvé ma retraite plus agréable, en vous désirant le *repos des Muses*, le repos dont on a fait le partage des dieux. Cette situation me fait désirer encore plus vivement la lettre que vous m'annoncez et qui doit succéder à ce temps d'importunités et d'interruption. Je vous ai toujours écrit avant l'ordinaire pour me faire plaisir et me dissiper de quelques études qui m'ont appliqué.

J'ai reçu la lettre désirée du 27 août [2]; Barthélemy me l'a remise. Je croyais le bailli parti depuis longtemps. S'il a planté

[1] «Il vient d'arriver du Péloponèse à Venise une table de marbre de la hauteur de huit palmes et plus. Un de mes amis en a fait l'achat pour moi... Je ne trouve aucune raison sûre pour baptiser ce bas-relief ou historique, ou nuptial, ou sépulcral. Vous qui connaissez bien toute la fable et l'histoire grecque ancienne, ayez la bonté de bien observer, et, s'il le faut, consultez Barthélemy et mettez-moi sur le chemin; éclairez-moi, instruisez-moi, je vous en prie.» (Paciaudi, lettre XLI.) Là-dessus l'éditeur de Paciaudi fait cette remarque : «Le sentiment de M. de Caylus fut que le marbre représentait le mariage d'Achille avec Déidamie; mais il n'en parle pas dans son *Recueil d'Antiquités*. Apparemment les doutes du P. Paciaudi et sa propre incertitude l'auront empêché de donner la description de ce monument. J'ai cru cependant devoir publier toutes les conjectures du savant théatin; elles prouvent son érudition et sa confiance dans les lumières de M. le comte.» Ainsi Sérieys aurait pu juger superflues les conjectures de Paciaudi, et les supprimer! N'est-ce pas montrer à la fois et son insuffisance et son peu de scrupule comme éditeur des œuvres d'autrui?

[2] Elle manque.

sa dame avec le *courage de César,* je ne la crois pas femme à perdre le temps, et à ne pas repousser l'ennui dans le temps de l'absence. Je sais une partie de tout ce que l'on a préparé à Parme. Soyez persuadé que M. Du Tillot[1] est un galant

[1] Du Tillot (Guillaume) naquit à Bayonne le 31 mai 1711, de parents pauvres. C'est à son seul mérite, à sa probité rare et à son attachement sincère et désintéressé aux princes qui le distinguèrent, qu'il dut l'honneur d'être successivement secrétaire des commandements de madame infante, puis ministre intendant général de l'*azienda* ou de l'intérieur, puis enfin premier ministre d'État du duché de Parme, et marquis de Felino. Il perdit tout en un moment, et pour avoir donné un bon conseil à son souverain (voyez lettre CXLIII), laissant dans son pays d'adoption des témoignages innombrables et encore vivants de sa sage et paternelle administration, et n'en emportant qu'un nom illustre. C'était là du moins un patrimoine qu'il n'était au pouvoir ni de l'envie ni de la bassesse humaine de lui ravir. Par lui les mœurs des duchés, jusque-là un peu rudes, s'adoucirent, les villes s'embellirent, l'agriculture commença de prospérer, les chemins s'ouvrirent au commerce, des manufactures nouvelles s'élevèrent, les anciennes se restaurèrent, et principalement celles de soie; par lui les charges publiques furent réparties d'une manière plus équitable, l'Université dotée et confiée à d'excellents professeurs, les études encouragées et les arts protégés avec éclat. C'est lui qui résolut de fonder à Parme cette bibliothèque, l'une des plus remarquables de l'Italie, et qui chargea Paciaudi de l'organiser; c'est lui qui releva de sa décadence l'Académie des Beaux-Arts, restaura ou refit le musée d'antiquités, établit l'imprimerie royale qui est devenue si célèbre, à la tête de laquelle il mit Bodoni, et où il appela les meilleurs ouvriers. Paciaudi, Contini, Condillac, Keralio, Venini, Derossi, Millot, Pujol, Turchi, Schiattini, Boudard, Petitot et d'autres encore mi-partis italiens et français furent ceux qui l'aidèrent le plus à réaliser ses idées. Il était éloquent, plein de courtoisie et d'affabilité, d'un caractère ferme, d'une intelligence rapide. Il recevait à sa table non des flatteurs parasites, mais des hommes de talent dans la société desquels «il se nourrissait plus l'esprit que le corps,» *per cui più che il corpo vi pasceva la mente.* En butte à la haine de l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Amélie, femme de don Ferdinand, parce qu'il avait voulu marier ce prince à Marie-Béatrice d'Este, il fut, à la suite d'une émeute provoquée, dit-on, par cette princesse, le 21 juillet 1771, disgracié, dépouillé de tous ses emplois et contraint de fuir au plus vite un pays qu'il avait rendu un des plus prospères de l'Italie. Le 31 août suivant, Paciaudi fut enveloppé dans sa disgrâce, destitué comme lui, et relégué dans le couvent de Sainte-Christine, de Parme. (Voy. ma Préface.) Pour Du Tillot, il revint en France, et mourut peu de temps après, à Paris, en décembre 1774. Les cours de France et d'Espagne avaient

homme et une bonne tête; elle servirait essentiellement de plus grands princes. Vous en saurez des nouvelles et des détails dont je crois que vous serez étonné.

J'avais déjà pris la route de l'évêque de Laon[1]; je la continuerai et même pour les brochures. Non-seulement vous les aurez plus tôt, mais vous mettrez plus en ordre ce qui convient au bailli et à vous. La vingtième suite[2] ne sera pas encore pour cette semaine; vous n'aurez qu'un *Discours* sur Épictète, qui ne m'a point déplu, et qui critique honnêtement nos prétendus philosophes[3]; une réponse de Voltaire, et le portrait d'un abbé qu'on a mis au carcan, qui l'a soutenu avec toute la dignité de son état, et pour lequel il a prouvé qu'il était fait de toute éternité[4].

Je craindrais véritablement que les recherches pour ces antiquités ne vous donnassent une peine dont je serais incon-

envoyé à Parme des personnes chargées d'examiner sa conduite; elle avait été trouvée irréprochable. On ne lui imputait que d'avoir nourri de trop grandes idées pour un si petit État, et d'avoir eu trop de vertus pour ne pas exciter l'envie. Le crime est au moins singulier, et le nombre de ceux qui ont commis le pareil n'est pas grand. On lui reprocha encore d'avoir laissé le trésor endetté; à quoi on objecte l'état misérable dans lequel les Bourbons trouvèrent les duchés, l'argent que don Philippe eut à débourser pour satisfaire aux prétentions de la cour de Sardaigne, lorsque don Carlos fut élevé au trône d'Espagne, le goût de don Philippe pour la représentation et la magnificence, et enfin la nécessité de semer beaucoup pour récolter davantage. Du Tillot n'eut pas le temps de voir les fruits de ses nobles fatigues; il revint dans sa patrie comme il en était sorti, c'est-à-dire pauvre, et s'il fut, comme il eût été naturel, sensible à sa disgrâce, il eut du moins la consolation de n'en pas souffrir longtemps. J'aime à penser qu'il fut regretté plus d'une fois, non-seulement par le faible Ferdinand, mais peut-être aussi par la femme de ce prince, dont le ressentiment avait amené sa chute.

[1] C'est-à-dire la voie de l'évêque de Laon, M. de Rochechouart, ambassadeur du roi à Rome.

[2] Des *Nouvelles intéressantes*.

[3] *Discours sur le philosophe Épictète*, par le P. Tolomas, 1760, in-8°.

[4] Voltaire a fait tant de réponses qu'il n'est pas aisé de dire de laquelle il est ici question. — Mais voici l'histoire de l'abbé : Par jugement des officiers du Châtelet, l'abbé de La Coste fut mis au carcan, le 3 septembre à la place de la Grève, le 4 au carrefour Bussy, et le 5 à la place du Palais-Royal,

solable, et dont je puis absolument me passer[1]. Les antiquités sont femelles; à ce titre, ne les cherchez pas, elles vous chercheront. S'il s'en présente, faites-moi l'amitié de les prendre, sinon je puis vivre sur mon fonds. J'ai ressassé bien des guenilles que j'avais; j'y ai trouvé de quoi boire. Je fais lever plusieurs camps dans la France; j'y trouve des voies romaines et des milles qui ne sont ni dans l'Itinéraire ni dans la carte de Peutinger. Je trouve encore des éclaircissements sur les positions de César. J'attends mes cinquante seigneurs égyptiens[2]; j'ai reçu hier des monuments d'Espagne[3]; vous voyez que j'ai de quoi m'occuper et de quoi remplir mon objet. S'il vient plus beau, tant mieux, nous réformerons. Ainsi, de grâce, ne vous donnez pas de peine. Faites la belle dame qui attend chez elle les déclarations et les propositions.

Rien ne presse encore pour le lapis[4]. Je ne désire que des plaques; les lunettes me sont inutiles. Si la matière est belle,

où il fut marqué d'un fer chaud, et condamné aux galères perpétuelles, pour avoir, dit l'arrêt, escroqué des bijoux et autres effets à des marchands, fabriqué des billets d'une fausse loterie et écrit des lettres anonymes et libelles diffamatoires. C'est de ce malheureux que Caylus parle avec une gaieté si cruelle, en envoyant son portrait à Paciaudi. Tout le monde connaît le quatrain de Voltaire sur l'abbé de La Coste, qui mourut aux galères, sur le *bénéfice* qu'il laissait vacant par sa mort à Toulon, et que Fréron, dit le poëte, était appelé à recueillir.

[1] De la peine ou des antiquités?

[2] Il s'agit de monuments qu'on lui envoyait d'Égypte par Marseille, et qu'il qualifie ainsi probablement parce que le proxénète d'Alexandrie, qui en avait proposé l'acquisition, lui avait, selon la coutume de cette sorte de gens, parlé de «cinquanta bellissimi monumenti d'arte che rappresentano *signori egizj*.»

[3] Ils sont dans le IVe volume du *Recueil*, pl. CVII à CIX.

[4] Il sera parlé cent fois de ce lapis que Caylus destinait à M. de La Reynière. Caylus voulait faire faire une tabatière pour ce bon Grimod; des cubes, des cylindres, des sphères de lapis ne lui auraient pas servi; il lui fallait des plaques pour faire les six faces de la boîte. Quant aux lunettes (car il écrit bien lunettes), il entend par là sans doute des petites plaques rondes comme celles que les bijoutiers de Rome montent en épingles, en bracelets, et, à l'heure qu'il est, en broches.

bien vive et bien égale, il faut la payer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec vos soins, votre caractère et votre intelligence, on ne court pas le risque de trop payer. Je désire beaucoup de savoir l'arrivée de votre planche; je vous prie de m'en écrire aussitôt, et si vous trouvez quelque chose à y refaire, renvoyez-la : le mal sera bientôt réparé.

Je joins à cette lettre un mémoire sur un éclaircissement géographique [1] qui m'est nécessaire et que je ne fais pas difficulté de vous demander. Vous saurez bien à qui vous adresser, quoique ce ne soit pas la partie à laquelle vous soyez attaché. D'ailleurs, comme de raison, je payerai ceux que vous aurez employés ou pour écrire et satisfaire aux questions de mon petit mémoire, ou pour copier au papier verni les cartes du projet, qui ne sont peut-être pas encore gravées. Enfin, en s'adressant à vous, on doit être tranquille, et je le suis.

Vous trouverez dans votre paquet la lettre ridicule et insolente de Voltaire au roi de Pologne, Stanislas [2]. C'est la même dont je vous ai parlé l'ordinaire dernier [3]. Je ne l'avais vue que manuscrite; mais il l'a fait imprimer; on me l'apporte et je vous l'envoie. Je crois que vous n'aurez pas autre chose de moi cet ordinaire; je n'ai donc plus qu'à vous embrasser de tout mon cœur. Je voudrais bien que ce fût réellement. Adieu, *caro*.

J'ouvre le paquet pour mettre la vingtième suite [4], si longtemps attendue.

[1] Je ne sais ce que c'est.

[2] En effet, quand on lit cette lettre d'une familiarité si expansive et si peu mesurée, on ne peut s'empêcher d'être de l'avis de Caylus. Elle est datée du 15 auguste 1760, et elle est au tome LVIII, p. 557, de l'édition Beuchot.

[3] C'est-à-dire dans la lettre précédente; mais elle n'en dit rien.

[4] Des *Nouvelles intéressantes*.

XLIII

Lundi, 22 septembre (1760).

En arrivant de la campagne, j'ai été surpris très-agréablement de trouver une de vos lettres et une boîte. Je ne m'attendais ni à l'une ni à l'autre. J'ai trouvé toutes les pièces indiquées dans le bordereau, à la réserve du n° 13, *una colonetta di corniola, etc.*[1], et du n° 17, *una corniola rotta con una caccia, etc.* C'est moi qui ai ouvert la boîte. Il faut donc que ces morceaux aient été oubliés par l'emballeur; en tout cas, la perte sera légère; il ne faut pas s'en embarrasser. Tout pressé que je suis par une infinité de drogues, je vous remercierai en détail de l'envoi.

N° 1. Le Faune vendangeur me fait grand plaisir; il est bel et bon; j'en ferai usage, il est à moi; je puis en parler, je le vois. Il n'en est pas de même du dessin dont l'original appartient au cardinal Albani. Je ne doute pas plus de son exactitude que si je le voyais; mais c'est tout ce que je pourrais faire, si le bas-relief était grec.

N° 2. Le Silène ou Bacchus égyptien est charmant[2].

[1] Les petites colonnes de cornaline égyptiennes sont assez communes. Si celle-là n'a pas été gravée par Caylus, c'est, comme il dit, qu'il ne l'avait pas trouvée dans la boîte, de même que la cornaline brisée. Ni l'une ni l'autre ne sont donc dans son Recueil.

[2] *Recueil d'Antiquités*, t. IV, pl. XVII, n°s 3, 5, 6, p. 51, 52. Caylus y fait valoir avec beaucoup de raison les motifs qui l'empêchent de considérer comme antique cette figure, qu'on peut étudier au Cabinet des médailles. On doit la comparer, tant pour le style que pour le genre d'inscriptions qu'elle porte, au fameux coffret du duc de Blacas, d'Essarois, ou coffret baphométique, qui a donné lieu à tant de discussions, et dont la figure est reproduite dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XII, Atlas, pl. I, p. 114, 130; 1873. Voyez aussi Hammer, et les deux savants ouvrages de M. Prosper Mignard, *Monographie du coffret de M. le duc de Blacas*, 1852, in-4°, et *Suite de la Monographie du coffret de M. le duc de Blacas*, ou *Preuves du manichéisme de l'Ordre du Temple*, 1853, in-4°. Voir principalement la planche.

Quant au Faune vendangeur, indiqué ici par Caylus sous le n° 1, je ne le vois pas dans son Recueil; car il ne saurait être question d'un bas-relief qui se trouvait à Naples, dans le jardin du prince Francavilla, grand-maître de la maison du roi, représentant des faunes vendan-

N° 3. La petite lame d'argent ne peut avoir plus de mérite et de finesse[1].

N° 4. La petite lame qui représente un homme à cheval est très-bien[2].

N° 5. La pierre est bien perse et conforme aux monuments de Persépolis[3].

N° 6. La pierre double des Philosophes entre dans les preuves dont je suis occupé sur les moules des Romains. Cependant les lettres qui sont sur la tranche me paraissent étrusques. Je n'ai pas encore tiré d'empreintes[4].

N° 7. Le dessin du cardinal Albani dont j'ai parlé plus haut.

N° 8. Le beau cadenas de bronze pourrait bien être une bulle ou pour les parfums ou pour la superstition; car il y avait dedans une seconde plaque pour recouvrir[5].

N° 9. La tête de Salluste est aussi bien qu'elle peut être en métal[6].

N° 10. Il en est de même de l'anneau d'argent portant une Victoire[7].

geurs, et que Caylus a expliqué et gravé au tome V, p. 163, pl. LVIII, de son Recueil. Le dessin ne lui en fut envoyé par Paciaudi (lettre LXVII de celui-ci) que plus d'un an après. Je ne sais non plus où trouver le dessin dont l'original appartenait au cardinal Albani; mais c'est sans doute un de ceux que, par l'entremise de Winckelmann, Paciaudi (lettre XLV du même) obtint la permission de faire prendre sur les bas-reliefs appartenant à cette Éminence.

[1] N'est pas dans le *Recueil d'Antiquités*.

[2] Même remarque.

[3] Tome IV, p. 71, cul-de-lampe des *Égyptiens*, et même tome, p. XVI de l'*Explication des vignettes*.

[4] *Ibid.*, p. 167, pl. LVI. Mais Caylus ne donne là que le médaillon en terre cuite d'un seul philosophe qui est Posidonius. Le nom cependant en est bien écrit en caractères grecs. D'un autre côté, dans sa lettre, comme dans son explication à l'endroit du volume indiqué, Caylus s'exprimant d'une manière à peu près semblable sur les preuves que de tels médaillons lui fournissent, vu la grande adresse des Romains dans la fabrication de leurs moules, on pourrait voir un rapport étroit entre la mention faite dans la lettre et le portrait décrit dans le recueil.

[5] *Ibid.*, p. 283, pl. LXXXVI.

[6] Tome V, p. 253, pl. XCI, n° 6, et non pas 1 et 2, comme il est dit dans le texte de ce tome.

[7] Il n'est pas dans le Recueil.

N° 11. L'anneau galant pourra trouver sa place dans le cul-de-lampe grec [1].

N° 12. Il est difficile de tirer parti de l'éléphant et des trois lettres [2].

N° 13. *Colonetta* [3].

N° 14. Les petits cadres de verre sont singuliers [4].

N° 15. Les deux styles ou poinçons ne peuvent être plus agréables [5].

N° 16. Je suis charmé d'avoir l'amulette de nacre [6]; je veux rapporter des monuments de toutes les matières.

N° 17. *Caccia, corniola rotta* [7].

Je ne sais si je pourrai retrouver les trois portraits que vous avez donnés [8]; je ne négligerai rien pour vous les envoyer l'ordinaire prochain. Mais vous recevrez plus sûrement dix louis par Natoire, car je crains que l'argent ne vous manque.

J'ignorais plusieurs détails des fausses peintures antiques et surtout le nom du peintre; mais la fausseté m'était connue. Sur le simple exposé j'écrivis promptement à Barthélemy de ne pas donner là-dedans, car il voulait en apporter un morceau pour le cabinet du roi. Je l'en empêchai. Je m'applaudis de lui avoir donné ce conseil. A la vue d'une de ces peintures que La Condamine envoya quelques mois après à Paris, l'enduit moderne et l'huile sautaient aux yeux. Je conviens avec vous que ce détail des faussetés serait agréable et même utile à écrire, mais je n'en sais pas assez de circonstances pour en faire mention. Quand donc je vous ai envoyé les deux dernières épreuves, je croyais que, les ayant prises sur un trait

[1] Tome IV, p. 172, pl. LVII. Ainsi il l'a mis dans une planche au lieu de le mettre en cul-de-lampe.

[2] Il n'est pas dans le Recueil.

[3] Même remarque. C'est la colonnette de cornouiller (*corniolo*) mentionnée au commencement de la lettre.

[4] Tome IV, p. 171, pl. LVII, n° 5.

[5] Ils ne sont pas dans le Recueil.

[6] Tome IV, page 196, pl. LXIII, n° 2.

[7] Manque dans le Recueil.

[8] Les trois jésuites régicides. Voyez lettre XV.

que l'on disait être pris lui-même sur les tableaux volés (car je savais mal l'histoire de Naples), et que n'ayant pas trouvé ces compositions dans le nombre de plus de quarante qui ont passé à Paris sans étrenner, elles pourraient avoir quelque vérité; d'autant que Natoire m'a envoyé, il y a quatre ans, un dessin pris sur un des tableaux, si bien d'Herculanum qu'il est gravé dans la *suite*[1]. Malgré toutes ces probabilités, j'ai si peu de confiance pour ce que je ne vois pas, que j'ai voulu m'en assurer, et vous demander conseil. Il ne sera donc pas plus question de ces deux planches que des huit autres[2].

[1] On voit ici que Caylus convient d'avoir fait dessiner et gravé deux de ces tableaux. Or, Winckelmann ayant rapporté le fait dans sa *Lettre au comte de Bruhl*, p. 220, Caylus, qui fit traduire cette lettre, le nie catégoriquement dans une note sur ce passage.

[2] Il a déjà été fait mention en peu de mots de ces fausses peintures antiques dans la lettre I. Puisque Caylus y revient ici, il ne déplaira pas sans doute au lecteur d'avoir sur elles, sur leur auteur, leurs trafiquants et leurs dupes, des renseignements plus circonstanciés. Ils se rencontrent dans une lettre de Paciaudi, qu'on me saura gré, je pense, de reproduire intégralement.

«Rome, le 2 septembre 1760.

«Mon cher comte, j'ai tant vu, tant étudié les peintures de Guerra que je puis en juger savamment; et quant aux deux dont vous m'avez envoyé les dessins*, je vous assure qu'elles sont de sa composition; je l'assure pour les avoir vues avant qu'elles ne partissent de Rome. Cette école m'a coûté cher; mais enfin j'ai appris à découvrir l'imposture.

«Je désirerais que vous missiez au jour une de ces peintures, celle qui est la plus parfaite et qui porte tous les caractères des compositions de Guerra. Dans trente ans d'ici on ne connaîtra plus cette charlatanerie; on ignorera combien de personnes furent des dupes de leur bonne foi, et qui pis est, on considérera ces peintures comme antiques. Il serait bon que cette histoire fût consignée dans quelque livre, pour avertir les gens de lettres de se tenir sur leurs gardes. Une histoire des imposteurs en fait d'antiquités serait utile et curieuse, en commençant par ceux du XVe et du XVIe siècle.

«Au commencement de ce siècle, il y avait à Venise un très-habile imposteur dont j'ai vu des monnaies, des gravures, des inscriptions, des vases étrusques capables de tromper les plus profonds connaisseurs. Mon maître d'antiquités, le célèbre Apostolo Zeno, avait plusieurs de ces antiquailles, et les montrait à ses disciples pour les habi-

* Caylus en avait même gravé les planches, comme on le voit dans sa lettre.

Je n'ai pas lu ce que l'internonce a fait traduire; je me tuer à distinguer l'ancien d'avec le moderne. Cet homme avait voyagé dans le Levant, d'où il avait rapporté plusieurs pièces d'antiques qu'il mêlait adroitement à celles de sa composition; il n'en mourut pas moins à l'hôpital dans une extrême indigence. L'abbé Facciolati m'a dit l'y avoir vu, et lui avoir entendu avouer qu'il avait trompé beaucoup de monde avec ses prétendues antiques.

«Guerra en fait autant; mais il ne veut pas en convenir. Je vais vous raconter un fait incontestable. Le roi de Naples ordonna, il y a dix-huit mois, au duc de Cérisano, son ministre à Rome, de chercher deux de ces peintures modernes qu'on vendait pour des antiques, et d'en donner tout ce qu'on en demanderait. En outre, il l'engageait à offrir une somme considérable au peintre pour qu'il certifiât qu'il en était l'auteur, attendu que le roi voulait les placer dans son musée, à côté de celles d'Herculanum.

«Le duc mande Guerra : celui-ci lui présente les deux peintures qu'il dit avoir été découvertes dans une ancienne grotte de la campagne de Rome. Le duc les prend et les envoie au roi; mais il ne veut point payer Guerra, s'il ne convient qu'il en est lui-même l'auteur. Rien ne peut lui arracher cet aveu, et il ne reçoit point de payement. Le duc, sur le point de retourner à Naples, dépose trois cents écus environ dans une banque publique, pour payer l'artiste, s'il voulait avouer l'imposture; mais il s'obstine à la cacher, et l'argent reste en dépôt.

«Guerra fait chaque jour des peintures de diverses grandeurs, selon le désir des acheteurs. Tout le monde le sait; mais lui, il soutient fermement qu'il les a trouvées hors de Rome, dans des ruines qui sont à sa seule connaissance. Quand on lui objecte que les couleurs sentent encore l'huile, que le dessous est encore frais, il a recours à deux stratagèmes. 1° Il connaît l'art de mettre le tartre sur les peintures de manière qu'il y paraît naître de lieux souterrains; ce que personne jusqu'ici n'a su faire, et il dit : «Comment cela pourrait-il se «faire si la peinture était moderne?» 2° Il prend de la poudre faite avec de l'émeri dont se servent les tailleurs de pierres dures; après l'avoir humectée, il la répand sur la peinture, et rien ne se détache de la couleur. «Comment, «dit-il, ces couleurs pourraient-elles ainsi «se maintenir, si elles étaient appliquées «depuis peu de temps?» C'est par de telles ruses qu'il cimente la fausseté de ces peintures. Quelle charlatanerie!

«Ajoutez à cela que lorsqu'il fait quelque peinture sur la toile, il le fait assez mal, sans goût, sans talent. Ce contraste confond tous ceux qui veulent juger les peintures qu'il vend pour antiques. «Les «peintres, disent-ils, ont tous des ma«nières naturelles qu'ils conservent par«tout; c'est ce qu'on ne trouve point «dans ce que fait Guerra aux yeux de «tout le monde. Ainsi donc les peintures «à fresque ne peuvent être de sa com«position.» A cela je réponds que c'est une ruse de plus de cet artiste, pour mieux colorer son imposture, qui serait bientôt découverte, si l'on reconnaissait le même style sur la toile et sur le mur.

«J'ignore si le père Contucci* a agi

* Caylus avait évidemment nommé ce Père dans une lettre antérieure à celle-ci et qui

suis contenté de vous l'envoyer, et sans vous, je ne saurais seulement pas que ces drogues existent [1].

J'ai su que l'ordinaire du 8 de ce mois, c'est-à-dire deux avant celui-ci, votre paquet envoyé par voie de Parme a été retardé d'un courrier. On n'avait pu lui trouver place. Vous

de bonne ou de mauvaise foi. D'abord il acheta et conserva une grande quantité de ces peintures, et il les croyait vraiment antiques; par la suite il les a revendues. Je n'oserais dire s'il est de moitié avec Guerra, ou s'il a été sa dupe; il me paraît qu'un homme aussi instruit que ce jésuite devait se tenir en garde contre une charlatanerie dont Rome entière était convaincue.

« Les Anglais et les Allemands ont été les victimes de leur crédulité, les Allemands surtout. En 1755, j'achetai une de ces peintures 25 sequins, et je la donnai à la margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse, laquelle était à Rome. Je priai le père Contucci de m'en procurer une d'une longueur déterminée, représentant un sujet héroïque avec plusieurs figures. Dans huit jours il me la procura et me la donna pour antique; mais ce n'était qu'une œuvre de Guerra; je ne tardai point à m'en convaincre.

« Voilà la pure vérité pour ce qui regarde ces peintures qu'on a vendues comme anciennes, et qu'on dit avoir été trouvées tantôt à Herculanum, tantôt à Pompeia, tantôt aux environs de Rome. Le musée des jésuites de cette ville en est rempli; ils en ont vendu quelques-unes et n'osent plus faire voir les autres. » (Paciaudi, lettre XLII.).

[1] Il est difficile de dire de quelle pièce parle ici Caylus. Elle regarde tou-

manque. Le P. Contucci, jésuite, «constamment un des plus grands antiquaires de l'Europe,» comme l'appelle Barthélemy, était garde du musée du collége romain. Ce musée renfermait plusieurs peintures que le Père, avec une bonne foi qui fait plus d'honneur à sa candeur qu'à son jugement, disait provenir de Pompei et d'Herculanum, et qu'il avait achetées comme telles. Dans son *Voyage en Italie* (édition Sérieys), Barthélemy parle plusieurs fois de ce Père avec les plus grands éloges, et ne croit pas un moment à sa complicité avec Guerra et autres faussaires. Mais tout, au moment de cette correspondance, était de bonne guerre contre les jésuites, et Paciaudi, qui les haïssait, n'avait aucune raison de leur ménager sa poudre. Il fait pourtant ici des réserves considérables sur l'acte imputé au Père. Quant à Caylus, il se vante ailleurs d'avoir fait connaître ce jésuite pour un drôle et pour un fripon; mais ce n'est que dans sa correspondance qu'il ose s'exprimer ainsi; il a eu le bon goût ou mieux la justice de se contredire dans son *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 220 : «On accuse, dit-il, le peintre Guerra, vénitien, qui demeure à Rome, d'avoir été l'auteur de ces fourberies; je ne veux point nommer l'antiquaire qu'on dit lui avoir prêté son ministère; *je ne le crois pas capable* d'un procédé si odieux.» Paciaudi revient ailleurs sur ce sujet, et renouvelant à Caylus le conseil de faire entendre sa voix dans cette conjoncture, il lui dit : «Je désirerais que vous fissiez l'acquisition d'une de ces peintures de Guerra, le plus fameux faussaire de nos jours, et que vous la missiez au jour avec une explication; il est urgent de dévoiler ce mystère d'iniquité. Si vous partagez mon sentiment, je vous donnerai tous

les recevrez sûrement[1], mais ils seront quelquefois retardés. J'ai bien envie de savoir si vous avez reçu votre planche à vous adressée par la voie de l'évêque de Laon, et si vous en êtes content[2].

Mes égyptiens sont arrivés au nombre de cinquante[3]. Il y

tefois les jésuites de Portugal, et les négociations entre Rome et Lisbonne à ce sujet. Pour toutes les pièces diplomatiques relatives à cette interminable affaire, je renvoie le lecteur au livre qui a pour titre : *Recueil des actes émanés des secrétaires d'État de Rome et de Lisbonne, pendant le temps qu'a duré la négociation entre les deux cours, c'est-à-dire depuis le 20 avril 1759 jusqu'au mois d'août 1760, au sujet du Bref de Commission demandé par le Roi très-fidèle pour son tribunal royal de Conscience ou des Ordres. Traduit du portugais. Imprimé à la secrétairerie d'État par ordre exprès de Sa Majesté très-fidèle.* 1761, in-12, LXXI-178 pages. Ce recueil sert d'Annexe au IVe volume du *Recueil de toutes les pièces et nouvelles qui ont paru sur les affaires des jésuites, principalement dans l'Amérique méridionale et dans le royaume de Portugal.* 1761, 4 vol. in-12.

[1] Les paquets.

[2] C'est la planche représentant l'abbé de La Coste au carcan. Voyez la lettre précédente.

[3] Voyez lettre XLII.

les renseignements nécessaires à ce sujet.» (Paciaudi, lettre XLVI.) — C'est d'après ces renseignements que Caylus fit l'article qu'on lit au tome IV, p. 220, de son *Recueil d'Antiquités.* Avant de le publier, il le communiqua à Paciaudi, qui lui répondit (lettre XXX) : «L'article que vous m'avez communiqué est très-beau ; on y trouve toute la modération possible envers les fourbes et les faussaires. Il suffit pour éclairer celui qui est au courant, mais il n'est pas assez détaillé pour prévenir et instruire la postérité.» Caylus n'avait garde d'être plus explicite. Il se défend plus d'une fois de parler de ce qu'il n'a point vu. S'il avait été à Rome, il aurait été à même de traiter la question, en y faisant intervenir son examen personnel, et il n'aurait pas eu sur le P. Contucci une opinion qu'il n'osa pas avouer publiquement. Mais ses dispositions hostiles à l'égard des jésuites tiraient, pour ainsi dire, leur nourriture et leur force de la communication qu'il en faisait chaque jour à Paciaudi et de celle que Paciaudi lui faisait des siennes.

Finissons ces réflexions par une nouvelle et dernière remarque critique, relative aux dates des *Lettres* de Paciaudi éditées par Sérieys. Sa lettre datée du 2 *septembre* répond à celle-ci de Caylus, laquelle est datée du 22 *du même mois.* Dans celle-ci Caylus demande conseil, dans celle-là Paciaudi donne le conseil ; dans celle-ci Caylus, conformément à ce conseil, dit qu'il supprimera les *deux planches ;* dans celle-là Paciaudi l'assure que les *deux dessins* qu'il lui a envoyés, et d'après lesquels Caylus avait fait graver les deux planches, sont de la composition de Guerra. Tout cela est d'une conséquence rigoureuse. Le malheur est que ce soit la lettre de Caylus qui porte la date du 22 septembre et celle de Paciaudi la date du 2. C'est le contraire qui devrait avoir lieu. D'où il suit que les lettres XXX et XLVI de Paciaudi, l'une du 22 mars 1760, l'autre du 8 octobre 1760, sont aussi mal datées, si ce n'est qu'elles sont composées de fragments d'autres lettres ayant des dates diverses : ce qui me semble très-probable.

a véritablement de très-belles choses dans la quantité et même des morceaux dont le volume est considérable. Leur conservation est très-belle. Cette acquisition me donne beaucoup de doubles, c'est-à-dire de ceux que j'ai déjà rapportés; mais j'aurai toujours quatre ou cinq planches de choses très-singulières. Je voudrais en avoir autant de grecques. Mais qu'importe? J'ai de quoi m'amuser, et, dans la vérité, rien ne me presse.

Vous n'aurez cet ordinaire qu'un portrait gravé de Palissot et une épître de Belzébuth à l'auteur de la Pucelle [1]. Je crains bien qu'il n'y ait rien pour vous dans le petit envoi, et que ces deux articles regardent le bailli : non que je sois fâché d'augmenter sa suite, mais je voudrais envoyer pour les deux en même temps.

M. Mariette, qui arrive chez moi et avec lequel nous venons de boire à votre santé, vous fait mille compliments, et moi je vous embrasse, n'ayant pas le temps de vous en dire davantage.

XLIV

Lundi, 29 septembre 1760.

J'avoue que je ne m'attendais pas à tous les biens que je reçois cet ordinaire; ils sont au-dessus des fortunes courantes et par conséquent de tous les remercîments que je puis vous faire. Attendez-vous à lire une lettre écrite dans le désordre du plaisir et de la jouissance. Je commence par vous dire que je suis outré que vous n'ayez pas reçu mes lettres; cet ordinaire doit être le quatrième que je vous écris par l'évêque de Laon.

[1] *Épître du diable à M. de Voltaire, par le marquis D****. Avignon et Lille, 1760, in-8°. *La France littéraire* de 1769, t. II, p. 248, attribue cet écrit au médecin franc-comtois Cl. Giraud. Diderot (*Mémoires, Correspondance, etc.* t. I, p. 256, Paris, 1830) le donne à M. de Rességuier. Voy. le nouveau *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, t. II, 1re partie, col. 158. — «J'ai reçu la lettre de Belzébuth, qui est véritablement le bon ami de Voltaire, avec le portrait de Palissot.» (Paciaudi, lettre XLVI.)

Il me semble que vous deviez avoir reçu votre planche, et je vous avoue que j'en suis inquiet. Vous verrez par le compte des lettres que vous recevrez que je n'ai pas manqué un courrier.

Pour répondre à votre lettre du 10 de ce mois, j'ai été plus sensible que je ne puis vous dire à la joie de son début[1]. Vous êtes aussi content d'avoir à m'envoyer et peut-être plus que je ne le suis à recevoir. Il est réel que je ne sais comment témoigner ma reconnaissance au cardinal Spinelli, non-seulement de la magnificence de ses présents, mais plus encore d'un souvenir aussi flatteur que le sien; car il est un homme, et dans aucun pays ce n'est pas une chose commune. Je vous répéterai toujours que je ne vous regarderai pas comme étant de mes amis, si vous ne me fournissez pas l'occasion de lui témoigner par quelque bagatelle la vive reconnaissance que j'éprouve. Quelque supérieur que l'on soit à tout, on désire toujours quelque chose. Un ami tel que vous fait même naître ce désir, et je vous conjure d'avoir l'attention pour moi de procurer quelque *à-propos*[2]. L'objet serait bien difficile à remplir si je n'en venais pas à bout. Je ne vous dirai rien du morceau de bois de sycomore que vous m'avez envoyé de sa part[3], ni de ceux que vous m'annoncez; je veux vous écrire à vous, et ma lettre serait remplie et de satisfaction et de remercîments.

Mon Dieu, que vous avez bien fait de ne pas souffrir que l'on payât le port ![4].

[1] «Si la terre ne s'est pas ouverte, le hasard et les amis nous ont été propices. J'ai assez de matériaux pour faire quatre envois. Le cardinal Spinelli a reçu d'Égypte trois pièces très-rares; il me les a données afin de vous les envoyer. Il voulait même payer l'emballage; mais je ne l'ai point permis.» (Paciaudi, lettre XLIII.) Voyez plus loin, de quelle nature étaient ces présents.

[2] Paciaudi dit tout uniment la chose au cardinal, qui refusa nettement, quoique poliment, l'offre qui lui était faite de la part de Caylus. (*Id.*, lettre XLVII.)

[3] C'est un singe. Il est au *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 50, pl. XVII, n° 1.

[4] Voyez la note 1 ci-dessus.

J'ai remis hier dix louis au correspondant de Natoire. Le mois prochain et dans les premiers jours vous en recevrez autant. Dites, je vous prie, à Natoire (car je veux que cela passe par vous, puisque vous avez eu la bonté de m'avertir de son désir) que je remettrai à son ami les volumes d'*Antiquités* qu'il a la bonté de souhaiter, car je n'ai pas de moyens pour les faire passer. Je ne négligerai rien pour les remettre promptement. Le premier volume devient très-difficile à trouver. En un mot, c'est une affaire finie.

J'espère encore que vous n'avez point attendu ma réponse pour faire un présent à l'abbé Nerini [1]. Indépendamment de la justice et de la convenance, il y a bien peu de gens que l'on aime assez pour recevoir d'eux. Ce présent est le prix de l'*acerra*. Tout ce que vous ferez sera bien fait. Je crains seulement que l'argent ne vous manque avant l'arrivée de celui qui part cet ordinaire.

Je connais Alfani pour être ignorant et un peu avantageux [2]; c'est son métier; ainsi je vous prie de l'assurer de mon refus, ou plutôt de lui dire tout ce que vous voudrez sur son ins-

[1] C'est en effet le P. Nérini, général de l'ordre des hiéronymites, qui avait offert à Caylus l'*acerra* dont il est question dans ce paragraphe, et que Paciaudi décrit dans sa lettre XLIII. «Mon intention, dit Paciaudi, serait de faire estimer le présent du P. Nérini et de lui donner en compensation des livres de pareille valeur : qu'en pensez-vous? On ne peut guère accepter une si belle chose sans offrir quelque dédommagement.» Voyez ci-dessus, p. 199, note 4.

[2] «Alfani m'a fait voir la copie d'une inscription qui est sur un vase, et cet ignorant, trompé par les noms d'*Archonte Philippe*, de *Ptolémée Soter*, croit qu'elle est de ces temps-là. Je lui ai fait remarquer que les lettres n'en sont pas, qu'elles sont au contraire modernes; que du temps de Ptolémée on ne gravait pas de telles inscriptions sur un vase, et moins encore dans un si petit espace. Il n'entend pas raison. Il prétend l'avoir payée dix sequins et il en veut douze. Je l'ai envoyé à tous les diables, lui, Ptolémée et l'Archonte. Mais je n'ai pu m'empêcher de vous envoyer la copie, pour tranquilliser ce sot, qui se flatte qu'après l'avoir vue, vous l'achèterez. Je suis persuadé que vous n'y dépenserez pas un liard, car à mon avis il n'y a rien qui assure son antiquité.» (Paciaudi, lettre XLIII.)

cription. Je suis trop convaincu de vos lumières et trop persuadé de votre amitié pour appeler d'aucune de vos décisions. Je passe au remercîment détaillé de votre envoi particulier.

L'agate percée d'Hipparque, singulière et curieuse en elle-même, est d'autant plus méritante qu'elle est grecque et qu'elle exige une gravure sous plusieurs aspects [1].

Le travail de l'inscription de Sérapis sera facile à expliquer avec les expériences que j'ai faites [2]; et quoique fait à Rome, on pourra, non pas tout à fait le donner à la Grèce, mais profiter peut-être du prétexte de la placer dans cette classe.

Je n'avais pas encore vu de vaches avec leur veau sur les monuments égyptiens; elles sont ordinairement seules, ainsi que les taureaux [3]. C'est une affaire qui mérite examen et qui presse moins; car outre les dons du cardinal Spinelli, je vous ai mandé que j'avais reçu une belle recrue d'Égypte [4]. Elle pourra me fournir huit ou dix morceaux qui rempliront peut-être quatre planches. Voyez quelle est mon opulence!

Je n'ai pas vu de plus belle pâte antique que celle du Pyrrhus [5].

[1] Elle est au tome IV, p. 170, pl. LVII, n° 3, du *Recueil*.

[2] *Ibid.*, p. 171, pl. LVII, n° 5. Il est en effet dans la classe grecque.

[3] *Ibid.*, p. 34, pl. XII.

[4] Voyez lettre XLII. «Quant au présent du cardinal Spinelli, un missionnaire capucin et autres, venus d'Alexandrie d'Égypte, ont apporté les deux figures en sycomore et le serpent de pierre (voy. *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 50, pl. XVII; t. V, p. 31, pl. XI); voilà ce qu'il y a de certain. Mais l'autre vilaine figure d'albâtre avec les caractères arabes lui fut donnée par un autre missionnaire qui avait été dans la Tartarie. Il ne dit point où il l'avait eue; seulement il la baptisa pour chinoise. Ce pourrait bien être un ouvrage moderne fait dans le nord ou dans quelque pays turc, par un ouvrier qui ne fut point mahométan; car les missionnaires se laissent souvent tromper en ce genre.» (Paciaudi, lettre XLVIII.) La vilaine figure d'albâtre que Caylus appelle «charmante» est celle indiquée dans la lettre précédente sous le nom de Silène ou de Bacchus égyptien.

[5] Je n'en trouve pas le dessin dans le *Recueil*.

Le petit vase de verre est une bagatelle amusante et singulière pour sa conservation [1].

Les médailles de Constantin avec leur chaîne pour une enseigne militaire sont bien singulières. Je ne suis embarrassé que de les voir si frustes, ou plutôt si usées par le frottement. Il était naturel de prendre pour cet usage ou des fleurs de coin à l'avénement des princes, ou de choisir les plus fraîches dans le grand nombre de celles qui couraient. Nous verrons [2].

Le style est de la plus belle conservation [3]. Il servirait à retrouver les passages; mais son usage n'était pas des plus commodes.

Je ne doute pas que le souhait de la nouvelle année, si commun à Rome, n'ait été placé sur les lampes et les autres meubles de service, desquels il a été facile de les couper et de les présenter seuls, comme on pouvait séparer celui-ci du fragment que vous m'envoyez. Mais aussi il y avait des terres cuites qui ne représentaient que ce vœu seul. Ils servaient sans doute au bas peuple, aux esclaves, etc., et j'en ai qui ne laissent aucun doute sur cette fabrique [4].

Je vous prie de donner bien pour boire et comme de vous au domestique de Natoire, auquel je donne tant de peines. Songez qu'elles font mes plaisirs.

On m'avait promis une suite contre les jésuites; elle est remise à la semaine prochaine. J'envoie au bailli un recueil qu'on a fait de toutes les pauvretés que vous avez vues, des *Si*, des *uand* [5], des discours de M. de Pompignan et de Vol-

[1] Même remarque.

[2] *Id.*

[3] *Id.*

[4] Au tome IV, p. 285, pl. LXXXVII, des *Antiquités*, il donne un morceau de ce genre en terre cuite, et se contente de décrire le fragment que lui avait envoyé Paciaudi.

[5] C'est le recueil cité lettre XL, note 2. On appelait les recueils de ce genre, qui abondaient, les *Pompignades*. Mais il faut s'en tenir à la pièce de Voltaire, les *Quand*. Toutes les autres sont plus ou moins ineptes, et notamment les parodies. La seule imitation qui ait quelque valeur est celle de Morellet, intitulée les

taire, etc. Pour faire vendre ce recueil, on y a ajouté trois petites pièces, dans le nombre desquelles il y en a une assez plaisante. Mais je vous crois bien las de toutes ces guenilles. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est le chagrin où je suis de ne vous rien envoyer cet ordinaire. J'ai été obligé de donner la semaine pour trouver vos estampes du roi de Portugal et de son ministre. Je ne sais si celle que vous trouverez dans ce paquet est du nombre, ou si vous ne l'avez pas encore reçue. En tout cas, je vous l'envoie.

Je ne sais ce que contenait un manifeste du roi de Portugal[1] dont on n'a pas voulu permettre l'impression à Paris; je crois qu'il regardait des plaintes contre la cour de Rome. Le même homme qui en a écrit à un de mes amis, ou du moins qui me dit avoir vu sa lettre, assure que dans huitaine on devait expédier les jésuites[2].

On débite dans Paris, mais je ne vous l'assure pas, qu'il y a eu une nouvelle conspiration contre ce malheureux roi, et qu'on devait l'empoisonner en communiant; que l'on s'est aperçu de quelque mouvement irrégulier, et qu'on a obligé le célébrant d'avaler l'hostie, et qu'il est mort sur-le-champ. Tout cela me paraît difficile à concilier[3]. Je vous le donne comme on me l'a donné. Mais l'Église offensée et surtout les jésuites blessés, je ne donnerais pas grand argent de la vie de ce pauvre diable de roi.

Adieu, je vous embrasse. Je suis inquiet de votre planche; pensez à moi sur ma demande par rapport au cardinal Spi-

Si et les *Pourquoi*. C'est de celle-là sans doute que parle Caylus, comme étant assez plaisante.

[1] Ce manifeste, dont l'objet est bien celui que Caylus suppose, est dans le *Recueil de pièces et nouvelles*, déjà cité maintes fois, et au t. II, p. 66.

[2] Le bon Caylus aura le temps de s'impatienter; ils ne seront *expédiés*, et encore n'y en aura-t-il qu'un seul, que dans un an, c'est-à-dire le 20 septembre 1761.

[3] A concilier peut-être, mais à croire! Je gage pourtant que Caylus en est plus près que d'en douter.

nelli, et croyez qu'il n'est pas possible d'être plus reconnaissant que je le suis de votre amitié et de toutes les peines que je vous donne.

XLV

Ce 19 janvier 1761.

J'aurais beaucoup regretté votre lettre l'ordinaire dernier, si j'avais su que la fièvre et le rhume vous empêchaient d'écrire. J'espère que vous me manderez jeudi prochain que votre incommodité vous a quitté; car les rhumes n'ont qu'un temps, et quand ils ne sont pas négligés, leur période est assez marquée. Cependant j'ai remarqué avec plaisir, par les détails et la longueur de votre lettre, que vous n'étiez pas abattu. J'ai donc de l'espérance.

Je vous ai accusé la réception de toutes les boîtes et même de celle de M. Gras. Celle qui accompagnait votre lettre du dernier jour de l'année[1] a été retardée d'un ordinaire; mais dans trois jours je serai en état de vous en témoigner une reconnaissance détaillée. La lecture de ce qu'elle contient m'a fait plaisir d'avance.

Je ne pouvais désirer les toiles d'amiante dans lesquelles on brûlait les corps pour avoir les cendres plus pures, que pour avoir rapporté des exemples de tout ce qui était à l'usage particulier des anciens[2]. Mais cette matière est si connue et le procédé a été si souvent décrit que, joint au prix excessif qu'on vous en a demandé, je n'ai pas le plus faible regret de celle qu'on vous a présentée.

Je ne m'en souviens pas beaucoup, mais je crois vous avoir envoyé, il n'y a pas longtemps, une ou deux petites sommes à Natoire pour vous être remises. Je n'ai nulle inquiétude à cet égard, bien assuré que tout ce que j'ai envoyé vous sera parvenu; mais à tout hasard je viens de porter le petit paquet

[1] Elle manque.

[2] C'est-à-dire que, parce qu'ayant rapporté des exemples, etc., il eût encore rapporté celui-ci.

ordinaire qui doit arriver par le courrier. Je suis on ne peut plus fâché de ce retardement, et j'imagine que mon oubli ou ma négligence vous ont obligé d'employer votre propre argent. J'abuse assez de vos soins sans vous engager à faire des avances. Votre amitié vous fait faire les choses sans peine, et la mienne en rougit. Recevez mes remercîments de cette nouvelle preuve de vos sentiments. Mais si vous voulez me mettre parfaitement à l'aise, promettez-moi de ne faire aucune emplette quand il n'y aura plus rien à moi dans le petit tiroir que vous destinez aux *grandes et considérables* sommes dont vous voulez bien vous charger.

Jusques ici je vous ai envoyé avec soin tout ce qui a paru et qui pouvait vous intéresser [1]. La rareté dont les choses vont devenir à Rome ne pouvait servir qu'à redoubler mon attention. Ainsi ne doutez pas de mon exactitude à cet égard.

Je vois par les doutes que l'on a à Rome sur la conduite du P. La Valette, que les mensonges les plus hardis réussissent le mieux. Comment mettre en doute des faits aussi marqués qu'une banqueroute à Marseille [2], que des condamnations par-

[1] Allusion aux écrits et nouvelles concernant les jésuites.

[2] Il y avait quarante ans que les jésuites missionnaires à la Martinique faisaient un commerce considérable de sucre; soit que ce sucre provînt de leur fabrique, soit qu'ils l'achetassent des producteurs du pays. Ils envoyaient leur marchandise à des correspondants pour leur compte, et tiraient des lettres de change. Le P. La Valette, supérieur de la mission, tirait ces lettres sur le P. de Sacy, au collége Louis-le-Grand, lequel les acquittait avec les fonds qu'on retirait de la vente des marchandises. Depuis la guerre dite de *Sept ans*, le P. La Valette avait tiré pour 1,500,000 livres de lettres de change sur les frères Lioncy, négociants de Marseille; de plus, il avait acquis du sieur Cazotte, employé depuis vingt ans dans la marine, à la Martinique, et qui voulait se retirer à Paris, une habitation de 140,000 livres, pour le payement de laquelle il avait tiré des lettres de change sur le P. de Sacy. Il en avait fait d'autres encore au profit d'autres particuliers, et il avait en même temps expédié des marchandises en France sur cinq vaisseaux. Ces vaisseaux ayant été pris par les Anglais, le P. de Sacy, faute de fonds qu'eût produits la vente des marchandises confisquées, n'accepta pas les lettres de change, qui furent protestées. On poursuivit les négociants de Marseille; ils firent banqueroute. Néan-

devant les consuls ou le corps de nos marchands[1] que ledit Père et le procureur général de l'ordre ont essuyées; des causes plaidées, etc.? Toutes ces raisons me font craindre pour votre libraire[2]. Ces messieurs ne négligeront rien pour donner un

moins ils firent assigner à la Grand'-Chambre, à Paris, non-seulement les pères La Valette et de Sacy, mais encore *toute* la Société des jésuites, pour être condamnés à rembourser solidairement plus de 2 millions. Les jésuites acceptèrent la juridiction de la Grand'Chambre et y obtinrent par défaut un arrêt d'appointement. Leurs créanciers y formèrent opposition. On fit des mémoires de part et d'autre, on plaida pendant plusieurs audiences, et finalement Cazotte et d'autres créanciers, craignant que l'affaire ne tirât trop en longueur, se désistèrent; et la cour, par un arrêt du 7 avril 1761, ordonna que la cause serait plaidée au fond. Un mois après, le 8 mai, la cour, sur les conclusions de M. Le Pelletier de Saint-Fargeau, avocat général, et par l'organe du premier président Molé, rendait un arrêt par lequel elle «condamnait le supérieur général, et le corps et Société des jésuites à acquitter la somme de 1,502,276 livres 2 sous 1 denier, portée aux lettres de change tirées par le frère de La Valette, jésuite, sur les sieurs Lioncy frères, et en 50,000 livres de dommages et intérêts, plus les frais du procès.» La solidarité ne s'étendait pas toutefois aux biens de chaque maison et collége particulier. «La joie du public, qui était en grand nombre, dit l'avocat Barbier, fut excessive et quasi indécente. On reconduisait le premier président jusqu'à la petite porte, en claquant des mains, et cela fit dans le jour la conversation et la satisfaction de tout Paris. S'il n'y entrait pas là-dedans du jansénisme, il n'y aurait que demi-mal.» (*Journal de Barbier*, 7 mai 1761.) Voyez pour la liste des mémoires imprimés de part et d'autre dans cette affaire, les *Nouvelles ecclésiastiques* du 25 septembre 1761, p. 156, et pour les débats du procès, les mêmes Nouvelles des 10 et 17 juillet, 4, 11, 18 et 25 septembre de la même année.

[1] *Sentence des juges et consuls de Paris qui condamne les jésuites de Paris solidairement à payer la somme de 30,000 livres, en vertu d'une lettre de change tirée par le P. La Valette, etc. Extrait des registres des juges et consuls des marchands établis par le roi notre Sire, du 30 janvier 1760.* In-12, 16 pages.

[2] Pagliarini, imprimeur de Paciaudi à Rome, était lié avec le ministre de Portugal; il avait même, dit Paciaudi, la patente d'archiviste du roi de ce pays; ce qu'il faut entendre sans doute par archiviste de la légation portugaise. Le cardinal secrétaire d'État ayant supposé avec assez de fondement que Pagliarini avait fourni les caractères avec lesquels le ministre portugais avait fait imprimer les *Réflexions sur le Mémorial*, et qu'il recevait du dehors des libelles contre les jésuites, comme il fut prouvé à l'ouverture d'une de ses caisses à la douane, le fit mettre en prison, où il resta un an, pendant lequel on instruisit son procès. Il n'y allait rien moins pour ce malheureux que des galères. Le général des jé-

exemple de cruauté à Rome, et pour le faire sonner dans l'esprit de ceux auprès desquels ils ont encore du crédit.

Je sens très-bien la difficulté d'avoir quelque morceau curieux et qui pu sse fournir une dissertation dans un pays éclairé

suites, selon Paciaudi, voulut que la sentence fût prononcée; et Pagliarini fut condamné à sept ans de galères. Ce fut pour la forme seulement; le Pape lui accorda sa grâce et le fit mettre en liberté. (Voy. les lettres LI, LV et LX de Paciaudi, et plus loin la lettre LI de Caylus.) Cette petite persécution tourna en définitive à la gloire de Pagliarini; il fut attiré à Naples par le ministre de Portugal près le roi des Deux-Siciles, nommé secrétaire de la légation portugaise, anobli par le roi de Portugal, enfin mis en possession d'une somme d'argent assez considérable, en dédommagement de l'humiliation et des pertes qu'il avait éprouvées.

De Naples, Pagliarini rendit compte de tout cela dans la lettre suivante, à son frère, qui n'avait pas quitté Rome.

Naples, 9 février 1762.

« Mon très-cher frère, depuis ma dernière lettre, m'étant trouvé, sur les trois heures après-midi, chez M. le commandeur de Mello, ministre de S. M. Très-Fidèle, ce seigneur me parlant en termes très-obligeants, m'a dit en abrégé que son roi et le mien lui avait envoyé *exprès* le dernier courrier qui avait passé à Rome le 1er du présent mois, pour lui signifier que S. M. m'avait déclaré noble Portugais et secrétaire de légation, en m'assignant cent mille reis par mois, qui font la somme d'environ dix-huit cents ducats (sept mille deux cents livres par an, monnaie de France), à commencer du jour où j'ai été mis en prison, c'est-à-dire du 11 décembre 1760. Outre cette somme, S. M. m'a envoyé douze mille cruzades (trente mille livres) qui se montent à environ six mille écus romains, pour me dédommager des torts que j'ai soufferts et pour m'arranger; déclarant en outre que la première condition qu'exigera S. M., supposé un accommodement avec la cour de Rome, sera que mon procès soit lacéré solennellement, déclaré nul, etc. Ces bienfaits véritablement royaux m'ont été accordés à cette condition, que je demeurerais dans les États de S. M. Sicilienne ou dans quelque autre endroit de l'Italie qui serait hors des États ecclésiastiques. L'amour que j'ai pour ma famille me rend cette condition pénible. Mais, très-cher frère, c'est à vous à tempérer ma peine, en vous soumettant à ce qui ne dépend point de moi. Il faut espérer que notre séparation ne durera pas toujours. C'est ce dont je voudrais que vous voulussiez persuader mes très-chères sœurs. Je voudrais aussi que vous fissiez réflexion que Naples n'est pas la Chine; que dans les voitures les plus mauvaises on arrive à Naples en quarante heures, en hiver, et qu'il en faut beaucoup moins en été. Vous y aurez maison ouverte et carrosse à vos ordres, puisque, contre mon gré, M. le commandeur et M. le marquis Tanucci veulent absolument que j'en aie un. Grand Dieu ! L'année dernière en prison, comme le plus grand scélérat, et cette année, riche, comblé d'honneurs et déclaré noble ! Au reste,

comme le vôtre; mais tous les désirs témoignés ne sont pas remplis. D'ailleurs vous m'en avez envoyé plusieurs de ce genre, entre autres le bel *Ex-voto* d'Ephèse [1]. Il est naturel de désirer de pareils monuments; il est naturel qu'on en fasse usage à Rome; c'est une affaire de fortune, et j'ai de quoi vivre. J'ai reçu hier des morceaux de la côte d'Afrique qui ont leur singularité.

Je ne puis rien changer à ce que j'ai mandé au bon M. du Tillot. J'aime trop la vérité et je suis trop persuadé de celle-là pour changer de ton. Vous vous en tirerez bien [2].

soyez tranquille, cette nouvelle situation ne me rendra pas plus vain, et ne me fera point oublier que je suis fils de Thomas et frère de Marc Pagliarini. M. le commandeur me retient à sa table et dans son palais, jusqu'à ce que j'aie en propre une maison convenable. Il m'a offert ce soir même une somme d'argent; mais je n'ai pas cru devoir accepter si promptement cette marque de sa bienveillance.

«Je suis, etc., Votre frère, *noble* Portugais, et déclaré tel par Son Exc. M. le marquis Tanucci.» (*Nouvelles ecclésiastiques*, 10 avril 1762, p. 57.)

Cette lettre est certainement très-curieuse, et, quoique citée par une gazette où tout document hostile aux jésuites est plus ou moins suspect, probablement authentique. C'est l'effusion d'un brave homme qui respire, après avoir échappé à un grand péril; qui, tiré du fond de l'abîme par une protection éclatante et inattendue pour être élevé jusqu'au ciel, n'en perd pas la tête, et ne songe même pas à récriminer contre ses ennemis. Cet homme paraît très-convaincu de son innocence, et qu'il n'y a pas grand mal à un libraire d'imprimer, d'introduire et de vendre les libelles les plus violents contre les institutions de son pays. Les jésuites n'étaient pas de cet avis. Ils se vengèrent, mais doucement, c'est-à-dire pour la simple satisfaction de leur amour-propre. Deux rois et leurs ministres prirent le soin de dédommager leur victime en l'adoptant, et en faisant presque un *casus belli* de sa réhabilitation. C'est le côté grotesque de cette affaire, et les jésuites étaient trop gens d'esprit pour se priver d'en rire.

[1] Voyez lettre XXIII. Je doute que l'expression d'*ex-voto* que Caylus emploie ici et tome IV, p. 155, de ses *Antiquités*, soit exacte. Un *ex-voto* est un objet quelconque offert à un dieu, en exécution d'une promesse faite à ce dieu par le consécrateur, pour l'avoir sauvé d'un péril, tandis qu'il s'agit ici, de l'aveu même de Caylus (t. IV, p. 151, des *Antiquités*), d'un souvenir pieux, d'une sorte de relique, comme on en vend aux dévots qui vont aux lieux de pèlerinage. Je ne dis pas cependant que ce dernier objet ne puisse être qualifié d'*ex-voto* par anticipation.

[2] C'est une allusion à des renseignements sur Paciaudi transmis par Caylus à M. du Tillot, lequel avait déjà fait quelques tentatives pour attirer à Parme le savant théatin.

Je serai très-fâché si nous n'avons pas les cartes de l'*Agro romano*[1]; mais il ne faudra pas se pendre. Je suis persuadé que le lapis[2] sera très-beau; votre coup d'œil suffirait seul. Vous voulez bien y joindre celui du bailli. Je suis donc persuadé qu'il n'en sera pas venu à Paris de plus complet : tant mieux, car, indépendamment du plaisir d'obliger, nous aurons de plus une voie sûre et commode pour notre correspondance, et dont nous serons plus à portée d'exiger[3].

J'ai fait voir à l'évêque de Troyes[4] l'article de votre lettre qui le regarde; il en est pénétré et m'a chargé de tous ses remercîments. Je vois par là que j'ai bien fait de vous mettre à la portée, par mes dernières lettres, de lui rendre service, et que vous ne m'en saurez pas mauvais gré.

Pour faire plus aisément votre commission, j'ai été voir la bibliothèque dans laquelle on m'avait assuré qu'étaient les *Marmora oxoniensia*[5]; je ne voulais savoir que la condition de ce livre, et j'ai trouvé qu'il n'était pas de l'édition que vous désirez. C'est donc partie remise. Mais je vous jure que l'on cherche et que l'on cherchera toujours jusques à ce que j'en sois en possession.

La semaine n'a rien produit; ainsi vous n'aurez que cette lettre. Cependant je vais faire un tour avant de la fermer. Watelet est reçu aujourd'hui. Il enverra sans doute son discours au bailli[6]. Ces choses ne sont pas de mon district. On est fort occupé à Paris de ces discours, des mariages, des fêtes, des bals et des magnificences en tous genres. Pour moi, je suis dans mon ermitage, inondé, étouffé, accablé par le

[1] Ne serait-ce pas à ces cartes que Caylus fait allusion vers la fin de sa lettre XLII?

[2] Voyez la même lettre sur le lapis.

[3] M. de La Reynière, fermier général et administrateur des postes, à qui ce lapis était destiné.

[4] M. de Cicé.

[5] *Marmora oxoniensia ex typographo Clarendoniano, impensis Academiæ.* 1763, in-f°. Paciaudi demandait l'édition de 1732. (Voy. sa lettre XLV.)

[6] Son discours de réception à l'Académie française.

nombre de mes Egyptiens qui viennent d'arriver[1]. Ils sont trop fatigués du voyage pour les questionner. Quand ils seront reposés je vous en parlerai. L'état que le major m'a donné de la troupe monte en tout, soldats, officiers et valets, à 297. Vous voyez que je ne pourrai parler avec certitude qu'après la revue. Mais autant qu'on en peut juger, je crains bien l'étendue de la réforme.

Adieu. Point de nouveautés ni pour vous ni pour le bailli. Je vous embrasse l'un et l'autre et de bon cœur; je me flatte que vous n'en doutez pas.

En relisant ma lettre, je trouve que je ne me suis pas assez étendu sur l'évêque de Troyes. Il a très-bien entendu le sous-entendu[2]; il me l'a expliqué et je l'ai confirmé par des exemples qu'on entrevoit, mais qui se réalisent par une idée déterminée.

Je trouve sous ma main une ordonnance espagnole; je crois que c'est celle qui a contribué au renversement de l'Ensenada, quand il voulut attaquer les moines en Espagne[3]. J'ignore ce

[1] Voyez lettre XLII.

[2] Pour moi, je n'y entends rien du tout.

[3] L'Ensenada, premier ministre du roi d'Espagne Ferdinand VI, fut disgracié en 1754. On disait, en effet, qu'un édit royal qu'il avait rendu contre les moines avait fort contribué à sa chute. On trouve cet édit, traduit en français, dans la *Correspondance de Grimm*, 1re partie, t. I, p. 234. — Il n'est pas impossible que cette ordonnance ait été pour quelque chose dans la disgrâce de l'Ensenada; mais cela n'est pas prouvé, et d'ailleurs un pareil motif est pour ainsi dire trop frivole pour qu'on en fasse dépendre un événement si considérable. En tout cas, aux yeux des philosophes, cette ordonnance suffisait pour attirer leur intérêt sur le personnage qui l'avait suggérée et pour qu'ils en fissent un grand homme. L'Ensenada n'eut pas besoin de cela pour être un des plus remarquables ministres qu'ait eus l'Espagne sous la dynastie des Bourbons. Le vrai, ou du moins le principal motif de sa disgrâce, c'est qu'il faisait ombrage à l'Angleterre; c'est son opposition constante et tenace contre l'ingérence audacieuse de cette puissance dans les affaires de l'Espagne, et contre ses vues mal déguisées sur certaines parties des possessions espagnoles en Amérique. Ce sont les intrigues, très-habiles sans doute mais non pas toujours très-honnêtes, de l'ambassadeur anglais, M. Kerne, intrigues qui dégénérèrent en une véritable conspiration avec

qu'elle est en effet. Il me semble qu'elle m'a été envoyée comme rare. Quelle qu'elle soit, elle sera mieux chez vous, et vous la jetterez aussi bien au feu que je pourrais le faire. Adieu encore. La boîte arrive; j'ouvre ma lettre et j'ai le temps de vous en remercier en connaissance de cause.

1° Le pied du vase est toujours curieux pour faire voir que les anciens admettaient dans cette partie d'ornement toutes les choses à leur usage, quant au somptueux et à la magnificence, autant qu'ils étaient sobres et réservés sur le trait et sur la forme de ces mêmes vases. Je regarderai si le monument est étrusque; jusques ici j'en doute un peu [1].

2° Il est vrai que ces cercles de laiton que j'ai regardés avec preuve et raison comme ayant été placés sur les boucliers [2], sont ici une fibule. C'est un emploi particulier de ces fils retournés qu'il est bon de remarquer.

3° La Chimère est véritablement de toute beauté et répond parfaitement à son nom. Elle sera bien placée [3].

4° La figure de cette femme est très-embarrassante; on ne peut l'attribuer aux plus anciens habitants de l'Italie, encore moins aux modernes. Elle participe de plus d'un genre, et ce

les personnes de la cour hostiles au ministre, et qui finirent par le renverser. (Voyez *l'Espagne sous la maison de Bourbon*, par William Coxe, t. IV.) — Don Zenon de Somodovilla, marquis de la Ensenada, naquit en 1704, dans un petit village de la Rioja. Si sa famille fut humble et obscure, elle eut pourtant le moyen de lui faire donner une instruction excellente en l'une des universités d'Espagne. Il fut d'abord professeur dans un collége, puis employé subalterne dans le département de la marine, où le trouva don Joseph Patiño, ministre à la fois de la marine et des Indes, des finances et de la maison du roi. Ce ministre ne tarda pas beaucoup à le distinguer et à apprécier ses connaissances; il le poussa, l'éleva peu à peu, et finalement le rendit propre à la haute fonction dont Ferdinand VI l'investit dans la suite. L'Ensenada n'oublia pas ce service, et il ne parlait jamais de son bienfaiteur que dans les termes de la plus vive reconnaissance.

[1] Je ne le trouve pas dans le *Recueil d'Antiquités*.

[2] Tome II, p. 324 et suiv. des *Antiquités*. Voyez de plus, ci-devant lettre XXXII, p. 148, note 1.

[3] *Ibid.*, tome IV, p. 94, pl. XXXI, n° 5.

n'est pas un personnage comique. Nous en ferons quelque chose; mais il faut l'examiner à tête reposée, pour savoir ce qu'on en fera [1].

Le petit Terme de bronze que j'ai trouvé dans la boîte et que vous m'envoyez par-dessus le marché, est très-joli [2].

Adieu. Je vous remercie et je suis charmé de pouvoir vous embrasser encore. A huitaine.

XLVI

Lundi, 26 janvier 1761.

Comme je n'ai pas reçu de vos nouvelles cette semaine, ma lettre sera absolument de mon cru.

Vous n'aurez pas que cette petite brochure du cardinal Bellarmin [3]; on dit qu'il y a de quoi boire. La semaine n'a rien produit; de plus, on dit qu'il y a de la matière sous presse. Elle pourra manquer, mais je suis certain d'avoir pour l'ordinaire prochain une estampe que l'on m'assure être étoffée.

Un homme m'a fort assuré qu'il savait de l'ambassadeur de Portugal, ou du secrétaire de l'ambassade, que l'exécution n'était retardée que par l'attente de quelque supérieur de ces messieurs dont le témoignage est nécessaire au procès. Il en est arrivé cent quinze depuis peu à Lisbonne. Je ne sais si dans ce nombre se trouveront ceux qui retardent le spectacle et l'empêchent de commencer. Vous aurez bientôt leur visite.

[1] Ne serait-ce pas celle qui est *ibid.*, p. 98, pl. XXXIII, n° 3? Mais c'est peu probable. Le bronze de cette planche et de ce numéro paraît être un fragment de poignée de ciste. Une note manuscrite en latin, à la marge de la page 99 du tome IV de l'exemplaire du *Recueil d'Antiquités* de la bibliothèque de l'Institut, dit à ce sujet : *Est fortasse fragmentum typi operculum cistæ ornantis.*

[2] Voyez lettre L. Ce Terme est au tome V, p. 195, pl. LXIX des *Antiquités*.

[3] Une brochure du cardinal Bellarmin en 1761! Ce sont là de ces tours et de ce français familiers à Caylus. Il s'agit de l'*Apparition du cardinal Bellarmin au R. P. Ricci, général des jésuites, la nuit du 5 juin 1760*, traduit de l'italien. S. L. in-12, de dix pages, avec une gravure qui représente cette apparition.

Quand vous m'enverrez quelque boîte, ayez la bonté de mettre sur une carte ou sur la boîte même mon nom, pour apprendre à M. de Marigny quelle est la destination de l'envoi; le dernier a été retardé par cette incertitude.

J'ai fait une très-grande réforme dans la colonie dont je vous ai parlé [1]. Elle m'a occupé toute la semaine, et cette réforme renferme même de très-beaux morceaux, d'un grand volume et d'une très-belle conservation. Je les regrette. Cependant on ne peut garder non-seulement des doubles, mais des triples et des quadruples. Celui qui me les a envoyés m'a offert de les reprendre et de m'envoyer autre chose; je profite d'autant plus de son offre que je suis un bavard et que je ne garde que ce dont je puis parler. Je vous avouerai confidemment que j'ai trouvé plusieurs monuments fort singuliers et qui n'ont jamais été rapportés. Il y en a même un dont je ne puis revenir d'étonnement. Enfin j'ai eu un petit peu de grec, un peu plus d'étrusque et quelque chose de romain assez agréable. Je vous fais part de mes plaisirs, car j'ai de quoi m'occuper pendant trois mois, en joignant ces nouveautés aux derniers envois que je dois à vos soins et à votre politesse. Mais tous ces biens ne fournissent pas de quoi faire un mémoire. Il est vrai qu'ils sont très-avantageux pour un recueil; je les vois de ce côté et je suis très-content. Adieu, Messieurs, portez-vous bien; je vous embrasse l'un et l'autre de tout mon cœur.

[1] La colonie d'Égyptiens. Voy. lettre XLII et autres. La plupart de ces monuments égyptiens, sinon tous, forment les planches I à XXIII du IVe volume des *Antiquités*. Connaissant le goût de Caylus pour les obscénités, je me suis permis de croire que le monument, objet de son étonnement, est la figure n° 1 de la planche XII; mais un plus habile homme que moi pense que c'est plutôt le bronze très-rare de la planche XX, nos 1-4 du même volume, dont Caylus parle en ces termes, p. 59 : « Je pense que ce monument (égyptien) était destiné à servir d'écritoire, c'est-à-dire à renfermer les instruments nécessaires pour former les hiéroglyphes ou les caractères de l'écriture courante; ce qui est la même chose, quant à l'instrument. »

Si l'abbé de Canillac, que vous connaissez, n'est pas mort, il n'en vaut pas mieux[1].

XLVII

Paris, ce lundi 2 février 1761.

Je quitte avec plaisir mes nouveaux Égyptiens pour m'entretenir avec vous. Je le ferais encore quand je n'aurais pas une réponse à vous faire sur votre lettre du 15 de ce mois[2].

Il ne faut plus vous fâcher sur le mauvais emballage de la caisse de Lyon; tout est réparé autant que la chose est possible, et votre emballeur avait si bien fait jusques ici, qu'il prendra plus de soin pour les ouvrages dont vous le chargerez; et quoique partie intéressée, je vous demande grâce pour lui.

Je vous ai accusé la réception de toutes les boîtes, article par article, et mes remercîments ont toujours été motivés.

Il faut se consoler des vases étrusques de Mengs; on ne saurait tout avoir. Il est cependant vrai qu'ils sont peints avec plus de facilité que ses propres ouvrages[3].

[1] Fils du marquis de Canillac, ami du régent. Il avait été chargé d'affaires de France à Rome, sous M. de Puisieux, ministre des affaires étrangères. Ce fut lui qui, en 1744, négocia auprès de Benoît XIV, pour obtenir de ce pape qu'il supprimât de la bulle du jubilé pour son exaltation publiée en 1740, la clause par laquelle étaient exclus de ce jubilé tous ceux qui ne rendraient pas aux bulles et décrets des souverains pontifes l'obéissance qui leur est due. Une pareille clause embrassant dans sa généralité maintes bulles, entre autres celle *In cœna Domini*, contraires aux maximes et aux droits de la couronne de France, le gouvernement français l'avait repoussée, et il n'y eut pas de jubilé en France cette année-là. Mais le pape ayant consenti enfin à accorder à l'abbé de Canillac la suppression de la clause, le jubilé fut publié en France en 1745, sans aucune restriction. (Voy. *Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre*, t. II, p. 151.)

[2] C'est du mois dernier que Caylus a voulu dire. D'ailleurs la présente lettre répond également à la cinquante-deuxième lettre de Paciaudi, datée du 30 janvier. Comment Caylus pouvait-il répondre de Paris le 2 février à une lettre écrite de Rome le 30 janvier? Croyons donc que la cinquante-deuxième lettre de Paciaudi a été mal datée par l'éditeur.

[3] Mengs (Antoine-Raphaël), peintre

Le cardinal Spinelli a trop de bonté pour moi [1]. Vos récits redoublent le désir que j'ai de lui prouver une reconnaissance gothique [2]. Je compte toujours sur votre amitié pour m'en fournir les moyens. Je vous prie de l'assurer de mon respect, en vous assurant que vous me causez un peu d'embarras, car vous convenez que vous lui montrez les pauvretés que je vous écris. Cependant je ne sais pas me contraindre. Mais vous êtes bon et sage, et vous ne montrerez que les articles qui n'auront pas d'inconvénient.

Je suis charmé de savoir les quatre volumes de l'*Histoire* heureusement parvenus à leur destination [3]. On m'en avait dit le bien que vous m'en mandez. Les *Consultes* [4] sont plus faibles, à ce qu'on assure; mais il faut les regarder, dit-on,

saxon, né le 12 mars 1728, à Aussig, en Bohème, mort le 29 juin 1779, à Rome. Il passa une grande partie de sa vie (environ vingt ans) à Rome, et eut vingt enfants d'une paysanne, Marguerite Quazzi, qui lui avait servi de modèle et qu'il avait épousée. Ce peintre s'était proposé de suivre Raphaël pour l'expression, Titien pour la couleur, Corrége pour le clair-obscur, et les sculpteurs anciens pour le dessin. C'était couper les ailes à l'imagination. Aussi, bien qu'il soit correct dans son dessin et que sa façon de peindre soit séduisante, la propreté et le soin qu'on remarque dans ses œuvres ne font, au témoignage de Mariette, l'étonnement et l'admiration que des demi-connaisseurs. «Pour ceux, ajoute Mariette, qui ont des yeux et qui sont en état de juger du vrai mérite, cet artiste ne passera jamais que pour un peintre froid et sans verve, et qui est encore bien éloigné de la place qu'occupe Raphaël, dans laquelle ses partisans voudraient le faire asseoir.» (*Abecedario de Mariette*, publié par MM. de Chennevières et de Montaiglon.)

[1] Voy. Paciaudi, lettre LII.

[2] Je ne sais pas trop ce qu'il entend par «gothique». Il y avait, en effet, dans son style comme dans ses habitudes quelque chose de hors de mode, de suranné, de gothique enfin, qui devait s'étendre, ainsi qu'on le voit et qu'on le verra encore, jusqu'à la façon dont il témoignait sa reconnaissance.

[3] «J'ai toute l'histoire des Révérends Pères en quatre tomes. La plume de son auteur est incomparable, et je vous remercie un million de fois de m'avoir fait tenir à moi le premier, à Rome, un ouvrage aussi excellent. (Paciaudi, lettre LII.) Cet ouvrage est intitulé : *Histoire générale de la naissance et du progrès de la Compagnie de Jésus, avec l'analyse de leurs constitutions et priviléges* (par l'abbé Coudrette), S. L. 1761, 4 vol. in 8°.

[4] *Les Consultes tenues au collége Louis-*

comme la petite pièce. J'ignore l'auteur de *l'Oracle des anciens*[1]. Je n'ai pas ouï dire qu'il fût de Voltaire; non qu'il n'en soit capable, mais enfin on ne l'en accuse pas. Je me flatte que celui qui a été brûlé n'est pas le vôtre, et que vous l'avez gardé dans votre bibliothèque, que je voudrais pouvoir embellir, comme vous traitez mes pots cassés. J'ai vivement le désir de la reconnaissance.

L'adresse de Civita-Vecchia au consul espagnol sera écrite demain en lettres moulées sur la cheminée de Mariette et sur la mienne. Il ne s'agit plus que d'avoir les livres pour remplir la caisse. J'en ai, je crois, trois ou quatre à vous qui attendent une occasion depuis six mois. Tout cela s'arrangera.

Je viens de parler à l'ami de Natoire, et je lui ai dit que je le priais, quand il aurait reçu mes petites sommes, de vous faire avertir, parce qu'un galant homme qui voulait bien m'obliger, ne pouvait ni ne devait aller demander de l'argent, et que je me plaignais, mais doucement, de ce que les deux petites sommes, depuis le mois d'octobre, ne vous étaient point parvenues. J'ai ajouté que s'il était importuné de cette petite commission, je le priais de ne s'en pas contraindre, en l'assurant, comme il est certain, que j'avais une autre voie. En effet, je puis disposer de M. de La Reynière pour cet article, pour des boîtes et pour toutes les lettres. Il me fait tous les jours des reproches de ne pas me servir de lui. Aussi il mérite bien d'avoir du beau lapis[2].

le-Grand, pendant la visite du père Provincial pour la réformation de la maison de Clermont. Lisbonne, 1760, 2 vol. in-12.

[1] *L'Oracle des anciens fidèles, pour servir de suite et d'éclaircissement à la Sainte Bible*, par l'abbé ***. Berne, 1760, in-12. « *L'Oracle des anciens fidèles* a été brûlé hier par la main du bourreau et condamné comme livre impie. On le croit du scélérat Voltaire. » (Paciaudi, lettre LII.) Il était bien de Voltaire, et on le brûlait à Paris par arrêt du 3 décembre 1760, à peu près en même temps qu'à Rome. Voy. dans le *Journal de Barbier*, t. IV, p. 471, éd. in-8°, le jugement porté sur ce livre.

[2] Voyez lettre XLII.

Vous sentez bien qu'on ne peut rien répondre sur le compte d'une tête et d'un caractère tels que Dieu les a donnés à Alfani. Je serais très-fâché qu'il fît quelques tours sur le vase de Le Guai [1]; cet article serait cruel et contre le droit des gens. En même temps je ne serais point étonné de payer dans quelques mois les soixante livres qu'il doit au petit abbé [2]. Ce sont de légères badineries pour un brocanteur, qui d'ailleurs peut sans miracle être dans le besoin.

Je suis au désespoir de la peine que vous donnent les maudites cartes que je vous ai demandées [3]. Si elles viennent, tant mieux. Je vois que vous êtes à leur égard comme je suis pour les *Marmora oxoniensia,* et je vous jure que je me donne le même conseil [4].

Vous êtes mille fois trop docile sur la caisse de mumies [5].

[1] Voyez lettre XXXII. On appelait ainsi Guai quelquefois. Voyez lettre XXXII, et *Jacques Guay et la marquise de Pompadour,* par J. F. Leturcq, p. 9.

[2] Je ne sais quel est ce petit abbé, dont il est encore question lettre XLIX. Ne serait-ce pas Saint-Non? ou encore l'abbé Raynouard?

[3] Les cartes de l'*Agro romano.* « Peut-être par le courrier prochain vous aurez la carte de la campagne de Rome, dont le retard n'a pas été de ma faute. » (Paciaudi, lettre LIII.)

[4] Voyez lettre XLV.

[5] Mumie ou momie; on disait l'un et l'autre. — « Vous me dites que vous avez fait des observations sur l'embaumement des morts chez les Égyptiens; vous devez donc savoir que ces momies étaient fermées dans des caisses de bois. Vous en avez sans doute vu. Mais, dites-moi, avez-vous jamais vu ou lu que les momies fussent placées dans une caisse formée de pierres? Au muséum, que je m'occupe à éclaircir [*], il y en a une venue d'Alexandrie à Venise. Le marbre est une pierre ordinaire, spongieuse et peu pesante... C'est une caisse partagée en deux, qui s'enchâsse une partie sur l'autre, et est vide au dedans. Elle peut contenir un cadavre. Je connais toutes les momies qui sont en Italie; je ne sais ce qu'en ont dit les écrivains, mais elles sont toutes dans des caisses de cèdre ou d'autre bois. Je crois qu'une caisse en pierre est une chose moderne, quoique je me rappelle un passage de Silius Italicus qui me parait décisif :

.....Ægyptia tellus
Claudit odorato, post funus, stantia saxo
Corpora.....

« Avec tout cela, je n'ai pas voulu pu-

[*] Il entend par là le musée Nani, à Venise, qui fait l'objet de ses *Monumenta peloponnesia.* Voy. ci-dessus, lettre XXXVI, p. 169, note 1.

Je vous avouerai, malgré toutes les autorités que vous me citez, que j'aimerais mieux un coup d'œil de votre part que des récits d'autant plus suspects que, selon les auteurs anciens, cet usage n'a pas été pratiqué par les Égyptiens, ou, s'il l'a été, ce dont je douterais, il l'a été rarement; que l'exemple ne peut faire loi sur un point que d'autres nations non-seulement ont été capables d'imiter, mais qui ne s'éloignait pas de leurs usages. Après tout, le monument vous étant inutile, je suis moins fâché que vous l'ayez supprimé, car je demanderais, avec plusieurs autres éclaircissements, si le passage de Lucain est bien clair. Je ne le connais pas, et il est constant du moins que l'érudition et la critique de cet auteur ne satisfont pas pleinement.

blier le monument sans vous consulter... Faites-moi parvenir de suite vos observations.» (Paciaudi, lettre L.) — «Personne n'est plus docile que moi aux conseils des amis. Je ne vous ai pas consulté sur la caisse de marbre égyptien destinée à contenir les momies, pour agir ensuite à ma fantaisie; mais d'après votre avis, et comme vous l'avez réprouvée, je la réprouve aussi... Cependant le passage de Lucain est décisif.» (*Id.*, lettre LII.) Le passage n'est pas de Lucain, comme l'écrit Caylus, et comme le répète honnêtement Paciaudi, après avoir dit, comme il le dit plus haut et comme il devait le dire, que ce passage est bien dans Silius Italicus, au livre XIII, v. 473.

La question ici débattue ne ferait plus de doute aujourd'hui. Les collections d'antiquités égyptiennes contiennent des coffres de pierre calcaire ou de basalte offrant la forme humaine, comme les enveloppes de bois et de carton. Voy. l'écrit de M. de Rougé intitulé : *Notice des monuments égyptiens du Louvre*, 1849, p. 78, nos 5, 6, 7; p. 82, nos 11, 12, 13. — Deux de ces monuments avaient été rapportés en France bien avant le temps où Caylus écrivait; ils appartenaient au surintendant Fouquet, et ils ont eu l'insigne honneur d'être chantés par La Fontaine.

Si je vois qu'on vous entretienne,
J'attendrai fort paisiblement
En ce superbe appartement
Où l'on a fait d'étrange terre,
Depuis peu, venir à grand-erre
(Non sans travail et quelques frais)
Des rois Céphrim et Kiopès
Le cercueil, la tombe, ou la bière;
Pour les rois, ils sont en poussière;
C'est là que j'en voulais venir.
Il me fallut entretenir
Avec ces monuments antiques,
Pendant qu'aux affaires publiques
Vous donniez tout votre loisir.
Certes, j'y pris un grand plaisir.
Vous semble-t-il pas que l'image
D'un assez galant personnage
Sert à ces tombeaux d'ornement?
Pour vous en parler franchement,
Je ne puis m'empêcher d'en rire;
Messire Orus (me mis-je à dire).

Je connais ce que nous appelons *chausse-trapes;* j'en ai rapporté dans le livre qu'on imprime [1]; j'ai cité Polien, etc., et je serais fâché que vous eussiez fait plus de recherches [2]. Ces machines de guerre ou ces monuments vous plairont. Elles ont toujours une pointe en l'air, de quelque côté qu'on les jette, par conséquent elles étaient dangereuses pour la cavalerie, les éléphants, et même incommodes pour l'infanterie. Mais le double anneau que vous m'avez envoyé qui n'a que deux pointes d'un côté [*ici quelques mots tout à fait illisibles, sauf* « placées même, » *qui ne donnent pas un sens*]..... un seul des anneaux doit avoir eu constamment une autre destination, et cette seule raison m'a fait vous questionner pour entendre ce que la machine ne me faisait pas comprendre. Il y a plus de quatre ans

Vous nous rendez tous ébahis :
Les enfants de votre pays
Ont, ce me semble, des bavettes
Que je trouve plaisamment faites.
On m'eut expliqué tout cela;
Mais il fallut partir de là,
Sans attendre l'allégorie.
Je quittai donc la galerie,
Fort content parmi mon chagrin
De Kiopès et de Céphrim,
D'Orus et de tout son lignage.
.....
.....
Vous que s'efforce de charmer
L'Antiquité qu'on idolâtre,
Pour qui le dieu de Cléopâtre
Sous nos murs enfin abordé
Vient de Memphis à Saint-Mandé, etc.

Œuvres diverses de M. de La Fontaine, de l'Académie française. Paris, 1729, in-8°, t. Ier, p. 35 et suiv.

Après diverses vicissitudes, les deux monuments égyptiens, entièrement oubliés, furent retrouvés dans la succession de M. de Chalabre, et achetés pour le musée du Louvre.

La Fontaine avait été égyptologue sans le savoir; le déchiffrement de l'inscription tracée sur un de ces cercueils a donné précisément la prière funèbre d'un personnage *nommé Horus!*

[1] *Recueil d'Antiquités* t. IV, p. 318, pl. XCVIII. Caylus n'y cite pas Polien, comme il le dit ici, mais Quinte-Curce, Valère-Maxime, Végèce, César, Hérodien et Léon le philosophe. C'est de la belle érudition et l'objet ne demandait pas moins, car elle a servi depuis à nombre d'auteurs qui ont été bien aises de trouver réunis les noms des anciens qui ont parlé de cet engin de guerre.

[2] « Vous me demandez quel était le moyen d'arrêter les éléphants par ces étoiles de métal qui, jetées à terre, laissaient beaucoup de pointes dans les pieds. On les semait dans la campagne où devaient passer les éléphants; elles se fichaient dans leurs gros pieds, et devaient nécessairement arrêter leur course. On pouvait, je crois, en dire autant pour la cavalerie, surtout quand elle n'était pas ferrée. » (Paciaudi, lettre LII.) Ainsi Caylus avait demandé des

que j'en ai de pareilles; mais jusqu'ici j'ai inutilement étudié leur usage. Si vous en apprenez des nouvelles, vous n'obligerez pas un ingrat [1].

Votre tessère est charmante; je vous en remercie bien sincèrement. Je l'étudierai avec soin, non pour en faire un cul-de-lampe, mais pour la placer d'une façon distinguée dans le milieu d'une planche [2].

Après avoir fini ma réponse, je vous manderai, d'ici à demain au soir que j'enverrai ma lettre à la poste, ce que je saurai qui pourra vous intéresser.

L'abbé de Véri vient d'être nommé auditeur de Rote [3]. C'est un homme qui a de l'esprit et de bons amis; il est capable de travailler et n'est point cagot. A propos de cagot ou plutôt d'entêté, l'archevêque de Paris fait la sottise de répondre au Mémoire de l'archevêque de Lyon dont vous me paraissez content [4]. Quoique vous n'aimiez pas le parti, vous recevrez son

renseignements à Paciaudi sur l'emploi de ces chausse-trapes; son ami Lebeau lui avait sans doute indiqué les sources, et le nom de Polien, dans une nouvelle rédaction de l'article des *Antiquités*, cité à la note précédente, avait disparu, pour faire place aux autres.

[1] Caylus avait plusieurs de ces anneaux doubles munis de pointes. Il en a fait graver un qui est au t. VII, pl. LXI, n°s 4, 5, p. 222, de ses *Antiquités*. Aujourd'hui les archéologues s'accordent à reconnaître dans ce petit appareil le doigtier des archers. Napoléon III a fait tout spécialement étudier cet objet par M. de Reffye.

[2] C'est celle qui est au milieu de la pl. CIII du quatrième volume des *Antiquités*. C'était un sceau pour marquer les briques, comme le n° 3 de cette planche, que Caylus explique fort bien. Il avait d'ailleurs donné une bonne note sur les marques de brique, t. III, p. 253, 254 de son Recueil.

[3] Il était fils du marquis de Véri, amateur des arts et possesseur d'un cabinet dont la vente eut lieu en 1785. L'abbé avait sans doute les mêmes goûts que son père. La gravure de l'*Ermite* de Greuze, par H. Marais, porte cette souscription : « Dédié à M. l'abbé de Véri, ancien auditeur de Rote, abbé de Troarn et de Saint-Salut. »

[4] Ce mémoire, où M. de Montazet prend le titre de primat de France, et qui a rapport à l'interdiction des hospitalières du faubourg Saint-Marcel par l'archevêque de Paris, est intitulé : *Lettre à l'archevêque de Paris*. Lyon, 1760, in-4°. — « La lettre de l'archevêque de Lyon est un chef-d'œuvre; on voit que le prélat sait le métier autant que le P. Chapelain ignore l'Évangile. » (Paciaudi, lettre LII.) — Le P. Chapelain

Mémoire; le tout pour compléter vos brochures. Ce que je vous envoie se réduit aux titres des deux dernières années de la Gazette ecclésiastique[1]. J'ai mieux aimé les prendre que rien, il y a toujours de quoi boire. Selon l'état de mes visites, je crains bien de ne rien trouver la semaine prochaine. Adieu; je vous embrasse tous les deux.

Je viens de voir un beau camée du commandeur Sachetti; je m'embarrasserais peu de sa monture, quoique très-bien et de très-bon goût et à bon marché. Adieu encore.

XLVIII

Lundi, 9 février 1761.

Je ne comptais pas vous écrire aujourd'hui, non pour garder mon *quant à moi,* n'ayant pas reçu de vos nouvelles, mais parce que je n'avais rien à vous mander. Mais j'ai su le matin

était un prédicateur jésuite fort distingué. Marie-Thérèse l'appela à Vienne, et elle en fit son prédicateur ordinaire. Il a laissé six volumes de sermons. Il est peu probable qu'il ne connût pas l'Évangile.

[1] *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*... S. L. n. d. (1728 à 1803), in-4°. — A partir de 1732, le sous-titre porte : *pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus*. Cet ouvrage est plus connu sous le titre de *Gazette ecclésiastique*. Il fut fondé par l'abbé Ph. Boucher, et continué jusqu'en 1793 par les abbés Berger, Jacq. Fontaine de La Roche, Louis Troya d'Assigny, Louis Guidi, L. E. Rondet, Noël de Larrière, et Marie-Claude Guénin, dit l'abbé de Saint-Marc. Voy. pour détails plus amples le *Dictionnaire des ouvrages anonymes par Ant. Alex. Barbier, 3e édition, revue et augmentée par MM. Olivier Barbier, René et Paul Billard*, t. III, 1re partie, p. 570. Paris, 1874.

La rédaction de ce journal est d'un jansénisme si outré, et la polémique en est si passionnée, si pleine de dénonciations, de diffamations, en un mot de violences de toutes sortes, que la vérité même y est sans crédit et que la lecture en inspirait du dégoût au peu de jansénistes honnêtes, sensés et bien élevés qui vivaient encore à cette époque. C'est par des procédés de ce genre que cette gazette contribua plus qu'aucun autre écrit à la destruction de l'ordre des jésuites en France, et à sa propre célébrité. Elle avait conscience de la terreur qu'elle semait parmi les ecclésiastiques réguliers et séculiers qui n'agissaient pas conformément à ses vues et à ses passions, et elle en tirait vanité. M. de Barral, évêque de Troyes, pressé un jour par des dames de ses parentes et

qu'un vieil évêque de Mende [1], respectable et respecté, n'ayant jamais pris de parti, avait donné une instruction absolument janséniste. J'ai couru pour l'avoir. Je trouve un volume, et comme l'ouvrage ne se vend pas, j'ai fait des bassesses et je l'ai eu. Vous le recevrez par la voie de Parme, et j'espère que personne ne l'aura reçu à Rome avant vous.

J'ai pris aussi trois volumes pour vous d'une *Histoire de Sobieski* qui vient de paraître [2]. Elle est ferme, et il y a de quoi boire en toutes façons. Je me suis dépêché, car je crois que, politiquement et même autrement parlant, elle sera défendue:

de ses amies, de laisser jouer l'opéra-comique de la *Servante maîtresse* dans le palais épiscopal, y montra de la répugnance « uniquement par l'appréhension qu'il n'en fût parlé dans les *Nouvelles ecclésiastiques.* » Vaincu enfin par les instances de sa compagnie, il céda, et dès lors mérita d'être *gazettiné*, comme il le fut en effet. Voy. ces *Nouvelles* à la date du 22 août 1763, p. 140.

On sait avec quel bonheur cette gazette déjoua toutes les recherches de la police pour découvrir les lieux où elle s'imprimait, et qui variaient presque à chaque numéro. Ce bonheur s'explique naturellement par le grand nombre de complices jansénistes qu'elle avait dans le parlement, qui « trahissaient le secret de la cour » (*Journal de Math. Marais*, t. IV, p. 105), et révélaient à cette feuille les dénonciations dont elle y était l'objet et les dangers qui la menaçaient. Dans le n° du 24 février 1731, l'auteur de l'article, parlant d'un arrêt qui avait fait brûler cinq de ses numéros, sur le réquisitoire de M. Gilbert des Voisins, s'adresse à ce magistrat, et, après l'avoir prié « de le faire avertir des *faussetés*, s'il y en avait dans les *Nouvelles* », ajoute ceci : « Nous prenons la liberté d'assurer M. Gilbert de notre prompte déférence pour des avis qu'il lui serait aisé, *comme il sait*, de faire passer jusqu'à nous. » Ainsi il insinuait que le magistrat connaissait bien sa retraite, et il le prévenait en même temps qu'il ne saurait être question des *Nouvelles* à l'huis-clos des audiences, que le nouvelliste n'en fût informé. Sans tout cela, il ne se fût jamais écoulé vingt-quatre heures que le lieutenant de police n'eût déniché l'oiseau.

[1] Gabriel-Laurent Choiseul-Beaupré. Il était bien vieux en effet, ayant été sacré évêque de Saint-Papoul en 1718, et appelé à l'évêché de Mende en 1723. Voy. lettre LII, p. 254, note 1.

[2] « On goûte ici beaucoup le *Sobieski* de l'abbé Coyer, et on aime la liberté avec laquelle il écrit; je la trouve pourtant un peu déplacée. » (Paciaudi, lettre LVIII.) — *Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne, par l'abbé Coyer*, 3 vol. in-12. Varsovie (Paris), 1761. — Voy. un jugement excellent de cette très-médiocre histoire, dans la 1re partie, t. III, p. 115 et suiv. de la *Correspondance de Grimm*.

et comme elle n'est pas mal écrite, à tout hasard elle est bonne pour votre bibliothèque. Pendant trois semaines vous aurez donc un tome chaque ordinaire. Je réserve l'évêque de Laon pour la partie janséniste; il y en a sous presse, c'est-à-dire des éloges de vos amis[1]. Je n'ose vous dire ce qu'il y a dans l'air contre eux; je vous ai annoncé trop de choses qui se sont fait attendre. Dans peu vous serez content, très-content, parfaitement content[2]. Adieu tous deux, mon cher bailli et vous.

Mon égyptien répond à mes vœux; mon petit grec s'évanouit et se trouve réduit presque à rien. C'est beaucoup si j'en ai deux planches[3]. Adieu, adieu, la poste me presse.

XLIX

Lundi, 16 février 1761.

Je réponds à votre lettre du 28 janvier[4]. Elle m'a fait d'autant plus de plaisir que je n'en avais pas reçu l'ordinaire précédent. Je commence par la question du dessus de la lettre, puisqu'en effet c'est l'article que j'ai lu le premier[5].

Je connais peu Diderot, parce que je ne l'estime point, mais je crois qu'il se porte bien. Il y a de certains bougres qui ne meurent pas, tandis que, pour le malheur des lettres en Europe, d'honnêtes gens comme Mélot[6] meurent dans leur plus

[1] Les jésuites. Caylus, par galanterie pour Paciaudi, se plaît souvent à les qualifier ainsi.

[2] Il prévoit les nouvelles poursuites intentées bientôt après contre les jésuites; en quoi il n'y avait pas grand mérite. Tout le monde les attendait et le parlement fourbissait ostensiblement ses armes.

[3] Il y en a onze dans le IVe volume des *Antiquités*.

[4] Cette lettre du 28 janvier n'existe pas; mais comme la lettre de Caylus répond à celle de Paciaudi datée du 28 février (lettre LIII), il faut rectifier cette dernière date et substituer janvier à février.

[5] Cet article qui concernait Diderot, et où il était sans doute demandé de ses nouvelles, a été retranché de la lettre de Paciaudi par Caylus.

[6] L'un des éditeurs de l'histoire de saint Louis, par Joinville, imprimée au Louvre, et mort en 1759, au mois de

grande force. Je n'aurai pas le même regret de l'abbé Sallier, sans le comparer cependant à Diderot; toute incrédulité à part, ce point m'est indifférent. Je ne considère que la morale qui a précédé toutes les religions et sur laquelle elles se sont entées ou établies.

Je viens au corps de la lettre. Je comptais bien que Natoire vous remettrait des fonds, et qu'une simple négligence les avait retenus. Je suis cependant bien aise que ce retardement m'ait engagé à lui écrire qu'il n'était pas naturel que vous envoyassiez demander chez lui de l'argent, mais qu'il devait toujours vous avertir qu'il en avait à vous remettre, à vous qui vous donnez tant de peines pour l'employer. J'espère que le dernier arrangement aura lieu, et je l'espère d'autant plus qu'il est juste et raisonnable, de toute justice et de toute raison, et que j'ai dix moyens pour un de faire porter dans votre tiroir le pauvre petit argent que vous voulez bien employer.

M. d'Auxerre m'a chargé de mille remercîments [1]. Il espère que vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour le succès de son affaire [2].

J'avais deviné juste sur le IVe tome de *l'Ami des hommes* [3]; je suis charmé qu'il soit retourné à sa destination. Ce beau

septembre, avant que cette édition ait vu le jour. Il était de l'Académie des inscriptions et garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi. — L'abbé Sallier, aussi de l'Académie des inscriptions, mort le 9 juin 1761, avait collaboré avec Mélot à cette édition du Joinville, qu'il continua après la mort de Mélot, et que Capperonnier acheva.

[1] M. de Cicé, passé de l'évêché de Troyes à celui d'Auxerre.

[2] A savoir la remise des frais de ses bulles.

[3] *L'Ami des hommes ou traité de la population*, trois volumes in-4°, 1756, par le père du grand Mirabeau. Caylus le juge ici à merveille. Il ne laisse pas toutefois d'y avoir dans ce livre singulier des remarques fort justes sur la condition alors très-malheureuse du peuple et surtout des paysans. Vivant parmi eux, le marquis les connaissait bien, et à beaucoup d'égards il était leur ami. Mais ce n'était pas assez peut-être pour se croire et se dire l'*ami des hommes*.

titre n'est pas rempli, et l'auteur a plus d'amour-propre que de goût pour le bien.

Je vois avec plaisir que vous avez reçu tous mes envois, puisque vous me parlez des *Consultes* [1]. Je me flatte au moins que vous êtes complet, et je vois même que Scanderberg est obligé de venir à l'emprunt et d'avouer sa turpitude [2].

Je suis fort aise pour le bon du Tillot que vous soyez content *del canonico conte di Costa* [3].

[1] « J'ai reçu de M. du Tillot les quatre volumes de la consultation pour la réforme jésuitique. Si les choses ne sont pas vraies, elles sont imaginées avec grâce, et l'ouvrage m'a beaucoup amusé. C'est une lecture à faire dans le carnaval. » (Paciaudi, lettre LIII.) Voilà du persiflage tout à fait à la française. — Les *Consultes* (voy. p. 229 et la note 4) étaient faites par les jésuites eux-mêmes et avaient pour objet l'examen des réformes susceptibles d'être introduites dans leurs principaux établissements. Au moment où Caylus écrit, elles formaient quatre volumes.

[2] Je ne devine pas le fait qui a donné lieu à Caylus de le qualifier de turpitude, ni pourquoi le cardinal Passionei ou *Scanderberg* (voy. lettre XXI) avait été obligé de venir à l'emprunt. Je crois pourtant qu'il y a un passage d'une lettre de Paciaudi (lettre L) qui a quelque rapport à tout cela. Le voici : « Il est donc vrai que le cardinal *Scanderberh* (*sic*) ou Passionei vous envoie une petite figure de bronze qu'il a payée un demi-sequin? Je ne vous assure pas qu'elle soit antique. Attendez-vous à une gasconnade. Il vous dira que c'est une pièce incomparable, superbe, magnifique, et vous la payeriez cher à force de livres. Je ne comprends pas comment Barthélemy ne connaît pas encore pour un gascon ce monsieur. » — Barthélemy était trop fin pour ne pas le connaître pour tel, mais il n'avait garde de le laisser voir. Il connaissait aussi et par expérience l'orgueil et la susceptibilité de cette Éminence. (Voy. sa lettre X.) Il s'aperçut bien également, d'après un billet que Caylus lui écrivit à ce sujet, que Caylus n'était pas dupe. « A propos de Passionei, dit Paciaudi (lettre LVII), son secrétaire m'a fait lire votre billet à Barthélemy, au sujet de la fameuse statue que le cardinal vous avait envoyée; les expressions en sont fort honnêtes; mais vous avez bien fait de donner à connaître que vous n'étiez point dupe, et que ce n'était que du moderne. »

[3] C'est à ce chanoine, comte Antonio di Costa, et à un de ses amis, le comte Giovanni Roncovieri, l'un et l'autre de Plaisance, qu'on doit la conservation de la *table alimentaire* dite *de Trajan*, monument presque sans égal dans son genre et le principal ornement du musée des antiquités de la ville de Parme. Celui qui, dès l'année 1747, en avait déterré les morceaux à Véleia était un prêtre desservant la paroisse de Macinesso, nommé Rapacioli. N'étant pas en état de comprendre la valeur historique de

Je vais répondre avec plus de plaisir à quelques-unes de ses questions [1].

sa découverte, il vendit ces morceaux, qui à ses yeux n'étaient que du bronze, au prix de vingt sous de Plaisance, la livre. Costa et son ami, informés de ces circonstances, firent les plus grands efforts pour retrouver ces fragments; ils les rachetèrent, les réunirent et reconstituèrent ainsi le monument. Ils le cédèrent ensuite à l'État, moyennant une pension de 2,000 livres que le ministre du duc de Parme leur fit obtenir, et à laquelle le duc ajouta le don d'une tabatière d'or ornée de son portrait. De plus Costa fut chargé de diriger les fouilles qu'on se proposait d'entreprendre à Véleia, et nommé préfet du musée fondé à cette occasion (septembre 1760). C'est en cette qualité que le chanoine comte Costa fit un état des découvertes opérées de 1760 à 1762, à Véleia. Le manuscrit de cet état, en deux volumes in-folio, est à la bibliothèque de Parme, et le musée des antiques de la même ville en possède une copie. Je ne donne pas les titres ni le contenu de ces deux volumes, que M. Ernest Desjardins a très-exactement donnés dans son savant écrit *Véleia. Rome* (1858), p. 12 et 14. Il existe un troisième volume également manuscrit, qui renferme les objets trouvés pendant les années 1764 et 1765. Si le comte Costa n'y eut point de part, ce n'est point parce qu'il avait perdu son emploi en 1764, mais parce qu'il s'en était démis dès le commencement de 1763. C'est ce qui résulte de deux lettres du ministre du Tillot, des 15 mars et 6 mai de cette dernière année, l'une et l'autre conservées aux archives d'État, à Parme. Ces mêmes lettres prouvent également que la retraite du comte Costa ne peut être la conséquence, comme quelques personnes l'ont cru, de la disgrâce de du Tillot, car ce ministre ne fut renvoyé qu'en juillet 1771. Le P. Paciaudi fut le successeur de Costa. Au mois d'avril 1761, ce père avait été nommé *antiquaire et bibliothécaire royal* de don Philippe. Arrivé à Parme au mois de juillet de l'année suivante, il crut reconnaître, après un voyage fait à Véleia, que les fouilles étaient pratiquées sans intelligence, et, sur son rapport, le gouvernement insinua au chanoine Costa qu'il ne se portait pas bien et qu'il avait acquis des droits au repos, *al riposo*. Si Paciaudi en avait été content un moment, comme le dit Caylus, il en était vite revenu. Costa fit d'abord la sourde oreille; mais voyant à la fin que s'il persistait dans sa surdité, on parlerait assez haut pour qu'il entendît, le 15 mars 1763 il donna sa démission. Il garda toutefois sa pension jusqu'à la fin de sa vie. C'est alors que Paciaudi prit la direction des fouilles de Véleia. Il ne s'était peut-être pas montré très-généreux à l'égard du pauvre Costa, et avait un peu abusé de son crédit naissant pour le faire écarter; mais il s'en repentit ensuite, et, dans une lettre qu'il écrivit depuis à du Tillot le 5 avril 1762, lettre qui est conservée dans la bibliothèque spéciale du musée de Parme, il le confesse assez noblement.

Pour plus amples détails sur l'histoire et le résultat des fouilles faites à Véleia de 1760 à 1844, voyez une note de la lettre LV, p. 271.

[1] C'est-à-dire que la réponse de Caylus

Je suis très-fâché du procédé d'Alfani[1]. Celui qu'il a pour le petit abbé me fait trembler pour le vase de Le Guai[2], qui véritablement est une chose de mérite, et que je regarde comme perdu. Je ne le dirai pas au pauvre diable à qui il appartient; cependant, comme il est prouvé qu'il lui a été remis, il pourrait se mal trouver d'un pareil vol, car Mme de Pompadour aime Guai et le protége, et nous savons qu'un mot à un ambassadeur ne met pas un pareil *birbante* à son aise. Il faut attendre et se conduire suivant l'événement.

Si j'avais su votre désir sur les beaux livres de la bibliothèque dont la vente commence ces jours-ci, je vous aurais envoyé le catalogue qu'on a distribué, il y a six semaines, pour mettre les étrangers à portée de donner leurs commissions. Ne sachant quels livres peuvent vous convenir, je me conduisais tout de travers. Envoyez-moi donc une liste de ceux que vous désirez, vous serez peut-être mieux servi que dans une vente d'apparat[3].

Vous pensez beaucoup trop bien et beaucoup trop fort du IVe volume que je vous ai annoncé[4]. Il n'est pas encore sous presse; je l'ai retardé pour effacer et regraver de nouveau les vingt et un pieds de caractères qui commencent à sortir des hiéroglyphes[5]. Les premières planches n'étaient pas encore

sera adressée au chanoine lui-même, et non à Paciaudi, comme on pourrait le croire.

[1] Son procédé à l'égard de Le Guai ou Guai.

[2] Voyez la lettre XXXII.

[3] Je ne sais de quelle bibliothèque il s'agit : peut-être de celle de feu M. de Selle, trésorier général de la marine, dont le superbe catalogue a été publié cette même année 1761, en 1 vol. in-8°. Voy. *Journal des Savants*, septembre 1876, p. 576.

[4] « Sans avoir vu le IVe volume (des *Antiquités*), je présume qu'il doit être excellent comme les trois premiers. En vous j'aperçois une vaste et profonde connaissance des antiques et des arts, un jugement mûr (sûr?), point de préventions ni de visions, la sagesse de savoir douter à temps et de ne hasarder rien. » (Paciaudi, lettre LIII.)

[5] Ils sont au tome V du *Recueil*, pages 76 et suivantes, planches XXVI-XXIX. L'inscription égyptienne était tracée en une seule ligne, sur une bande de toile de vingt et un pieds de longueur.

assez exactes, et comme elles serviront d'espèce de témoignage, il faut en faciliter l'étude.

Votre exclamation sur la rareté du grec est bien juste et me fait sentir l'intérêt que vous prenez à mes recherches. Le dernier envoi dont je vous ai parlé m'en a donné tristement la preuve. J'ai de quoi faire quatorze planches égyptiennes dans lesquelles il y a des choses qu'on ne trouve dans aucun recueil, et je n'en ai qu'une grecque. Il est vrai qu'elle contient un morceau des plus curieux et que, faute de savoir, je suis obligé d'expliquer à mon ordinaire dans une demi-page [1]. Prenez part à ma peine. Le morceau est susceptible de la plus belle et de la plus étendue dissertation; je le vois, je le sens, et je suis obligé de convenir que je n'en suis pas capable.

Je vous suis trop obligé d'avoir pensé à la carte *dell' Agro romano*. Je vous ai dit avec vérité qu'elle ne pressait point.

Je vous prie de faire mille compliments à M. le cardinal Spinelli [2]. Vous me donnez un rayon d'espérance en me flattant de pouvoir lui être utile. Il peut disposer de moi. Tout est dit; ce que je ne saurai pas, je saurai à qui le demander; rien ne me sera difficile pour son service.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit sur le lapis;

[1] C'est une cornaline tirée du cabinet de M. le duc d'Orléans, expliquée et gravée au tome IV, p. 166, pl. LVI du *Recueil d'Antiquités*.

[2] «Le cardinal Spinelli vous salue, et m'a dit ingénument qu'il aurait peut-être besoin de vous pour le règlement de l'imprimerie de la Propagande, qu'il a portée à une richesse extraordinaire, et qu'il a pourvue de tous les caractères possibles en toutes les langues. Soyez certain qu'il ne vous épargnera point dans l'occasion; maintenant il se contente de votre amitié.» (Paciaudi, lettre LIII.) — Le cardinal avait d'abord fait le fier, en ne voulant pas indiquer, comme on l'a vu précédemment, quoi que ce fût que Caylus pût lui offrir. Il songe à présent que la collection de Caylus pourrait bien contenir des inscriptions qui serviraient de modèles pour la collection typographique de la Propagande; il en parle à Paciaudi sans doute avec quelque regret de sa fierté passée; Paciaudi l'écrit aussitôt à Caylus, et celui-ci, dans sa réponse, témoigne sa joie de pouvoir être utile à ce bienfaiteur naguère si obstinément désintéressé.

vous ne voulez l'envoyer que beau [1]. La commission est entendue.

Ce n'était pas la peine de nous tenir si longtemps le bec dans l'eau pour le IIe tome d'Herculanum, puisqu'il est si mal exécuté [2]. Cependant je serai bien aise de le voir, car il y a toujours à profiter, et vous n'ignorerez pas l'impression qu'il m'aura faite.

[1] Voyez lettres XLII et XLVII.

[2] «J'ai vu le deuxième volume des peintures d'Herculanum, il fait pitié. Il est dessiné diaboliquement, gravé sans goût, sans intelligence et sans grâce. C'est un malheur que des choses si rares soient entre les mains de gens si ignorants et qu'un roi soit si mal servi... Quand vous l'aurez vu, dites-moi votre avis.» (Paciaudi, lettre LIII.) -- S'il faisait pitié sous le rapport du dessin, c'était aussi un peu la faute des monuments originaux. L'influence que les *Pitture d'Ercolano* ont exercée sur l'école européenne à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe a été pernicieuse. Elles ont fini par dégoûter quantité de gens qui, par réaction, se sont mis à étudier une antiquité moins saturée de pavots. — L'abbé Galiani pensait de cet ouvrage tout autrement que Paciaudi, et il en aurait pensé de même qu'il se fût bien gardé d'en faire la confidence au marquis Tanucci, duquel il relevait, et dont il sollicitait avec une extrême vivacité une position plus honorable et plus lucrative que celle qu'il occupait alors à Paris; car, sous le titre de secrétaire de l'ambassadeur de Naples, il était l'espion de Tanucci, comme l'appellent d'ailleurs Paciaudi et Caylus, et comme lui-même le donne assez à entendre dans sa spirituelle correspondance avec ce ministre d'État, publiée pour la première fois dans l'*Archivio storico italiano*. Dans le curieux extrait de cette correspondance relatif à l'ouvrage en question, on remarquera l'enthousiasme vrai ou feint, mais tout à fait pindarique, avec lequel il en parle, le dessin formé par des libraires français de le réimprimer, et comment l'abbé les en empêcha, en leur faisant craindre la concurrence du gouvernement napolitain, qui alors pourrait bien mettre en vente les exemplaires originaux. «Mi rallegro sommamente (écrit-il au marquis, le 27 septembre 1760) del secondo tomo d'Ercolano terminato... Il libro è una gloria della nazione. Da per tutto è così stimato e ricercato, che qui s'era formata una congiura tra librari di volerlo ristampare, cosa que non è accaduta mai a libri di simile spesa. Io ne sono stato parlato, e gli ho trattenuti con far loro considerare la grandezza dell' intrapresa, e far loro temere che un giorno si potrebbe vendere da noi.» Et plus tard, le 13 avril 1761 : «Io ho scorso il volume, e sono egualmente contento e de' rami e delle spiegazioni. È la più bella cosa che io abbia mai letto. Riconobbi che la passione più che l'eloquenza l'avria dettata, e perciò è bellissima perche è scritta col cuore. Non si fanno belle cose, quando il cuore non è interessato, e perciò tutti i petrarchisti non hanno fatto mai un sonetto che vaglia quelli del Petrarca.» (*Ar-*

Mariette vous remercie de votre bon souvenir. Vous pouvez disposer de lui et de moi. Je vous prie d'embrasser le bailli. Il est vraisemblable que le carême vous a réunis.

Vous recevrez par M. du Tillot le Ier volume de l'*Histoire de Sobieski*[1], et dans le paquet par l'évêque de Laon, une réponse de Voltaire *al Sre Diodati* qui a écrit sur la langue italienne contre la française[2]. Je trouve que Voltaire a répondu poliment et plus pertinemment que tout ce qu'il a écrit, par la raison qu'il entend cette matière[3]. Du reste, il s'est trop étendu sur les actions de nos généraux, qui ne sont pas brillants dans cette guerre. En un mot, il a un peu fait le gazetier du pays. Songez que ce n'est pas cette raison qui m'engage à vous l'envoyer, mais à l'occasion du parallèle des deux langues, qui peut vous amuser.

Il n'a rien paru cette semaine sur la matière qui vous intéresse. On dit que l'on recule pour mieux sauter[4]. Je n'ose

chivio storico italiano, 3e série, t. X, 1re partie, p. 44 et 57.) On ne s'attendait guère à voir le cœur, la passion, Pétrarque et les pétrarquistes faire si grande figure dans un recueil d'antiquités.

[1] Voyez la lettre qui précède.

[2] Diodati di Tovazzi. La réponse de Voltaire a pour titre : *Lettre de M. de Voltaire à M. Diodati, au sujet de sa dissertation sur l'excellence de la langue italienne*, 1761, in-8°. La même avec la réponse de M. Diodati, 1761, in-12.

[3] La réponse de Voltaire (*Correspondance*) est datée du 24 janvier 1761. Elle donna lieu sans doute à une réplique, puisque le 21 février suivant il adresse à M. de Tovazzi les agréables stances suivantes qu'il appelait son ultimatum. Elles sont au tome XII, p. 541, de l'édition Beuchot.

Étalez moins votre abondance,
Votre origine et vos honneurs;
Il ne sied pas aux grands seigneurs
De se vanter de leur naissance.

L'Italie instruisit la France;
Mais, par un reproche indiscret,
Nous serions forcés à regret
A manquer de reconnaissance.

Dès longtemps sortis de l'enfance,
Nous avons quitté les genoux
D'une nourrice en décadence
Dont le lait n'est plus fait pour nous.

Nous pourrions devenir jaloux
Quand vous parlez notre langage;
Puisqu'il est embelli par vous,
Cessez donc de lui faire outrage.

L'égalité contente un sage.
Terminons ainsi le procès;
Quand on est égal aux Français,
Ce n'est pas un mauvais partage.

[4] C'était vrai; plus on retardait le supplice de Malagrida, plus on excitait l'impatience de ceux qui le demandaient à grands cris; tellement que lorsque le pauvre fou fut pendu, puis brûlé, il y eut en Portugal, et en France surtout, une

vous dire tout ce qu'on promet de faits et de preuves; ce qu'il y a de plus sûr est que vous aurez tout ce qui paraîtra, et que je suis plus charmé de vous envoyer que vous ne pouvez l'être de recevoir. Adieu, je vous embrasse, en vous remerciant du passé et de l'avenir.

L

Lundi 9 mars 1761.

Barthélemy m'a dit mardi à l'Académie le meilleur état de votre santé. Ma lettre était partie pour le bailli, et vous avez vu par elle que j'étais inquiet. La vôtre du 18 février[1] m'arrive; M. de La Reynière vient de me l'apporter dans mon ermitage. Vous trouverez à la fin de celle-ci le parti que nous prendrons pour son emplette[2]. C'est une très-bonne voie que la sienne; nous pouvons nous en servir alternativement avec celle de M. de Marigny. Il vaut mieux faire les boîtes petites et réserver les gros articles pour la voie de Marseille. Je verrai au jour la marchandise que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous remercierai plus en connaissance de cause. Vous vous portez bien; je vous assure que j'en suis enchanté. Je vais donc reprendre notre train ordinaire et recommencer par le détail de vos nouvelles favorites.

Deux mille de nos Pères ont relâché à la baie de *Tous les Saints*. Leur arrivée en Portugal menace l'Italie, et depuis l'invasion des barbares, elle n'aura pas essuyé de plus grand fléau. Les Portugais que nous avons ici gardent le plus profond silence; mais ils ne disconviennent pas du concile national arrêté pour le mois d'avril.

Il y a quinze jours que j'ai vu une lettre au sujet de M. Bottari et d'une caisse de livres qui regardait Pagliarini[3]. Elle

explosion de joie presque universelle. Il est possible aussi que par les termes obscurs dont se sert Caylus, il faille entendre les poursuites préparées contre les jésuites de France.

[1] Elle porte la date du 18 mars dans Paciaudi, lettre LIV.

[2] L'emplette du lapis.

[3] « On a renchéri sur son crime, à cause d'une caisse de livres ouverte à la

m'inquiéta pour lui et par contre-coup pour vous, car vous avez affaire à des gens révoltés et méchants par nature, et qui, sans vous faire tort à tous les deux, en savent plus que vous pour nuire et faire du mal. Mais j'ai été rassuré par la même personne l'ordinaire suivant. Faites-moi entendre, sans vous commettre, si ce discours avait quelque fondement[1]. Ne me parlez que très-généralement. Je ne suis pas curieux du détail d'une affaire que je n'entends ni ne veux entendre; je ne veux qu'être rassuré sur ce qui vous regarde.

On m'a dit qu'on avait traité l'abbé de Cicé très-sévèrement par rapport à ses bulles d'Auxerre[2], et cela par une contre-partie d'intrigue moliniste dans laquelle, à ce qu'on dit, l'archevêque de Paris est entré. Mais rien de tous ces gens-là ne

douane.» (Paciaudi, lettre LV.) Voyez la lettre XLV de Caylus, page 220, note 2.

[1] C'est ce que Paciaudi explique fort clairement dans les lettres LI, LV et LX, ainsi que je l'ai indiqué en note, lettre XLV.

[2] Cet évêque, objet d'une sollicitude si constante de la part de Caylus, cet antagoniste des jésuites aussi décidé que M. de Condorcet, son prédécesseur, était leur partisan, ce prélat que les ecclésiastiques jansénistes du diocèse avaient accueilli avec ravissement, dont ils attendaient la réforme des mœurs mondaines introduites par les jésuites, principalement dans les maisons d'éducation religieuses, qui enfin semblait devoir faire revivre parmi ses diocésains les temps apostoliques, n'était pas à Auxerre depuis deux ans, qu'il y installait, au lieu du rigorisme, le relâchement, et tolérait les plus étranges abus dans les maisons où l'on s'attendait à les lui voir détruire. Cruellement déçus, les jansénistes, suivant leur méthode, le dénoncèrent. Le fait qui motiva cette dénonciation est ainsi rapporté dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 18 décembre 1763 : «Depuis l'épiscopat de M. Cicé, il se passe ici des scènes qui n'avaient pas encore eu d'exemples, et qui font gémir tous ceux qui ont quelque amour du bien et de la régularité. Pourrait-on croire, si la chose n'était aussi publique et n'avait pour témoin toute une grande ville, que les religieuses consacrées par leur règle à l'éducation chrétienne de la jeunesse, respectassent assez peu les bienséances même de leur état, pour faire dresser leurs pensionnaires par des jeunes gens, à représenter des tragédies profanes, et notamment celle de *Zaïre*, qu'on dit être la pièce du sieur de Voltaire, où la passion est peinte sous les couleurs les plus vives et les plus dangereuses? Voilà néanmoins le scandale que les Ursulines de cette ville donnèrent le 17 juillet de la présente année, tandis que l'on faisait des prières publiques pour obtenir la cessa-

m'étonne. Il suffit de savoir que ce Beaumont ressemble à notre Saint-Père, et que, quand il mourra, il ne rendra pas l'esprit.

Je vous envoie un recueil de pièces. On dit qu'elles sont étoffées; je le souhaite, car il y a longtemps que vous n'avez rien reçu pour votre amusement en ce genre. On promet encore de bonnes choses; on assure même qu'elles sont sous presse. Je ne crois pas vous rien envoyer cet ordinaire par la voie de Parme. Il n'y a qu'une brochure qui n'est pas mal faite par un de nos sculpteurs sur son art [1]; elle ne peut vous manquer. Les autres nouveautés de Paris ne sont point dans votre genre. Je passe à la réponse.

tion des pluies et de la grêle dont Dieu a frappé ce diocèse. La scène fut ouverte par un compliment à Mme Disson, la supérieure, et par un prologue à la louange de Voltaire... Non contentes d'avoir fait faire une première représentation de la tragédie de *Zaïre*, ces religieuses en donnèrent une seconde en faveur du clergé séculier et régulier, qui y fut invité. On y remarqua presque tous les ecclésiastiques qui ont la confiance de M. de Cicé. On eut la douleur d'y voir accourir des capucins, des petits-pères, des prémontrés, des cordeliers, des curés et des chanoines de la trempe de ceux que l'évêque a choisis pour remplacer les anciens. Parmi les spectateurs de cette tragédie, il y en a quelques-uns qui mériteraient bien qu'on en fît une mention particulière; tel est, entre autres, le P. Fidèle, gardien des capucins, confesseur de la plupart des religieuses et des actrices. C'est le même qui, étant curé de Saint-Brix, y avait rétabli les danses que son prédécesseur avait abolies, et «y présidait jusque bien avant dans la nuit, gravement assis dans un fauteuil, entre deux flambeaux, et ne se lassant point de regarder les danseurs et les danseuses.» Pour en revenir aux Ursulines, deux représentations ne leur parurent pas suffisantes pour satisfaire le public. Encouragées par les applaudissements que la supérieure et les actrices avaient reçus, elles poussèrent la complaisance jusqu'à en donner trois autres en un seul jour, afin de contenter la multitude des curieux de tous les ordres de la ville.» Le pape, en faisant attendre ses bulles à M. de Cicé, prévoyait-il tout cela? Il connaissait le personnage, l'ayant vu à Rome, où le *petit* évêque de Troyes, comme l'appelle Caylus, ne promettait pas à l'église un saint Augustin ou un saint Jérôme. Il n'était donc pas besoin que l'archevêque de Paris et les molinistes se liguassent pour engager le pape à «traiter sévèrement» l'évêque nommé d'Auxerre; le Saint-Père devait y être assez disposé.

[1] Elle est dans le *Mercure* d'avril 1759, p. 174. Voy. la lettre qui suit, p. 251.

Je vois que notre ami le bailli m'a mandé la vérité sur l'espèce de votre incommodité. Un rhume a son cours et son décours, et quand il n'est pas négligé, c'est une purgation de la nature dont il ne résulte qu'une meilleure santé.

Je crains bien que les deux plaques de mosaïque ne soient trop lourdes pour notre ami La Reynière[1]. J'aurai fait une consultation sérieuse sur cette grande affaire; elle sera dans le paquet de M. Dorval[2], qui vous remettra cette lettre, et je vous prie de vous concerter avec lui pour cette emplette. Mais je vois qu'il faudra recourir à l'expédient du *dévot* pour tirer ces morceaux de lapis de la révérende boutique[3]. Je ne vous demande pas de pardon de tant de peines; je vous connais et vous m'aimez.

Je verrai Guai au sujet de son vase. Ce que vous me mandez d'Alfani me fait peur, et je mettrai dans cette lettre un petit billet signé et séparé par lequel, sans donner aucun motif, je vous prierai de le retirer, en ayant fait une autre destination, et vous le garderez dans votre bureau jusqu'à ce que nous ayons pris un parti.

[1] C'est-à-dire qu'elles ne soient trop chères.

[2] Ce M. d'Orval, comme l'écrit justement Paciaudi (lettre LXVII), paraît avoir été attaché à l'ambassade de France à Rome; mais j'ignore à quel titre. Voy. lettre LIV.

[3] «Hier j'ai vu du lapis; mais il est blanchâtre, et le bailli ne l'approuve point. Vous me mettez dans la nécessité de le voler dans l'église des jésuites, car rien n'est plus beau. Si ces Pères le permettaient, j'en pourrais servir M. de La Reynière.» (Paciaudi, lettre LIV.) Mais, dit-il ailleurs, «les jésuites, pour ne pas donner occasion de murmurer dans (contre?) leur trafic, ne veulent pas vendre le lapis-lazuli, et jurent qu'ils n'en ont plus.» (*Id.*, lettre LV.) — «L'expédient du dévot» est une allusion à une sorte de légende qui trouve peut-être encore créance aujourd'hui parmi les custodes de l'église du *Gesù*, et qui n'est qu'une plaisanterie. Il existe dans cette église une statue placée à une assez grande hauteur, et dont les pieds reposent sur un globe de lapis énorme. L'autel, qui est celui de saint Ignace, est, en outre, décoré d'une niche de lapis et de colonnes plaquées de lapis. Pour enlever ces pierres, il faudrait une quantité de machines et de bras. On n'en racontait pas moins une histoire de dévot qui s'était laissé enfermer dans l'église, dans le dessein d'enlever la grosse boule.

Je suis charmé que vous ayez reçu toutes les dernières drogues. Je ne doute pas que les trois volumes de Sobieski ne vous soient parvenus. L'ouvrage est hardi et même d'une hardiesse affectée : c'est le ton du jour, celui de nos encyclopédistes, et quoiqu'ils soient bien forts à Paris, et que leur plan de conduite soit pareil à celui de la Société de Jésus, l'ouvrage a été défendu. L'envoi que je vous en fais en devient plus agréable.

Je ferai retourner le petit Terme placé sur la belle Chimère [1]. Je ne connaissais pas assez cette voiture des Termes, et comme celui-ci s'était séparé dans la boîte, je l'avais fait aller à reculons; je me corrigerai. Le camée est très-beau : il fera très-bien en gravure. Je crois qu'il représente un serment, et j'aime mieux l'avoir tel qu'il a été trouvé [2]. Quand je l'aurai fait dessiner, si vous êtes content de Pichler [3], vous le lui donnerez, ou nous verrons à en faire autre chose. Car ces grandes pierres ne sont d'usage ici que pour en faire des bracelets à nos dames. Encore, je ne crois pas qu'il y en ait une douzaine à Paris, et celle-ci n'est pas assez terminée pour cet usage.

[1] Cette Chimère avec le petit Terme dont il est parlé à la fin de la lettre XLV, et qui est debout sur sa queue, est un monument des plus singuliers et une énigme des plus difficiles à deviner. Je ne sais si Caylus en est venu à bout. (Voy. ses *Antiquités*, t. V, p. 196, pl. LXIX.) La Chimère antique, celle qu'eut à combattre Bellérophon, est un *personnage* parfaitement déterminé. Le plus beau portrait qui en reste est assurément l'admirable bronze étrusque de la galerie de Florence, trouvé près d'Arezzo, en 1559. On en trouve d'autres belles représentations sur la vieille monnaie grecque et italiote : monnaie de Populonia d'Étrurie, dans *Gal Fox. Engravings of unpublished coins*, Londres, in-4°, 1862, part. 1, pl. I, n° 4; monnaie de Sicyone, dans *Essai historique et critique sur les monnaies de la Ligue achéenne*, par Cousinéry, Paris, 1825, in-4°, pl. V, nos 13 à 16. Quant à la figurine de bronze gravée dans la planche LXIX, n° 4 du tome V des *Antiquités*, c'est une de ces compositions arbitraires de la renaissance italienne dont les musées ultramontains sont remplis. Il est possible que la patine de celle-ci fût assez formée par le temps pour que Paciaudi et Caylus aient été trompés sur l'âge du bronze.

[2] Il est au tome V, pl. LXXII, p. 202 des *Antiquités*.

[3] Voyez lettre XXV.

Mais par rapport à moi, la pièce est très-bonne et j'en suis très-content.

L'abbé de Veri [1] est un garçon d'esprit, point cagot, et qui ne pourra qu'augmenter les agréments de la société à laquelle il se livrera.

Je ne crois pas que la cornaline représente Vulcain, mais un de ses ouvriers, ou un fabricateur d'armes [2]. Ce qui soutient le bouclier m'embarrasse moins que les trois points qui sont à hauteur de la tête, et qui n'ont pas été placés sans dessein. La pierre est bien antique, et la matière est belle.

Le bouton d'or est curieux [3]. Je crois qu'il est une suite de la superstition égyptienne. La bizarrerie de sa disposition ne sera que plus piquante en gravure, et ce qui m'en fait le plus de plaisir est qu'il vienne d'Herculanum; car je ne fais pas de scrupule de mettre dans la classe grecque tout ce qui sort de cette belle fouille, quoiqu'elle fournisse bien des ouvrages romains.

La pierre blanche et couverte de caractères me paraît, comme à vous, un abraxas [4].

Il n'est pas douteux que le petit buste de bronze couronné de rayons ne soit un petit Apollon romain; son âge et le caractère de son visage empêchent qu'on ne l'attribue à un empereur [5].

Vous me parlez d'argent comme en ayant encore; ainsi je ne vous enverrai point le compte. D'ailleurs, sur la prière que je vous ai faite de m'avertir longtemps avant qu'il vous manque, tous les moyens de tranquillité sont toujours à rechercher, et celui-ci en est certainement un pour moi.

[1] Voyez lettre XLVII.

[2] Caylus ne l'a pas mise dans son Recueil.

[3] Au tome V, p. 160, pl. LVII du *Recueil d'Antiquités*.

[4] Caylus ne l'a pas décrite, et c'est sans doute un des nombreux abraxas qu'il avait perdus, donnés ou négligés, ayant résolu de n'en jamais faire usage. C'est ainsi qu'il s'exprime au tome VI, p. 64 de son Recueil.

[5] Il n'est pas dans le Recueil.

J'ai vu Guai heureusement avant de fermer ma lettre. Il avait un reçu d'Alfani que vous aviez eu l'attention d'écrire et de signer; je le mets dans ce paquet pour que notre arrangement ne fasse aucune difficulté. Quand le vase sera chez vous, je serai tranquille, et nous verrons de quel côté vient le vent. Aujourd'hui je n'ai plus rien à vous dire, et je vous embrasse de tout mon cœur, vous et le bailli.

LI

Lundi, 16 mars 1761.

La vingt-deuxième suite des *Nouvelles intéressantes* est dans ce paquet. Il me semble qu'on est résolu de ne pas pousser cet ouvrage plus loin, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion du Portugal, ou par l'exécution [1] ou par le schisme [2] que l'on regarde comme assez certain.

Je vous ai envoyé la réponse de Voltaire [3] à M. Diodati sur l'avantage de la langue italienne, mais je ne vous ai pas envoyé l'ouvrage qui y a donné lieu. Vous le trouverez dans le paquet de Parme avec les *Réflexions sur la sculpture* que je vous ai annoncées [4].

Je crains que le petit argent que vous voulez bien employer à mes emplettes ne vous manque, d'autant que vous m'avez envoyé en dernier lieu de l'or. Ainsi Natoire recevra par cet ordinaire les dix petits louis devenus, ce me semble, la somme consacrée entre nous.

Je viens de lire une lettre écrite d'Auxerre dans laquelle j'ai vu tous les éloges possibles de l'abbé de Cicé. Il est dans son diocèse depuis quinze jours, et constamment le début était essentiel pour lui. Ces pauvres gens respirent, et il paraît que

[1] Des jésuites soi-disant régicides.

[2] C'est-à-dire par une séparation absolue d'avec la cour de Rome, à cause du refus de cette cour de consentir à ce que les ecclésiastiques soient jugés par des tribunaux laïques. — [3] Voyez lettre XLIX.

[4] Voyez la lettre qui précède. Caylus donne ici le vrai titre de cet opuscule, qui est de Falconnet, in-12, 1761.

leur évêque ne défère en rien aux jésuites. Ce seul article suffirait pour leur plaire; mais il me paraît aussi qu'il y a joint beaucoup d'autres moyens de charité, de fraternité et de communication. Je ne suis pas assez des amis de l'abbé de Cicé pour être surpris dans ce récit[1]; je vous rends en historien fidèle ce que j'ai lu dans une lettre écrite à un marchand d'Auxerre que ses affaires ont amené à Paris[2].

Vous ne m'aviez pas dit que le livre intitulé *I Lupi mascherati*[3]

[1] Il veut dire sans doute que s'il avait été davantage des amis de l'abbé, ce récit ne le surprendrait pas, étant dans ce cas-là disposé à croire le bien qu'on dirait du personnage.

[2] En témoignage de ce fait, voyez *Mémoire présenté à M. de Cicé, évêque d'Auxerre, par le chapitre de son église cathédrale, sur l'état du diocèse à son arrivée au siége, et sur ce qu'exigeait le rétablissement de la doctrine, du bon ordre et de la paix.* S. L. 1765, in-12. Le prédécesseur de M. de Cicé à Auxerre était M. de Condorcet, tout dévoué aux jésuites. Ce mémoire dut le flatter médiocrement. Voy. la note 2, p. 246, de la lettre précédente.

[3] Le titre exact est : *I Lupi smascherati.* Ortignano, 1760, in-8°. «Le livre des *Loups démasqués* est, à mon avis, un libelle diffamatoire, sans jugement et sans vérité. Au lieu de nuire aux jésuites, il leur fait du bien, car la calomnie et l'imposture découvertes servent à rétablir la réputation des calomniés. Pagliarini n'y a aucune part, et on a cependant osé l'accuser. Je suis persuadé qu'on le réimprimera traduit en français; car la médisance, quoique outrée, plaît toujours, et je suis sûr que, lorsqu'il paraîtra, vous me ferez l'amitié de me l'envoyer.» (Paciaudi, lettre LV.) Caylus invita Paciaudi à le faire traduire lui-même; à quoi Paciaudi répond en ces termes : «Je suis bien sensible à l'amitié que vous me faites en m'invitant à le faire traduire; mais, pour vous parler avec vérité, je ne crois pas qu'un honnête homme puisse être auteur ou appui d'un livre rempli de médisances outrées et de calomnies. Les jésuites ont à la vérité de grands défauts; mais le pamphlet est trop brutal. Je le prendrai, si on l'imprime, mais je ne veux pas y avoir part pour la traduction. Au temps où nous sommes, il faut être spectateur de cette pitoyable comédie, mais il ne faut y jouer aucun rôle.» (*Id.*, lettre LVIII.) Rien n'est mieux dit, et tant de prudence et de modération est digne d'éloges; mais comment cela peut-il s'accorder non-seulement avec l'inimitié si déclarée et si soutenue de Paciaudi contre les jésuites, mais encore avec la gaieté parfois peu décente qu'il manifeste à chaque violence dont ils sont l'objet? Je crois bien qu'il était convaincu, mais qu'aussi sa conviction s'accommodait des choses les plus contradictoires. Voy. la lettre XLV, p. 220, note 2. Je ne crois pas que ce livre ait jamais été traduit en français. Il n'est cité, en effet, dans aucune bibliographie.

était le sujet de l'affaire Pagliarini; je quitte un homme qui l'a vu et qui le trouve très-bon et très-bien fait. Je ne doute pas qu'il ne soit bientôt traduit. Vous aurez un des premiers cette traduction. Le même homme qui m'a parlé de cet ouvrage m'a dit qu'il n'était pas vrai, comme je l'ai dit plus haut, que la vingt-deuxième suite ne serait suivie d'aucune autre, à moins d'événements; il m'a, au contraire, assuré qu'il en paraîtrait incessamment une nouvelle.

On m'a conseillé de prendre un *Examen* sur une réclamation de l'Assemblée du clergé[1]. Si elle ne vous convient pas, vous la jetterez au feu. Vous la trouverez aussi dans le paquet de Parme.

Je commence à désespérer d'avoir des nouvelles cet ordinaire. Je ne vous en fais pas de reproche, mais j'en suis fâché, car, sans compliment, vos lettres me font grand plaisir.

Enfin le IVe volume, où vous avez tant de part, est sous presse[2], et j'ai la plus grande envie de vous l'envoyer. Vous y trouverez les bontés de M. le cardinal Spinelli[3] et un petit extrait de mes dernières richesses tirées des trésors de cette belle Égypte. La Grèce est bien faible; quant au romain et à l'étrusque, vous en savez des nouvelles. Pour notre pauvre Gaule, elle est si

[1] *Examen des principes d'après lesquels on peut apprécier la réclamation attribuée à l'Assemblée du clergé de 1760.* Paris, 12 juillet 1760, in-12. — Attribué à Fr. Richer, avocat.

[2] Le IVe volume des *Antiquités*. «Je suis bien aise d'apprendre que le IVe volume est déjà sous presse; je ne saurais vous dire combien je suis envieux de le voir. Les grands hommes tels que vous augmentent toujours dans la perfection des connaissances. Je vous le répète avec sincérité, chaque fois que je lis le IIIe volume, j'acquiers toujours de nouvelles connaissances et de plus grandes lumières, parce que vous avez traité les choses avec tant de profondeur et de nouveauté qu'on ne trouve que dans vos livres seulement certaines réflexions peu ou point connues par la plus grande partie des autres antiquaires.» (Paciaudi, lettre LV.)

[3] C'est-à-dire «les objets que m'a donnés le cardinal par un effet de ses bontés pour moi.» L'ellipse est forte, mais elle a de la grâce, et sied à un grand seigneur né à la fin du grand siècle. Les pièces envoyées par le cardinal sont décrites et gravées au tome IV, p. 44 et 51, pl. XV et XVII.

peu intéressante que je n'ose vous en rien dire. Mais, dans son genre, il y a de bonnes choses, et qui n'ont pas encore paru.

Vous n'en aurez pas plus long pour aujourd'hui. Je vous embrasse deux fois, l'une pour vous, l'autre pour le bailli.

LII

Paris, ce 23 mars 1761.

J'ai pu être fâché de ne pas recevoir de vos lettres, mais le plaisir qu'elles me font ne va pas jusqu'à désirer le moindre dérangement de votre part. Je vous avouerai même que, soit amour-propre, soit persuasion, je crois que des affaires vous occupent dans ces temps de silence, et j'en suis content pourvu que ce ne soit pas maladie.

Je suis charmé que le mandement de l'évêque de Mende vous ait fait plaisir et vous soit arrivé à propos [1]. Je vous jure qu'il m'est en ce cas plus agréable qu'à vous. Ce sentiment vous répond de l'attention que j'aurai par la suite à vous satisfaire.

Que vous avez bien fait de donner Sobieski au bon bailli ! Je voudrais savoir ce qui le peut amuser; il serait assurément servi.

La disette d'antiquités est une chose étonnante et bien fâcheuse. Je conçois l'augmentation de peine qu'elle vous donne, et je vous avoue que je suis plus sensible à cette peine qu'à la privation. Je vous conjure donc de ne vous en pas inquiéter et de n'en prendre qu'à votre aise, c'est-à-dire quand on vous apportera chez vous.

[1] Voyez lettre XLVIII, page 236, note 1. Ajoutons ici que ce mandement a pour titre : *Lettre pastorale de M. l'évêque de Mende, adressée aux ecclésiastiques de son diocèse, pour justifier contre un libelle anonyme la doctrine des cinq Conférences du diocèse.* Mende, 1760. Ces cinq conférences avaient eu pour objet la puissance de la grâce, la gratuité de la prédestination des élus, les caractères de la nouvelle alliance, le sens propre dans lequel on peut dire que les saints sont les seuls membres véritables de l'église, etc.

Je suis correspondant de M. du Tillot depuis plus de deux ans, et je vous l'assure, c'est une belle âme et un esprit bien juste[1]. Les princes sont heureux quand ils donnent leur confiance à de tels hommes. Tout ce qu'il fait et fera de ce petit État de Parme ne peut se comprendre.

J'ai été assommé, entre nous, des demandes, questions, et doutes *del Signor Conte Canonico*[2]. J'ai répondu ce que j'ai pu, car je suis bien éloigné d'être savant. Mais je lui ai conseillé de s'adresser en droiture à notre Académie; elle doit travailler pour quiconque la consulte, à plus forte raison doit-elle être attentive aux désirs d'un prince de la Maison de France[3].

Ce pauvre diable d'Alfani me fait de la peine; il m'en fera plus encore, quand je ne serai plus inquiet pour le vase de Guai, et que je le saurai chez vous[4]. Vous avez à présent reçu tout ce que je vous ai écrit, et les certificats pour vous faire remettre cet effet. Ainsi je ne vous en reparlerai plus aujourd'hui.

Je vous ai dit tout ce qui regarde la bande égyptienne et l'impression du livre[5]. Je trouve que vous en avez beaucoup trop bonne opinion[6]. J'en suis faché; cela lui fera tort quand vous le verrez. Je me sais gré d'avoir fait effacer les vingt et un pieds de caractères[7]. Il y aura une planche de refaite; elle me paraît un chef-d'œuvre et je vous assure que le morceau le mérite, surtout dans les circonstances présentes. Je suis même persuadé que ce monument curieux et unique dans son genre sera aussi bien rendu que les inscriptions de Cyzique[8], que je

[1] Voyez lettre XLII et la note 1, p. 201, qui concerne ce personnage.

[2] Le comte Costa. Voy. lettre XLIX et la note 2, p. 239, qui le concerne.

[3] L'Infant don Philippe de Bourbon, duc de Parme. Voy. lettre CXLIII.

[4] Parce qu'alors Alfani sera au désespoir d'avoir été contraint de rendre ce vase.

[5] Du IVe volume des *Antiquités*.

[6] V. la lettre précédente, p. 253, n. 2.

[7] Ils ont été transportés au tome V, p. 76-79, pl. XXVI, XXVII, XXVIII et XXIX. « Barthélemy, dit Caylus, m'a donné quelques observations à leur égard. »

[8] Elles sont au tome II, page 169, pl. LV, LVI, LVII et LVIII.

crois les plus exactes de celles que l'on a données au public. Je voudrais que les marbres d'Arundel fussent aussi corrects.

Je ne puis vous cacher une de mes jouissances. Dans une caisse arrivée il y a trois jours, moins nombreuse que la colonie dont je vous ai parlé il y a six semaines, j'ai trouvé une toile qui peut avoir aux environs de deux pieds. Il est vraisemblable qu'elle a servi dans l'intérieur d'une mumie. Mais les couleurs dont elle est peinte sont très-bien conservées. On y voit trois grands sujets composés de beaucoup de figures, et plusieurs petits et carrés qui n'en renferment que deux. Je crois que je pourrai faire la folie de faire graver ce beau morceau dans sa grandeur naturelle, et de le faire enluminer pour le joindre aux autres peintures antiques et au pavé de Préneste dont je vous ai souvent rompu la tête. Je ne sais encore quel parti je prendrai [1], mais le projet m'amuse, d'autant qu'on n'a aucune vue de peinture égyptienne exactement rendue. Vous sentez bien que celle-ci n'a aucune harmonie et que sur le fond d'une couleur entière les figures ont très-peu de réception de couleur; mais croyez que cet ouvrage a du piquant, malgré ces défauts. Au reste, soyez persuadé que la propriété et la singularité ne m'aveuglent pas; vous pouvez être aussi certain de l'authenticité du morceau que vous l'êtes de mon existence. Et quoique l'explication des trois grands sujets ne soit pas absolument difficile, notre ami Barthélemy aura de quoi exercer sa sagacité, et sur les vingt et un pieds de caractères, et sur les deux pieds de peinture dont en vérité la conservation est singulière et la composition curieuse. Il est vrai que cette toile a très-peu vu le jour; elle est un peu déchirée; mais elle est entre les mains de notre ami Mariette, l'homme le plus adroit et le plus patient de tous ceux qui vivent. Je ne veux vous en donner qu'une preuve. Il a plus d'une fois dédoublé du pa-

[1] Il a pris le parti de mettre ces peintures au tome V des *Antiquités*, p. 21 et suiv. pl. VIII et IX.

pier, et placé sur la même surface deux dessins que l'auteur avait faits au recto et au verso de la même feuille, et ces dessins n'étaient que de Raphaël[1]! Je n'exige pas que vous me croyiez, mais je ne puis vous peindre mon étonnement quand je vis dans cet état deux dessins que je connaissais d'autant mieux que je les avais copiés et gravés. Mais c'est trop bavarder.

L'abbé Galiani doit me faire voir le IIe volume d'Herculanum, d'abord que la caisse sera arrivée[2]; elle est en chemin

[1] Voici ce qu'on lit dans le *Catalogue raisonné des différents objets de curiosité, etc., de feu M. Mariette*, par Fr. Basan, p. 19, n° 116 : « Deux différentes pensées d'un sujet qui représente la nuit planant dans les airs, et portant entre ses bras deux enfants qui sont les songes, enfants du sommeil (dessins de Fr. Albani). On en connaît l'exécution dans le plafond de la galerie du palais Vérospi, à Rome. — Les dessins de ce maître sont fort rares; ils tiennent, pour le faire, de ceux des Carrache, dont il était disciple. Dans ces deux-ci on peut juger de l'adresse de M. Mariette, qui les a séparés, quoique faits sur la même feuille de papier, au recto et au verso, mais d'un sens opposé pour les voir, ce qui lui fit tenter l'opération, qui lui a réussi, avec beaucoup de patience. Ils sont faits à la plume et au bistre, et viennent de M. Crozat. » Caylus se trompait donc quand il attribuait ces deux dessins à Raphaël.

[2] Elle arriva au commencement d'avril 1761 : « Venne, dit Galiani, la cassa degli Ercolani, ma non si potrammo presentar domani al re. » (Lettre du 13 avril 1761, citée lettre XLIX, p. 243, note 1.) Personne n'ignore le rôle brillant que Galiani joua dans la haute société parisienne, le charme qu'il y répandit par l'originalité, la spontanéité et la pétulance de son esprit, l'étonnement qu'il y causa par l'étendue et la variété de ses connaissances, la facilité avec laquelle il saisissait toutes les questions à l'ordre du jour, et l'autorité avec laquelle il en disputait. Un tel homme parut un trésor aux encyclopédistes, pauvres pour la plupart, non pas peut-être d'esprit, mais de ces aptitudes sérieuses qui lui donnent de la valeur et établissent son crédit. Ils cherchèrent à l'accaparer; il leur glissait dans les mains : ils le caressèrent; il n'en fut pas dupe : ils s'en aperçurent, et dès lors une certaine aigreur se mêla à leurs compliments. « C'est un trésor dans les jours pluvieux, » disait Diderot; « si l'on en faisait chez les tabletiers, tout le monde en voudrait avoir. » Et Grimm : « C'est un Platon avec la verve et les gestes d'Arlequin. » Et le pesant Marmontel : « L'abbé Galiani était de sa personne le plus joli petit arlequin qu'ait produit l'Italie; mais sur les épaules de cet arlequin était la tête de Machiavel. » On l'appelait en effet le petit Machiavel, *Machiavellino*, et il laissait faire, se réservant le plaisir de contester la valeur des doctrines révolutionnaires de ses amis les philosophes. Il n'aimait, disait-il, que le despotisme « bien cru, bien

et partie de Lyon. Je vous en dirai mon avis. On peut regretter une bonne exécution, mais ces choses-là ont toujours un côté attrayant pour ceux qui suivent, quoique de bien loin, la même carrière[1].

Je vous remercierai sans cesse des soins que vous prenez pour le chien de lapis[2] et pour l'*Agro romano;* mais ne pensez plus à ce dernier article; vous le trouverez au moment le moins attendu.

Je prévoyais votre retraite et vos pieuses occupations dans cette semaine sainte; je m'attendais même à une suspension de lettres bien légitime; vous m'assurez que vous m'écrirez; tant mieux.

Je passe à l'article des livres. Il n'y a pas de nouveautés du Portugal. Cette semaine sainte, les ouvriers sont en carnaval.

vert et bien âpre»; aussi le despotisme mollet, comme on le pratiquait en France, lui plaisait-il médiocrement, sa douceur et sa complaisance allant jusqu'à aider les philosophes à faire taire leurs contradicteurs, et à les coffrer au besoin. De retour à Naples, Galiani reçut dans son pays tous les honneurs dus à son incontestable mérite; il s'y enrichit et y mourut à cinquante-neuf ans, comme un bon catholique. Caylus, qui eut de nombreux rapports avec lui, se défiait de lui et s'en servait également; on en verra des preuves assez plaisantes dans la suite de cette correspondance.

[1] «Vous parlez très-bien au sujet du second volume d'Herculanum. Vous réunissez deux qualités qui vous mettent au-dessus de tous les autres antiquaires: à la connaissance de l'antiquité vous joignez celle des arts. Ordinairement ceux qui écrivent sur les anciens monuments ne connaissent que l'antiquité, et leur travail ne peut être d'aucune utilité pour les artistes. Vous avez ouvert une route nouvelle; peu de savants seront capables de la suivre; ainsi votre réputation est d'autant plus solide qu'elle est plus à envier qu'à imiter.» (Paciaudi, lettre LVII.)

[2] «Voici l'histoire de la tabatière que je viens enfin de trouver. Le prince Francavilla, après deux ans de recherches, ayant enfin trouvé en Italie le plus beau lapis, le porta à Paris, et en fit faire une tabatière superbe, travaillée et liée par George. Revenu à Naples, il la donna à la reine, qui, en mourant, en fit un cadeau à une de ses filles de chambre, qui maintenant veut la vendre. La tabatière coûta cent vingt-cinq louis; la fille est prête à la laisser pour cent. La tabatière est superbe et unique; on ne peut rien de plus beau. Parlez-en avec M. de La Reynière, et prenez un parti.» (Paciaudi, lettre LXII.) Et dans une autre lettre: «M. de La Reynière n'a plus songé à la boîte de

Je comptais vous envoyer une histoire de Port-Royal[1], bien conditionnée et bien complète, que j'ai trouvée en bouquinant, et prise à votre intention; mais je préfère vous faire tenir par la voie de Parme le premier volume de l'*Abrégé de l'Histoire des Empereurs*[2]. Vous aurez l'ordinaire prochain le second. Il n'y en a que deux. Autant que j'ai pu le comprendre par votre lettre, vous ne désiriez que cette augmentation, et vous avez le commencement de l'ouvrage sous le titre d'*Annales romaines*. Si je me trompe et qu'elles vous manquent, il sera bien aisé de vous les faire tenir.

Si vous avez un volume de l'*Histoire des philosophes* de Savérien[3], vous avez tout ce qui a paru. Je n'ai pu savoir encore si on continue cet ouvrage; je vous en rendrai compte. Vous avez reçu à présent la suite ou du moins ce qui s'est fait en dernier lieu sur l'abrégé de l'Histoire Sainte et de la Fable avec des estampes[4].

lapis; on l'a vendue cinq cents louis en or. C'est fini; ce n'est pas ma faute.» (*Id.*, lettre LXV.) Il résulte des lettres LX et LXI de Caylus qu'on remplaça cette tabatière manquée par une autre de jaspe, et que M. de La Reynière s'en contenta. — Le George dont parle Paciaudi s'appelait Jean George. Il fut reçu maître orfévre le 24 janvier 1752. Il demeurait alors place Dauphine, et après sa réception, il s'établit quai des Orfévres. Il gravait son nom sur la gorge intérieure de ses tabatières. On en voit deux fort belles dans la collection de celles qui ont été données au Musée du Louvre par M. et Mme Philippe Le Noir, ainsi qu'une également belle portant le nom de *veuve George Beaulieu*.

[1] Il parle ou des *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, 1734-1738, 4 vol. in-12 (avec préface de l'abbé Gouget), ou des *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal-des-Champs* (par P. Thomas du Fossé), Utrecht, 1736, in-12, ou enfin des *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de la révérende mère Marie-Angélique de Sainte-Magdeleine Arnauld, réformatrice de ce monastère*, Utrecht, 1742, 3 vol. in-12. Il est rare qu'il écrive jamais correctement le titre des livres qu'il envoie à Paciaudi; il ne prenait même pas la peine de le lire.

[2] *Histoire abrégée des Empereurs romains par les médailles*, par Guill. Beauvais, 2 vol. in-folio, Paris, 1757. Cette histoire fait suite en effet aux *Annales romaines*, par Phil. Macquer, in-8°, Paris, 1756.

[3] Voyez lettre XXXIII.

[4] Voyez lettre XXVII. — «Je vous remercie des deux petits volumes de l'histoire fabuleuse gravée par M. Maire. Certes, ni vous ni Mariette n'avez di-

L'abrégé des Empereurs est si gros que je ne puis envoyer qu'un tome à la fois. Ainsi le Port-Royal ne partira que dans quinze jours, d'autant qu'il est relié. Adieu. Voilà tout ce que vous aurez aujourd'hui. Embrassez le bon bailli, que je charge de vous embrasser pour moi.

J'oubliais à vous remercier de l'intérêt que vous prenez à mon peu de richesse grecque; j'attends une douzaine de morceaux, mais je ne les ai pas vus. Ainsi je ne compte que légèrement sur l'utilité que j'en tirerai. Le plus sûr serait, ce me semble, de chercher les empreintes des pierres gravées de cette nation. Celles qui seraient les moins connues et qui porteraient le nom des artistes seraient à préférer. Il ne s'agirait plus que de marquer leur matière.

J'apprends que vos bons amis les jésuites, ne sachant plus comment se retourner, et dans le dessein de faire diversion, font faire à ce pape-ci une constitution à l'occasion d'un je ne sais quel livre français[1], dans le dessein de mettre la catholicité et principalement la France en combustion. Vous en savez et vous en saurez plus de nouvelles que moi.

J'ouvre ma lettre pour vous mander du moins ce que l'on dit et ce que l'on craint, et peut-être ce que l'on suppose. Leur

rigé cet ouvrage; il est fait sans goût et sans choix des sujets. L'idée était excellente, et vos tableaux tirés de l'Iliade et de l'Odyssée pouvaient servir de guide à Maire, qui invente des choses diaboliques. Quoique ce soit mauvais, je suis toujours bien aise de l'avoir.» (Paciaudi, lettre LIV.)

[1] «Nous sommes dans la plus grande consternation, à cause d'un faux pas que les jésuites ont fait faire au pape. Hier il est sorti un bref qui condamne l'*Exposition de la Foi*, de M. de Mésanguy. Ce livre contient une doctrine contraire à l'école jésuitique. Les Pères en ont demandé la condamnation solennelle, et malgré l'opposition de plusieurs personnes sages, le pape s'est laissé séduire. Ce bref allumera plus de feu que la *Constitution unigenitus*. Les jésuites en feront des commentaires à leur fantaisie; les évêques, leurs partisans, feront des pastorales; voilà une guerre qui produira une infinité de désordres.» (Paciaudi, lettre LIX.) Il n'y eut rien de tout cela; il n'y eut qu'un peu plus de vogue et de débit pour le livre condamné.

caractère et le peu d'esprit de votre conseil rendent au moins la chose vraisemblable[1]. Adieu encore une fois tous deux.

On doit porter chez vous un livre in-12 dans un papier cacheté. Je vous prie de me l'envoyer dans la première caisse où il ne sera pas de trop, ou par quelque occasion. Cet article ne presse pas, et ne doit pas être préféré à aucun monument. Je risque l'envoi par l'ambassadeur.

LIII

Ce lundi 12 octobre 1761.

Je vous suis très-obligé des soins que vous vous êtes donnés pour le *papyrus* ou le *sari* de Sicile. Je ne pourrai vous répondre convenablement qu'après avoir consulté M. de Jussieu, le plus grand maître de l'Europe sur cette matière. Il verra la note; elle me paraît d'un homme savant, mais qui parle plus d'après les livres et les auteurs que d'après la nature, notre digne maîtresse en tous les genres.

Ce que vous me devez envoyer n'est pas du tout ce qui me fait désirer votre retour à Rome[2], mais l'envie de vous savoir plus près de moi, et de vous imaginer plus libre pour tout ce qu'on veut dire, faire et envoyer, car ces Napolitains sont barbares et ce sera toujours mon refrain. Le plaisir de jouir des emplettes que vous avez faites ne peut être comparé au chagrin que j'aurais de croire que M. le chevalier Basquiat[3] aurait fait la moindre démarche auprès de ces Carthaginois.

Je ne doute pas du tout que les anciens ne nous aient laissé des monuments de l'*Ercole bibace*[4]; je les crois faciles à dis-

[1] Ce paragraphe paraît être une queue du précédent; mais il semble que Caylus ait senti le besoin de rouvrir sa lettre pour ajouter que les conseillers du pape étaient des sots. Le cas était assez nouveau en effet pour être remarqué.

[2] Paciaudi était alors à Naples. Parti à la fin de juillet 1761, il y resta jusqu'à la fin d'octobre.

[3] Chargé des affaires de France à Rome. Voy. page suivante, note 1, à la fin.

[4] Caylus s'exprime ainsi à l'occasion d'une statuette en bronze ainsi qualifiée,

tinguer. Mais quand je verrai une figure nue ou médiocrement vêtue, et sans aucun caractère, tenant au contraire un vase d'une main, je ne balancerai pas à la déclarer la représentation d'un *pocillator*, et je n'irai pas courir après une divinité. Je n'en ai qu'un romain copié d'après une figure grecque, et je n'ai jamais eu d'Hercule dans cette disposition.

Le IVe volume est parti et doit être à présent bien près de Parme. N'ayez aucune inquiétude sur ce qu'il contient d'Herculanum[1]. Je vous le répéterai : un instrument de chirurgie

qu'on venait de trouver à Véleia. Elle est au musée de Parme. Caylus veut qu'elle représente simplement un *pocillator*, esclave, qui servait à boire aux convives. Si c'était un *pocillator*, il y aurait donc eu de ces échansons qui remplissaient leur fonction étant ivres, car l'attitude de l'*Ercole bibace* de Parme est celle d'un homme tout à fait ivre. Mais il n'y a qu'à le comparer avec le *pocillator* que Caylus donne au tome V, pl. LXXXIII, de son *Recueil*; les deux figures ne se ressemblent que par le pot qu'elles tiennent à la main. La statuette de Parme est donc une divinité, et c'est bien un Hercule en goguette. La vérité est que Caylus n'avait jamais vu l'admirable bronze de Parme, sans quoi il n'aurait pas contesté son nom d'Hercule. Ce bronze, qui dans une vente à Paris, serait peut-être poussé à 25,000 francs, a été autrefois surmoulé. Le musée de Modène on possède un moulage fort ancien, que les Modénais croient tout à fait antique. « Questo Ercole, disent-ils, fù rinvenuto nelle nostre montagne. » Espérons que la prétention des Modénais ne suscitera pas entre eux et les Parmesans une guerre pareille à celle qu'un seau de bois enlevé aux Bolonais par les Modénais suscita entre ceux-ci et ceux-là, guerre que le Tassoni a si agréablement chantée dans sa *Secchia rapita*.

[1] « Le chevalier Basquiat vient de me dire que le gouvernement napolitain a été très-fâché que dans votre ouvrage vous ayez dit que vous aviez des monuments d'Herculanum. Ils en sont si jaloux et ils les gardent avec tant de précautions qu'ils n'en croient pas le vol possible; ils veulent du moins le faire croire impossible. Tâchez de faire un éloge au marquis de Tanucci, ministre d'État, et louez-le dans le IVe tome des soins pour la garde du muséum, et tout sera accommodé. » (Paciaudi, lettre LXII.) Et ailleurs : « Je vous dis en confidence que le roi Catholique a peut-être écrit à Versailles et porté plainte contre vous... N'en parlez point à Galiani, quoique ce soit un homme sage, qui sait bien tout le ridicule de cette conduite, et qui en rirait tout le premier; mais enfin il est ministre*, et il lui faudrait dissimuler. Ainsi je crois nécessaire que vous fassiez par vous-même une rétractation et que vous réformiez les articles d'Herculanum par une déclaration gé-

* Il ne l'était que depuis peu.

très-commun que tout le monde a pu voler, comme on ramasse une épingle, et le dessus ou la mardelle d'un puits, simplement de marbre, mesuré et dessiné dans les fouilles par un architecte de mes amis qui était à Naples avec M. de Marigny, et qui a fait le voyage d'Italie avec lui[1]. Il m'avait aussi donné quelques vues de Pestum qu'il avait faites avec le comte de Gazzola[2]. A propos de ce galant homme, que devient cet ouvrage dont il était si occupé? Je n'en entends plus parler.

nérale.» (*Id.*, lettre LXIII.) Caylus s'en garda bien. Il fit au contraire tout ce qu'il put, comme on le verra plus d'une fois dans la suite de cette correspondance, pour augmenter la jalousie du marquis de Tanucci, le faire enrager et *fumer**, et tromper «l'exacte vigilance des dragons qui veillaient à la garde de cette riche toison.» (*Recueil d'Antiquités*, t. III, p. 140.) — La mardelle de puits en marbre dont il parle ici est au tome IV, pl. LVIII, n° 1, de son *Recueil*. Soufflot lui en avait donné le dessin fait par lui-même. Le petit instrument de chirurgie, espèce de lancette, est même tome, pl. LVI, n° 5. — Le chevalier Basquiat de la Houze faisait alors les fonctions de ministre de France à Rome. C'est lui qui, au rapport de Fougeroux de Bondaroy, dans ses *Recherches sur les ruines d'Herculanum, etc.* (Paris, 1769, in-12), fit placer à l'église des Augustins de cette ville le portrait du cardinal d'Ossat, son compatriote. Il était donc de Laroque en Magnoac, lieu de naissance de ce prélat. Il fut depuis (1770) ministre du roi près du duc de Parme.

[1] Il désigne Soufflot par cet architecte, lequel accompagna en effet, avec Cochin et l'abbé Leblanc, M. de Marigny, qui s'appelait alors M. de Vandières, dans le voyage que fit celui-ci en Italie en 1749, et qui dura deux ans.

[2] Voyez sur ce personnage, sur le dessein qu'il avait de publier les antiquités de Pestum, et sur la concurrence qui lui fut suscitée à cette occasion, le *Voyage de Barthélemy en Italie*, publié par Sérieys, p. 54 et suiv. «Le comte de Gazzola vient d'être nommé lieutenant général et commandant de l'artillerie en Espagne. Il avait déjà fait faire toutes les estampes des antiquités de Pestum que peut-être vous aurez vues dans les mains de Saint-Non, dessinées par Robert... Il m'a écrit de Madrid et m'a prié de faire une préface pour les tables qu'il veut publier. Je lui ai répondu qu'il m'était nécessaire de voir les dessins, et ceux-ci n'étant pas ici, comme le comte le croyait, je lui ai écrit de me les envoyer à Paris, où je pourrai consulter l'Académie et préparer une belle édition.» (Paciaudi, lettre LXVII.)

* Mettre en fureur : image que j'oserais qualifier de sublime, si elle n'était pas si populaire. «La fumée montait de ses narines,» dit l'Écriture (Ps. XVIII), parlant de Dieu irrité.

Je vous ai mandé les ménagements que j'avais eus pour ces barbares, au sujet du dessin de leur beau Mercure [1]; c'est tout ce que je puis faire; ils ne valent pas en vérité la peine qu'on s'occupe d'eux.

Je vous remercie de l'éclaircissement que vous m'avez donné sur la place et la statue équestre du roi d'Espagne [2]; cela est en règle. Avant que d'en parler j'ai voulu savoir la vérité, et ce que l'on m'avait dit m'avait paru au moins vraisemblable.

Je vous ai répondu sur le cabinet de Porcinari, et ce que je vous ai mandé était très-indépendant des difficultés que je vois qu'on aurait faites pour la sortie, article qui ferait renoncer à toutes les acquisitions [3].

Je vous enverrai la copie du journal qui regarde votre ouvrage [4], ne pouvant vous le communiquer avant qu'il paraisse, à cause de la distance. Je vous ai dit aussi pourquoi Lebeau ne vous écrivait pas sur cette seconde partie.

Que voulez-vous? Alfani est un brocanteur; il vit de son

[1] La lettre manque, où Caylus parlait de ces ménagements. Le beau *Mercure* dont il parle ici se voit dans le tome II, p. 113, des *Bronzi*, du recueil intitulé *Delle Antichità di Ercolano*. «Rappresenta, y est-il dit, questa statua incisa in quattro vedute, un Mercurio colle ali a' piedi, e con un pezzo di altro istrumento che manca, nella destra; seduto sopra un gran masso (ce bloc est moderne) quasi in atto di riposare. Sul merito di questa statua ci rimettiamo volontieri al giudizio de l'intendenti che lo riguardano come il più delicato, e'l più perfetto lavoro antico in bronzo che si sia veduto finora, e forse da paragonarsi ancora in qualche maniera, e contrapporsi alle più belle opere in marmo che ci restano degli antichi artefici.»

[2] La statue de Charles III, copiée de celle de Balbus qui avait été trouvée à Herculanum.

[3] «J'ai trouvé ici le muséum du président Porcinari; il est copieux et bien choisi... On voudrait vendre le tout ensemble.» (Paciaudi, lettre LXII.) «Ne songez plus au cabinet Porcinari; il n'y a rien du tout à faire. Les autres antiquaires sont si avares qu'il est impossible de s'arranger avec; les brocanteurs sont la plus vile canaille que je connaisse.» (*Id.*, lettre LXV.) D'ailleurs «on vient de faire une loi qui défend de rien faire sortir de Naples sans la permission de la cour, et à la douane on est inflexible. C'est une peine que d'avoir à chercher à faire la contrebande, à ses risques et périls.» (*Id.*, lettre LXIII.)

[4] Les *Monumenta peloponnesia*. Il s'agit du second volume. Caylus parle ici

métier. Je lui ai diminué quelques petites choses pour lui faire sentir plus essentiellement que par les reproches que je lui faisais, que je n'étais pas content. En lui répondant sur le second envoi, moins mauvais que le précédent, je lui ai dit que je ne recevrais rien qu'il ne m'eût envoyé un bordereau détaillé de toutes les pièces avec leur prix, pour éviter les doubles et nous concilier sur la dépense.

On a vu dans la gazette, à ce qu'on m'a dit, une réponse du roi d'Espagne au grand inquisiteur sur l'affaire à laquelle vous me répondez[1]; elle est plus forte, plus ferme et plus sèche qu'aucun roi de ce pays n'avait jamais faite à cette espèce d'hommes.

Les vacances sont cause que vous n'aurez rien cette semaine; on m'a dit même qu'il ne paraîtrait rien sur le Portugal qu'à la Saint-Martin. Pour entretenir la correspondance, vous recevrez un arrêt du parlement de Toulouse. C'est tout ce que j'ai pu avoir. Je vous assure que le Conseil du roi n'a rien dit,

sans doute du *Journal étranger*. On lit en effet dans ce journal, février 1762, p. 209, l'annonce de l'ouvrage de Paciaudi, suivie de cette note : « Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage savant, bien fait et bien écrit. » La mort presque immédiate du journal rompit cet engagement. Et ce ne fut pas un malheur, en admettant que le compte rendu eût été du style de la note.

[1] Le grand inquisiteur d'Espagne, don Manoel Quintano Bonifaz, archevêque de Pharsale, avait ordonné, par un décret daté du 5 février 1761, d'ôter du catalogue des livres défendus les lettres et écrits du vénérable don Juan Palafox, évêque de la Puebla de los Angeles, qu'il y avait fait mettre, dit-on, à l'instigation des jésuites. (Voy. ce décret, p. 267 à 272 du tome IV du *Recueil de toutes les pièces et nouvelles qui ont paru sur l'affaire des jésuites et principalement dans l'Amérique méridionale et le Portugal*, 1760-1761, in-12.) Ce décret réparateur d'un acte pour lequel le prélat avait été disgrâcié et exilé, ayant satisfait le roi, Sa Majesté déclara, ainsi qu'il est rapporté dans la *Gazette de France* du 3 octobre 1761, « qu'elle voulait bien rappeler à sa cour le grand inquisiteur, qui depuis quelque temps était exilé. » Les commissaires du Saint-Office ayant, à cette occasion, rendu leurs actions de grâces à Sa Majesté, elle leur a répondu : « L'archevêque de Pharsale m'a demandé pardon; je le lui ai accordé. J'admets présentement les excuses du tribunal, et je le protégerai toujours. Mais qu'il n'oublie pas que je prétends être obéi. »

encore moins cassé ni dérangé rien de ce qui peut intéresser vos bons amis.

J'ai reçu depuis six jours un petit monument égyptien qui m'a ruiné de port, car il pèse cent livres [1]. La composition de ce groupe est singulière, et sa peinture, quoiqu'un peu altérée, est véritablement curieuse. Mettez-moi en état de finir le Ve et dernier tome, et j'ose vous dire que vous verrez des choses sur l'Égypte dont on ne pouvait se douter, détails, pratiques dans les arts, caractère, etc. Enfin, ce que j'ai vu jusqu'ici n'en approche pas ni pour la singularité ni pour le nombre, car je crois que j'ai vingt-neuf planches pour cette classe [2], sans compter quelques sujets d'espérance, et je n'en ai que dix grecques [3], encore mesquines, pauvres et pour lesquelles on voit que la courroie est allongée. Si je pouvais fourrager deux heures dans le cabinet du roi de Naples, que je ferais de bonne besogne! car j'ai le coup d'œil preste et assez juste. Adieu. Je m'amuse à bavarder avec vous, et j'ai tort de faire des souhaits; car en vérité je suis le plus heureux non-seulement des antiquaires, mais des hommes. Portez-vous bien, aimez moi; je vous embrasse.

Avant de fermer ma lettre, j'apprends ce qui seul en aurait fait le sujet, c'est-à-dire que l'on dit que le 20 de septembre on a fait à Lisbonne l'exécution de Malagrida et de trente-deux autres jésuites, capucins ou autres en personnes ou en effigies [4]. On dit même que dans la bande il y avait un juif. Ce

[1] Voyez t. V, pl. XX, p. 57, des *Antiquités*. C'était le plus précieux de tous les monuments égyptiens que possédât Caylus : groupe du premier empire pharaonique, une de ces œuvres de la haute antiquité comme les grands musées en connaissaient à peine quelques échantillons, avant les découvertes d'Aug. Mariette-Bey. Chose assez intéressante : Caylus, qui avait eu à sa disposition si peu de bons monuments égyptiens, avait cependant discerné que celui-ci ne représente pas des divinités. C'est un trait de sagacité extraordinaire pour le XVIIIe siècle.

[2] Il y en a trente-deux dans ce même volume.

[3] Il y en a quatorze dans ce même volume.

[4] Trente-deux autres jésuites! Il n'y

qu'on donne pour certain est que cette exécution a été faite par un *auto-da-fé*. Ce fait m'a surpris. Bien aise cependant qu'on ne pût rien imputer à la haine ou à la colère de Carvalho[1]. On a répondu à ma surprise que Malagrida ayant fait exposer le Saint-Sacrement et ordonné des prières pour le succès de l'entreprise contre le roi[2], l'inquisition en avait connu. Je vous mande à la hâte tout ce que j'ai pu apprendre; et quoique je sache le peu de fond qu'on peut faire sur les bruits publics, on m'a fort assuré que l'arrêt, qui contient deux pages et demie, était à Paris, et que le ministre de Portugal le faisait traduire pour l'imprimer dans les deux langues. C'est ce que vous saurez avec plus de certitude l'ordinaire prochain. Quoique je ne vous garantisse rien, je puis vous assurer que je ne vous parle que d'après des lettres de banquiers arrivées cet ordinaire et écrites de Madrid et de Lisbonne.

Au reste, je suis convaincu que le roi de Portugal, n'ayant pu faire juger cette affaire par les juges séculiers, à cause des priviléges que les prêtres ont en ce pays, et peut-être à cause des embarras suscités par le pape, donnera un mémoire des preuves du crime de Malagrida et de la conspiration[3]. Sans cela, ces messieurs, qui savent mentir, profiteraient de ce défaut de formalité pour se dire innocents. Quels innocents!

en eut qu'un, Malagrida, et en personne. Voy. p. 268, note 2. Voici le titre de l'arrêt : *Arrêt des inquisiteurs ordinaires et députés de la sainte inquisition contre le P. Gabriel Malagrida, jésuite, lu dans l'acte public de foi célébré à Lisbonne le 20 septembre 1761*. Traduit sur l'imprimé portugais, Lisbonne, 1761, in-12. — « A peine arrivé à Rome... j'attends avec impatience quelque chose touchant le Portugal. La conduite de cette cour dans la condamnation du P. Malagrida me paraît ridicule et extravagante. C'est avec raison qu'on ne parle plus du régicide ; mais quelle tournure a prise cette affaire ! » (Paciaudi, lettre LXVII.) Voy. ma Préface.

[1] Sébastien Joseph de Carvalho de Mello, comte d'Oeyras, marquis de Pombal. Voy. sur ce personnage et sur sa modération, ma Préface.

[2] Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela.

[3] C'est ce qu'il fit en effet. On trouvera cette pièce dans le Recueil indiqué p. 265, note 1.

LIV

Paris, 19 octobre 1761.

Votre lettre du 26 septembre est une des plus agréables que vous ayez écrites, puisqu'elle m'annonce un plaisir désiré et auquel je n'osais m'attendre [1]. Je compte pouvoir vous écrire encore plusieurs fois avant votre départ de Rome, quoique je voulusse déjà vous savoir en chemin; mais je me réglerai sur les lettres que vous m'écrirez; et quand une fois je vous saurai parti, j'amasserai toutes les nouveautés jésuitiques pour vous les remettre à votre arrivée.

Je vous envoie cette semaine le second volume du Portrait des jésuites [2] par la voie de Parme, et un petit arrêt dans le paquet.

Il n'a encore rien paru sur l'incendie ou la brûlure de Lisbonne [3]. Je sais que l'on traduit le jugement. Vous ne serez apparemment servi à cet égard que l'ordinaire prochain. La Gazette de France a parlé, mais sobrement.

Vous direz que je suis bien incommode, mais je voudrais

[1] C'est la lettre où Paciaudi annonçait à Caylus sa prochaine arrivée à Paris. Il avait le dessein d'y faire un voyage avant d'aller s'établir à Parme en qualité de bibliothécaire de l'infant don Philippe. Voici ce qu'il dit des offres qu'on lui faisait à ce sujet et des avantages qu'il se promettait d'y rencontrer : « Vous êtes le meilleur et le plus bienfaisant de mes amis; je suivrai donc votre conseil au sujet de mon invitation pour aller à Parme... Je n'ai rien à espérer (à Rome) qui me donne un établissement pour ma vieillesse. L'âge avance, ma santé n'est pas robuste; je ne suis pas dominé par l'ambition, mais j'aime les commodités de la vie et je les souhaite. Du Tillot m'a fait proposer des appointements assez honnêtes et l'emploi de bibliothécaire de l'Infant. Le soin de former une bibliothèque se réduit plutôt à un amusement qu'à une occupation; les honoraires vont me mettre à mon aise; je serai libre et maître de mes volontés; je pourrai vivre en philosophe tranquille : c'est la meilleure chose du monde. » (Paciaudi, lettre LXIII.) Dix ans se seront à peine écoulés depuis son établissement, qu'il perdra tout ensemble, sa place, son bien-être et ses illusions.

[2] Il n'a pas été question jusqu'ici du Ier volume. Au reste, je ne connais que le *Portrait des jésuites*, par l'abbé Tailhé, 1762, en un volume in-12.

[3] L'auto-da-fé où Malagrida fut brûlé.

que vous eussiez la bonté de charger quelqu'un de vos amis de me faire des petites emplettes et de petits envois. Je sais que la chose est difficile, et je n'ignore pas que je ne trouverai jamais d'intelligence pareille à la vôtre ni de désintéressement qui lui ressemble; mais quand on devrait m'envoyer de mauvaises choses dans le nombre (car pour le prix c'est une bagatelle), il faut bien finir le volume commencé, et j'ai besoin d'une trentaine de planches encore. Si Alfani pouvait être à moitié ce qu'il est, on pourrait s'en contenter, car il est au fait de Rome et de ce qu'il me faut. Je m'en rapporte à vous. Vous pourriez assurer celui auquel vous donneriez cette commission que Natoire ou M. Dorval lui remettraient l'argent qu'il aurait dépensé. En un mot, tel arrangement que vous aûrez pris, il sera suivi, quand ce serait celui de m'en passer et d'attendre ma fortune de France et de Paris.

Votre botaniste de Naples n'a pas répondu à la question [1]; il a voulu faire parade d'un savoir assez facile à montrer, et ne paraît pas connaître les meilleurs auteurs en son genre : tel est Cesalpino [2], un savant italien des plus grands dans son art. Je vous prie cependant de suivre son opération, c'est-à-dire de la lui recommander en partant de Rome. Je ne vois pas ce que le duc de Noja gagnerait à lui refuser la communication du Mémoire [3], et je suis assuré que dès l'instant que vos deux

Voici comment la *Gazette de France* du 17 octobre 1761 s'exprime à ce sujet : «On mande de Lisbonne que dans l'*auto-da-fé* du 20 septembre, le P. Malagrida a été étranglé et son corps jeté dans le feu, l'inquisition l'ayant condamné comme hérétique et comme s'étant attribué faussement le don de prophétie. Le nombre de ceux contre lesquels le tribunal a prononcé différentes peines était de soixante-deux, savoir quarante-deux hommes et vingt femmes. Il y avait parmi les hommes six juifs, un dominicain et un religieux de l'Observance.» C'est sobre, comme dit Caylus, mais éloquent.

[1] Voyez le premier paragraphe de la lettre qui précède. Ce botaniste n'est nommé nulle part dans les lettres de Caylus et de Paciaudi.

[2] Célèbre naturaliste italien, né en 1519, mort en 1603.

[3] Il parle de son Mémoire par lui donné au duc de Noja sur le papyrus.

botanistes l'auront lu, non-seulement ils éclairciront toutes les difficultés sur Guilandin [1] et sur les autres, mais qu'ils trouveront les plantes énoncées pour être du même genre que le *papyrus*, non-seulement dans l'Abruzze ou la Pouille, mais dans la Sicile. Si Noja refusait de prêter le Mémoire, Alfani, qui était à Paris quand il parut, et qui en voulut un que je lui donnai, ne refuserait certainement pas de le vendre, et vous pourriez en faire présent à celui des deux botanistes dont vous avez la meilleure opinion. Je ne vous propose ces arrangements que parce que vous me mandez avoir encore de l'argent, et que les mémoires que j'ai fait tirer séparément sont distribués, au point que je ne crois pas même en avoir un pour moi. Ce point d'histoire naturelle mérite d'être constaté par la preuve des plantes, à cause de ses rapports avec l'histoire, ou plutôt à cause de son ancien usage.

Nous avons reçu la dissertation de M. Needham sur le marbre égyptien-chinois de Turin [2]. La chose est curieuse et n'est pas encore absolument constatée. On voit bien que l'auteur n'est pas au fait de ces matières; mais l'objet général gagne toujours d'autant, et l'on ne peut douter qu'un jour ce point ne soit rendu clair et net. Je viens de voir Barthélemy; il est après un nouveau monument phénicien. Nous nous sommes félicités l'un et l'autre sur votre arrivée à Paris. Je ne puis vous dire le plaisir qu'elle me cause. Adieu, je vous embrasse.

Ce mémoire est au t. XXXVI, p. 267, des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

[1] Naturaliste allemand dont le vrai nom était Wieland (Melchior), né au commencement du XVIe siècle, mort en 1589.

[2] *De inscriptione quadam aegyptiaca Taurini inventa..... Epistola*, Rome, 1761, in-f°. (Voy. lettre XCI.) Le naturaliste anglais Needham fut le collaborateur de Buffon, qui consigna le résultat de leurs travaux communs dans le t. II de son *Histoire naturelle*, édition in-4°. C'est lui que Voltaire a si obstinément poursuivi de sarcasmes, à l'occasion de ses expériences microscopiques, et qu'il affectait de prendre pour un jésuite. C'était un simple prêtre et très-savant.

LV

Ce 16 novembre 1761.

Je n'ai pu répondre qu'à la hâte à votre dernière de Naples, du 17 octobre[1]. Je commence toujours celle-ci, en attendant ou de vos nouvelles sur lesquelles je ne compte guère, ou des événements dont le récit pourra vous amuser.

Je vous remercie de vos emplettes; je désire leur arrivée avec ardeur. Ce n'est pas votre faute si vous n'avez pas recueilli davantage, et je juge de vous par moi-même. Vous m'avez mandé que vous avez payé fort cher ce que vous avez pu trouver[2]; ainsi les dix petits louis partent cet ordinaire, et Natoire a ordre de vous les remettre. Si je ne vous les dois pas, ou si vous ne trouvez pas à les employer dans le court séjour que vous ferez à Rome, vous laisserez ce qui restera au correspondant que vous aurez choisi, ou je lui en enverrai d'autres par les mêmes voies. Vous pouvez croire, sans que j'insiste, que j'aurai pour un homme élu par vous, et auquel vous aurez donné vos pleins pouvoirs, une confiance digne de celui qui l'aura nommé.

Quant au Noja, je serais très-surpris qu'il vous eût donné quelque chose, ni pour M. Pellerin, ni pour moi[3]. Ce sont des croquants qui ne méritent pas le souvenir des honnêtes gens[4].

Je suis bien fâché que vous n'ayez pas trouvé la moindre médaille pour le pauvre Pellerin. Vous serez une autre fois

[1] C'est la date de la lettre LXV de Paciaudi.

[2] « Dans quinze jours je compte retourner à Rome, et je n'aurai fait que très-peu d'acquisitions pour vous. Je paye ici les antiquités le double de ce qu'elles me coûteraient à Rome. » (Paciaudi, lettre LXV.)

[3] « Il y a peu de chose à espérer du duc de Noja; il promet beaucoup et ne tient rien. » (*Id.*, lettre LXIV.)

[4] Il dit croquant par ironie, et en parlant de soi-même et de M. Pellerin. Il s'exprime si incorrectement qu'on pourrait s'y tromper.

plus heureux pour lui. Quand vous l'aurez vu, vous verrez que son goût, son ardeur et son savoir le rendent intéressant.

Je suis charmé de votre projet de bibliothèque pour Parme[1]; mais je crains que dans ce petit pays on n'entreprenne trop de choses à la fois. Croyez-moi, achevez vos fouilles[2]; faites gra-

[1] Paciaudi venait d'être nommé bibliothécaire et antiquaire du duc de Parme; mais il n'avait pas encore pris possession. Ce que Caylus donc lui conseille ici de faire se rapporte aux projets que Paciaudi se proposait d'exécuter quand il serait en fonctions, projets dont il avait fait part à Caylus. En attendant, il se disposait à aller à Paris.

[2] J'ai déjà parlé de Véleia (c'est ainsi qu'il faut l'écrire) et de ses fouilles, dans une note de la lettre XLIX, p. 239, 240, à l'occasion du comte Costa, à qui l'on doit la conservation de la *Table alimentaire* dite *de Trajan*. Mais il sera question si souvent, dans la suite, de cette ville engloutie par un éboulement de la montagne à laquelle elle était adossée, qu'il est à propos de faire connaître dès à présent au lecteur l'endroit où elle était située, les fouilles qu'on y pratiqua, les résultats qu'on en avait espérés et ceux qu'on a obtenus.

Les ruines de Véleia, ancienne ville des Ligures montagnards, sont situées dans la commune de Lugagnano, à droite du Chero et au pied de l'église de Macinesso. Elles sont à 24 milles au sud de Plaisance, et à 18 milles au sud-ouest de Firenzuola. Les historiens qui ont parlé des Véleiates sont Tite-Live, aux livres XXX, ch. x, et XXXII, ch. xix et xxi, et Pline, aux livres III, ch. v, et VII, ch. xlix, ce dernier, à propos des vieillesses extraordinaires constatées dans ce pays, lors du recensement ordonné par Vespasien. Il s'écoula ensuite plusieurs siècles sans qu'on eût la moindre idée de sa position géographique, et sans qu'on sût même par quel accident elle avait disparu. Ces ténèbres furent dissipées par la découverte de la *Table alimentaire de Trajan* (voy. lettre XLIX), à Macinesso, en 1747. Ce précieux monument, qui est la plus grande inscription sur bronze dont on ait connaissance, nous apprend que cinquante et un propriétaires avaient hypothéqué leurs terres à Trajan, pour une somme totale de 1,886,000 sesterces, à 5 p. o/o du capital, et que trois cents enfants des deux sexes étaient entretenus et nourris de ces fonds prêtés par l'empereur. Un autre intérêt s'attache à ce monument: il décrit une grande partie du territoire des Ligures véleiates, peuple qui ne put être entièrement subjugué par les Romains, lorsque Fulvius Nobilior y pénétra, l'an de Rome 595. Nombre de *pagi* et de bourgs dépendaient de ce municipe important. D'autres inscriptions découvertes depuis ont fait connaître que Véleia était une colonie inscrite dans la tribu Galeria. Le forum, la basilique, le chalcidique, l'amphithéâtre et d'autres monuments dont on voit encore les traces font foi de son ancienne splendeur, et ont donné lieu de croire qu'elle servait de retraite aux seigneurs romains désireux d'y prolonger leur vie, en y respirant son air

ver votre cabinet, donnez-en l'histoire et l'explication, cela suffira pour la gloire du prince et du siècle.

Je garderai ici les in-4° sur les jésuites. J'enverrai successivement à Parme les in-12; dites ou mandez à M. du Tillot de vous les garder jusques à votre retour.

balsamique et vivifiant. On compte en effet, dans le recensement dont on vient de parler, six personnes de *cent dix* ans, quatre de *cent vingt*, et une de *cent quarante*. Le passage de Pline (VII, XLIX) est formel : *Circa Placentiam, in collibus, oppidum est Veleiacium in quo CX annos sex detulere, quatuor centenos vicenos, unus CXL, M. Mucius M. filius, Galeria Felix.*

Dans le temps où l'on commença les fouilles, on y déploya une ardeur singulière, excitée par l'espoir d'y trouver enseveli un nouvel Herculanum. On fut bientôt obligé d'en rabattre; et la cour de Naples, qui aurait pu être jalouse, comme propriétaire des ruines d'Herculanum et de ses monuments, ne trouva à redire, dans les fouilles de Véleia, que l'argent qu'on y dépensait inutilement. Car si cette cour, avec celles de Paris et de Madrid, contribuait à augmenter par une pension les revenus de l'Infant don Philippe, elle n'était pas d'avis que ce prince employât cet argent à un usage qui annonçait en quelque sorte le dessein de lui faire concurrence. Maintes fois elle se plaignit à ce sujet, principalement lorsque l'arrivée et l'intervention de Paciaudi eurent donné aux fouilles une impulsion plus vigoureuse. Mais il ne paraît pas qu'on l'ait écoutée; les fouilles, entreprises en 1760, continuèrent avec assez de suite jusqu'à la mort de don Philippe, en 1765, époque à laquelle elles cessèrent. Elles furent reprises cinq ans après, sous don Ferdinand, qui les fit suspendre à son tour. On y revint en 1775, puis en 1801, puis enfin en 1843 et 1844, sans beaucoup de succès. Dans l'état où sont actuellement les finances de l'Italie, on ne saurait dire quand on reprendra ce travail, et si même on le reprendra jamais.

Plusieurs auteurs italiens, français et allemands ont écrit sur la Table alimentaire, soit pour en rectifier l'orthographe, soit pour en interpréter le texte, soit pour en tirer des éclaircissements relatifs au droit romain. Le P. Contucci en parla le premier en 1748; Maffei, qui supportait difficilement d'avoir été devancé par quelqu'un à cet egard, discuta longuement l'inscription dans une lettre à Apostolo Zéno, qu'il data de 1747, c'est-à-dire *un an* avant qu'on n'eût connaissance du monument. Il est vrai qu'il avoua sa supercherie, mais il confessa aussi sa vanité. Après lui, Gori, en 1749, Muratori, dans le même temps, l'abbé Terrasson, en 1750, Poggiali également, Conrad Stigliz ainsi que Donati en 1757, enfin, et si l'on peut l'assimiler en quelque manière aux précédents, le chanoine comte Costa, en 1760, et Pietro de Lama, en 1819, ont tour à tour exercé leur sagacité dans l'interprétation et la restitution du texte de cet incomparable spécimen d'épigraphie latine. Grâce à ces travaux, et

Il y a un P. Griffet, jésuite, auquel on accorde du mérite en particulier. Le lendemain qu'il a prêché à Saint-Roch un sermon qui a fait dire qu'il serait le prédicateur de l'Avent, on a mis autour de l'église des affiches écrites à la main, et j'en ai vu arracher une. On y disait : *Malagrida doit prêcher, gare au poison*[1] !

J'ai huit volumes in-12 prêts à partir; il serait trop long de vous en dire les titres. Il y a trois brochures étoffées dans le nombre. Elles partiront cet ordinaire avec un des volumes. Le reste sera rendu dans un mois.

Il m'est venu, en attendant les marques de votre bon souvenir, quelques petits articles des Gaules qui ne sont pas tout à fait indifférents[2]. Il y a de plus un de nos curieux qui s'est laissé mourir, et j'aurai à son inventaire de très-belles choses

depuis aux travaux de M. Borghesi, publiés dans les *Annali dell' instituto di correspondenza archeologica* (1835, p. 145 du Bulletin; 1839, p. 153 du Bulletin), à ceux surtout de M. Henzen (*ib.*, 1844, p. 5 à 111), lesquels font le mieux comprendre l'institution Trajan et l'administration alimentaire, « la lumière s'est faite sur ce point jusqu'alors ignoré de l'économie politique romaine. » Je cite les termes mêmes de M. Ernest Desjardins, tirés de sa savante dissertation intitulée *Véleia-Rome* (1858), qui modifie, corrige et développe sa thèse latine intitulée *De tabulis alimentariis*, publiée en 1854. C'est là, si je ne me trompe, qu'a été dit le dernier mot tant sur le bronze de Véleia en particulier que sur les monuments de ce genre en général. Cela n'empêche pas néanmoins qu'on ne lise encore avec plaisir et avec fruit l'écrit de Pietro de Lama qui a pour titre *Tavola alimentare veleiate detta Traiana restituta alla vera sua lezione* (Parme, 1819, in-4°), et que, sur l'histoire des fouilles et de la découverte, qui seule eût valu la peine qu'on les entreprît, on ne consulte les deux écrits plus modernes de M. Luigi Pigorini, intitulés : *Origine e progressi del regio museo d'antichità di Parma, e dei R. R. scavi di Velleja*, Parme, 1869, in-4°, et *Il Museo d'antichità di Parma e gli scavi di Velleja*, Parme, 1872, in-8°.

[1] « Que de contes n'a-t-on pas faits par rapport au P. Malagrida; qu'il était complice de Damiens; qu'il était venu dans ce temps-là à Soissons, et que le quidam qui, dans le procès de Damiens, lui avait parlé sous le portique de la chapelle, était un valet de chambre du duc d'Aveiro. » (*Journal* de Barbier, septembre 1761.)

[2] Ce sont probablement ceux qui sont au t. V du *Recueil d'Antiquités*, p. 273, pl. XCVIII; p. 289, pl. CIV; p. 333, pl. CXX.

égyptiennes desquelles je serai charmé de vous avoir pour témoin.

Le paquet d'aujourd'hui est du bon; ce sont les plaidoyers de l'avocat général et du procureur général, pièces des plus authentiques, avec le compte rendu au Parlement de l'examen ordonné des Constitutions des jésuites[1]. Je serais fâché pour vous que ce paquet fût perdu. Ce sont les pièces qu'on annonçait depuis si longtemps pour la Saint-Martin.

Les écoliers des autres colléges ont insulté deux jésuites qui passaient dans la rue. L'Université leur a fait justice.

Le procureur général a été chez les jésuites voir si, contre l'ordre que le Parlement leur a signifié, ils avaient reçu des profès. On dit qu'il en a trouvé onze ou douze, et qu'il en a fait ses informations.

Il paraît un nouveau livre que je vais chercher pour mettre dans votre magasin; il a pour titre *Secret des jésuites*[2].

Il n'y a rien eu de gravé cette semaine.

Adieu, je vous embrasse. Je n'ai plus rien à vous dire. J'espère apprendre par le dernier ordinaire le jour de votre départ, et que les bonnets rouges seront donnés[3].

[1] *Compte rendu des constitutions des jésuites par messieurs les gens du roi, Omer Joly de Fleury, avocat du dit seigneur roi, portant la parole les 3, 4, 6 et 7 juillet 1761, etc.* In-12.

[2] *Le Secret du gouvernement jésuitique, ou abrégé des Constitutions de la Société de Jésus, par le duc de ***.* Rome, 1761, in-12. La *France littéraire* de 1769, t. II, p. 63, et les *Mémoires de Bachaumont*, t. II, p. 75, l'attribuent à Jean-Louis Jolivet, médecin de la faculté de Reims, lequel (circonstance assez plaisante) succéda au P. Berthier, au *Journal de Trévoux*. « Ce triste médecin, dit Bachaumont, *loc. cit.*, jeta dans les *Mémoires de Trévoux* une sécheresse et une insipidité qui leur donna beaucoup de discrédit. » Et ailleurs : « Il (le *Journal de Trévoux*) est d'une platitude inimitable. » (*Mémoires de Bachaumont*, t. I, p. 121.)

[3] Allusion à une nomination de cardinaux.

DE CAYLUS À DU TILLOT [1].

Ce 28 décembre 1761.

Un homme d'un caractère aimable tient toujours une place dans quelque cœur que ce soit, par conséquent il rend sensible le vide qu'il peut laisser. Je ne suis donc pas étonné de ce que vous me mandez du bon bailli [2], et je vous plains d'en être séparé, quoique pour peu de temps.

Je garantirais bien, quoiqu'il n'en ait point parlé dans ses lettres, que Paciaudi vous a brûlé [3] sans le vouloir. Mais il a un compagnon qui le mène par monts et par vaux, vraisemblablement sans le consulter. Il n'est pas encore arrivé, et certainement je vous instruirai de ses faits et gestes; car dans le tourbillon de Versailles et de Paris, je doute qu'il ait le temps de vous écrire.

Pour moi, d'abord que le manuscrit [4] que l'Infant a la bonté de nous confier sera arrivé, je le lirai avec toute l'attention dont je suis capable, et vous serez sûrement instruit de mes réflexions particulières, sans oublier les générales de notre petit comité. Je vous mettrai du moins en état de juger par l'exposé de nos réflexions. Elles sont d'autant plus importantes en ce moment, qu'il s'agit de la décision de votre ouvrage et de tous ses détails. Je trouve que vous avez très-grande raison de l'écrire en italien, et je vous l'aurais certainement

[1] Cette lettre, que j'ai trouvée chez le comte Simonetta de Parme, et dont il a bien voulu que je prisse copie, n'est point adressée à Paciaudi, mais à du Tillot, comme la teneur en fait foi. J'ai cru devoir naturellement l'admettre dans ce recueil, où sa place était marquée. J'ai préféré lui donner un titre qu'un numéro d'ordre.

[2] Le bailli de Breteuil.

[3] Terme populaire qui équivaut à partir sans dire adieu aux gens, ou sans les voir en passant. Ce dernier cas était celui de Paciaudi, et le compagnon de voyage qui avait été la cause de son impolitesse était l'abbé Lanti, avec lequel il était parti de Rome pour venir en France.

[4] C'est-à-dire les états ou les procès-verbaux des fouilles opérées à Véleia, sous la direction du chanoine comte Costa.

conseillé[1]. Trouveriez-vous quelque inconvénient à lui donner le même format des Antiquités d'Herculanum? Quelques réflexions que j'ai déjà faites et dont je vais vous dire deux mots, m'engagent à vous demander d'avance de pouvoir admettre Mariette dans notre petit conseil. Je crois qu'il peut nous être d'un grand secours, et je connais peu d'hommes qui joignent plus d'intelligence à une plus grande sûreté. J'attends votre avis sur ce point. Jusque-là le manuscrit est un dépôt; il ne sera pas même aperçu d'aucun regard profane.

Donnez tant de titres et d'aussi longs qu'il vous plaira au comte Costa[2]; mais je craindrai toujours qu'il ne veuille vous rendre en phrases les superlatifs que vous lui aurez accordés en qualités. Je n'attaque nullement ses mœurs et sa vertu, mais je crains qu'il n'ait non pas l'antique mais l'ancienne érudition. Elle ne s'est que trop perpétuée en Europe et peut-être en Italie. Elle charge, elle répète, enfin elle veut briller par des inutilités sans nombre, tandis que l'esprit d'ordre et de géométrie ne se permet que le nécessaire[3]. Il faut donc laisser travailler ledit comte. Il est échauffé; sa machine est montée; il me paraît exact; il donnera tout, et vous ne serez occupé, ou je suis bien trompé, que du soin d'élaguer et de supprimer[4]. Je ne vous dis rien des jalousies de métier qui pourront survenir. Vous en savez assez long pour concilier les contendants.

[1] Cet ouvrage n'a jamais été imprimé.

[2] Voyez la note qui concerne ce personnage, lettre XLIX.

[3] Si Paciaudi s'était aussi bien connu qu'on se connaît peu en général, il aurait pu croire qu'il méritait qu'on lui appliquât de pareilles réflexions; il a, en effet, quelques-uns des défauts que Caylus impute à l'ancienne érudition. Mais il ne les approuvait pas, et Caylus, qui n'a peut-être pas lu un peu sérieusement un seul des ouvrages de son ami, ne soupçonnait pas que ses sages réflexions pussent être des personnalités.

[4] C'est en effet ce qu'il eût fallu faire si l'on eût exécuté le projet de du Tillot. Cependant les deux in-folio manuscrits du comte Costa n'en demeurent pas moins très-intéressants et très-curieux, ne fût-ce qu'à cause des dessins de Permoli dont ils sont accompagnés.

Vous m'avez parlé confidemment, je vous en remercie; vous voyez que je vous réponds sur le même ton.

Je serai charmé de parcourir les deux années de vos fouilles. Je suis persuadé que ces deux manuscrits, qui forment un singulier et magnifique inventaire, seront un grand trésor pour la bibliothèque qui les possédera dans le temps à venir. Cependant sur l'exposé que vous m'en faites, c'est-à-dire de tous ces rapports, jour par jour, article par article, je prévois diablement de retranchements à faire: Par exemple, combien y aura-t-il de statues qui n'exigeront que leurs noms, leur matière et leurs proportions? Combien y aura-t-il dans les inscriptions de marbres qui ne veulent rien dire, qui ne présentent aucune nouveauté, et qu'il est inutile de copier? Cependant le *signor conte* a écrit sur toutes. Je puis me tromper, mais je doute que toutes les inscriptions d'une ville méritent d'être relevées [1].

Enfin nous verrons. Vous saurez tout ce que je sais; ce qui n'est pas beaucoup dire; mais je répondrai par ma sincérité aux bontés dont m'honore l'Infant, et à l'intérêt que vous méritez que l'on prenne à ce qui vous occupe. Adieu, Monsieur, portez vous bien et disposez de moi.

J'ai reçu hier au soir le manuscrit. Je vais le lire et je vous en parlerai dans huit jours.

LVI

Paris, le 5 juin 1762.

Je crains bien que votre petite lettre du 21 mai [2] n'ait qu'une très-petite réponse, et que la semaine n'ait rien fourni de ce que je vous envoie ordinairement; mais ce ne sera pas ma

[1] Oh! pour cela oui, il se trompe, et l'on voit l'amateur à ce trait.

[2] Il n'y a pas de lettre à cette date dans celles de Paciaudi, et il n'y en a pas non plus une seule de l'année 1762. D'ailleurs, entre la lettre de Caylus du 16 novembre 1761 et la présente, qui est du 5 juin 1762, il y a une lacune

faute, comme le retardement de huit jours pour vos lettres n'est pas la vôtre.

Je ne prévois pas ce que peuvent contenir les trois dissertations que vous m'annoncez[1]; en tout cas, elles seront très-bien venues; et pour vous en remercier, je vous dirai que le nom de guerre de la *Czarine de Paris* prend à merveille[2]. Je l'ai dit sans le dire à une ou deux personnes, mais sans vous nom-

d'environ huit mois. C'est que Paciaudi, étant allé, tout à la fin de décembre 1761, à Paris, où il arriva avant Noël (voy. le post-scriptum de sa lettre LXVI), y demeura, ou plutôt demeura en France pendant tout cet intervalle. Il dit quelque part lui-même qu'il alla à Lons-le-Saulnier, où il vit M. de Montrichard, et Caylus nous apprend, au commencement de la lettre suivante, qu'il en reçut une de lui datée de Lunéville, 16 juin 1762; car quoique Caylus ne désigne pas le mois, celui-ci ne peut être que le mois de juin.

[1] Je ne devine pas quelles sont ces dissertations.

[2] Paciaudi avait, à ce qu'il semble, donné ce nom à Mme Geoffrin, non sans recommander à Caylus de ne pas le trahir. Lorsque, par l'entremise de Caylus, il fut, pendant son séjour à Paris, admis dans la société de Mme Geoffrin, il ne manqua pas d'être frappé, je ne dirai pas du despotisme, le mot est trop lourd pour un objet aussi léger, mais de l'autorité à peu près absolue avec laquelle elle gouvernait ses familiers; il vit comment, tout en les comblant des plus aimables politesses, et quelques-uns d'eux des plus solides bienfaits, elle avait l'art de leur rappeler, sans qu'ils cessassent récalcitrer, que leurs humeurs, leurs goûts, leurs volontés, leurs opinions, leurs affaires et jusqu'à leurs besoins, étaient de sa dépendance et de sa direction. Sans doute aussi qu'il en avait entendu plus d'un murmurer contre une ingérence qui tournait en domination, et qui, toute naturelle dans une autocrate comme, par exemple, l'impératrice de Russie, alors objet de l'admiration du clan philosophique, ne l'était pas autant dans une simple particulière, encore que celle-ci eût un esprit remarquable, beaucoup d'argent et un excellent cuisinier. Rien de tout cela certainement n'avait échappé à Paciaudi. Étranger, et pour ainsi dire oiseau de passage dans cette société, il n'inspirait pas de défiance, et l'on ne se gênait pas devant lui. Les gens de lettres, et parmi eux l'orgueilleux Marmontel, étant les plus susceptibles, étaient aussi les moins discrets. L'Italien spirituel et fin voyait tout, entendait tout, et cherchant le mot propre pour indiquer la relation morale de la maîtresse du logis à ses hôtes, il eut bientôt trouvé et donné à celle-là le surnom de *czarine*, et qualifié du même coup la condition de ceux-ci. Nonobstant la défense qu'on lui en avait faite, Caylus ne put se tenir de le dire à une ou deux personnes, mais finement, « sans le dire. » Qui sait? Ceux-mêmes qui l'avaient su de lui finirent peut-être par croire qu'ils le lui avaient appris les premiers.

mer ni me commettre. Il y a longtemps que je n'ai rien vu de plus juste et de plus frappé. La plus grande preuve est la façon dont on l'approuve. Il a été si bien semé que deux ou trois personnes sont venues m'en parler, et je l'ai toujours appris d'elles.

La reconnaissance me conduisait autant que le goût de l'antiquité dans le désir d'acheter ce bas-relief. Selon ce que vous me mandez, je n'y pense plus[1].

Vous êtes bien bon de vous contenter des petites estampes que je vous ai envoyées[2]. Les antiquaires et les gens de lettres qui nous ont précédés n'étaient pas assez liés aux arts pour entreprendre de donner les monuments; de plus, la dépense peut les avoir retenus; sans cela, je ne crois pas qu'ils m'en eussent laissé la nouveauté. Ces raisons ont produit le seul mérite que leur exécution puisse me procurer. A l'égard du portrait, je ne ferai pas de façon. Je vous remercie de ce que vous me dites; je le mérite par les sentiments que je vous ai voués.

Vous aurez vu par la copie ou peut-être les deux copies que je vous ai envoyées de l'explication de la pierre étrusque, que je n'ai pas dit tout ce que vous me mandez sur votre prince, et que j'ai pris un autre tour[3]. Mais je garde votre lettre, et j'aurai bientôt ajouté ce que vous me conseillez. Il y a même un ou deux points sur lesquels le ton de l'ouvrage me permet d'appuyer sans fadeur et sans flatterie.

[1] Quel bas-relief? Mais on ne peut guère le savoir, Caylus ne songeant plus à l'acheter.

[2] Il s'agit des estampes qui se rapportent à certains mémoires que Caylus avait lus à l'Académie. Il les envoyait successivement à Paciaudi, qui en a formé un recueil factice, en tête duquel il colla le portrait gravé de Caylus. Il semble, d'après ce que dit Caylus, qu'il donna le premier exemple de ces compléments aux mémoires académiques. Il indique avec délicatesse les raisons pour lesquelles on lui en laissa la nouveauté.

[3] Cette pierre étrusque représente Thésée. Elle appartenait à l'infant duc de Parme, qui en avait envoyé l'empreinte à Caylus. Elle est au tome VI du *Recueil d'Antiquités*, p. 107 et suiv., pl. XVI.

Ne vous donnez pas la peine de demander des plantes dans votre pays. M. de Jussieu connaît tout ce que vous avez, et m'a dit que j'avais fait une demande inutile. Vous n'en aurez pas moins tout ce que je vous ai promis et qui vous arrivera; car les botanistes et les curieux d'histoire naturelle ont tous les jours du nouveau. Il n'y a que les pauvres antiquaires qui croupissent.

Si vous pouvez m'indiquer quelque magnificence ancienne à faire graver et à expliquer, je vous en serai très-obligé; mais j'en doute. La fête de Ptolémée décrite par Athénée vient d'être donnée à l'Académie par un très-beau mémoire [1]. Il est vrai qu'elle eût exigé trop de planches; mais j'avoue que je n'en connais plus sur laquelle le dessin puisse prendre son essor.

Le Tanucci sera payé; fiez-vous à moi. J'ai de quoi remplir deux planches bien constantes d'Herculanum [2]; je veux vous laisser le plaisir de la surprise. On grave actuellement de quoi le faire sauter, sans qu'il puisse se plaindre et dire la moindre chose. Je vous jure que jamais rien n'a été plus poli ni plus honnête que les termes de l'explication.

J'ai lu à M. Pellerin tout ce que vous m'avez mandé d'honnête et d'obligeant sur son ouvrage. Il dit que vous êtes trop bon et vous fait mille remercîments.

Je commence à croire comme vous que j'aurais trop de peine, dans la suite, à trouver des monuments nouveaux et intéressants. D'ailleurs six volumes sont bien suffisants [3]. Ainsi je m'arrêterai où j'en suis. C'est le parti le plus sage et le plus commode.

[1] Ce mémoire était de Lebeau cadet; il en est donné un extrait dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXI, p. 99, sous le titre de *Remarques sur la description que fait Athénée d'une fête d'Alexandrie donnée par Ptolémée Philadelphe.*

[2] Ces planches sont les LXVI et LXVII du tome VI. Je doute que le marquis en ait sauté.

[3] Les six volumes de son *Recueil d'Antiquités;* le supplément qui forme le septième et dernier est posthume.

Adieu, mon cher abbé; la disette est complète, comme vous voyez, et vous ne recevrez que la plus simple des lettres.

J'ai envoyé chez Tilliard lui dire de porter chez M. Bonnet les trois grammaires grecques[1], persuadé que la quatrième, qui doit être reliée en maroquin, ne pourra être portée tout au plus tôt que la semaine prochaine.

LVII

Vendredi, 30 juillet 1762.

Je n'ai reçu que le 25 juillet votre lettre du 16 de Lunéville[2]. Vous verrez dans un paquet de brochures adressé à Parme que j'étais fâché de votre silence, et que je vous boudais. Votre lettre n'a pas été diligente et véritablement vous ne courez pas trop vite. Je suis charmé de l'accueil que vous avez reçu à Lunéville et des plaisirs dont vous y avez joui.

Je me suis acquitté de tous vos compliments en détail; j'ai lu à chacun des intéressés l'article qui le regardait; je ne vous ferai leurs remercîments qu'en général, mais en particulier ceux du bailli[3]. Il est à Paris depuis le 19. Nous avons bu à votre santé lundi. Il aurait été bien aise de se trouver ici avec nous.

Le lendemain de votre départ[4], vos livres grecs ont été rangés et portés par Tilliard chez M. Bonnet.

L'ordinaire prochain, le cinquième paquet de brochures

[1] Ces grammaires étaient destinées, du moins l'une d'elles, au petit prince Ferdinand, fils de don Philippe. Nous trouvons ici pour la première fois, et nous le retrouverons ensuite mentionné presque dans chaque lettre, ce M. Bonnet. C'était un payeur des rentes qui habitait Paris et y demeurait rue Poissonnière. Il était le correspondant de Paciaudi, et chargé de toutes les commissions pour la cour de Parme. J'ai trouvé son adresse et sa qualité sur une lettre à lui écrite par un personnage inconnu, et qui est à la bibliothèque de Parme.

[2] Le mois n'est pas nommé; mais ce doit être, comme je le dis à la note de la lettre qui précède, le mois de juin.

[3] De Solar.

[4] Les livres grecs sont les grammaires indiquées dans la lettre précédente.

partira; vous le trouverez avec les précédents à Parme. Le dernier renferme une suite de cette histoire par gravures dont vous avez le commencement[1].

Je compte prier M. de Solar de vous faire tenir cette lettre à Turin, quand vous y passerez. Je vous prie de faire à notre ami Mariette le petit plaisir que contient le mémoire inséré dans le paquet[2].

J'ai reçu du signor Dominique Schiavo une lettre du 28 avril, de Palerme. Il m'envoie de votre part les six figures que vous m'aves annoncées. Elles sont parties de Lyon. Je les aurai peut-être reçues avant de fermer cette lettre, et je pourrai vous en parler. Mais l'essentiel est que vous remerciiez ce galant homme en mon nom de toutes ses politesses. Je ne saurais par quelle voie m'acquitter de ce devoir. Il me mande que les morceaux ont été trouvés à Camerina, et m'assure *que cette ville m'est fort connue*. Malgré mes grandes connaissances, si je ne trouve pas des ressources suffisantes à Paris[3] pour en dire

[1] Voyez lettres XXVII et XXXV.

[2] C'est une énigme à deviner. N'y a-t-il pas là quelques mots omis, et Caylus n'aurait-il pas voulu écrire : Je vous prie de faire à Mariette le plaisir *de lire* ce que contient le mémoire, etc.

[3] Il a heureusement pour lui trouvé ces ressources, et il en a tiré ces renseignements, que «Camarina est située sur la côte de la Sicile qui regarde l'Afrique; que cette ville est fameuse par le marais au bord duquel elle est bâtie; que les eaux croupies de ce marais ayant un jour occasionné la peste, les habitants les desséchèrent, malgré l'oracle; que l'ennemi profita de ce desséchement pour passer, entrer dans la ville et la saccager; que de là enfin est venu le proverbe *κινεῖν τὴν Καμαρίναν*, *movere Camarinam*, pour dire : «s'attirer quelque malheur.» Voyez le tome VI, p. 119, pl. XXXVII, de ses *Antiquités;* il y donne l'explication et, comme il dit plus loin, «une planche étoffée» de ces petits monuments.

La bibliothèque de Parme possède cinquante-quatre lettres autographes de l'abbé Domenico Schiavo, de Palerme, à Paciaudi. Elles ont été écrites du 1er mars 1752 au 22 juin 1772. Dès le commencement de l'année 1760, Paciaudi l'avait prié de la part de Caylus de procurer à celui-ci des antiquités de Sicile. «Quanto volontieri l'eseguirei, répond l'abbé le 23 mai 1760, per così addimostrarle in parte la mia gratitudine; ma se pure in oggi non posso dirlo impossibile, è certamente difficile.» Environ un an après (19 juin 1761), l'abbé mande à Paciaudi qu'il

quatre mots, j'ai celle de mon cher abbé Paciaudi, à qui je m'adresse sans cesse, soit pour m'instruire, soit pour acquérir. J'ai passé aux Théatins. Le P. du Félix était sorti. Je lui ai fait dire de vos nouvelles et ce dont vous m'avez chargé.

La petite vérole vient de prendre au petit Dauriac; jugez

espère envoyer bientôt au comte quelque chose *di gusto;* ce sont les six statuettes en terre cuite dont parle ici Caylus. Ailleurs il se montre très-contrarié de n'avoir pas encore reçu de Catane «alcuni idoletti, o siano donarii di creta, di figura particolare» (30 juillet 1761), qu'il destinait également au comte. La lettre fort curieuse que je vais citer marque que ces petites idoles arrivèrent à leur destination. Je la rapporte tout entière, à cause des détails intéressants qu'elle contient sur quelques savants italiens et leurs écrits, et j'y joins des notes, moins pour développer ces détails que pour leur donner des éclaircissements qui m'ont paru indispensables.

Mais auparavant il est à propos de remarquer que les six figurines envoyées par l'abbé Schiavo sont d'ancien style grec, et ont, comparées aux âges postérieurs, une forme particulière très-caractérisée. C'est de l'art grec véritable, qui devait un peu étonner les hommes du siècle dernier, habitués au maniéré des œuvres grecques de la basse époque.

«10 settembre 1763. Da Palermo.

«Eccellenza,

«Non ascriva l'E. V. a mia colpa se troppo tardi rispondo alla sua gentilissima rimessami per mezzo del nostro degno P. Paciaudi, insieme coi due bellissimi libri de' quali prima d'ogni altro vivamente la ringrazio. Questi non mi giunsero se non se nel mese di febbraro, lusingandomi allor di doversi presto terminare la stampa delle Iscrizioni di Palermo [a], sospesi di scrivere allora di mio pugno, e solo ne passai i miei convenevoli col P. Paciaudi. Siccome però dubito che questa mia lettera siasi smarrita, non avendone da lui ricevuta risposta, così d'altra parte la stampa delle Iscrizioni di Palermo si è pubblicata nel mese di giugno, e nell' istesso mese quella del mio Ragionamento per l'apertura della pubblica libreria [b]. In tutti questi mesi però non vi è stata alcuna nave per Marsiglia, onde non mi riuscito di poter correspondere alle mie obbligazioni coll' E. V. Vaglia tutto ciò per mia giusta leggitimazione, e per assicurarla della mia servitù e della mia disposizione in servire l'E. V. come devo.

«Godo che l'E. V. abbia gradito i donarii di creta, e che ne fara buon uso pubblicandoli nel VII vol. della sua pregevolissima opera della quale ho ammirato cinque tomi in una libreria.

«Colla lettera dell' E. V. mi giunsero tutti quelle fatte per di lei servigio dal gentilissimo sig. Cav. Houp. Il P. abbate Amico a cui una era dirizzata, era già morto a' cinque dicembre dell' anno

[a] Voyez ci-dessous la note *e*.

[b] Voyez ci-dessous la note *i*.

dans quel état est sa mère ! Il était question de l'inoculer. Le

scorso[a]. Il sig. Pigonati[b] dopo aver passato da Messina in Napoli, ha avuto la grazia di non scrivermi più. Non potei quindi fare altro uso se non se di quella dirizzata al sig. conte Gaetani in Siracusa[c], a cui raccomandai con tutto impegno l'affare. Egli mi promise che avrebbe mandato alcuni monumenti antichi al Cav. suo fratello in Malta, a ciò di là potessero con sicuro comodo giungere in mano dell' E. V. Se l'abbia eseguito non lo so.

«A me non è riuscito di ottenere cosa alcuna, nonostante le diligenze fatte con varii amici, essendosi introdosso in Sicilia e ristabilito lo studio dell' antichità. Qualora si scuoprono de' monumenti, passano subito nelle pubbliche o nelle private gallerie del nostro Regno, e pochissime cose arrivano quì in Palermo. Per non mandare dunque all' E. V. questa mia lettera così sola, mi son preso la libertà d' inviargliela insieme con un involto di libri, vale a dire:

«Codex Siciliæ diplomaticus[d],

«Antiche Iscrizioni di Palermo[e],

«Saggi di Dissertazioni dell' Accademia del Buon Gusto[f],

«Memorie per servire alla storia letteraria di Sicilia[g],

«Acclamazioni e Giuramento prestato al Re Fernando[h],

«Ragionamento per l'apertura della pubblica libreria[i],

[a] Il veut dire Vito-Maria Amico, prieur de l'abbaye du Mont-Cassin, né à Catane en 1696, mort en 1762, auteur de la dernière partie seulement de la *Sicilia sacra*, imprimée à Venise, sous la fausse date de Palerme 1733, 2 vol. in-fol. Mécontent de cette édition, Schiavo fit réimprimer à Catane la partie qui lui appartenait, sous le titre de *Sicilia sacra, libri quarti integra pars secunda*, 1733, in-fol. On lui doit encore *Catana illustrata, etc.*, Catane, 4 vol. in-fol. 1741-1746.

[b] Pigonati Arrivea, auteur entre autres d'une dissertation intitulée *Topografia dell' Isola di Ustica, etc.*, insérée dans les *Opuscoli di autori Siciliani*, t. VII, p. 251 et suiv.

[c] Cesare Gaetani, comte della Torre, littérateur et archéologue de Syracuse. Quelques-uns de ses écrits se lisent généralement dans les *Opusculi di autori Siciliani*, t. IV, VI, XIV, XVI, XIX et XX.

[d] *Codex diplomaticus Siciliæ ed. Joanne de Joanne*, t. I; Palerme, 1743, in-fol. Il ne parut que le premier volume de cet ouvrage, qui devait en avoir cinq. Voy. *Elogio di Mons. Giovanni, canonico della chiesa metropolitana di Palermo* (par Giuseppe Querci de Florence, bibliothécaire de la *Corsiniana*). Rome, 1754.

[e] *Le Antiche Iscrizioni di Palermo raccolte e spiegate* (par Gabriele-Sancilotto Castello, prince de Torremuzza). Palerme, 1762, in-fol. Aux pages 189-226, on lit : *Dissertazione nella colonia augusta di Palermo del Dott. Domenico Schiavo.* — Aux pages 273-292 : *Spiegazione di una Tessera ospitale*, du même. — Aux pages 383-423 : *Dissertazione sopra la Iscrizione dell' antica Torre Baych*, par le même.

[f] *Saggi di Dissertazioni dell' Academia palermitana del Buon Gusto*, vol. I (et unique). Palerme, 1755, in-4°. Il y a quatre dissertations de l'abbé Schiavo dans ce volume.

[g] *Memorie per servire alla storia letteraria di Sicilia*, 2 vol. in-8°, Palerme, 1756. Ces mémoires ont été recueillis et publiés par l'abbé Schiavo.

[h] *Descrizione della solenne Acclamazione e del Giuramento di fedeltà prestato al Re di Sicilia Ferdinando Borbone, composta dal Dott. Domenico Schiavo.* Palerme, 1760, in-4°.

[i] *Ragionamento del Dott. Domenico Schiavo recitato nella sala senatoria di Palermo,*

sujet est si bon et si aimable que j'ai des peurs infinies du tour que prendra cette cruelle maladie [1].

Les figures de Camerina sont arrivées un peu mutilées;

«Acta S. Luciæ GL [a],

«Vinci, Etymologicum siculum [b],

e qualche altra bazzecola. Di questi tutti quelli che sono duplicati, cui fara favore passare a mano del chiarissimo sig. abbate Barthélemy coll' occlusa littera.

Delle Iscrizione di Palermo non sene stamparono più di 250 copie; si spera però farla ristampere con maggior perfezione [c]. Se quindi l'E. V. si pazientasse darci l'onore di leggerla ed avvesarie con schietezza tutto ciò che merita correzione o maggior dilucidazione, gliene resteremmo con infinita obligazioni.

«Non voglio di vantaggio abusarmi della sua bontà nè vieppiù allontanare l' E. V. da suoi dotti studj ed erudite applicazioni. La prego quindi a volermi onorare di suoi pregiatissimi comandi nel esecuzione de' quali possa io addimostrarmi qual mi fo gloria soscrivermi immancabilmente.

«Dell' E. V. umilissimo, obbligatissimo servo vero,

«Domenico Schiavo.»

Caylus reçut cette lettre, ainsi qu'il l'annonce (lettre LXXIV) à Paciaudi, à qui il l'envoya. Ainsi est expliquée sa présence parmi les cinquante-quatre de Schiavo qui sont à la bibliothèque de Parme. En même temps, et parce que, selon son habitude, Caylus était embarrassé pour remercier l'abbé Schiavo, il chercha à s'en éviter la peine, en priant Paciaudi de le faire pour lui. Paciaudi trouva naturellement qu'il était plus convenable que Caylus le fît lui-même, et, dans une lettre qui manque à son recueil, il lui en donna le conseil. Caylus suivit ce conseil et s'exécuta. Mais il prit la précaution (lettre LXXIX) d'envoyer à Paciaudi sa réponse à Schiavo, *avec cachet volant*, afin que Paciaudi la lût et la fît passer au destinataire, s'il le jugeait à propos.

[1] Voyez la lettre XXV de Barthélemy.

per la erezione della pubblica libreria. Palermo (1762?), in-8°. L'abbé Schiavo a réimprimé cette pièce avec des additions dans les *Opuscoli di autori Siciliani*, t. VIII, p. 119-180.

Outre cela, l'abbé Schiavo a écrit d'autres dissertations qu'on trouve dans ces mêmes *Opuscoli*, t. I, IV, VII, IX et XVI. Si l'on veut avoir des indications plus précises et plus étendues, il faut consulter l'ouvrage intitulé : *Bibliografia secola sistematica, e Apparato metodico alla storia letteraria della Sicilia*, par le P. Alessio Narbone, de la Compagnie de Jésus, 4 vol. in-8°. Palerme, 1850-1855.

[a] *Acta sincera S. Luciæ v. et m. Syracusanæ ex optimo codice græco, nunc primum edita et illustrata opera et studio Joannis de Joanne* (*opus posthumum*). Palerme, 1758, in-4°. C'est le même auteur nommé ci-dessus, note *d*.

[b] *Etymologicum siculum, auctore Vinci, protopapa græcorum*. Messine, 1759, in-4°. C'est un dictionnaire étymologique des mots du dialecte sicilien.

[c] Cette nouvelle édition, publiée quelques années après, a pour titre : *Siciliæ et Insularum adjacentium veterum Inscriptionum collectio*. Palerme, 1769, in-fol. Sur cette édition et une autre publiée depuis à Palerme en 1784, voyez Brunet, t. V, col. 888-889.

mais la terre est facile à recoller. Elles me font plaisir; elles sont singulières, et l'on en peut tirer parti pour l'explication. Les six feront une planche étoffée [1], et cette classe grecque devient bien forte.

Je vous écris le cœur serré. Je finirai en vous mandant la mort de ce pauvre petit Dauriac. Je suis persuadé que sa mère ne lui survivra pas. Adieu, portez-vous bien; je vous embrasse.

LVIII

6 février 1763.

Vous me payez avec usure, mon cher abbé. Je n'ai pas eu de vos nouvelles l'ordinaire dernier; j'en aurai trois fois ce lui-ci. Je vais répondre aux deux lettres déjà reçues. Cela va bien; je ne me plains pas.

Je commence par celle que M. Bonnet m'a envoyée [2], et c'est la plus pressée. J'accepte avec plaisir une des boîtes de tabac que M. du Tillot veut me donner; mais je vous déclare que je n'en recevrai pas deux. Je ne prendrai pas en cinq ans cette seule boîte. Je vous conjure de ne m'en pas fâcher et de ne m'en envoyer qu'une.

A l'égard du tombeau de Crébillon [3], je montrerai à M. de Marigny ce que vous pensez de la part qu'il peut avoir à ce monument. Mais c'est une affaire du moment. Un tombeau dans une triste et sombre paroisse est plus beau sur le papier

[1] Elles forment la planche XXXVII du tome VI des *Antiquités*, et l'explication est à la page 119 du même volume.

[2] Elle manque. Sur ce M. Bonnet, voir la lettre LVI, et la lettre VII de Mariette et autres.

[3] Ce tombeau est à Saint-Gervais. Il est de Le Moine. Le roi le lui avait commandé, et M. de Marigny devait le faire exécuter. Mais quelle liaison y a-t-il entre ces deux phrases : un tombeau dans une triste et sombre paroisse, etc., et : nous n'en sommes pas à faire un lycée, etc.? Caylus veut dire sans doute que la France n'est pas arrivée à un degré de civilisation assez éminent pour construire un lycée digne, par le goût qui aurait présidé à la construction, de recevoir ses grands hommes, et que, s'il en était ainsi, on ne serait pas obligé de mettre Crébillon dans une église.

que dans l'exécution. Nous n'en sommes pas à faire un lycée pour placer nos grands hommes. Et plût à Dieu que nous en fussions à ce bel et brillant effet que le goût d'une nation parvenue au comble peut seule produire ! Attendons et levons les mains au ciel. On dit que cette attitude a fait gagner des batailles.

Je passe à la lettre que La Reynière m'a remise.

J'attends votre décision sur le dessin de la peinture brisée que je vous ai renvoyé[1]. J'ai suivi votre conseil, après un très-mur examen, sur les petits coquins[2]. J'étais convaincu, et votre lettre me confirme absolument. Le monument gravé a produit une planche très-agréable. Vous me rassurez encore: tout est donc dit. Je vous ai instruit du Noja; je vous ai envoyé ma réponse; je ne pourrais que vous répéter ma surprise.

Je suis charmé que vous envoyiez au bon cardinal Spinelli quelque chose qui le puisse amuser, et qui vienne de moi. Assurez-le de temps en temps de mes respects. Mais ne fau-

[1] Cette planche est fort mal faite et elle l'était plus mal encore avant que Paciaudi, qui en avait reçu l'épreuve, eût engagé Caylus à la supprimer et à la remplacer par le dessin qu'il lui avait envoyé d'abord. «Votre dessinateur a tout barbouillé, écrit Paciaudi, lettre LXVIII: il a ajouté ce qui, dans l'original, n'y était pas : 1° il a mis des culottes à l'homme qui est sur l'échelle; 2° il lui a mis entre les mains un couteau qui ne se voyait pas dans l'original; 3° il n'a point exprimé les fleurs enchaînées qui descendent le long de la colonne; 4° il n'a point rendu fidèlement le gros morceau qui est attaché à la colonne et qui est un bouclier soutenu en bas par des espèces de clous; 5° il a fait la flamme qui sort du flambeau trop éparpillée; 6° il a donné un mouvement et une attitude à la femme qui marche qu'on ne voit point dans le tableau; 7° du morceau qui est appuyé au rocher il a fait un flambeau : ce n'en est pas un assurément. Le dessin que je vous ai envoyé est de la plus grande exactitude; il faut le suivre sans y rien ajouter.» C'est ce que paraît avoir fait Caylus; mais, contrairement à l'opinion de Paciaudi, il croit que le morceau appuyé contre un rocher est effectivement un flambeau, et qu'il est paré de fleurs. Voy. son explication, t. VI, p. 266, pl. LXXXIII, de ses *Antiquités*.

[2] Ce sont les trois Hercules ainsi désignés dans sa lettre XXVIII. Voyez cette lettre, à la page 127, n° 19.

drait-il pas vous renvoyer ce que vous lui donnez[1]? Cela sera difficile à retrouver, j'en conviens; mais si ces pièces vous sont nécessaires, envoyez-m'en toujours la liste; je ferai ce que je pourrai.

J'espère que je pourrai mettre dans ce paquet le mandement du Soissons[2]. Je le désire puisqu'il vous plaît. Ce n'est pas que je sois à *bout de voir,* car vous avez un arrêt sur les propriétés de vos bons amis qui soulage bien des inquiétudes[3], d'autant que l'on craignait des queues d'affaire. Vous avez, de plus, des comptes rendus en Provence par M. de Monclar[4].

[1] Ce que Paciaudi avait donné au cardinal Spinelli est peut-être le mandement de l'évêque de Soissons, que Caylus lui avait envoyé, et dont Caylus, un peu plus bas, dit «qu'il espère pouvoir mettre dans le paquet» un autre exemplaire.

[2] François de Fitz-James. Son mandement, ou plutôt son *Ordonnance et Instruction pastorale* est du 27 décembre 1762. Il y répond indirectement à une pièce analogue de Joseph de Fontanges, évêque de Lavaur (voy. lettre LX), dans laquelle ce prélat défendait en fort bon style et avec feu et pathétique, l'introduction et la lecture dans son diocèse de l'*Extrait des Assertions,* comme faux, scandaleux et calomniateur. Au contraire, M. de Soissons partage les sentiments du Parlement à l'égard des maximes que ce livre attribue aux jésuites, et proscrit, comme évêque et comme juge de la foi, les propositions que celui-là a condamnées juridiquement. Il est le premier évêque qui ait écrit en conséquence des arrêts du Parlement. Il eut la déférence d'en prévenir l'archevêque de Paris, le conjurant toutefois de donner l'exemple, et l'assurant qu'il marcherait sur ses traces. Mais l'archevêque, dit-on, lui répondit: «Allez toujours devant, Monseigneur; nous ne marchons pas, vous et moi, sur la même ligne.» (Voyez *Bachaumont,* t. I, p. 162.) L'inquisition de Rome ayant condamné cette instruction pastorale par un décret du 13 avril 1763, le parlement de Paris, par arrêt du 18 juillet suivant, ordonna la suppression dudit décret.

[3] Cet arrêt, rendu le 23 avril de l'année précédente, à la requête des frères Lioncy, créanciers principaux des jésuites, ordonnait la saisie de tous les biens quelconques de la Compagnie, en cherchant, autant que possible, à concilier l'intérêt public avec celui des créanciers, sans cependant les confondre. Il fut suivi de plusieurs autres qui entrent dans les plus minutieux détails, et qui ont pour objet de soulager, comme dit Caylus, les inquiétudes de certains petits créanciers appréhendant d'être frustrés, et élevant à chaque instant des prétentions que le Parlement n'admettait pas toujours.

[4] *Compte rendu des Constitutions des jésuites,* 2 vol. in-12, 1762.

On les dit supérieurs encore à ceux qu'on a tant approuvés de M. de la Chalotais, en Bretagne[1].

Je vous ai recommandé par un petit billet deux jeunes gens sages et de mérite qui font le voyage d'Italie par rapport à l'histoire naturelle; ils savent la voir sur le terrain. Je vous prie de faciliter leurs recherches; elles pourront même être utiles à votre pays. Votre ministre sait d'ailleurs tirer parti de tout. Je sais qu'ils ne trouveront pas beaucoup de curieux, de cabinets dans leur genre; mais je vous prie de les recommander à Naples à ceux qui ont le plus d'intelligence à cet égard. Ils se nomment Fougeroux et Mauduit[2]. Ce dernier est un pauvre petit médecin qui n'a que le souffle, et que je vous annonce peut-être inutilement, car il n'aura pas eu la force de passer les Alpes.

La grande lettre vient de m'arriver[3]. Je ne suis pas étonné que le froid ait retardé votre courrier. Il a été si long ici qu'il a tout dérangé. Mais nous avons eu le plus beau des dégels, et nous jouissons d'un temps très-agréable.

[1] *Compte rendu des Constitutions des jésuites au parlement de Bretagne*, 1762, 2 vol. in-12. Caylus écrit *la Chalotaye*.

[2] Fougeroux de Bondaroy (c'est ainsi qu'il se nomme), neveu du célèbre Duhamel du Monceau, et continuateur de ses nouvelles méthodes d'agriculture, qu'il perfectionna, était membre associé ordinaire de l'Académie des sciences dès 1758. On a de lui, entre autres écrits, des *Recherches sur les ruines d'Herculanum... avec un Traité sur la fabrique des mosaïques*. Paris, 1769, in-12. Mais il ne peut être ici question de lui, car il n'était plus alors un jeune homme; ce serait donc son fils ou neveu que Caylus recommande à Paciaudi. Quant au médecin Mauduit, il se nommait Mauduyt de la Varenne, était de la Faculté de Paris, et mourut en 1792, âgé de plus de soixante ans. Il a laissé quelques écrits sur la manière d'appliquer l'électricité aux malades. Quérard ajoute qu'il est l'auteur du plan et du Discours préliminaire du Dictionnaire des Insectes dans l'Encyclopédie, et qu'il a eu part à l'Histoire des Oiseaux, de Buffon. Mais je crois que Quérard se trompe et qu'il attribue à ce Mauduyt ce qui appartient à un Mauduit, également médecin de la Faculté de Paris, naturaliste et auteur d'une *Lettre à l'auteur du Journal de physique*, 1773, t. II, p. 390-415. C'est même, à mon avis, ce dernier qui devait être le compagnon de voyage de Fougeroux.

[3] Elle manque dans le Recueil de celles de Paciaudi.

Je vous remercie du détail que vous me faites de votre petit ménage. Ces peintures fixent les idées dans l'absence. Nous avons ri, Lebeau et moi, vendredi (sans les ordres de mon carlin), du vôtre et de votre métamorphose en Mme Geoffrin [1]. Nous n'avons point badiné sur cet article de votre lettre, sans boire à vous de bon cœur.

J'ai reçu la lettre de votre digne ministre [2]; il a trop d'affaires pour l'importuner d'une réponse inutile; je vous en charge. Il sait que je suis absolument à ses ordres. Vous avez vu que j'ai pris mon parti sur les petits coquins; je ne vous enverrai pas le dessin. J'avais pris aussi ma résolution par rapport à l'Hercule de vaisseau [3]; mais vous m'avez donné deux citations qui serviront à nourrir ma maigre explication. Je compte bien aussi me servir de la distinction sur la patère [4], elle est très-bonne, elle me plaît, et je vous en suis très-obligé. Je n'ai aucun monument qui m'embarrasse à présent; mais il est fort doux de compter sur des lumières pareilles aux vôtres, et dont on peut user sans scrupule. Je vois que vous me renverrez le dessin de la peinture, et que j'aurai une planche de plus [5]. Le petit morceau trouvé dans un lieu consacré à Esculape devient plus aisé à expliquer, et rend l'explication plus agréable et plus intéressante [6].

[1] « Du vôtre » veut dire sans doute *de votre ménage*, quoiqu'on pourrait aussi l'entendre d'un carlin. Il paraît que celui de Caylus n'entendait pas qu'on rît sans sa permission. La métamorphose de Paciaudi en Mme Geoffrin paraîtrait signifier que, comme cette virtuose, il avait des *lundis* où il recevait, et donnait à dîner; mais cela n'est guère probable. Mieux vaut donc s'en tenir à ne pas comprendre.

[2] Du Tillot.

[3] V. ce monument au t. VI, p. 253, pl. LXXVII du *Recueil d'Antiquités*.

[4] Voyez la lettre LXVIII de Paciaudi, sur cette patère que Caylus a donnée, tome VI, p. 97 et suiv., pl. XXXII de ses *Antiquités*. Voyez aussi la lettre qui suit. — Au XVIIIe siècle, on donnait le nom de patère aux miroirs gravés sur une de leurs faces, espèce de monuments si abondante que M. Edouard Gerhard en a composé un grand recueil intitulé : *Etruskische Spiegel*, Berlin, 1839-48, in-4°, qui fut publié en vingt-quatre cahiers.

[5] Voyez ci-dessus, p. 288.

[6] Caylus n'a pas publié ce morceau,

M. du Tillot fait bien de l'honneur à mon portrait; du moins il le doit aimer. C'est celui d'un homme qui l'estime et lui rend toute la justice qu'il mérite. A propos de portrait, j'ai le sien dans ma chambre. J'espère pouvoir vous envoyer la semaine prochaine la copie que vous en désirez, au crayon. M. Bonnet m'a confié l'original pour cette opération. Je vous assure que ce pastel original est très-agréablement fait. Je n'en connais pas l'auteur. Je vous ai répondu d'avance sur le livre de M. Pellerin. J'agirai selon que vous me répondrez à votre tour.

Je vous remercie des affiches que vous avez fait mettre[1]; je veux me persuader qu'elles produiront. D'ailleurs vous avez l'intelligence fine et les bras longs. Votre amitié perfectionne l'une, et facilitera l'autre, s'il est nécessaire. Ainsi je vous regarde comme dominant toute l'Italie, à la réserve du seul Herculanum.

Je vous renvoie un mandement de M. de Soissons[2], parce que vous l'avez donné[3], et qu'on le regarde comme une pièce au procès. En effet, il est du seul évêque qui ait écrit en conséquence des arrêts du Parlement. Vous recevrez la semaine prochaine un édit du roi qui arrange toutes les affaires on ne peut mieux[4]. Je vous en dirais mal le détail; je me contente de vous annoncer de la bonne besogne.

J'apprends de Rome que M. Bottari, qui n'est pas mécontent des peintures antiques que j'ai fait graver et enluminer

lequel eût dû paraître dans le Ve, le VIe ou le VIIe volume de ses *Antiquités*; or il n'est question nulle part dans ces volumes d'un monument trouvé dans un lieu consacré à Esculape, circonstance que Caylus n'eût pas omise, s'il en eût donné l'explication.

[1] Qu'est-ce que c'est que ces affiches? Des appels à ceux qui auraient des antiquités à vendre? Le procédé était original.

[2] Voyez ci-dessus, p. 289.

[3] C'est-à-dire : votre exemplaire.

[4] *Édit du roi portant règlement pour les colléges qui ne dépendent pas des universités. Donné à Versailles, au mois de février 1763.* Régistré le 5 dudit mois.

d'après Pietro Santi [1], les a envoyées au marquis Tanucci, auquel il a donné curiosité de les voir. Croyez-vous que cet ouvrage, qui donne beaucoup dans l'œil, me raccommode avec lui? J'imagine que le brillant de cette bagatelle lui donnera au contraire de l'humeur. Mais que m'importe? Je serai tout en douceur, charmé de lui faire de la peine. Je ne dirai mot à Galiani [2]; je le verrai venir sur ce petit événement.

Le roi n'aurait-il pas envoyé à l'Infant l'*Histoire de saint Louis* par Joinville, que l'on vient d'imprimer magnifiquement au Louvre [3], sur un ancien manuscrit? Si je pouvais en avoir l'étrenne, il me serait bien agréable de le joindre aux autres *anonymes* [4] dont je vous ai confié le secret, et de pouvoir envoyer à l'infant un ouvrage qui regarde un de ses ancêtres, et tel que celui-là. Parlez-lui-en; on relie les autres, et je ferai marcher le Joinville en même temps. Vous êtes mon confident: n'en abusez pas. Si cependant vous trouviez ma démarche déplacée, j'espère que vous me direz votre sentiment.

J'aurais pu vous dire comment on opère pour imprimer vos fers [5], mais je n'aime pas à rien prendre sur moi. J'ai donc chargé Tilliard de faire le mémoire ci-joint sur la dictée de son relieur.

Voilà des titres pour la Gazette ecclésiastique [6].

[1] Voyez la lettre I.

[2] C'est ce que lui recommande souvent Paciaudi. «Ne dites pas un mot de tout cela au petit abbé Galiani; c'est l'espion de Tanucci.» Voyez sa lettre LXVII.

[3] In-fol., 1763. Caylus dit dans sa lettre LX, datée du 4 mars 1763, qu'il «y avait plus de trois mois que le *Joinville* avait paru. C'est donc par suite d'une double faute d'impression qu'aux articles *Capperonnier et Joinville*, de la biographie Didot, on donne à cette édition la date de 1761.

[4] Je crois qu'il s'agit ici d'écrits de Caylus lui-même où il n'avait pas mis son nom, quelques frivolités comme les *Étrennes de la Saint-Jean*, les *Écosseuses*, *etc.* La manière dont il parle encore de cet anonyme dans sa lettre LX donne du poids à cette conjecture.

[5] Probablement les fers des *armes* de l'Infant pour les livres de sa bibliothèque.

[6] Ces titres étaient des estampes satiriques dont les jésuites étaient le sujet. Ils devaient être joints aux numéros des *Nouvelles ecclésiastiques* et étaient, à ce

Adieu. Je crois que vous avez assez de moi. Je vous embrasse et M. du Tillot.

LIX

Lundi gras. (15 février 1763.)

Quand je n'aurais à vous envoyer que le petit portrait de notre ami du Tillot[1], je sais que vous seriez content de mon paquet. Mais il est accompagné de quelques imprimés qui ne vous déplairont pas. A l'égard de ce portrait, il ne faut pas oublier que c'est une copie; qu'il est vrai que je l'ai fait faire sous mes yeux, M. Bonnet m'ayant confié l'original; mais que la personne m'étant inconnue, je n'ai pu faire ajouter une certaine vivacité que le souvenir de la nature peut inspirer. Il est donc aussi bien qu'une copie faite dans de pareilles circonstances le peut être. Baldrighi, à qui je donne le bonjour, peut aisément donner quatre coups de réminiscence, et rendre le portrait plus agréable, parce qu'il sera plus ressemblant; d'autant même que ledit portrait est fait depuis quelques années. J'ai profité de cette occasion pour vous faire une galanterie qui vous intéressait; recevez-la, mon cher abbé, d'aussi bon cœur qu'elle vous est offerte.

Nous n'avons de nouveau dans les lettres qu'une espèce de comédie ou dialogue que Voltaire a faite sur les rois d'Israël, et dans laquelle ils ne sont pas bien accommodés[2]. Cette pièce

qu'il paraît ici, vendus et envoyés à part. Quelques-uns sont au cabinet des Estampes.

[1] « Je vous rends un million de grâces du portrait de M. du Tillot. L'homme qui l'a copié est un excellent dessinateur, tel que doit l'être un homme qui travaille devant vous. Je suis charmé d'avoir le portrait d'un homme que j'aime jusqu'à l'adoration. Cependant M. du Tillot a bien changé depuis qu'on l'a peint en pastel, et je crois que Petitot sera plus à portée de donner quelques coups de crayon, pour approcher de la ressemblance mieux que Baldrighi. » (Paciaudi, lettre LXVIII.) Baldrighi était premier peintre du duc de Parme. Il naquit à Pavie vers 1722, et mourut à Parme en 1802. Il était membre de notre académie de peinture et de sculpture. Sur Petitot, voy. la lettre LXIII et la note qui le concerne.

[2] « Voltaire a toujours été fou et impie; sa comédie ou son dialogue le prouve bien. » (Lettre LXVIII de Paciaudi.) Cette pièce circulait alors en manuscrit.

est principalement faite sur David. Il est vrai qu'il y a de la matière pour les reproches, mais ils pouvaient être mis au rang des choses inutiles à dire, leur réputation étant faite. Goldoni a donné une pièce intitulée *l'Amour paternel*, dont il me paraît qu'on est fort content[1].

Dans l'intervalle que me laisse le défaut de monuments, je me suis occupé à faire dessiner le *Bûcher d'Éphestion* et le *Char*

«C'est une horreur dans le goût de la *Pucelle*, disait-on, mais beaucoup plus impie et plus abominable. On n'en peut entendre la lecture sans frémir.» (*Bachaumont*, t. I, p. 174.) «On continue à en parler comme un tissu d'impiétés rares, d'horreurs à faire dresser les cheveux.» (*Id. ib.*, p. 177.) «Les manuscrits s'en multiplient. Le drame est dans le goût, pour la forme constitutive, du *François second* du président Hénault. Il embrasse une partie de la vie de Saül et tout le règne de David. Les actions ridicules ou cruelles de ces princes y sont rapprochées sous le jour le plus pittoresque... Au reste, nul coloris étranger; ce sont le style et les figures de l'Écriture Sainte.» (*Id. ib.*, p. 213.) — Tel était le jugement qu'on portait de cet écrit, et avant qu'il fût publié, dans le cercle que présidait Mme Geoffrin, et dont Caylus était un habitué. Les impressions de cette nature, prises à la chaude, sont toujours bonnes à recueillir; elles sont la plupart du temps plus vraies que lorsque la réflexion ou l'empire des préjugés à la mode a forcé les gens à les modifier.

[1] «Si Goldoni a réussi dans sa pièce, j'en suis ravi, quoique je ne le connaisse pas; mais je doute qu'une seconde ait le même sort. Pour moi, je trouve ses pièces assez fades. Mais si, à Paris, il a les femmes pour lui, il réussira toujours.» (Paciaudi, lettre LXVIII.) La prédiction de Paciaudi se réalisa; Goldoni eut en effet ce genre de popularité à Paris, et elle lui valut l'honneur d'être choisi par Mme Adélaïde, fille de Louis XV, pour maître de langue italienne. Elle lui valut encore d'être appelé par ses admirateurs enthousiastes le Molière de l'Italie. On en a bien rabattu depuis. Quant à la pièce *l'Amour paternel*, Diderot en tira son *Père de famille*. «Avant même que le nom de Goldoni et son théâtre fussent aussi célèbres en France qu'ils l'ont été depuis, un auteur distingué par l'étendue de ses connaissances, qui joint à la qualité de philosophe qu'il a prise, le talent de bien écrire et de penser profondément, traduisit, s'appropria et publia sous son nom, mais sous un titre déguisé, une des comédies (*Il vero amico*) de M. Goldoni.» (*Journal encyclopédique* de juillet 1763, p. 90.) Diderot niait ce plagiat qui est manifeste, surtout dans les trois premiers actes de sa pièce, *le Père de famille*, et croyant à tort que Goldoni était l'auteur du bruit qui en courait alors, il lui voua une haine *philosophique* (car toute autre n'était pas dans le caractère de l'homme que Voltaire appelait *Pantophile*), implacable et tenace; et quelque insistance que Goldoni mît à le voir, il ne voulut jamais y consentir.

qui conduisit le corps d'Alexandre en Égypte[1]. J'ai suivi le texte de Diodore, le seul auteur qui nous ait conservé l'idée de ces monuments. Je les fais graver; ils m'ont engagé à quelques légères explications qui forment un petit mémoire. Cette bagatelle pourra servir à la rentrée publique de Pâques, et vous savez que dans ces sortes d'assemblées, les images sont toujours très-bien reçues. Ces deux monuments exigent quatre planches dont je vous enverrai des épreuves, si vous voulez, et si vous êtes bien sage.

Vous trouverez dans votre paquet une épreuve de votre belle patelle qui n'est pas encore achevée de retoucher, et une explication commencée, pour savoir de vous si vous approuvez le tour que je lui donne et l'usage que je fais des citations dont vous m'avez fait présent. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de les traduire. Il ne s'agit, ce me semble, que du nom; le reste des passages me jetterait dans des discussions plus concevables pour un mémoire que pour une explication courte et légère, telle que je suis dans l'habitude de les faire dans ces recueils. Quoi qu'il en soit, je suivrai vos corrections et vos avis[2].

[1] «Le projet de faire dessiner le bûcher d'Ephestion m'a fait le plus grand plaisir. Il n'y a que vous capable de mettre sous les yeux l'idée de ces monuments. J'en juge par ceux que vous avez donnés, et je voudrais bien être à la rentrée de l'Académie pour claquer des mains et applaudir avec les autres.» (Paciaudi, lettre LXVIII.) Ce mémoire fut lu, pour Caylus, par Lebeau, à la séance publique de l'Académie des inscriptions, le 13 avril 1763, et les estampes, au nombre de cent cinquante, furent alors distribuées dans l'assemblée.» (*Bachaumont*, t. I, p. 204.) Il est dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXI, p. 76 et p. 86.

[2] Cette patelle est gravée dans le tome VI des *Antiquités*, et expliquée p. 97 du même tome. Paciaudi y voyait une *patera exequialis* ou *funeralis*, parce qu'il lui semblait que les figures gravées sur cette patelle représentaient un *silicernium*. Voy. sa lettre LXVIII. Caylus n'accepta pas cette explication, et il en donne une autre que Paciaudi (*ib.*) trouve *assez judicieuse et très-sensée*. Mais ces deux appréciations ne s'accordent guère, *assez* et *très* n'ayant pas une signification identique comme l'ont les deux adjectifs qu'ils précèdent. Cette contradiction disparaît si l'on considère que Paciaudi a écrit sa lettre en français, et qu'il a donné à *assez* le sens de *beaucoup*, parce qu'*assai* en italien veut dire l'un et l'autre. Du reste, la diver-

Je vous envoie aussi une lettre d'Alfani, différente, ce me semble, de ce dont nous étions convenus à l'égard de ses emplettes. Je ne comprends pas trop ce qu'il m'écrit. Il paraît que je lui dois quelque chose. Natoire a de l'argent à moi, vingt louis; mais il ne payera que sur votre ordre. Je vous prie donc de faire payer ce vieux article. Quant à celui d'aujourd'hui, je ne l'ai pas encore reçu, et s'il est mauvais, je le renverrai. Ainsi je vous serais obligé de mander à Alfani ou de lui faire dire que vous attendez ma réponse sur les cent quatre-vingt-sept livres dont il s'agit. Je conçois, et je le parierais d'avance, que la boîte d'aujourd'hui ne sera pas si mauvaise, parce qu'il aura voulu ravoir ma pratique. Pour le plus sûr, j'ai gardé une note des prix pour lui tenir compte de ce que je prendrai. Car, pour le corriger de m'envoyer sans vous consulter, je vous enverrai à Parme les objets qui ne me conviendront pas. Je serai fâché de vous donner cette peine, mais je n'ai plus personne à Rome qui s'y entende et qui veuille prendre cette peine. Je pourrais m'adresser au bailli. Mandez-moi tout franc ce que vous en pensez.

Je vois clairement que je n'aurai pas de vos nouvelles cet ordinaire. Si vous n'êtes pas malade, je vous le pardonne et je vous embrasse. Je n'ai que le temps de faire mon paquet, et de donner bien le bonjour à M. du Tillot.

Les annonces d'érudition, dans la liste de l'envoi d'Alfani, sont bien singulières. J'y crois comme aux sorciers. Elles pourront vous faire rire, ce qui est toujours une bonne chose[1].

gence d'opinion entre Caylus et Paciaudi n'a plus d'importance, puisque l'objet en discussion n'a pas le caractère que l'un et l'autre lui attribuaient. Voy. la lettre qui précède, p. 291.

[1] La réponse de Paciaudi à ce paragraphe concernant Alfani vaut la peine d'être rapportée en entier : « Alfani est le plus grand fripon de l'univers : il mériterait d'être envoyé aux galères, puisqu'il ne cherche qu'à vous voler. Il a attendu que je fusse parti de Rome pour vous écrire un tas de mensonges et pour vous fixer des prix qu'il n'aurait pas osé me proposer. Il prétend vous avoir envoyé une boîte que

LX

Paris, ce 4 mars 1763.

Je réponds à votre lettre du 17 février[1]. J'aime vos nouvelles, et je ne m'embarrasse pas de votre caractère[2]; au contraire, en lisant l'écriture de votre secrétaire, je vois avec plaisir que ce que vous me mandez ne vous a coûté aucune peine.

L'Infant est trop bon et a trop de prévention pour moi, puisqu'il trouve le morceau de marbre passable[3]. Vous avez vu combien j'ai été honteux de le lui offrir. Voilà le beau temps; je veux qu'il en ait un autre[4] plus digne de lui, et j'ose dire de moi. Je vois les choses de loin, et j'en puis juger mal; cependant il me semble que vous avez été parler de cet *anonyme*[5] un peu crûment et trop *ex abrupto*. Mais vous êtes bon et sage; ainsi je n'ai rien à dire.

vous ne lui avez jamais payée. C'est la boîte que vous n'avez jamais reçue. On ne sait ce qu'il y avait dedans; ainsi, tant pis pour lui, s'il l'a mal adressée. Vous ne lui devez rien, et je m'oppose à ce que vous lui fassiez donner de l'argent pour cette boîte que nous ne connaissons pas. Outre qu'il est fripon, il est ignorant, puisqu'il met des titres à ses antiquités, si ridicules. Qu'est-ce que c'est qu'une *flûte égyptienne?* Qu'est-ce qu'un *clou démonstratif?* Il cherche à vous en imposer et à vous duper, comme il dupe les nigauds d'Allemands qu'il attrape à Rome. Il vous met un compte de cent quatre-vingt-sept livres, et je parie tout au monde que la marchandise ne vaut pas quarante livres. Peut-on trouver une plus grande canaille? Choisissez ce qu'il vous plaît; envoyez-moi la note, et je réduirai les prix comme il faut avec ce vilain brocanteur.» (Paciaudi, lettre LXVIII.) On n'a pas la lettre de Caylus où il était question de ce clou et de cette flûte. — C'est Bellotti qui hérita d'Alfani la pratique de Caylus.

[1] Elle manque.

[2] Écriture.

[3] «Vous verrez que M. du Tillot a présenté en votre nom le marbre à S. A. R. et que le prince m'ordonne de vous remercier de sa part.» (Paciaudi, lettre LXX.)

[4] Il sera question de cet autre plus loin, lettre LXII.

[5] C'est Caylus lui-même. Voyez ci-devant lettre LVIII, à la fin. Les opuscules de Caylus qui y sont mentionnés dans la note relative à l'*anonyme* n'étaient pas de ceux, en effet, que le duc de Parme eût pu attendre de lui. Il était donc besoin de quelques précautions pour l'apprendre au prince. Mais il paraît bien que Paciaudi aura brusqué la confidence et mis les points sur les i.

Passe pour une boîte de tabac; je m'y suis restreint; vous voyez la peine que cela donne. Mais si la seconde n'est pas partie, je vous conjure de la retenir. Je ne serai pas moins obligé à M. du Tillot, auquel je vous prie de faire mille remercîments, et auquel je saurai bien demander et tant demander qu'il me trouvera peut-être trop âpre et trop importun.

Ne fatiguez pas votre vue au sujet de mon morceau de peinture[1]; faites à votre grande commodité. Je vous ai assez écrit sur les brocanteurs de Rome et sur la différence de Bellotti et d'Alfani[2], pour ne vous en rien dire aujourd'hui.

Je suis charmé que vous soyez content de l'envoi que vous avez reçu. Le dernier ne vous aura pas moins amusé; il y avait encore du *Monclar*[3]. Vous avez quelque chose d'intéressant aujourd'hui. On nous en promet d'autres de Dijon, etc. Soyez tranquille, vous aurez tout ce qui paraîtra; je ne puis vous témoigner que cette attention; je l'aurai. Je sais quels sont vos sentiments pour moi; je vous connais; je serai donc fort sobre dans mes recommandations.

Je vous remercie de ce que vous me promettez pour Fougeroux et Mauduit[4]. Mais, croyez-moi, un homme du caractère et de l'intelligence de M. du Tillot peut tirer parti de ces connaisseurs en grand dans l'histoire naturelle. Préparez d'avance vos questions sur les productions de votre pays; ayez les matières des terrains douteux, et, ou je suis fort trompé, ou vous serez content des réponses et des éclaircissements. Le produit de la terre, à la superficie comme à l'intérieur, est le seul et le plus grand des biens. Tôt ou tard on les emploie, et si on ne les emploie pas, on sait du moins pourquoi.

Vous êtes sûrement mal instruit au sujet du mandement de l'évêque de Lavaur[5]. Je viens de m'en informer, car je n'en

[1] Voyez lettre LVIII.

[2] On ne voit dans aucune de ses lettres où il a fait cette différence.

[3] Voyez lettre LVIII, p. 289.

[4] Voyez *ibid.*, p. 290.

[5] *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de*

avais rien entendu dire. Le mandement est pour les jésuites. M. de Soissons y a répondu et l'a réfuté dans celui que je vous ai envoyé. De plus, ledit mandement a été brûlé, je ne sais où, par la main du bourreau. Il est fort rare et fort cher. Si je le trouve trop difficile à avoir, ou s'il est d'un trop grand prix, vous vous en passerez, s'il vous plaît; d'autant qu'une apologie de ces messieurs ne vous ferait pas un grand plaisir, et que justice en est faite.

J'attends les nouvelles du Tanucci sur les peintures antiques[1]. Bottari a mandé à Mariette ce que vous avez eu la bonté de me confirmer sur cet ouvrage, c'est-à-dire son succès à Rome.

Il y a plus de trois mois que le *Joinville* paraît, et comme on ne vous l'a pas envoyé, l'*anonyme* aura du moins le mérite d'avoir pris les devants[2]. Si on vous le donne, vous pourrez le troquer avec quelques bibliothèques d'Italie ou d'Allemagne, car c'est un chef-d'œuvre d'impression et par lui-même un excellent ouvrage.

Quand la boîte qui contient le jaspe de La Reynière me sera rendue, je vous en écrirai. Vous ferez dire, ou le bailli le mandera, à qui l'on doit remettre les huit sequins. A propos d'argent, j'envoie cet ordinaire encore dix louis à Natoire, pour n'être payés qu'à votre ordre.

J'aurai soin de mettre M. d'Aubeterre[3] dans la disposition

Lavaur, au sujet de l'envoi qui lui a été fait par M. le procureur général, de la part du parlement de Toulouse, en vertu de son arrêt du 19 juin 1762, d'un volume in-4°, contenant 542 pages, ayant pour titre : Extraits des Assertions pernicieuses et dangereuses, etc. In-4°, 1762. — L'évêque de Soissons répondit en effet à cette lettre pastorale, comme il est dit ci-devant lettre LVIII, p. 289.

[1] Les peintures de Pietro Santi. Voy. lettre LVIII, p. 292.

[2] Il n'est donc pas douteux que l'*anonyme* ne soit Caylus. — La dernière édition de Joinville donnée par M. Natalis de Wailly a quelque peu diminué le mérite de l'édition du Louvre. Celle-là n'a pas à craindre la même destinée; elle ne saurait guère être surpassée que par son auteur même.

[3] Neveu du président Hénault, et tour à tour ambassadeur à Vienne, à Madrid, et enfin à Rome, où il était alors. Voy. la lettre LXXX.

que vous désirez; je vous en réponds. Cela m'est d'autant plus facile par le président, que son neveu doit désirer lui-même d'être bien avec vous, et d'entretenir votre correspondance.

N'allez-vous pas recommencer incessamment vos fouilles[1]? Je ne puis vous dire combien je m'y intéresse, et combien je désire que le succès vous soutienne cette année dans le goût de ce travail.

L'éclaircissement qu'on m'avait donné sur le mandement de l'évêque de Lavaur était juste; vous le verrez par cette sentence du Châtelet que l'on vient de m'apporter[2]. Il n'y a qu'un exemplaire de ce mandement à Paris; vous croyez bien qu'il ne peut être pour moi, et qu'il doit demeurer au greffe. Cependant, s'il en vient à Paris, ou si, comme je n'en doute pas, on le réimprime comme pièce nécessaire à tout le détail de cette grande affaire, je vous l'enverrai. Enfin, sur ce point comme sur tous les autres, je ne négligerai rien pour vous satisfaire.

Je viens de recevoir la boîte de jaspe et de la porter à M. de La Reynière; nous l'avons trouvée comme vous, coupée très-épaisse, mais d'une très-belle matière. Quand le bailli écrira, on payera.

Adieu, mon cher abbé. J'ai trouvé quelques estampes nouvelles des gens du parti, je vous les envoie. Si vous avez donné votre Mésanguy[3], et que vous en vouliez un autre, vous n'avez qu'à parler. Je vous embrasse ainsi que M. du Tillot. Bonsoir.

LXI

10 avril 1763.

Cette lettre du 12 mars annoncée et à laquelle je ne pou-

[1] A Véléia.

[2] Cette sentence condamnait l'Instruction pastorale de l'évêque à être lacérée et brûlée.

[3] C'est-à-dire son livre *De l'Exposition de la foi*. Ce livre, contraire à la doctrine jésuitique, fut condamné par le pape le 17 juin 1761.

vais répondre, ne l'ayant pas reçue, est arrivée lundi 4 [1], pendant que la mienne était partie et portée chez M. Bonnet. Je ne suis rentré que le soir, et je n'ai pu vous en accuser la réception. En premier lieu, je suis bien aise d'avoir mon compte, et, à la fin de celle-ci, je répondrai à toutes les commissions, dont, je l'espère, une partie sera faite. Vous en saurez du moins les détails. Continuez l'usage du secrétaire; il est doux pour vous, et j'y gagne. Vos lettres en sont plus longues.

J'accepte avec plaisir le dessin de la pierre étrusque [2]; je ne l'accepterais pas de tout le monde indifféremment. Mais je puis compter sur votre exactitude. Songez en même temps à la distribution de mes planches, et souvenez-vous de m'envoyer quelque petit monument qui puisse remplir mon cuivre. Je ne puis ajouter à votre pierre, qui ne fera jamais qu'un numéro, qu'une biche assez froide et un mime assez mutilé [3]. Voilà ce qui me reste de pierres d'attente. Il suffit de vous en instruire; vous trouverez des expédients.

Je vous remercie des brochures que vous m'avez envoyées. C'est en ce genre que je vous les demande, et je vous prie, quand elles vous tomberont sous la main, qu'elles ne vous coûteront rien, et qu'elles seront doubles dans votre bibliothèque, de me donner la préférence. *A la pareille.*

J'aurai bien moins de hardiesse en vous écrivant, puisque vous faites voir à l'Infant les folies que je vous écris sans contrainte. D'ailleurs je ne crains rien dans la nature. Mais si de telles pauvretés venaient à percer, l'Encyclopédie m'abîmerait. Qui plus est, la dame du lundi [4] ne me le pardonnerait jamais, et je ne pourrais m'en plaindre, car elle n'aurait pas

[1] Elle manque.

[2] Voyez lettre LVI, p. 280.

[3] Ce mime est au tome VI, p. 93, pl. XXX, du *Recueil d'Antiquités*. Je n'y trouve pas la biche.

[4] Madame Geoffrin. Il est certain que dans ces folies communiquées à l'Infant, Caylus s'amusait aux dépens des encyclopédistes et, par ricochet, de cette importante madame elle-même.

tort. Demandez au moins le secret, et si on vous le promet, je serai aussi tranquille que si je n'avais pas écrit.

Vous avez raison de douter des nouvelles que je ne vous aurai pas écrites au sujet des bénits Pères. Sur cet article vous m'avez rendu fort attentif. Ils n'ont pas fait une sottise, on ne leur a pas rendu la moindre justice que vous n'en ayez été informé depuis trois ans. Et sans vous, je puis dire qu'ils auraient été à mon égard comme tous les événements, politiques, civils, etc. etc.

Je n'ai nulle idée d'avoir offert à l'Infant les deux premiers volumes de ces antiquailles[1]. Cette liberté ne me ressemble point. Il suffit que je puisse compléter, ou pour mieux dire, qu'il me soit permis de compléter, pour que je profite de la permission. Donnez le temps au relieur chez qui les trois volumes sont portés, et M. Bonnet vous en dira deux mots.

Je vous remercie de l'estampe de la fête des antiquités de Velleia[2]. Elle est déjà remise dans le cabinet des Estampes du roi, où je vous assure qu'elle sera vue et célébrée comme elle le mérite.

J'ai eu l'occasion cette semaine d'écrire à M. de Montrichard[3]; je lui ai fait vos compliments et demandé par quelle

[1] En effet, il n'a pas été question jusqu'ici de cette offre des deux premiers volumes de ses *Antiquités*.

[2] Voyez la description de cette fête dans les *Lettres de Paciaudi*, Appendice n° 4, p. 347. L'estampe en fut bien envoyée par Caylus à la bibliothèque du roi, où elle est encore.

[3] Un antiquaire franc-comtois dont il sera beaucoup parlé dans la suite. «Ses bontés sont gravées dans mon cœur, dit Paciaudi, lettre LXXI; je me souviens toujours avec plaisir de Lons-Saulnier et de l'amitié qu'il m'a témoignée; je serais charmé de lui rendre service et d'être en relation avec lui.» — Le marquis Laurent-Gabriel de Montrichard était seigneur de Saint-Martin de Voiteur et de Frontenay. Gentilhomme instruit, curieux d'antiquités, membre de l'Académie des sciences, des belles-lettres et arts de Besançon, il a laissé plusieurs dissertations archéologiques. Outre plusieurs dessins et explications d'antiquités dont il gratifia Caylus (*Recueil d'Antiquités*, tome IV, page 400, pl. CXXIII; t. V, p. 300, pl. CVI, n°s 1, 2, 3; p. 305, pl. CVII, n° 3; t. VII,

voie vous pourriez lui faire tenir des livres et autres choses que vous aviez à lui envoyer. J'aurai soin de vous mander sa réponse.

Je vais répondre à votre lettre du 26 mars[1]. Je dirai à La Bletterie ce que vous me chargez de lui dire. Mais ce ne sera que la semaine prochaine, car nous sommes dans une petite vacance. Je vous crois très-sage, mais la chaleur et le caractère de nos antagonistes mettent quelquefois le feu aux étoupes.

L'éclaircissement que vous me donnez sur la description de notre peinture[2] me suffit; mais pardonnez à la délicatesse

p. 369, pl. LXVII et suiv.), il lui avait envoyé une dissertation entière sur le camp de Saint-Étienne de Coldres, près de Lons-le-Saunier, dissertation que Caylus réduisit à environ deux pages de son Recueil (t. V, p. 298, pl. CV). On conserve aux archives de l'Académie de Besançon et à la bibliothèque de cette ville plusieurs travaux manuscrits du marquis de Montrichard, entre autres : *Mémoire sur six puits creusés de 40 pieds de profondeur dans un rocher découvert auprès du village de Pois-de-Fiol, en Franche-Comté; — Mémoire sur l'usage de plusieurs tours antiques et des pyramides appelées* tombes *dans les Pays-Bas, et* poittes *ou* poeppes *en Bresse; — Examen de deux anciens monuments exposés à l'Académie de Besançon.* (L'un de ces monuments est une Histoire universelle qui finit au règne de Charles VI, écrite sur un rouleau, à la manière des anciens, et d'environ 15 aunes; l'autre est une inscription latine trouvée en 1761, près d'Isernore, en Bugey.) — *Recherches historiques sur les prétendues assemblées de sorciers et de sorcières, et sur les procédures faites contre eux en Franche-Comté.* (Voy. le P. Lelong, t. I, nos 2863, 4904; t. III, nos 36030, 36044.) Le marquis mourut peu avant 1769, sans laisser de postérité. Mais son frère Pierre-Joseph eut trois fils : Philippe-Théodore-Nicolas-Laurent, l'aîné, qui lui succéda dans la terre de Frontenay; Jacques-Paul, chanoine-trésorier de Liége; le troisième, dont le fils se maria à Nevers, à une demoiselle de La Rochefoucauld, et eut la terre de Saint-Martin-de-Voiteur. En 1854, vivait encore au château de Frontenay, Marie-Charlotte de Montrichard, veuve de M. de Chamberet, et fille de Philippe-Théodore. Il y a peu d'années le château de Saint-Martin-de-Voiteur était encore en la possession d'un M. de Montrichard, descendant de celui qui avait été marié à Nevers. Outre cette famille de Montrichard, il y en a d'autres du même nom en Franche-Comté, les de Montrichard, de Rigny (Haute-Saône), et un M. de Montrichard qui habite présentement Villers-Farlay (Jura).

[1] Elle manque, sans quoi nous saurions peut-être quels étaient les antagonistes de Paciaudi et de ses amis, à l'Académie des inscriptions, et quelle était la cause de cet antagonisme.

[2] Cet éclaircissement est donné par

de quelqu'un qui doit paraître en public et qui écrit sur parole.

Je vous remercie de ce que vous me mandez de Bellotti [1]. Quand il enverra, ce sera sûrement du bon; mais plus sûrement encore son envoi sera bien reçu. Par rapport à Alfani, je n'ai rien à ajouter. Vous êtes le maître.

M. Schiavo est bien bon d'être content des guenilles que je lui ai envoyées. J'espère beaucoup de sa politesse et de ses soins; mais je vous avoue que je suis bien sensible à la mort de l'abbé de Cabania, et plus encore à la privation des antiquités qu'il avait ramassées et sur lesquelles on ne peut plus avoir d'espérances, par la disposition qu'il en a faite.

L'abbé Barthélemy répondra aux articles de votre lettre qui le regardent et que je lui ai communiqués.

Indépendamment de mon intérêt particulier, je vous plains bien de ne plus avoir de brocanteurs et de pots cassés [2]. Ils sont amusants. On ne vous laissera jamais aller à Venise; mais si l'on y consentait, je serais bien sûr d'en profiter.

Mme Dauriac, toujours inconsolable, vous remercie de votre souvenir et vous fait mille amitiés [3].

L'affaire du jaspe est finie [4], et M. de La Reynière a remis à Billy que le bailli avait chargé de recevoir, le surplus de l'argent pour le jaspe. Il est, en effet, désagréable, quand on a payé et qu'on croit une affaire finie, d'y trouver une queue plus longue de beaucoup que l'affaire même. Le retardement

Paciaudi dans sa lettre LXVIII. Voyez lettre LVIII de Caylus, p. 288.

[1] Il devint le correspondant de Caylus, et Alfani, sinon encore congédié, déjà du moins abandonné par son patron, après le beau rapport de Paciaudi qu'on a vu lettre LIX, fut définitivement remercié.

[2] Toutes choses qu'il avait à Rome en abondance, et qui, quoi qu'en dise Caylus, ne l'amusaient pas toujours.

[3] Voyez lettre LVII, p. 287.

[4] Du jaspe, oui, mais non du lapis (voy. lettre L), ainsi que je l'ai dit, en en donnant la raison, lettre LII, p. 258, note 2. — Il ne faut pas non plus confondre cette tabatière de jaspe avec celle dont il est question un peu plus bas, laquelle était pour Paciaudi.

de votre lettre a fait tout le mal, si tant est qu'il y en ait. Mais tout est fini.

Je ne répondrais pas de ce qui pourra arriver à votre portrait; mais il est encore à la même place [1], et l'on parle de vous de la même façon. On vous remercie de vos compliments et l'on vous en fait. Je distribuerai lundi tous vos souvenirs [2]. Nous avons bu au moins trois fois vendredi à votre santé, avec le bon et honnête secrétaire [3].

RÉPONSE AUX COMMISSIONS.

Je n'ai pu trouver de tabatière à mon gré exactement du diamètre envoyé pour modèle. J'ai choisi celle que contient cette petite boîte, comme la plus jolie et la plus approchante de la demande. Si l'on avait eu plus de temps, on aurait pu faire exécuter un tout autre dessin; mais aussi elle aurait été plus chère. J'ai préféré cette couleur rouge, parce qu'elle est brillante, noble et de durée. Quelque chose que j'aie fait, j'ai été obligé de la payer trente francs.

Tilliard a envoyé le catalogue de Sardière [4] à M. Bonnet.

[1] Je suppose que ce portrait était chez Mme Geoffrin.

[2] « Embrassez, s'il vous plaît, Lebeau et Mariette, et faites agréer mes hommages aux dames de la rue Saint-Honoré et de la rue Vivienne. Prenez garde : je vous dis d'embrasser les hommes et de saluer les femmes; n'équivoquez pas, s'il vous plaît. » (Paciaudi, lettre LXVIII.)

[3] Lebeau, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, qui dînait chez Caylus tous les vendredis.

[4] *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J.-B.-Denis Guyon, chevalier, seigneur de Sardière, ancien capitaine au régiment du roi, et l'un des seigneurs du canal de Briard.* 1759, in-8°. Ce fut à la vente de la bibliothèque du château d'Anet formée par Diane de Poitiers, et vendue à l'encan en 1724, que M. de Sardière, second fils de la célèbre Mme Guyon, acquit une partie considérable des manuscrits et imprimés, avec miniatures, lettres grises et peintes en or et en camayeux, qui figurent sur son catalogue. Laplace, dans son Recueil d'épitaphes, t. II, p. 48, cite, en l'attribuant à Voltaire, cette épitaphe d'un M. de Sardière qui pourrait bien être le nôtre :

Ci-gît qui toujours babilla
Sans avoir jamais rien à dire,

Vous aurez confondu; le jeune de Bure n'y a pas travaillé. Mais ce même jeune homme fait un catalogue raisonné de livres rares. Le premier volume paraîtra ces jours-ci; il vous sera envoyé tout des premiers[1].

Que votre belle dame[2] ne regrette pas M. Duhamel. Quelque savant qu'il puisse être, j'ai remis ses affaires entre les mains de M. de Jussieu, le premier botaniste de l'Europe, et devant lequel Duhamel baisse pavillon. Il est un peu tard, et le printemps sera avancé chez vous quand les graines que je vous envoie arriveront. Mais il faut les semer dans des vases contre un mur à l'ombre. Ne vous inquiétez pas si elles ne poussent pas tout de suite; elles ne lèveront peut-être que cet automne ou même l'année prochaine. Comme on me les a données, je ne vous fais rien payer. L'envoi de cet automne pourra vous coûter six livres que je donnerai pour boire au jardinier qui a déjà reçu des ordres pour ramasser, cet été, les graines les plus convenables pour votre pays.

J'ai prié un fermier général de choisir les six bouts de tabac, de les faire emballer convenablement et devant lui. Je vous réponds que la commission est bien faite. Le paquet a été porté hier chez l'abbé Barthélemy, qui sait à qui le petit ballot doit être adressé. La commission coûte soixante-seize livres neuf sous que donnerez à prendre à Rome à Bellotti, quand il

Dans tous les livres farfouilla
Sans avoir jamais pu s'instruire,
Et beaucoup d'écrits barbouilla
Sans qu'on ait jamais pu les lire.

Aucune bibliographie ne fait mention de ces *barbouillages*, de même qu'aucune biographie ne donne l'histoire de celui qui les commit. Mais on doit à mon savant ami et confrère M. Defrémery d'intéressantes notes à ce sujet, qu'on trouvera dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, t. II, de 1873, p. 334, et dans le *Journal des Savants* d'août 1876.

[1] *Bibliographie instructive* ou *Traité de la connaissance des livres rares et singuliers*. Le septième et dernier tome parut en 1768.

[2] Cette «belle dame,» dont il sera encore parlé, était la sœur du comte de Bentivoglio. Elle demandait des graines à Paris, et feu Duhamel, de l'Académie des sciences, avait l'honneur de la servir.

m'aura fourni quelque chose. Je suis bien fâché, je vous jure, qu'on ne m'ait pas laissé le plaisir d'offrir cette bagatelle.

Vous trouverez dans le paquet un petit mémoire instructif et détaillé pour les cartes du cardinal Spinelli [1]; vous me manderez comment je les enverrai. Je crois qu'il serait plus naturel de vous les adresser, car le rouleau de fer-blanc ne laissera pas d'être fort. On pourra le diviser.

Vous trouverez aussi ce qu'il y a de nouveau cette semaine, une suite de l'ouvrage de Lemaire [2], et les quatre estampes d'après Diodore [3], puisque vous avez la complaisance de les accepter et d'en être curieux.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse tous deux, M. du Tillot et vous. Je fais bien de ne pas vous séparer.

Je viens d'apprendre que les États de Catalogne avaient fait un arrangement pour les colléges de leur province, et que le roi d'Espagne avait tout approuvé, à condition que les jésuites n'y auraient aucune part [4].

Notre opéra est brûlé de fond en comble, et quelques petites parties du Palais-Royal. Mais aucun tableau n'a souffert [5].

Vous sentez bien que le mémoire des cartes du cardinal Spinelli demande réponse.

Vous pouvez croire que le paquet de graines sera plus fort cet automne, puisque nous ne serons pas pris au dépourvu.

[1] Quelles sont ces cartes? Il n'en est rien dit dans les lettres de Paciaudi.

[2] Voyez les lettres XXVII et LII.

[3] Le bûcher d'Éphestion et le char qui conduisit le corps d'Alexandre en Egypte. Ces estampes étaient de Caylus. Voyez lettre LIX.

[4] L'Espagne préludait alors à la suppression de l'ordre des jésuites, en les dépouillant partout de l'enseignement public.

[5] Voyez sur cet incendie de l'Opéra, arrivé le 6 avril 1763, et sur les suites de cet événement, les *Mémoires secrets de Bachaumont*, tome I, pages 201, 202, 203, 206, 209; tome II, pages 11, 12, 19, 53, 62; le *Journal historique de Collé*, avril 1763; les *Mémoires et Correspondances littéraires de Favart*, tome II, pages 87 et 93, etc.

LXII

Paris, 16 mai 1763.

Je commence cette lettre, mon cher abbé, par une restitution, c'est-à-dire par un remercîment que je ne vous ai pas fait l'ordinaire dernier, des deux brochures que vous m'avez envoyées. Elles ont déjà trouvé leur place. J'ai également oublié de vous prier de dire à M. du Tillot que j'ai enfin trouvé un Claude Lorrain d'une belle grandeur et que je puis lui envoyer. J'ai donné ordre pour qu'on le poussât à l'inventaire qui commencera demain lundi. Je désire l'avoir, d'autant qu'il n'y a point de défenses à y faire, que la bordure est très-bonne et digne, ainsi que le tableau, d'entrer dans tous les cabinets.

Je vais à présent répondre à votre bonne et grande lettre du 27 avril[1]. En premier lieu, je vous prie de témoigner ma respectueuse reconnaissance à l'Infant sur la complaisance qu'il a de me sacrifier l'explication de sa belle cornaline. J'en ferai l'usage que ses bontés me permettent, d'autant que l'explication, quoi que vous disiez, est très-bonne et très-ingénieuse. Il n'est pas douteux que rien n'y peut caractériser Achille ou Patrocle, et que tout prouve en faveur d'*Abder*, et principalement le vase d'un service très-inférieur, que la figure debout tient dans sa main. Je suis très-content de tout ce que vous en dites, et je l'adopte, à la réserve du doute que vous avez sur le palmier, sur lequel je ne comprends pas qu'il puisse y en avoir[2]. Mais s'il en venait par hasard, on ne pourrait mieux le résoudre que vous l'avez fait.

Je n'ai point perdu le jeune homme qui devait exécuter le

[1] Elle manque. Il ne s'agit pas ici du *Thésée*, scarabée qui appartenait à l'Infant et qui est au tome VI, p. 107, pl. XXXVI, des *Antiquités*, mais d'une cornaline représentant Abder, jeune Grec d'Héraclée qui fut dévoré par les chevaux de Diomède. Elle appartenait aussi à l'Infant, et elle est sur la même planche que le Thésée. Voy. plus loin les lettres LXIII et LXV.

[2] Voyez le commencement de la lettre qui suit, sur ce palmier.

marbre dont je vous ai parlé[1]. Il a été très-mal, mais il travaille à présent et depuis quelques jours à ce grand ouvrage. Je compte qu'il partira l'ordinaire prochain. Mais, comme les livres reliés, il ne pourra pas aller par la poste. Ainsi vous serez longtemps à le recevoir. Cette peinture, dont j'espère que vous serez content, représente une politesse pour l'Infant, que je prends la liberté de lui offrir. Je crois qu'il est plus convenable de l'adresser à M. du Tillot; il jugera si elle peut être offerte; il prendra le moment auquel elle pourra l'être : toutes choses que vous seriez obligé de faire de concert avec lui. Je crois cette démarche plus polie, et j'imagine que vous ne m'en saurez pas mauvais gré.

Si vous ne faisiez pas déjà beaucoup de dépenses, il ne serait pas difficile de vous trouver un jeune homme qui sût lever des plans, graver de l'architecture, et qui même aurait des teintures fort avancées dans la géométrie; enfin un homme dont les talents rempliraient les vides sur les matières que vos artistes à Parme peuvent ignorer. Mais je ne crois pas qu'il faille parler de cela. A propos de ce genre de travail, j'ai acheté les dessins que M. Colbert avait fait faire des antiquités de la France méridionale[2]. Ils sont très-beaux; je les fais graver pour ajouter un second volume au bel ouvrage des antiquités de Rome de Desgodets[3]. Je vous en enverrai quelque jour une épreuve, et je ne crois pas me tromper en vous assurant que

[1] Voyez lettre LX, p. 298. C'est ici seulement qu'on voit que la peinture dont il s'agit précédemment était une peinture sur marbre, faite par quelque jeune artiste, sous la direction de Caylus, et représentait « une politesse pour l'Infant. » Les termes que Caylus emploie ici équivalent à « constituait une politesse. » C'est comme quand on dit familièrement d'un objet cher, qu'il représente une grosse dépense.

[2] Voyez les lettres VIII, IX, X, XI, XIII et XIV de Mariette. Il y raconte, si je puis m'exprimer ainsi, toute l'histoire de la grandeur, de la décadence et de la destinée définitive de ces dessins.

[3] *Les édifices antiques de Rome dessinés et mesurés très-exactement.* Paris, 1682, in-fol. Nouvelle édition, 1779, in-fol.

cet ouvrage sera aussi bien dans son genre que les peintures antiques.

Je suis très-curieux, je l'avoue, de l'impression que vos fouilles auront faite au premier coup d'œil sur le *fouilleur* que vous avez fait venir de Rome. Sur votre récit, il me paraît le premier de son art, et je crois qu'il n'y a rien qu'il ne fouillât[1]. Nous verrons, comme on dit, *de son eau dans un coquemar*.

Je comptais vous apprendre la sottise de notre imbécile de pape; vous la savez déjà[2]. Je me borne donc à vous dire que l'on m'a assuré que le roi avait envoyé le jugement de l'inquisition et le bref au procureur général.

Ne vous fâchez pas; la planche sera effacée. J'avais imaginé que la peinture étant détruite, la gravure pourrait subsister; à la contre-épreuve, la paresse m'avait plus retenu que l'avarice. N'y pensez plus[3]. Je vous jure que vous serez servi tout au plus tôt.

Je suis charmé d'apprendre que vous travaillez. De quel côté prenez-vous la musique et la poésie? A juger par le dessin du camée, ce doit être par rapport au théâtre. Ouvrez-vous

[1] «Il Paciaudi attese per 1763 et per due anni ancora alle scavazioni di Velleia, togliendo gli abusi che vi si erano introdotti, mutando il sistema delle operazioni col *soccorso di periti nell' arte chiamati da Roma;* ma non per questo alcun monumento veniva alla luce.» (*Origine e progresi... dei Scavi di Velleia*, par Luigi Pigorini, p. 13. Parme, 1869, in-4°.) — Je ne saurais indiquer l'origine du dicton qui termine le paragraphe de la lettre de Caylus, mais il signifie : «Nous verrons le fruit de ses travaux.»

[2] Bref du pape Clément XIII, du 9 juin 1762, adressé à l'Assemblée prochaine du clergé de France. Le Saint-Père s'y attendrit sur les maux de l'église de France; il gémit sur les attentats multipliés des tribunaux séculiers; il déplore ces désordres épouvantables qui semblent caractériser une nation féroce dans un siècle de barbarie, et qui menacent la religion et l'État d'une révolution prochaine. Il prophétisait vrai. Il fait allusion aux constitutions des jésuites brûlées par la main du bourreau, à la prétention des parlements de déclarer nuls des vœux contractés envers l'église et dont l'église seule peut relever, aux outrages dont la religion chrétienne est l'objet dans les livres des impies et des incrédules, etc.

[3] Voyez lettres LVIII et LXI.

un peu plus avec moi; c'est plus par intérêt que je vous le demande que par une plate curiosité [1].

La gravure que vous m'envoyez me paraît agréablement exécutée. Je ne puis comparer l'original, puisqu'il m'est inconnu; mais les figures me paraissent un peu courtes et lourdes de dessin. Il se peut que ma critique ne soit pas juste; ainsi prenez que je n'ai rien dit.

On vient de m'assurer qu'il y avait une seconde suite de figures à la grecque, car vous savez qu'on abuse aisément et que l'on donne à satiété les choses qui ont eu quelque succès. Si cela est, cette plaisanterie ayant amusé l'Infant, je vais la chercher et vous la trouverez dans votre paquet [2].

L'arrivée du *Joinville* me fait plaisir. Je vois que notre marbre,

[1] Il s'agit de quelque vignette que Paciaudi faisait faire et dont il avait envoyé une épreuve à Caylus.

[2] On avait induit Caylus en erreur, car il dit un peu plus loin, même lettre, que cette seconde suite n'existait pas. Mais la première suite et le commencement existaient nécessairement. Quel était l'auteur de ces figures et quelles étaient-elles? Je n'ai rien trouvé au Cabinet des estampes qui m'ait éclairé à ce sujet; mais j'y ai trouvé un recueil de dix figures intitulé : *Mascarades à la grecque dédiées à M. le marquis de Felino* (du Tillot), *premier ministre de S. A. R.* (le duc de Parme), *par son très-humble serviteur Benigno Bossi.* Parme, 1771, petit in-fol. Sur la feuille qui précède la première figure ou le frontispice, on lit cet avis : « Un homme distingué par sa naissance, célèbre par son goût pour les arts et sa bienfaisance, en voyant le torrent de tout ce que la mode et la folie caractérisaient du titre *à la grecque*, donna, en s'amusant, sous un ton raisonné et profond, quelques desseins (*sic*) d'habillements à la grecque, il y a quelques années, et leur supposa autant de facilité que de raisons dans l'exécution. Ce badinage a donné lieu, dans un goût différent, à la petite collection que l'on présente ici, qui fut une plaisanterie de société. » L'homme « distingué par sa naissance, etc. » ici désigné n'est et ne peut être que Caylus, ami du marquis de Felino, à qui Caylus avait envoyé, par l'intermédiaire de Paciaudi, les figures mentionnées dans sa lettre, et qui amusaient l'Infant. Il semblerait donc que Caylus ait été l'auteur même de ces figures. Cependant il en parle comme s'il n'y était pour rien. Est-ce une feinte de sa part? Je le croirais assez. Il n'aura pas voulu avouer ces bagatelles, ou du moins y mettre son nom, tout comme il ne le mit point à ses opuscules grivois. En tout cas, la mode qu'il avait en vue de critiquer, et à laquelle on ne doit pas seulement des estampes, mais aussi des écrits (voy. entre autres les *Amusements à la grecque ou les Soirées de la Halle*, Paris, 1764, in-12),

qui sera prêt et emballé au plus tard mercredi prochain, ne sera pas si longtemps en chemin que je le croyais. Vous avez de l'esprit et de l'adresse, ainsi je ne suis pas embarrassé du tour que vous donnerez à l'*anonyme*. Au reste, il n'y en a pas sur le marbre [1].

M. le duc d'Orléans nous a ôté toute la consolation que nous avions eue en voyant notre vilain opéra brûlé [2]. Nous avions des places heureuses et des hommes habiles; mais il a voulu *mordicus* qu'il fût auprès de son palais et dans la même disposition. On y gagnera seulement quelque longueur et largeur pour le service du théâtre, car, d'un autre côté, il ne refuse rien, même des nouveaux bâtiments de son palais [3].

Vous avez bien fait d'écrire au Montrichard de prendre un

subsistait encore à Parme six ans après la mort de Caylus, puisque ces dessins donnés par Bosio sont tirés du cabinet de du Tillot, comme il est dit en tête de l'Avis, et que ces dessins étaient la suite d'une plaisanterie de la société du ministre. Quant à ces dessins, ils représentent un *frontispice*, une *vivandière*, un *grenadier*, un *berger*, une *bergère*, une *mariée*, un *époux*, une *sacerdotesse*, un *moine* et l'*auteur des figures*. Leur vêtement se compose de toutes sortes de fragments de monuments grecs, disposés de manière à rappeler le mieux possible le costume propre à chacun des personnages. Rien n'est plus lourd et de plus mauvais goût, et les dessins de Caylus ne ressemblaient nécessairement en rien à ceux-là. Je n'en ai trouvé aucun dans les quatre volumes in-fol. de ses dessins, qui sont au cabinet des Estampes.

[1] Que veut dire «il n'y en a pas sur le marbre?» Sans doute qu'il n'y a pas d'*anonyme* sur ce marbre, et que l'envoi étant fait ouvertement avec son nom, il ne sera pas nécessaire d'user de précaution ou de prendre, comme on dit, des mitaines, ainsi qu'on l'eût fait pour présenter des œuvres badines. Voyez lettre LX.

[2] Voyez la lettre précédente, à la fin.

[3] «En vérité, c'est honteux pour les Français, que, tandis que dans une ville d'Italie qui n'est point capitale, on bâtit des salles de spectacle si noblement, à Paris on donne les spectacles dans des greniers. Voyez quelle différence, mon cher comte! Les Italiens, que les petits-maîtres parisiens appellent des gueux et des gens sans goût, profitent d'un incendie pour bâtir un théâtre magnifique. Il arrive le même désastre à Paris, ville opulente et le centre du goût, et l'on ne fait que des vilainies. Dites tout cela de ma part à M. de Marigny... Il a la direction de tous les bâtiments publics, il devrait s'immortaliser, en faisant faire une salle d'opéra dans notre goût. Mme de Pompadour, sa sœur, devrait s'y intéresser : elle protége les arts;

secrétaire[1]. S'il en prend l'habitude, j'en profiterai, car souvent je ne lis pas la moitié de ce qu'il me mande.

Je vais chez Tilliard, et je suis trop sensible à votre politesse à son égard, pour ne pas lui parler très-vivement : ce que j'aurais fait pour vous seul[2]. Ainsi deux motifs vont me conduire. Mariette est à sa campagne. J'espère qu'il en reviendra à temps pour examiner un détail auquel il s'entend mieux que moi.

Je n'ai plus qu'un embarras au sujet de la cornaline de l'Infant; elle ne peut remplir une de mes planches. Un petit mime mutilé et une assez mauvaise biche ne sont pas dignes de l'accompagner. Je n'y vois qu'un moyen, c'est de garder cette planche pour la dernière de toutes[3]. J'attends quelques antiquailles dans lesquelles on me parle de vases et de scarabées qui pourront peut-être compléter et terminer cette grande affaire. En tout cas, je placerai la pierre seule et par respect.

Il n'y a pas de nouvelle suite de cette plaisanterie[4]. Je n'avais compté les huit feuilles que je vous ai envoyées que pour une, et il y en a deux de quatre feuilles chaque.

Vous trouverez la réponse de Tilliard dans ce paquet. Quand Mariette sera revenu, je lui ferai juger les offres qu'il vous fait, et dont je lui ai dit de garder un double. Je ne vous ai rien dit sur le portail[5] de Petitot[6]. Il y a quelques mois qu'il nous

voilà un objet digne d'elle.» (Paciaudi, lettre LXIII.) Voyez sur cette soixante-troisième lettre de Paciaudi, une note de la lettre LXV.

[1] Il écrivait si mal que ni Caylus ni Paciaudi ne pouvaient le lire. Mais il ne prit pas un secrétaire et il ne réforma pas son écriture. Il donnera bien des ennuis, comme on le verra, à ses obligeants correspondants.

[2] Voyez la lettre LXX de Paciaudi, et celle-ci de Caylus, à la fin.

[3] Voyez lettre LXI, p. 302.

[4] La plaisanterie des figures à la grecque. Voyez ci-dessus.

[5] Le portail de l'église Saint-Pierre, à Parme.

[6] Petitot (Ennemond-Alexandre), né à la fin de 1728, mort le 3 février 1801, âgé, comme le dit son épitaphe, de soixante-treize ans onze mois et treize jours, était fils de Simon Petitot, ingénieur distingué, mort à Dijon le 6 septembre 1746. Les curieux détails qui le concernent et dans lesquels je vais entrer, m'ont été communiqués par mon

l'a envoyé, à M. Soufflot et à moi, et que celui-là lui a donné son avis. Il ne peut en recevoir de meilleur.

ami le comte T. de Mont-Louis, son petit-neveu. La jeunesse de Petitot tient un peu du roman. Cadet de famille, il fut destiné à la prêtrise par son père, qui disposait d'un bénéfice, et envoyé à un séminaire tenu par les jésuites dans le diocèse de Lyon. Laborieux et doué d'une intelligence remarquable, il finit ses études à quinze ans. C'est alors que pour se dérober à la carrière que son père voulait lui imposer, et pour laquelle il éprouvait une insurmontable aversion, il fit une satire en vers contre les jésuites, en répandit plusieurs copies parmi les écoliers du séminaire, s'en confessa l'auteur et fut chassé immédiatement. Irrité de l'aventure et de la résistance de son fils à l'autorité paternelle, le père le fit enfermer. Étant en prison, le jeune réfractaire, à l'aide de quelques morceaux de charbon, s'amusait à crayonner sur les murs de nombreux dessins qui attestaient de rares dispositions pour l'architecture. Soufflot visitant un jour le bâtiment, entra dans sa chambre, vit ces dessins et en parut émerveillé. Il demanda au jeune prisonnier quel avait été son maître. « Je n'en ai jamais eu, dit Petitot. — C'est fâcheux, reprit l'architecte, car on va bientôt concourir pour le prix de Rome, et n'ayant pas suivi les leçons d'un maître en renom, vous ne pouvez être admis au concours. » Sans se troubler, et ayant hâte de recouvrer sa liberté, le jeune homme répliqua : « Voulez-vous bien vous dire mon maître? » Soufflot y consentit, lui donna quelques conseils, et le résultat fut que Petitot concourut, et remporta le prix de Rome. Il vint à Paris pour y chercher à s'occuper et à vivre, son père ne lui ayant alloué qu'une mince légitime. Le duc d'Harcourt, qui avait une chapelle de famille à Saint-Sulpice, le chargea de la reconstruire et de la décorer. Ce travail valut à Petitot de nombreux éloges, et particulièrement la connaissance et l'appui du comte de Caylus. C'est à l'instigation du comte qu'il alla, en 1760, à Parme, et c'est sur la recommandation du même personnage qu'il fut accueilli et aussitôt employé par du Tillot, Français comme lui et ministre de don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme. Il fit construire dans cette ville des édifices publics, des palais qui y subsistent encore aujourd'hui, et de nombreux aqueducs dont elle avait grand besoin. Nommé dans cet intervalle chevalier de Saint-Michel par le roi Louis XV, il fut aussi élu membre de l'académie des beaux-arts de Parme, associé de celle de Lyon, puis enfin, et après trois scrutins, élu correspondant de l'Académie royale d'architecture de Paris, le 29 mars 1762. Soufflot était de ceux qui le présentèrent comme candidat. Après avoir exécuté, comme délégué du chef du génie militaire à Parme, des travaux importants de fortification autour de cette ville, il fut en dernier lieu investi de la charge d'*édile urbain* qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fut enterré dans une chapelle de l'église San Giovanni, et c'est de son épitaphe rédigée en latin par son neveu, le comte Alexandre Petitot de Mont-Louis, que j'ai tiré une partie de cette notice. Le peintre Vien, qui fut sénateur sous le consulat, a publié sur la vie

Je vous envoie la souscription, ou plutôt le *prospectus* d'un livre qui de toute éternité vous est destiné[1], non pour vous demander si vous voulez souscrire, car cela est déjà fait, mais pour avancer votre plaisir et vous mettre en état de proposer ce livre à quelqu'un de vos amis qui pourront le faire prendre. Vous allez avoir bien des nouveautés. Il y a déjà sept ou huit évêques qui font des mandements contre la dernière bêtise de notre Saint-Père.

Tilliard m'apporte sa lettre. Il prétend que vous êtes trop juste pour ne pas sentir les différentes observations qu'il vous présente. Je souhaite qu'il ait raison, et je ne vous demande votre pratique pour lui qu'autant qu'il vous servira mieux qu'un autre[2].

En relisant ma lettre, je vois que je n'ai pas marqué le prix auquel j'ai dit que l'on poussât le Claude Lorrain de M. du Tillot. Il est d'une belle grandeur et très-bien conservé. J'ai donné l'ordre qu'on le poussât à six cents livres. M. du Tillot trouvera peut-être que je dépense trop; mais je désire qu'il nous demeure à ce prix. Adieu, mon cher abbé. Je vous embrasse vous et M. du Tillot. Je crains que vous ne soyez bien las de lire. Adieu encore.

LXIII

20 juin 1763.

Je réponds à votre lettre du 4 de ce mois[3], mon cher abbé, et je vous dirai en premier lieu que je n'ai rien à recommander à notre ami M. Bonnet, et que son exactitude ne peut être plus grande. Un retardement arrivé une fois et dépendant de je ne sais combien de causes secondes ne peut tirer à consé-

et les ouvrages du chevalier Petitot une notice beaucoup plus détaillée, sur laquelle il m'a été impossible de mettre la main.

[1] Je ne sais ce que c'est.

[2] Voyez, au sujet de cette affaire, la lettre LXX de Paciaudi.

[3] Cette lettre manque.

quence. Cette affaire est donc en bon ordre. A l'égard de l'explication de la cornaline, je ne vous fais pas d'excuses de la traiter à ma mode[1], et de dire la vérité sur votre compte; c'est une dette que je paye. Mais je vous parlerai encore sur l'embarras que cet arbre me cause, quoiqu'il soit toujours un *palmier,* selon les procédés de l'art. Vous m'avez mandé que, selon Pindare, c'était un laurier. Point du tout; c'est un olivier, selon la IIIe ode, à laquelle vous m'avez renvoyé. Voici la traduction du passage : *κόσμον ἐλαίας τάνποτε*, etc. « Le fils d'Amphitryon l'apporta (l'olivier) des sources ombragées du Danube, afin qu'il servît d'ornement aux jeux olympiques. Il passa chez les peuples hyperborés, dévoués au culte d'Apollon, et recourant aux voies de la persuasion, il demanda à cueillir, dans le bois de Jupiter, le rameau d'olivier fait pour être commun à tous les hommes, et pour servir de couronne aux vertus. »

Je conviens qu'on ne s'attend pas que l'olivier se trouve dans ces cantons de l'Europe; mais enfin Pindare le dit, et l'on peut faire usage du passage pour l'un et pour l'autre arbuste, comme je vous l'ai proposé. Je n'entre dans ce détail que pour vous faire juge de l'attention que j'apporte à ce qui vient de vous.

Je vous suis très-obligé des soins que vous vous donnez pour avoir quelque morceau étrusque, pour compléter la planche que je vous dois. Je n'attends en quelque façon que ces bagatelles pour donner le VIe volume[2] à l'imprimeur. Je compte qu'il aura cent vingt-cinq à cent trente planches.

On trouve ici que M. de La Chalotais s'est un peu gâté par son ouvrage sur l'éducation[3]. On dit qu'il a répété beaucoup

[1] Voyez l'explication de Caylus, t. VI, p. 110 et suiv. des *Antiquités*.

[2] Du *Recueil d'Antiquités*.

[3] *Essai d'éducation nationale* ou *Plan d'études pour la jeunesse*. Genève (Dijon), 1763, in-12. Le jugement que, au rapport de Caylus, on fit de cet ouvrage, quand il parut, est et demeure

de choses déjà dites et qu'il a données comme nouvelles. On lui reproche surtout, étant magistrat et homme de sens, d'avoir donné comme des modèles Voltaire, d'Alembert et jusqu'à Duclos : le tout pour avoir des partisans et recevoir des éloges. On dit que ce désir est marqué. Je m'en rapporte, car je ne l'ai pas lu.

Je suis sensible au regret que votre délicatesse me témoigne; la mienne est infiniment touchée de pouvoir vous prouver que depuis longtemps, c'est pour vous que je vous écris, indépendamment de toute idée d'antiquailles. Si vous en trouvez, tant mieux, sinon je m'en console aisément, d'autant que six volumes sont bien suffisants, et peuvent être regardés comme autant d'inconvénients à la sagesse.

Vous avez reçu la réponse du Parlement à l'occasion de M. de Soissons[1]; il n'a pas paru d'autre pièce à ce sujet; mais vous recevrez, comme je vous l'ai promis, tout ce qui paraîtra.

Les *Actes de Leipsic*[2] sont dans la bibliothèque de Falconnet, et vous pouvez le voir par le catalogue[3]; mais si on vous les offre à bon prix, et dans votre voisinage, je vous conseille de les prendre. Cette suite pourrait être chère ici. Vous aurez le temps de m'avertir, si vous voulez qu'on la pousse ou non.

vrai et excellent; seulement, il n'était point partagé par la secte à qui M. La Chalotais avait voulu particulièrement faire sa cour. Grimm, dans sa *Correspondance*, t. III, 1re partie, p. 394, fait de ce livre un éloge aussi enthousiaste que partial. On y sent trop le client qui paye en compliments la plaidoirie de son avocat, lequel se contenta d'ailleurs de ces honoraires.

[1] C'est-à-dire à l'occasion de l'instruction pastorale où cet évêque adhérait aux procédés et aux arrêts du Parlement contre les jésuites, et où il réfutait l'évêque de Lavaur, qui les avait flétris dans une instruction pastorale, brûlée par la main du bourreau. Cette réponse du Parlement était plus concluante que celle de M. de Soissons.

[2] *Acta Eruditorum Lipsensia*, 1682-1751, 50 vol. *Nova acta*, etc. Voyez Brunet.

[3] *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Falconnet, médecin consultant du roi*, 2 vol. in-8°, Paris, 1763-64. La table alphabétique ou ce que Caylus appelle constamment l'index est à la fin du second volume.

Mais ne perdez pas de temps pour le plus sûr, car j'en ai déjà donné la note avec celle des autres livres que vous désirez.

Vous avez raison de croire que je retournerai à Pontchartrain. J'y vais demain pour éviter tout le houlvari des fêtes pour la paix[1], dont le bruit ne ferait que m'incommoder dans mon ermitage que je ne quitterais pas, si je demeurais à Paris. Vous croyez bien que je porterai votre lettre à cette campagne, et que le maître de la maison[2] sera flatté de lire un éloge si complet et si fin que celui que vous lui accordez.

Je vous charge de répondre à une lettre amie et honnête que M. du Tillot m'écrit. J'ignore ce qu'il désire de Mariette; mais il peut compter sur lui comme sur moi. Cependant ce ne peut être dans ce moment, car il est encore malade et la fièvre ne le quitte pas; de sorte que je ne le regarde pas encore comme convalescent. Cette même lettre me témoigne aussi des nouvelles bontés de votre prince. On ne peut en être plus touché, et j'espère trouver des bagatelles qui continueront de lui prouver mon respect et ma reconnaissance.

Je ne me ferai pas valoir sur une tragédie en vers et en trois actes que vous trouverez dans le paquet. Le titre de *Malagrida* suffit pour annoncer cet article et n'en pas dire davantage[3].

[1] La paix de 1763 entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, qui mit fin à la guerre dite de *sept ans*, et qui coûta à la France, outre le sang de «sa plus florissante jeunesse, comme dit Voltaire, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce et son crédit,» le Canada, la Louisiane, tous ses établissements sur le Gange, ceux du Sénégal, etc. etc. Il fallait bien que les Parisiens fêtassent un si heureux événement, et, selon leur habitude, avec le plus de bruit possible. Aussi n'y manquèrent-ils pas. Voyez sur ces fêtes le *Journal de Barbier*, mardi, 21 juin 1763.

[2] Le comte de Maurepas, ministre de Louis XV, et disgracié depuis 1749.

[3] *Malagrida*, tragédie en trois actes. Lisbonne, 1763, in-12, soixante-quatre pages y compris les préliminaires; sans nom d'auteur. Elle est de l'abbé de Longchamp. C'est à tort qu'on l'a attribuée à Le Blanc de Guillet. Il est dit dans *Bachaumont*, t. I, p. 241, que ce drame est assez mal ourdi, ce qui est vrai, mais

Vous trouverez une première épreuve des planches que je fais graver pour le second tome de Desgodets dont je vous ai parlé. Vous verrez, vous et Petitot, ce que vous pensez de cette exécution [1].

Je joins dans ce paquet l'Avant-Propos qui précède dans le IVe volume des planches qu'Herculanum m'a fournies [2]. Voyez ce que vous en pensez; et comme vous connaissez personnellement le *vilain Tanucci*, si vous trouviez quelque chose qui puisse le piquer et le fâcher, mais toujours sur le ton doux et poli que j'ai pris, ajoutez-le. Le papier est à deux colonnes pour recevoir ce petit présent de votre part. Au reste, je vous demande le secret sur cette petite méchanceté. Je n'en ai rien dit à Paris, et le Galiani, comme vous croyez bien, ne s'en doute pas.

Vous ne me mandez rien de vos fouilles. N'y travaille-t-on pas cette année? Voici la saison et l'*excavateur* doit être en besogne.

Je ne sais si vous vous souvenez d'*un tale che si chiama* Duclos [3]; il a de l'esprit et point d'imagination; ses poumons

«qu'il a le mérite d'une versification assez bien faite,» ce qui n'est pas aussi vrai. Je défie qu'on lise plus de deux ou trois scènes de cette platitude, sans envoyer l'auteur à tous les diables et sa tragédie par la fenêtre. C'est sans doute parce qu'il portait l'habit ecclésiastique que l'auteur n'osa pas se nommer, car il n'y avait alors aucun péril à déclamer contre les jésuites, qui venaient d'être chassés de France. Il dédia sa tragédie à «Son Excellence Monseigneur de Carvalho, duc d'Oeras,» ministre du roi de Portugal : «Je fais paraître sous vos auspices, dit-il, une tragédie dont vous êtes le héros.» Il se trompe, le héros n'était pas le ministre. Il est dit dans la *Bibliothèque dramatique de Soleinne, supplément au tome Ier*, n° 2049, p. 141, que «cette violente anti-jésuitique fut soigneusement supprimée, et que les exemplaires en sont devenus rares.»

[1] Voyez sur Petitot la lettre qui précède et la note qui le concerne.

[2] Page 209, pl. LXVI.

[3] M. de Nivernais était alors notre ambassadeur à Londres. Parlant de la présence de Duclos et de La Condamine dans cette ville, il dit : «J'ai ici la Condamine et Duclos, qui ne s'entendent pas plus au moral qu'au physique. J'espère qu'ils ne se battront pas, et quand cela arriverait, on n'en serait pas ahuri ici, parce que c'est la mode.» (*Œuvres posthumes*, t. II, p. 305; lettre XCVII,

facilitent sa loquèle. Il revient d'Angleterre, où il a passé un mois, et certainement il connaît ce pays-là parfaitement. Ce n'est pas ce qui peut nous occuper vous et moi; mais il se répand déjà qu'il a vu le jadis P. de La Valette, aujourd'hui baron de la Côte, vivant à Londres en gentilhomme, avec un carosse, etc., et qu'il dit lui avoir serré le bouton, et l'avoir engagé à lui dire qu'il n'avait rien fait que par ordre de son général, et qu'il l'avait de plus assuré que n'ayant plus rien à faire avec l'ordre, il donnerait un mémoire justificatif pour lui La Valette; à quoi lui Duclos l'avait fort exhorté. Je crois cela comme je crois aux sorciers. Qu'un coquin de cette espèce (car je le connais pour tel par rapport à mon frère [1]), qu'un

12 mai 1763.) La Condamine était sourd, et Duclos était sale.

[1] Le chevalier de Caylus. Il était capitaine de vaisseau en 1727, et il mourut à la Martinique en 1750. «Le chevalier a fait merveille dans son métier, il a une ouverture d'esprit naturelle pour y devenir habile; l'on convient, sans vouloir me flatter, qu'il y a en lui de quoi faire un grand homme de mer. Un homme d'esprit de la marine a dit de lui qu'il était né marin comme un autre naissait poëte.» Ainsi parlait de lui, en 1730, notre Caylus, dans une lettre à l'abbé Conti. (Voy. *Mme de Maintenon et sa famille*, par H. Bonhomme, p. 187, Paris, 1863, in-12.) Un *grand homme de mer;* c'était beaucoup dire, malgré un brillant combat qu'il soutint en 1741, contre l'escadre anglaise, et où il demeura vainqueur : mais peut-être le fût-il devenu, si la mort ne lui en eût fermé le chemin *. Il fut gouverneur de la Martinique de 1745 à 1750, et mourut d'une attaque d'apoplexie à la suite d'une indigestion. Il était encore chaud, n'étant mort que depuis trois ou quatre heures, quand M. de Poinsable lieutenant de roi à Saint-Pierre, fit ouvrir le corps pour en enlever le cœur, et l'envoyer en France. Son administration avait donné lieu à quelques plaintes assez graves, et il paraît même que le roi fut sur le point de le rappeler. Il laissa environ un million et demi de dettes, et un actif de cent cinquante mille livres seulement. Il avait été indignement volé par des hommes d'affaires. J'ai tiré ces renseignements de trois pièces fort curieuses et complétement inédites, qui m'ont été très-obligeamment communiquées par mon savant ami M. P. Margry, conservateur adjoint des archives au ministère de la marine. Ce sont trois lettres au ministre; l'une de M. Ranché, intendant à la Martinique, et deux de M. Hurson, qui lui succéda dans cette charge. L'un et l'autre donnent sur les derniers moments du *marquis* de Caylus (c'est le titre qu'on at-

* D'Argenson cite ce combat dans ses *Mémoires*, t. II, p. 236 de l'édit. Jannet.

tel coquin ose se séparer d'un général de cette faciende, et ose faire un mémoire qui lui donne le démenti, je ne crois pas de jésuite assez hardi et déterminé à la mort pour rendre public

tribuait communément aux gouverneurs de la Martinique), sur son autopsie précipitée et son inhumation, des détails qui en quelques endroits font véritablement horreur. Voici un extrait de la lettre écrite le 3 novembre 1750, à M. Rouillé, ministre de la marine, par M. Hurson :

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vous-même, à laquelle sont jointes... des lettres anonymes, toutes écrites tant sur la mort de feu M. le marquis de Caylus que sur la manière dont on s'est conduit après sa mort, par rapport à ses papiers, à ses effets... La mort de M. de Caylus a surpris tout le monde, parce qu'elle a été subite. Il n'y avait pourtant rien de bien singulier, quand on songe à la manière dont il avait vécu pendant longtemps. Il était d'un tempérament extrêmement fort, et depuis qu'il était général, il ne l'avait ménagé en aucune façon. Il mangeait et buvait beaucoup, surtout des liqueurs du pays qui sont pernicieuses; il veillait beaucoup, faisait des exercices très-violents, sans prendre aucune précaution contre le soleil; il était souvent deux heures et plus sans chapeau à sa plus grande ardeur.

« A Dieu ne plaise que je forme quelques soupçons sur la cause de sa mort; mais il est certain que la manière dont il a été traité a donné occasion, autant que le genre de sa mort, à des propos fort désagréables *. Tout ce qui est à ce sujet dans les lettres dont vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer les copies est exactement vrai. M. Ranché était pour lors au Fort royal, et il n'était pas en état d'y mettre aucun ordre, d'autant plus que M. de Poinsable était à Saint-Pierre, et entra dans l'instant en fonction de ses lettres de commandant. M. Ranché me l'a raconté en frémissant, et il eut une scène très-vive avec M. de Poinsable à ce sujet, quand il arriva à Saint-Pierre et qu'il trouva le convoi à l'église.

« L'excuse de M. de Poinsable a été qu'il fallait envoyer son cœur à sa famille, et que dans un pays aussi chaud on ne pouvait s'y prendre trop tôt. Mais indépendamment de l'indécence de la manière dont il avait été apporté à Saint-Pierre, de la précipitation avec laquelle il a été enterré, il est horrible d'ouvrir un homme mort subitement, trois ou quatre heures après sa mort; cela est contre les règles et contre l'humanité, et ne peut être attribué qu'à l'envie extrême qu'avait M. de Poin-

* Maurepas, ami du marquis de Caylus, comme il l'était aussi du comte, ayant été remplacé par Rouillé en mars 1749, le marquis avait peut-être à craindre de s'en mal trouver, étant soupçonné véhémentement d'avoir favorisé en temps de guerre et même fait le commerce avec les Anglais. Il avait pris, dit-on, le faux duc de Modène, qui se présenta alors aux îles, pour un agent chargé de surveiller ses actes. M. Adrien Dessales, dans son *Histoire des Antilles*, avance, d'après un écrivain contemporain, que la mort du marquis ne fut que simulée, et qu'on le rencontra plus tard dans une île da-

un tel acte. Ne disons mot; attendons ce qu'on imprimera, et profitons du conflit des voleurs.

Vous pouvez être sûr que tous les papiers et les effets de

sable de faire usage de son commandement; et je vous avoue, Monseigneur, que si j'avais trouvé M. de Poinsable en place, j'aurais eu bien de la peine à ne lui en pas dire mon sentiment un peu vivement; et peut-être cela nous eût-il mis mal ensemble, surtout ayant appris l'ordre qu'il avait donné aux fossoyeurs de jeter beaucoup de chaux dans la fosse. Il y a dans toute cette conduite une indécence et une dureté qui ne peut être excusée.

«Quant au fait... de l'ouverture du corps faite sous les yeux de Garnier, médecin du roi, il est encore vrai, à l'exception de la qualification donnée à Garnier, du plus grand ennemi de M. de Caylus. Garnier est un fort honnête homme et fort habile garçon, qui avait toujours été très-attaché à M. de Caylus, jusqu'au retour de son voyage avec le prétendu prince de Modène, dont il avait été la dupe comme les autres, et qu'il accompagna en Espagne avec la permission de M. de Caylus *. Et quant à l'ordre pour l'ouverture du corps, il se le fit donner jusqu'à deux fois par M. de Poinsable, qui, à la seconde, dit en fureur qu'il allait se lever et le faire ouvrir lui-même.»

La suite et la fin de cette lettre nous font connaître l'état des affaires domestiques du marquis. Elles étaient dans le plus grand désordre; M. Hurson annonce qu'il fera tous ses efforts pour y voir clair, en même temps il demande l'approbation du ministre pour ce qu'il a déjà fait à cet égard, et son agrément pour ce qui lui reste à faire.

Quant aux rapports que paraît avoir eu le marquis ou plutôt le chevalier avec le P. Lavalette, Caylus en avait sans doute parlé à Paciaudi dans une lettre qui manque et à laquelle Paciaudi, lequel donne au chevalier le titre de comte, répond en ces termes (lettre LVII) : «Leur mémoire justificatif est un tissu de mensonges. Le cardinal Passionei me l'a fait demander, et j'y ajoute de ma main l'article de votre lettre qui dément l'imposture du P. Lavalette, au sujet du prétendu achat de l'habitation de feu M. le comte, votre frère, à la Martinique.» Mais il n'y avait pas d'imposture; il n'y avait qu'une erreur de nom. L'habitation dont il s'agit avait été achetée vers 1748 pour l'agrandissement de la Maison de Saint-Pierre, centre des Missions à la Martinique, d'un sieur de *Crézol* qui, désirant repasser en France pour y finir ses jours, l'avait vendue au P. Lavalette, moyennant 6,000 livres de rentes via-

noise, Saint-Thomas. La lettre de M. Hurson dément cette assertion. (Note communiquée par M. P. Margry.)

* Ce prétendu prince était déjà un soi-disant comte de Tarnaud, dans lequel le frère du sieur Nadau, commandant du *Marin*, crut reconnaître Hercule Renaud d'Est, prince de Modène. L'aventurier laissa dire et croire, et en abusa. Une frégate vint faire cesser le scandale, et le faux prince, mené en Espagne, fut transféré de Séville à Cadix, et de Cadix dans la forteresse de Ceuta. (Note de M. P. Margry.)

Lavau ou Lavaur, le jésuite[1], qui régnait à Pondichéry, sont au greffe du Parlement; ainsi la gueule du juge en pétera. Voilà tout ce que vous aurez de cette semaine. On n'a d'ailleurs rien imprimé pour votre suite.

gères qui lui seraient payées par la maison professe de Paris. C'est ce qui résulte du *Mémoire à consulter et consultation pour Jean Lioncy, etc... contre le Corps et Société des PP. Jésuites* (in-12, 1761, p. 9). Mais dans le *Mémoire à consulter et consultation pour les jésuites de France* (in-12, s. d., p. 8 et 70), le même auquel Paciaudi fait allusion, on porta cette habitation comme ayant été acquise du comte de *Caylus*. Comment cette erreur de nom a-t-elle été commise? C'est ce que je ne saurais dire, même après l'explication donnée à ce sujet par l'auteur du mémoire inculpé, c'est-à-dire l'avocat Thévenot d'Essaule, dans son *Plaidoyer pour les jésuites de France, etc.* (in-12, s. d.), p. 114 et 115, pièce qu'il ne faut pas confondre avec le *Mémoire.... pour les jésuites*.

« J'ai parlé, dit-il, dans ce mémoire, d'une habitation achetée par le P. Lavalette du *comte de Caylus*. On s'est trompé de nom. L'acquisition a été faite du sieur *de Crézol*, l'un des plus considérables habitants de l'île. Les jésuites ayant appris qu'on révoquait le fait en doute, ont cherché à l'approfondir, et il s'est trouvé qu'au lieu du comte de Caylus, c'était le sieur de Crézol. Je ne crois pas, Messieurs, qu'on réussît à vous dire que c'est encore ici une imposture des jésuites : et, en effet, comment eussent-ils voulu en imposer sur un fait aussi facile à vérifier? Pourquoi d'ailleurs eussent-ils nommé faussement le comte de Caylus, tandis que le nom n'y faisait rien, et que le fait d'une habitation acquise soit du comte de Caylus, soit du sieur de Crézol, était toujours le même au fond?» Cela est évident. On reprochait au P. Lavalette l'achat de l'habitation à cause de cet achat même; on s'inquiétait fort peu du nom du vendeur. Il n'y avait que Caylus qui pût réclamer, et il le fit sans doute. La rectification de l'avocat en est une preuve suffisante.

[1] Lavaur (François-Louis), missionnaire aux Indes et supérieur général des missions du Carnate, à partir de 1741, jusqu'au moment de la suppression des jésuites en France, mourut à Paris en 1763. Un mémoire sur le général Lally, trouvé dans ses papiers après sa mort, et quelques lettres qu'il lui écrivit, pièces dont il est parlé avec détail dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 10 juillet 1766, servirent beaucoup à faire condamner le malheureux Lally. « M. Terray, lit-on dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 9 juillet 1764, rendit compte (le 12 juillet 1763) des effets trouvés sous les scellés du P. Lavaur; lecture fut faite de chacune des pièces. Nous avons déjà fait remarquer que ces effets venus des Indes montent en roupies, pierres précieuses et papiers, à plus d'un million. Le compte où l'on en voit le détail est imprimé.» Ce compte a pour titre : *Compte rendu au Parlement au sujet des effets trouvés après le décès du P. Lavaur, supérieur des Missions des Indes*, par l'abbé Terray, in-4°. Voyez le P. Lelong, t. I, p. 882, n° 14472.

Mariette va beaucoup mieux; il est sans fièvre. Il m'a dit ce matin qu'il répondrait à M. du Tillot, auquel il ne conseille pas du tout l'entreprise de la fonte des caractères.

Tilliard [1] doit vous écrire et répondre article par article à votre dernière. Il a vendu, et j'en suis témoin, plusieurs livres qu'il vous avait proposés. Il les retrouvera; mais il faudra donner un peu plus de temps.

Savez-vous bien que l'Espagne a le diable au corps pour les livres, et que j'en ai vu quatre gros ballots [2]? Je ne sais ce qu'ils en feront, car ce sont tous livres grecs, latins et savants. J'ai pris sur moi d'envoyer la *grand'mère* grecque du petit prince sans ses armes. Cette dépense de temps et d'argent m'a paru fort inutile. Vous trouverez dans ce paquet une feuille intitulée *Doutes modestes* [3]. Faites-la passer à M. du Tillot. C'est la réponse à un papier que je lui ai envoyé le dernier ordinaire. Adieu, portez-vous bien et aimez-moi.

LXIV

Lundi, 27 juin 1763.

Je reçois votre lettre du 11 de ce mois, mon cher abbé, en

[1] Libraire de Paris, chargé des achats de livres pour la bibliothèque du duc de Parme. C'était l'éditeur des ouvrages de Caylus.

[2] Que Tilliard y envoyait de Paris.

[3] *Doutes modestes sur « la Richesse de l'État »* (de Roussel de la Tour), ou *Lettre écrite à l'auteur de ce système par un de ses confrères* (Jac.-Nic. Moreau), in-4° de huit pages, petite impression, avec la date du 13 juin 1763. « Ajoutez à l'insipide bibliothèque de la *Richesse de l'État* une feuille intitulée : *Propositions avantageuses pour le bien général de l'État;* une autre intitulée : *La taille réelle* ou *Lettre d'un avocat de Paris;* un autre sous le titre de *Prompte liquidation de toutes les dettes de l'État, avantageuse au Roi et aux particuliers;* une autre enfin, intitulée : *Réflexions sur l'objet des plaintes actuelles du peuple*, et jetez tout cela au feu. » (*Correspondance* de Grimm, 1re partie, t. III, p. 502.) Voyez plus loin lettre LXV. — On suppose dans ces *Doutes modestes* que l'auteur du système, ou Moreau, est membre d'une société qui s'occupe de la réforme de l'État et qui se flatte de venir à bout de l'indocilité du ministre. C'est une allusion à la secte fameuse des économistes dont Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, était le chef.

arrivant de Pontchartrain, où j'ai porté la vôtre[1]. Elle a été lue; on y a été fort sensible et l'on vous remercie de tout ce que vous y mandez d'honnête et de flatteur. J'en fais autant pour le beau marbre de Zénobie que vous me sacrifiez[2]. Je connais beaucoup ce Fauret[3] que vous avez employé pour le dessiner, et je sais que l'on peut se fier à son exactitude, et parler d'après lui en toute sûreté. Cependant je ne sais quand je pourrai en faire usage, le VIe volume étant à peu près rempli. C'est toujours bon à garder en réserve, et si par hasard il vous prend quelques remords, ou s'il se présente quelque occasion que vous n'ayez pas prévue, je pourrai vous le renvoyer, mais toujours en conservant la reconnaissance de votre procédé, et regardant ce virement de parties comme une communauté de biens.

Je vous renvoie le mémoire de Bellotti. Je ne me souviens pas du tout de ce que j'ai rayé sur son petit écrit; cependant cet écrit est plus sûr que les dessins dont les numéros ne s'accordent pas avec le bordereau. Mais pour ne rien confondre et ne rien oublier, après avoir rayé, comme je vous l'ai dit, sur le mémoire, je mettrai un zéro au bas de chaque dessin que j'aurais double ou qui ne me conviendrait pas. Du reste,

[1] Comme il l'en a prévenu dans la précédente lettre.

[2] Il est au tome VI, p. 157, pl. XLV, du *Recueil d'Antiquités*. «Je vous sais bon gré de donner une place à Zénobie dans votre tome VI; n'oubliez point d'observer que l'ouvrage est grec, malgré que l'inscription soit latine. Vous pourriez citer beaucoup d'exemples de cette bizarrerie.» (Paciaudi, lettre LXIX.) — Ce marbre est faux, c'est-à-dire moderne. Il appartient à cette série de personnages antiques dont les Italiens de la Renaissance plaçaient l'effigie, en médaillon, dans les frises de leurs édifices : Alexandre le Grand, Aristote, Penthésilée, Artémise, Platon, Cléopâtre, *e tanti altri*.

[3] Ou Favret. Caylus, au tome VI, p. 159, de ses *Antiquités*, s'exprime dans les mêmes termes sur ce Fauret, «peintre français, ajoute-t-il, et de l'Académie de Paris.» C'est sans doute le même qui, dans la liste des membres de l'Académie de peinture, est porté sous les nom et titre de Favray, chevalier de Malte, dans la *France littéraire* de l'abbé de la Porte, t. I, p. 32. Caylus massacre presque tous les noms propres.

vous déciderez du prix à votre fantaisie. Vous savez que je n'en appelle pas, et vous donnerez à Natoire un ordre pour payer. Il a de l'argent à moi qu'il ne doit donner que sur votre disposition, et l'on m'enverra de Rome la petite boîte à l'adresse de M. de La Reynière. Je croyais que vous prendriez la même voie pour le petit paquet de M. de Montrichard; il ne s'attendait pas à une pareille augmentation de prix. J'ignore comment il la trouvera; je ne le connais pas assez pour en décider, et je ne comprends pas pourquoi sa boîte vous serait envoyée de Rome à Parme, pour être portée de là à Turin, pour prendre notre courrier. Il serait plus simple de l'envoyer en droiture. Apparemment que cela doit être, puisque vous le faites, et l'on fait bien d'autres choses qui sont même très-bien, quoiqu'on ne les comprenne pas.

Je me suis mal expliqué si vous avez compris que je comptais sur Darthenay [1] pour faire enrager le Tanucci; je ne m'y fierais pas, après ce que vous m'en avez conté. Je vous ai dit que je n'en avais parlé à personne, et c'est la vérité pure. Je vous ai envoyé l'Avant-Propos de mes planches d'Herculanum [2] pour vous demander votre sentiment, avec correction et augmentation de quelque apostille qui, dans le ton doux et poli, fût capable de lui faire de la peine, et je vous le demande encore.

Je vois que j'ai fait la commission de vos grammaires grecques tout de travers. J'ai fait mettre celle de l'Infant en maroquin et sans armes; je vous en ai mandé les raisons.

[1] Barthélemy (*Voyage en Italie*, publié par Sérieys, p. 50, 154 et 191) parle de ce personnage qu'il avait vu à Naples, mais il ne dit pas qui il était. Il dit seulement que d'Arthenai était assez instruit des antiquités du pays. D'où l'on peut conclure qu'il est l'auteur du *Mémoire sur la ville souterraine découverte au pied du mont Vésuve* (Paris, 1748, in-8°), que lui attribue Fougeroux de Bondaroy, dans ses *Recherches sur les ruines d'Herculanum* (Paris, 1770, in-8°), mémoire que la nouvelle édition du *Dictionnaire des anonymes*, t. III, 1re partie, col. 165, attribue à tort à Moussinot.

[2] Voyez la lettre précédente et la lettre LXVI.

Mariette est hors d'affaire. Il vous écrira d'abord qu'il aura vu.....[1], et je suis persuadé que la vérité sera conforme à la lettre ostensible que vous demandez, et qui sera convenable.

Je suis moins pressé que je ne l'étais hier d'avoir des secours pour faire enrager le Tanucci. Je viens de recevoir des détails de la fouille qui n'ont pas été publiés et qui en font la critique : deux inscriptions grecques ou étrusques[2] et une autre romaine avec des instructions judicieuses, sages et savantes. Leur exposé[3] seul fait avec la modestie convenable, quand on n'a pas vu soi-même, suffiront (*sic*) pour le faire fumer. Je vais mettre ces matériaux en ordre, et je vous en ferai juge, si vous le voulez; d'autant qu'ayant été sur les lieux, vous pourrez plus aisément corriger, modifier, retrancher. Je suis persuadé que vous doutez de ma bonne fortune, et que vous me croyez aveugle ; mais sachez : 1° que les papiers[4] ne m'ont rien coûté; 2° que si je vous disais de qui je les tiens, vous seriez convaincu. Mais j'ai promis un secret inviolable. Je vais travailler comme un diable pour vous mettre en état de juger. Cependant je vous demande un égal secret, c'est-à-dire absolu. J'ai tout remis à Tilliard; il vous écrira. Je le crois honnête, sans quoi je ne m'en servirais pas et je vous l'aurais encore moins donné[5].

Vous ne serez pas riche cette semaine; vous n'aurez que deux arrêts. Les fêtes pour la paix ont tourné les têtes du pays, déjà légères et frivoles. Pendant trois jours aucun ouvrier n'a voulu travailler, pas plus pour le profane que pour le religieux[6].

[1] Place en blanc dans l'original. Le mot qui manque est sans doute un nom de personne.

[2] Étrusques, à Herculanum ! C'est-à-dire probablement osques.

[3] Voyez la lettre LXVI et la note.

[4] Il s'agit ici de manuscrits sur papyrus. Voyez lettre XXIII, note 2, p. 101.

[5] Voyez la lettre qui précède, p. 325.

[6] Voyez *ibid.*

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse. J'ai déjà commencé le reste de mes articles sur Herculanum. Je vous quitte pour y travailler et me mettre en état de vous envoyer mon brouillon l'ordinaire prochain.

Souvenez-vous, quand vos fouilles seront en train[1], de m'envoyer les guenilles, comme a fait M. de Costa. Vous avez vu le parti que j'ai tiré de ces ordures[2].

Je vous remercie des corrections du grec ; mais ne craignez pas pour ce qui n'a pas passé sous vos yeux. Ceux qui enverront les épreuves seront exacts.

LXV

Lundi, 11 juillet 1763.

Plus vos lettres sont longues, plus elles me font plaisir. Ce n'est pas un compliment, et depuis quelques années je me flatte de vous avoir donné des preuves. Je ne vous suis pas moins reconnaissant de m'avoir écrit le petit mot du 25 de juin que je viens de recevoir[3]. Vous ne pouviez pas mieux faire. Vous voyez que mon sentiment n'est point injuste.

Je commence par M. du Tillot, comme vous et comme de raison. Vous trouverez dans ce paquet trois suites ou pour ou contre sur la richesse de l'État, que je lui ai envoyées pour l'amuser[4]. J'aurai soin de lui compléter cette petite affaire. Un homme sage et intelligent comme lui doit bien rire de la plaisanterie que les Français mettent dans les plus grandes affaires.

[1] Celles de Véleia.

[2] Dans son *Recueil d'Antiquités*, t. IV, p. 182 et suiv. pl. LIX.

[3] Ce petit mot manque.

[4] Voyez lettre LXIII. «Depuis la *Richesse de l'État*, on ferait une bibliothèque, très-légère, il est vrai, mais fort nombreuse des écrits sans fin auxquels ce rêve patriotique donne lieu chaque jour. Le gouvernement, en laissant paraître tout ce qu'écrivent sur cette matière les habiles et les ignorants, a pour but, sans doute, que tout se perde indistinctement dans ce déluge immense, et que ses ouvrages seuls puissent surnager.» (*Bachaumont*, t. I, p. 243.) On voit ici que les trois brochures sur ce sujet annoncées par Caylus à Paciaudi appartenaient au genre badin.

Je sais bien que l'on peut voir cette futilité par un côté agréable; mais, en vérité, les Sybarites n'ont pas été si loin. *Bene sit!* Il faut prendre le temps comme il vient, et il vaut mieux, après tout, rire et voir rire que de pleurer ou de voir pleurer. Le reste du paquet est pour vous. Les lettres patentes, le point essentiel et si désiré, s'y trouvent effectuées comme je vous l'avais mandé d'avance. Les commissaires du Parlement se sont transportés sur les lieux, comme vous le voyez[1]. En examinant, quoique assez à la hâte, quelques livres de la bibliothèque du collége, ils ont trouvé trois volumes de parchemin timbré qui contiennent les interrogations et les réponses originales de tous les jansénistes du Port-Royal, quand on rasa leur maison et qu'on les mit à la Bastille. Cet original, signé et parafé d'*Argenson*, qui ne devait jamais en sortir[2], était négligemment chez eux, et le Parlement l'a fait porter au greffe. Il est vraisemblable que vous en entendrez parler, et qu'ils ont oublié de le brûler avec la quantité énorme de choses qu'ils ont fait passer par le feu. Les livres du noviciat n'ont fourni que du fatras scolastique. Les deux autres bibliothèques fourniront plusieurs des livres que vous désirez, car il y en a beau-

[1] « Un édit et deux lettres patentes ont été envoyés au Parlement le vendredi 4 février (1763), et enregistrés purement et simplement d'une voix unanime dès le lendemain 5... L'édit a pour objet les colléges qui ne dépendent pas de l'Université, c'est-à-dire en bon français, les colléges dont les jésuites viennent d'être chassés... Les lettres patentes sont datées du 2 février (1763). Les premières ont pour objet l'abréviation des procédures et la diminution des frais dans la discussion des biens des jésuites... Les secondes concernent l'administration d'une portion des biens de la compagnie et société des jésuites. » (*Nouvelles ecclésiastiques* du 7 mars 1764, p. 41-44.)

[2] D'où? De la Bastille? Je suis bien surpris que Barbier ne parle pas de cette circonstance dans son *Journal*. C'est le 29 octobre 1708 que d'Argenson, lieutenant de police, se rendit à Port-Royal-des-Champs, et interrogea les religieuses avant de procéder, conformément à la bulle du pape du 27 mars précédent, et à l'ordre du roi, à leur expulsion. Après cet interrogatoire, il les fit monter dans des voitures qui les emmenèrent, les unes à Saint-Denis, les autres à Compiègne, Meaux, Chartres, Nevers, Blois, Amiens, Rouen et Nantes.

coup et de très-bons dans les deux maisons[1]. Il paraît que la vente s'en pourra faire dans un mois ou six semaines; ce qui revient à votre compte.

Je suis accoutumé à vos faveurs; j'accepte avec d'autant plus de plaisir l'empreinte, le dessin et l'explication de la pierre étrusque dont vous me parlez, que j'attendais de quoi accompagner celle de l'Infant, qui sera la cent vingtième de ce volume[2]. Ainsi je me vois au moment d'être quitte de cette entreprise. J'attends quelques éclaircissements très-curieux sur la Bretagne, province dont aucun auteur ne parle par rapport aux Romains; j'y joindrai un des plus beaux camps que nous ayons en Gaule[3] avec quelques autres guenilles. Ainsi je compléterai mes cent trente, et nous n'en parlerons plus.

[1] La Maison professe et le collége de Clermont ou Louis-le-Grand. La vente des livres du collége n'eut lieu que le 19 mars 1764, et celle des livres de la Maison professe le 11 avril 1765.

[2] C'est celle qui représente le Thésée. (Voy. lettre LXII.) Caylus se trompe quand il dit qu'elle sera la CXX^e planche (du tome VI); elle est la XXXVIe. Il l'a donc changée de place depuis l'envoi de cette lettre. «Voici, dit Paciaudi, les empreintes en cire d'Espagne, et le dessin de la pierre gravée étrusque dont je vous ai parlé. J'y ai joint son histoire et une longue explication... Le baron de Ridesel (Riedesel), Allemand, amateur et connaisseur des antiquités, en passant par Ancône, fit l'acquisition de la première main de ce beau scarabée étrusque. Étant à Parme, il le fit voir au P. Paciaudi... qui fut frappé de la beauté et de la sincérité de cette pierre. Il m'en a communiqué tout de suite le dessin, et voici les remarques qu'il me semble que l'on peut faire, etc.» (Paciaudi, lettre LXXIII.) — Dans une note de cette lettre, l'éditeur de celles de Paciaudi prétend que ladite lettre LXXIII n'est pas du théatin, «mais d'un Italien dont il n'a pu découvrir le nom». Cet Italien n'est autre que Paciaudi, puisque Caylus, au t. VI, p. 107 et suivantes, de ses *Antiquités*, donne l'explication comme étant de Paciaudi. Seulement Paciaudi a pu prendre ce tour impersonnel par défiance de soi-même au sujet de l'explication qu'il y donne, et dont il redoutait la responsabilité. On serait plus assuré du fait encore, si l'éditeur n'avait pas, comme il s'en flatte, rétabli au commencement et à la fin de cette LXXIIIe lettre des détails qui ne sont point imprimés dans le *Recueil* de Caylus. — La pierre étrusque dont Caylus parle ici, avant de faire mention de la cornaline de l'infant, est celle dont il est question ci-devant, lettre LXII.

[3] Le camp dit *de César*, situé sur le territoire de la commune de Lesmont,

Le bailli m'a cependant acheté une peinture étrusque; mais ce sera le diable pour la faire venir. Je vais toujours lui en demander le dessin et les proportions, car elle est à fresque, et, par conséquent, sur l'enduit; et vous savez ce qui n'arrive que trop souvent, etc. [1]

Je n'aime pas votre silence sur Véleia; il ne me dit rien de bon. Il ressemble à ce chien d'inventaire où l'on doit vendre le tableau de M. du Tillot [2], et dont on ne parle non plus que s'il n'avait pas été annoncé.

Je compte que Natoire aura eu assez d'argent pour payer Bellotti. En tout cas, l'avis que vous m'ouvrez du bailli et de Billy, à qui je remettrai les avances, est très-bon, et j'en profiterai. J'espère seulement que Bellotti aura accompagné la caisse du prix de chaque morceau, pour me mettre à même de prendre ce qui pourra me convenir, et de ne pas le faire payer à M. de Montrichard.

Vous ne me parlez plus de ce cabinet que vous espériez me faire acheter. Allez-vous toujours à Venise cet automne ou cet hiver? Mandez-moi s'il n'y a rien de changé à cet arrangement. Je pourrais avoir quelques commissions à vous donner.

Vous ne vous vantez de rien; vous faites plaisir sans en prévenir. J'apprends, par une lettre de M. Hoppe que je reçois cet ordinaire, que vous l'avez engagé à me faire avoir un manuscrit d'Herculanum. Il me mande qu'il n'en désespère pas. Si cette entreprise réussit, voilà bien ce qui fera fumer tout de bon le Tanucci et tous les Napolitains de l'Académie [3]! Mais il ne faut pas espérer une si grande fortune. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'épargnerais ni peine ni argent pour faire imprimer ce manuscrit, et que je le dédierais au

à 20 kilomètres de Troyes. Il est décrit au tome VI, page 346, des *Antiquités*, pl. CX.

[1] C'est-à-dire que cette sorte de peinture se brise ou se détériore dans le transport.

[2] Le Claude Lorrain.

[3] De l'Académie ercolanèse de Naples.

roi d'Espagne, selon l'ancien projet que je lui ait fait présenter et que je vous ai communiqué. Je ne crois pas, d'après sa lettre, que M. Hoppe soit encore à votre cour[1]; mais s'il s'y trouve encore, je vous prie de lui faire mes compliments. Je ne vous recommande pas de l'entretenir dans l'idée du manuscrit; cela est inutile avec vous.

Je quitte Tilliard. Il m'a prié de vous mander que vous devez recevoir ces derniers ordinaires toutes les réponses que vous lui avez demandées par votre lettre que je lui ai envoyée sur-le-champ. Il y a quelques livres qui partiront dans la semaine.

Je vous envoie un catalogue de M. Rouillé[2]. Vous verrez si vous désirez quelque chose; en ce cas, ne perdez pas de temps. Envoyez vite vos notes, car la vente peut se faire promptement.

Les jésuites, valets de chambre suivant la cour, ont voulu aller à Compiègne, où le roi est à présent, demeurer comme ils faisaient dans une maison de la ville qui leur appartient; mais on le leur a défendu. La maison n'est plus à eux, mais à leurs créanciers.

Comme je vous envoie tout ce qui regarde les bénits pères, vous trouverez dans ce paquet le Frontispice de la Gazette ec-

[1] Voyez, sur ce M. Hoppe, la lettre XCVII.

[2] Ce catalogue, que la bibliothèque Nationale n'a pu me communiquer, mais que j'ai trouvé heureusement à celle de Parme, a pour titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Rouillé, commandant des ordres du roi, ministre et ancien secrétaire d'État, grand-maître et surintendant général des postes et relais de France.* A Paris, chez Prévost, libraire, quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel, 1763, in-8°, p. I-VI, et 1-180. Après le mot *Fin*, on lit : « Lu et approuvé le présent catalogue, le 2 juin 1763. Le Clerc, adjoint. » Puis suivent deux pages sans pagination, indicatives des jours où devait avoir lieu la vente, avec le titre de : « La vente des livres de la bibliothèque de feu M. Rouillé se fera en son hôtel, rue des Poulies, lundi 11 juillet 1763 et jours suivants. » Un feuillet contenant les fautes à corriger complète ce catalogue qu'on pourrait dire beau et propre, s'il n'y avait ça et là des marques faites

clésiastique[1], une thèse dont vous avez si fort la primeur, qu'elle n'est pas absolument achevée de graver, et un portrait assez ridicule de l'abbé Chauvelin[2]. Bonsoir, mon cher abbé; c'est là tout ce que j'ai pu rassembler pour vous prouver mon amitié et ma reconnaissance.

LXVI

1er août 1763.

La sincérité et la vérité, mon cher abbé, sont les fondements et les preuves certaines de l'amitié. Je suis fâché de la fatigue que vous a causée la critique de mes paperasses. J'en suis d'autant plus peiné que deux mots m'auraient suffi pour me faire effacer l'inscription étrusque et la grecque que j'avais

à la plume, et qui sont très-vraisemblablement de Paciaudi. Il marquait ainsi les livres qu'il se proposait de faire acheter à cette vente. — Quant au Rouillé, possesseur de ces livres, ce fut sans doute Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, près de Versailles, baron de Fontaine-Guérin, duquel on lit la notice dans la dernière édition du *Dictionnaire de la Noblesse*, par de la Chesnaye-Desbois et Badier, t. XVII, col. 792.

[1] *Frontispice des Nouvelles ecclésiastiques pour l'année 1763.* Il représente un aigle couronné qui enfonce ses serres dans un dragon monstrueux. Au bas sont les instruments *parricides*, c'est-à-dire un poignard, une coupe de poison, une torche, un fusil et un tonneau de poudre, et jusqu'au canif de Damiens. Inutile de dire que cette estampe représente l'extermination du *monstre* jésuitique.

[2] C'est cet abbé de Chauvelin qui, enfermé au mont Saint-Michel, en 1753, pour avoir fait prendre au Parlement la résolution de désobéir à l'ordre du roi qui lui enjoignait de cesser toutes poursuites pour refus de sacrements, commença, dès qu'il fut rendu à la liberté, une série d'attaques contre les jésuites, qui ne cessèrent pas jusqu'à la proscription de ces religieux, proscription dont on lui fit honneur. On connaît les deux vers suivants :

Veux-tu savoir le sort de la secte perverse?
Un boiteux l'établit, un bossu la renverse.

Saint Ignace était boiteux, et l'abbé de Chauvelin, bossu, petit, avec les bras aussi longs que ses jambes. Lorsqu'en 1761 il fut nommé conseiller de grand'-chambre, après la mort de l'abbé d'Héricourt, on disait qu'il avait *grimpé* à la grand'chambre au lieu de *monté*, comme on le disait des autres. Le portrait ridicule dont parle ici Caylus a été gravé d'après un dessin de Carmontelle. L'abbé y est représenté examinant les constitutions des jésuites, édition de Prague. Cette gravure eut une vogue égale à celle du singe de Nicolet, pen-

dejà gravées [1], et que j'avais extraites avec toutes les réflexions que vous ayez vues, d'un mémoire manuscrit fort bon sur d'autres articles, qui m'avait persuadé que l'auteur ne pouvait errer au point que vous l'avez trouvé. Je ne comptais pas faire usage du travail de l'abbé Mignot; il ne me plaisait pas, et j'avoue que je comptais beaucoup sur l'autre explication; elle m'avait été donnée par un homme très-savant, à la vérité comme une conjecture très-ingénieuse, et je pensais n'en faire usage que sur ce ton. Je lui dirai que l'on m'a mandé que le texte n'était pas bien copié. N'en parlons donc plus. Il faut seulement que je cherche deux ou trois morceaux grecs pour remplir la place des deux inscriptions qui sont actuellement chez le chaudronnier pour être effacées [2]. Les six petits monuments que j'ai d'Herculanum n'auront pas le même sort; ils sont jolis et ont été certainement dessinés sur le lieu. Il faut supposer qu'ils suffiront pour faire de la peine au Tanucci, en attendant le livre allemand pour lequel la lettre est partie [3].

dant trois mois. Après quoi le modèle et l'image retombèrent dans l'obscurité. — Le *Discours d'un de Messieurs des Enquêtes au Parlement, toutes les Chambres assemblées, sur les Constitutions des jésuites*, du 17 avril 1761, 46 pages in-12, et le *Second Discours* sur le même sujet, du 8 juillet 1761, 108 pages in-12, sont de l'abbé de Chauvelin.

[1] Voyez lettre LXIV.

[2] Il fut heureux pour Caylus que les observations de Paciaudi sur les deux inscriptions, dont les cuivres furent envoyés au chaudronnier, l'aient empêché de faire un pas de clerc, et de donner aux érudits un échantillon de cette inexpérience en matière d'inscriptions, que Barthélemy se permettait de railler dans une de ses lettres à Paciaudi lui-même : « Je ris de bon cœur, lui dit-il dans la XIIIe, toutes les fois que vous vous adressez à lui pour avoir son sentiment sur des inscriptions et autres choses semblables. » Le travail de l'abbé Mignot, dont il comptait, comme il dit, ne pas user, et qu'il ne nomme point, ne peut être un des vingt-neuf mémoires dont cet abbé, membre lui-même de l'Académie des inscriptions, grossit le recueil de cette compagnie; car, en 1763, Mignot n'avait encore imprimé que les cinq mémoires sur l'Inde et sa philosophie, et un *seul* premier mémoire sur les Phéniciens. Il est donc probable qu'il n'avait donné qu'une note à Caylus destinée au *Recueil d'Antiquités*, et cette note, pour le motif allégué ici même, ne dut pas y être imprimée.

[3] Je crois qu'il parle ici de la *Lettre de Winckelmann au comte de Bruhl sur*

On grave actuellement la pierre de l'Infant; elle est sur la même planche que le *Thésée*. Quand elles seront retouchées et en état d'être vues, je vous en enverrai une épreuve.

Anquetil a été nommé mardi dernier[1]. L'abbé Barthélemy revient les premiers jours d'août. Alors je vous parlerai des livres que vous lui avez adressés pour moi[2]; car je ne sais ce que c'est.

Vos projets sur Véleia sont fort de mon goût. Je trouve que cela ne va pas mal. Enfin votre patience, votre intelligence et l'adresse de votre *excavatore* me font tout espérer. Je vous remercie d'avoir pensé à moi; mais vous sentez bien que ces objets ne peuvent être d'une grande ressource[3]. Je les regarde comme une bonté de l'Infant et un souvenir de vous et de M. du Tillot.

J'ai cru que c'était pour votre plaisir et votre commodité que vous m'écriviez en français et par un secrétaire. Vous savez bien que cela m'est absolument égal, et qu'il me suffit de recevoir de vos lettres. Je crois qu'elles seraient en hébreu que je les déchiffrerais.

les antiquités d'Herculanum. Voy. lettre LXXX. Les six monuments d'Herculanum sont au tome VI, p. 209, pl. LXVI et LXVII, des *Antiquités*.

[1] Anquetil-Duperron, l'orienteliste, nommé le 26 juillet 1763, membre de l'Académie des inscriptions.

[2] Paciaudi répond le 20 août (lettre LXX) : «Barthélemy doit être revenu. Faites-lui donner, au nom de Dieu, les brochures que je lui avais envoyées pour vous. Il est vrai qu'il m'a écrit; je viens de relire sa lettre; il ne me dit pas un mot des livres qu'il avait demandés à Venise. J'ai attendu dix mois qu'il me fît quelque réponse; point du tout. Ainsi je vais prendre mon parti d'écrire au libraire de les vendre au premier venu.» Ou Paciaudi ne se souvient plus du contenu de la lettre de Barthélemy, ou il ne l'avait pas encore reçue au moment où il écrivait à Caylus. En effet, Barthélemy s'exprimait ainsi dans sa lettre du 9 juillet 1763 (lettre XXIII) à Paciaudi : «Je vous remercie de la note des livres (ceux de Venise) que vous m'avez envoyée. Je ne suis pas en état, pour le présent, de faire cette dépense, mais je vous prie de demander au libraire si, dans l'état qu'il vous a remis, les frais de voyage sont compris.»

[3] Ces objets étaient quelques antiques auxquelles Caylus ne pouvait donner place dans son Recueil, parce qu'elles ne remplissaient pas les conditions qu'il s'y était imposées.

J'ai remis votre lettre à Tilliard. Il vous répondra encore. J'examine sa conduite, et je vous avoue qu'elle me paraît bonne et remplie d'attentions. Il ne pouvait d'ailleurs se charger d'aucuns livres qu'il ne fût certain que vous les prendriez. Dans l'intervalle de la réponse, ces diables d'Espagnols ont pris chez les confrères les livres qu'il vous destinait[1]. Mais à deux ou trois près qu'il espère vous trouver, il a le reste. Qu'ai-je à faire de vous répéter ce qu'il vous dira?

Votre paquet sera cet ordinaire plus plein d'estampes que de brochures. Il faut prendre ce qui vient. Je ne puis avoir une épreuve d'une planche que ces Messieurs avaient fait graver à leur nom, et qui représente la maison de Loyola, à Guipuscoa[2]. Vous savez bien pour qui je la désire[3]. J'ai vu dans le renvoi de la carte[4] : *Temple de marbre poli.* Il est étonnant tout ce que l'on découvre, entre autres un coin avec les deux revers, très-singulier, pour Charles X[5]. Vous savez que c'était

[1] Voyez la lettre LXIII, à la fin.

[2] Lisez *en* Guipuscoa. — Je n'ai pas trouvé cette estampe à la bibliothèque Nationale ni à celle de Parme.

[3] Pour Paciaudi lui-même.

[4] Sans doute la carte ou le plan des ruines de Véleia. Caylus mêle tous les sujets et ignore l'art des transitions.

[5] « On a trouvé au collége Louis-le-Grand une médaille frappée du temps de la Ligue (1590), représentant le cardinal de Bourbon, élu roi sous le nom de Charles X, par les factieux, à la tête desquels étaient les jésuites. On a trouvé aussi le coin qui a servi à frapper les médailles de ce temps-là. » (*Bachaumont*, t. I, p. 258.) On lit au revers de cette médaille : *Regale sacerdotium.* Procès-verbal fut dressé de cette soi-disant découverte, le 5 août 1763, et signé par Sainfray, substitut du procureur général Rolland, conseiller et président des requêtes, et Roussel de la Tour, conseiller. La médaille au *Regale sacerdotium* était très-connue du temps de Caylus. D'un autre côté, il est évident que le père G. Daniel, de la compagnie de Jésus, possédait les coins de cette médaille, puisque dans son *Histoire de France*, t. XI, p. 558, 559 (1755, 2e éd., la première est de 1713, 3 vol. in-fol.), il dit : « J'ai encore le piéfort d'une autre médaille de Charles X, » et il en donne la figure. La *découverte* signalée par Bachaumont consistait donc à *découvrir* les objets de collection réunis par le P. Daniel, et que le père avait déjà publiés deux fois dans un grand ouvrage in-fol. et in-4°, avec toutes ses autres médailles.

le *roi de la Ligue*. On en connaissait des médailles; mais celle-là était inconnue, à ce qu'on m'a dit. Il y a apparence qu'ils avaient fait faire le coin.

L'Université a gagné un procès contre les créanciers de ces messieurs. Toutes les donations pour colléges, instruction, etc. lui sont adjugées; et cela me paraît juste [1]. L'instruction de la jeunesse était l'intention du fondateur ou le prétexte de la séduction. Il y a l'affaire d'un abbé de Blache [2] pour une con-

[1] Les créanciers des jésuites ayant formé des prétentions sur le fameux collége de la rue Saint-Jacques, appelé *de Clermont*, au préjudice de l'Université, il fut rendu, le 28 juillet 1763, arrêt contradictoire «qui adjuge cette vaste maison à l'Université, et ordonne que, suivant sa destination originaire, elle sera employée à l'instruction publique de la jeunesse.» Par un autre arrêt, le Parlement avait ordonné que les boursiers des différents colléges seraient réunis dans celui de Clermont, pour parvenir plus sûrement à la pleine et entière exécution de l'intention des fondateurs des bourses, et procurer à ceux qui en jouissent une éducation capable de les rendre utiles à la religion et à l'État. (Voy. *Nouvelles ecclésiastiques* du 13 août 1764, p. 130.)

[2] On lit, en effet, dans les *Mémoires de Bachaumont*, tome Ier, pages 255 et suivantes, ce qui suit : «On a découvert, parmi les livres du collége Louis-le-Grand, un manuscrit in-folio, noté et paraphé par M. d'Argenson, lieutenant général de police, contenant un détail d'une conspiration formée par les jésuites et l'archevêque de Paris, M. de Harlay, contre Louis XIV. Cette conspiration avait été découverte par l'abbé Blache... Quand il l'eut découverte, il consulta trois jésuites, pour savoir ce qu'il devait faire. On sait le nom de deux : le P. Dupuis et le P. Guilleret. Leur réponse fut qu'il fallait laisser agir la Providence, et qu'il n'était point obligé à révélation. Peu satisfait de cette décision, il consulta séparément le prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et celui des Blancs-Manteaux; ils furent du sentiment contraire. En conséquence, il fit parvenir à M. Le Tellier, lors chancelier, un mémoire détaillé contenant tout ce qu'il savait de la conspiration prétendue. Il pria le chancelier de ne pas lui faire de réponse directement, pour ne pas l'exposer à la vengeance secrète des auteurs du complot; mais pour sa tranquillité et pour certitude que sa lettre avait été remise, il pria le chancelier de faire mettre une lettre rouge initiale à la *Gazette de France*, le 31 décembre 1683. Ce qui a été exécuté. Cette lettre majuscule G est grise dans toutes les autres gazettes. Cette année, le *Cabinet des Parfums* fut détruit. Le détail portait que c'était là, et par le moyen des odeurs, qu'on devait faire périr Louis XIV. On motive cette conspiration par ce qui s'était passé en 1680. Le clergé venait de publier les quatre fameux articles que le roi avait fait enregistrer dans toutes ses cours, en

juration contre Louis XIV. Il y a... il y a... Mais tout cela sera certainement imprimé, et vous aurez tout cela.

Vous pensez très-bien à l'égard de Watelet et du *marquis*[1];

obligeant tous les professeurs de théologie de les enseigner. Cet acte de vigueur brouilla la cour de France avec le régime[a], et la paix ne fut faite que par la révocation de l'édit de Nantes. Quoi qu'il en soit, en 1704, l'abbé Blache fut arrêté et mis à la Bastille, où il est mort. Le jour de son emprisonnement, le lieutenant de police dressa un procès-verbal contenant inventaire des papiers de l'abbé. Ces papiers furent rangés par cote et parafés par M. d'Argenson; et c'est parmi ces papiers que s'est trouvé le manuscrit en question. Il a été déposé au greffe le 14 juillet (1763), par MM. les commissaires du Parlement, chargés de ce qui concerne le collége Louis-le-Grand et autres maisons des jésuites de Paris.» — La *Nouvelle Biographie générale* publiée par MM. Firmin Didot frères, article Blache (Antoine), dit que l'abbé Blache fut arrêté en 1709, et ajoute : «Le manuscrit de Blache, retrouvé en 1763, au collége Louis-le-Grand, forme un volume de 1,000 pages in-folio. Il fut, en 1768, présenté au Parlement par le président Rolland, comme une pièce de conviction contre les jésuites, et la Cour en ordonna le dépôt au greffe[b].» On voit cependant, par le récit de Bachaumont, que ce dépôt eut lieu en juillet 1763. J'ajoute qu'il n'y avait plus d'intérêt à mettre sous les yeux du Parlement ce manuscrit ni à l'invoquer comme pièce à conviction contre les jésuites, ceux-ci ayant cessé d'exister légalement en France et en ayant été même expulsés. Quoi qu'il en soit, il est aisé de voir que cette conspiration des jésuites contre Louis XIV n'avait existé que dans le cerveau de l'abbé Blache. Il avait, on ne sait pourquoi, conçu contre ces pères une haine violente qui lui faisait voir partout, comme le dit fort justement l'article précité, des conspirations tramées par eux contre les jours du roi, et il prenait ses hallucinations pour des réalités. Quelle apparence d'ailleurs qu'il ait été consulter deux jésuites pour savoir s'il devait révéler un complot formé par des jésuites? Quelle apparence encore que ces pères l'aient engagé à se taire et à laisser faire la Providence? Tout cela ne supporte pas l'examen.

[1] D'Alembert, surnommé le *marquis de Brandebourg*. Il ne vint pas à Parme l'hiver, comme Caylus l'annonce ici à Paciaudi; de quoi celui-ci se félicite dans les termes qui suivent et qui peignent d'un trait le philosophe : «Nous avons tous remercié le bon Dieu que le *marquis de Brandebourg*, d'Alembert, ne vint pas ici. C'est l'orgueil personnifié; il est tracassier et de mauvaise compagnie. Au contraire, nous sommes tous bien charmés d'y voir l'honnête M. Wa-

[a] On appelait ainsi quelquefois l'ordre des jésuites.

[b] C'est d'après ce manuscrit qu'ont été publiés dans la *Revue rétrospective* les *Mémoires de l'abbé Blache*. — Voy. le *Compte rendu de l'histoire de Blache et des pièces trouvées par les commissaires du Parlement au collége Louis-le-Grand* (par le président Rolland) [27 février 1768]. S. l. n. d., in-4°.

mais vous ne les aurez que cet hiver, peut-être le printemps, et je ferai valoir d'avance votre bonne volonté auprès de la forte dame du lundi[1].

J'ai oublié de vous dire que le coin de médaille ou monnaie de Charles X qui a été trouvé chez vos bons amis porte ces mots : *Imperium sacerdotale*. Le Parlement l'a fait porter au greffe.

Pour vous faire voir ma défense, je copie ce que je mets en tête des morceaux d'Herculanum :

« Voici les seuls monuments d'Herculanum dont il m'ait été possible d'avoir les dessins. Je dois convenir que n'ayant pas les morceaux sous les yeux, je ne puis répondre de leur proportion précise autant que de leur forme et de leur manière. Le lecteur doit au moins me savoir gré des peines que je me suis données pour lui présenter quelques morceaux de son goût tirés de ce lieu célèbre, et qui diffèrent de la peinture[2]. »

Voyez si je laisserai cela dans son entier, et si même il ne serait pas mieux de retrancher encore la fin. Faites plus; donnez-moi un petit exposé; car vous savez qu'il me faut toujours une légère introduction.

Mme de La Reynière, votre grande amie, a perdu son second fils; vous pouvez en faire votre compliment au père, car pour elle, elle est trop affligée pour qu'on lui écrive.

Je crois que nous perdrons bientôt le président Hénault[3]. Il a eu une attaque d'apoplexie il y a quelques jours. Ce sera

telet. » (Paciaudi, lettre LXXI.) — « Vous savez que M. d'Alembert est allé faire un tour en Prusse... A son retour, il doit aller voyager en Italie avec M. Watelet; il veut sans doute aller se convaincre sur les lieux que nous avons raison de dire que le Pape n'est point du tout infaillible. » (Lettre inédite de Mercier de Saint-Léger à Paciaudi, du 13 juin 1763.)

[1] Mme Geoffrin.

[2] Tel est, en effet, le texte de cette espèce d'avant-propos au tome VI des *Antiquités* de Caylus, p. 209. (Voyez ses lettres LXIII et LXIV.)

[3] Il mourut à Paris le 24 novembre 1770, c'est-à-dire environ sept ans après son attaque. Caylus n'est pas bon prophète. Ailleurs il parle du *vieux* comte Zanetti comme s'il s'attendait à le voir passer, et le comte et le président l'ont enterré.

une place d'honoraire vacante[1]. Je ne sais qui on nous donnera; les sujets sont rares pour cette classe.

Je n'entends plus parler de la vente des tableaux où se trouve le Claude Lorrain de M. du Tillot; je suis fâché de l'avoir annoncé. Ces choses qui intéressent le public sont ordinairement si exactes que tout autre aurait fait comme moi. J'ai imaginé un moyen pour y suppléer; j'ai trouvé deux très-beaux tableaux originaux à un prix très-médiocre; je les ai achetés, quoique je n'en achète jamais. Ils sont tous après moi pour les avoir, et je leur ai dit que je les donnerais à celui qui m'apporterait un Claude Lorrain à ma fantaisie. Alors je serai satisfait, car il ne me coûterait ainsi que le prix que j'ai donné des deux originaux, et ce prix conviendrait à la raison et à la sagesse de M. du Tillot, qui ne veut pas faire de folies. Je souhaite que mon projet réussisse; mais je ne puis mieux me conduire pour avoir un tableau de ce maître qui semble me fuir.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'une pièce intitulée *Tout est dit*[2] est pour M. du Tillot. C'est une suite de ces bavardages de finance.

Adieu, mon cher abbé; je vous prouve qu'il y a plus d'une espèce de bavardage à Paris. Que voulez-vous? Je cause avec vous et cela me fait plaisir.

LXVII

15 août 1763.

J'ai reçu votre lettre du 30 juillet[3]. J'y vais répondre avec plus d'ordre, plus d'objet et de plaisir.

Vous avez bien mieux fait d'aller respirer à la campagne et soupirer avec une belle dame que de m'écrire. Je voudrais pouvoir en faire autant. Je ne serais pas si exact; mais j'aurais

[1] A l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

[2] C'est une pièce sur les finances, analogue à celles dont il est parlé dans la lettre LXIII, note dernière. Je ne l'ai pas trouvée à la bibliothèque Nationale.

[3] Elle manque.

une belle excuse à vous donner. Raillerie cessante, quoique vous ne daignez pas me mander si les graines de ce printemps ont satisfait la belle dame[1], on commence à préparer l'envoi de la fin de l'automne.

Vous vous formez très-bien, monsieur l'abbé : comment ! vous en êtes déjà à vendre vos livres pour du vin ? Je vous en félicite ; vous irez loin[2].

J'ai lu avec plaisir les remarques de Petitot. Remerciez-le et faites-lui mille amitiés ; dites-lui que ne vous ayant envoyé qu'une première épreuve, il n'a pas dû y trouver les cotes. Je les ai dans le plus grand détail. Je reverrai sur l'original les objections sensées qu'il fait, quoique tous ces dessins de Provence et de Languedoc soient exécutés presque aussi parfaitement que la façade du Louvre et le Trône par M. Perrault[3]. Ils ont été ordonnés à un Mignard qui demeurait en Avignon, par M. Colbert, qui voulait les faire graver. Sa mort a empêché l'exécution de ce projet. J'ai proposé au propriétaire de me les céder. Le plaisir avec lequel Soufflot et plusieurs autres ont vu ces dessins m'a engagé à les publier à la suite du Desgodets. Voilà toute l'histoire.

Barthélemy est arrivé. Je lui ai demandé les livres que vous lui avez envoyés pour moi ; il m'a dit n'avoir encore rien reçu, et m'a promis d'y être attentif[4].

Je vous prie de remercier d'avance le fameux Cyriacus d'An-

[1] Voyez lettre LXI.

[2] Ce fait n'est rapporté dans aucune lettre du recueil de celles de Paciaudi.

[3] Plus tard il faudra bien rabattre de ce jugement, comme on le verra par les lettres de Mariette ; mais Caylus sera mort. Ce sont ces dessins qui devaient faire suite à Desgodets. (Voyez la lettre LXII.) Le Mignard dont il est ici question était le frère du célèbre Pierre Mignard. Il était né à Troyes, comme lui, en 1605 ou 1608, et mourut à Paris le 20 mars 1668. Il avait quelque talent pour la peinture, et il fit entre autres le portrait de Louis XIV, lorsque le jeune roi, allant épouser l'infante d'Espagne, passa par Avignon, où Mignard s'était fixé. Reçu membre de l'Académie de peinture le 3 mars 1663, il fut nommé professeur le 23 juin 1664, et adjoint au recteur le 6 août de la même année.

[4] Voyez la lettre qui précède, p. 336.

cône que je ne connais pas du tout[1], et qui se moque de me regarder comme quelque chose dans les antiquités. Il est certain que dans peu, je serai le doyen des antiquaires; passé cela, je ne me connais pas de prérogative.

Si ce que vous m'annoncez dans la boîte de Véleia est trop beau, il est constant qu'après avoir eu le plaisir de le voir, je le renverrai soit à Gênes ou à Rome. Que vous envoyiez la boîte, je la recevrai également, à l'adresse de M. de Marigny ou de M. de La Reynière. J'aimerais cependant mieux que ce fût par le dernier, car il est toujours à Paris, et l'autre, dans les temps de chasse, court et galope.

Je suis charmé que vous persistiez dans votre projet pour les fouilles. Je le crois très-bon parce qu'il est très-raisonnable, et j'en espère du succès[2]. D'ailleurs cette commission est assez importante pour vous et pour le prince qui vous accueille, pour que vous vous y donniez tout entier, et pour ne faire le voyage de Venise que dans les intervalles de temps que les fouilles vous laissera (*sic*) nécessairement. Je pense ainsi dans la plus grande vérité, malgré l'intérêt que votre amitié vous persuade que je puis avoir à ce voyage[3].

Vous avez vu que mon enthousiasme n'était pas considérable sur l'emplette étrusque que le bailli dit avoir faite pour moi[4]. Je le connais ainsi que tous messieurs les Romains; mais je n'ai encore rien reçu et je ne puis rien dire. Mes dernières

[1] Il n'y a pas d'équivoque, Caylus prend ici tout de bon Cyriacus d'Ancône pour un auteur vivant. Pour le moins, il semble croire que Cyriacus et Olivieri degli Abbati, l'éditeur des *Commentariorum Cyriaci Anconitani nova fragmenta notis illustrata*, Pesaro, 1763, in-fol., le même qui lui faisait faire ce compliment par Paciaudi, sont une seule et même personne. La lettre étant toute de la main de Caylus, il n'y a pas lieu de rejeter sur le secrétaire la faute *di queste scherzevoli parole*, comme disent les Italiens.

[2] Voyez lettre LXII. Les espérances de Caylus furent déçues. Il fallut abandonner les fouilles.

[3] Paciaudi ne se persuadait que ce qui était vrai, et il ne pensait pas faire injure à son ami

[4] Voyez lettre LXV, p. 332.

lettres vous auront appris que je n'appelle pas de vos décisions. Je ne me souviens plus de ce que j'avais vu avec tant d'ardeur, et vous étiez pour beaucoup dans cette vivacité.

Je vous remercie d'avoir écrit pour moi à Bellotti. Je vous ai traduit la lettre du Montrichard[1], et vous aurez pu vous conduire en conséquence. Je crois que le pauvre Natoire est ou mort ou bien malade; ainsi je crains quelque embarras pour l'argent qu'il aura fallu payer.

Vos doutes sur le manuscrit de M. Hoppe augmentent les miens[2]; ainsi je n'y veux plus penser, et je serais au désespoir qu'étant dans la situation où vous êtes, il fût possible qu'on vous soupçonnât de la moindre intrigue à cet égard. Il faut attendre les secours de la Providence.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne la pâture, etc.

Ce que vous proposez pour la vente des livres des bénits Pères est impraticable. On vend pour les créanciers; il faut donc que tout soit crié et donné au plus offrant.

J'ai dîné avec la Czarine[3] et la belle dame. Je voudrais que vous les eussiez entendues sur votre compte, et surtout la dernière; je vous assure que vous êtes très-bien dans leur esprit, et d'une façon conforme à l'idée générale que vous leur avez laissée de vous à Paris. Capperonnier[4] est le seul qui se plaigne de vous et avec raison, non tant à cause de ce que vous n'avez pas répondu à deux lettres qu'il vous a écrites, que parce que

[1] Voyez lettre LXII.

[2] Voyez lettre LXV.

[3] Voyez lettre LVI, la note sur Mme Geoffrin. Cette *belle dame* n'est pas du tout la même que celle dont il est parlé au commencement de cette lettre; il s'agit ici d'une dame dont je ne devine pas le nom, et là de la sœur du comte de Bentivoglio.

[4] Professeur de grec au Collége de France, et premier garde des imprimés à la Bibliothèque du roi. Il était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1749. Il s'appelait Jean et était le neveu de Claude, auquel il avait succédé dans la chaire de grec, au Collége de France, en 1744.

vous ne lui avez pas envoyé vos ouvrages que vous lui avez solennellement promis. Je n'ai appris ces torts de votre part que depuis deux jours. Je n'aime pas que vous en ayez, et si j'avais pu trouver à Paris ce que la Bibliothèque désire, il y serait déjà porté.

M. Bonnet, que j'ai encore vu depuis ma dernière lettre, m'a dit qu'il avait envoyé la petite inscription par la poste, et comme vous serez à Colorno dans le temps de son arrivée, vous me manderez, à ce que j'espère, comment elle aura été trouvée [1].

Je vous envoie en même temps une épreuve des deux pierres étrusques que je dois à votre amitié et aux bontés de l'Infant [2]. Je crois qu'avec les explications dont je vous dois aussi la plus grande et la meilleure partie, cette planche sera une des plus intéressantes de ce volume. Je n'attends plus, pour le lâcher à de Guignes [3], qu'un ou deux éclaircissements de Bretagne, pays tout neuf par rapport à ses antiquités.

Anquetil a lu un mémoire dont on a paru content; il est très-bien fait. Il a pour objet une des plus anciennes langues de l'Inde, et celle dans laquelle Zoroastre a écrit [4]. Il parle

[1] Il semble qu'il s'agit ici d'une inscription de la façon de Caylus ou autre, sur laquelle Caylus voulait avoir l'avis de la cour de Parme, alors en villégiature à Colorno.

[2] Voyez lettres LXII, LXIII et LXV.

[3] Afin que Deguignes en revît les épreuves, au moins celles de la 1re partie intitulée : *Des Égyptiens*. La planche III de cette partie représente neuf bandes remplies d'hiéroglyphes. Et comme malgré le soin qu'il avait pris jusqu'alors pour bien rendre les caractères égyptiens, Caylus avait reconnu la difficulté de dessiner avec une parfaite exactitude des formes dont il ignorait la signification, il avait prié Deguignes de les copier lui-même et d'en revoir les épreuves : ce à quoi celui-ci avait consenti de bonne grâce, et ce qu'il exécuta conjointement avec Mme Deguignes, aussi exercée dans ce genre de travail que l'était son mari. Voyez le *Recueil d'antiquités*, tome VI, page 10 et planche III.

[4] Ce mémoire avait pour objet les livres en langue zend qu'il avait rapportés de Perse, livres *attribués* à Zoroastre, et qui contiennent le système dogmatique et moral des anciens Perses. Il a pour titre : *Mémoire sur les anciennes langues de la Perse*, et est au t. XXXI, p. 339, des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions.

des ouvrages de ce prophète ou législateur, comme il vous plaira de le nommer. Il va donner la traduction des ouvrages qu'il en a apportés. Le dictionnaire et l'alphabet me paraissent en état de voir le jour. Cela est bon, tout neuf, très-curieux, et fait honneur à une Académie; car il a vu et il entend, seul peut-être, ce qu'on ne connaît pas en Europe.

Je vous prie de me faire une note de tout ce qui a été écrit en Italie sur la langue étrusque, au sujet de cette table égyptienne qui a tant occupé les savants[1]. Nous aurons le *Calogera* en cinquante-deux volumes[2]. Je serai bien aise de compléter la Bibliothèque du roi sur un article aussi intéressant pour la littérature; car je crois qu'il sera prouvé dans quelque temps que les lettres n'ont eu qu'une seule et même origine, qui, selon les apparences, ne peut être attribuée qu'à l'Égypte. Au reste, cette opinion n'est encore qu'à moi seul[3].

[1] Il s'agit probablement de la Table isiaque du Musée de Turin, laquelle est au tome VII, pl. XII, p. 34 et suiv. du *Recueil d'Antiquités*. Caylus paraît vouloir dire à Paciaudi : «Je vous prie de me faire une note sur tous les ouvrages en langue étrusque dont je suis amené à m'occuper à l'occasion de la Table isiaque. Nous aurons déjà le recueil de Calogera; mais je voudrais que la Bibliothèque du roi fût complétée en fait d'étrusque, sujet qui intéresse si fort l'érudition; car je crois qu'il sera prouvé que les lettres n'ont qu'une seule origine, etc.»

[2] *Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*, in-12, 51 vol. Venise, 1728-1757, par Angelo Calogera, camaldule, avec Cristoforo Zani et Simone Ochi pour collaborateurs. — *Nuova Raccolta, etc.* 42 vol., 1755-1787; continuation par le P. Mandoli, camaldule.

[3] Caylus avait deviné conjecturalement une chose vraie; mais il eût été, comme la totalité de ses contemporains, hors d'état de la comprendre. L'état actuel de la science est celui-ci. L'alphabet phénicien dérive de l'écriture égyptienne hiératique de la forme la plus ancienne que l'on connaisse, c'est-à-dire celle que fournissent les papyrus antérieurs au second empire égyptien. C'est vers le XIXe siècle avant notre ère que l'on peut entrevoir l'usage du caractère alphabétique. Mais au temps de Caylus, comme pendant la première moitié de ce siècle-ci, on n'avait pas les éléments de comparaison nécessaires. C'est Emm. de Rougé qui, en 1859, a lu à l'Académie des inscriptions le premier travail critique sur la question maintenant adoptée, telle qu'il l'a formulée dans son mémoire imprimé après sa mort, en 1875, par les soins de son fils, et intitulé : *Sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, gr. in-8°.

Je me rétracte sur la médiocrité de mon paquet. On m'apporte trois volumes en réponse à l'*Apologie des jésuites*[1]. Je crois que cette réponse, comme on dit, n'est pas de paille. Vous m'en direz votre sentiment.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur. *Le porteur vous dira le reste*[2].

LXVIII

Paris, 19 septembre 1763.

Je ne m'attendais pas, mon cher abbé, à recevoir de vos nouvelles cet ordinaire; votre lettre m'a fait d'autant plus de plaisir. N'ayant point d'excuse ou plutôt de raison légitime, je ne vous aurais pas moins écrit, quand même, comme il n'est que trop vrai, je n'aurais rien eu à vous mander. J'espère cependant que, malgré le peu d'apparence, la presse fournira quelques bagatelles contre les bénits Pères. Je le désire pour votre amusement et pour tenir compagnie à ma lettre, qui sans cela serait un peu solitaire.

[1] *Apologie générale de l'institut et de la doctrine des jésuites* (attribuée aux PP. Menoux et Griffet et publiée par Cérutti. Voy. sur Cérutti la note de Quérard), 1762, in-8° et in-12; Lausanne (Nancy), 1762, 2 vol. in-12. «Et la grosse *Apologie des jésuites*, qu'en avez-vous dit? Et qu'en pense-t-on chez vous? Il est certain que nous avons peu d'ouvrages français écrits avec autant d'élégance et d'adresse que celui-là. Si le P. Cérutti, que l'on assure en être l'auteur, ne satisfait pas toujours, il faut s'en prendre à la matière, et point du tout à celui qui l'a mise en œuvre; car il est difficile de soutenir mieux qu'il l'a fait la cause des proscrits.» (Lettre inédite de Mercier de Saint-Léger à Paciaudi, du 13 juin 1763.) La réponse à cette apologie a pour titre : *L'Apologie des jésuites convaincue d'attentat contre les lois divines et humaines, en trois parties* (par l'abbé Claude-Marie Guyon), 1763, in-12. On l'attribua, quand elle parut, à M. de Monclar, procureur général au parlement de Provence. «Cet ouvrage, est-il dit avec un enthousiasme comique par le nouvelliste Bachaumont (t. I, p. 266), résume tout ce qu'on a dit de plus spécieux en faveur des jésuites, renverse, détruit, pulvérise tout l'échafaudage de leurs défenseurs... Le livre est [écrit] d'une façon nerveuse, concise et attirante.»

[2] Sans doute M. Bonnet, qui allait à Parme.

Je me rappelle ma colère de l'ordinaire dernier [1]. N'a-t-elle pas été trop forte? En tout cas, j'en demande pardon à qui il appartiendra, et je vous prie, à tête reposée, d'obtenir que la boîte soit telle que vous l'aviez arrangée, vous souvenant, s'il vous plaît, de n'y point donner place à certaine belle *Victoire* haute d'un pied, que vous m'avez mandé, ce me semble, que l'Infant vous avait dit de m'envoyer [2]. Que pourrais-je dire sur une *Victoire?* d'autant que j'en ai rapporté deux qui faisaient partie d'une petite emplette que M. du Tillot a eu la bonté de faire pour moi, il y a quelques années. Je ne pourrais me sauver que par une plaisanterie qui ne serait même pas trop bonne, en disant que Véleia était la ville la plus victorieuse du monde. Pensez-donc à mes intérêts et ne parlons plus de cela.

Si vous n'avez pas reçu de lettres cet ordinaire, il vous en sera arrivé deux des miennes l'ordinaire suivant, car je vous ai toujours écrit. Je m'en rapporte à Petitot pour la décoration de votre galerie [3]. J'espère que quand il aura exécuté son projet, il voudra bien vous en confier un croquis; je serai charmé de le voir.

Il serait très-bon de savoir quelle épaisseur et quelle quantité de montagne est tombée autrefois sur votre ville [4]; mais cela est impossible. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette épaisseur est inégale, et c'est pourquoi je vous avais conseillé l'autre jour de tâter le terrain avec des sondes qui vous instruiraient du plus ou moins de fouilles et de mines nécessaires; et puisque vous trouvez des médailles, vous êtes dans cette partie à la superficie; du moins n'est-ce pas là le plus fort éboulement. Mais votre affaire est en de bonnes mains;

[1] Cette colère de Caylus s'était manifestée dans une lettre qui nous manque.

[2] Cette Victoire est, en effet, restée au Musée des antiques de Parme. (Voy. la lettre qui suit.) — [3] Celle où est encore aujourd'hui la bibliothèque de Parme.

[4] Véleia.

vous voyez le terrain, et je ne puis vous dire que des généralités très-vagues. Tel est le propre de la conversation, et je cause avec vous. Je vous souhaite une bonne emplette dans votre voisinage, et cela sans humeur, puisqu'elle se fera aux dépens de vos lettres.

Assurément vous avez le tabac bien à cœur[1]; aussi avez-vous réussi. Je vous en fais compliment. Vous avez très-bien fait de faire remettre cette grande somme au bailli; il ne m'a encore rien envoyé. Je l'ai prié, il y a huit jours, de faire dessiner la peinture étrusque dont il me parle depuis si longtemps[2], d'y joindre les proportions, et ce qu'il a pu savoir avec quelque apparence de vérité du lieu où elle a été trouvée; car on ne manque pas d'histoire dans votre pays; et plus le monument sera faux, plus elle aura d'histoire. Le bailli a acheté à Rome, pour M. Bouret, une urne cinéraire de porphyre; c'est une grande et belle chose[3]. Je la fais restaurer dans quel-

[1] Voyez lettre LXI.

[2] Voyez la lettre qui précède.

[3] Elle est au tome VII, page 234, pl. LXVI, des *Antiquités*. Caylus l'avait destinée à être «placée dans le lieu de sa sépulture, à Saint-Germain-l'Auxerrois, et à lui servir de tombeau. En attendant, il l'avait fait dresser dans son jardin où il la considérait souvent d'un œil tranquille et se faisait un plaisir de la montrer à ses amis.» (*Ibid.*, p. 236, à la note.) Comment a-t-il pu songer sérieusement à en faire son tombeau? Ne dit-il pas lui-même, *ibid.*, p. 235, que ce monument «ne pouvait être destiné qu'à un cénotaphe, ou peut-être à renfermer les cendres d'un personnage, sans doute considérable?» Ses dimensions sont telles, en effet, qu'il n'était pas possible d'y étendre un corps humain. Caylus n'a donc fait que plaisanter en disant qu'il y logerait ses restes. Je ne sache pas qu'il ait été partisan de la crémation des corps; il ne l'était qu'à l'égard des mandements des évêques. Ce qu'il voulait, c'est qu'on mît ce monument sur le lieu de sa sépulture, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Le curé de la paroisse s'y opposa, par scrupule d'introduire dans son église cet ornement profane. M. de Maurepas, exécuteur testamentaire de Caylus, n'en fit pas moins transporter l'urne dans l'église, et elle y fut placée dans la chapelle du Grand-Conseil ou des patrons. Elle est actuellement au Louvre. Elle est en porphyre rouge et a 1 mètre de haut et 1m,13 de long. Le sculpteur Vassé fut choisi pour faire les ornements convenables à la place que cette urne devait occuper. Il mit au-dessus un médaillon de bronze représentant le profil de Caylus, tel qu'on

ques petites parties, et pour ma peine, je la fais dessiner avec la plus grande précision. Elle me donnera une planche agréable et une explication intéressante.

J'ai lâché le VIe volume. Mandez-moi bien à votre aise (car on n'a point encore commencé l'impression) comment les premiers volumes de l'Infant sont reliés, pour assortir celui-là. J'ai suppléé ce que j'attendais de Véleia par des morceaux de notre pauvre Gaule. J'avais recherché dans les guenilles du comte Costa, et j'avais fait une planche de morceaux de pots, dont le travail a beaucoup de rapports avec celui de la manufacture de Nîmes. Ces exemples prouvent les communications que j'aime beaucoup à chercher. Celle-là même est autorisée par l'histoire. Je compte faire usage de cette planche [1], car c'est toujours parler de Véleia, à laquelle je m'intéresse par toutes les raisons modernes qui peuvent déterminer un homme reconnaissant et qui pense.

Vous recevrez dans peu une petite estampe chronologique sur vos bons amis [2]; elle ne sera pas de paille, comme on dit,

le voit en tête du VIIe volume du *Recueil d'Antiquités*. — On peut étudier une vue complète du tombeau de Caylus dans Séroux d'Agincourt (*Recueil de fragments de sculpture antique*, Paris, 1814, in-4°, pl. XXXVII, Explic. p. 96). — Conf. Hurtaut et Magny : *Dictionnaire historique de la Ville de Paris*, 1779, in-8°, t. III, p. 146; Clarac, *Musée de sculpture*, t. II, p. 990, n° 623, atlas, pl. CCLX, n° 80, 1854. — La gravure qui représentait le tombeau surmonté de l'urne avait d'abord été publiée en feuille volante, à ce que dit d'Agincourt, ami de Caylus et observateur très-soigneux. Cette urne de porphyre formait en effet un très-remarquable tombeau dans le genre de ceux de sainte Constance et de sainte Hélène, à Rome, et de ceux des rois normands de Sicile, dans l'église de Monreale. — Caylus dit dans cette lettre que le bailli a acheté l'urne pour M. Bouret, et c'est encore ainsi qu'est nommé ce riche acquéreur, t. VII, p. 236, des *Antiquités*. Je pense qu'il s'agit du fastueux financier Bouret, trouvé mort dans son lit le 10 avril 1777, et soupçonné de s'être suicidé, s'étant vu réduit à la misère, après avoir dévoré une fortune de 42 millions. Il avait été assez riche pour acheter une urne de porphyre de cette valeur. Caylus l'acheta « peu de mois avant son décès, » dit Mariette (lettre XII), et très-probablement de Bouret lui-même.

[1] Tome VII, pl. LIV, p. 205.

[2] Je n'ai pas trouvé cette pièce au cabinet des Estampes.

et par conséquent ne vous déplaira point. Vous êtes certain d'avoir la première épreuve.

M. de Montrichard m'a tant écrit et désirait si fort sa petite boîte que je la lui ai envoyée; il y a quelques jours. J'avais résolu d'attendre ou votre réponse, ou une lettre d'avis de Bellotti; mais je me suis rendu à sa demande empressée[1]. Je ne sais si notre homme sera content de cet envoi; je ne l'ai prévenu ni en bien ni en mal; mais en somme, c'est bien peu de chose. Je vais vous en faire le détail véridique.

Un bras d'ivoire apparemment d'Hygia, car il a le serpent; mais la main est mutilée, c'est-à-dire que plusieurs doigts sont cassés.

Un morceau de terre cuite veinée et singulière, représentant Esculape, sa fille et Télesphore, travaillé du bas-relief, mais d'un dessin court et mauvais.

Un bas-relief assez effacé représentant une figure au milieu de plusieurs parties d'ornement, et qui ne présente aucun objet déterminé.

Une cornaline gravée en creux sur laquelle est Jupiter assis. Le travail est antique, mais l'exécution n'a rien d'attrayant.

Une pâte ou un *Agnus* de je ne sais plus quel saint d'Italie.

Cette énumération doit vous mettre en état de proportionner les prix, au cas que M. de Montrichard n'en soit pas content. Pour moi, j'ai été très-satisfait de l'anse double que Bellotti m'a envoyée[2] et dont je vous prie de me mander le prix. Ce morceau est arrivé à point pour compléter une planche étrusque, et me faire le nombre de quatorze pour cette classe: mais aussi je suis à sec de ce côté, et je n'ai rien en réserve. Ce n'est point là ce qui me fâche, c'est de n'avoir pu trouver

[1] A la demande de M. de Montrichard.

[2] Elle est au tome VII, p. 130, pl. XVI, des *Antiquités*.

une figure étrusque avec les caractères écrits sur la cuisse [1], malgré tous vos soins et toutes mes recherches. Cependant ces monuments ne sont pas de la plus grande rareté en Italie: j'en ai vu autrefois plus de vingt petits, c'est-à-dire à ma portée.

Je vous remercie du catalogue des ouvrages étrusques [2]. Il y en a plusieurs dans des corps d'ouvrages que nous avons; mais je suis bien aise de prendre en faute un bibliothécaire comme vous. Vous donnez très-bien le format, mais pour les ouvrages détachés, au diable si vous marquez l'année de l'impression et le lieu de l'édition. Vous aurez aujourd'hui un compte rendu et le mémoire du procès Bernardin dont je vous ai parlé [3].

On m'a promis le mandement de l'évêque de Langres [4]; mais j'aurai sûrement la semaine prochaine l'arrêt par lequel le Parlement l'a fait brûler. Enfin je veux vous amuser et ne néglige rien pour y parvenir.

Adieu, mon cher abbé, en voilà bien long pour quelqu'un qui n'avait rien à vous dire.

[1] Voyez lettre IV, p. 16, note 1.

[2] Des ouvrages sur la langue étrusque. Voyez la lettre qui précède, p. 346. Il lui sied bien à lui, l'homme inexact et contempteur par excellence de tout détail bibliographique, d'accuser Paciaudi d'inexactitude !

[3] Il faut deviner de qui et de quoi Caylus parle ici, car la lettre manque à laquelle il se reporte et où il était peut-être plus clair. Il s'agit donc des pièces relatives aux démêlés des jésuites du Paraguay avec Don Bernardino de Cardenas, nommé évêque du Paraguay par le roi d'Espagne, Philippe IV, en 1638. On trouve ces pièces sous le titre de *Forfaits des jésuites au Paraguay; extrait du Mémorial présenté au roi d'Espagne, etc.*, dans le *Recueil de toutes les pièces et nouvelles qui ont paru sur les affaires des jésuites dans l'Amérique méridionale et dans le royaume de Portugal*, t. II, p. 306 à 390.

[4] Gilbert de Montmorin, ami des jésuites. — *Arrêt de la cour du Parlement du 3 mars 1764, qui condamne la lettre pastorale de M. l'évêque de Langres au clergé de son diocèse, en date du 12 septembre 1763.* Déjà le 5 septembre de l'année 1763, le Parlement avait condamné au feu une *lettre pastorale* du même évêque *au clergé de son diocèse*, en date du 1er août 1763. M. de Montmorin n'est pas au bout. (Voyez lettre LXXX.) Il est un des évêques qui ont donné le plus d'affaires au Parlement.

LXIX

26 septembre (1763).

Je ne m'attendais pas à vous faire aucune réponse; cependant j'ai reçu deux de vos lettres. Jugez quel plaisir! Elles sont de la même date, et ne pouvant les distinguer, je les ai devant moi, et je vais vous dire ce qu'elles me font penser.

Il n'y a rien de plus embarrassant qu'un dévoiement, surtout quand on est à la campagne, fort près les uns des autres et fort examiné. Vous avez pris le meilleur parti, celui de la retraite, et la meilleure consolation, celle de la (le?) regarder comme une purgation naturelle.

Je vous plains de ne pouvoir aller à Colorno; mais l'abord des étrangers et l'accueil d'un prince sont les fleurs de la principauté, qui, moralement parlant, doivent avoir bien des épines. Je ne pourrais parler de cet état que dans la spéculation; ainsi je m'en tais.

J'ai répondu sur les guenilles générales de Véleia, et en particulier sur la Victoire du même endroit[1], si sérieusement que je ne vous en parlerai plus. J'ajouterai seulement qu'il me suffit d'avoir mis en jeu votre esprit pour la négociation et mes désirs sur les bontés particulières qu'on a pour moi dans votre cour[2]. Tout est donc dit; je jugerai.

[1] Voyez la lettre précédente. — Caylus était bien désintéressé, car la *Victoire* de Parme a une valeur en argent considérable, et il n'eût pas été difficile de la placer à Paris. Mais Caylus suit son idée; il veut des morceaux *instructifs*, et celui-là ne lui apprend rien. A son exemple, S. d'Agincourt et Grivaud de la Vincelle ont publié des recueils qui sont d'une grande utilité : *Recueil de fragments de sculpture antique, en terre cuite*, par Séroux d'Agincourt, in-4°, 1814; — *Recueil de monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule, etc.*, par Grivaud de la Vincelle, 2 vol. in-4°, 1817.

[2] Voici la réponse curieuse que Paciaudi faisait à cela : « J'ouvre mon paquet pour y joindre la réponse à la vôtre du 26 septembre. Je ne vous parlerai plus de Véleia ni de nos guenilles. Vous verrez dans ma lettre le détail des fouilles, et que l'Infant vous fait le maître

Vous avez vu que j'ai enfin reçu le livre qui vous était dédié et que vous m'avez donné[1]. Il est même dejà à la Bibliothèque du roi. Ainsi je vous renverrai par M. Bonnet celui que vous m'annoncez de nouveau. Je vous ai déjà répondu sur le tabac que vous avez eu tant à cœur.

M. Pellerin nous donnera un supplément dont je vous ferai, s'il vous plaît, la galanterie, comme j'ai fait des autres[2]. Mandez-moi seulement de quelle façon ils sont reliés pour rendre celui-ci conforme par la reliure. Si vous avez été content des premiers, vous le serez un peu plus peut-être de celui-ci. Il est principalement fondé sur un pot trouvé près de Laodicée, qui ne contenait que des médaillons de rois ou de villes; et l'on ne peut douter que ce pot n'ait été enterré, sans avoir été remué, que cinquante ans au plus après la mort d'Alexandre le Grand[3]. Voyez quel trésor et en quelles mains il est tombé!

Alfani ne m'a rien envoyé. Vous lui avez donné une trop

de tout ce qu'elles ont produit. Il m'a dit après dîner : « Écrivez de ma part à « M. de Caylus que je l'aime de tout mon « cœur et que je suis touché des amitiés « qu'il a pour moi; que je voudrais bien « faire quelque chose pour le convaincre « de ma reconnaissance, et qu'il est le « maître, le feudataire de Véleia. Qu'il « en dispose comme il veut; mes statues, « mes colonnes, mes antiquités sont à « lui. » Ce sont ses phrases : je m'acquitte avec plaisir de cette commission. (Paciaudi, lettre LXXI.)

[1] Je n'ai pas vu cela ci-devant, et je ne devine pas quel est ce livre. Barthélemy en parle également, sans être plus clair, à la fin de sa lettre XXVIII. On ne connaît pas non plus ce livre à la bibliothèque de Parme. Peut-être ne s'agit-il que d'une dédicace à la main; ce que nous appelons *hommage* d'auteur.

[2] *Recueil des médailles des rois qui n'ont pas encore été publiées ou qui sont peu connues*. Paris, 1762, in-4°. — *Recueil des médailles des peuples et villes*, Paris, 1763, in-4°. — *Mélange de diverses médailles pour servir de supplément aux recueils ci-dessus*, Paris, 1765, in-4°. — *IIe supplément aux six volumes précédents*, 1765, in-4°. — *IIIe supplément*, 1766. — *IVe supplément*, 1767. — *Additions*, 1778. En tout, 9 volumes.

[3] « En vérité, la découverte de ce pot de Laodicée est bien heureuse; elle ne pouvait tomber en meilleures mains qu'en celles du respectable M. Pellerin. Faites-lui mes compliments; je le regarde comme bien supérieur aux Patin, aux Vaillant, aux Spanheim et à toute la troupe des antiquaires que nous avons admirés jusqu'ici. » (Paciaudi, lettre LXXI.)

bonne leçon [1]. La boîte vient sûrement de Bellotti; les indications que vous me donnez le prouvent. A moins que M. de Montrichard, à qui je l'ai envoyée, n'ait gardé le mémoire des prix, ou que Bellotti ne se souvienne de ce qu'il a reçu de Natoire, je ne pourrai en demander le payement. En tout cas, le mal ne sera pas grand.

Je vous remercie de vous charger de mes remercîments pour le *Cyriacus Anconitanus* [2]. Ne craignez rien de ce que je puis dire à Barthélemy. Sans éclat, j'ai retiré tout doucement mes troupes. Il en sait trop long pour moi, et nous sommes comme nous serons le reste de notre vie [3]. Tout est de mode à Paris, et quand on n'a pas vu une chose, on n'en veut pas. *Un tel en a?* je veux en avoir, etc. : c'est l'histoire de la table de mosaïque.

Je n'ai aucune inquiétude sur les six morceaux que je donne d'Herculanum [4]. Qu'ils disent [5] ce qu'ils voudront, leur forme m'a plu; je la rapporte; elle est en effet piquante. Je dis que je la copie d'après les dessins, et les dessins ne font qu'hon-

[1] Je le crois bien; Paciaudi l'avait congédié avec ou contre le gré de Caylus, et c'est à Bellotti qu'il s'adressait pour les antiquités à envoyer au comte. «Alfani est à Naples ou au diable; il y a neuf mois que je n'entends plus parler de lui. Je demanderai des nouvelles à mes correspondants.» (*Id., ib.*) Caylus eut jusqu'à la fin un faible extrême pour ce phénix du brocantage, spirituel, impudent et fripon! Il y revenait sans cesse.

[2] Voyez lettre LXVII. Il s'agit ici, bien entendu, des nouveaux fragments de cet auteur dont Olivieri venait de donner une édition, laquelle avait été ou devait être envoyée à Caylus.

[3] Cette circonstance relative à Barthélemy et, comme on le voit à la fin du paragraphe, à une table de mosaïque, n'est pas dans la réponse (lettre LXXI) de Paciaudi à cette lettre. Caylus l'en aura prudemment fait disparaître. Mais elle indique une communication que Paciaudi avait faite à cet égard dans une lettre à Caylus antérieure à celle-ci, et qui manque. Elle fait comprendre également la délicatesse extrême des rapports entre Caylus et Barthélemy et combien il entrait de politique dans leur amitié. Voyez-en une autre preuve lettre LXXXIII.

[4] Voyez lettre LXVI, p. 335.

[5] Ce *qu'ils disent* se rapporte évidemment aux critiques dont ces morceaux pourront être l'objet, et dont les auteurs seront plus particulièrement les académiciens *Ercolanesi*. La suite de ce paragraphe le laisse assez deviner.

neur à Herculanum. Quand donc ils seraient plus *napolitains*, plus *Tanucci*, je m'en moque; et quelque satire qu'ils veuillent faire, quand les critiques sont aussi peu méritées, elles retombent sur ceux qui les font.

M. du Tillot, que j'embrasse de tout mon cœur, m'a envoyé le soufre du Pacte de famille [1]; je vous prie de l'en remercier. Ce sont là les véritables présents qui me conviennent. Je n'avais jamais entendu nommer le fameux Pikler dont vous me parlez avec tant d'emphase. Il y a de la ressemblance dans les têtes; on les reconnaît au premier coup d'œil; mais le bon monsieur ne dessine pas plus qu'il ne faut.

Vous n'aurez pas beaucoup de choses cette semaine. Je n'ai pu attraper qu'un arrêt qui condamne au feu le mandement d'un évêque, qu'on n'a pas eu à Paris: mais l'arrêt fait toujours foi.

J'attends tous les jours la critique de votre ami l'archevêque de Lyon [2]; elle a été défendue par le présidial, et l'on a peine à la trouver; mais je l'aurai.

[1] «Ce n'est pas M. du Tillot, mais moi qui vous ai envoyé le soufre de la cornaline du *Pacte de famille*, que M. de la Houze a fait graver par Antoine Pikler.» (Paciaudi, lettre LXXI.) Le nom de ce graveur est imprimé en lettres capitales dans la lettre de Paciaudi, comme s'il avait voulu se moquer aussi de la *famosité* de l'artiste. Ailleurs en effet (lettre VII), il l'appelle : «M. Picheler, graveur en pierres dures, qui est un *bon Allemand*.» Caylus ne peut pas n'avoir jamais entendu nommer le fameux *Pikler* (lisez Pichler), car il le nomme lui-même et avec la même défaveur qu'ici, dans sa lettre XXV. Voy. cette lettre. — Le *Pacte de famille* est le nom donné au traité conclu et signé le 15 août 1761, à l'instigation du duc de Choiseul, par tous les princes de la maison de Bourbon qui régnaient en Europe.

[2] C'est une allusion à une *Lettre pastorale* de l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, et datée de Paris, le 30 juin 1763. Cette pièce, dit Bachaumont (t. I, p. 248), roule sur des discussions survenues entre les différents corps de la ville de Lyon, relativement aux pères de l'Oratoire, substitués par ce prélat aux jésuites dans l'enseignement. C'est sans doute d'une critique et de quelques autres dont cette lettre pastorale fut l'objet, que parle Caylus ici et dans la lettre qui suit. Et comme ces critiques, sous forme de lettres, attaquaient un archevêque qui n'était pas

Je ne veux pas ennuyer M. du Tillot par des recommandations, ainsi je les fais passer par vous. Il y a un père Foucaut [1], minime, qui accommode très-bien les oiseaux morts, et que l'on m'a dit être à Parme. D'honnêtes gens de mes amis et qui le connaissent beaucoup m'ont prié de le recommander, et de dire, comme il est vrai, que je n'en ai entendu dire que du bien.

Je reçois une lettre de M. de Montrichard qui a bien raison de dire qu'il y a équivoque. Il m'a renvoyé, comme je me doutais bien qu'il le ferait, le bordereau du contenu et du prix de sa caisse. Vous en lirez toujours assez pour voir qu'une caisse n'est point l'autre, et pour demander à Bellotti ce qu'est devenue celle qu'il vous avait annoncée [2]. Il serait d'autant plus désagréable que celle dont il s'agit fût perdue, que ce serait la première à laquelle ce malheur serait arrivé depuis notre commerce d'antiquités. D'ailleurs il me paraît qu'il y a de fort jolies choses dans les objets que M. de Montrichard réclame, et que la somme en est assez forte. Cela vous donnera de la peine; mais c'est le malheur des commissions. Ce qu'il y a de certain est que je n'ai reçu de Rome, depuis six mois,

l'ami des jésuites, et qui en tout cas se disposait avec éclat à se passer de leurs services, le présidial en interdisait la circulation, par crainte du scandale et parce qu'il approuvait lui-même la conduite de l'archevêque.

[1] Paciaudi dit, lettre LXXI : «Il est ici depuis trois mois; c'est un honnête homme. Son travail n'est que de la frivolité, car il se borne à peindre des papillons, des mouches, des moineaux, etc., et d'autres oiseaux. Mais cela amuse l'Infant; voilà une raison suffisante pour qu'il soit bien traité. Soyez sûr que votre recommandation fera plus que toute la science d'ornithologie, dans l'esprit de M. du Tillot.» — Il se nommait J. B. Fourcauld, né le 4 mars 1719, à Fontaine-Française, et mort le 3 août (et non le 4) 1775, à Parme (et non à Florence), où il resta plusieurs années en qualité d'ornithologiste des ducs don Philippe et don Ferdinand. Le Musée d'histoire naturelle de Parme et celui de Lucque possèdent des oiseaux de différentes sortes empaillés par lui dans la perfection. On prétend que sa manière d'opérer n'est pas connue, et qu'il en a emporté le secret dans la tombe.

[2] Voyez la lettre LXXI de Paciaudi, sur ces révolutions de caisse et ces équivoques.

que ce dont je vous ai heureusement envoyé le bordereau l'ordinaire dernier.

Pour vous envoyer quelque chose et ne pas perdre les bonnes habitudes, je mets dans ce paquet une estampe gravée d'après Cochin, pour répandre encore plus par le monde la manière décente et honnête dont les femmes qui consentent à tenir l'expression de la tête, sont traitées. On espère que cet aveu public de l'Académie détruira quelques restes de préjugés que le mot de modèle entraîne presque toujours dans l'esprit des familles bourgeoises, dans lesquelles nous voulons toujours chercher et où nous avons trouvé jusqu'ici [1].

Watelet part ces jours-ci; il ne mène pas avec lui le *marquis* Dalembert [2]; il demeure ici pour faire quelques commissions du roi de Prusse. Tout est dit entre nous depuis longtemps sur la façon dont je vous le recommande; mais je vous serais très-obligé de prévenir M. du Tillot sur son sujet. C'est un galant homme qui a des talents et est fort entendu dans les arts. J'espère qu'on en sera content à votre cour. D'ailleurs il est ami de l'abbé de Condillac. Ainsi vous pourrez vous le partager, et il vous embarrassera moins chacun en particulier.

Adieu, mon cher abbé; la czarine [3] vous fait mille compliments, et la grande et belle dame [4] pour le moins autant d'a-

[1] Cette estampe, dessinée par Nicolas Cochin en 1763, et gravée par Flipart, a pour légende : *Concours pour le prix de l'étude des têtes et de l'expression, fondé à l'Académie royale de peinture et de sculpture par M. le comte de Caylus, honoraire amateur de l'Académie en 1760.* Elle représente une femme assise sur un fauteuil, et devant laquelle est un groupe de cinq élèves occupés à la dessiner. Derrière le fauteuil sont assis trois personnages, membres de l'Académie sans doute, et dont l'un (celui du milieu) a quelque ressemblance avec Caylus. On prétend que la femme assise, ou le modèle, est Mlle Clairon. Voyez l'Œuvre de Cochin, au cabinet des Estampes. — Ce prix, qui avait été fondé par Caylus, me paraît être l'objet d'une critique très-juste que je crois de Diderot, dans la *Correspondance, etc.* de Grimm, t. III, 1re partie, p. 210.

[2] Voyez la lettre LXVI, page 339, note 1.

[3] Mme Geoffrin. Voyez lettre LVII.

[4] J'ai déjà dit (voyez lettre LXVII) que j'ignorais quelle est cette belle dame.

mitiés. Pour moi, mon ordinaire est suffisant, et vous n'en aurez pas davantage.

Je vais passer la semaine à Pontchartrain; mais je serai revenu pour vous écrire et vous mander mes belles nouvelles.

Je reçois, en fermant le paquet, l'ouvrage *del San Vitale* que vous m'avez annoncé [1]. Je l'envoie avec cette lettre à M. Bonnet pour qu'il le mette dans la première caisse, et ne pas vous en priver, puisqu'il était le seul qui vous fût demeuré. Adieu, abbé très-cher.

N'ayant que peu ou point de choses qui regardent les affaires du temps ecclésiastiques, je ne crains pas de vous envoyer cette brochure; elle respire l'honnête homme; elle présente un tableau plus frappant que tous les sermons, et elle vous présente à la fin l'histoire vraie de l'auteur, et dont je puis vous certifier la vérité; car je connais l'auteur [2]. Je souhaite que cette bagatelle vous amuse. Je l'espère, car elle est en même temps le modèle de la bonne façon de critique. Vous me manderez si je me suis trompé.

LXX

Lundi, 10 octobre 1763.

Je ne m'attendais pas plus à recevoir de vos nouvelles cet ordinaire, mon cher abbé, qu'à m'aller baigner; mais puis-

[1] *Poema parabolico diviso in morale, politico e fisico, con annotazioni*, Venise, 1746, in-4°; 1747, in-fol. L'auteur Jac. Ant. Sanvitale, né à Parme en 1699, et mort dans la même ville en 1780, fut majordome-major de l'infant don Philippe et de don Ferdinand, fils de celui-ci. Il fut envoyé quatre fois en ambassade à la cour de France, où Louis XV, en 1756, le décora de sa main des cordons du Saint-Esprit et de Saint-Michel. Voy. Pezzana, *Letterati parmegiani*, t. VII, p. 175 et suivantes. — [2] *Lettre de l'Homme civil à l'Homme sauvage* (par Marin, censeur royal), 1763, in-12. L'auteur, dans cet écrit, combat les sophismes antisociaux du philosophe de Genève, avec plus de bon sens que d'éloquence. Aussi n'a-t-il qu'une opinion médiocre de son succès, dans un temps où tout le monde raffolait de Rousseau, et il se compare modestement au pot de terre luttant contre le pot de fer.

qu'elles viennent, il faut en jouir. La semaine prochaine nous ferons comme nous pourrons.

Je vais répondre article par article pour être sûr de ne rien oublier.

Vous savez que je n'écris en général aucunes nouvelles; 1° je ne les sais pas ou je les sais mal; 2° je n'aime que les vieilles; je ne connais que celles-là de sûres. Cependant je puis vous dire avec certitude, quoique le fait soit très-nouveau, que le chancelier est exilé chez lui à Malesherbes[1], et que par conséquent son fils n'a plus la librairie. Il vous est aussi indifférent qu'à moi de savoir qui les remplace.

Je passe au Lauraguais, qui depuis deux mois est à la citadelle de Metz, et qui, comme on vous a dit, pourra bien y rester longtemps. Entre nous, il l'a bien mérité; mais il sera toujours comique qu'il l'ait mérité pour un mémoire sur l'inoculation lu à l'Académie des sciences[2]. N'importe pourquoi il

[1] Guillaume de Lamoignon. C'est la répugnance avec laquelle il participait aux mesures de rigueur prises par le roi contre la magistrature, qui fut cause de sa disgrâce. Cependant il ne se démit de ses fonctions de chancelier qu'en 1768, et il y eut pour successeur le vice-chancelier Maupeou, père du destructeur du Parlement.

[2] Le comte de Lauraguais, duc de Brancas, adjoint mécanicien en 1758, puis en 1771 associé vétéran à l'Académie des sciences, né à Paris le 3 juillet 1733, et mort en cette ville le 9 octobre 1824, était plus connu avant la Révolution par ses spirituelles et scandaleuses folies que par les titres qui lui avaient ouvert de bonne heure les portes de l'Académie. Dans ce *Mémoire sur l'inoculation* (1763, in-12), très-piquant d'ailleurs, il applique à l'arrêt du Parlement du 8 juin 1763, qui ordonnait les précautions les plus sévères dans l'application de cette méthode, « les qualifications les plus indécentes; sans parler de ses écarts sur la religion et de quantité de plaisanteries qu'il dirige contre les différents corps qui doivent connaître de cette matière. Le 2 de ce mois (juillet 1763) il a essayé de lire ce mémoire à l'Académie des sciences, dont il est membre. Ses confrères n'ont pu tolérer les indécences dont il est plein; ils l'ont arrêté au bout de quelques phrases et lui ont témoigné leur répugnance à entendre la suite; ils en ont fait même un refus absolu. M. de Lauraguais, mécontent de ne pouvoir donner à son ouvrage la publicité qu'il désire, en a envoyé des copies aux ministres et à des personnes de la cour. Ce mémoire a été relu le 6; mais ce n'était

a été puni. Il s'agit de vos livres auxquels vous pensez toujours; eh bien, vous pouvez n'y plus penser qu'en cas de mort. Loin de vouloir s'en défaire, ce qu'il ne voudra jamais de son vivant, il en a acheté à Metz; il en a même trouvé un de la plus grande rareté. Voilà d'abord une affaire expédiée.

Vous auriez tout aussi bien fait de ne pas montrer mes lettres. Ce que j'écris est pour vous, ce que je fais est pour moi; et, sans compliments, vous êtes d'honnêtes gens, de bons Gaulois qu'on serait d'autant plus heureux d'obliger qu'ils sont reconnaissants même des bagatelles.

Je suis charmé que Tilliard vous paraisse tel que je le connaissais quand je vous l'ai donné[1]. S'il changeait par hasard,

plus qu'une simple dissertation en faveur de l'inoculation, et c'est dans cet état qu'il est imprimé.» (*Bachaumont*, t. I, p. 245.) Mais la première version subsistait et l'original en était entre les mains des ministres, avec quelques lettres d'envoi où le comte se moquait d'eux dans des termes qui n'étaient pas de la plus exquise civilité. (Voy. *Bachaumont, ibid.*, p. 249, 251 et 263.) Ils en rirent sans doute; mais ils ne laissèrent pas d'obtenir du roi un ordre en vertu duquel le comte fut arrêté le 15 juillet et conduit à la citadelle de Metz. Il y emporta des livres que Paciaudi lui avait prêtés sans doute et qu'il ne lui rendit probablement jamais, ainsi que Caylus l'avait conjecturé. Il écrivit à Voltaire pour lui faire part de son séjour dans la citadelle de Metz. Voltaire lui répondit comme s'il paraissait ignorer les motifs de sa détention et qu'il crût écrire au gouverneur même de la citadelle; il le félicita d'avoir été investi de cette haute fonction, comme un hommage rendu à ses talents par Louis XV et une marque particulière de la confiance de Sa Majesté. On ignore quel accueil le comte fit à ce persiflage.

[1] Tilliard était le libraire et l'éditeur de Caylus, qui, ainsi qu'il le dit, l'avait *donné* à Paciaudi pour fournir, conjointement avec le libraire Pissot, les livres nécessaires à sa bibliothèque. «Je suis content on ne peut plus de Tilliard, dit Paciaudi (lettre LXX), de façon que j'ai pris dès ce moment la résolution de lui adresser toutes mes commissions et de ne faire venir des livres que par lui. Il est très-discret dans les prix, et j'ai mis toute ma confiance en lui... Mais il faut que je ménage cette affaire pour ne pas déplaire à M. Bonnet, qui a fait servir la cour depuis quatorze ans par Pissot.» — Remarquez l'expression *longuayer*, à la fin de ce paragraphe de la lettre de Caylus. Ce mot était déjà hors d'usage au commencement du XVIIe siècle; il n'est pas dans Cotgrave. Il n'est pas non plus dans Roquefort ni dans M. Littré. Roquefort, t. II, p. 61, donne bien *langoier* pour babiller, causer; mais l'étymologie en est fort différente.

vous savez que je fais justice, même un peu à la turque, c'est-à-dire sans longuayer.

Ne voilà-t-il que vous allez encore me faire jurer? Peut-il tomber sous le sens qu'un prince qui fait des recherches, qui ordonne des fouilles pour faire honneur aux lettres, se dépouille d'une belle chose qui ferait l'ornement de son cabinet? Cette belle chose serait-elle acceptée[1]? Le respect du particulier l'empêcherait d'aller jusque-là. Le Père Paciaudi ne peut-il pas tout simplement faire ce qu'a fait le *signor Conte di Costa*[2]? Je n'en dis pas davantage; j'en ai déjà parlé trop de fois.

Le procédé de M. du Tillot pour les petites figures étrusques et sur l'histoire de Taneto[3] me plaît dans toutes ses parties. Il est à ma taille et à ma portée. Un camp des Romains! Être le premier à même de parler de tant de bonnes choses! Je reconnais l'auteur à tous ses soins, ainsi qu'au projet.

Je suis trop au fait des ménagements que vous devez avoir pour Madrid et Naples; ne craignez donc pas que je vous commette jamais. Si je me trouvais dans ce cas, je ferais ce que j'ai déjà fait, je n'écrirais rien sans vous le communiquer. Si vous m'aviez envoyé du beau et que je l'eusse donné, ne voyez-vous pas qu'ils auraient dit : « Qu'ont-ils donc trouvé à Véleia, puisqu'ils font présent de si belles choses? » Au lieu que des balayures et décrites pour telles ne peuvent avoir de suites, d'autant que jamais elles ne présenteront que des analyses

[1] Il y a une autre cause que ces scrupules de Caylus; on la trouvera un peu plus loin.

[2] C'est-à-dire lui envoyer des guenilles. Voy. lettre LXIV, à la fin, p. 329.

[3] Outre les figures étrusques, du Tillot avait aussi, à ce qu'il paraît, envoyé à Caylus une copie de cette histoire, dont il existe un manuscrit à la bibliothèque de Parme, intitulé : *Notizie storico-apologetiche dell' antico Taneto, con una succinta e vera descrizione della prima venuta de' Galli in Italia, del conte Giannantonio Liberati.* Autographe de trente pages, écriture très-fine, in-8°. Je regrette de n'avoir pas eu le temps de prendre connaissance de cet écrit, qui n'a pas été publié. Il est vrai que l'obligeant et savant sous-bibliothécaire de Parme, M. Barbieri, m'a dit qu'il n'en valait pas la peine, et je m'en suis rapporté à lui.

chimiques et d'autres pauvretés dont tous les Tanucci du monde ne peuvent être jaloux[1]. Il se pourrait même qu'après nous être bien débattus, il ne se trouvât rien dont il fût possible de faire usage dans mes petites explications.

Je sens très-bien les obstacles et quels soins il faut apporter pour les vaincre, quand il s'agit de triompher d'une montagne éboulée; cependant, si vous trouvez des médailles et des inscriptions, vous touchez à la superficie du sol. Mais, n'ayant pas vu le local, je pourrais dire des sottises; je me tais donc. Si vous me confiez vos plans et les états de vos découvertes, je vous les renverrai deux ordinaires après, comme je l'ai déjà fait, il y a, je crois, deux ans.

Je vous ai répondu sur Pissot; il est très-juste de l'employer. Quand vous m'aurez délié la langue, je parlerai à Tilliard, et je me charge de tout arranger sans tracasseries[2].

Je vous instruirai du temps de la vente. Il me semble qu'elle n'a jamais dû se faire qu'à la fin de l'année. Je crois que vous vous alarmez trop sur le prix des livres; ceux qu'on a vendus au noviciat ont été donnés pour rien. D'ailleurs les conditions ne sont point belles. Et puis, qui diable se soucie des Pères et des scholastiques? Ne croyez pas que les bibliomanes s'é-

[1] Voilà ce qui, outre d'autres motifs de délicatesse, justifiait la résistance de Caylus aux procédés généreux de l'Infant à son égard. S'il eût cédé, il n'eût certes pas brouillé les cours de Madrid et de Naples avec celle de Parme; mais il eût peut-être attiré à celle-ci des observations désagréables, fondées sur sa prodigalité. C'était là, en effet, le sujet habituel des plaintes des deux *grandes* cours à l'égard de la *petite*. D'ailleurs, répétons-le avec lui : les «belles choses» que l'Infant lui offre ne sont pas son fait. Des balayures, des guenilles, des pots cassés, à la bonne heure. Qu'on cesse donc de croire à Parme, comme on le croit encore, que Paciaudi, sur l'ordre du prince, envoyait à Caylus les plus belles pièces trouvées à Véleia : non-seulement Paciaudi ne lui en envoya aucune de ce genre, mais la seule qu'il lui ait sérieusement proposée, une Victoire, Caylus la refusa et prit ses mesures pour qu'on ne lui en proposât même plus de pareilles à l'avenir.

[2] Voyez ci-dessus p. 361, la note 1, qui concerne Tilliard.

chauffent pour cela. Un fou a mis le feu aux médailles et aux petites antiquités; on s'est assez moqué de lui pour qu'il n'ait pas osé se faire connaître[1]. Soyez donc persuadé que vous brillerez beaucoup, ou je suis fort trompé, avec vos dix mille livres.

Je suis charmé que l'envoi des *Télémaque* ait fait plaisir[2]. Si l'on imprime les paroles italiennes qu'on aura mises en musique, je me flatte que vous m'en enverrez un exemplaire avec le détail des décorations ordonnées par M. de San Vitale[3]. Si vous avez besoin de quelque chose, ordonnez; on est trop heureux de faire plaisir à si peu de frais.

Je sais que M. de Lichtenstein[4] aime Mariette; je sais qu'il est fort curieux; je ne l'ai pas vu dans le séjour qu'il fit à Paris; mais je suis bien éloigné de mériter tout ce que vous me mandez avoir dit l'un et l'autre de moi. Voilà pour une première réponse; venons à l'apostille.

Le livre qu'on demande est facile à mettre dans votre paquet, et vous l'y trouverez. Pour les graines, vous me donnerez bien huit jours. Je les enverrai l'ordinaire prochain. Je connais fort le nom de M. de Bentivoglio; mais son meilleur titre auprès de moi est l'intérêt que vous y prenez, et votre attachement

[1] On ne voit pas trop sûrement quel peut être cet amateur. L'abbé de Tersan, né en 1736, était encore trop jeune. C'était peut-être Michelet d'Ennery, né en 1709. Dans la préface du catalogue de sa collection (1788, in-4°, p. IX), on remarque qu'il avait fait entrer dans sa série de médailles de grand bronze romain *mille pièces* choisies dans les cabinets des *jésuites de Paris*, etc. Il ne serait donc pas trop téméraire d'attribuer l'acquisition à M. d'Ennery, qui était riche, très-zélé et qui avait formé une collection magnifique. — Les grands bronzes romains de belle conservation, que les fous de 1763 payaient de 12 à 24 livres, se vendent maintenant 400 ou 500 francs.

[2] *Télémaque ou Calypso, tragédie lyrique en cinq actes, avec un prologue de M. l'abbé Pellegrin, musique de Destouches, représenté par l'Académie royale de musique le jeudi 29 novembre 1714.* In-4°. Voyez aussi le tome XI du *Recueil des Opéras.*

[3] Majordome-major de la cour de Parme, le même déjà nommé dans la lettre précédente, p. 359.

[4] Ambassadeur d'Autriche à Paris de 1738 à 1741. Il aimait les arts, et il

pour Mme sa sœur[1] dont vous m'avez donné l'idée de ces femmes *honnête homme,* si rares à trouver, parce qu'on élève toutes les filles à la fausseté.

Je vous envoie l'arrêté d'un parlement et les deux réponses à votre ami l'archevêque de Lyon[2]. J'ai tant pressé pour les avoir que dans l'impossibilité d'en avoir une des deux imprimées, on me l'a envoyée manuscrite. Mais je vous réponds de la fidélité du copiste. J'y joins un gros mandement in-4° de l'évêque du Puy, frère de M. de Pompignan[3]. Vous serez étonné peut-être qu'étant, à ce qu'on m'a dit, pour vos bons amis, je vous l'adresse; mais on m'a dit aussi qu'il était si singulier qu'on y répondrait. Et, dans ce cas, il vous est nécessaire. Cependant, comme il est d'un volume un peu ferme pour la poste, j'en fais un paquet séparé que M. Bonnet vous enverra quand il jugera à propos.

J'ai reçu ces jours-ci le dessin que le bailli m'annonçait depuis longtemps[4]. Il le disait étrusque; jamais il n'en fut de plus égyptien. Mais comme le nom du père Contucci lui a échappé, que vous savez que je connais ce drôle-là pour un fripon et que je l'ai fait connaître pour tel[5], je suis en garde, malgré les preuves authentiques que l'assemblage et le détail me présentent. J'examinerai et nous en causerons.

Vous trouverez dans le petit paquet séparé le refus raisonné

créa la belle galerie de tableaux qui porte son nom à Vienne. Il mourut dans cette ville en 1772.

[1] Voyez lettre LXIX, p. 358, note 4.

[2] Voyez *ibid.*, p. 356, note 2.

[3] *Instruction pastorale de Mgr l'évêque du Puy* (Le Franc de Pompignan) *sur la prétendue philosophie des incrédules modernes.* Au Puy, 1763, in-4°. «Cet ouvrage est traité supérieurement dans son espèce; il est d'un homme instruit et pénétré de son état.» (*Bachaumont*, t. I, p. 296.) Il donna lieu à l'*Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'instruction pastorale de Jean-Georges, humble évêque du Puy,* par Voltaire. Mais «cette plaisanterie n'est pas des meilleures, et n'empêche pas que l'ouvrage de M. du Puy ne soit très-estimé.» (*Id.*, *ibid.*, p. 302.)

[4] Voyez lettre LXV, p. 332.

[5] Voyez lettre XLIII, page 208, note 2.

et motivé qui empêche qu'on ne traduise la dénonciation que vous m'avez envoyée. Je n'entends rien à tout cela; mais je sais que celui à qui je m'étais adressé est un de nos plus endiablés jansénistes. Je n'ai pas trop lu sa réponse; mais je vois que si vous voulez faire une bonne œuvre, vous m'enverrez le catéchisme en original[1]. Vous voyez combien on l'a désiré, sans que le Parlement ait pu l'avoir. Du reste, je m'en rapporte à votre zèle et à l'amour du parti.

Je reçois une lettre du Montrichard comme je l'avais prévue; elle regarde sa caisse. Il assure qu'il a mieux écrit et que sa main était plus reposée. Il se flatte que vous le lirez.

Le catalogue de la maison professe est affiché. En remettant votre lettre à Tilliard, il m'a dit qu'il voulait vous l'envoyer. Je lui ai dit de n'en rien faire et que je me réservais ce plaisir, ne voulant pas lui dire que vous l'aviez reçu. On annoncera la vente par de nouvelles affiches séparées[2]. Pissot en sera mieux informé que personne; aussi je ne m'embarrasserai plus de cet article. On m'a fort assuré d'ailleurs que cette vente, qui sera longue, ne commencera qu'au mois de décembre et à la fin.

La totalité des graines ne pourra être achevée d'être recueillie que le 15 du mois prochain. Je pourrais déjà vous en envoyer quelques-unes; mais je crois qu'il vaut mieux les mettre toutes ensemble dans le même paquet. Je crois que ces graines ne doivent pas faire de tort à celles que je vous promets depuis quatre mois pour votre belle et honorable dame. Vous recevrez donc le petit paquet aux environs du même temps, à moins de contre-ordre.

Adieu, mon cher abbé, je vous prie de faire mille bons et tendres compliments à M. du Tillot.

[1] Voyez lettre LXXIX, la note concernant le catéchisme.

[2] La vente n'eut lieu que le 19 mars 1764.

LXXI

Lundi, 14 octobre 1763.

Je suis charmé, mon cher abbé, du succès de vos puits[1]; je suis persuadé qu'ils produiront magnifiquement la semaine prochaine. Je vous renvoie les plans des susdits puits, et j'espère que vous ne m'enverrez pas souvent des pièces originales de cette nature; elles pourraient se perdre. Le monde est rempli de gens sottement curieux qui, pour se faire de fête, donneraient au public des choses mal digérées; mais l'air de vérité qui y régneront (*sic*) toujours pourrait me rendre suspect de négligence ou de malin vouloir[2].

Je viens de faire réponse à M. du Tillot. Il m'annonce par la lettre du monde la plus polie la petite caisse dont vous m'avez fait savoir le départ. Quand elle sera arrivée, je vous enverrai et à lui aussi tout ce que j'en pense, et je désire bien de n'avoir pas l'occasion de vous gronder. Il est vrai que personne ne sait mieux que moi ce que je puis accepter; les balayures au propre sont ce qui me convient chez vous; je vous le dirai sans cesse. Ménagez-les-moi toujours et vous verrez dans le VIe volume[3] le parti que j'ai tiré de deux morceaux de ce genre. Je les désire d'autant plus d'une fouille comme la vôtre qu'elle est authentique et que les morceaux de ce genre peuvent aisément se confondre avec des morceaux modernes.

[1] Puits creusés dans les décombres de Véleia. Voyez le commencement de la lettre suivante.

[2] Je ne suis pas très-assuré d'entendre ce qu'il veut dire. Ne serait-ce pas qu'il n'est pas de ces sots curieux qui se dépêchent de publier vaille que vaille tout ce qui leur tombe sous la main, et que, si ces puits «par l'air de vérité qui y régnera toujours,» étaient publiés, même avec des imperfections, on ne manquerait pas de dire qu'il en est l'éditeur?

[3] Du *Recueil d'Antiquités*. Je ne trouve dans le tome VI de ce Recueil, p. 306, pl. XCVIII, qu'un seul de ces monuments, qui est une tête de clou dont le crochet est en forme de doigt, et p. 319, pl. CII, quelques ornements de vases de terre provenant, comme le clou, des fouilles de Véleia.

A propos du VIe volume, faisons un peu notre décompte; il en faut un sans doute pour l'Infant et un pour M. du Tillot. Mais, pour le P. Paciaudi, que sa qualité de bibliothécaire empêche d'avoir des livres en propriété, je demande s'il doit en avoir un. Il aura toujours la bonté de me décrire exactement la reliure des trois premiers exemplaires qui sortiront de Paris pour aller trouver leurs cinq autres camarades.

Votre envoi de Véleia me porte bonheur. On a découvert des monuments en Dauphiné, et j'en ai fait emplette. Mais il vient de m'arriver à Marseille cinq monuments de l'ancienne Tyr. Dès que je les aurai vus, je vous en ferai le détail. Vous voyez du moins qu'ils portent un beau nom; Dieu veuille qu'ils ne le traînent pas!

Je chercherai ici le livre du P. Galeotti dont vous me parlez[1]; je ne doute pas qu'il ne m'apprenne plusieurs choses que j'ignore; mais il ne me persuadera jamais que toutes les pierres qui portent des caractères grecs en relief soient du Bas-Empire. J'en ai comparé quelques-unes avec les caractères du même genre, portant le nom de Dioscoride et de Solon; ces comparaisons m'ont mis en état d'avancer que ces grands artistes ne pouvaient employer un temps si précieux pour eux à écrire leur nom en creux ou en relief, mais qu'il y avait des ouvriers préposés pour cela, comme nous avons ici des graveurs de lettres. J'ai toujours cru que ces pierres de vœu ou de mariage étaient l'emploi ordinaire de ces ouvriers. Mais n'importe, je lirai ce livre et vous en parlerai.

J'ai envoyé le catéchisme au grand janséniste[2] et j'y ai joint comme de moi la réflexion dont vous l'avez accompagné. Il prendra le parti qu'il voudra.

J'ai tout arrangé avec Tilliard; tout sera fait comme vous

[1] Cet ouvrage est indiqué en note, lettre LXXIII.

[2] Voyez la lettre précédente, p. 336, note 1, et la lettre LXXIX.

en êtes convenu. Le secret sera gardé et les ménagements observés[1].

Vous avez aujourd'hui une suite de quatre nouveaux comptes rendus[2]; je les ai joints à un livre qu'on m'a donné, parce qu'il est dédié à l'Académie. J'ai prévu aisément que je ne comprendrais rien aux rhythmes[3]; je ne l'ai donc pas lu, et je n'ai pas grand mérite à vous en faire présent. Je vous remercie de la petite feuille que vous m'avez envoyée; je l'ai communiquée à Le Beau et donnée à de Guignes[4]. Ils vous remercient tous les deux. Ils ont dîné au coin de mon feu vendredi, non sans boire à votre santé et vous regretter.

M. du Tillot me mande, au sujet de ses médailles[5] : « Le P. Paciaudi sait l'objet que nous avons. » C'est ce que vous ne m'avez jamais dit et que vous me direz quand vous voudrez. Il me suffit que mes recherches puissent vous être de quelque utilité.

C'est aujourd'hui le 14, et je vous ai promis les graines de M. de Bentivoglio pour le 15; en conséquence, je les ai mises dans une boîte; elles partent demain.

Vous verrez par le bordereau que je mets dans cette lettre que vous avez toutes celles qui sont marquées d'une croix, et que par conséquent il vous en manque cinq, dont j'ai gardé la note et que vous recevrez par le premier ou le second ordinaire. J'attends la note que vous devez me donner pour les graines particulières de votre belle dame. Si cette note n'eût pas été perdue, sans qu'il y ait de ma faute, vous pensez bien que ces graines seraient arrivées des premières. Mais la saison

[1] Voyez la lettre précédente.

[2] De procureurs généraux de divers parlements, et toujours au sujet des jésuites.

[3] La belle indication! Il revient sur ces rhythmes dans sa lettre LXXV et se garde bien d'être plus clair. Mais je ne saurais assez le redire : il n'écrivait pas ces lettres pour nous.

[4] Voyez lettre LXXVII, note 12.

[5] Les médailles de Savoie.

n'apporte aucun inconvénient à ce petit malheur. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

LXXII

24 octobre 1763.

Je reçois vos lettres, mon cher abbé, et je vais y répondre selon ma petite intelligence. J'ai vu avec plaisir l'élévation de votre terrain. Ce dessin me met en état de causer avec vous sur vos différentes opérations. Les puits que je vous ai proposés n'avaient pour objet que de vous indiquer les endroits qui pourraient vous donner le plus d'espérances ou moins de difficultés. D'ailleurs, quoiqu'il y ait vingt-deux pieds entre le point D et le plan E, il faut nécessairement aller par là, et les pierres, en tombant, laissent quelquefois des vides dont vous pourrez profiter. Et si le côté de la montagne devient trop chargé de ruines, comme je n'en doute pas, vous pourrez avoir des ressources aux endroits C, G, H et I. Je n'ai fait voir cette élévation à personne, et comme il me suffit de l'avoir dans la tête, je vous la renvoie dans le même paquet, en la faisant mieux dessiner. Je vous conseille de la faire graver dans la suite [1].

A l'égard de vos gravures, je vous conseillerais de donner les figures comme vous les avez trouvées, et sans les faire restaurer par des sculpteurs, qui le plus ordinairement les appesantiront [2]. Je ferais ponctuer les parties qui manquent selon le dessin de quelque peintre sage. Ce serait le moyen d'ôter les difformités, s'il s'en rencontre, et de satisfaire l'œil du spectateur, sans rien prendre sur vous et sans faire de grandes dépenses, après lesquelles il n'y a plus moyen de recourir.

[1] Paciaudi n'en fit rien.

[2] Il ne fit pas non plus graver les statues ni réparer par des sculpteurs. Elles ont été exactement dessinées, ainsi que la plupart des autres antiquités de Véleia, par Giov. Permoli, peintre et dessinateur des fouilles, et elles ne sont pas trop mal exécutées. On conserve ces dessins au Musée des antiques de Parme.

Je ne suis point étonné que votre aimable prince et votre sage ministre aient bien pris ce que j'ai mandé sur les présents dont on voulait m'honorer[1]. La vérité frappe toujours, et j'en étais rempli. Je recevrai donc, avec autant de plaisir que je l'attends avec impatience, la boîte de *guenilles* que vous me faites espérer.

Que voulez-vous que je fasse du reçu du maître-valet du bailli? Il m'en tiendra compte sans doute; ainsi tout est dit.

Je n'ai pas gardé la note de Bellotti; je crois l'avoir envoyée au Montrichard. Mais comme il n'a reçu que la boîte dont je vous ai envoyé le bordereau, sur laquelle il n'a rien payé, ni moi, que je sache, non plus que sur l'autre, il faut attendre que cette fusée se démêle; car je ne comprends rien, pas plus que vous, à l'écriture du Franc-Comtois. Je renonce à lui parler de ce dernier article; il n'est pas le seul qui se complaise dans ses défauts.

La statue étrusque de Noja[2] ne vous paraissant pas franche, permettez-moi de n'en pas vouloir. Je sais que ces sortes de figures sont rares; mais cependant j'en ai vu plus de trois. Ainsi, sur ce seul article, je suis plus avancé que vous. J'avais oublié les deux Ptolémées; vous les placerez pour vous ou pour moi, comme cela se trouvera[3].

J'avais eu quelque envie de faire venir les livres italiens qui traitent de la langue étrusque et de les donner à la Bibliothèque du roi[4]; mais ils sont trop épars, et cette emplette me donnerait trop de peine.

[1] Voyez lettre LXX. Je crois que le prince et du Tillot avaient fait semblant de le prendre ainsi, et qu'au fond le prince surtout avait été légèrement choqué des remarques et des réflexions de Caylus au sujet des antiquités qui lui étaient si gracieusement offertes. Caylus finit par s'en douter, comme il est aisé de le voir par un passage de la lettre suivante.

[2] Voy. sur ce personnage, lett. VIII.

[3] « A propos de médailles, j'ai encore entre les mains vos deux Ptolémées que je n'ai pas encore trouvé ni à changer, ni à vendre, ni à troquer. » (Paciaudi, lettre LXX.) — [4] Voyez lettre LXVIII.

Les inscriptions grecques et les dessins de Fourmont sont dans le VIe volume, tels que vous les avez choisis, et je n'ai pas oublié la reconnaissance que je vous dois à leur égard[1]. Ma chambre est balayée; tout est chez l'imprimeur. Dans deux mois vous en aurez la preuve[2].

Je ne négligerai rien pour avoir le mandement de l'évêque de Langres[3]; mais j'en doute. Je ferai tous vos compliments. Voilà répondre à la lettre de Colorno du 8 octobre; je passe à celle du soir du même jour.

Quand je n'aurais pas dû vous parler et vous remercier de votre amitié particulière, comment aurais-je pu me taire, après avoir lu les paroles soulignées qui m'instruisent des bontés dont l'Infant daigne m'honorer[4]? Je ne trouve pas de termes pour exprimer ma reconnaissance. Je ne vois d'autre réponse qu'un redoublement d'attention pour ce que je croirai qui pourra lui plaire dans le peu qui dépend de moi.

Jusques ici M. Pellerin n'a donné que les trois volumes dont vous me parlez[5]. Mon dessein est bien d'envoyer à l'Infant le IVe volume auquel je travaille. Mais l'auteur attend, pour finir, quelques médailles d'Alep, et que je lui fais venir. Elles sont en chemin de Marseille à Paris, et ce livre sera de la même condition que les autres.

[1] Voyez t. VI, p. 163, des *Antiquités* et les quatorze planches, à partir de la XLVIe.

[2] «Quoique votre chambre soit balayée et que tout soit envoyé chez l'imprimeur, je parie que vous ferez la politesse à l'Infant d'ajouter une planche pour parler de Véleia; vous lui ferez bien votre cour.» (Paciaudi, lettre LXXII.)

[3] Voyez lettre LXVIII.

[4] Ce sont les paroles que j'ai rapportées en note dans la lettre LXIX.

[5] Voyez lettre LXIX. Remarquez que Caylus dit ici qu'il *travaille* au IVe volume de ces recueils de Pellerin : ce qui n'est pas improbable. Ce IVe volume, c'est-à-dire le IIIe de *Peuples et Villes*, puisque les trois sont précédés par le volume des *Rois* (1762, sans tomaison), contient beaucoup de vignettes et de culs-de-lampe assez dans la manière de Caylus. D'ailleurs il y a cinquante et une grandes planches auxquelles il peut avoir travaillé par-ci par-là ou fait des corrections au burin.

Barthélemy est À LA COUR[1]; il trouvera à son retour votre lettre et celle de Winckelmann.

Je vous remercie, puisque c'est vous qui m'avez envoyé le soufre de Pikler[2]; mais comme il y a les sonnets anciens qui disent tous *Don Cicio è un coyone*[3], je dirai toujours qu'il ne sait pas dessiner.

Je suis sensible à la politesse que vous me faites au sujet du minime ornithologien[4]. Je ne le connais pas, mais j'en ai

[1] Il y a certainement une légère intention maligne à écrire en lettres capitales ces trois mots. Paciaudi, parlant du graveur Pichler, écrit aussi ce nom en lettres capitales (lettre LXXI), ce qui lui vaut de Caylus le reproche ou plutôt la remarque qu'il parle de ce graveur «avec emphase.» Mais Paciaudi se moquait de Pichler avec plus de raison sans doute que Caylus ne me semble ici le faire de Barthélemy (voy. lettre LXIX, à la note); car il pouvait y avoir de la part de Paciaudi une allusion à la manie de Pichler de signer ses pierres gravées en petites capitales grecques, ΠΙΧΛΕΡ.

[2] Voyez lettres LXIX et XXV.

[3] C'est un recueil de sonnets, devenu rare, même en Italie, et qui a eu trois éditions; il a pour titre dans l'exemplaire que je possède : *la Ciceide legittima. In questa seconda impressione ordinatamente disposta, notabilmente accresciuta e fidelmente rincontrata con gli originali dell' autore. In Parigi, appresso Claudio Riced, con licenza e privilegio.* s. d. (1692), in-12. — L'auteur est Gian-Francesco Lazzarelli de Gubbio, prévôt de la Mirandola. Dans ses sonnets, il a pris pour objet de ses moqueries et il invective, sous le nom de don Ciccio, Bonaventura Arrighini, son collègue au tribunal suprême de Macerata. On dit qu'un gentilhomme de Fano, nommé Francesco Bagni, aida Lazarelli dans cette œuvre satirique. La première édition a pour lieu d'impression *Cosmopoli;* mais on croit qu'elle a été faite à Bâle. La troisième porte au titre : *ordinamente disposta ed accresciuta di alquanti sonetti*, sans lieu d'impression. On pense qu'elle a été donnée par Hertz, à Venise, et que les caractères en ont servi pour une réimpression avec la date supposée de *la Haye*, 1775. — Dans le livre intitulé : *Vite degli Arcadi illustri*, t. III, p. 21, on parle d'une édition expurgée, c'est-à-dire d'où l'on a retranché plusieurs pièces entières faussement attribuées à l'auteur. Quoi qu'il en soit, ce livre, tel qu'il est encore, contient nombre de sonnets qui ne sont ni du plus pur atticisme ni de la plus grande décence. C'est ce qui engagea sans doute Caylus à le lire; car, dit-il quelque part à Paciaudi (lettre XXVI) : «Je vous prie de n'avoir aucun scrupule sur les obscénités; je les aime et j'en suis digne.» Voyez le *Dizionario di opere anonime et pseudonime di scrittori italiani :.. di Gaetano Meggi*. Milan, 1848, in-8°.

[4] Voyez la lettre LXIX.

entendu véritablement dire du bien, entre autres à M. de Jussieu, que vous savez être mon oracle.

Je crains bien qu'il n'en soit du mandement de l'archevêque de Lyon comme de celui de Langres[1]. J'ai déjà tenté plusieurs moyens; aucuns n'ont réussi; je serai bientôt à bout.

J'ai répondu à l'article du Montrichard. Je suis comme vous; je n'y comprends plus rien. Foncemagne[2] m'a prié de vous faire ses compliments et de vous parler d'une brochure que vous lui avez promise et dont il ne se souvient plus. Si vous vous en souvenez, vous la mettrez avec les livres que vous devez envoyer, me dites-vous, à Caperonier et au Montrichard.

Voilà mes réponses faites. Si j'ai quelque chose à vous mander, d'ici à demain, le reste du papier sera pour mon compte.

Vous vous intéressez à Winckelmann; cela me suffit pour vous prier de me mettre sur la liste[3]. Mandez-moi ce que

[1] C'est-à-dire qu'il ne puisse se procurer ni l'un ni l'autre.

[2] Élu membre de l'Académie des inscriptions en 1722 et de l'Académie française en 1737. Il naquit à Orléans le 8 mai 1694 et mourut à Paris le 26 septembre 1779. On connaît la discussion littéraire engagée entre Voltaire et lui au sujet de l'authenticité du *Testament politique du cardinal de Richelieu*, authenticité contestée par Voltaire et soutenue par Foncemagne. L'opinion publique ne fut pas pour Voltaire.

[3] «Je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous voulez souscrire au livre de Winckelmann; mais il n'est pas question de payer jusqu'à ce que le livre ait paru. Trois sequins font trente francs et quinze sous; vous les donnerez dans le temps. Au reste, vous avez pris en grippe ce galant homme pour ce qu'il a écrit contre Mariette; vous avez raison. J'aime et j'estime Mariette autant que vous; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne soit bon. Soyez persuadé de deux choses, que les planches ne seront pas mauvaises, et qu'assurément il n'y aura point de répétitions. Les monuments seront tous nouveaux.» (Paciaudi, lettre LXXII.) — Il s'agissait des *Monumenti antichi inediti spiegati ed illustrati*, Rome, in-f°. Caylus n'aura eu rien à payer, car le premier volume, dont il était sans doute question ici, ne parut qu'en 1767, et Caylus était mort dès 1765. Le second, tout texte, est de la même date. Le livre est imprimé par Marco Pagliarini, l'imprimeur de Paciaudi et le frère du Pagliarini dont j'ai raconté l'aventure à la lettre XLV. Voilà pourquoi Paciaudi se mêlait de la souscription.

valent trois sequins de notre monnaie, et je les remettrai sur-le-champ à M. Bonnet, qui saura bien vous les faire tenir. D'ailleurs j'ai tant vu de belles annonces tenir si mal ce qu'elles avaient promis que je ne proposerai à personne de prendre un ouvrage dont je veux croire que le fond sera bon, mais dont l'exécution des planches est si douteuse. De plus, je crains bien d'y trouver beaucoup de répétitions, c'est-à-dire des choses déjà publiées.

J'attends encore quelques-unes des graines que vous m'avez demandées pour M. de Bentivoglio; je les aurai bien certainement avant le 15 du prochain, comme je vous les ai promises, et elles partiront. Votre belle dame prendra-t-elle dans cet envoi ce qu'elle désire? ou veut-elle bien m'envoyer par vous une petite note de ce qu'elle désire en particulier pour elle? Ne vous contraignez pas à cet égard; nous aurons le temps de la satisfaire, et cela ne coûte réellement que la peine de le ramasser.

Adieu, mon très-cher et digne abbé; portez-vous bien et aimez-moi. Mille tendres compliments à M. du Tillot.

LXXIII

Ce 20 novembre 1763.

Je pourrais absolument parlant, mon cher abbé, vous écrire; mais je griffonnerais encore un peu trop. Il est cependant certain que si je n'avais pas eu un secrétaire à ma disposition[1], je vous aurais écrit pour vous remercier de la boîte que je viens de recevoir. Je vous prie de présenter ma respectueuse reconnaissance à l'Infant; je ferai mes remercîments particuliers à M. du Tillot, le premier ordinaire. Celui-ci, j'ai chargé deux princesses de Saluces de les lui présenter.

Je passe au détail de la boîte. Tous les morceaux sont choisis

[1] Cette lettre et la suivante sont écrites, en effet, par un secrétaire. Caylus souffrait alors d'une attaque de goutte à la main droite.

à merveille; ils sont de la plus belle conservation et de la plus belle *patina*[1]; mais il y en a trois ou quatre qui me sont tout à fait inutiles, parce que je les ai déjà rapportés, ou peu s'en faut. Mandez-moi s'il serait poli de vous les renvoyer. Comme je suis encore dans l'éblouissement du premier coup d'œil, je ne veux pas m'engager dans un plus grand détail; je vous répéterai seulement que ce n'était pas ainsi que je l'entendais. Ces morceaux sont complets en leur genre; ils sont susceptibles d'explications, et le plus grand nombre peut non-seulement tenir sa place dans un cabinet, mais occuper des vignettes et des culs-de-lampe. Je vois donc jusqu'ici que vous avez mal fait ma commission, puisque, dans la vérité, je ne vous demandais que des matières rompues, inutiles, qui pouvaient me conduire à l'examen de leur procédé chimique. Avant de finir cet article, je vous dirai que j'ai trouvé dans la boîte tout ce que vos dessins m'avaient annoncé, sauf une petite pince qui a conservé son ressort, et un très-beau massacre[2], qui tiennent la place d'une anse numérotée V et qui est formée par deux tigres qui, selon le dessin, attaquent un cochon, l'un par la tête, l'autre par le cul.

Je passe à votre lettre du 5 novembre[3]. Premièrement, pour

[1] Carbonate vert de bronze, qui se forme sur les statues et les médailles de bronze de l'antiquité et qui leur sert en quelque sorte de vernis, altérant les surfaces et produisant un épaississement. (*Dictionnaire* de M. Littré.) — Ce ne sont pas seulement les statues et les médailles qui se recommandent par leur patine; tous les bronzes possibles en prennent, suivant le temps, leur composition et le milieu dans lequel ils se trouvent. Ce n'est pas non plus seulement un carbonate, ce sont quelquefois des oxydations et des sulfates et même des phosphates. La patine n'altère pas toujours les surfaces, quant au volume; la combinaison se fait souvent sans aucune altération de forme, et c'est alors précisément que les bronzes sont les plus beaux et les plus recherchés.

[2] *Massacre* est un terme de blason et ne s'emploie que pour la tête de cerf posée de face. Pour un bœuf, on dit une *rencontre*. La tête de bœuf sacrifié qu'on sculpte sur des autels ou des frises est un *bucrâne*. La pince et le massacre sont au tome VII des *Antiquités*, pl. LV, nos 3 et 5.

[3] Elle manque.

avoir plus tôt fait, et persuader plus sûrement M. de Montrichard que l'énigme était absolument éclaircie, je lui ai envoyé une seconde lettre au bas de laquelle j'ai écrit quatre mots. Je le prie de vous écrire ou à moi s'il veut qu'on fasse venir la boîte, s'il veut que ce soit à son adresse, en droiture, par Lyon, ou, s'il aime mieux, qu'elle me soit ici adressée pour lui être renvoyée. Je lui offre encore de faire tenir l'argent à Bellotti. Et comme M. de Montrichard me renvoie la boîte qui contenait le Télesphore[1], etc. dont je vous ai parlé, et qui avait contenu une anse étrusque que j'ai gardée et dont il prétendait me faire le présent, ce sera encore un payement que j'aurai à lui faire. Pour toutes ces raisons, et surtout pour vous éviter une peine aussi fatigante, vous devriez écrire pour la dernière fois à Bellotti, lui mander ces détails et lui recommander de m'écrire en droiture, à l'adresse de M. de La Reynière, et de me mander lequel lui convient le mieux du bailli de Breteuil ou de Natoire, pour recevoir son argent. Il pourrait encore se servir de cette voie pour m'informer des morceaux dont il pourrait me faire l'emplette. Je ne doute point de sa capacité pour les choisir, et je n'en appellerai pas de son jugement; mais songez que j'en ai fait graver peut-être trois mille, et les répétitions me deviennent absolument inutiles. Si cet arrangement vous convient, je le suivrai; je le désire pour ménager la peine que votre amitié vous ferait prendre dans la suite.

J'ai lu votre lettre adressée à Tilliard; elle est pleine de ménagements et d'attention de votre part et de celle de M. du Tillot. Mais tout est arrangé. Il vous écrira lui-même, et il est en état de faire des avances plus considérables que celles que vous demandez. Le point essentiel pour les marchands est

[1] Ce *Télesphore* avait été envoyé par Paciaudi à Caylus dès le 27 juin 1758. Voy. Paciaudi, lettre II. Caylus l'a donné dans ses *Antiquités*, t. III, p. 169, pl. XLIV

d'être exacts aux engagements qu'on a pris avec eux. Je regarde donc cette affaire comme terminée. Je suis d'autant plus aise du tour qu'elle a pris que M. Bonnet m'est venu voir et m'a parlé de Pissot[1], comme vous me mandez qu'il en a écrit à Parme. Je vous rappellerai ce que je vous ai dit à Paris, le premier jour que nous en avons parlé, et que je n'ai pas cru nécessaire de vous en reparler, c'est que la fourniture de Tilliard n'ayant rien de commun avec celle de Pissot, je ne faisais aucun tort à ce dernier, chose dont j'aurais été bien fâché.

Je suis enchanté de la grande étendue que vous trouvez aux bâtiments découverts à Véleia en dernier lieu. Vous ne devez pas douter que ce ne soit ou un temple ou un édifice public. L'alignement des rues qui y conduisaient vous servira de guide pour la campagne prochaine.

L'abbé de Guasco n'a pas remporté à l'Académie autant de prix que vous le dites; je crois même qu'il n'en a eu qu'un[2]. Mais il n'importe pour son Histoire des statues. Vous devriez bien me mander en quel endroit elle a été imprimée. Personne ne la connaît à Paris; cependant on la cherche avec l'ardeur que j'emploie pour tout ce que vous désirez. Si on me l'apporte avant de fermer ma lettre, vous la recevrez cet ordinaire. Il en

[1] Voyez lettre LXX, note 3.

[2] Guasco (Octavien de), comte de Clavières, né à Pignerole, en Piémont, en 1712, mort à Vérone, le 10 mars 1781, vint en France en 1738 et y publia plusieurs dissertations qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'une d'elles, intitulée: *De la véritable signification du mot* Autonome *que prenaient plusieurs villes soumises à une puissance étrangère, et des priviléges attachés à ce titre*, fut couronnée en 1747 et fut imprimée à Avignon en 1748, in-8°. Le même honneur avait été décerné, l'année précédente, à son mémoire intitulé : *Recherches sur l'état des lettres, des sciences et des arts en France* sous Charles VI et Charles VII. (Voy. ces deux pièces dans *Dissertations historiques et politiques, par l'abbé, comte de Guasco*. Tournai, 1756, 2 vol. in-12.) Ici il est question de son *Essai historique sur l'usage des statues chez les anciens, par l'abbé Guasco, chanoine de Tournai*. Bruxelles, 1768, in-4°. Cet ouvrage ne parut, comme on voit, qu'environ quatre ans après la date de cette lettre. Voir la fin de cette même lettre.

sera de même de la tragédie de *Malagrida*, dont j'ai eu le bonheur de retrouver deux exemplaires[1]. Vous les recevrez au moins l'ordinaire prochain. Vous en garderez un pour vous et donnerez l'autre à quelque bon ami; car je vois que cette pièce a plus piqué les *bénits Pères* que tout ce qu'on a écrit contre eux. J'en juge par une lettre que vous trouverez dans ce paquet et que m'a écrite un homme que je ne me souviens pas d'avoir vu.

La nouvelle de M. Dupleix envoyé en Russie pour remplacer M. le marquis[2] est une de ces nouvelles que les gazetiers mettent pour le remplissage d'un article. Personne ne connaît à Paris le susdit Dupleix. Il y a trois mois que j'avais fait la même question; on m'avait répondu ce que je vous mande; et pour être plus sûr de satisfaire votre curiosité, je l'ai demandé à Mme Geoffrin, qui n'a pu me dire autre chose, mais qui vous fait mille compliments. On vous en fait autant dans la rue Vivienne[3], et j'y boirai encore à votre santé jeudi prochain.

J'ai lu la dissertation de l'abbé Venuti dans les mémoires de l'Académie de Cortone, sur les pierres chargées de caractères en relief[4]; il n'a rapporté en ce genre que des monuments du

[1] Voyez lettre LXIII.

[2] D'Alembert. Voy. lettre LXVI.

[3] C'est là sans doute que demeurait la belle dame dont je n'ai pu dire le nom.

[4] *Dissertazione III, sopra alcune antiche gemme letterate, particolarmente greche del proposto Filippo Venuti, Accademico etrusco*, dans *Saggi di Dissertazioni accademiche publicamente lette nella nobile Accademia etrusca dell' antichissima città di Cortona*, t. VII, p. 35 et suiv. — L'abbé Filippo Venuti, né à Cortone en 1709, y mourut en 1769. En 1741 il adressa à notre Académie des inscriptions un mémoire sur le temple de Janus. Deux ans après il fut élu membre libre de cette compagnie. Il était prévôt de l'église de Livourne. Il ne faut pas le confondre avec Niccolo-Marcello ni avec Ridolfino, ses frères et tous deux savants antiquaires comme lui. Ph. Venuti est surtout connu en France par son ouvrage intitulé : *Dissertations sur les anciens monuments de Bordeaux, sur les Gahets, les antiquités et les ducs d'Aquitaine*. Bordeaux, 1754, in-4°. Les fins amateurs recherchent aussi : *Duodenorum nomismatum antehac inseditorum brevis expositio; Philippus de Ve-*

Bas-Empire. Ainsi il a dû dire ce qu'il a dit. Le P. Galeotti a rapporté un fatras, reste des papiers de Ficoroni[1]. Ce qu'il dit par rapport à ces sortes de pierres convient assez à celles qu'il a fait graver. Mais l'un me paraît avoir voulu faire un livre, et l'autre une dissertation, sans considérer la matière à fond et sans s'embarrasser d'induire le lecteur en erreur, d'autant plus qu'il n'y a pas de thèse générale sur les monuments, et qu'un coup de pied donné au hasard est capable de démentir les propositions de tous les antiquaires présents, passés et futurs. De plus, le nombre des écritures admirables qui m'ont passé par les mains et que j'ai examinées à loisir ne me permettront jamais de faire une pareille distinction.

Je ne puis trop vous remercier de m'avoir envoyé la petite feuille latine[2] qui contenait les lettres de Le Beau. L'affaire de Nédam me paraît absolument finie[3]. On a lu à l'Académie une lettre de Bellori[4] écrite en style macaronique, ou, pour mieux dire, à la diable. Mais elle est accompagnée d'un certificat de M. Assemani au bas de la feuille chinoise imprimée à la Chine, dont nous avons ici trois exemplaires et qui prouve la falsification de l'exemplaire du Vatican. C'est ce que de Gui-

nutis præpositus ecclesiæ Liburnensis selegit ex gazophylacio Cl. V. Antonii Lefroi, angli, et nobilissimo viro Hugoni Lordio Willoughby de Parham dicavit. Apud Labronis portum. Anno periodi Julianæ MMMMMM CCCC LXXII *et urbis Romæ Varroniano* MM DXIII, in-4°. Mais combien y en a-t-il d'exemplaires à Paris? Mon ami M. Ad. de Longpérier en possède un.

[1] *Francisci Ficoronii Reg. Lond. Acad. Socii Gemmæ antiquæ litteratæ aliæque rariores. Accesserunt vetera monumenta ejusdem reperta quorum ipse in commentariis suis mentionem facit. Omnia collecta, adnotationibus et declarationibus illustrata a P. Nic. Galeotti e Soc. Jes.* Rome, 1757, in-4°. — Le P. Galeotti, d'une maison noble de Pise, naquit à Sienne en 1692 et mourut à Rome en 1758.

[2] Je n'entends pas cela. Voy. lettre LXXVII, vers la fin.

[3] Allusion à l'affaire occasionnée à l'Académie par une dissertation de Needham sur un marbre égyptien-chinois. Voy. lettre LIV, à la fin.

[4] L'éditeur des dessins de Pietro-Santi. Voy. lettre I.

gnes avait déjà vérifié et qui lui donne absolument gain de cause[1].

En vérité, mon cher abbé, je crois que je radote. Je vous ai prié, l'ordinaire dernier, à l'occasion de la lettre de M. du Tillot, de me mander l'usage auquel il destinait les médailles de Savoie; vous me l'avez décrit très-distinctement[2]. Le motif est intéressant; mais j'en connais peu qui le soient autant que celui d'obliger votre digne ministre. Je radotais encore quand j'ai balancé un moment et que je vous ai proposé de vous renvoyer quelques morceaux comme m'étant inutiles[3]. Premièrement, cela serait déplacé; ce serait traiter d'égal à égal, quand même on ne devrait pas recevoir avec respect tout ce qui vient d'un prince tel que l'Infant et qui joint tant de bonté à une pareille attention[4]. D'ailleurs, plus j'ai étudié cet envoi, plus il est curieux et bien fait. J'en tirerai deux planches très-agréables. Tout ce qui m'est absolument inutile se réduit donc à la petite cuiller percée, en ayant rapporté une toute pareille. L'impression m'a même permis de citer les bontés de l'Infant, en donnant les dimensions du clou que vous m'avez

[1] Voyez, pour l'éclaircissement de ce paragraphe, la lettre XCI, note 7.

[2] « Le roi de Sardaigne en fait chercher partout (c'est-à-dire des médailles des comtes de Maurienne et de la maison de Savoie), et M. du Tillot, qui l'a su, voudrait bien en trouver pour lui en faire présent. S'il vous est possible d'en découvrir, il vous prie de les faire acheter pour lui. » (Paciaudi, lettre LXX.) — On comprend la richesse de la série nationale numismatique du cabinet royal de Turin, quand on voit quel soin les ducs de Savoie mettaient à rechercher les monuments de leur histoire. Les rois de Sardaigne Charles-Félix et Charles-Albert ont fait de louables efforts au même sujet. On peut en juger, sans aller à Turin, par le magnifique ouvrage de Domenico Promis : *Monete dei Reali di Savoia*, Turin, 1841, in-4°, 4 volumes.

[3] Voyez, au commencement de cette lettre, le second paragraphe.

[4] Cette réflexion est fort sage; mais il est étrange qu'un grand seigneur comme Caylus se soit mis dans le cas de se l'appliquer. — Les deux planches d'objets provenant de Véleia sont les LIV° et LV° du VII° volume ou supplément. Le VI° volume, où ils devaient entrer, étant donné à l'impression lorsqu'ils arrivèrent, Caylus fut obligé de les réserver pour ce supplément, malgré l'impatience qu'il avait d'en marquer plus tôt sa reconnaissance à l'Infant.

envoyé. Je l'ai cité dans l'article d'un morceau de même espèce que j'ai fait graver et dont j'ai parlé dans le VIe volume[1].

Je crains bien que l'ouvrage de votre abbé de Guasco ne soit inconnu; car on ne m'en a pas encore apporté aucune réponse[2]. On m'a heureusement apporté les deux *Malagrida*[3], qui donnent une certaine consistance à un paquet qui depuis longtemps ne s'est pas trouvé vide.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

LXXIV

Paris, ce 4 décembre 1763[4].

La chiragra me permet d'écrire, mon cher abbé, et j'en profite. Je commence par vous parler de l'inquiétude que doit vous causer l'archiduchesse; elle me paraît en grand danger. Je sais que les ressources de son âge sont grandes; mais elle a deux terribles maladies. De plus, elle est aimable, elle est aimée, et les malheurs semblent suivre les agréments et les vertus[5].

J'ai oublié de vous mander l'ordinaire dernier que les lettres patentes pour le collége des jésuites étaient enregistrées[6]; je vous les envoie; il ne reste plus que l'affaire des deux maisons, noviciat et professe.

Tout ce que vous avez décidé sur les livres et la conduite que Tilliard doit tenir scrupuleusement est observé.

Je ne puis deviner quel genre de bâtiment vous avez découvert[7]. Cette forme circulaire et ce diamètre de plus de cent pieds présentent des difficultés que je ne crois pas pouvoir résoudre. Je vous dirai ce que j'en saurai.

[1] Page 306, pl. XCVIII.

[2] Il n'était pas inconnu; seulement il n'était pas imprimé. Voy. ci-dessus la note concernant l'abbé Guasco.

[3] Deux tragédies de ce nom.

[4] A partir de cette lettre, toutes celles de Paciaudi auxquelles Caylus répond manquent, sauf une, la LXXVe, qui est datée du 17 août 1765 et qui est la dernière de Paciaudi.

[5] Voyez la lettre suivante.

[6] Voyez la lettre LXV.

[7] A Véleia.

Vous êtes bien bon de persécuter comme vous faites le pauvre comte de Montanari[1]; vous voulez lui arracher les deux figures étrusques auxquelles il me paraît attaché; cela me semble cruel, malgré l'intérêt que j'ai au succès de votre démarche.

Je conçois très-bien que M. du Tillot n'a pas le temps de m'écrire et qu'il n'est pas sans affaires; mais qu'a-t-il besoin de se déranger pour moi? Ne me mandez-vous pas tout ce qu'il vous dit de me faire savoir? Ne lui communiquez-vous pas mes réponses? Que faut-il de plus? Par exemple, vous lui direz qu'on m'est venu avertir qu'on allait faire la vente si longtemps suspendue, dans laquelle se trouve le Claude Lorrain dont je vous parle depuis si longtemps; j'ai été le voir, comme je devais toujours y aller pour donner mes derniers ordres; je n'en ai pas été content; il m'a paru suspect. Ainsi nous ne sommes pas plus avancés qu'il y a six mois. Mais je ne désespère de rien, non plus que sur les monnaies de Savoie[2]. N'y en eût-il qu'une, elle partira pour Parme, et j'en ai quelques-unes en vue. Je ferai demander à l'archevêque de Lyon le mandement que vous désirez, et je vous manderai la réponse.

Le prospectus de Winckelmann me paraît simple et bien fait. Pourquoi ne souscrirais-je pas à Paris chez Tilliard[3]? Cela me paraît plus naturel que de vous envoyer de l'argent, de faire venir le livre, etc. Si vous avez déjà souscrit, il n'y a rien à dire; mais si vous n'avez fait encore aucune démarche, ce que je vous propose me paraît plus simple.

Vous n'avez pas de peine à persuader un ermite du peu de fond qu'on peut faire sur le style de la plupart des princes, et surtout sur la légèreté de la tête qu'on peut trouver dans le

[1] Je ne connais de ce nom que le peintre Francesco Montanari, né en 1750, mort en 1789. Mais il n'avait alors que vingt-trois ans, et j'ignore s'il était comte. — [2] Voyez la lettre précédente. — [3] Voyez lettre LXXII.

roi de Prusse; mais je ne ferai pas le parallèle des lettres qu'il a écrites à M. le marquis[1] avec celles dont vous me parlez qu'il a écrites à la Gabrielli.

Je vous aurais parlé plus affirmativement si j'avais vu l'original que le bailli m'a mandé m'avoir acheté[2]; je n'ai reçu que le dessin que vous venez de me renvoyer. Je vous jure que votre avis ne fait que confirmer le mien. Nous verrons peut-être quelque jour ce beau morceau. Écrivez-en deux mots au bailli; vous verrez ce qu'il vous dira.

J'ai reçu une lettre très-polie de M. Schiavo[3], datée de Palerme du 10 septembre. Il me mande vous avoir écrit et craindre que sa lettre n'ait été perdue, parce qu'il n'a point reçu de réponse. J'aime mieux vous envoyer sa lettre; vous le remercierez plus aisément que moi. Vous verrez quels sont les livres qu'il m'envoie, et vous me manderez ce que je pourrais faire pour n'être pas en reste avec lui. Vous déciderez de mon envoi, et vous me manderez par où je le ferai passer.

Je n'ai rien reçu de Malthe; cependant j'ai dans cette île plusieurs personnes sur lesquelles je puis compter. Le comte

[1] D'Alembert. — Catarina Gabrielli, célèbre cantatrice italienne, née à Rome en 1730, était fille d'un cuisinier du prince Gabrielli. Celui-ci l'ayant un jour entendue chanter dans ses jardins, demanda qui elle était; on lui répondit qu'elle était la fille de son cuisinier. *S'è così*, dit-il, *il mio cuoco deverrà presto un asino d'oro*. Elle se signala par maintes frasques dont elle paya quelquefois la folle enchère. Ainsi, à Palerme, le vice-roi la fit mettre en prison, parce qu'elle affectait de chanter au théâtre, dans les concerts particuliers et peut-être chez lui-même, d'une façon tout à fait négligée, et comme pour se moquer de ses auditeurs. Un caractère si original charma le roi de Prusse. Il paraît qu'il lui écrivit, et ses lettres sans doute avaient pour objet de l'attirer en Prusse; mais il paraît aussi qu'elle ne répondit pas à cette invitation. Elle alla à Vienne, puis à Parme, où le prince don Ferdinand s'éprit d'elle. Elle céda à ses largesses; mais elle le rendit jaloux, et, dans les scènes qui avaient lieu entre elle et lui à ce sujet, elle l'appelait *gobbo maledetto*, maudit bossu! Voy., pour indications plus amples, la *Biographie générale* de MM. Firmin Didot frères.

[2] L'original de la peinture étrusque. Voy. lettre LXV.

[3] Voyez lettre LVII, où la lettre de l'abbé Schiavo est rapportée en note.

Gaetani n'aura vraisemblablement rien envoyé[1]. Tout cela me fait juger que, malgré les peines et les soins de ce galant homme, il ne faut s'attendre à tirer aucun morceau de la Sicile. C'est dommage; mais qu'y faire?

J'ai oublié de vous parler de la mort de M. de Montempuis[2];

[1] Gaetani (Cesare) comte *della Torre*, archéologue sicilien, né à Syracuse en 1718, mort dans la même ville en 1808. Amateur d'antiquités plein de zèle, il fit faire à ses frais des fouilles dans les ruines de l'ancien théâtre, dans l'Arsenal et les bains de Syracuse, et en tira des médailles, des terres cuites, des dyptiques, et d'autres monuments sur lesquels il écrivit des notices savantes et détaillées. Voyez l'article qui le concerne dans la *Biographie générale* de MM. Didot, t. XIX, col. 144 et 145.

[2] Petit de Montempuis ou Demontempuis, recteur de l'Université (1716, 1717), chanoine de Notre-Dame, mourut le 29 novembre 1763. Si l'on en croit Caylus, il aurait été un peu fripon et pour le moins usurier. On retrouve même dans les termes de Caylus quelque ressemblance avec ceux dont s'était servi, trente-six ans plus tôt, l'avocat Mathieu Marais dans sa correspondance avec le président Bouhier. « Il est avare, dit Marais. On dit qu'il volait les bouts de chandelle dans les lanternes en Sorbonne. Tout cela est vilain, et l'avarice bien vilaine aussi. » (*Journ. et Mémoir. de Mathieu Marais*, 1864, 4 vol. in-8°, à la page 466 du IIIe volume.) Mais aussi tout cela était ou calomnieux ou grossièrement exagéré. J'aime mieux en croire un autre avocat, Barbier, mieux informé et moins médisant. Selon lui, M. de Montempuis « était un homme rare par sa sagesse et par son érudition. » Malheureusement pour lui, il fut célèbre un moment, et d'une célébrité qui le couvrit à jamais de ridicule. Voici comment : Il lui prit un jour, en 1727, la fantaisie d'aller au spectacle. Marais dit que c'était afin de profiter « d'un billet de vingt sous qu'on lui avait donné. » Pour ne pas être reconnu s'il y allait, soit en habit long, soit en manteau court, il imagina de se déguiser en femme. Il tira d'un vieux coffre les habits de sa grand'-mère et il s'en affubla, sans songer à l'extravagance d'un costume si hors de mode, et qui ne manquerait pas d'attirer tous les regards. C'est ce qui arriva en effet. Il s'était installé aux troisièmes loges; ses voisins eurent bientôt remarqué cette étrange figure, et dans un instant toute la salle fut informée de la présence en loges d'un homme déguisé en femme. Un exempt monta, qui, après avoir vérifié le fait, fit sortir l'abbé et le conduisit chez le lieutenant de police. On ne trouva que le secrétaire de ce magistrat, et c'est de lui que Barbier dit tenir le récit de l'aventure : « Jamais homme n'a été plus fâché ni plus interdit de la sottise qu'il avait faite, et sa figure était, dit-on, des plus risibles. On le renvoya chez lui, en lui promettant de ne pas dire son nom; néanmoins tout Paris l'a su, et les jésuites ont été charmés de cette aventure arrivée à un janséniste. On ne dit point que l'esprit ait tourné à cet homme; il répondit et parla, au contraire, d'un très-bon sens chez

mais tranquillisez-vous; il n'y aura rien à gagner pour vous. Il avait de fort beaux livres et très-bien choisis, et pour envi-

M. Hérault, mais avec une confusion extrême, contant son dessein et l'idée qu'il avait eue d'être bien caché de cette manière.» (*Journal de Barbier*, t. I, p. 250 et 251 de l'édition Renouard.) «Il n'était point fou, dit aussi Marais; il ne le fut qu'un moment.» Les plus sages ont ce moment de folie. — Sous le titre de *Conformez-vous au temps*, Voltaire (t. XLII, p. 85, édit. Beuchot) a écrit à ce sujet une facétie où il a mis plus de malignité que d'esprit, mais où il a aussi montré plus de respect pour la vérité et plus de mesure qu'il n'y en a dans les chansons dont le bon chanoine fut l'objet. «Elles abusent, dit Marais (*ibid.*, p. 468), de la protection qui leur a été donnée contre le ridicule; il est temps d'y mettre ordre... Il n'est pas permis (par exemple) de donner à M. de Montempuis une aventure avec une fille qui lui donne ses habits et lui son cœur.» Le hasard m'a livré, en plaquettes du temps, deux de ces chansons. Dans la seconde, Montempuis est censé répondre à la première, qu'on avait attribuée au père Ducerceau; mais le jésuite, selon Marais, la désavouait. Je le crois bien. Ce Père était trop aimable et trop gai pour être si méchant. On en chargeait du moins ses confrères; sur quoi Marais s'écrie : «Où ne va pas l'*odium theologicum?*» Je donne en entier ces chansons, parce qu'on n'en connaît que trois ou quatre couplets, et encore de la première seulement. Celle-ci n'a pas trente-deux couplets, comme dit Marais; elle n'en a que dix-huit, et le dernier, qui, dans la plaquette, est au milieu de la dernière page, indique bien qu'il est dernier.

I.

CHANSON NOUVELLE

sur l'avanture facécieuse et véritable du sieur Montempuis, chanoine de Notre-Dame, ci-devant recteur de l'Université et professeur de philosophie au collége du Plessis; lequel ayant été tenté d'aller à la comédie, se déguisa en fille, et fut conduit en cet équipage chez le lieutenant de police. (4 pag. in-12 s. d.)

Sur l'air : *Et allons donc, ma Tourlourirete.*

1.

Voici matière nouvelle
Pour les docteurs de Paris :
Dira-t-on Mademoiselle
Ou Monsieur de Montempuis?
Et y allons donc, ma Tourlourirete.

2.

Malgré sa philosophie,
Il fut tenté l'autre jour
D'aller à la Comédie
Entendre parler d'amour.
Et y allons, etc.

3.

De peur, dit-il, du scandale,
Faisons tout à petit bruit;
Sévère est notre morale,
Mais plus le jour que la nuit.
Et y allons, etc.

4.

De quelque jeune dévote
Empruntons tout l'attirail,
Son cotillon, sa capotte,
Sa coiffe et son éventail.
Et y allons, etc.

5.

Une voisine gentille
Attiffe l'ample recteur;
J'ay, dit-il, ma chère fille,
Votre habit, et vous mon cœur.
Et y allons, etc.

ron quarante mille livres; il les a laissés à l'Université, et, de plus, six cents livres pour le payement d'un bibliothécaire.

6.

Ne craignez point de paraître,
Dit-elle, sous ces habits;
Qui pourroit y reconnoître
Un chanoine de Paris?
Et y allons, etc.

7.

Il ne fut point nécessaire
De le farder avec art,
Les gens de morale austère
Ne manquent jamais de fard.
Et y allons, etc.

8.

Dès qu'on vit dans une loge
Cette nouvelle beauté,
Maint petit-maître déloge,
Et vole de son côté.
Et y allons, etc.

9.

Tel jouoit de la prunelle,
Tel faisoit l'amant transi;
Tous disoient : Pourquoi, la belle,
Vous emmistoufler ainsi?
Et y allons, etc.

10.

Plus elle fit des grimaces,
Et plus on voulut la voir.
Quelqu'un dit : Voicy les traces
De la barbe et du rasoir!
Et y allons, etc.

11.

En vain vous baissez la tête,
Damoiselle Montempuis,
Au poil on connaît la bête,
J'ay fait mon cours au Plessis.
Et y allons, etc.

12.

Aussitôt la spectatrice
Attirant tous les regards,
Devient elle-même actrice :
On chantoit de toutes parts :
Et y allons, etc.

13.

Le chanoine hermaphrodite
A la police est cité,
Et les archers de sa suite
Crioient : Ah, la rareté!
Et y allons, etc.

14.

Ah! messieurs les bons apôtres
Qui prêchez le plus parfait,
Quoy! les uns après les autres,
On vous prend tous sur le fait!
Et y allons, etc

15.

Sans doute ainsi tignonnée,
Vous avez représenté
De nos rois la fille aînée,
Dame l'Université.
Et y allons, etc.

16.

Le goût des métamorphoses
Vous vient de vos devanciers;
Chez les nonnes les mieux closes
Ils entroient en jardiniers.
Et y allons, etc.*

17.

On a vu vos solitaires
Et de Paris et d'Orval,
En habits de mousquetaires
Changer le froc monacal.
Et y allons, etc.*

18.

Pour grossir la kirielle
Des Appellans de Paris,
L'on joindra Mademoiselle
A Monsieur de Montempuis.
Et y allons, etc.

* C'est une allusion grossière à M. de Pont-Château, qui fut pendant dix ans jardinier à Port-Royal, dont les poires étaient si belles et si renommées que le roi, dit-on, en voulut goûter, et qui enfin mourut en odeur de sainteté. (Voy. *Port-Royal*, par Sainte-Beuve.) «M. Dodart, médecin, lui fit une épitaphe merveilleuse... et quarante ans après sa mort, le voilà chanté et déshonoré.» (*Journ. de M. Marais*, t. III, p. 468.

Cela est très-bien. Mais ce que je ne lui pardonne pas, c'est d'avoir laissé deux cent mille livres d'argent comptant. Un homme qui n'a jamais eu qu'un simple canonicat et une pension de l'Université n'amasse pas une somme pareille sans une avarice sordide et peut-être de mauvaises actions pour faire valoir et augmenter cet argent. Fi! cela est vilain; Dieu nous en préserve!

II.

RÉPONSE À LA CHANSON PRÉCÉDENTE.

Sur l'air de *Joconde*.

1.

Non, ce n'est pas toi, Dufresnoy,
Dont la muse caustique
Noircit de mon foible cerveau
Le délire comique :
Devant vous je suis sans péché,
Mon action est bonne :
Du jésuite j'ai rapproché
Le docteur de Sorbonne.

2.

Comme l'Appel met entre nous
Rupture opiniâtre,
Pour communiquer avec vous,
J'ai recours au théâtre.
Arlequin, centre d'union,
Nous unit, quoi qu'on fasse,
Malgré la Constitution,
A la troupe d'Ignace.

3.

Tous les théâtres sont proscrits
Du sage payen même :
Vos Pères, docteurs mieux appris,
Mitigent l'anathème.
Sur le théâtre de Clermont *
Par maint tour de souplesse
Arlequin vous sert de second,
Pour former la jeunesse.

4.

Si du sexe j'ai pris l'habit,
La coiffe et la dentelle,
Souvent votre théâtre admit
Métamorphose telle.
Jamais, dans la société,
L'homme devenu femme,
Fût-il de l'Université,
Ne mérita de blâme.

5.

Prêtre qui veut en certains lieux
Égaier la morale,
Doit se travestir de son mieux,
Pour parer le scandale.
Telle est de vos joyeux auteurs
L'excellente maxime;
En les prenant pour directeurs,
Aurois-je fait un crime?

6.

On peut déposer du chrétien
L'auguste caractère,
Vous l'avez démontré fort bien
A l'évêque d'Auxerre [b].
Je puis donc, selon mes besoins,
Abdiquer la tonsure :
Le baptême tiendroit-il moins
Que la cléricature?

La bibliothèque de l'Arsenal possède le manuscrit du *Catalogue des livres et manuscrits laissez et donnez à l'Université de Paris par messire Jean-Gabriel-Petit de Montempuis, chanoine de l'église de Paris, ancien recteur de l'Université, bachelier en théologie de la Maison et Société de Sorbonne, suivant son testament du 11 juillet 1762, contrôlé et insinué le*

* Du collége de ce nom.

[b] M. de Caylus, oncle du comte, grand janséniste. Les jésuites lui firent, en effet, ce reproche. Voy. la *Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre*, par l'abbé Dettey, 2 vol. in-12.

Votre lettre a été remise en mains propres au P. Ruffin [1].

On traduira le symbole de Nicée, et l'on se tiendra en haleine par cet ouvrage jusques au moment où vous aurez eu la bonté de compléter le catéchisme; car vous avez vu qu'il manque des feuilles à l'exemplaire que vous avez envoyé [2]. Ces négligences de libraire font enrager.

Je vous prie de demander à M. du Tillot ou à quelqu'un de vos amis à Parme, un honnête homme à Milan auquel je puisse m'adresser pour faire exécuter des morceaux de cristal de roche sur les formes et les mesures que je lui enverrais de Paris.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse et vous envoie ce qu'il y a eu dans la semaine.

LXXV

12 décembre 1763.

Je ne doute pas que le malheur arrivé à votre pauvre petite princesse [3], malheur que je redoutais dans ma dernière lettre, ne fasse bien de la peine à quelqu'un qui a le cœur placé comme l'Infant. Il y a deux jours que j'ai vu quelqu'un qui lui a fait sa cour, qui même a été à portée de l'examiner et qui est capable de juger; je ne puis vous dire les éloges vrais et simples qu'il m'en a faits; je n'ose les répéter; ils auraient l'air de la fadeur. Je les ai mis, comme on dit, *dans mon sac.*

29 décembre 1763 (in-fol.). Les *Actes concernant la bibliothèque de l'Université, etc.*, t. III, p. 301, disent de ce legs «que c'était un objet médiocre en lui-même.» On voit que le sentiment de Caylus est fort différent. Quoi qu'il en soit, pour savoir la vérité sur le caractère de M. de Montempuis, il est indispensable de consulter la belle et impartiale *Histoire de l'Université de Paris* (p. 286, 287, 310, 312, 315, 319, 320, 322, 324, 329, 330, 331, 335, etc.), par M. Ch. Jourdain, de l'Institut. Rien n'y est omis pour justifier à l'égard de ce personnage l'opinion qu'en avait Barbier, et faire voir en même temps que, par sa conduite intelligente et libérale dans ses fonctions de recteur, il a mérité et mérite encore la reconnaissance de l'Université de Paris.

[1] Procureur général des théatins.

[2] Voyez lettres LXX, LXXI, LXXVII et LXXIX.

[3] La mort d'une fille de don Philippe.

A l'égard de l'imbroglio des boîtes, je crois qu'il est éclairci ou qu'il le sera bientôt. Si Bellotti a chez lui la seconde boîte annoncée, et qu'il me l'envoie par M. de Montrichard, tout sera dit. Il ne restera plus que l'autre dont le maître se trouvera tôt ou tard; d'autant qu'il n'est pas payé. Il ne me reste qu'un doute à cet égard, et le voici. Cette boîte contenait une anse de bronze telle qu'il me semble que vous me l'avez annoncée, et que vous m'avez dit que l'on voulait me donner[1]. J'ai répondu comme je le ferais encore, que l'anse me faisait grand plaisir, mais que je voulais la payer. Tout cela ne ressemble pas à Alfani. Je vous envoie une lettre de M. de Montrichard qui ne pourra rien éclaircir, quoiqu'il me mande qu'il s'est enfin servi d'un secrétaire[2]. Je m'en tiens à ce que je vous ai écrit, il y a deux ordinaires, c'est-à-dire d'engager Bellotti à m'écrire en droiture. Vous avez mieux à faire, et les cascades ne produisent que des obscurités, et par conséquent des embarras qu'il est bon de vous éviter.

Je suis charmé que vous ayez été content des graines; je crois que les cinq auxquelles je suis encore engagé partiront cet ordinaire. M. de Bentivoglio a Fougeroux pour correspondant. Comme je vous l'ai mandé, je n'en suis pas fâché, car je n'y entends rien. Mais j'y entendrai toujours pour votre belle dame. Vous savez que je me suis réservé l'emploi que vous m'avez donné dans sa maison, et vous pouvez l'assurer qu'elle sera bien servie.

Je lirai avec grand plaisir les brochures que vous m'annoncez. Il y a toujours à apprendre, et je vous en remercie d'avance.

Votre dernière fouille me fait grand plaisir; mais cette portion circulaire s'est donc trouvée avoir plus de cent pieds de diamètre, puisque vous la déclarez aujourd'hui *grand cirque*[3]?

[1] Voyez lettre LXXIII.

[2] Il le fit une fois ou deux, puis reprit sa plume et son barbouillage. —

[3] A Véleia.

J'en verrai le plan avec grand plaisir, et j'en causerai avec le seul Mariette. Les gazetiers sont à l'affût des nouvelles d'antiquités pour remplir un article; ce qu'ils font ordinairement sans intelligence, et, malheureusement pour eux, presque toujours sans vérité.

Il me suffit que M. du Tillot désire des médailles de Savoie pour que je souhaite d'en trouver. Leur découverte ne va pas aussi vite que je le voudrais, mais je suis sûr d'avoir toutes celles qui seront à Paris. Mandez-moi seulement s'il a été content des quatre grandes d'argent que je lui ai envoyées en deux fois.

Je n'ai rien à vous dire de plus sur Tilliard. Tout est arrangé, le secret est ordonné. Je lui remettrai un des deux papiers d'apostilles dont votre lettre était accompagnée. Elle est sans doute pour lui; elle contient le titre de quatre auteurs..... Je m'aperçois que je ne sais ce que je dis, et que cette lettre est un conseil à l'auteur de la poésie rhythmique[1]. Je ne le connais pas, mais je lui ferai donner vos bons et salutaires avis.

A l'égard de l'événement que renferme l'autre apostille, le plus sûr est de n'en rien dire. On ne l'ignorera pas, et si j'en parlais, on verrait d'abord qui m'aurait instruit; et puisque vous voulez n'être pas soupçonné, il ne faut pas que je dise un mot. On sait nos liaisons. Je le dirai simplement mardi, à l'Académie, à La Bléterie, suivant vos intentions[2].

Vous n'êtes pas ingrat puisque vous vous souvenez des mauvais dîners de mon ermitage. Personne, depuis votre départ, n'a interrompu notre tête-à-tête de Le Beau et moi. Nous parlons souvent de vous, et dans le dessein de lui faire grand plaisir, je lui montrerai l'article de votre lettre qui le regarde.

[1] Voy. lettre LXXI.

[2] Encore une énigme à deviner; mais le mot, comme je crois, n'importe guère.

J'éprouve la bonne recette des évêques d'Allemagne[1]; j'avoue seulement que je proportionne le régime à l'ordinaire courant.

Vous ne serez pas bien riche aujourd'hui, mais je ne puis envoyer que ce qui est en vente.

Avant de fermer ma lettre, je reçois les brochures que vous m'avez adressées par M. de Choiseul. Il a eu la bonté de me les envoyer. Je vais les faire brocher pour les lire à mon aise et me trouver en état de vous en parler l'ordinaire prochain.

Adieu, mon très-cher et digne abbé; mes compliments tendres et sincères à M. du Tillot.

LXXVI

20 décembre 1763.

Vous avez vu par mes deux dernières combien je prévoyais l'effet que la mort de cette pauvre princesse ferait sur l'esprit d'un prince trop aimable pour n'être pas sensible. L'estime qu'elle s'était acquise dans un âge si peu avancé redouble les regrets et diminue les moyens de consolation. Mais telle est l'humanité : un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut s'en aller et retourner d'où l'on est venu[2], et envisager le monde comme Mlle de l'Enclos, qui disait en mourant à un de ses amis : « Je ne laisse que des mourants. »

Je suis charmé que vous ayez été content de nos voyageurs. La meunière est une très-bonne femme[3] dont la société est

[1] C'est une recette que Paciaudi lui avait sans doute indiquée; mais j'ignore quelle elle était et pourquoi elle était propre aux évêques d'Allemagne. Peut-être est-ce là une locution proverbiale. Je conjecture seulement que cette recette concernait l'hygiène.

[2] Voilà en bref toute la croyance de Caylus.

[3] Cette meunière est Mme Lecomte, femme d'un procureur au Châtelet, et amie de Watelet, son compagnon de voyage. On l'appelait la *meunière*, à cause d'une campagne qu'elle ou son mari possédait sur les bords de la Seine et qui portait le nom de *Moulin-Joli*. Watelet écrivant à Desfriches le 22 janvier 1783, lui dit : « Mme Lecomte es-

sûre et agréable. J'ai moins à vous remercier de ce que vous avez fait pour eux, puisqu'ils vous ont amusé, sans vous embarrasser. Le premier paquet qui me viendra pour eux (car j'ai envoyé chez Watelet[1] dire qu'on m'en apporte le dimanche), je vous adresserai une réponse à son billet.

Toutes les lettres de votre paquet sont remises à leur destination. Je ne connais pas l'ouvrage du troyen Grosley, mais il doit être tel que vous me le dépeignez[2]. Vous pouvez être assuré que je n'en saurai jamais davantage[3]; mais vous êtes un très-bon peintre.

J'attends votre cirque avec impatience. Un monument de ce genre manquait à votre ville. Je le renverrai fort vite[4]. Vous trouverez dans ce paquet les empreintes d'une pierre que j'ai rencontrée par hasard, il y a deux jours, dans Paris. Je n'ose me livrer à la singularité dont elle me paraît, et je serai

père que vous viendrez la voir à son Moulin-Joli.» Et au même, le 8 mars 1774 : «Vous savez que vous avez au Louvre et au Moulin-Joli des amis qui vous sont véritablement bien attachés.» Watelet demeurait au Louvre, à Paris, et à la campagne, sous le même toit que M. et Mme Lecomte, à Moulin-Joli. Il résulte donc et surtout des termes *son Moulin-Joli*, que cette campagne appartenait à Mme ou à M. Lecomte. Ce serait donc à tort que Dumesnil (*Hist. des plus célèbres amateurs français*; t. III, p. 191) dit que Moulin-Joli était la propriété de Watelet. La lettre nous montre ici l'ami et l'amie faisant un voyage en Italie, pendant que le bonhomme Lecomte restait à ses dossiers. Un jour enfin ces trois personnes unies entre elles par une étroite amitié prendront le parti de n'avoir plus qu'un même toit. «Mme Lecomte est actuellement ma voisine, écrit Watelet à Desfriches le 13 janvier 1776; l'âge de son mari et l'état de ma santé ont déterminé M. Lecomte à quitter son état, et je lui ai offert le dessus de mon appartement entier. Ils ont bien voulu me faire l'amitié de s'en accommoder.» (*Ibid.*, p. 192.) — Voy. lettre CXXIX.

[1] C'est-à-dire à son domicile à Paris, lequel était au Louvre.

[2] La lettre où Paciaudi portait un jugement sur l'ouvrage de Grosley manque. Mais ce jugement était sans doute conforme à celui qu'exprime Barthélemy dans ses lettres XXIX et XXX, et il est excellent. L'ouvrage a pour titre : *Nouveaux mémoires ou observations sur l'Italie et les Italiens, par deux gentilshommes suédois. Traduit du suédois.* Paris, 3 vol. in-12.

[3] C'est-à-dire qu'il se gardera bien de lire ce livre.

[4] Le cirque de Véleia. Voy. lettre LXXIX.

charmé d'avoir votre avis avec la sincérité qui[1] (*sic*) produit la véritable instruction. Je ne vous dirai donc rien de ce que je pense sur le sujet. Tout ce qui me fâche ou m'embarrasse, c'est que le travail me paraît étrusque.

Vous n'aurez de nouveau cette semaine que la gravure dont je vous parle depuis si longtemps. Je crois que vous ne la trouverez pas mal disposée, et que vous ne désapprouverez pas les souvenirs qu'elle retrace[2].

On dit que notre têtu d'archevêque se fait ou se fera des affaires très-sérieuses pour un mandement en faveur des soi-disants[3]. On peut bien dire que c'est de la moutarde après dîner.

J'ai tant de besogne dans ma chambre que je n'ai pas pu lire encore toutes vos brochures, ainsi je n'ai pu regarder les dissertations sur le cabinet de Nani[4]. J'espère qu'elles seront meilleures que les petites. A propos de dissertations, je vous demande la foi de Bohême[5], c'est-à-dire de ne point mon-

[1] Lisez *que*. Voyez la lettre LXXIX, tant sur le cirque que sur la pierre.

[2] C'est sans doute quelque gravure exécutée par Caylus lui-même; il en indique en même temps l'objet.

[3] Les jésuites. Voyez la lettre qui suit.

[4] « Les monuments de messieurs Nani que je vous avais envoyés n'ont jamais été expliqués : au contraire, on m'en demande l'explication, et c'était pour m'épargner les frais de la gravure que ces messieurs les avaient fait graver d'avance. Comme il n'est pas possible que je m'applique au travail que ces messieurs m'ont demandé, je vous avais proposé de voir s'il y avait quelque chose qui pût vous faire plaisir et que vous voulussiez insérer dans votre ouvrage. Mais, à ce qu'il me semble, vous êtes dégoûté de l'antique, parce que vous n'avez pas sur votre bureau, à votre ordinaire, deux cents morceaux à expliquer. » (Paciaudi, lettre LXXII.) Les *Monumenta peloponnesia* de Paciaudi ne sont que l'explication d'anciennes inscriptions grecques de statues, de bustes, de bas-reliefs, de vases et autres antiques du musée des Nani, patriciens de Venise, qui venaient du Péloponèse et y avaient été acquises par eux ou par leurs ancêtres lorsqu'ils vivaient ou faisaient la guerre dans ce pays. (Voy. Vezzosi, *I scrittori... teatini*, t. II, p. 144.) Les dissertations dont parle Caylus sont de Passeri, comme on le voit au commencement de la lettre qui suit, et c'est de cette besogne que Paciaudi n'avait pas voulu se charger.

[5] Foi que les filous se gardent entre eux. (*Dictionnaire* de M. Littré.) Mais

trer l'empreinte que je vous ai envoyée. On écrit si aisément dans votre pays que l'on travaillerait sur la pointe d'une aiguille, et l'on enlève la fleur d'une petite découverte ou du hasard qui vous favorise.

Je n'ai que le temps, mon cher abbé, de vous embrasser. Voilà le paquet de Watelet envoyé suivant vos ordres. Je vous quitte pour lui écrire un mot.

LXXVII

25 décembre 1763.

J'avais bien raison de penser, mon cher abbé, que les dissertations sur le cabinet de Nani me consoleraient des autres. Ce M. Passeri m'a fait d'autant plus de plaisir que c'est un savant homme et qui m'a beaucoup instruit[1]. Recevez donc mes remercîments de me l'avoir envoyé.

J'ai reçu, il y a deux heures, les livres que M. Schiavo m'avait annoncés[2]. Je me trouve dans le plus grand embarras, car cet envoi est, je crois, une bibliothèque. Il y a plus de quinze volumes in-folio, in-12, etc. Tirez-moi de peine, soit en m'indiquant ce que je pourrai lui envoyer, soit en me donnant les moyens de lui faire parvenir ce que vous aurez décidé.

On vient de me dire qu'on ne vendrait pas la bibliothèque du collége, et que l'Université donnerait cent mille écus pour la mission[3] et la bibliothèque, qu'on voulait d'autant moins

le mot de Bohême était-il appliqué à des filous, à des gueux en 1763? Je ne le pense pas, et, dans ses *Études de philologie comparée sur l'argot*, M. Francisque Michel ne cite même pas ce mot. La *foi de Bohême* ne serait-elle pas plutôt une allusion au secret que les partisans de Jean Huss se gardaient entre eux?

[1] Voy. la lettre qui précède.

[2] Voy. lettres LVII et LXXIV.

[3] Ce mot est si mal écrit dans l'original que je ne suis pas certain de l'avoir bien lu. Je ne comprends pas en effet ce que l'Université avait à faire de la «mission». Il faudrait donc lire, je crois, «pour la *maison* et la bibliothèque,» de laquelle on ne voulait pas séparer la maison, afin de l'ouvrir au public.

séparer que l'on avait dessein de la rendre publique. Je crains bien que la nouvelle ne soit vraie, et cela par rapport à vous; car c'est là que sont, à ce qu'on dit, les meilleurs livres, du moins ceux que vous désirez le plus. Mais ne vous inquiétez pas, nous vous servirons du reste. Paris a de grandes ressources, et puisque vous êtes content de Tilliard, je vous promets qu'il continuera de vous satisfaire, ainsi que M. du Tillot, que j'embrasse.

N'ayant presque rien à vous envoyer, puisqu'il n'y a qu'une petite feuille qu'on dit être une suite d'affaire, je mets dans ce paquet, pour soutenir noblesse, une seconde épreuve de la planche que vous avez reçue l'ordinaire dernier[1]. J'imagine qu'elle ne vous aura pas déplu, et que vous serez bien aise d'en envoyer un exemplaire à quelqu'un de vos amis, soit à Rome, soit ailleurs.

Je me souviens que vous aviez eu quelque tentation pour une médaille de M. Arnauld[2] que vous avez vue placée sur mon escalier. J'en ai trouvé hier une; je la fais dorer, et j'espère qu'elle partira l'ordinaire prochain ou le suivant. Vous la garderez, si vous voulez, comme une étrenne.

Vous trouverez dans ce paquet une petite note des livres que je demanderais à votre ami Schiavo. Bien entendu que je saurais où remettre le prix qu'ils auront coûté. Je voudrais encore qu'il s'adressât à quelque apothicaire ou à quelque médecin pour avoir des graines et autres drogues de ce genre produites par la Sicile. Vous croyez qu'il n'y a que vous qui ayez un botaniste; vous voyez que j'ai le mien. S'il y avait même à Palerme ou ailleurs quelque observateur en ce genre, qui n'eût pas imprimé son ouvrage par la raison qu'il n'en aurait peut-être pas eu le débit, si, dis-je, il voulait laisser copier son manuscrit, on payerait le copiste, et je vous pro-

[1] Voy. la lettre qui précède. — [2] Le grand Arnauld.

mets qu'on ferait honneur à l'auteur. Je sens que cela est au moins très-difficile; mais proposez toujours, et surtout souvenez-vous du premier article de cette lettre qui regarde M. Schiavo et moi.

Notre archevêque, dont vous connaissez le caractère, l'esprit et la tête, occupe la scène. Il a fait un mandement[1] en faveur des bons amis[2], dans lequel il répond aux *Assertions*[3] et traite de la compétence. Je vous dis tout cela mal, mais le fait est vrai. La cour a jugé qu'un tel mandement était inutile et dangereux; on a menacé le susdit; il a promis que l'ouvrage ne paraîtrait pas; ce qui était difficile, puisqu'il l'avait donné à quatre imprimeurs, d'Amiens, de Chartres, de Langres et de Bruxelles. En conséquence, on dit qu'il paraît. Si cela est vrai, vous l'aurez un des premiers. J'ai couru pour cela aujourd'hui; soyez tranquille, vous serez servi.

Je reviens encore au Schiavo. Il y avait un tiers de ses livres doubles et que j'ai remis à Barthélemy suivant ses ordres[4]. Mon obligation et mon désir de la remplir n'en subsistent pas moins.

Le courrier de Rome n'est arrivé qu'hier samedi. J'ai reçu votre lettre du 10 très-tard. Il est aujourd'hui Noël. Quand j'aurais fait remettre votre lettre à Tilliard, il n'aurait pas eu

[1] *Instruction pastorale de Mgr l'archevêque de Paris sur les attentes portées à l'autorité de l'Église par les jugements des tribunaux séculiers dans l'affaire des jésuites.* Le 28 octobre 1763. Paris, 1763, in-12 et in-4°.

[2] Les jésuites.

[3] *Extrait des Assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre, que les soi-disant jésuites ont dans tous les temps et persévéramment soutenues, enseignées et publiées dans leurs livres avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux; vérifiées et collationnées par les commissaires du Parlement en exécution de l'arrêté de la Cour du 31 août 1761, et arrêt du 3 septembre suivant, sur les livres, thèses, cahiers composés, dictés et publiés par les soi-disant jésuites, et autres actes authentiques, déposés au greffe de la Cour par arrêts des 3 septembre 1761; 5, 17, 18, 26 février et 5 mars 1762.* Paris, 1762, in-4°. (Ces extraits ont été faits par Roussel de la Tour, aidé des abbés Minard et Gouget.)

[4] Voy. la lettre XXX de Barthélemy, et ci-devant la lettre LVII.

le temps d'y répondre. Ne soyez donc pas étonné de ne rien recevoir de lui cet ordinaire.

On s'est chargé de me remettre tous les comptes rendus[1] à mesure qu'ils paraîtraient. Envoyez-moi la copie de l'index[2] et le bordereau de ce que vous avez. Je doute qu'il en ait paru que vous n'ayez pas reçus, car ils ne sont pas encore tous imprimés. Je ne souffrirai pas que Tilliard m'ôte mes pratiques; je lui dirai de vous envoyer la liste des ouvrages de Duhamel pour son neveu[3]. Il loge dans le Marais. Ses connaissances sont fort séparées des miennes; je ne le vois point, et avec votre permission, je ne le verrai point. Que M. de Bentivoglio et lui s'arrangent.

Je ne suis pas étonné de l'état auquel vous me mandez que votre aimable prince est réduit. Vous avez pu voir dans mes précédentes que j'ai senti et prévu tout le poids de sa douleur. Le temps est le seul remède à de pareils maux.

Si vous recevez la petite lettre latine qui est en effet de Bartoli[4], tant mieux. Si vous ne pouvez me l'envoyer, le mal ne sera pas grand. Il n'en serait pas de même du catéchisme[5], qu'on attend avec impatience, car on veut faire un seul volume des trois morceaux.

Je vous manderai un de ces jours les sujets dont je suis occupé pour nos Mémoires. Il y en a deux avec des planches. Je ne sais s'ils conviendront. J'ignore encore si je pourrai les lire, ne les ayant pas consultés[6].

[1] Contre les jésuites.

[2] Ou de la liste.

[3] Ceci répond à un passage, sans importance d'ailleurs, de la lettre LXXII de Paciaudi, p. 302. Ce neveu de Duhamel du Monceau, de l'Académie des sciences, portait le même nom que son oncle, et s'occupait, comme lui, d'horticulture. Il paraît avoir été le correspondant du comte Bentivoglio et de sa sœur.

[4] Pietro Santi Bartoli. Est-ce la même lettre latine dont il est question lettre LXXIII?

[5] Voy. lettres LXX, LXXI, LXXIV et LXXIX.

[6] Il veut dire : Je ne sais pas si les mémoires que je prépare pour l'Aca-

Je ne connais pas M. de Kéralio[1], mais tout ce que vous m'en écrivez indique un homme d'une société que je suis charmé de vous connaître. Le jeune prince se sentira toute sa vie des principes qu'un tel caractère aura su lui inspirer. Mais pour ne pas abandonner la physique, je lui désirerais un petit peu d'inoculation. Adieu, mon cher abbé, à huitaine.

Voilà, suivant vos ordres et votre permission, une lettre pour Watelet. Si vous lui écrivez, faites-lui mes compliments.

LXXVIII

1er janvier 1764. Bonjour, bon an.

Pour cette fois, mon cher abbé, cette lettre partira toute simple. Il y a longtemps que pareille chose n'est arrivée. Mais ce n'est pas faute de recherches ni d'envie de vous envoyer, soit les nouveautés jésuitiques, soit celles qui peuvent être de votre goût et du mien. Nous avons eu tant de fêtes que personne n'a pu travailler. Mon doreur même, le plus exact des hommes, ne m'a pas rapporté votre Arnauld[2]. Vous n'aurez donc que moi tout court et très-court, d'autant que pour comble de disette, je désespère d'avoir de vos lettres cet ordinaire, et que par conséquent je n'aurai pas de réponse à faire. Du moins vos lettres ne seront jamais arrivées si tard, car il est samedi, la nuit fermée, dans le temps que je com-

démie, deux desquels sont accompagnés de planches, conviendront à mes confrères; je ne les ai pas consultés, et je ne sais pas encore quand je pourrai lire.

[1] M. de Kéralio, officier de mérite et qui avait accompagné le comte de Gisors dans ses voyages, était sous-gouverneur depuis 1758 du prince Ferdinand, fils de l'infant don Philippe, duc de Parme. Le comte Bergonzi était le gouverneur, et M. de Condillac le précepteur. « Les appointements de M. de Kéralio étaient de 12,000 livres, monnaie française. Il était en outre logé et nourri, et avait un carrosse à ses ordres. Les appointements de M. de Condillac et le traitement étaient à peu près les mêmes. » (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XVI, p. 379.)

[2] Voy. la lettre précédente.

mence. Cette épître solitaire m'ôte toute espérance de faits et de nouvelles.

L'archevêque de Lyon a eu une très-bonne abbaye du nombre de celles qu'on a retirées aux bénédictins[1]. Je ne sais trop si vous devez lui en faire compliment, car le choix de ceux à qui on les a données paraît assez singulier. Vous saurez tout cela du reste.

Il n'est pas étonnant que je n'aie pas encore le mandement de l'archevêque de Paris, puisqu'en effet le Parlement, qui le cherche pour en faire compliment à l'auteur, ne l'a pas encore trouvé[2].

Aucune lettre de vous n'arrive. Je reçois le paquet de Watelet; je vous l'envoie, comme vous me l'avez dit. Il soutiendra un peu noblesse aux yeux des facteurs. Je vous embrasse, et j'espère que la semaine prochaine ne sera pas si sèche ni d'un si médiocre produit. Bonsoir.

LXXIX

Paris, le 15 janvier 1764.

J'avais été témoin du contentement que votre lettre avait causé à la czarine[3], quand je n'en aurais pas eu les détails dans ce que vous m'avez écrit le 31 décembre, et j'étais chargé de mille remercîments. Mais on m'avait tenu le cas secret sur l'envoi. Tout cela est très-bien. Votre paquet a été remis à Barthélemy, qui sans doute aura porté votre missive à Mme du Bocage. Tilliard vous répondra cet ordinaire sur les Hommes illustres[4] et sur l'instruction de vos fers.

[1] La *Gazette de France* des six derniers mois de 1763 donne dans quelques-uns de ses numéros des listes des personnes à qui le roi faisait ces dons, et il y a en effet des choix singuliers. L'archevêque de Lyon eut l'abbaye de Saint-Victor.

[2] Voy. la lettre précédente. Il fut condamné au feu le 21 de ce mois.

[3] Mme Geoffrin. Voy. lettre LVI.

[4] Il ne s'agit point ici des *Hommes illustres* de Plutarque, mais d'une *Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, que le P. Touron avait

Je ne demande pas mieux, et même je le désire, comme je vous l'ai mandé, d'être en commerce direct avec Bellotti; mais il faut me mettre à portée de le faire, il faut l'en prévenir, me mander son adresse, et lui dire de me faire savoir ce que je lui dois pour la caisse qui était à moi et que j'ai envoyée au Montrichard, à qui il faut envoyer celle après laquelle il soupire, et qui lui a été si solennellement annoncée. Alors nous respirerons d'un côté, et de l'autre j'aurai peut-être quelque petit morceau pour m'amuser.

Je vous renvoie les dessins de votre dernière fouille. Je ne puis me résoudre à leur donner le nom de cirque[1]; Marlette y connaît encore moins que moi, quoiqu'il pense qu'il n'est pas possible de donner ce grand nom à un pareil monument. Je persiste toujours à le regarder ou comme une citerne ou comme un réservoir. Il faut d'abord en trouver le fond, ensuite examiner les pentes, et suivre ou la décharge ou la conduite qui amenait les eaux. Cette recherche pourra peut-être rendre raison des ouvertures presque parallèles, et qui cependant ne sont pas vis-à-vis l'une de l'autre. Enfin je ne désespère pas que l'examen du local et les recherches ne nous donnent un éclaircissement que la vue du dessin ne peut absolument pas nous fournir.

J'ai été à la bibliothèque chercher l'ouvrage de Passeri que vous m'avez indiqué[2]; il n'y est pas. J'en ai fait mes plaintes

traduite en italien. Rome, 1743, 6 vol. in-4°. — Les fers étaient destinés à faire des empreintes sur les reliures.

[1] Ce n'est ni un cirque, ni une citerne, ni un réservoir; c'est un amphithéâtre. Il est étrange que Paciaudi s'y soit mépris. En tout cas, il n'était pas aussi éloigné de la vérité que Caylus. Mais de la part de Caylus, qui n'avait sous les yeux qu'un dessin, peut-être même au simple trait, c'était excusable. Paciaudi au contraire avait vu le monument. Du reste, voyez dans Antolini, *Rovine di Velleia misurate e descritte : Parti due* (Milan, 1819-1822, in-f°), p. 16, pl. IV, et p. 21 et 22, pl. VII de la 1re partie.

[2] C'est le *Thesaurus gemmarum antiquarum astriferarum, interprete J.-B. Passerio, cura et studio Ant. Fr. Gorii.* Florence, 1750, 3 vol. in-f°. — Caylus pensait y trouver le moyen de s'expli-

ou plutôt témoigné mes regrets à la dernière assemblée. L'abbé Barthélemy m'a dit qu'il avait l'ouvrage, et qu'il avait cherché ce qui pouvait convenir à ma pierre, sans rien trouver. Il doit chercher encore, et il m'a promis, s'il trouve quelque chose, de m'envoyer l'ouvrage. Je vous instruirai des suites de cette grande affaire.

Je ne demande pas mieux que d'écrire à M. Schiavo. Ainsi vous trouverez dans le paquet une lettre que vous aurez la bonté de lui faire parvenir, en cas que vous la trouviez bien. J'en laisse le cachet volant[1].

Quant à l'inconvénient que vous craignez sur cette estampe[2], dont je suis bien aise d'ailleurs que vous soyez content, je n'y vois pas d'autre remède que de vous en envoyer une douzaine en plusieurs fois. Vous les répandrez en temps et lieu par toute l'Italie. Voyez ce que vous en pensez. Je ne vous offre ce débouché que par la raison que je n'ai encore rien cette semaine à vous envoyer sur les bénits Pères. On dit qu'ils se sont assemblés en Languedoc, et qu'ils ont élu un provincial. Je n'en suis pas certain.

Il y a plus lieu de croire que l'archevêque sera décrété. Il est constant que son mandement paraît et qu'il sera déféré au Parlement. Il est constant encore qu'il a été à Versailles présenter ledit mandement au roi. Mais le roi n'a pas voulu le prendre et il lui a tourné le dos. Je crois que l'épiscopal tient encore en ce moment son même papier, personne, ni ministre ni autre, n'ayant voulu le recevoir.

Je vous ai mandé ce qui me serait le plus commode à l'égard des cristaux de Milan[3]; j'attendrai votre réponse pour me décider absolument; mais je crois ma proposition moins incommode et pour vous et pour moi.

quer la singularité de la pierre dont il parle lettre LXXVI, p. 393.

[1] Voy. lettre LVII.

[2] L'estampe gravée d'après Cochin dont il est question lettre LXIX, p. 358.

[3] Voy. lettre LXXIV, à la fin.

Je vous prie de remettre ce petit billet à Petitot, qui m'a écrit.

Vous avez pu voir par plusieurs de mes dernières lettres qu'il faut que vous demandiez à Naples ou ailleurs le petit catéchisme que vous m'avez envoyé imparfait[1]. Il fera ici

[1] Ce n'est qu'arrivé à cette lettre, et après avoir longtemps cherché quel pouvait être ce catéchisme déjà mentionné aux lettres LXX, LXXI, LXXIV et LXXVII, que je suis parvenu enfin à le savoir. Il s'agit d'un catéchisme en grec vulgaire composé par le P. Velasti. L'histoire en est tout à fait curieuse. Il est intitulé : *Doctrine chrétienne à l'usage des disciples des jésuites de l'île de Scio*, et fut imprimé en 1754, *avec permission des supérieurs*, à Zanclissi. L'édition grecque en était déjà presque introuvable à l'époque où Caylus écrivait sa lettre ; on en verra plus loin la raison. Mais il y en avait une traduction italienne de cent pages, in-12, et c'est celle dont il est ici question. On voit avec quelle ardeur Caylus désirait l'avoir, et comment il s'était assuré d'avance des dispositions d'un janséniste «endiablé» pour la traduire en français. Malheureusement l'exemplaire envoyé à Caylus par Paciaudi était incomplet, et comme il ne put envoyer les feuilles qui y manquaient, cette traduction ne put être exécutée. Mais on en trouve une analyse très-détaillée dans les *Nouvelles ecclésiastiques* des 19 et 26 mars 1764, et cette analyse est évidemment l'œuvre de «l'endiablé» janséniste, lequel s'en est tenu là, faute de pouvoir donner une traduction en forme. Il avait été chargé de cette besogne par La Bléterie, ainsi que le font entendre assez clairement la lettre XCII, et celle-ci même, p. 402. Déjà, dans le courant de l'année 1763, il avait paru en français, au sujet de ce catéchisme, un écrit intitulé : *Analyse du Catéchisme de la doctrine chrétienne composé pour ceux et celles qui confient la direction de leur conscience aux Pères de la Compagnie de Jésus, imprimé en grec, et en usage dans les missions que ces bénis Pères ont dans le Levant. A Scio, aux dépens de la Société*, 1763, in-12, 42 pages. A cette brochure deux lettres sont jointes : la première, d'un négociant de Smyrne à un abbé de Paris ; la seconde, d'un capucin de la province de Paris, missionnaire au Levant, à un de ses confrères en France. Ce sont là les «deux pièces» dont parle Caylus, lettre LXXX, p. 407, et qui devaient accompagner la traduction du catéchisme proposée au janséniste. Mais celui-ci n'en put non plus faire usage, principalement de la lettre du capucin, y ayant plusieurs faits, intéressants d'ailleurs, sur la certitude desquels il ne pouvait compter. Car, outre que dans l'impression de cettre lettre il y avait des fautes considérables, le capucin assurait (p. 42 de la brochure) que ce qu'il rapportait en italique était *tiré mot à mot du catéchisme*, tandis que ce qu'il écrivait dans le caractère ordinaire était moins une traduction qu'un commentaire. Quoi qu'il en soit, pendant qu'on publiait la traduction du catéchisme en Italie, on y en publiait aussi une dénonciation sous le titre de :

autant de plaisir que vous en avez fait à La Bléterie, qui ne sait quels remercîments vous faire.

Je ne sais trop ce que j'ai entendu dire d'un paquet du vice-légat d'Avignon que la cour de France a intercepté. Cela se débrouillera et vous en serez instruit[1]. Cela vous touchera plus que les affaires de la Pologne[2], que l'élection d'un roi des Romains[3], et que les tracasseries de nos parlements. Elles sont plates et je n'y entends rien.

Le parlement de Besançon ne veut rien faire, ce me semble, contre vos bons amis[4]. Ils ont donc paix et aise dans la Franche-Comté. C'est avoir un pied en France, malgré tous ceux qui se présentent pour les repousser. Nous verrons ce que produira la force ou la faiblesse.

Denunzia di un impio catechismo, etc., ou *Dénonciation à l'Église d'un catéchisme impie, ou Remontrances des fidèles aux premiers pasteurs*; environ 20 pages in-12 (tel est le titre donné par les *Nouvelles ecclésiastiques*). A la lecture de cette dénonciation, le Pape, au rapport de cette gazette médisante, montra combien il était indigné, non contre le dénonciateur, mais contre l'auteur du catéchisme. Il s'en plaignit au général des jésuites, le P. Ricci, lequel dit que le P. Velusti était un fou; qu'il avait imprimé son livre sans permission, quoique le titre portât le contraire; que pour le punir on l'avait envoyé en Sicile, et que cependant tous les exemplaires de son catéchisme avaient été supprimés. C'est ce qui explique l'impossibilité où l'on était déjà d'en trouver nulle part. Le P. Ricci déplora ensuite la condition malheureuse d'un chef qui n'était point obéi, et que des subordonnés indisciplinés compromettaient, avec la Compagnie dont ils étaient les membres. Le P. Ricci ne disait que trop vrai. Aussi le Pape ému, dit-on, et considérant d'ailleurs la suppression du livre, jugea qu'il était inutile de le condamner. C'était de sa part plus que de l'indulgence; car, à en juger par l'extrait, c'est un étrange livre, et ce n'est pas en Sicile que le P. Ricci eût dû reléguer l'auteur, mais dans quelque *nosocomio* où celui-ci eût refait sa cervelle.

[1] Voy. lettre LXXXII.

[2] La guerre civile qui s'alluma dans ce pays après la mort d'Auguste III (5 octobre 1763), et qui se perpétua sous le règne de Stanislas II, Poniatowski, son successeur, élu par l'influence de Catherine II.

[3] Joseph II, qui le 27 mai 1764 fut élu roi des Romains, à Francfort. Il y eut cela de remarquable dans cette élection, que le plus grand ennemi de la monarchie autrichienne, Frédéric II, vota pour Joseph.

[4] Voy. lettre C.

Adieu, je vous embrasse à mon ordinaire.

CAYLUS[1].

Faites mille et mille compliments à M. du Tillot. Il n'entendra peut-être que trop parler de moi la semaine prochaine.

LXXX

Lundi, 23 janvier 1764.

Non-seulement l'archevêque a fait la folie de faire ce mandement hors-d'œuvre et déplacé pour ses amis mêmes; non-seulement il a voulu le présenter au roi[2]; mais sans avoir été publié canoniquement, il s'en est assez répandu pour que M. Lambert[3] l'ait dénoncé au Parlement.

Les pairs y étaient alors, et l'archevêque s'y trouvait comme duc de Saint-Cloud. Il a été obligé de sortir et de traverser seul le palais et d'ouvrir sa portière lui-même; ses gens étant allés boire. On m'a assuré qu'il avait essuyé quelques huées des passants. J'ai déjà demandé le mandement pour vous. Il ne vous manquera pas, mais il n'est pas encore assez commun pour être en vente. On assure que l'archevêque doit être décrété et assigné pour être ouï, et que pour lui éviter la honte de comparaître, le roi l'exilera. M. Lambert, qui l'a dénoncé, a parlé, dit-on, une heure avec beaucoup d'éloquence et de feu, sans ménager les épithètes. On doit dénoncer aussi M. de Langres. Cette dénonciation me donnera peut-être le moyen d'avoir son Instruction[4], qu'il ne m'a pas été possible

[1] La signature seule est de la main de Caylus.

[2] Voyez la lettre qui précède et la LXXVIIe.

[3] Conseiller des enquêtes. Sa dénonciation a pour titre : *Discours d'un de Messieurs des enquêtes au Parlement, toutes les chambres assemblées, les princes du sang et les pairs de France y séans*, sur l'*Instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris du 28 octobre 1763, et sur l'imprimé intitulé : Nouvelles observations, etc.* 28 pages in-4°.

[4] *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Langres au clergé régulier et séculier de son diocèse. Donné à Mussy le 12 sep-*

d'avoir, et par conséquent de vous envoyer. Ces petits événements me donnent du moins occasion de vous parler des choses qui vous intéressent, car le Parlement a tant d'affaires que celle des jésuites me paraît suspendue.

Au reste il y aura toujours une des bibliothèques de vos amis qui sera vendue, celle de la maison professe. Mais on dit toujours que les livres du collége seront achetés par l'Université [1]. Le fait est vraisemblable, mais n'est pas encore constant. Tilliard a dû vous rendre compte de ce qu'on dit à cet égard, et des livres que je lui ai conseillé d'acheter pour vous. Vous les aviez demandés. Les uns n'étaient pas chez les jésuites, les autres étaient ou mieux conditionnés, ou pouvaient être plus aisément vérifiés qu'on ne peut le faire dans un inventaire. Enfin j'espère que vous et M. du Tillot serez contents des soins qu'il prend pour vos emplettes de librairie.

Il me semble que votre pape [2] a le caractère de notre archevêque. Si celui-ci se retire à Rome, ils seront les deux doigts de la main.

Je suis étonné de ce que vous me mandez de M. d'Aubeterre [3]; je ne le connais pas; il ne passe pas pour un homme d'esprit. Il se peut qu'étant neveu du président Henault, la reine ait intrigué [4] pour obtenir de cet ambassadeur ces petits soulagements pour ceux qu'elle aime, et ces petites consolations pour leurs chagrins qu'elle partage; mais l'agent pourrait bien s'en trouver mal tôt ou tard.

Vous avez reçu votre Arnauld [5]; je souhaite que vous en

tembre 1763. S. l. in-12. — Voy. lettre LXVIII, à la fin.

[1] Voy. lettre LXXXVI. Ces livres du collége de Clermont seront vendus aux enchères au mois de mars suivant.

[2] Clément XIII.

[3] Voy. lettre LX. Il était ami des jésuites; il ne pouvait donc pas avoir la réputation d'un homme d'esprit. Du reste il était très-bon diplomate. Et l'on «se trouva si bien de sa conduite» qu'il finit par devenir maréchal de France.

[4] Parce que le président était surintendant de la maison de la reine, et qu'il était très-considéré et aimé de Sa Majesté.

[5] Voy. lettre LXXVII.

soyez content. N'écrivez pas à Mariette pour avoir les Jansénistes célèbres [1]; je veux vous compléter cette petite suite. Elle est de mon département dans votre maison.

J'ai écrit à l'abbé Schiavo, et j'espère que vous lui ferez tenir ma lettre, car du diable si je sais où la lui envoyer. Je lui demande des voies et des moyens, mais je n'ai jamais prétendu lui demander des graines. Je désire pour un ami les ouvrages manuscrits ou imprimés sur la botanique générale et l'histoire naturelle qui ont pu être faits en Sicile [2], pays dont on connaît beaucoup moins le sol et les productions que nous ne faisons de la Chine et autres parties du monde plus éloignées. Vous aurez pu voir ma lettre (elle était à cachet volant), et je crois lui avoir parlé sur ce ton. Je vous prie, quand vous lui écrirez, de vous y conformer. Quant aux envois que je pourrais lui faire, vous savez bien que les dissertations ne sont pas ici détachées ni multipliées comme en Italie, que nos ouvrages sont volumineux et pesants, de plus, qu'il n'y en a point de nouveaux. S'il était honnête de lui envoyer les miens, ce serait avec grand plaisir. Mais comment faire parvenir six volumes? Décidez et gouvernez-moi, car je ne veux pas demeurer en reste avec ce galant homme.

A l'égard du catéchisme, ce n'est pas de l'ouvrage que je me plains, ni par son plus ou moins d'étendue, que je vous en ai demandé un autre exemplaire, mais c'est de l'imperfection de celui que vous m'avez envoyé [3]. Le grand janséniste à qui je l'ai fait donner ne peut le traduire à cause des feuilles qui y manquent. Il dit aussi que les deux autres pièces ne peuvent paraître sans le catéchisme. Vous ferez sur cela ce qui vous gênera le moins. A l'égard de la note sur l'ouvrage de l'abbé Gourdin [4], je la ferai donner pour en faire usage, si la chose est possible, sans le catéchisme.

[1] Voy. lettre LXXXV.

[2] Voy. lettre LXXVI.

[3] Voy. la lettre qui précède, p. 403.

[4] Lisez Gourlin. L'ouvrage de cet

Je vous écrivis hier ce commencement de lettre, et dès lors il était public que l'archevêque était exilé, et pour la quatrième fois, comme vous avez très-bien compté. On dit qu'il est envoyé en Bourbonnais. On n'a pas encore son mandement; vous le recevrez vraisemblablement dans huit jours. Mais je viens d'attraper celui du Langres, avec l'ordonnance d'une petite brûlure[1]. L'un et l'autre sont dans le paquet. Vous recevrez réponse de Tilliard, à qui j'ai remis votre lettre.

J'ai appris depuis que l'archevêque avait été exilé à quarante lieues de Paris, à sa volonté, et qu'il avait choisi Sept-Fonts[2], maison composée d'une espèce de fous pareils à la Trappe, mais un peu moins sévères. Je voudrais qu'il y prît l'habit; cela finirait toutes ces affaires. Mais il ne s'y retire que pour consulter où il ira. D'ailleurs cette retraite fait une grande impression dans l'esprit de ses partisans, et je n'aime ni les choses affectées ni les choses inconséquentes. Il a renvoyé

abbé, dont parle Caylus, me paraît être, vu la mention qui en est faite conjointement avec le catéchisme du P. Velasti (voy. la lettre précédente), le *Catéchisme et symbole résultant de la doctrine des PP. Hardouin et Berruyer*, Avignon, 1762, in-12. Cet abbé, intrépide défenseur des *appelants*, remplit près de l'évêque de Soissons la même fonction que Gil Blas près de l'archevêque de Grenade, car il passe pour avoir composé la plus grande partie des *Œuvres posthumes de Mgr le duc de Fitz-James, évêque de Soissons, concernant les jésuites, etc.* Avignon, 1769-1770, 3 vol. in-12, y compris le supplément. Il est certainement l'auteur de l'*Instruction pastorale* de cet évêque *portant condamnation des ouvrages des PP. Hardouin et Berruyer*, Paris, 1760, 7 vol. in-12.

[1] Voy. lettre LXVIII, p. 352, note 3.

[2] Sept-Fonts, monastère de l'ordre de Citeaux, dans l'ancien Bourbonnais, à vingt-cinq kilomètres de Moulins. Cet exil fut chansonné dans un *noël* du temps, et sur un ton qui n'a véritablement rien d'irrespectueux, si on le compare à celui dont le chansonnier se sert, en drapant les autres personnages introduits dans ce *noël*.

Monseigneur l'archevêque,
Est donc enfin parti?
Il faut bien peu de tête
Pour prendre un tel parti.
Indisposer Louis et fatiguer un pape,
Pour qui?... Pour des amis bannis,
Qui le bercent d'un paradis
Et lui donnent la Trappe.

(*Mémoires de Bachaumont*, t. II, p. 21.)

Il était beau cependant de se laisser maltraiter ainsi plutôt que de consentir à la proscription de ses amis. Mais les chansonniers grivois ne voient ni ne comprennent ce genre de dévouement.

tous ses gens encore par affectation. On dit que c'est pour payer ses dettes; ce qui est une inconséquence. Un honnête homme n'a pas de dettes; un prêtre en a encore moins, puisqu'à sa mort tout est perdu pour ses créanciers[1]. En vérité, le monde et ses propos ne sont qu'un tissu d'inconséquences. Tenons-nous-en à l'antique. Les historiens peuvent avoir menti, mais les faits sont reçus, et nous jugeons de leur énoncé, toujours vrai pour nous dans le général. On nous a laissé les petites discussions pour nous divertir; jouissons-en à propos.

Ma pierre gravée n'est pas dans Passeri[2]; du moins Barthélemy m'en assure. Il m'a dit même qu'il n'y avait aucune comète dans son *Astrifera*. Je vous enverrai bientôt les observations d'un astronome qui a des lettres, et qui m'a promis de me dire ce que la gravure lui ferait penser[3].

Je vous prie de me mettre en commerce avec Bellotti, de lui mander mon adresse, de me faire savoir la sienne, et de l'engager à m'envoyer des guenilles pour m'amuser, car j'en vois peu du genre auquel je me suis voué.

La traduction du livre allemand va bien lentement[4]; le chien de traducteur me fait enrager; à peine est-il à la moitié. Il faut revoir son style; il n'entend rien à l'art, et quoique

[1] Quelle justice et quel raisonnement! Un archevêque qui donnait quinze mille francs à un gueux qui avait fait un libelle contre lui, pour le tirer de la misère ainsi que sa famille, pouvait bien avoir des dettes. M. de Beaumont était le plus honnête des hommes et le plus charitable des évêques. Voyez mon *Étude sur le langage populaire de Paris*, 1872, in-8°, p. 362.

[2] Voy. la lettre qui précède, p. 401.

[3] M. de Mairan.

[4] La traduction de la *Lettre de Winckelmann au comte de Bruhl*, Dresde, 1764, in-4°. Caylus n'étant pas en état de la traduire lui-même, la faisait traduire par d'autres; il fit même recommencer cette version, parce qu'on lui dit qu'elle avait été mal exécutée. Dans le catalogue de Mariette, à l'article de ce livre, sous le n° 1322, page 395, il est dit que Mariette eut part à cette traduction. Elle parut à Paris, chez Tilliard, en même temps qu'à Dresde. Le dernier traducteur fut Michel Huber.

je ne craigne rien, il suffit que vous m'ayez témoigné la moindre inquiétude pour m'engager à garder le plus profond secret. Soyez en sûr, d'autant que l'auteur est léger [1], et qu'il me fait dire ce que je n'ai pas dit. Je suis content de lui par rapport à Herculanum, mais je continue à ne pas l'être de la façon dont il traite des arts, et je soutiens, entre nous deux au moins, qu'il s'en échauffe, mais ne les entend pas véritablement.

Ennuyé de tout ce qu'on m'a dit dans mon ermitage, j'ai envoyé demander à un homme du Parlement ce qu'il y a de vrai. Vous trouverez sa réponse dans cette lettre. J'ajoute seulement que l'archevêque ne sachant où aller, ne pouvant se retirer chez les bénédictins, les génovéfains, etc., avait en premier lieu choisi la Trappe, mais qu'il n'avait osé se déterminer, son exil portant quarante lieues de distance, et la Trappe n'étant qu'à trente. C'est en conséquence de ce premier arrangement qu'il a reçu la faveur du roi énoncée dans le bulletin [2]. D'ailleurs ce n'est qu'aujourd'hui que le Parlement le doit tenir sur les fonts, avec M. de Langres [3]. Il traite d'autant mieux ces épiscopaux que les autres affaires sont terminées. Ainsi je vois de la matière pour ma première lettre. En voilà peut-être trop pour celle-ci. Mais que faire? Elle a coulé. Je vous embrasse de tout mon cœur.

CAYLUS.

Je vous demande pardon de vous envoyer un ouvrage d'un

[1] C'est-à-dire Winckelmann. On verra plus loin pourquoi Caylus l'accuse de légèreté.

[2] C'est-à-dire de se retirer à Sept-Fonts.

[3] Caylus se trompe. La cour du Parlement, sur un ordre du roi, qui s'attira ainsi les *remontrances* de Messieurs, suspendit l'arrêt qu'elle allait fulminer, d'autant que Sa Majesté exila l'archevêque pour le dédommager de l'honneur qu'il eût acquis par la lacération et la brûlure de son mandement. Je ne comprends pas d'ailleurs comment le Parlement pouvait « tenir sur les fonts M. de Langres, » puisque Caylus dit plus haut que le mandement de cet évêque avait été brûlé. C'était donc par provi-

jésuite, mais comme il m'a paru bien fait et convenable à un homme qui donne un Tacite[1], j'ai franchi le pas. Bonjour.

LXXXI

5 février 1764.

Votre lettre du 21 janvier arrive; je répondrai aux dernières commissions avant que de vous parler de ce qu'elle contient.

Je ne connais le Parnasse de M. Titon que très-imparfaitement, et je vous en ai donné la preuve en disant que je ne croyais pas que les quatre jésuites y fussent. Ils y sont[2]; mais l'affaire n'est pas sans embarras. M. Titon est mort; sa famille pensait que le roi prendrait ce monument; il n'en veut pas. Il appartient à plusieurs héritiers qui le regardent comme un effet considérable; comment en obtenir des coins particuliers pour les faire frapper séparément? Cependant j'ai tenté la proposition, en la regardant comme ridicule. Et si par hasard le défunt avait fait frapper ces médailles à part, je les ai fait demander. Mais vous n'aurez réponse que dans huit jours et

sion. Il arrive souvent que Caylus se contredit, parce qu'il oublie ou qu'il anticipe sur les événements.

[1] Le P. Brotier. Je ne suis pas certain de quel ouvrage il s'agit ici; cependant, comme Caylus l'envoie dans le temps où le P. Brotier donnait un Tacite, ou plutôt travaillait à le donner, la première édition n'ayant paru qu'en 1771, je conjecture que l'ouvrage bien fait dont parle Caylus est le *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques comparées avec les monnaies de France*, publié en 1760, in-4°. D'ailleurs tout autre ouvrage que celui-là, et venant surtout d'un jésuite, n'aurait obtenu à aucun prix l'honneur d'être lu par Caylus.

[2] Les PP. Rapin, Vanière, La Rue et Commire. *Description du Parnasse français exécuté en bronze, suivie d'une liste alphabétique des poëtes et des musiciens rassemblés sur ce monument.* Paris, 1727, in-12; 2e éd., 1732, in-f°. Tout le monde a vu ce *Parnasse* à la bibliothèque Nationale. Outre les statuettes des grands hommes, on voit sur la montagne, accrochés à des branches, portés par des génies, des médaillons d'auteurs de second et de troisième ordre. C'est parmi ces médaillons qu'étaient les quatre jésuites. Voyez, pour plus ample information, outre l'ouvrage ci-dessus de Titon du Tillet, l'*Essai historique sur la bibliothèque du roi*, par Leprince.

peut-être quinze. Ne vous impatientez pas. Si vous voulez ces quatre Pères gravés, je ferai chercher leurs estampes, et si elles existent, vous les aurez. Je vous envoie celle de ce fou de Kircher; je l'ai trouvée par hasard, et comme il a fait du bruit dans les lettres, vous serez peut-être bien aise de l'avoir [1]. Si elle ne vous convient pas, le papier en est doux, et l'emploi n'en est ni difficile ni composé [2]. M. Nicole n'a pas été frappé en médaille; du moins c'est l'opinion de ceux à qui j'en ai parlé. Je les ai priés de s'en informer; je les ai priés également de me chercher Jansénius et l'abbé de Saint-Cyran, qui sont gravés, et dont les médailles sont en regard. Mais c'est le diable de les trouver. Ceux qui les possèdent ne veu-

[1] Oui, il a fait du bruit dans les lettres, trop peut-être, car s'il n'était pas fou, il avait du moins une imagination quelque peu déréglée; ce qui est la pierre d'achoppement des doctes et les expose quelquefois à se tromper et à faire rire à leurs dépens. Le P. Kircher en fit l'expérience. Il n'en était pas moins un très-savant homme, principalement dans les mathématiques. « Ses connaissances extrêmement variées, dit la *Bibliographie des jésuites* par les frères de Backer, la manière grande, neuve et approfondie dont il a traité plusieurs sciences difficiles et peu cultivées jusqu'alors, l'eussent fait regarder comme un savant universel, s'il pouvait y en avoir. Mais s'il vient à s'égarer soit par quelque erreur qui lui est propre, soit par celles qui étaient de son temps, on reconnaît encore le savant de génie. Des écrivains modernes ont réuni leurs efforts pour obscurcir sa gloire, mais ils n'ont pas laissé que de faire servir ses matériaux à leurs systèmes et à leurs spéculations. Ils comptaient en le décriant dissimuler leurs obligations envers lui, et ils les oubliaient peut-être eux-mêmes. » — On est plus sévère aujourd'hui à l'égard du P. Kircher dans le camp des savants. Au sentiment des plus autorisés, il ne reste de ses œuvres archéologiques que des milliers de pages absurdes et qui, quoi qu'on en dise, ont plutôt nui à ceux qui les ont étudiées et crues qu'elles ne leur ont servi. Caylus, qui vivait à la lueur de Barthélemy, entrevoyait assez de la méthode pour croire Kircher fou; mais Kircher n'était qu'un rêveur exalté. Maintenant que ses rêveries sont mortes avec lui, on n'éprouve plus la même impatience que Caylus; les erreurs, les péchés du jésuite en archéologie ont été, si je l'ose dire, lavés par les eaux du baptême de Champollion. — Né le 2 mai 1602, à Geyssen, près de Fulda, le P. Kircher mourut à Rome le 28 novembre 1680.

[2] On reconnaît aux grasses plaisanteries qu'inspire à Caylus l'estampe du portrait du P. Kircher, l'auteur des spirituelles polissonneries qu'on imprimait à Troyes, et dont les Oudot inondaient Paris et la France.

lent pas ordinairement s'en défaire, et le hasard ne sert pas toujours. N'importe; on sait que ces monuments existent, pourquoi ne les pas espérer?

Je suis fort aise que vous approuviez mon petit service de table. Je voudrais pouvoir vous offrir quelque hors-d'œuvre syriaque, grec, etc., mais à la façon dont vous parlez de vos dîners, de votre cuisinier, et dont vous demandez des lardoires de la bonne faiseuse, c'est Apicius qu'il vous faudrait pour vous servir.

Je suis charmé que les graines aient été bien reçues. J'espère n'en entendre plus parler que pour la belle dame dont je consens à demeurer le botaniste. La lettre pour Fougeroux a été mise à la petite poste, selon vos ordres, et je vous enverrai les réponses qui me seront apportées.

Je suis charmé que vous me rassuriez contre les jésuites à votre égard[1]. J'ai cependant peine à croire qu'aucun climat puisse influer sur leur façon de penser. Il est vrai qu'il y a un canton de l'Afrique dans lequel les lions sont timides et poltrons.

Ce que vous me mandez de votre petit prince est charmant[2]. Après vous avoir félicité de la bonne éducation qu'on lui donne et à laquelle coopère une compagnie délicieuse et

[1] Caylus avait donc fait part à Paciaudi des intentions hostiles des jésuites à l'égard du théatin, et Paciaudi était donc encore dans les mêmes dispositions qui lui faisaient dire au mois de juillet 1760 (voy. sa lettre XXXVIII): «Je vous dis sérieusement que je ne crains pas le stylet et le couteau de mille jésuites portugais, mais au contraire les coups secrets de leur cabinet à Rome. Quant à moi, ils me peuvent nuire bien peu.» On verra plus tard que les craintes de Caylus avaient quelque apparence de fondement, si toutefois, comme je le crois assez, son antipathie pour les jésuites ne l'aveuglait pas, et ne lui faisait pas prendre fèves pour pois.

[2] Le prince Ferdinand. Cette compagnie était Condillac, Kéralio, du Tillot et Paciaudi lui-même. J'aime l'étonnement de cet enfant sur l'incivilité de Caylus et son oubli des plus simples convenances à l'égard de l'Infant. On a peine à croire que Caylus, malgré son aveu, n'ait été qu'inepte; il y a probablement bien de l'orgueil dans sa soi-disant imprévoyance, car il avait nécessairement du savoir-vivre.

distinguée, je vois que ce prince est informé de ma conduite, et que le défaut de réponse à la lettre dont l'Infant m'a honoré n'a pas été bien interprété, puisqu'un enfant le sait et en parle. Malgré mon ineptie, j'écrirai tout ce que vous me conseillerez. Je n'ai pas pu prévoir de pareilles conséquences. Elles m'affligeraient d'autant plus que je suis reconnaissant.

Vous verrez ce que je vous ai dit de votre *ustrinum*[1]. Je persiste à croire qu'il faut avoir bien examiné le terrain et voir le sol ancien avant que de décider.

Je vous ai mandé aussi sur ce maudit catéchisme, qui, entre nous, ne finit pas, qu'il ne s'agissait que d'avoir un autre exemplaire, celui que j'ai reçu étant imparfait[2].

Je vous fais passer le mémoire de mes demandes pour Milan[3]. Je croyais la chose plus simple comme je vous l'avais proposée. Il est certain du moins qu'elle vous aurait donné moins de peine; mais vous le voulez et je me rends.

Vous pensez très-juste sur le Fingal, et votre abbé Cesarotti doit être mis aux petites maisons[4]. On ne répond pas sérieusement à des insensés de cette espèce.

La traduction de l'ouvrage allemand est finie, mais littéralement de la part de l'interprète[5]. Je l'ai même reçue tout entière. Pour ôter le plus gros du tudesque, quelqu'un qui écrit mieux que moi et qui entend les arts[6] la revoit à pré-

[1] Winckelmann avait écrit à ce sujet à Paciaudi le 7 janvier 1764 : *Ustrina, seu ustrinum de' Velleiati, dove abbruciarono i cadaveri de' loro morti.* (Lettres autographes de Winckelmann à Paciaudi, dans la bibliothèque de Parme.) C'est sur cette remarque de Winckelmann que Paciaudi avait fondé l'opinion qu'il avait exprimée à Caylus, et que celui-ci contestait jusqu'à plus ample informé. Voyez lettres LXXIX, XCVI et XCVII.

[2] Voyez lettre LXXIX.

[3] Voy. lettres LXXIV, à la fin, et LXXIX.

[4] Pour avoir traduit ce poëme: *Ossian, figlio di Fingal... Poesie tradotte in prosa inglese da Jacobo Macpherson, e in versi italiani da Melchior Cesarotti Padovano, etc.* 2 vol. in-4°. Padoue, 1763.

[5] Voyez la lettre qui précède, p. 409.

[6] Il veut dire sans doute Mariette. Voyez la note 4, p. 409. Mais alors pourquoi ne pas le nommer?

sent. Je désire qu'il comprenne deux ou trois endroits dans lesquels l'auteur se bat les flancs pour exprimer son prétendu enthousiasme et pour élever des comparaisons de la nature de l'antique.

Je vais faire graver les deux petites planches cette semaine; mais je redoute l'imprimeur. D'ailleurs, que peut avoir cette traduction de commun avec un gazetier? Un ouvrage imprimé est répandu dans un grand pays, un imprimeur le traduit dans une autre langue et le rend public; tous les rois de la terre ne peuvent y trouver à redire [1]. Voilà ou à peu près quel sera l'avis de cet imprimeur :

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

« M. l'abbé Winckelmann, antiquaire du pape, jouit d'une si grande réputation en Italie, que j'ai fait venir d'Allemagne avec empressement une lettre qu'il a écrite à M. le comte de Bruhl, et que je n'ai rien épargné pour la faire bien traduire. La curiosité et même l'avidité sont poussées si loin pour tout ce qui regarde les antiquités des environs de Naples, et les détails dont cette lettre est remplie sont si bien vus et si bien expliqués que la reconnaissance du public me paraît certaine, quand même M. Winckelmann aurait traité quelques objets que d'autres auteurs auraient rapportés avant lui. »

J'aurai le temps, avant que l'imprimeur en soit à cette feuille qui, vous le savez, est toujours la dernière, de recevoir votre réponse, de changer cet *Avis*, d'y ajouter, enfin de me conduire selon vos bonnes idées.

Vous n'aurez pas beaucoup cet ordinaire, mais il est bon et, comme on dit, emporte la paille.

Le mandement de l'archevêque se rapproche, il baisse de

[1] Voilà une théorie sur la propriété littéraire qui ne ferait pas fortune aujourd'hui. Il paraît d'ailleurs qu'un gazetier indiscret avait eu vent de cette traduction et y avait trouvé ou pouvait y trouver à redire.

prix et nous l'aurons bientôt. Les colporteurs craignent et ne risquent rien pour attendre. Une plate curiosité augmentée par l'impatience française et par le caractère de ceux qui ne désirent un objet que parce qu'il est rare et qu'ils se rengorgent d'avoir ce qu'un autre n'a pas, telles sont les sources de cette apparente célébrité. La chose ne l'a jamais méritée; elle ne peut donc être que passagère; bien différente de celle que les révolutions du temps font obtenir à quelques bons esprits que le savoir et le bon sens ont conduits.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur. Je suis très-las d'écrire; vous devez l'être de me lire; cependant je ne vous quitterai pas sans faire mille compliments à M. du Tillot.

Vous oubliez toujours de me mander de quelle façon votre exemplaire et celui de M. du Tillot sont reliés. Pour celui que j'aurai l'honneur de présenter à l'Infant, je le sais, il est de maroquin rouge aux armes. Répondez à cette question, pour avoir le sixième volume.

Vous ne me parlez plus des deux petites figures étrusques qui étaient à Parme, et vous ne me faites pas recevoir des nouvelles de Bellotti. Je vous citerai l'inscription écrite sur les troncs de nos églises : *Je suis en très-grande nécessité.*

J'ai vu M. de Fougeroux. Il m'envoie ses réponses à M. de Bentivoglio. Je vous les ferai passer. Adieu encore.

LXXXII

Ce dimanche, 12 février 1764.

Je vous remercie de votre lettre du 28 dernier, et j'y réponds. Je souhaite que vous ayez fait de bonnes emplettes à Plaisance, et que vous n'y ayez point acheté des livres que vous nous avez demandés à Paris. Ce serait le moyen d'en avoir de doubles. Je vous serai obligé d'écrire à Bellotti non-seulement pour les envois à venir, mais pour celui qu'il m'a

fait que je n'ai pas payé, et dans lequel il y avait une anse étrusque de bronze dont il voulait me faire présent, et surtout pour la maudite caisse annoncée depuis si longtemps à M. de Montrichard, dont je n'ai eu ni vent ni voie.

Je ne suis pas du tout attaché à mon idée sur le bâtiment rond de Véleia [1], mais je vous avouerai toujours que le canal de communication, les deux ouvertures qui ne sont pas symétriques, et même le puits doivent vous embarrasser pour l'*ustrinum* [2]. Mais comme je vous l'ai toujours dit, la continuité des fouilles et les recherches plus exactes ne peuvent que vous instruire et vous éclaircir.

Je verrai encore Barthélemy pour le Passeri [3].

Je vous ai éclairci autant que je l'ai pu l'affaire du vice-légat d'Avignon. Je n'en sais pas davantage. Personne ne doute qu'elle n'ait eu l'archevêque pour objet [4].

[1] Voyez lettre LXXIX.

[2] Voyez la lettre précédente, p. 414.

[3] Voyez lettres LXXIX et LXXX.

[4] C'était vrai. Il s'agissait «d'un bref du Pape à l'archevêque de Paris, en date du 15 février dernier [a], à l'occasion de son *Instruction pastorale;* bref dont il courait des copies dans Paris.» Il était dit dans ce bref que l'archevêque avait vengé la divine autorité de l'église avec une force et une solidité qui lui assuraient les suffrages et les éloges de tous les gens de bien. On le louait de sa constance et de sa fermeté, et on priait le Seigneur de le soutenir dans ses bonnes dispositions. Le pape ajoutait que le roi très-chrétien, en lui donnant le choix d'une retraite, a moins voulu lui prescrire un exil que lui assurer un abri contre la tempête qui le menaçait. — Il parut en même temps un autre bref du Pape au roi de Pologne Stanislas, daté du 24 août de l'année précédente, mais alors imprimé pour la première fois, par lequel Sa Sainteté réclamait le secours et la protection de ce prince en faveur des clercs réguliers de la Compagnie de Jésus, et l'invitait à conjurer le roi de France, son gendre, d'unir son autorité à la sienne, pour confirmer les établissements de cette Compagnie fondés par lui-même en Lorraine, et dont l'objet était la sanctification des âmes et leur salut éternel. Le 1er juin 1764, le Parlement rendait un arrêt «qui supprimait les brefs de N. S. P. le pape Clément XIII au roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et à M. l'archevêque de Paris.»

[a] Ou cette date est fautive, ou le bref ne l'a reçue qu'à Avignon et de la main du légat. (Voy. *Bachaumont*, t. II, p. 42.)

Je ne me souviens plus du tout de M. le conseiller Pécis [1]. Je lui écrirai quand il s'agira de mettre ses offres à profit. En attendant, je vous prie de le remercier de tout ce qu'il vous a dit d'obligeant pour moi.

Voilà ma réponse. Je passe à mes petites nouvelles.

Le cardinal de Luynes [2], l'homme d'esprit que vous connaissez, avait convoqué quelques évêques chez lui pour parler des affaires du jour, et redémander au roi l'archevêque de Paris. Mais, la veille du jour indiqué, il a reçu l'ordre de ne pas insister.

Le lieutenant de police a eu ordre d'aller chez les filles de Sainte-Marie et dans deux autres couvents de béguines pour examiner leur conduite et visiter leurs maisons, parce qu'elles débitaient publiquement l'*Instruction pastorale* [3]. Si je l'avais su, vous seriez aujourd'hui possesseur de cette pièce. Elle ne nous manquera pas; mais toutes les recherches effarouchent les vendeurs. On a trouvé dans un de ces couvents deux jésuites qui s'y étaient retirés, un vieux et un jeune. Le vieux n'avait plus que le souffle, on l'a laissé; mais le jeune ayant été convaincu d'avoir colporté, on l'a envoyé à la Bastille. Ainsi va le monde; ils y envoyaient autrefois, on les y envoie aujourd'hui [4]. Sans me piquer d'être prophète, je dirai qu'ils seront bientôt bannis, et qu'on suivra les principes de M. de Monclar d'Aix, dont je vous ai envoyé l'écrit l'ordinaire dernier [5]. On assure même qu'on informe secrètement au sujet

[1] Voyez dans la lettre qui suit, p. 425, la note 1, concernant ce personnage.

[2] Déjà en 1761, l'assemblée des évêques appelés par le roi à délibérer sur les affaires des jésuites, après la banqueroute du P. Lavalette, s'était tenue chez ce prélat. Il avait signé le premier l'*Avis* rendu pour la défense de la Compagnie de Jésus. On lui attribuait aujourd'hui et avec quelque fondement une lettre écrite au Saint-Père en faveur de cette même Compagnie et de l'archevêque de Paris.

[3] De l'archevêque de Paris.

[4] A la bonne heure, voilà une réflexion juste et à sa place. Le jésuite envoyé à la Bastille était l'abbé Saffry; il fut arrêté le 7 février, au dire du *Journal encyclopédique* de février 1764, p. 163.

[5] Voyez lettre LVIII.

de plusieurs intrigues qu'ils ont faites dans quelques-uns de nos parlements, notamment à Toulouse, pour faire de la peine à M. de Fitz-James[1], qu'ils n'aiment pas, à cause de son frère l'évêque de Soissons.

Il serait singulier que le bonheur se présentât à moi pour les seuls molinistes. MM. Titon, sachant que je désirais vos quatre jésuites, viennent de me les envoyer. Ils les avaient doubles dans leur suite. C'est un heureux hasard, puisque vous les désirez[2]. Je viens de les emballer moi-même, et j'espère qu'ils arriveront sans avoir éprouvé aucun frottement. Vous voyez que j'avais bien raison de dire que ce serait bien le diable si je ne trouvais pas Jansénius et l'abbé de Saint-Cyran.

Nous avons à notre tour, et comme le reste de l'Europe, notre inondation; mais elle n'a pas été aussi forte qu'il y a une vingtaine d'années. Elle diminue. Cependant il est du devoir de louer Dieu de tout. Ainsi j'espère que ces débordements découvriront des monuments[3]. Je viens d'écrire à Arles et le long du Rhône pour avertir mes correspondants. Ils seront peut-être infidèles; mais qu'y faire? Ils ramassent toujours, et si ce n'est pour moi, ce sera pour d'autres.

La petite découverte faite cet été à Chalon-sur-Saône est charmante[4]. L'évêque, qui a acheté ces dix-huit figures, a eu la complaisance de me les envoyer. J'en ai fait dessiner huit ou neuf, et je les ai renvoyées avec la foi de Bohême[5], après leur avoir donné leurs sacrements, c'est-à-dire leurs noms, titres et qualités, et fait monter sur des pieds pour être en

[1] Archevêque de Toulouse.

[2] Voyez lettre LXXIX.

[3] Cela est évident et voilà pourquoi il est du devoir d'un bon antiquaire, ne crût-il en Dieu, comme Caylus, que par provision, de le louer de tout.

[4] Voyez le *Recueil d'antiquités*, t. VII, p. 279. C'est un paysan qui, en travaillant à sa vigne, avait trouvé presque à la surface de la terre un coffre en chêne qui renfermait ces figures. Elles sont au nombre de dix-sept (et non dix-huit) et remplissent les planches LXXIX, LXXX et LXXXI.

[5] Voy. p. 394, note 5.

état de recevoir la visite de ceux qui passeront par Chalon. Il y a là des choses charmantes consistant en très-beau romain. Il y a même des statues grecques; elles ont presque toutes des yeux d'argent, et sont d'une très-belle conservation, ainsi que leur *patina*. Enfin j'en ai tiré trois pauvres petites planches. Il faut vivre de ce qu'on peut attraper, d'aumônes même, quand les fonds manquent[1].

Il paraît depuis hier un dictionnaire en cinq volumes de six ou sept cents pages chacun et en petit caractère. Il traite de l'histoire naturelle : les plantes, les végétaux, les coquillages, les météores, etc. Je vous conseille de le demander. Ces dictionnaires ne sont que trop souvent la nourriture des bavards; mais ils épargnent quelquefois bien de la peine à ceux qui étudient. Il est d'un nommé Bomare[2]. Il sera bientôt traduit en anglais, d'autant qu'il cite avec soin toutes les sources où il a puisé, et que l'auteur est un homme sensé et de mérite.

Je ne vous envoie qu'une pièce, parce qu'il n'a paru qu'une pièce.

Adieu, mon cher abbé, mille et mille compliments à M. du Tillot. Portez-vous bien l'un et l'autre que j'embrasse.

CAYLUS[3].

LXXXIII

Ce 26 février 1764.

Vous jugez aisément, mon cher abbé, par l'extrait de l'arrêt que je vous envoie et qui a été crié dans les rues, que le sentiment de M. de Monclar[4] que vous avez reçu, il y a quinze

[1] Ces magnifiques bronzes font aujourd'hui l'ornement du cabinet des Antiques de la bibliothèque Nationale.

[2] Valmont de Bomare, né en 1731, mort en 1807. *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*. Paris, 1764, 5 vol. in-8°. Il a eu depuis plusieurs éditions.

[3] La signature seule est de la main de Caylus.

[4] Voyez lettre LVIII. Il concluait au banissement.

jours, prévaudra, et que le premier arrêt qui paraîtra sur cette matière sera le bannissement général de ces messieurs. La vente de leurs livres est certaine; voilà ce qui vous intéresse d'abord.

N'ayant pas beaucoup de choses à mettre dans ce paquet, j'y fourre une épreuve d'un plan et élévation du tombeau de Porsenna[1]. Je suis, comme vous le voyez, le sentiment de

[1] Je ne sais si l'on peut appeler critique la manière dont Pline (CXXXVI, 19) parle de la description du tombeau de Porsenna faite par Varron, et qu'il rapporte d'après cet écrivain. En tout cas, elle appartiendrait à Varron et non pas à Pline, qui ne fait que rapporter les paroles de Varron mot pour mot, sans en prendre la responsabilité. Il n'y ajoutait donc qu'une foi médiocre. Et, en effet, quoi de moins naturel et de moins praticable que la superposition de quatre monolithes coniques sur quatre autres de la même forme, encore que ceux de dessous soient protégés par une énorme calotte de bronze qui les couvrirait tous ensemble comme un toit, et empêcherait apparemment leurs pointes d'être écrasées ou rompues par ceux de dessus? Et puis quelle grâce dans une pareille architecture? Il faut donc conclure, avec Quatremère de Quincy, que Varron n'a probablement pas traduit exactement l'écricain étrusque d'où il a tiré sa description. «Observons, dit-il (*Recueil de dissertations archéologiques*, p. 9 de la *Dissertation sur le tombeau de Porsenna*), que, dans les monuments d'architecture surtout, il est fort difficile d'éviter les confusions [de termes], même pour l'écrivain qui a l'ouvrage sous les yeux; à plus forte raison pour celui qui répète, et d'une langue dans une autre, des descriptions d'édifices qu'il n'a point vus et dont il n'a point eu l'occasion de reconnaître le genre. Ainsi Varron, traduisant la chronique étrusque, a pu se trouver réduit (comme cela doit arriver souvent à un traducteur) et en quelque sorte contraint à tomber dans une sorte de version littérale dont il eut peut-être évité l'ambiguïté, s'il eût procédé sur la vue même du monument, au lieu de se traîner sur les mots de sa description.» (P. 24.) Aussi, autant la restitution du tombeau de Porsenna donnée par Quatremère de Quincy est conforme au bon sens, sinon à la vérité même, autant celle de Caylus paraît forcée, disgracieuse et répugnante à l'art. — M. le duc de Luynes (*Annal. dell' Instit. archeologico*, 1829, t. Ier, p. 307) avait appuyé l'opinion de Quatremère; mais Letronne (*ibid.*, p. 386 et suiv.) n'admet pas le sens que donnent ces deux archéologues à l'expression *fabulositas* employée par Varron à l'égard de ce monument et répétée par Pline, et il donne une nouvelle traduction du passage de Pline, là même, et dans son *Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1830, t. IX, p. 362). Voici cette traduction : «Porsenna a été enterré au-dessous de la ville de Clusium, où il a laissé un mo

Pline, et la critique raisonnable de l'opinion impraticable d'un homme cependant aussi sage que Varron. Vous savez que je crois les miracles un peu rares; ainsi je n'admets que les moyens possibles. Le tombeau était lié avec un labyrinthe; j'ai donc entamé cette partie des anciennes magnificences, et j'ai proposé quelques doutes sur le genre de bâtiments. Je ne les garantis pas, mais ils sont nouveaux, et l'Académie n'en a pas paru mécontente. Je voudrais pouvoir vous envoyer la dissertation pour en avoir votre avis, mais vous savez que ce n'est pas notre usage, et qu'il faut s'y soumettre.

nument en pierre de taille. Il forme un carré qui a trois cents pieds de côté et cinquante de haut, et, en dedans de la base carrée, est un labyrinthe inextricable d'où l'on ne pourrait sortir sans un peloton de fil. Sur (*supra*) cette masse carrée s'élèvent cinq pyramides, quatre aux angles, une au milieu, larges par le bas de soixante-quinze pieds, hautes de cent cinquante, terminées au sommet de telle sorte qu'elles sont toutes recouvertes par un *orbe* d'airain et un chapeau unique duquel (*ex quo*) pendent, attachées à des chaînes, des clochettes qui, agitées par le vent, rendent un son, comme cela avait autrefois lieu à Dodone. Sur (*supra*) ce globe s'élèvent quatre pyramides, chacune de cent pieds de haut. Sur (*supra*) celles-ci, et soutenues par une plate-forme commune, se voient cinq pyramides dont Varron a eu honte de donner la hauteur. Les *fables* étrusques (*fabulæ etruscæ*) lui donnent la même hauteur que celle de tout l'ouvrage.» Et Letronne ajoute que ce sont bien là les paroles de Varron reproduites par Pline, qui n'en garantit pas la vérité (*cum excedat omnia fabulositas*), et que quand Pline (il faudrait, pour être conséquent, dire Varron) dit *fabulæ narrant, referunt*, il entend toujours les traditions fabuleuses, comme par *fabulositas* une sorte d'invraisemblance qui tient de la fable. Letronne convient que, restauré dans l'hypothèse de M. Quatremère de Quincy, le monument devient possible, mais qu'il reste toujours invraisembable par sa construction prodigieuse et par ses dimensions colossales, plus étonnantes en leur genre qu'aucun des monuments de l'Égypte. — Des découvertes récentes de grands monuments funéraires étrusques ont fourni quelques lumières sur le sujet; ce qui a fait dire à M. Noël des Vergers : «Peut-être un jour en saurons-nous plus sur les cryptes du tombeau de Porsenna que Pline n'en a su de son temps.» (*L'Italie et les Étrusques*, t. II, p. 102, 1864.) — Le tombeau de Porsenna restitué par Caylus est dans le Recueil factice de Paciaudi, que j'ai déjà indiqué (lettre LVI, p. 280, note 2). Mais bien que l'Académie des inscriptions n'ait pas paru, comme le dit ici Caylus, mécontente de son mémoire, elle ne l'a cependant pas inséré dans ceux de la Compagnie.

Je suis charmé que vous soyez content de vos lardoires[1]. Ne vous en faites pas de faute, soit que vous les mettiez à l'usage ordinaire, soit à celui que je vous ai proposé.

L'abbé Barthélemy peut avoir des torts quelquefois; ils seront toujours fins et utiles à lui; mais il n'en a pas sur le Passeri[2]; il m'a dit tout ce que vous me mandez.

Je ne doute pas que vous ne trouviez des preuves encore plus claires de votre *conditorium*, et j'espère que vous me les donnerez. Cependant votre puits me paraît difficile à arranger, ainsi que les deux entrées[3] et votre rue, puisque rue il y a.

Puisque vous approuvez l'envoi à M. Schiavo, je l'enverrai à Pâques, à notre consul à Naples. Mandez-moi l'adresse dudit Schiavo; j'aurai le temps de la recevoir, car les imprimeurs me font enrager sur un article comme les traducteurs[4] sur un autre, et je ne crois pas que tout cela soit fini avant Pâques. Je voudrais de tout mon cœur que la traduction fît l'effet que vous prévoyez; mais je ne le crois pas. Il y a près d'un an que cet ouvrage paraît en Allemagne et qu'on n'en dit rien. D'ailleurs je n'ai pas d'autres précautions à prendre que celle de ne point paraître et de ne rien avouer. Winckelmann est le seul que cela pourrait intriguer. Après avoir beaucoup trop payé un traducteur, j'ai été obligé d'en prendre un autre[5]; mais il restera toujours de grandes difficultés. Le faux enthousiasme de l'auteur sur les arts est presque impossible à traduire, et je voudrais qu'on ne pût rien reprocher à cette traduction. Elle sera in-4°, comme l'original. Les trois planches dont il est orné sont déjà gravées; car ce point dépend de moi.

Ce que vous m'avez mandé du Montrichard et de sa longue apostille m'a fait rire. Que de gens en agissent ainsi!

[1] Voyez lettre LXXXI.
[2] Voyez lettre LXXIX.
[3] *Ibid.*, p. 401.
[4] Les traducteurs de la lettre de Winckelmann au comte de Brühl. Voyez lettre LXXX.
[5] Michel Huber. Voyez la note 4 de la lettre LXXX, p. 409.

J'ai remis à La Bléterie tout ce que vous m'avez envoyé pour lui. Je ne crois pas qu'une vie de Malagrida, ce saint homme, faite par ses confrères, me soit parvenue; en tout cas je vous la demande encore, car elle est fort désirée ici, et vos nouveaux amis ne vous la refuseront pas[1].

J'ai demandé à de Guignes un éclaircissement sur vos livres mogols. Il est embarrassé comme moi de cent soixante-dix-huit planches ou dessins dans l'un et de quarante-huit dans l'autre. Le dernier nombre convient mieux à la suite des rois mogols[2]. Vous saurez ce qu'il en dira, car je vous enverrai sa notice. Je sais seulement que les ouvrages tels que vous les décrivez ne sont pas à la Bibliothèque du roi. Il y en a de cette nation avec des dessins coloriés. La manière de ce peuple est connue; je n'en sais pas davantage. Ce sont des livres de parure.

J'ai envoyé votre lettre à Tilliard. Voilà ma réponse faite. Mais je ne fermerai pas ma lettre; il y viendra peut-être quelque apostille; vous y êtes accoutumé. Vous la recevrez bien; ainsi je ne m'en ferai point de faute.

Je ne suis pas content de ce que je vois au sujet de l'affaire

[1] *De vita V. P. Gabrielis Malagridæ, natione Itali, patria Menasiensis, e societate Jesu socii, V provinciæ Maragnonensis, insignisque missionariorum apostolicorum prototypi, libri quatuor. A quodam ex eadem societate ac V Provinciæ presbytero lucubrati. Anno a partu Virginis 1762, Roma,* petit in-4°, avec une épître dédicatoire signée Mathias Rodriguez.

[2] Caylus fait ici allusion à deux volumes offerts à Paciaudi, pour la bibliothèque de Parme, par le marquis Baldini, tout au commencement de 1764. Paciaudi en parle dans la minute d'une de ses lettres adressée au P. Ferrari le 14 février 1764 et conservée parmi ses manuscrits. Il y dit que ces volumes contiennent *Pitture indostaniche o Genealogie mogolesi*, qu'elles n'ont pas le mérite d'une grande antiquité, parce que *la forma dei caratteri delle iscrizioni* qui indiquent les noms et les rangs des princes représentés dans ces miniatures, *non erà la vetusta persiana*, mais bien celle *dell' indostano volgare o indo-greco*, qui est la plus récente et la plus commune. M. Odorici cite cette lettre dans une note de la page 43 de ses *Memorie storiche della Biblioteca di Parma*, Modène, 1863, in-4°.

de M. Pécis [1]. Je saurai plus particulièrement la semaine prochaine si je pourrai avoir quelque succès. J'en doute. Il y a plus d'un an qu'après une saisie en bonne forme, cette caisse a été partagée, comme toute saisie au bout de six mois, dans la chambre syndicale. Ils sont en règle, d'autant que ladite caisse n'a pas été réclamée. C'est en premier lieu la faute du correspondant. Mais je ne suis pas encore tout à fait battu, et je puis dire sans vanité que tous les intéressés se prêtent à la vivacité que j'ai mise à cette affaire, puisqu'elle vous intéresse et que d'ailleurs je serais charmé d'être utile à un galant homme qui n'a de tort que d'avoir ignoré des usages qui lui sont étrangers.

Il y a déjà deux jésuites qui ont signé le nouveau serment que vous avez vu demandé par l'arrêt du Parlement que je vous envoie [2] : le P. Desnoyers et un autre dont j'ai oublié le nom. Tous ces serments me paraissent des billevesées, puisque

[1] Voyez la lettre qui précède. Il semble qu'il s'agit ici de quelque caisse envoyée par M. Pécis, ou à lui adressée, qui aurait été saisie à la douane, et dont il demandait la restitution. Cette caisse, suivant la lettre LXXXIX, à la fin, contenait des exemplaires, non de l'ouvrage de M. Pécis, mais de celui de Guischardt, sur lequel M. Pécis écrivit ses *Observations sur les campagnes de Jules César en Espagne et sur l'histoire détaillée que M. Guischardt en a faite*, Milan, 1782, in-12.

[2] Cet arrêt est du 22 février 1764. Voici, à quelques variantes près que chaque cour de parlement pouvait y introduire, la formule de ce serment : « Je jure d'être bon et fidèle serviteur du roi, de tenir et professer les libertés de l'Église gallicane, et les quatre articles du clergé de France, contenus en la déclaration de 1682, d'observer les canons et les maximes du royaume; de n'entretenir aucune correspondance directe ni indirecte, par lettres ou par personnes interposées ou autrement, en quelque forme et manière que ce puisse être, avec le général, le régime et les supérieurs de ladite Société, ou autres personnes par eux préposées, ni avec aucun membre de ladite Société résidant en pays étranger; de combattre en toute occasion la morale pernicieuse contenue dans les livres proscrits par les arrêts de la Cour, et notamment en tout ce qui concerne la sûreté de la personne des rois, et l'indépendance de leur couronne, et en tout de me conformer aux dispositions du présent arrêt, notamment de ne point vivre dorénavant à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être, sous l'empire desdites constitutions et institut. »

le général peut les en relever comme on envoie son mouchoir à la lessive.

Tout le monde dans Paris veut que M. de la Vauguyon soit exilé[1]. Vous sentez bien que ce n'est pas pour cause de jansénisme. Cette nouvelle a cependant besoin d'être confirmée.

J'espérais qu'on m'apporterait quelque chose dans votre goût avant que ma lettre fût fermée. Vous l'aurez donc l'ordinaire prochain. Pardonnez une apostille à la Montrichard, et recevez une note de de Guignes sur votre manuscrit[2]. Elle me paraît juste et raisonnable.

Adieu, je vous embrasse. A huitaine.

Mille et mille compliments à votre bon et digne ministre.

LXXXIV

Paris, 4 mars 1764.

L'abbé de Caveyrac, celui qui, pour avoir un bénéfice qu'il n'a pas eu, a fait cette infâme apologie de la Saint-Barthélemy, a été condamné au carcan[3] pour avoir fait un ouvrage

[1] Gouverneur du fils aîné du dauphin, c'est-à-dire du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XV; puis, après la mort de ce duc, en 1761, gouverneur de ses trois frères, qui furent Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il n'était pas janséniste; au contraire; toutes ses affections étaient pour les jésuites, et comme il ne s'en cachait pas, il fut momentanément exilé.

[2] Voyez ci-dessus, p. 424.

[3] Jean Novi de Caveirac, né à Nîmes en 1713, mort en 1782, est en effet l'auteur d'un écrit apologétique de la Saint-Barthélemy, imprimé dans l'ouvrage qui a pour titre : *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une Dissertation sur la Saint-Barthélemy*, in-8°, 1758; mais il n'était pour rien dans l'écrit pour lequel le Châtelet le condamna au carcan : *Il est temps de parler, ou Compte rendu au public des pièces légales de Mr Ripert de Monclar, et de tous les événements arrivés en Provence, à l'occasion de l'affaire des jésuites*, Anvers (Avignon), 1763, 2 vol. in-12. Ce livre est de l'abbé Dazès. Ce fut comme auteur de l'*Appel à la raison des écrits et libelles publiés par la passion contre les jésuites de France*, Bruxelles (Paris), 15 avril 1762, 2 vol. in-12, que Caveirac fut condamné au carcan et au bannissement à perpétuité. Cet appel à la raison contre la passion est lui-même très-passionné; mais c'est le cri du vaincu qui, n'ayant plus à attendre du vainqueur ni justice ni pitié, cesse tout à

intitulé : *Il est temps de parler*. Mais comme il est à Rome, le public ne verra audit carcan que son portrait, son nom et ses qualités. On m'a dit depuis qu'il est à Nancy, le receptacle de toutes les immondices jésuitiques. L'imprimeur de l'*Appel à la raison* ira en personne travailler pour le roi sur ses galères pendant cinq ans.

Le Parlement a fait examiner très-sérieusement les *Assertions*, contre lesquelles l'archevêque, dans sa dernière instruction, s'est élevé en faux. Un homme de mes amis, très-entendu dans cette matière, a été consulté, et il m'a fort assuré qu'il n'y avait qu'une épithète sur la mort de Caton (me semble) à laquelle on pouvait avoir donné un peu trop d'extension [1]. Encore pouvait-on la défendre par quelques exemples. Tout le train qu'on a fait sur les passages tronqués, sur

coup de le ménager et lui jette à la face les imputations les plus outrageantes, les plus propres à empoisonner la joie de son triomphe. L'objet de cette véhémente et spirituelle invective est M. de la Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne, où mieux, ce sont ses deux comptes rendus sur les constitutions des jésuites et sur l'appel comme d'abus de ces mêmes constitutions. Tous les parlements de France vengèrent tour à tour le magistrat breton, en condamnant l'*Appel à la raison* à être lacéré et livré au feu par la main du bourreau. Il fut sans doute bien dommage que l'auteur eût échappé au carcan, mais Caylus nous dit ici qu'on se rattrapa sur l'imprimeur, qu'on envoya en personne travailler sur les galères du roi pendant cinq ans. Il s'appelait Garnier.

[1] Le passage auquel il est ici fait allusion est extrait de la *Théologie morale* de Paul Laymann, jésuite allemand; il est ainsi conçu : *Licet hæc doctrina sancti Augusti vera sit, nullo casu seipsum interficere fas esse, nisi Deus ita jubeat, non tamen adeo conspicua est quin prudentes quoque effugere possit, si gravior causa inhumanius aliquid persuadeat. Nam stoici ob patriæ salutem se interimere decorum duxerunt. Quare etiam Catonis factum qui seipsum Uticæ occidit, ne Cæsarem tyrannum victorem aspicere cogeretur*, a multis commendatum fuit. (*Théol. moral. l. III, sect. 5*, de l'édition de Paris, p. 116.) Le trop d'extension donné à l'épithète dont parle Caylus tombait sur le mot *commendatum*, ainsi traduit par les compilateurs des *Assertions* : vanté *comme digne d'être imité*. C'est une des moindres licences (et elle était, comme toutes les autres, bien inutile) de ces hardis limiers de l'autorité parlementaire. Le nombre en est considérable, quoi que Caylus en dise, et il ne faut que se donner la peine de chercher pour en être convaincu.

l'infidélité, me paraissait peu fondé, et j'ai toujours dit que l'archevêque et quelques évêques qu'on me citait sont des menteurs, que cela ne peut être, et que plus vraisemblablement encore ils ne savent pas le latin. Je n'ai jamais conçu comment on se permettait les mensonges *pieux;* ils sont toujours des mensonges, et ils ont le même honneur et le même traitement que les mensonges *profanes;* ils sont démasqués tôt ou tard.

J'ai fait emplette d'un petit cabinet de province; je l'attends avec impatience, car il y a longtemps que je n'ai rien déballé. Il est composé d'une centaine de monuments dans tous les genres, à la réserve du grec. Le catalogue même n'en promet aucun de cette espèce. Cette bonne foi m'a plu. Je ne m'en suis cependant pas rapporté à ce que le catalogue promettait; j'ai encore eu plus de confiance au coup d'œil du galant homme qui me l'a indiqué et qui a conclu le marché. Je ne recevrai cette emplette que dans cinq semaines au plus tôt. J'espère que Bellotti remplira cet intervalle par quelque petit envoi. Il y a des affaires qui sont vouées à n'être jamais terminées : les boîtes de Bellotti, celle que je dois et celle que le Montrichard attend depuis si longtemps; en second lieu, celle de notre catéchisme sur lequel je compte vous envoyer dans cette lettre quelques pages de questions à résoudre[1].

Voilà l'affaire des jésuites qui touche à sa fin; on dit même aujourd'hui mardi que ceux de Versailles, même les étrangers, pour la reine et la dauphine[2], ont plié bagage. On a expédié les passeports pour ceux qui veulent aller en pays étrangers. Je vous manderai à la fin de ma lettre la confiance que vous pouvez prendre en cette nouvelle. Vous n'aurez, je

[1] Ces questions étaient sur un papier à part, comme on peut le conjecturer d'un passage de cette lettre-ci, vers la fin. Quant au catéchisme, voyez lettre LXXIX.

[2] C'est-à-dire leurs confesseurs.

crois, cette semaine, que ce qui regarde l'archevêque. Il est vrai que c'est une suite de la même affaire; mais après cela qu'aurai-je à vous envoyer? Vous me le ferez savoir.

A propos d'envoyer, j'ai le vif plaisir de mettre dans ce paquet deux médailles des plus anciennes de Savoie. On m'assure même qu'elles sont, une surtout, très-rares. Je le désire, plus que ne le peut faire le galant homme[1] auquel je vous prie de les remettre avec mes compliments et amitiés ordinaires.

Vous pouvez regarder le départ de ces messieurs comme certain. Le serment demandé a été le coup de cloche. En voilà cependant encore un qui l'a prêté; mais vous savez ce que je pense des serments de p....

Si vous avez à Parme le plan et les élévations gravés du nouveau théâtre de Bologne, je vous serai très-obligé de me l'envoyer.

Je vous écris tout ce bavardage avant que d'avoir reçu votre lettre, non-seulement pour ne rien oublier de ce qui peut vous amuser, mais pour me divertir moi-même dans l'intervalle de quelques petites occupations qui peuvent en un moment me survenir en foule. Car si je suis abandonné par l'Italie, la Gaule me favorise assez pour m'occuper[2]. Que me faut-il de plus?

Votre lettre du 18 février arrive. Je suis fâché de vos rhumes. Le nombre que nous en avons ici, avec un printemps de moins, ne diminue pas ceux des autres pays. Mais ces maux ne sont ni longs ni dangereux.

Votre jésuite aura vu à présent que ses confrères ont été gravés; mais il apprendra par vous le départ de ses confrères de Versailles. Cette petite société faisait, à mon avis, un

[1] M. du Tillot.

[2] Il parle ici spécialement des antiquités de la Gaule qui sont à la fin du VIIe volume ou Supplément de son Recueil.

grand contre-sens, indépendamment de l'espérance qu'elle laissait à tout le corps. Il y en avait jeudi dernier cinq qui avaient signé. Je vous ai dit ce que je pense de ces signatures [1]. J'ajoute qu'elles ressemblent trop au formulaire contre lequel les jansénistes ont autrefois juré avec assez de raison, ce me semble [2].

J'ai reçu une lettre de Bellotti et je vous en remercie. J'avais accepté tout simplement quelques-uns des morceaux qu'il m'offrait; j'ignorais quel homme c'était. Mais sur ce que vous me dites, j'ai mandé au bailli, par lequel le payement doit se faire, que vous m'aviez dit autrefois qu'on pourrait diminuer un tiers de ses demandes. Notre bailli est leste; on peut s'en rapporter à lui.

J'ai des fureteurs pour le Saint-Cyran et Jansénius. D'abord qu'ils sont dans Paris, je les aurai. Je suis seulement étonné de la résistance qu'ils me font. Je ne vous enverrai pas moins vos autres confrères encadrés. Mais comme sur cette matière je pourrais *prendre mon cul pour mes chausses*, je me ferai donner une liste par La Bléterie.

Je suis fort aise de ce que vous me mandez de votre petit prince, mais je juge par l'impression de l'enfance de celle que les gens plus âgés en ont reçue. N'en parlons plus. C'est une chose que je ne puis réparer [3]. J'accepte avec respect et reconnaissance l'offre que vous me faites de la part du petit prince du IIIe volume d'Herculanum [4]. Mais vous n'êtes pas de mes amis si vous ne me donnez pas les moyens d'offrir à ces princes, qui m'honorent de tant de bontés, des marques de mes sentiments par des bagatelles que je suis d'autant plus à portée de trouver et de faire exécuter, que le zèle se joindra

[1] Voy. la lettre qui précède, p. 425.

[2] Encore une réflexion judicieuse et impartiale. C'est dommage qu'elles soient si rares.

[3] Voyez lettre LXXXI, p. 413.

[4] C'est ainsi qu'un prince doit répondre aux inconvenances des particuliers.

à cette espèce d'intelligence dont je crois posséder le médiocre talent.

La traduction n'est pas encore donnée à l'impression[1]. J'ai été obligé de la faire recommencer, le premier traducteur s'en étant mal acquitté. J'ai mieux aimé payer deux fois, et qu'une chose qui, dites vous, doit faire du bruit, fût bien et fidèlement rendue. Je crois qu'elle ne pourra paraître qu'à Pâques, en même temps que le VIe volume. Vous connaissez ma vivacité ou plutôt mon impatience; ainsi vous croirez sans peine que le retardement ne vient pas de moi.

On a tenu hier et avant-hier l'évêque de Langres[2] sur les fonts; le résultat nous fournira sans doute de la besogne pour la semaine prochaine. Le paquet de cette semaine ne sera pas mauvais. Cependant je n'ai pas reçu les objections du grand janséniste sur le catéchisme dont il est question depuis si longtemps[3].

Je reviens à ces signatures que je vous ai présentées comme un grand inconvénient pour le parti. Cependant ceux qui signent se parjurent et sont des hommes perdus; ceux qui ne signent pas conviennent qu'ils ne doivent aucun attachement à leur prince. Le fond est donc bon[4]; mais j'aurais voulu une autre forme qu'il n'était peut-être pas possible de trouver.

L'évêque d'Amiens[5] vient de donner un mandement très-

[1] Voyez lettres LXXX et LXXXIII.

[2] L'évêque de Langres ayant répondu à l'arrêt qui condamnait sa *Lettre pastorale* à être brûlée, par une seconde *Lettre pastorale* (12 septembre 1763) où il disait entre autres et avec dignité : « Il s'en faut bien que nous en rougissions; et si nous ne disons pas que nous nous en glorifions dans le Seigneur, c'est parce que cet opprobre est bien peu de chose aux yeux même des hommes, » le Parlement riposta par un arrêt du 3 mars 1764, qui condamnait cette seconde lettre à la même peine que la première. C'est de cet arrêt que parle ici Caylus.

[3] Depuis trop longtemps. Voyez lettre LXXIX.

[4] Voilà qui gâte un peu la réflexion de tout à l'heure.

[5] Gabriel d'Orléans de La Motte. *Adhésion de Mgr l'évêque d'Amiens à l'Ins-*

fort; tant mieux. Ce sera quelque chose à vous envoyer avec sa suite.

Je suis fier aujourd'hui, car je viens d'attraper l'Instruction pastorale de Christophe [1]. Je viens d'en faire un paquet séparé. Elle est lourde et épaisse; c'est un grand in-4° [2]. Je mande à M. Bonnet de la garder pour un autre ordinaire, s'il avait trop de choses à envoyer. Je le prie de donner au paquet de cette lettre une préférence qu'il mérite, à cause des médailles de M. du Tillot et des nouvelles que je vous mande. Je suis d'autant plus satisfait de vous envoyer le mandement qu'il vous mettra en état de juger la réponse que le Parlement a faite à l'article [3] des *Assertions*. On m'a fort assuré que nous aurions cette réponse la semaine prochaine.

J'allais fermer ma lettre quand j'ai reçu les objections du grand janséniste sur le catéchisme; vous y répondrez ce que vous voudrez. Je ne suis que le *mezzano* de cette affaire.

C'est à Soleure que vont tous nos gros bonnets, Griffet, Berthier, Neuville, etc. Ils vont y fonder une maison. Je ne reconnais pas la sagesse et le bon sens des Suisses à cette condescendance. J'ai voyagé dans le pays; les cantons catholiques n'ont pas besoin de rien qui puisse altérer leurs forces; le trouble et la division ne peuvent que les diminuer. Ce sont leurs affaires. Il est vrai que ce n'est pas le cas du proverbe qui dit : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder;* car l'expulsion de ces messieurs est souvent dangereuse; elle expose du moins à des risques, et les choses peuvent se terminer plus difficilement que par bonheur elles ont fait en France.

Adieu, mon très-cher abbé, en voilà trop et beaucoup trop

truction pastorale de Mgr l'archevêque de Paris, 1763. — Ecrit lacéré et brûlé par sentence du Parlement du 9 mars 1764.

[1] Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. Voyez lettre LXXVII.

[2] Il y en a aussi une in-12. Voy. la note 1, p. 397, lettre LXXVII.

[3] C'est-à-dire à l'article qui concerne les *Assertions*, dans l'*Instruction pastorale* de M. de Beaumont.

pour aujourd'hui. Je me trouve bavard à l'excès. Ne le trouvez-vous pas aussi ?

LXXXV

11 mars 1764.

Nos évêques, que l'on a priés fort honnêtement de veiller à leurs diocèses, ont trouvé cela très-mauvais, et ne pouvant pas dire la vraie raison de leur bile, ils se sont rejetés sur d'autres articles. Il est constant que le gouvernement des jésuites, qui les entretenait dans l'ignorance, était bien plus à leur gré. Mais enfin le procureur général a eu ordre de fureter les quarante-sept lapins qui se panadaient et vivaient à Paris. On a même reproché au susdit procureur général d'avoir négligé une des obligations de sa charge[1].

Je vous envoie dans cette lettre le bordereau des jansénistes que vous recevrez. Ils sont au nombre de vingt-cinq[2]. On les

[1] Ce fut le 3 mars 1764, jour auquel fut condamné à être lacérée et brûlée la seconde lettre pastorale de l'évêque de Langres, qu'il fut question, dans la même séance, d'aviser aux moyens les plus propres pour arrêter les adhésions que l'on craignait de la part de quelques évêques à l'*Instruction pastorale* de l'archevêque de Paris. Un de *Messieurs* proposa d'inviter les évêques qui se trouvaient alors à Paris, au nombre de plus de quarante (et il en lut la liste), à venir vérifier par eux-mêmes les *Assertions* sur les ouvrages des auteurs jésuites qui y sont cités. Mais cette mesure, au sentiment de *Messieurs*, ne pressait pas tant que la nécessité de renvoyer au plus vite dans leur diocèse le grand nombre de «lapins» qui «se panadaient» à Paris, et qui les gênaient. Il fut donc arrêté que le procureur général serait chargé de faire exécuter les ordonnances concernant la résidence épiscopale, et qu'il en rendrait compte le 17. Ce qui fut fait; après quoi les évêques durent quitter Paris.

[2] Paciaudi n'en avait désigné que vingt-trois, sur un petit papier que j'ai trouvé joint à la lettre de Caylus; ce sont Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld, Arnauld d'Andilly, Le Maître, Singlin, Hamon, Desfossés, Pascal, Nicole, les évêques d'Aleth (Pavillon), de Pamiers (Caulet), d'Angers (Arnauld), de Beauvais (Buzenval), de Senez (Soanen), de Mirepoix (La Broue), de Boulogne (de l'Angle), de Montpellier (Colbert), d'Auxerre (Caylus), ces deux-ci surnommés les derniers des Romains; Duguet, d'Asfeldt, Petitpied, et la mère Agnès Arnauld. «Vous conviendrez, monsieur le comte, écrivit Paciaudi au bas de cette liste, que je ne vous envoie pas de la drogue.»

rassemble. Je les ferai monter d'autant plus simplement que les gens dans la prospérité[1] doivent être humbles, au moins à l'extérieur, et modestes dans leur maintien. Tilliard m'a dit qu'il ne vous ferait aucun envoi avant la fin de ce mois ou au commencement de l'autre; ainsi j'ai tout le temps de vous servir, et de mettre tous ces messieurs dans une petite caisse que l'on placera dans celle des livres. C'est donc une affaire arrangée. J'ajoute cependant que l'homme instruit auquel je me suis adressé croit qu'un homme sage du parti ne peut se passer à moins. Ainsi, je vois qu'à cet égard vous serez pour la *suffisante*[2], comme pour le ménage où je serais fort aise de juger l'emploi des lardoires, dont j'espère, par parenthèse, que vous ne nous ferez jamais de faute.

Les partisans des évêques et surtout les belles dames crient à l'injustice et à la dureté sur le renvoi dont je vous ai parlé. Ils disent qu'il n'y en a pas sept dans le cas de l'ordonnance la plus rigoureuse. Dites après cela qu'il n'y a pas de religion dans Paris. On y soutient les suppôts de la mère Sainte-Église jusque dans ses abus.

Le mandement de M. d'Amiens, qui ne sera brûlé qu'à la fin de la semaine[3], est, dit-on, plus fort et mieux fait que celui de Christophe. Je n'ai pas encore pu l'avoir; mais vous l'aurez.

On a fait ces dernières années un très-beau pont de pierre à Orléans. Pour exécuter ce grand ouvrage, il a fallu arracher de très-anciens pilotis, et selon la maladie des Gaules[4] ces pilotis servaient à un pont construit par César. Un tourneur d'Orléans a acheté un de ces vieux bois et en a fait des

[1] Cette prospérité des jansénistes, c'était la catastrophe qui venait de les débarrasser des jésuites.

[2] Comme le sont les jésuites, au rebours des jansénistes qui tiennent pour l'efficace. Voyez Pascal, IIe *Provinciale*.

[3] Voy. la lettre précédente.

[4] «La maladie des Gaules,» c'est-à-dire la manie de voir partout des camps de César, des tours de César, des ponts de César, des greniers de César, sans même s'inquiéter de savoir si les

cannes ou de grands bâtons comme on en porte aujourd'hui. Ils sont noirs et durs comme tous les bois de chêne qui ont été si longtemps dans l'eau, et n'ont rien de merveilleux ni d'extraordinaire. Cependant on les recherche, et n'en a pas qui veut.

Mandez-moi, mais avec la franchise que j'aime, si j'oserais en offrir une à l'infant et l'autre au petit prince. Consultez M. du Tillot, et voyez si cette plaisanterie d'antiquaire ne serait pas déplacée. Ajoutez avec vérité que ces bâtons coûtent au plus trente sous, et qu'ainsi cet envoi n'a d'autre objet qu'une attention respectueuse.

J'avais commencé cette lettre toujours pour m'amuser en attendant; je reçois la vôtre du 25 février. Elle me donne de nouvelles matières et je vais en profiter.

Vous vous défendez trop sérieusement pour n'avoir pas eu un tort sur le goût que je vous ai reproché. Mais quel est-il ce goût? Celui de la bibliomanie, et vous êtes bibliothécaire. On est trop heureux d'avoir des goûts, et quand on a ceux de son état, on mérite des éloges. Je vous en donne et je vous en ai donné. Mais vous oubliez un-peu, par l'excès de ce goût, qu'il faut sept jours pour avoir réponse, et le pauvre Tilliard, qui se félicitait d'avoir trouvé une [raison] d'espérer un livre demandé, voyait que vous le possédiez, quoiqu'il fût bien spécifié dans une note de votre main, comme devant être acheté par lui. Tout cela est en ordre; n'en parlons donc plus. A propos de Tilliard, je lui ai dit de débarrasser un peu sa maison, et de vous envoyer toujours deux ballots de livres

édifices sont antiques ou du moyen âge. La maladie (car il faut que nous en ayons toujours une) s'est portée sur un autre viscère, et dans le fort de l'hallucination à laquelle il est en proie, le malade ne voit que camps préhistoriques, tours préhistoriques, engins, ustensiles préhistoriques, etc. On montre même au musée de Saint-Germain des coprolithes préhistoriques; on dira bientôt l'animal d'où ils viennent et à quel sexe ils appartiennent.

qu'il a rassemblés, avant que la vente du collége et celle de Falconnet[1] ne viennent encore l'embarrasser davantage. Ce conseil a deux objets, celui de vous faire jouir et de ne pas vous accabler à la fois par un grand nombre de ballots dont le détail est sans fin, et celui de vous faire recevoir plus tôt les vingt-cinq jansénistes. Vous ne pouvez me refuser mon oncle[2]; je ne le vends pas; c'est lui qui vous présentera les autres. Je les ai tous vus déjà rassemblés; on les monte à présent.

J'ai écrit à Bellotti l'ordinaire dernier, comme je vous l'ai mandé. Je l'ai questionné sur les caisses venues et non venues. Je saurai sans doute si je lui dois ou non. Ce que vous me mandez sur le Montrichard me paraît le plus sensé. Je me conduirai en conséquence, et je lui enverrai votre lettre, la première fois que je serai obligé de lui écrire.

Que puis-je vous dire sur le procédé et l'augmentation des bontés de votre petit prince? Je vois d'abord qu'il est bien né, ensuite élevé dans les grandes idées de l'humanité; je n'en suis pas étonné. Je vous croyais très-fort sur ce que vous m'avez mandé de M. de Kéralio; mais j'ai questionné. Je ne suis pas suspect et je vous assure que vous êtes bien loin de l'exagération. L'attention que je vois qu'il a pour le cœur est bien différente de l'éducation qu'on donne ordinairement aux princes. Qu'est-ce que l'esprit en comparaison? Je ne vais pas plus loin... Vous sentez bien que je ne puis rien répondre aux bontés particulières que le prince Ferdinand vous a dit

[1] Des livres du collége de Clermont ou Louis-le-Grand. Voyez la lettre qui suit. — La bibliothèque de Falconet comptait 45,000 volumes. Il en donna 11,000 à la Bibliothèque du roi, de ceux que cet établissement n'avait pas, s'en réservant seulement l'usage pendant sa vie. — Falconet (Camille), médecin et littérateur, naquit à Lyon le 1er mars 1671, et mourut à Paris le 8 février 1762. Il vint à Paris en 1707, fut reçu à l'Académie de médecine en 1709 et élu membre de l'Académie des Inscriptions en 1716.

[2] L'ancien évêque d'Auxerre.

de me témoigner. Je voudrais les reconnaître; mais comme dit Philémon, dans La Fontaine :

Que donner à des dieux? C'est le cœur qui fait tout.

Indépendamment des nouvelles grâces ajoutées à l'honneur du souvenir, vous avez vu avec quelle reconnaissance j'ai accepté le présent[1]. Je ne puis donc rien dire de plus à cet égard.

La lecture que vous me mandez faire de mes lettres va m'embarrasser à l'avenir. Je vous mande sans réflexion et sans étude la manière dont je suis affecté des objets que vous désirez, auxquels même je n'entends rien. Jamais je ne vous écris aucunes nouvelles publiques; elles ne conviendraient pas à un ermite. Je n'y ajoute même aucune des plaisanteries de Paris : vous êtes donc bien complaisant ou bien prévenu en ma faveur. Dieu vous conserve ces sentiments.

Je suis charmé de l'effet que les quatre médailles ont produit[2]. Elles ne m'ont rien coûté, si vous comptez pour rien la reconnaissance, comme on ne fait que trop dans le monde. Mais si par hasard ces gros et ces petits bonnets voulaient me faire avoir *pour de l'argent* quelques antiquailles et surtout des monuments étrusques, vous feriez une grande affaire, et vous mettriez leur prétendue reconnaissance à une épreuve dont les suites sont connues[3]. En admettant une telle suppo-

[1] Du IIIe volume d'Herculanum. Voyez la lettre qui précède.

[2] Les médailles de Savoie.

[3] Tout cela n'est pas de la plus grande clarté. Il est charmé de l'effet de ses médailles, par conséquent du plaisir qu'elles ont fait à du Tillot et au roi de Sardaigne, auquel celui-ci les envoie; cependant il se permet de douter de la reconnaissance de ces *gros et petits bonnets*, que Paciaudi lui avait très-probablement garantie. Ce doute ne saurait regarder ni le duc de Parme ni son ministre; mais le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, le cav. Morozzo qui dirigeait les travaux numismatiques, le capitaine Daristo qui faisait les dessins, l'abbé Berta, bibliothécaire de l'Université, et le comte Orsini d'Orbassano qui concouraient au travail, sont, selon toutes les apparences, l'objet de ce doute et de cette qualification. « Si tous ces gens-là, aurait pu dire Caylus à Paciaudi, sont aussi reconnaissants

sition qu'il faut mettre au rang des impossibilités, j'exigerais qu'ils ne donnassent pas cette commission au P. Contucci, le plus grand fripon que la brocante ait produit depuis qu'elle existe.

L'air radieux avec lequel la czarine m'avait assuré qu'elle vous avait répondu, m'avait persuadé qu'elle était tout sucre et tout miel dans le temps qu'elle vous écrivait. Je ne suis pas étonné de ce que vous m'en dites; mais je puis vous assurer que votre portrait est encore à la même place[1]. Je dis les faits, sans être garant de l'avenir.

J'accepte avec plaisir l'augure de la longue vie que vous tirez de la goutte de M. du Tillot; mais donnez-lui mon remède; c'est encore La Fontaine qui me le donne, et je l'éprouve avec succès :

> Goutte bien travaillée[2],
> Est, dit-on, à demi pansée.

Surtout point de cataplasmes; ils laissent une faiblesse dont on est souvent très-longtemps à revenir. Faites-lui de tendres et sincères compliments, car je m'intéresse aussi particulièrement à lui que si j'étais Parmesan.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur. S'il arrive quelque petite nouvelle, j'ai de la place encore pour une belle apostille.

Je viens de relire ma lettre, et je crois devoir ajouter au sujet des évêques un ancien usage du Parlement à leur égard,

que vous le prétendez, voudraient-ils bien user de leur influence pour me faire vendre par quelque collectionneur des antiquités étrusques? Pourvu toutefois qu'ils ne s'y fassent pas aider par le P. Contucci!» Voilà comme il faut, je pense, traduire le style et la pensée de Caylus. Sur la prétendue friponnerie du P. Contucci, voyez page 209, sous-note *a*.

[1] Il semble résulter de ce passage que Mme Geoffrin avait écrit à Paciaudi une lettre dont il avait à se plaindre, et qui était comme une marque de sa disgrâce. Cependant son portrait, comme dit Caylus, était toujours à la même place chez la czarine.

[2] La Fontaine a dit: tracassée.

et qui regarde ce qu'on appelle la grande police. Quand un évêque arrive à Paris, il doit en avertir le procureur général. Celui-ci doit être informé du motif de son voyage, et se charger du soin de ses affaires domestiques ou des procès qu'il peut avoir, en lui fixant le temps du séjour qu'il pouvait faire à Paris. Vous sentez bien que l'orgueil souffre d'une pareille servitude. Mais tout s'achète, et l'on n'est pas toujours cochon du bon Dieu sans qu'il en coûte quelque bagatelle [1].

La lettre a été remise au P. Rufin, *dans ses propres mains.* Tilliard vous fera réponse le vendredi 9 de ce mois.

On a arrêté au Parlement l'exil des bénits Pères [2]. On n'a pas eu le temps d'imprimer et de crier samedi cet arrêt. Je l'ai fait demander aujourd'hui dimanche, et j'espère le recevoir à temps pour le mettre dans le paquet. Mais vous pouvez en être sûr comme si vous le voyiez. On leur donne un mois pour sortir du ressort du Parlement, au cas qu'ils ne veuillent pas signer. Leur bon ami l'archevêque peut se vanter d'avoir beaucoup avancé leurs affaires. Je me doutais bien que mon apostille serait bonne.

L'affaire de M. Pécis n'est pas encore absolument désespérée [3]. J'attends des nouvelles. J'espère que les ordres du lieutenant de police feront quelque effet.

[1] En qualifiant ainsi les évêques, Caylus montre qu'il a lu le *Cochon mitré*, dialogue satirique attribué au bénédictin Fr. de la Bretonnière, qui a lieu entre Furetière et Scarron, lorsqu'ils se rencontrent dans les enfers, et qui est dirigé contre Louis XIV, Mme Scarron, le cardinal d'Estrées, et Le Tellier, frère de Louvois, archevêque de Reims. Il lisait au moins ces livres-là, lesquels appartenaient à un genre de littérature qu'il n'a pas dédaigné d'enrichir de quelques monuments. Il a vu dans celui-ci que les chanoines y étaient désignés en Bretagne, pendant le séjour qu'y fit Furetière, sous le nom de *porcs de Dieu;* que l'assemblée du clergé, quand elle se tient, est appelée communément une assemblée de *cochons*, et qu'enfin les cardinaux sont nommés *cochons rouges.* Ce joli dialogue imprimé en 1689, s. l. est petit in-12 et a 28 pages. La gravure du frontispice représente un cochon mitré et portant une crosse.

[2] Arrêt du 9 mars 1764.

[3] Voyez lettre LXXXIII.

LXXXVI

Lundi, 25 mars 1764.

J'accuse la réception de la lettre du 10 mars, et comme vous voyez par vous-même qu'une lettre est bien sèche quand on n'a point de réponse à y faire, vous concevez quelle sera la nature de celle-ci. Cependant je vous remercie de m'avoir écrit; cela vaut beaucoup mieux que rien.

Nous avons eu un très-petit échantillon de l'hiver dont vous vous plaignez.

Nous verrons le livre de votre chevalier de Vicence [1] et mon jugement ne sera pas cher ni long à prononcer.

Vous ne me mandez rien de la goutte de M. du Tillot; j'augure bien de votre silence. Vous trouverez dans cette lettre une très-belle médaille [2], dit-on, que vous lui remettrez; elle est du moins très-ancienne. S'il la reçoit avec le plaisir que j'ai eu à la trouver, elle sera très-bien venue. On m'en promet encore, mais les rencontres ne sont pas communes.

Je vous envoie le mandement du Choiseul de Besançon; on le dit sage et bon; d'ailleurs l'auteur est de vos amis [3].

On ne vous a peut-être point envoyé tous les almanachs [4], et je le crois aisément, car l'entreprise et la dépense seraient

[1] Je ne connais ni le livre ni l'auteur. Peut-être s'agit-il d'un écrit sur l'architecture par Ottoni Calderari, d'une famille noble de Vicence, et portant, à cause de cela, le titre de chevalier. Il jouissait alors d'une grande réputation en Italie, et il construisit à Vicence, sa ville natale, les palais Antisola, Bonini et Cardellina. Ce dernier ne fut pas achevé. Né en 1730, il mourut vers 1800. Ses *Opere d'architettura* ont été recueillies et publiées par Paconi en 1808-1817, 2 vol. in-f°.

[2] De Savoie.

[3] *Instruction pastorale de Mgr le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, pour le carême de 1764. Donné le 1er octobre 1763.* In-4°. Les *Nouvelles ecclésiastiques* du 14 mai 1764 en font un grand éloge, bien que les jésuites n'y soient pas pris à partie directement; mais il n'était pas leur ami, et aux yeux du journaliste janséniste, quiconque n'était pas pour eux, était contre eux.

[4] J'ignore quels sont ces almanachs.

un peu fortes. J'ai trouvé hier celui-ci; comme il est simple et qu'il peut instruire en amusant, je vous prie (si on ne le connaît point à Parme) de le glisser sous quelque livre d'étude, dans le cabinet du petit prince. S'il est connu, ou si le procédé n'est pas convenable, vous ferez tout ce qu'il vous plaira du susdit almanach. J'en agis de même pour les deux cannes du pont de César [1]. Les réponses étant trop longtemps à revenir, je les envoie à M. Bonnet; je le prie de les faire passer à M. du Tillot. J'ai beau penser, je ne vois aucun inconvénient à la liberté que je prends, et s'il s'en trouve que je ne puis prévoir, M. du Tillot me fera l'amitié de se servir de la grande, ce qui va comme de cire avec sa goutte, et il donnera la plus petite *alla sua innamorata* [2].

Je vous ai mandé l'ordinaire dernier que quatre gros bonnets de Lyon avaient prêté serment. Celui-ci, je vous puis assurer que, dans la même ville, la douzaine est complète, en qualité, en abjuration, etc.

L'abbé Garnier, un de nos confrères, a fait un livre intitulé l'*Homme de lettres* [3], dont je suis en mon particulier très-content. Le tableau qu'il fait des lettres en Grèce, à Rome et en France, m'a fait plaisir. D'ailleurs l'ouvrage est écrit d'un style à lui, et nourri par les lettres mêmes. Il n'y a point de ce coupé, de ces fleurs glaciales et de cette métaphysique

[1] Voyez ci-devant la lettre LXXXV, p. 433.

[2] Le grave du Tillot, comme le fringant bailli de Breteuil, avait donc aussi la sienne?

[3] Paris, 1764, in-12. Cet *homme de lettres* que s'est amusé à peindre l'abbé Garnier était déjà rare chez nous de son temps; il serait tout à fait introuvable aujourd'hui. On lit le trait suivant dans le *London Chronicle* du 19 juillet 1764 : « Cet écrivain définit ainsi l'homme de lettres : *celui dont le principal emploi consiste à cultiver son esprit par l'étude, afin de se rendre meilleur et plus utile à la société.* Nous ignorons à quel point cette définition peut être juste en France; mais en Angleterre, on pourrait, à quelques exceptions près, prendre le rebours de la proposition, et dire : *l'homme de lettres est celui dont le principal emploi consiste à abuser des fruits de l'étude pour gagner de l'argent et corrompre et égarer la société.* »

encyclopédique. Je vous exhorte à le demander; je ne crois pas que vous m'en fassiez des reproches. C'est un in-12 en deux parties.

J'attends la fin de notre traduction; j'attends la fin de mon impression; j'attends le petit cabinet que j'ai acheté; j'attends une boîte de Bellotti, car elle viendra tôt ou tard. Voyez que de plaisir! Car l'attente est tout au moins une dissipation de l'esprit, ou, si vous voulez, une agitation préférable sans doute au désœuvrement. Mais j'ai trouvé moyen d'avoir une des plus belles têtes de bronze, grande comme nature, avec les yeux d'argent[1], déterrée dans un canton dont personne n'a rapporté de monuments, et dont la conservation est sublime. Celle-là je la tiens, je ne l'attends point, et si vous êtes bien sage, je vous en enverrai la gravure et l'explication, pour recevoir votre avis; mais donnez-le donc comme il faut, et persuadez-vous que la critique austère est une marque d'amitié des plus touchantes.

Il y a huit jours que je contai au lundi[2] que j'avais vu dans un village de France huit ou dix petits enfants mâles et femelles qui faisaient la procession avec des brins de paille, mais qui, s'étant troussés jusqu'au-dessus du ventre, marchaient avec ordre, c'est-à-dire un petit garçon avec une petite fille. Le récit de ce tableau leur plut; je l'ai fait graver et je vous en envoie une eau-forte, comme à tous ceux qui composent le lundi. J'ai fait écrire au bas : *Jeu d'enfants*. En effet, les processions les plus graves, celles même des Égyptiens, ne sont point autre chose[3].

Je crois vous avoir fait une bonne affaire, du moins telle

[1] Ce magnifique buste, que Caylus croit avec raison représenter *Tibère jeune*, pendant la vie d'Auguste, est au t. VII, p. 230 et suiv. pl. LXV, du *Recueil d'antiquités*. Il a été découvert dans l'île de Minorque, et est aujourd'hui au cabinet des Antiques. C'est une des *guenilles* que Caylus a léguées au roi, et elle vaut bien, dit-on, 40,000 francs.

[2] Chez Mme Geoffrin.

[3] Cette eau-forte n'est pas au cabinet des Estampes.

est mon intention. Vous savez que la bibliothèque de M. Huet[1] est ce qui a différé la vente des livres de la maison professe.

[1] La vente de la bibliothèque de la maison professe, à laquelle il ne fut procédé que le 15 avril de l'année suivante (lettre CXXIX), devait en effet avoir lieu avant celle du collége de Clermont. On lit à la fin de l'avertissement du catalogue de cette dernière bibliothèque, et sous la rubrique *Nota*, que « des circonstances particulières, relatives à des contestations qui existaient par rapport à la bibliothèque de la maison professe, en avaient retardé la vente. » Ces contestations, Caylus les indique ici; elles avaient été provoquées par l'opposition que le neveu et légataire de l'ancien évêque d'Avranches, M. de Charsigné, abbé de Fontenay, avait faite à la vente. Un arrêt du conseil lui donna gain de cause. L'impératrice de Russie offrit alors 50,000 écus des livres de Huet restitués au légataire; mais Louis XV les acheta, les fit verser dans la bibliothèque Royale et assura au légataire une rente de 1,750 livres, au capital de 35,000. Le prix était médiocre, et pour tout dire, c'était donné. Peut-être même que le rédacteur des nouvelles politiques (lequel, par parenthèse, n'y est pas toujours exact) du *Journal encyclopédique* de février 1764, page 173, n'a pas voulu dire autre chose, lorsqu'il s'exprimait ainsi : « Les bibliothèques léguées aux ci-devant soi-disants jésuites, par M. Huet, évêque d'Avranches, et par M. de Harlay, ont été réclamées depuis la dissolution de cette société par les héritiers de ces familles, et leur ont été adjugées par arrêt du Parlement. *L'héritier de l'évêque d'Avranches a fait don à la Bibliothèque du roi des livres qui lui revenaient*, et le prince de Tingri, pour celle de M. de Harlay, en a fait présent à l'Université de Paris, à laquelle il a demandé la nomination de trois bourses (*Bachaumont*, t. II, p. 11, dit la même chose), ce qui lui a été accordé avec la plus grande reconnaissance. » — Une note manuscrite placée en haut de la page 1 du catalogue de la maison professe appartenant à la bibliothèque Mazarine, dit « qu'avant la vente des autres livres, on en avait retiré 1,471 articles. » Le même *Journal encyclopédique* de juin 1764, IIe partie, p. 179, en dit la raison : c'est que « par arrêt du Parlement il avait été ordonné que les livres qui seraient trouvés dans ces bibliothèques, contenant des principes de morale relâchée et de doctrine meurtrière, seraient portés au greffe de la cour. — Les catalogues des deux maisons sont intitulés : *Catalogue des livres de la bibliothèque de la maison professe des ci-devant soi-disants jésuites*. Paris, chez Pissot et chez Gogué, 1763, in-8°. Il y a 7,252 numéros et une table des auteurs. — *Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disants jésuites du collége de Clermont, dont la vente commencera le lundi 19 mars 1764*. Paris, chez Saugrain et chez Leclerc, 1764, in-8°. Il compte 6,752 numéros avec une table des auteurs. Les prix de vente sont marqués sur ces deux catalogues, et j'ai remarqué que les mêmes ouvrages (et ils sont très-nombreux) portés sur l'un et l'autre ont été vendus beaucoup plus cher à la maison professe qu'au collége.

Je crois vous avoir mandé que les héritiers du susdit rentreraient dans cette partie de leur bien, et que leur devoir était de la donner au roi. Je crois encore qu'on ne peut mettre aucuns de ces faits en doute. Vous sentez combien cette bibliothèque donnera de doubles à celle du roi. Eh bien, j'ai parole de choisir dans ces doubles et d'avoir la préférence pour tous les livres que vous pourrez en désirer. D'ailleurs nous avons du temps, car avant que le procès soit jugé et que le récolement soit fait et parfait, je crois bien que nous pourrons voir le mois d'octobre. Tant mieux, car il me semble que ce retardement convient à l'arrangement des dépenses que vous avez projetées. De plus, vous n'êtes pas engagé à Parme; je le suis tout seul et je ne serai point embarrassé pour me dédire ou plutôt pour retirer ma parole.

Adieu, mon cher abbé, je ne puis finir par aucun article qui vous intéresse davantage : embrassez-moi donc; adieu, je vous le rends de tout mon cœur.

Vous savez ce que c'est que les logogriphes. Dans le nombre de ceux que l'on a renouvelés des Grecs, on a fait celui-ci dont le sujet vous peut plus amuser que les autres. On a dessiné le soleil environné des astres et assez grand pour y distinguer cinq ou six jésuites. Ce qui veut dire : *les jésuites dans le plus grand désastre.*

On m'a dit que l'on avait gravé ici le Malagrida, saint, d'après l'estampe saisie dont vous m'avez parlé [1] il y a quelque temps. Si elle existe, vous la recevrez l'ordinaire prochain.

[1] Où cette estampe avait-elle été saisie? Ce n'est pas à Parme; Paciaudi ne l'eût pas alors attendue de Paris. C'était en Italie, à Belforte, et voici comment : Deux jésuites, les PP. Callini et Schiatti, partis de Rome pour aller à Fermo, petite ville de l'État du pape, étant arrivés à Belforte, village près de Tolentino, s'aperçurent que leur malle, qui était derrière la chaise, avait été volée. Ils revinrent aussitôt sur leurs pas et allèrent réclamer leur malle devant le podestat. Ils offrirent cent sequins à celui qui trouverait la malle et la leur

Voilà un P. de La Chaise pour vos nouveaux amis[1].

LXXXVII

1er avril, au soir, 1764.

Votre lettre du 17 mars, mon cher abbé, est arrivée sans aucun retard. J'y réponds après vous avoir préalablement remercié.

rapporterait. Cette offre donna des soupçons; néanmoins elle eut pour effet de faire retrouver la malle sous un pont, mais ouverte. Les voleurs en avaient tiré l'argent, le linge, les habits, mais ils avaient laissé tous les papiers, parmi lesquels était le portrait de Malagrida tenant une croix de la main droite et une palme de la gauche, avec la légende qui suit, ainsi gravée :

Au-dessus du portrait : « *Quanta malignatus est inimicus in Sancto !* » (Ps. 73.)

Au pied du portrait :

« *Pater Gabriel* MALAGRIDA, apostolicus e Jesu Societate vir, natione Italus, vitæ sanctitate, rebus gestis, miraculisque clarissimus, de Lusitaniæ regnis ac populis immortalitate meritus, olim Joanni V regi fidelissimo apprime charus, Mariannæ Austriacæ reginæ in divinis rebus consultissimus, summis infimisque semper mire gratus ac venerabilis, soli invisus *Dæmoni*, ejusque fautoribus ac ministris; qui Maranionem, Brasiliamque cum sacro ministerio peragratus, Christi ac regis imperio inter Barbaros propagato, pietate inter Christianos restituta vel aucta, puerorum seminariis, fœminarum cœnobiis passim erectis, hisque inter infinitos labores et vitæ discrimina confectis rebus, ex India revocatus in Lusitaniam, dum corruptos hominum mores corrigere impensius studet, concussum terræ motu Ulyssiponem metu salutari concutiens, post annos prope 40 Lusitaniæ saluti unice impensos, velut quietis publicæ perturbator, urbe pulsus primum, mox *impiæ* contra regem conjurationis arcessitus, postremo violatæ religionis lege damnatus, publico tamen judicio omnium absolutus, inter bonorum lacrymas et præconia, illatam injuste necem pie fortiterque excepit Ulyssipone, die 20 sept., anno Domini 1761, ætatis suæ 72. »

Au moment où l'on trouva ces images, car il y en avait un très-grand nombre, le podestat dit que ce n'était plus là son affaire, mais celle de l'Inquisition, dont le jugement est ici directement attaqué. En effet, il fit avertir le vicaire de l'Inquisition, qui d'abord saisit la malle, puis en donna part à la cour de Rome. Cette cour ordonna sans doute qu'on étouffât l'affaire, mais elle ne put empêcher qu'il n'arrivât jusqu'à Paris des exemplaires de l'estampe, et qu'on n'en gravât quantité d'autres sur ce modèle. C'est une copie de ce genre que Caylus parvint à se procurer (lettre LXXXVIII) et qu'il envoya à Paciaudi. (Extrait d'une lettre d'Italie en date du 12 décembre 1763, insérée dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 6 février 1764.)

[1] Un portrait gravé de ce jésuite.

Vous savez que, sachant très-mal ou ne sachant pas les nouvelles de la cour et de la politique, je ne vous en parle jamais. On dit dans Paris que Mme de Pompadour, dont vous me demandez des nouvelles, est guérie et qu'elle retourne ces jours-ci à Versailles. Mais c'est à votre ambassadeur[1] à vous instruire de ces détails; je m'en acquitterais mal, et je tiens à mes antiquailles.

Je compléterai tout ce qui regarde ces pauvretés ecclésiastiques, quand vous m'aurez envoyé la note de ce qui vous manque.

Vous croyez donc que les sentiments d'estime et de considération ne me suffisent pas pour faire tout le cas posible de M. de Kéralio et de M. de Condillac? Vous voulez y joindre la reconnaissance. Faites tout ce que vous voudrez. Le coup est porté; vous ne pourrez rien changer à ce que je pense et à ce que je dois penser[2].

J'attends avec impatience les commissions que vous me faites espérer de la part de votre jeune prince; je vous puis répondre du zèle avec lequel elles seront faites.

Les livres seront reliés comme vous le mandez; mais l'ouvrage ne paraîtra qu'à la rentrée de l'Académie. Il n'est pas encore achevé d'imprimer[3].

Mon acquisition est bonne[4], mais elle m'a peu fourni d'objets que je n'eusse déjà rapportés. Elle me procure de quoi faire des présents et des échanges. J'aurai la moitié d'une planche étrusque, une égyptienne, et deux ou trois de la Gaule. A l'égard de Bellotti, je n'en entends point parler, mais je crois pouvoir vous répondre qu'il sera content de moi[5].

[1] Le comte d'Argental.

[2] Cela n'est pas très-clair; serait-ce que Caylus aurait aussi reçu quelques *anticaglie* de MM. de Kéralio et Condillac?

[3] La traduction de la lettre de Winckelmann.

[4] L'acquisition d'un cabinet en province. Voy. lettre LXXXIV, p. 428.

[5] Il faut se rappeler que Caylus

D'ailleurs je ne crois pas encore avoir écrit au bailli, que pour le prier de le payer, ou plutôt de lui donner le surplus, au cas que Natoire n'ait plus d'argent à moi; du moins je ne m'en souviens plus.

Si vous ne me flattez pas, vous me faites le plus grand plaisir en me mandant que M. du Tillot a été content des deux monnaies. J'espère que la dernière lui paraîtra plus singulière encore.

Ce n'est pas à moi que vous avez envoyé le plan et la coupe du théâtre de Bologne[1].

Reçu par M. de Choiseul le livre que vous m'avez adressé; je vous en parlerai en temps et lieu; car à présent j'ai quelque chose qui m'occupe et que je ne puis quitter.

Tous les jansénistes sont montés. Il n'y manque, selon la liste, que l'abbé Dugué; mais on m'assure qu'il n'a pas été gravé. Ils sont tous bottés et prêts à partir. Cependant, comme ils doivent être placés dans une caisse de livres, et que, selon vos ordres raisonnables, ces caisses ne doivent être envoyées qu'au printemps, ces messieurs ont bien l'air de demeurer ici encore un mois avant de s'embarquer.

J'enverrai votre bonne note sur le catéchisme, et si vous recevez une réponse plus convaincue aux objections, je la ferai également passer.

La chienne de traduction de Winckelmann me donne beaucoup de peine; je veux qu'elle soit bien, c'est-à-dire conforme au texte; ce qui n'est pas sans difficulté par rapport aux termes d'art, et à ceux que l'auteur emploie sans trop penser à leur véritable valeur.

Je ne vous ai envoyé les planches du tombeau de Por-

(lettre LXXX) avait prié Paciaudi de le mettre en commerce avec Bellotti. On voit ce commerce officiellement et régulièrement établi, lettre LXXXIV, par un paragraphe qui éclaircit le passage de la présente lettre.

[1] Voyez lettre LXXXIV, p. 429.

senna[1] que comme une déférence d'amitié, et dans le mémoire que j'ai lu à l'Académie, elles n'y sont employées que comme une conjecture appuyée sur la critique judicieuse que Pline fait du sentiment de Varron. Pour rendre ces planches encore plus vraisemblables, j'y ai joint une gravure d'un Anglais nommé Greaves[2] qui a donné le monument, selon la description de Varron. Ce que je vous ai envoyé, étant dépouillé de toutes ces raisons, ne veut donc rien dire. A l'égard de traiter l'architecture étrusque, je m'en garderai bien. On n'a pas assez de bâtiments de cette nation, et les égouts de Rome constamment étrusques ne fournissent rien pour le goût ni pour l'art. Ils ne peuvent prouver que pour la bâtisse et l'appareil.

Je vois avec chagrin que l'envoi des brochures sur les révérends va diminuer. Voici encore une pièce; mais bientôt tout sera dit.

Par un petit amour-propre assez éloigné, mais qui cependant existe, puisqu'il me fait agir, je vous dirai que mon oncle[3] n'était pas aussi laid vieillard qu'il le paraît dans l'estampe. Il y en a une dans laquelle il est beaucoup mieux et beaucoup plus ressemblant; elle est même moins mauvaise. Mais comme elle était plus grande que toutes les autres, j'ai

[1] Voyez lettre LXXXIII. Ces planches font en effet, et comme je l'ai déjà dit, partie du recueil factice formé par Paciaudi, et où il a rassemblé toutes les planches dont Caylus a accompagné quelques-uns de ses mémoires académiques. Quant au mémoire sur le tombeau de Porsenna, il n'est pas dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions. Il y est seulement parlé de ce tombeau au t. XXIII, p. 299, dans le mémoire de Caylus sur l'architecture ancienne.

[2] Jean Greaves, mathématicien et orientaliste anglais, né en 1602, mort en 1652. La planche du tombeau de Porsenna dont parle Caylus, se trouve dans les *Miscellaneous works* (*London*, 1737, 2 vol. in-8°) de ce savant, t. I, p. 89. Elle est gravée par Henry Roberts, et figure à l'appui du mémoire intitulé : *For what end or intention the pyramids were erected.*

[3] L'ancien évêque d'Auxerre.

craint qu'on ne me soupçonnât d'une vanité qui n'est pas plus en moi qu'elle n'était en lui, et j'ai préféré la petite.

J'espère que M. Bonnet ayant reçu lundi les deux *bâtons de César*[1] sans me faire aucune objection, les aura fait partir. Je vous prie de me mander le parti que M. du Tillot aura pris à leur égard. Tout ce qu'il aura fait ne me peut être que fort agréable. Faites-lui mes tendres compliments.

Si les jésuites me manquent pour des envois, je prévois que j'aurai la ressource des catalogues et des avis de librairie. J'entre en possession et je vous en envoie un dont vous ferez peut-être vos *choux gras*.

J'espère qu'il y aura un arrêt imprimé sur quelque chose que je vous dirais mal. Le Parlement a renvoyé à l'archevêque de Lyon, comme primat, une affaire qui a fait du bruit par rapport à des béguines, des hospitalières et des confesseurs[2], et par la même occasion il lui en a renvoyé quelques autres de la même nature. Si cela ne s'imprime pas, je demanderai à quelqu'un de me faire ma leçon et je vous l'enverrai manuscrite.

Mme de Pompadour est retournée samedi à Versailles. Ne pleurez plus; ce sont des nouvelles publiques.

Vous serez étonné de tout ce que ma pierre qui représente une comète, a rapporté. Ce monument est en vérité on ne peut plus singulier. Je me suis adressé pour savoir ce que j'ignorais (et cet article a fait beaucoup d'impression) à un astronome qui a des lettres, et qui n'en revient pas d'étonnement[3].

[1] Voyez les deux lettres précédentes.

[2] Cette affaire est la même que celle dont il est parlé dans le *Journal de Barbier*, t. IV, p. 159, 201, 262, édition de la Société de l'histoire de France. Elle était fort ancienne déjà et remontait à l'année 1756. Voyez aussi les *Nouvelles ecclésiastiques* du 13 août 1764.

[3] Voyez les lettres LXXIX et LXXX. Cet astronome était Dortous de Mairan, né à Béziers en 1678, mort en 1770, lequel publia une *Lettre à M. le comte de Caylus sur une pierre gravée antique*,

Vous trouverez dans cette lettre la mesure d'une éclipse qui avait pris à merveille à Paris, que tout le monde voulait voir, etc., et dont on n'a vu que des descriptions plus ou moins bonnes; car il n'y a jamais eu de poisson d'avril plus complet que celui que toute la ville a reçu. Le temps a été couvert et il a plu à verse[1]. Adieu, mon cher abbé.

Paris, 1764, 8°. Il avait donc alors quatre-vingt-six ans. «Ici l'astronome et le physicien devenu littérateur et antiquaire parle encore le langage des arts à l'amateur qui les connaît le mieux et qui les a le plus étudiés. La pierre en question est une espèce d'horoscope ou de thème figuré pour Auguste, à l'occasion de la fameuse comète qui parut après la mort de César, et qui fut regardée comme l'âme ou le séjour de l'âme de ce grand homme. Après la description de la pierre, qui est une cornaline représentant une étoile et trois signes du zodiaque, le Bélier, le Taureau et le Lion, M. de Mairan, pour expliquer toutes les parties de ce monument symbolique, entre dans des détails d'astronomie et ne dédaigne pas de fouiller dans les rêveries de l'astrologie judiciaire. Il cherche ensuite le temps et le lieu de cette comète, et tant par la connaissance du ciel, par les calculs astronomiques, que par les faits qu'il sait recueillir des anciens auteurs, il en fixe savamment la date et en confirme l'identité avec celle de 1680. Ainsi, cette cornaline, ennoblie, dit cet académicien, par la liaison qu'elle a avec des faits et des circonstances aussi remarquables que le meurtre de César, la fortune d'Auguste, le sort de l'empire, une question de chronologie intéressante de l'histoire de Rome, et l'apparition de la plus fameuse de toutes les comètes, est à la fois un monument historique, chronologique, littéraire et astronomique. Mais pour y trouver tant de choses, il fallait réunir toutes les connaissances et toute la sagacité que l'auteur déploie dans cette curieuse lettre.» (*Gazette littéraire de l'Europe* du 16 janvier 1765, p. 175.) — Il y a aussi un compte rendu de cette lettre dans *l'Année littéraire* de Fréron, t. II, p. 345, année 1765; mais il n'a pas la légère teinte de raillerie qu'on peut soupçonner dans celui de la *Gazette littéraire*. — La lettre de Mairan avait paru dans le *Journal des savants* de décembre 1764, et Caylus en donne un abrégé dans son *Recueil d'Antiquités*, t. VII, p. 232. Conf. pl. LXV, n° 3.

[1] Il existe une carte de cette éclipse qui offre cette singularité, que trois dames ont travaillé à son exécution. En voici le titre : *Carte du passage de l'ombre de la lune au travers de l'Europe, dans la fameuse éclipse de soleil centrale et annulaire du 1er avril prochain, calculée par Mme Lepaute, de l'Académie royale de Béziers. La gravure de la géographie est de Mme Lattré, et celle des ornements de Mme Tardieu.* A Paris, chez Lattré, graveur, 1763. — Cette même éclipse donna lieu à une gravure intitulée *Éclipse jésuitique*, avec cette légende au-dessous : «Les astronomes se sont trompés à l'éclipse du 1er avril 1764. Ce n'est pas la lune qui

LXXXVIII

Ce 8 avril 1764.

En réponse à votre lettre du 27 mars dont je vous remercie, mon cher abbé, je vais vous dire tout ce qui se présentera.

Les vingt-trois ou environ de ces messieurs[1] sont portés chez Tilliard, encadrés, mais très-modestement, comme des hommes sages dans la prospérité. Je ne m'en mêle plus. Ils entreront dans la première de vos caisses; ainsi n'en parlons plus.

Je suis bien aise de ne m'être point trompé sur les cannes et d'avoir prévu que cette bagatelle serait prise pour ce qu'elle est; ainsi je m'applaudis de les avoir fait partir, et je pense avec plaisir qu'elles sont à présent dans le lieu flatteur de leur destination. D'ailleurs, le plus tôt qu'il est possible de jouir est toujours le meilleur. Cette raison jointe à une autre de convenance m'engage à faire partir les deux autres cannes que vous me demandez. J'en avais fait venir six d'Orléans pour choisir les deux mieux faites; je prends dans les quatre qui me restent celles dont la forme est plus agréable, et je les envoie toutes nues[2]. J'en suis honteux; mais d'un côté la raison du retardement me retient, de l'autre, je ne pourrais

a éclipsé le soleil, mais les soi-disants jésuites (Inigo et Xavier) qu'on a chassés du ciel.» On voit en effet un ange paraissant sortir d'un amas de nuages noirs, portant une épée d'une main, et de l'autre un bouclier d'où s'échappent des feux qui éclairent la scène. Au-dessous de cet ange, Ignace et Xavier tombent, précipités du ciel, et nombre de gens munis de lorgnettes et parmi lesquels on remarque un membre du Parlement, en robe, regardent d'en bas ce spectacle. Cette gravure est tout ce qu'il y a de plus mauvais dans son genre. «Toute la cour, dit Bachaumont, t. II, p. 39, était à l'Observatoire. M. de Cassini s'était persuadé que la nuit serait épaisse; en conséquence, l'heure venue, et le jour pâlissant un peu, il a demandé des bougies, sous prétexte qu'on n'y voyait plus clair. Tous les spectateurs l'ont assuré qu'on y voyait très-bien; lui d'insister et d'assurer qu'il n'y voyait goutte, et le monde de rire, et l'astronome d'être hué.»

[1] Les vingt-trois jansénistes. Voyez lettre LXXXV, p. 433, note 2.

[2] Voyez *ibid.*, p. 434, note 4.

les faire accommoder que comme les autres, et cette égalité ne serait peut-être pas convenable. J'ai *tenu*, comme on dit, quelque temps *le loup par les oreilles;* mais enfin je les envoe aujourd'hui à M. Bonnet, et je vous jure que la bienséance seule me conduit et non la vilainie. J'espère que vous me donnerez l'occasion de prouver à ces messieurs que je ne sais rien ménager, quand il s'agit de prouver à des hommes qu'on estime tous les sentiments qu'ils méritent et que l'on a pour eux.

Je suis flatté de ce que vous me mandez de flatteur et d'obligeant de la part de M. du Tillot. Faites-lui mes remercîments de la façon dont il traite sa goutte. Quel bon et agréable médecin que notre ami La Fontaine[1]! De quel secours n'est-il pas, indépendamment de tous ses agréments?

Comment! tous vos jésuites se font antiquaires? Ils vont encore me couper les vivres[2]. Je ne m'attendais pas à ce trait. Que de Contucci vont inonder l'Europe[3]! Je vous remercie d'avoir écrit en Toscane pour me faire avoir quelques morceaux étrusques. J'en désire seulement pour compléter une planche. Voilà ma réponse à votre lettre.

J'ai de la place pour un bon *post-scriptum*. Nous verrons ce qui viendra pour le remplir.

L'envoi de cet ordinaire est encore bon. On m'a fort assuré que la réponse[4] au mandement de l'archevêque, au sujet des *Assertions*, était bonne et bien faite. Vous en jugerez mieux que personne.

[1] Voyez *ibid.*, p. 438.

[2] Caylus n'a pas tort de craindre la concurrence; car le musée du *Collége romain* est précisément celui où l'on a rassemblé le plus tôt et en plus grand nombre les petits objets instructifs que Caylus recherchait. Ce n'est pas là que conduisent les domestiques de place; mais c'est là qu'on va étudier l'antiquité. Demandez à MM. Mommsen et Henzen.

[3] Voyez p. 209, sous-note *a*.

[4] *Réflexions sur l'Instruction pastorale de M. de Beaumont, archevêque de Paris, du 28 octobre 1763*. S. l. n. d. in-12.

Vous trouverez dans ce paquet la copie du tombeau de Porsenna donné par cet Anglais dont je vous ai parlé [1], et sur lequel je me suis appuyé pour suivre le sentiment de Pline et critiquer Varron; car vous conviendrez qu'on ne peut admettre un bâtiment tel que cet Anglais l'a donné; encore il a fort modéré les proportions. Tout cela ne vous est envoyé que pour m'excuser.

Je ne vous suis pas moins obligé du livre du signor Ansaldi [2]; mais il ne m'a rien appris, et il a fini par m'ennuyer. Ne le dites jamais à personne; il ne sera point mon auteur.

La vanité du P. Neuville [3] est fort blessée de ne pouvoir, avec sa célébrité, obtenir un délai pour partir plus à son aise. Si vous voyiez les petites dévotes molinistes se récrier sur la dureté observée pour un *tel homme,* le tableau vous amuserait. Mais les compagnies sont sourdes, et les lois sont générales. Il est donc parti sans aucune distinction, avec une vanité fort blessée, mais qui n'en mourra pas.

Le P. Griffet a été traité un peu plus durement [4]. On dit

[1] Voy. la lettre qui précède, p. 448.

[2] Le P. Ansaldi, dominicain, antiquaire italien, né à Plaisance en 1710, mort à Turin en 1779. On a de lui, outre un grand nombre d'opuscules, une *Dissertatio de veteri Ægyptiorum idololatria* (dans le recueil de Calogera, t. XXIII); pièce que je suppose avoir causé la mauvaise humeur que montre ici Caylus.

[3] Pierre Claude de Neuville, né à Grandville le 5 septembre 1692, était supérieur de la maison professe de Paris. C'était un religieux d'un très-grand mérite et un bon prédicateur. Deux fois il fut provincial. Il mourut à Rennes en août 1775. On a de lui des *Sermons.* Rennes, 2 vol. in-12, etc.

[4] Henri Griffet, né le 9 octobre 1698, à Moulins, et mort à Bruxelles le 22 février 1771, prit courageusement et avec esprit et persévérance la défense de son ordre, dans quelques écrits, entre autres l'*Apologie des jésuites,* publiée par le P. Cerutti. C'est ce qui lui valut le privilége d'être traité par le Parlement avec plus de dureté que ses confrères. Il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages énumérés dans la *Bibliographie* des frères de Backer. — Cosme (Jean Baseilhac), né à Pouyastruc, près de Tarbes, le 5 avril 1703, mort le 8 juillet 1781, était fils, petit-fils et neveu de chirurgiens distingués; il les surpassa tous. Comme il était très-pieux, il voulut entrer en religion, et dès qu'on lui eut assuré qu'il lui serait permis d'exercer son art, il prit

qu'il a la pierre. Il a présenté un certificat du frère Côme. Cependant le Parlement a ordonné qu'il fût visité par deux des plus fameux chirurgiens pour savoir la vérité. Dans le fond cela est juste, mais les petites dames ont traité le procédé de barbarie, etc. [1] En tout, cela va bien, et c'est une affaire qui n'est plus que viagère.

Le P. Sacy [2] s'est, dit-on, cassé la cuisse en se faisant la barbe. Cela ne me paraît pas trop conséquent; je ne le garantis donc point; je le donne comme on me l'a donné. Il en

l'habit chez les feuillants en 1740. Ses principaux clients étaient les pauvres, et sa *spécialité* l'opération de la taille; il la pratiquait *latéralement*, et au moyen d'un instrument de son invention qu'il appelait *lithotome caché*. A l'époque dont il s'agit, il était dans tout l'éclat de sa renommée, et il n'y avait que le Parlement qui pût mettre en doute, sinon son talent, du moins son honnêteté, quand il était question de prononcer sur la santé d'un jésuite. Aussi fit-il contrôler l'examen de *frère* Cosme par des chirurgiens qu'il désigna.

[1] Le Parlement ne fut pas éloigné de penser comme les petites dames, puisque cinq semaines après, c'est-à-dire le 15 mai, il rendait un arrêt qui exceptait de l'expulsion les jésuites attaqués de maladies graves et habituelles. Depuis le 31 mars jusqu'au 14 avril, il y avait eu tous les jours assemblée des chambres, pour répondre aux requêtes présentées par les jésuites se disant malades, et demandant à ce titre de pouvoir rester dans le royaume. Les plaisanteries de Caylus sur tout cela font peu d'honneur à son cœur.

[2] Le P. Sacy était le directeur de Mme de Pompadour depuis le mois de janvier 1756, c'est-à-dire lorsque le roi passait pour avoir cessé tout commerce intime avec elle, et qu'il l'avait nommée dame du palais de la reine. Les jésuites, disait-on alors, furent très-fâchés que le P. Sacy, qui était un bon et sage religieux, eût accepté cette direction, parce qu'étant déjà trop chargés de l'accusation de morale relâchée, ce serait bien pis s'il permettait à la marquise de faire ses pâques tant qu'elle serait à Versailles auprès du roi. Ils en ont pourtant bu le calice. Seulement le P. Sacy exigea de sa pénitente qu'elle demanderait une place auprès de la reine, qu'on changerait l'escalier de son appartement, et que le roi n'irait plus chez elle que par la pièce de compagnie. Ce point concédé, il la fit attendre près de deux ans avant de lui permettre d'approcher des sacrements et il ne le lui permit qu'à la condition de communier en secret. Ce qui fut exécuté. — On ne devine guère sur quoi était fondé le bruit qu'il se cassa la cuisse en se faisant la barbe; le bruit qu'il serait tombé et qu'en se relevant, il se serait trouvé la barbe faite, eût été aussi vraisemblable. On dit cependant qu'une rupture de ce genre peut avoir lieu, même sans chute et dans une chambre, et qu'il y en a des exemples. Je m'en rapporte.

résulte qu'il arrive aux gros bonnets des événements vrais ou supposés qui tendent tous à séjourner; mais il me semble qu'on les suit *pied à boule*.

L'édition de Corneille donnée par Voltaire paraît; elle est en douze volumes in-8°. Vous savez avec quel apparat il a proposé les souscriptions de cet ouvrage. Il voulait, disait-il, faire honneur à son maître, faire honte aux parents de l'auteur, qui n'en avaient pas donné une édition convenable, malgré leur opulence et leur crédit. Que dis-je? Il voulait faire rougir la nation. Ne me citez pas, car je ne veux rien avoir à démêler avec tous ces drôles-là. L'ordre chronologique des pièces est culbuté. Des douze volumes, il y en a plus de six de critique au bas de chaque page, et quelle critique! sans entrer dans les détails de jugement, de temps, de progrès et de circonstances. Un vers corrigé par l'auteur même dans une seconde édition, est relevé avec l'aigreur d'un dévot qui n'a pu commettre le péché mortel qu'il relève. Vous la verrez, mais je ne vous conseille pas de l'acheter, quoique de part et d'autre je croie qu'elle va faire gâter bien du papier. Je vous conjure de ne pas me citer pour ces pauvretés. Il n'y aurait à tout cela pour un galant homme que des coups de bâton à donner, et la façon en est toujours désagréable et embarrassante. Enfin je ne crains pas de vous dire que l'esprit et le cœur de Voltaire sont démontrés dans cette édition d'une façon qui me rend la défense ou l'excuse incompréhensible. Il est vrai que je n'ai parcouru qu'un volume; mais le peu que je vous dis est d'après la conversation d'un homme d'esprit, c'est-à-dire de bon sens, qui en a fait la lecture [1].

[1] Voir dans la *Correspondance* de Voltaire d'abord, puis dans *Bachaumont*, t. II, p. 41, 47, 51, 53 et 57, l'indignation et les critiques violentes que souleva ce commentaire, et dont Caylus est ici le fidèle écho. Notez qu'il ne fit que parcourir le livre, et qu'il s'en rapportait à un homme d'esprit qui l'avait lu. « D'esprit, dit-il, c'est-à-dire de bon sens : » ce qui, ne lui déplaise, n'est pas du tout

J'ai reçu une boîte de Bellotti; elle ne me convient guère. Il y a un petit morceau qui me plaît; mais cette boîte m'ôte tout à fait l'envie de rien faire venir. Il est vrai qu'il a pris un parti qui me conviendrait assez, s'il veut le continuer, celui de m'envoyer un croquis des morceaux qu'il me destinerait à l'avenir. De quarante ainsi destinés, je n'en ai marqué que quatre, encore sont-ce de véritables guenilles[1]. J'ai envoyé ses dernières lettres à Natoire, pour savoir la vérité d'une boîte que Bellotti me mande qu'Alfani prétend que je lui dois. Il a joint à cette demande un bordereau dont je n'ai pas la moindre idée. Il y a entre autres un *mulet* et une *Vénus d'argent*. Ces choses là ne s'oublient point. Heureusement vous ne serez point tourmenté de toutes ces misères; j'en ai chargé Natoire. L'affaire de nos anciennes boîtes est expliquée; vous avez payé celle qui m'a été envoyée; Bellotti a encore chez lui celle que demande le Montrichard, et je lui ai dit de me l'envoyer. Je la lui ferai passer. Le susdit vous écrit; sa lettre est dans le paquet.

On vient de faire une petite découverte en France, celle de cinq statuettes et un petit autel d'argent, ainsi qu'une patère et trois mille médailles de même métal, depuis Vespasien jusqu'à Gordien Ier. Elles sont communes; mais on m'offre les idoles, au moins en communication[2]. Je vous en reparlerai et peut-être trop souvent, car si les antiquités me plaisent,

la même chose. — Quant au jugement à porter sur ce commentaire, et qui n'est pas surtout celui de Caylus, on me permettra de renvoyer le lecteur au t. II, p. 120 de la 5e édit. de l'*Histoire de la littérature française*, par M. D. Nisard, de l'Académie française. Tout ce qu'il y avait à dire sur ce commentaire y est dit en une page et demie, et il n'en fallait pas davantage.

[1] C'est-à-dire plus guenilles que celles qu'il ramassait. Or, en fait de guenilles, il avait sa mesure, et Bellotti l'avait dépassée.

[2] Il s'agit de la découverte faite à Mâcon d'un *trésor*, dans le genre de celle qu'un vigneron avait faite à Châlons l'année précédente (lettre LXXXII, p. 419). Voyez le t. VII, p. 239-250; pl. LXVII à LXX, du *Recueil d'antiquités*.

celles de notre Gaule ont, comme vous le croyez bien, ma préférence.

M. Pellerin a acheté chez M. Dupleix[1], qui l'avait apportée de l'Inde, la médaille d'un roi Parthe inconnu, et qui donne plusieurs éclaircissements. Cette petite nouvelle n'est pas indifférente; elle prouve que partout on peut trouver, et que par conséquent on doit chercher. Ce monument très-singulier pour l'histoire et très-curieux en lui-même, est arrivé assez à temps pour être placé à la suite des médailles de M. Pellerin que l'on va imprimer, et tiendra sa place avec le beau pot de Syrie dont je vous ai parlé[2].

Adieu, mon cher abbé, en voilà bien assez et peut-être beaucoup trop. Je vous embrasse de tout mon cœur.

On m'apporte le portrait de saint Malagrida; on le dit gravé d'après celui d'Italie dont vous m'avez parlé il y a quelques mois[3].

LXXXIX

Dimanche, 1er avril 1764.

Vous savez ce qu'on pense ordinairement des anonymes, mon cher abbé; ce sont gens qui ne se cachent que pour faire

[1] Le célèbre gouverneur des Indes françaises, né vers la fin du XVIIe siècle. Il mourut à Paris dans la misère, en 1763, après avoir passé le reste de sa vie à plaider contre la Compagnie des Indes, à laquelle il réclamait 13 millions qu'il disait lui avoir avancés. — Cette précieuse médaille publiée par Pellerin (*Mélange de diverses médailles*, 1765, t. Ier, p. 147) est un tétradrachme du roi parthe Pacorus. Elle fut, dit Pellerin, achetée à l'inventaire de M. Dupleix, qui l'avait apportée de Pondichéry. La date grecque que porte cette monnaie avait été lue ΦΙ (510), ce qui avait amené une confusion dans la classification, dont Eckel lui-même n'avait pas pu se tirer. M. de Longpérier, dans ses *Mémoires sur la chronologie des rois parthes Arsacides*, p. 126 et suiv. (1853, in-4°), a montré, à l'aide de diverses autres monnaies, que la date est ΦΤ (390 des Séleucides), et que la monnaie représente le contemporain de Trajan. L'effigie de ce prince a ceci de particulièrement intéressant, qu'elle donne une idée de la pierre gravée dont Pline le jeune (*Epist. lib.* X, 16) parle à Trajan. Le tétradrachme est au cabinet des Médailles.

[2] Lettre LXIX, p. 354.

[3] Voyez lettre LXXXVI, p. 444.

le mal. Mais quel dérangement dans les idées quand ils se déguisent pour obliger, et qu'étant princes, ils ont les procédés du plus aimable particulier? Aussi j'ignore absolument ce qu'on peut répondre dans de pareilles circonstances. Vous avez plus d'esprit que moi; vous êtes Italien, je suis un franc Gaulois; je vous en charge, mon cher abbé, d'autant que je ne puis trouver, depuis cinq jours que j'ai reçu le troisième volume d'*Herculanum*, le moindre tour. Ma reconnaissance, mon respect, ma sensibilité sont en pleine fermentation, et je ne trouve que le silence. Au reste, si j'avais été fâché d'éprouver les rigueurs peu méritées du Tanucci, non-seulement je serais consolé, mais je lui ferais les cornes; car, dit le proverbe : *Donner n'est rien, le tout est la manière*, et j'avoue que tout ce qui peut flatter se trouve dans le présent qui a été remis à ma porte mardi dernier[1]. Je m'arrête. Croyez que je pense plus que je ne dis et même que je ne puis dire. Mais j'aurai le plaisir de citer la faveur que j'ai reçue et la *finezza* dont elle a été accompagnée, à l'abbé Galiani, qui vient de temps en temps m'épier au sujet d'*Herculanum*. Ce sont les petits avantages honnêtes qui sont toujours à la suite des bonnes œuvres.

Vous aurez encore cette semaine de quoi vous amuser, brochures, réponses, estampes. Le roi de Danemark a fait proposer au P. Neuville de venir conduire ses églises catholiques et de recevoir deux mille écus de pension; mais il les a refusés. Je soupçonne cette négociation d'un peu de vanité[2], ressem-

[1] Ce présent, c'est le IIIe volume d'*Herculanum* (v. p. 430), que le prince Ferdinand avait fait déposer par un tiers à la porte de Caylus, sans donner son nom, ou, comme on dirait aujourd'hui, sans laisser sa carte. Mais alors le petit prince n'eût pu laisser que sa *carte* de géographie (v. lettres CIV et CV), les cartes de visite n'étant pas encore inventées.

[2] Pourquoi donc? Ce soupçon n'est pas plus fondé en ce qui touche d'Alembert, à qui l'offre avait été très-sérieusement faite, et qui, ainsi que le Père, préféra son indépendance à une chaîne dorée. On dira ce qu'on voudra, mais je trouve que toutes les réflexions que ces deux faits suggèrent à Caylus ne sont ni justes ni dignes.

blante à celle qu'on a faite pour d'Alembert, auquel on proposait l'éducation du petit czar, tandis qu'on était convaincu ou très-assuré du refus. Ce sont de ces emplois de l'esprit, de ces préparations pour les éloges dont l'amour-propre profite dans le cours de la vie, et dont je suis rarement la dupe. Qu'en pensez-vous? Ne reconnaissez-vous pas dans cette dernière affaire l'esprit et le caractère des femmes intrigantes et conduites par ces réflexions de parti dont on trouvera des exemples dans tous les temps passés, présents et à venir?

Je vais répondre à la vôtre du 31 mars, c'est-à-dire aux articles dont je ne vous ai pas parlé dans mes dernières lettres. Je ne vous dirai rien de M. de Kéralio; je serais trop heureux de lui plaire.

Ne vous donnez aucune peine pour ces médailles d'artistes frappées en Italie [1]; personne ne sait mieux que moi combien elles sont des présents du hasard. Quand elles viennent, on les prend.

Je ne me souviens plus du motif qui m'a engagé à vous parler du cardinal Acciajoli [2]. Le fond de ces disputes m'est très-indifférent. Je dirai ce que vous me mandez à ce sujet à deux ou trois personnes qui, je crois, les ont en quelque considération, et, selon ce qu'elles me diront, je vous en parlerai ou ne vous en dirai mot.

[1] Voyez la lettre II de Mariette. Il s'agit de ces médaillons non frappés, mais modelés par les artistes italiens du XVe et du XVIe siècle, qui sont aujourd'hui si recherchés, et dont, au XVIIIe siècle, des amateurs intelligents, comme Caylus et Mariette, comprenaient déjà le mérite. Cicognara aussi ne les dédaignait pas.

[2] Le cardinal Acciajuoli était nonce du pape à Lisbonne. Il reçut du secrétaire d'État, don Luis d'Acunha, au mois de juin 1760, l'ordre de sortir de Lisbonne, pour un prétendu attentat (c'était simplement une impolitesse) qu'il avait commis à l'occasion des noces de la princesse du Brésil avec l'Infant don Pedro. Voyez, dans le *Recueil* indiqué à la note 1, p. 210 et 211 de la lettre XLIII, le t. IV, nos XX et XXI, p. 128 et 129 de la 2e partie, la correspondance dont cet événement a été le sujet.

Vous dites m'avoir écrit sans ménagement (ce sont vos termes) sur l'explication des monuments de Véleia que l'Infant m'a donnés. Si cela était, je ne me plaindrais pas; au contraire, je vous remercierais. Mais, en vérité, vous ne m'avez rien dit que sur une *mouchette,* à laquelle je jure que je n'ai jamais pensé. Je ne l'ai toujours regardée, ainsi qu'un grand nombre d'autres que j'ai eues, que comme une pincette pour arracher le poil [1]. En général, je vois par la lettre d'aujourd'hui que vous n'êtes pas mécontent de ce que j'ai dit. Cela me suffit. Je vois seulement que vous avez eu trop d'affaires pour penser à ces bagatelles; et, dans la vérité, l'arrangement, la distribution et l'ordre qu'il faut apporter à votre bibliothèque se peint (*sic*) à moi dans toute l'étendue de la peine qui doit être une suite nécessaire de votre charge.

J'ai bien compris que je vous rendais service et que je vous ferais un véritable plaisir en me rendant maître des doubles de la bibliothèque de Bossuet. Premièrement, l'affaire est simplifiée; je vous enverrai le catalogue [2]; vous choisirez et vous aurez la préférence sur les libraires. Tilliard paraîtra seul, sans qu'il soit nécessaire de faire parler ambassadeur ni personne.

Je verrai Barthélemy et certainement je vous enverrai son livre [3]; je le tenais pour le mettre dans mon paquet. Il me

[1] Caylus a raison. Voyez cette pince au t. VII des *Antiquités*, p. 209, pl. LV.

[2] Je ne sais où Caylus prenait ces doubles de la bibliothèque de Bossuet. Ne serait-ce pas ceux qui étaient dans l'une ou l'autre des bibliothèques des jésuites, notamment dans celle du collége de la maison professe, qui allait être vendue, déduction faite des livres de Huet? (Voyez lettre LXXXVI, p. 433.) Le catalogue que Caylus veut envoyer à Paciaudi était peut-être l'ancien catalogue, lequel a pour titre: *Catalogue des livres de la bibliothèque de Messieurs Bossuet, anciens évêques de Meaux et de Troyes, qui se vendra à l'amiable, le lundi 3 décembre 1742, dans une des salles des RR. PP. Augustins.* Le prix sera marqué sur chaque livre. Paris, 1742, in-8°. Il y a 1,470 numéros. — Ou bien serait-ce des doubles non vendus provenant de cette bibliothèque?

[3] Je crois que c'est l'édition in-4° de

pria de lui laisser le plaisir de vous l'offrir. Le retardement ne peut donc être venu que d'oubli. Il oublierait bien d'autres *inutiles* que vous et moi.

Je savais une partie de tous les maux que la famine cause dans votre Italie; mais les détails de la prévoyance de M. du Tillot et les preuves réelles que votre État en retire m'ont fait beaucoup de plaisir à savoir et ne m'ont point surpris. Que ne peut une seule tête en bien ou en mal dans un pays? Les occasions de faire des éloges sincères et mérités sont rares, malgré le plaisir avec lequel un honnête homme les saisit. Je m'arrête [1] : ceux-ci véritablement me mèneraient trop loin, car j'en suis pénétré.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Je laisse de la place pour l'apostille, si j'en ai la matière.

Vous verrez par la lettre ci-jointe que les soins, les peines et l'intérêt qu'on prend à une affaire ne peuvent réparer le défaut des premières précautions. Témoignez mes regrets à M. Pécis; malgré tous mes soins, je n'ai pu retrouver qu'un de ses exemplaires des campagnes de Jules César [2].

XC

Dimanche, 22 avril (1764).

Vous avez pu croire, mon cher abbé, que mon silence, dans ma dernière, sur la mort de Mme de Pompadour, était affecté, car on affecte tout, et nous savons que les cyniques eux-mêmes étaient pleins d'air. J'avoue que je ne les aime sur rien. Voici le fait. Elle est morte, et, par parenthèse, avec une fermeté que la nature départit rarement même aux hommes; elle est

son *Explication de la mosaïque de Préneste*.

[1] « Je m'arrête. » C'est la seconde fois qu'il emploie cette formule dans cette lettre, et c'est celle par laquelle il se dérobe, quand l'expression lui manque pour parfaire ou allonger son compliment.

[2] Voyez Lettre LXXXIII, p. 425.

morte le dimanche à sept heures du soir[1]. Il n'est pas étonnant que je l'aie ignoré ce soir-là, chez moi où j'étais seul. Je sors le lundi à neuf heures du matin, sans avoir vu personne, et, après avoir donné ma lettre à porter chez M. Bonnet, j'apprends cette nouvelle. Je n'avais plus ma lettre, mais je n'ai pas douté, comme je le crois encore, que votre ambassadeur[2], qui n'a que cela à faire, aura rempli sa dépêche de cet événement. J'ai voulu débuter par cet aveu pour l'acquit de ma conscience ou plutôt de mon caractère qui n'aime l'art en rien.

Je passe à la réponse du 7 avril. Ne prenez pas garde à ce que je dis et surtout ne tenez pas pour un reproche ce que je vous ai mandé sur vos lettres. Il est vrai que celles que vous m'écriviez de Rome m'ont un peu gâté; elles m'instruisaient, m'apprenant toujours quelques particularités sur les antiquités.

Malgré le cérémonial et les cérémonies indispensables pour un chancelier russe[3], M. du Tillot m'a écrit. Il ne devait pas me faire cette façon. Je viens de lui répondre, et je n'ai pas osé le gronder, parce qu'il m'a fait l'honneur de me parler au nom de l'Infant et du petit prince. Je ne puis vous dire combien je suis charmé d'avoir imaginé cette petite bagatelle[4]. Mais je le dirai toujours : *Que donner à des dieux?* Je ne quitterai pas le chapitre des cannes sans vous répéter ce que je vous ai dit de celles de M. du Tillot et de M. de Kéralio : je rougis de leur simplicité. Mais d'un côté la diligence, de

[1] Le 15 avril. « La marquise de Pompadour, dame du palais de la reine, est morte ici (à Versailles) le 15 de ce mois, dans la quarante-troisième année de son âge». Ainsi s'exprime la *Gazette de France* du 20 avril 1764. La belle oraison funèbre!

[2] D'Argental.

[3] Ce chancelier, le comte Michel Woronzof, était alors à la cour de Parme, où on le régala de tous les plaisirs qu'on put imaginer. L'Infant n'épargnait rien dans les circonstances de ce genre, et ce sont ces prodigalités qui mettaient de mauvaise humeur les cours de Madrid et de Naples.

[4] Les cannes du pont de César, à Orléans. Voy. pp. 434 et 451.

l'autre l'uniforme m'ont conduit. J'ai ces diables de vilains bâtons sur l'estomac. Je suis charmé que M. du Tillot ait été content de la dernière médaille; on me l'avait cédée en effet comme rare. Je suis certain d'avoir toutes celles de ce pays qui paraîtront à Paris. Il n'y a que ce chien de Claude Lorrain qui me résiste.

Puisqu'on autorise les libertés que je prends par un accueil égal à celui dont vos princes m'honorent, toutes les bagatelles anciennes ou nouvelles que je trouverai et qui pourront instruire en amusant, vous seront envoyées, et vous les remettrez à M. de Kéralio, qui les emploiera, s'il le juge à propos.

Il est vrai que le P. Berthier est un véritable homme de lettres. Après lui, on peut regarder, je crois, le P. Brotier comme un savant dans une partie. Mais ces deux-là nommés, le reste de la liste serait bientôt écrit[1].

Je vous ai mandé le ridicule que je trouvais à faire jurer des hommes qui ont fait abnégation totale de leur volonté, de leur conscience, et qui ont tout soumis au despotisme souverain d'un seul homme. J'ai eu peur de ne vous avoir pas envoyé un arrêt dans lequel on nomme vingt-cinq de ces prêteurs de serment, tous de Paris. J'aime mieux que vous l'ayez deux fois, d'autant que cet arrêt me fait rire. Le Parlement voyant que ces signatures commençaient à se multiplier, a senti la sottise qu'il avait faite de les admettre; il a cherché noise[2], et n'a plus donné qu'un temps trop court pour qu'on pût avertir ceux qui s'en étaient allés dans les provinces. Ainsi l'affaire s'est trouvée finie.

J'ai entendu dire tout le bien que vous me dites du jeune

[1] Il y a dans cette façon de juger des hommes qu'on n'a jamais vus, et de leurs écrits qu'on n'a probablement jamais lus, une fatuité rare, et l'on remarquera qu'elle est familière à Caylus. Il a déjà dit du bien du P. Brotier quelque part (lettre LXXX); il y joint le P. Berthier : cela fait deux jésuites qu'il paraît estimer; ce sera tout.

[2] Voilà, si je ne me trompe, qui peint assez naïvement la mauvaise foi de Messieurs.

jésuite qui a fait l'apologie[1]. Il a beaucoup intéressé parce qu'il a du talent et de l'esprit et que sa jeunesse promettait. On était touché de sa situation, parce que disant à qui voulait l'entendre qu'il ne désirait que de se défaire de la Société, il ne savait comment y parvenir. Je sais qu'il demandait conseil à tout le monde; je n'ai jamais compris quel était son embarras[2], car il n'avait pas fait les derniers vœux. Depuis ce temps, je n'en ai plus entendu parler. Adressez-vous à quelqu'un plus canonique, plus ecclésiastique que moi; je suis même étonné d'en savoir autant sur ce petit drôle-là.

Je ferai vos compliments au bon Garnier[3] à notre rentrée, car nous sommes en vacance.

Je trouve votre projet de cette année pour vos fouilles de Véleia très-raisonnable et très-suffisant. M. du Tillot m'en dit un mot, et je lui réponds de même avec la sincérité que vous me connaissez et dont je ne me départirai jamais. Selon le même principe, je vous ai mandé comment je me trouvais de Bellotti et les réponses que j'avais faites à Rome.

Le petit cabinet que j'ai acheté était autrefois à M. de Caumont[4], correspondant de l'Académie, et qui demeurait à Avi-

[1] Voy. lettre CXIV.

[2] Ce pouvait être un honnête homme, mais il était sans courage. J'aime mieux le P. Beauvais qui écrit à un de ses parents : «C'est hors du royaume, mon cher parent, qu'il faut que j'aille. J'ai passé trente-cinq ans à former des citoyens, et je cesse de l'être. Il me faut à soixante ans chercher une retraite, et finir dans un pays étranger une vie dont les ans ont été consacrés au service de la patrie. Dans l'alternative rigoureuse de l'exil et d'un serment que je crois ne pouvoir faire, je ne balance pas, et je pars victime de la fidélité que je dois aux saints engagements que j'ai contractés, plein de respect pour la main qui frappe, soumis à celle qui permet, et n'implorant que celle qui soutient.» (*Bachaumont*, t. II, p. 56.)

[3] L'auteur de *l'Homme de lettres*.

[4] Voy. lettre LXXXIV. Jos. de Scytres, marquis de Caumont, né à Avignon, le 29 juin 1688, mort le 29 septembre 1745. Il se livra à l'étude des monuments de l'antiquité et en fit collection. On a de lui quelques écrits, entre autres des *Conjectures sur une gravure antique qu'on croit avoir servi d'amulette ou de préservatif contre les rats*. Avignon, 1733, in-8°.

gnon. Montfaucon a donné quelques morceaux qu'il a cités pour être de cette collection, et qu'il a assez mal rendus à son ordinaire. En comptant les pots cassés, il y avait environ cent cinquante morceaux dont je n'ai pas tiré trois planches complètes. J'ai des pierres d'attente, il est vrai, surtout une étrusque; je suis brouillé avec cette nation. A propos, vous m'avez parlé d'un gentilhomme de votre cour qui en possède deux morceaux. On devait négocier avec lui dès l'année passée; je n'en ai plus entendu rien dire. L'affaire est-elle manquée? N'insistez pas, ne dites rien; surtout pas de démarches indiscrètes. Mais informez-moi et soyez certain que je ne dirai mot.

Je reviens à mes emplettes. J'ai su qu'un négociant de Marseille avait fait un long séjour au Caire, et avait rapporté beaucoup de petites choses; je m'en suis accommodé et j'en ai eu deux cent quarante-neuf morceaux. Mais je ne crois pas qu'il en ait acheté un seul; je le soupçonne de les avoir tous ramassés. Les plus grands ont quinze lignes; ce sont presque tous des amulettes, et beaucoup de fragments de verre, de terre cuite ou de porcelaine. Malgré le délabrement de cette petite acquisition, j'en ai tiré des confirmations, des éclaircissements et trois planches complètes[1].

Si vous voulez des *Malagrida*, ne vous en faites pas faute; ils ne sont ici ni chers ni rares, et l'on est bien aise de se défaire de cette marchandise.

Vous avez grand tort de parler comme vous faites de la situation de vos arts à Parme. Savez-vous bien qu'avec les sujets que vous avez, on peut exécuter à la chaude tout ce qu'on voudrait, et qu'il ne faudrait qu'un homme fou des arts dans votre cour pour exciter toute la fermentation que nous n'avons même pas suffisamment à Paris?

[1] Il en a tiré cinq, savoir les III, IV, V, VI et VII du tome VII du *Recueil d'antiquités*.

Le sculpteur dont vous me parlez est apparemment le petit Guiard[1]. C'est un habile garçon et qui ne voit que son métier. Pourquoi donc me parlez-vous du bon Petitot avec un ton si ampoulé et si emphatique[2]? Quoi qu'il en soit, je vous remercie d'avoir bu à ma santé avec les bonnes gens qui m'aiment, à ce que je crois.

Soyez tranquille sur les doubles de Bossuet; je vous ai dit que j'avais parole. Mais cette affaire ne peut être promptement expédiée. En attendant, vos emplettes vont très-bien au collége[3]. Je questionne et je vois quelquefois, mais très-superficiellement, comment on se conduit à votre égard, et je crois que vous devez être content. J'ai envoyé à Tilliard votre lettre et votre carte.

Je suis très-content du ton et de la politesse de l'abbé Schiavo. Il me donne une adresse pour lui faire tenir des livres et des lettres. Les premiers exemplaires du VIe volume seront ceux de Parme et le sien. Que les cinq autres attendent. Celui-ci ne sera donné à l'Académie qu'à la rentrée. Schiavo m'a répondu d'une façon très-satisfaisante sur les livres d'histoire naturelle, d'autant que je pourrai en remettre le prix à son correspondant à Marseille.

Je n'ai pas le temps de vous répondre sur la lettre de Winckelmann[4]. En général je trouve qu'il parle bien de ce qu'il a

[1] C'était un jeune sculpteur que Caylus protégeait. Il en est beaucoup parlé dans Paciaudi et dans le *Voyage en Italie de Barthélemy* (édition Sérieys). Il était élève de Bouchardon, qui, par parenthèse, en devint jaloux.

[2] Paciaudi, dans la seule lettre que nous avons de lui cette année-là (la LXXIVe), répond à Caylus : « Ne parlons plus de Petitot. Il vient de faire un bâtiment pour les assemblées de la noblesse, dont le portail vous ferait plaisir. Il serait à souhaiter qu'il fût dans une grande place, et non pas dans une rue étroite. » Il y est aujourd'hui, dans une grande place, la rue ayant été rasée, et se trouve en face du palais ducal. Mais il ne fait pas grand effet, précisément à cause de ce contraste, et encore que le palais ducal soit loin d'être un chef-d'œuvre.

[3] A la vente de la bibliothèque des jésuites du collége de Clermont, qui avait lieu au moment où il écrit.

[4] C'est une lettre écrite à Paciaudi

vu, mais j'ai peine à croire que des maisons ornées et telles qu'il les décrit ne reçussent de jour que par la porte. A l'égard de ce qu'il dit de Watelet, je ne le reconnais pas à ce qu'il vous en mande. Mais comme vous attribuez cette plainte

par Winckelmann le 24 mars 1764. En voici le texte tel qu'on le trouve dans le *Voyage en Italie de Barthélemy*, publié par Sérieys, p. 287, c'est-à-dire avec les fautes d'impression que cet éditeur n'y a point su corriger.

Al Reverendissimo Padre il P. Paolo Paciaudi, bibliotecario di S. A. R. Parma.

Roma, li 24 marzo 1764.

« Carissimo amico,

« Eccomi tornato da Napoli ricco di osservazioni fatte sopra le scoperte recenti, e da due anni in quà, particolarmente sopra la scena del teatro d'Ercolano e sopra le abitazioni dissoterrate a Pompei; da quel poco che mi è riuscito di vedere al bujo della scena, Vitruvio et Polluce oscurissimo nel capitolo de' teatri, si spiegano meglio che con tutto lo sfarzo d'erudizioni de' commentatori; si capisce dove erano situate le machine versatili e trigone chiamato κλήματα per cangiar la scena e in che maniera si cambiasse. Queste machine giravano per mezzo di un cardine trovatosi con legno impietrito dentro. Ma vi vorebbe una dissertazione per mettere tutto questo in chiaro.

« Dagli edifizi pompeiani appariva evidentemente che le camere non pigliassero lume che per mezzo della porta, e ciò si manifesta in un palazzetto dentro la città medesima situata alla gran strada che tira dritto dalla porta scoperta. Questa casa ha il suo cortile lungo di 70 palmi, scoperto ma con un astrico[a] alla vineziana un[b] guide d'intrecci in mosaico. Non v'è però speranza che possano trovarvi supellettili o altre cose in questa città nelle cui fabbriche vedonsi levate gia anticamente sino le pitture dalle mura delle stanze, e sino a cardini delle porte, che giravano dentro una piastra (detta zinna) impiombata nella soglia, e anche questa si trova portata via. Bisogna rapporre[c] che questa città rovinata nel terremoto sotto Nerone restasse mezza abbandonata, anche prima che ella veniva coperta dal rapillo[d] e dalle ceneri del Vesuvio. Fuori della città sono scoperte due ville; una è stata rinterrata, e non si sa perchè, non mancandovi sito da reporre il terreno scavato. Nell' altra s'è scoperto, l'anno passato, il mosaico col nome di Dioscoride Samio, e agli 8 del corrente, ho veduto io scoprire nel mezzo del parvimento d'una camera corrispondente all' altra, un mosaico simile di mole et di lavoro, col nome dell' istesso artefice, il quale rappresenta come il primo, figure comiche intorno a un tavolino.

WINCKELMANN. »

Voy. la lettre qui suit, au commencement.

[a] Lisez : *lastrico.*
[b] Lisez : *con.*
[c] Lisez : *supporre.*
[d] Lisez : *lapillo.*

au caractère allemand[1], je pourrais adresser le reproche à l'Académie française, qui ne nous gâte que trop souvent les hommes[2]. Je fais peut-être là une méchanceté bien gratis, car, raillerie cessante, je n'en crois pas Watelet capable, et je crois Winckelmann injuste et difficile à son égard. Du reste, ils s'accommoderont, s'ils veulent; mais je leur garderai le secret.

Quand on fait ce qu'on doit on est approuvé par les honnêtes gens. J'aurais imaginé qu'une retraite ne vous était pas nécessaire; je vois que vous ne pouvez vous en passer. Je serai fâché d'être quinze jours sans avoir de vos lettres. Mais vous êtes à votre poste, il n'y a rien à dire. Je souhaite seulement que vous ne périssiez pas d'ennui[3]. Adieu, mon cher abbé.

Voilà encore de quoi vous amuser aujourd'hui; mais je crains bien pour la semaine prochaine. C'est celle des fêtes, pendant laquelle on ne peut imprimer[4]. Nous ferons comme nous pourrons, et serons à notre tour en retraite.

[1] Ou le passage relatif à Watelet a été supprimé dans la lettre de Winckelmann par Sérieys, ou, ce qui est plus probable, c'est dans une de ses propres lettres que Paciaudi parlait à Caylus de la plainte formulée par l'archéologue allemand contre le littérateur français. Quoi qu'il en soit, on verra dans la lettre qui suit le motif de la brouille survenue entre ces deux personnages. Elle fut et elle ne pouvait manquer d'être la suite d'une querelle d'Allemand.

[2] Est-ce le reproche d'avoir gâté Watelet en le recevant dans son sein? Probablement. Mais Watelet, tout médiocre qu'il était, n'était pas des pires.

[3] Vœu digne d'un sceptique. Les réserves qui le précèdent ne lui ôtent pas ce caractère.

[4] La semaine de Pâques, et Pâques étant le 22 avril en 1764, on voit que c'est bien cette année-là que Caylus écrivit cette lettre, où il ne l'a pas marquée.

FIN DU TOME PREMIER.

APR 11 1951